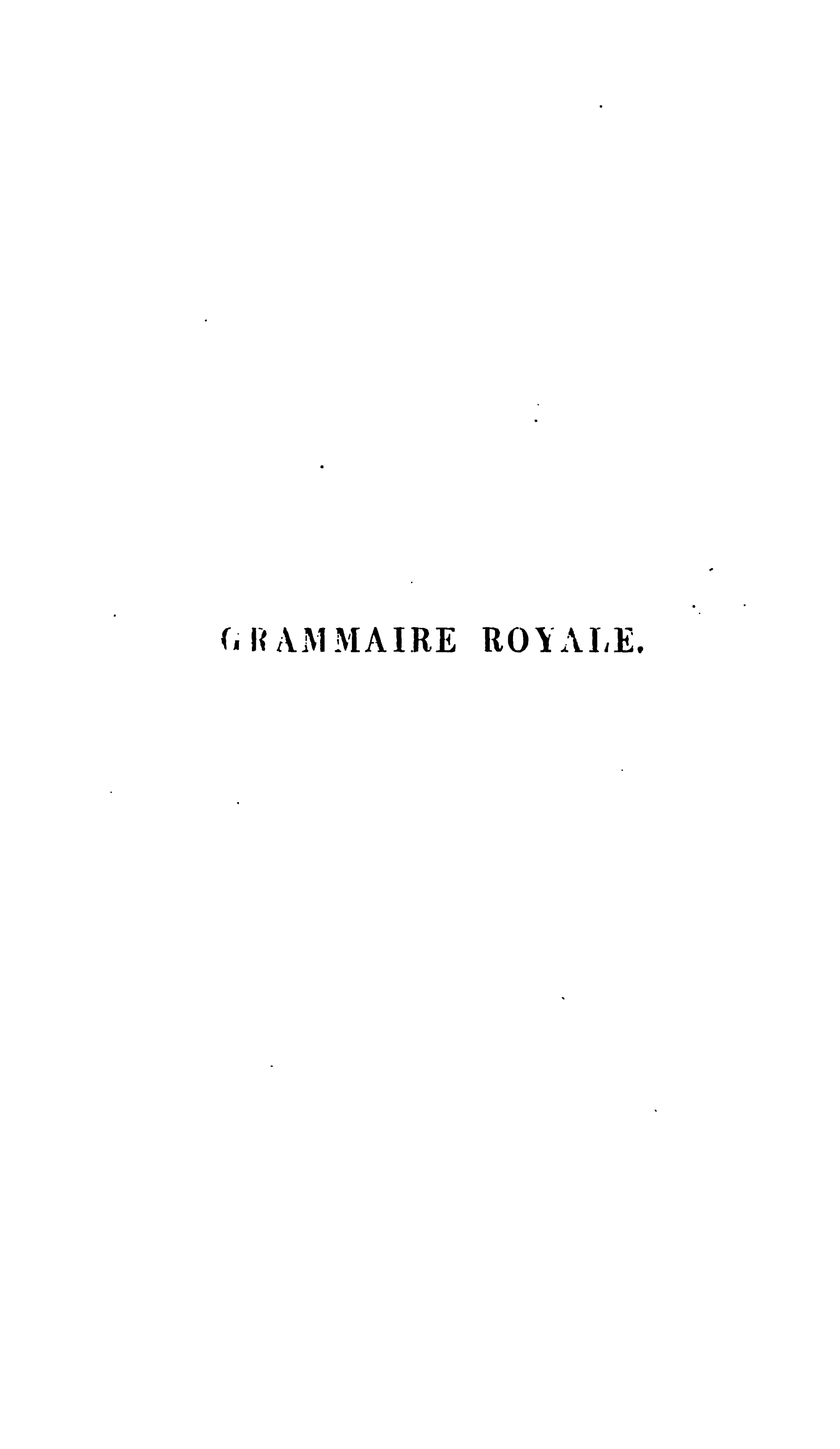



600049048V



GRAMMAIRE ROYALE.

GRAMMAIRE ROYALE.



GRAMMAIRE ROYALE.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA

PRÉFACE.

Lorsque je conçus le plan de la GRAMMAIRE ROYALE, je n'eus point la prétention de m'ériger en réformateur, ni en législateur présomptueux, d'assujettir à de nouvelles règles la langue harmonieuse qui produisit tant de chefs-d'œuvre, sous la plume des Racine et des Boileau. D'illustres écrivains ont depuis long-temps rempli cette tâche avec bonheur, et n'ont laissé à leurs successeurs que le mérite de suivre leurs préceptes, et le devoir de transmettre, dans toute sa pureté, ce précieux héritage aux générations qui les remplaceront.

Cependant il restait encore à accomplir un travail digne de quelque intérêt, œuvre de patience, de recherches et de soins, celui de recueillir dans les ouvrages qui ont été publiés sur la langue française ce que chacun d'eux renferme de sanctionné par le goût, rejetant toute longueur, toute idée vague et systématique, et du faisceau des meilleurs préceptes réunis, faire sortir un enseignement gradué, clair et général, destiné principalement aux personnes qui, déjà versées dans la connaissance de la langue, veulent cependant en approfondir l'étude.

Tel est le but que je me suis proposé. L'atteindrai-je? j'ose l'espérer. Les progrès faits sous l'influence de ces vues par une auguste élève, ont encouragé mes essais. La pureté de sa diction, le choix heureux de ses expressions, l'aisance qui caractérise ses entretiens dans cette langue, m'ont permis de rapporter une partie de ces succès au choix des moyens, et m'ont donné la hardiesse de présenter le résultat de mon travail au public sous le patronage de l'illustre Princesse qui a daigné en agréer la dédicace.

TABLE

DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

GRAMMAIRE ROYALE.

INTRODUCTION.

La grammaire est la science qui nous enseigne à parler et à écrire correctement.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots.

Les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles*, et les *consonnes*.

Les voyelles sont *simples* ou *composées*.

Les voyelles *simples* sont, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et *y*.

Les voyelles *composées* sont, *an*, *in*, *on*, *un*, *eu*, *ou*.

Ces lettres sont appelées voyelles, parce que seules, elles forment une *voix*, un *son*.

Les consonnes sont: *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres sont ainsi nommées parce qu'elles ne peuvent former un son que par le secours d'une voyelle.

Les lettres sont *majuscules*, ou *minuscules*.

Les *majuscules*, qu'on appelle aussi *capitales*, sont de grandes lettres; comme, *A*, *B*, *C*, *D*, *etc.*, les *minuscules* sont de plus petits caractères; comme, *a*, *b*, *c*, *d*, etc.

La réunion des voyelles et des consonnes, en un tableau complet, est *l'Alphabet*.

Les voyelles sont longues on brèves selon que l'on doit mettre plus ou moins de temps à les prononcer.

A, est long dans *pâques*, et bref dans *latte*.

E, est long dans *tempête*, et bref dans *trompette*.

I, est long dans *épître*, et bref dans *petite*.

O, est long dans *apôtre*, et bref dans *mode*.

U, est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Une ou plusieurs lettres prononcées en une seule émission de voix forment une *syllabe*; comme, *a*, *les*, *jour*, *ver-tu*, *é-ter-ni-té*.

Une ou plusieurs *syllabes* forment un mot.

On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une seule syllabe; *dissyllabe*, celui qui en a deux ; *trissyllabe* celui qui en a trois ; et *polysyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre.

Une *diphthongue* est une syllabe qui fait entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, telles sont les syllabes *ia, ie, oi, ui*, etc., *liard, pied, loi, lui.*

Il y a trois sortes d'*e*, l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert.*

L'*e muet* dont le son est peu sensible, et quelquefois nul ; comme dans *le, me, table, je prie, je prierai, aboiement.*

L'*é fermé* qui se prononce la bouche presque fermée ; comme dans *bonté, sucré, vérité, précédé.*

L'*è ouvert* qui se prononce la bouche ouverte ; comme dans *procès, succès.*

Les trois sortes d'*e* se trouvent dans ces mots : *sévère, évêque.*

L'*y* a tantôt le son de l'*i* simple, et tantôt le son de deux *i*.

Il a le son de l'*i* simple quand il fait seul un mot, ou qu'il est à la tête de la syllabe, immédiatement avant une autre voyelle : *il y a, yeux, yacht.*

Il a le même son entre deux consonnes : *syntaxe, style, mystère.*

Mais, placée entre deux voyelles, cette lettre a le son de deux *i*, comme dans *essayer, abbaye, payer.*

La lettre *h* est *muette* ou *aspirée.*

Elle est *muette* quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans *l'homme, l'honneur*, qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme l'onneur.*

Elle est *aspirée* quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit ; et alors elle empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente, ainsi que l'élision de la voyelle finale du mot précédent ; ainsi on doit prononcer *les héros, j'aurais honte*, comme s'il y avait *lè héros, j'aurè honte*, et non pas *les zéros, j'aurais zonte.* On doit dire *le hasard, la haîne, la harpe*, et non pas *l'hasard, l'haîne, l'harpe.*

Pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes qu'on appelle *accents*, savoir ; l'*accent aigu* (´) qui se met sur les *é* fermés qui terminent la syllabe : *procédé, vérité ; l'accent grave* (`) qui se met sur les *è* ouverts *père, mère ;* et *l'accent circonflèxe* (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues : *suprême, apôtre.*

Il y a neuf espèces différentes de mots qui composent le discours ; ce sont le *substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection.*

CHAPITRE PREMIER.

DU SUBSTANTIF.

Le *substantif* est un mot qui représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme le *soleil*, la *terre*, un *enfant*; soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme la *bonté*, la *prudence*, le *bonheur*.

On divise les substantifs en *noms propres*, et en *noms communs*.

Le *nom propre* est le nom de famille, le nom qui distingue un homme des autres hommes, une ville des autres villes; enfin celui qui ne convient qu'à un seul être ou à un seul objet: *Corneille*, *Paris*.

Le *nom commun* ou appellatif est celui qui convient à tous les individus, ou à tous les objets de la même espèce: *homme*, *femme*, *arbre*, *poisson*.

Parmi les noms communs, on doit distinguer les *noms collectifs*, ainsi nommés parce que, bien qu'ils soient au singulier, ils présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses.

Il y deux sortes de substantifs collectifs: les *collectifs partitifs*, et les *collectifs généraux*.

Les *collectifs partitifs* ne représentent qu'une partie des personnes ou des choses dont on parle, et sont ordinairement précédés de *un*, ou de *une*. *Une* foule *de soldats*, *une* quantité *de perdrix*.

Les *collectifs généraux* marquent la totalité des personnes ou des choses dont on parle, ces collectifs sont toujours précédés d'un des déterminatifs *le*, *la*, *ce*, *cette*, *mon*, *ton*, *notre*, *vos*.

La totalité *des Français*, l'armée *du nord*, *la* foule *des soldats*, *la* multitude *des étoiles*, *le* nombre *des victoires*, *cette* sorte *de poires*.

Il y a deux choses à considérer dans les substantifs: le *genre* et *le nombre*.

DU GENRE.

Les substantifs ont deux genres: le *masculin* et le *féminin*.

Les noms d'êtres mâles sont du genre *masculin*, comme *un homme*, *un lion*.

Les noms d'êtres femelles sont du genre *féminin*, comme *une femme*, *une lionne*.

Les substantifs, représentant des êtres inanimés, ne devraient pas avoir de genre; cependant l'usage leur a assigné l'un et l'autre: *centime*, *amadou*, *éclair*, *épisode*, *légume*, *monticule*, ont été mis au rang des noms masculins; et *antichambre*, *épée*, *fibre*, *onglée*, *ouie*, au rang de ceux qui sont féminins.

propre et dans le sens figuré; *avoir les* yeux *bleus; la géographie et la chronologie sont les* yeux *de l'histoire.*

On doit dire *œils* dans tous les autres cas: *les* œils *de la soupe, les* œils *du pain, les* œils *du fromage, des* œils *de bœuf,* (terme d'architecture) *des* œils *de chat, des* œils *de serpent* (terme de lapidaire) *des* œils *de perdrix* (terme de broderie).

On dit *ciels* en terme de peinture, et dans le sens de voûte: *des* ciels *de tableaux, des* ciels *de décoration, des* ciels *de carrière, des* ciels *de lit:* et dans le sens de température, (climat), *l'Italie est sous un des plus beaux* ciels *de l'Europe.*

On dit *cieux* dans tous les autres cas: *les* cieux *annoncent la gloire de Dieu.*

On dit les *aïeux* dans le sens *d'ancêtres: il a hérité ce droit de ses aïeux.*

Les *aïeuls* sont le grand-père paternel, et le grand-père maternel: *il a le bonheur de posséder encore ses* aïeuls; de là on dit, les *bisaïeuls*, les *trisaïeuls*, et au féminin, une *aïeule*, des *aïeules.*

Les substantifs terminés par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. On écrit également; des *diamants*, des *enfants*, des *appartements;* ou des *diamans*, des *enfans*, des *appartemens.* Mais on ne supprime point le *t* dans les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, ainsi il faut écrire, des *gants*, des *dents*, et non des *gans*, des *dens.*

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

L'*article* est un mot qui, mis devant un autre mot, annonce que ce dernier est considéré comme un substantif.

Nous nous servons de *le* devant les noms masculins au singulier: le *roi*, le *jour;* de *la* devant les noms féminins au singulier, la *reine*, la *femme;* et la lettre *s* qui marque le pluriel, quand elle est ajoutée au singulier, a formé *les*, du singulier *le*. *Les* sert également pour les deux genres, les *hommes*, les *femmes.*

L'*article* est sujet à deux sortes de changemens, savoir: l'*élision* et la *contraction.*

L'*élision* consiste dans la suppression de la lettre *e*, dans le mot *le*, et de la lettre *a*, dans le mot *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet.

Ainsi l'on dit, l'*esprit* pour le *esprit;* l'*épée* pour la *épée;* mais alors on met à la place de la lettre supprimée, cette petite figure (') qu'on appelle apostrophe.

La *contraction* consiste dans la réunion de l'article simple *le, les,*

avec une des prépositions *à*, *de*, d'où on a formé les quatre articles composés *au*, *aux*, *du*, *des*.

Au est composé de la préposition *à* et de l'article *le*, en sorte que *au* est autant que *à le*: on se sert de *au* devant les noms masculins singuliers qui commencent par une consonne ou un *h* aspiré; au *roi*, au *cœur*, au *héros*; pour, à le *roi*, à le *cœur*, etc.*

Du est composé de la préposition *de*, et de l'article *le*. *Du* s'emploie au lieu de *de le*, devant les noms masculins singuliers qui commencent par une consonne ou un *h* aspiré, du *roi*, du *cœur*, du *héros*, et non pas de le *roi*, de le *cœur*, etc.†

Aux sert au pluriel pour les deux genres; c'est une contraction pour *à les*: aux *hommes*, aux *femmes*; pour, à les *hommes*, à les *femmes*.

Des contraction de, *de les*, sert aussi pour les deux genres au pluriel des *rois*, des *reines*; pour, de les *rois*, de les *reines*.

La contraction *au*, *du*, n'a pas lieu devant les noms qui commencent par une voyelle ou un *h* muet: à l'*esprit*, à l'*homme*, de l'*esprit*, de l'*homme*; et non pas au *esprit*, au *homme*, du *esprit*, etc.

On ne fait pas non plus de contraction quand l'adjectif *tout* se trouve placé entre *de* ou *à* et l'article. On dit:

à tout *le peuple*.	*à* toute *la nation*.
à tous *les hommes*.	*à* toutes *les femmes*.
de tout *le peuple*.	*de* toute *la nation*.
de tous *les hommes*.	*de* toutes *les femmes*.

Remarque.—*De* et *à* ne se contractent jamais devant *la*.

Règle générale.—L'article doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'il accompagne.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

L'*adjectif* est un mot qui exprime la qualité, ou la manière d'être du substantif.

On connaît qu'un mot est adjectif quand on peut y ajouter le mot *personne* ou *chose*: ainsi *habile*, *agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile*, *chose agréable*.

L'adjectif doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le

* Nos pères disaient *al*, *al temps Innocent III*, pour *au temps d'Innocent III*.

† On disait autrefois *del*, *l'arrêt del conseil*, pour *l'arrêt du conseil*.

substantif qu'il qualifie : c'est-à-dire, qu'il doit être au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, selon la forme du substantif.

Il y a deux sortes d'adjectifs : *les adjectifs qualificatifs* et *les adjectifs déterminatifs*.

DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

Les adjectifs *qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité ; tels sont, *joli, petit, beau, laid, sage, vertueux*.

Mais l'adjectif en exprimant les qualités des objets, peut le faire avec plus ou moins d'étendue : c'est ce que l'on nomme degrés de *signification* ou de *qualification*.

DES DEGRÉS DE SIGNIFICATION OU DE QUALIFICATION.

Il y a trois degrés de qualification dans les adjectifs ; savoir le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* est l'adjectif dans sa simple signification ; ce premier degré s'appelle *positif*, parce qu'il exprime la qualité d'une manière positive : *un enfant* sage *et* laborieux *est aimé de tout le monde*.

Le *comparatif* ou second degré de qualification est l'adjectif, exprimant une comparaison entre deux ou plusieurs objets.

Il y a trois sortes de comparatifs : le comparatif de *supériorité*, le comparatif d'*infériorité*, et le comparatif d'*égalité*.

Le comparatif de *supériorité* énonce une qualité à un degré plus élevé dans un objet que dans un autre : cette comparaison se forme en mettant *plus* ou *mieux*, avant l'adjectif ou le participe, et *que* après :

Je suis plus *grand que vous.*
Mon habit est mieux *fait que le sien.*

Le comparatif d'*infériorité* énonce une qualité à un degré moins élevé dans un objet que dans un autre ; il se forme en mettant *moins* ou *si* avant l'adjectif et *que* après ; exemples :

Je suis moins *heureux que vous.*
Elle n'est pas si *grande que sa sœur.*

La comparaison d'*égalité* énonce une qualité à un même degré dans les objets que l'on compare ; elle se forme en mettant *aussi* devant l'adjectif ou le participe, *autant* avant le substantif et le verbe, et la conjonction *que* après ; exemples :

Il est aussi *riche que vous.*
Elle a autant *de vivacité que son frère.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur, moindre, pire*.

Meilleur est le comparatif de bon :

Ceci est bon, mais cela est meilleur.

Ce comparatif est pour *plus bon* qui ne se dit pas.
On dit cependant, *moins bon*, *aussi bon*.
Moindre est le comparatif de *petit* :

Une étoffe de moindre *prix*.
Son rang n'est pas moindre *que le vôtre*.

Pire est le comparatif de *mauvais* :

Il y a de mauvais exemples qui sont pires *que les crimes*.

Le *superlatif*, ou troisième degré de qualification est l'adjectif, exprimant la qualité portée au suprême degré, soit en plus, soit en moins.

On en distingue de deux sortes :

Le superlatif relatif, et le superlatif absolu.

Le *superlatif relatif* exprime une qualité à un très-haut degré, mais relativement ; c'est-à-dire, avec comparaison.

On forme le *superlatif relatif* en plaçant *le*, *la*, *les*, *du*, *de la*, *des*, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, avant les mots *plus*, *pire*, *meilleur*, *moindre*, *mieux* et *moins*. Exemples :

L'amour-propre est le plus *grand de tous les flatteurs*.
La gloire des conquêtes est la moins *désirable*.

Ce superlatif ne doit pas être confondu avec le simple comparatif ; en effet, le *superlatif relatif* exprime une comparaison ; mais cette comparaison est *générale*, au lieu que le *comparatif simple* n'exprime qu'une comparaison *particulière*.

Le *superlatif absolu* exprime une qualité à un très-haut degré, mais d'une manière absolue, sans aucune comparaison avec d'autres objets de même espèce.

On le forme en plaçant avant l'adjectif un de ces mots *fort*, *très*, *bien*, *infiniment*, *extrêmement*, *le plus*, *le moins*, *le mieux*. Exemples :

Le style de Fénélon est très-*riche*, fort *coulant et* infiniment *doux*, *mais il est quelquefois prolixe ; celui de Bossuet est* extrêmement *élevé*, *mais il est quelquefois dur et rude*.

DU GENRE DES ADJECTIFS.

PREMIÈRE RÈGLE.—Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet, ne changent pas de terminaison au féminin.

Un homme aimable, *une femme* aimable.
Un homme fidèle, *une femme* fidèle.

DEUXIÈME RÈGLE. —Quand un adjectif n'est pas terminé au

masculin par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin.

Masc.	Fem.	Masc.	Fem.
sain,	*saine.*	*grand,*	*grande.*
poli,	*polie.*	*ingrat,*	*ingrate.*
pur,	*pure.*	*sultan,*	*sultane.*
sensé,	*sensée.*	*anglican,*	*anglicane.*
prudent,	*prudente.*	*océan,*	*océane.*
tortu,	*tortue*	*mahométan,*	*mahométane.*
instruit,	*instruite.*	*persan,* etc.	*persane,* etc.
vrai,	*vraie.*		

EXCEPTIONS.

PREMIÈRE EXCEPTION.—Les adjectifs terminés au masculin en *el, eil, en, on, et,* doublent la consonne finale au féminin en y ajoutant un *e* muet.

Masc.	Fem.
cruel,	*cruelle.*
pareil,	*pareille.*
ancien,	*ancienne.*
bon,	*bonne.*
net, etc.	*nette,* etc.

REMARQUE.—Il y a huit adjectifs terminés en *et,* qui suivent la seconde règle; mais ils prennent au féminin un accent grave qu'ils n'ont pas au masculin, ce sont:

Masc.	Fem.	Masc.	Fem.
concret,	*concrète.*	*complet,*	*complète.*
discret,	*discrète.*	*incomplet,*	*incomplète.*
indiscret,	*indiscrète.*	*replet,*	*replète.*
inquiet,	*inquiète.*	*secret,*	*secrète.*

SECONDE EXCEPTION.—Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur* changent *eur,* en *euse* au féminin.

PARTICIPE.		
quêtant,	*quêteur,*	*quêteuse.*
polissant,	*polisseur,*	*polisseuse.*
connaissant,	*connaisseur,*	*connaisseuse.*
chantant,	*chanteur,*	*chanteuse,* etc.

REMARQUE. — *Chanteuse* désigne simplement celle qui chante. Quand on veut parler d'une personne qui a une grande réputation dans l'art du chant, on emploie le mot *cantatrice.*

Les adjectifs en *teur,* non dérivés d'un participe par le changement de *ant* en *eur,* changent *teur* en *trice* pour le féminin.

dispensateur,	*dispensatrice.*
conducteur,	*conductrice.*
accusateur,	*accusatrice.*
instituteur, etc.	*institutrice,* etc.

Ces douze adjectifs en *eur* suivent la seconde règle ; c'est-à-dire, prennent un *e* muet au féminin.

antérieur,	*citérieur.*	*mineur,*	*meilleur.*
extérieur,	*intérieur.*	*postérieur,*	*supérieur.*
inférieur,	*majeur.*	*ultérieur,*	*prieur.*

TROISIÈME EXCEPTION.—Les adjectifs terminés au masculin en *eux*, font leur féminin en *euse* :

heureux,	*heureuse,*
vertueux, etc.	*vertueuse,* etc.

QUATRIÈME EXCEPTION.—Les adjectifs terminés au masculin en *f* changent cette lettre en *ve* au féminin.

bref,	*brève.*
neuf, etc.	*neuve,* etc.

Les adjectifs suivants doublent la consonne finale au féminin en y ajoutant un *e* muet.

bas,	*basse.*	*gros,*	*grosse.*
cas,	*casse.*	*sot,*	*sotte.*
gras,	*grasse.*	*vieillot,*	*vieillotte.*
las,	*lasse.*	*nul,*	*nulle.*
exprès,	*expresse.*	*gentil,*	*gentille.*
profès,	*professe.*	*partisan,*	*partisanne.*
épais,	*épaisse.*	*paysan,*	*paysanne.*
métis,	*métisse.*		

Les adjectifs ci-après sont irréguliers :

malin,	*maligne.*	*jaloux,*	*jalouse.*
bénin,	*bénigne.*	*époux,*	*épouse.*
maître,	*maîtresse.*	*roux,*	*rousse.*
traître,	*traîtresse.*	*préfix,*	*préfixe.*
bailleur, de fonds).	*bailleresse.*	*tiers,*	*tierce.*
demandeur, (en justice).	*demanderesse.*	*tors,*	*torse.*
		faux,	*fausse.*
défendeur, (en justice).	*défenderesse.*	*absous,*	*absoute.*
		beau,	*belle.*
pêcheur, (qui fait des péchés).	*pècheresse.*	*jumeau,*	*jumelle.*
		blanc,	*blanche.*
vengeur,	*vengeresse.*	*franc,*	*franche.*
enchanteur,	*enchanteresse.*	*frais,*	*fraîche.*
devineur,	*devineresse.*	*sec,*	*sèche.*
chasseur,	*chasseresse.*	*fou,*	*folle.*
ambassadeur,	*ambassadrice.*	*mou,*	*molle.*
inventeur,	*inventrice.*	*nouveau,*	*nouvelle.*
débiteur,	*débitrice.*	*grec,*	*grecque.*
exécuteur,	*exécutrice.*	*turc,*	*turque*
inspecteur,	*inspectrice.*	*public,*	*publique.*
persécuteur,	*persécutrice.*	*favori,*	*favorite.*
gouverneur,	*gouvernante.*	*coi,*	*coite.*
serviteur,	*servante.*	*long,*	*longue.*
doux,	*douce.*	*oblong,*	*oblongue.*
aigre-doux,	*aigre-douce.*	*caduc,*	*caduque.*

REMARQUES.—*Chasseur* fait *chasseuse* dans le style ordinaire, et *chasseresse* dans le style poétique. *Cette femme est une grande* chasseuse. *Les nymphes* chasseresses.

Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou,* font aussi au masculin *bel, nouvel, fol, mol,* lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet :

bel oiseau,	*nouvel opéra.*
fol espoir,	*mol édredon.*

Les mots qui expriment des états, ou des actions convenables à l'homme seul, ou qui sont censés ne convenir qu'à lui, n'ont point de féminin ; tels sont *auteur, professeur, compositeur, littérateur, traducteur, témoin,* etc.

Le féminin *amatrice,* est approuvé par les règles de la néologie.

Fat, dispos, châtain et *résous* n'ont pas de féminin. *Blette* n'a pas de masculin.

Liseuse, féminin de *liseur* se dit d'une femme qui a l'habitude de lire beaucoup ; *c'est une grande* liseuse *de romans.*

Lectrice est pris en bonne part : *cette dame est une excellente* lectrice. Le masc. est *lecteur.*

On dit : *buveuse, empailleuse, émailleuse, colporteuse, décroteuse.* Mais ces mots ne sont pas généralement adoptés.

Les féminins des mots *appréciateur, créateur, dénonciateur, destructeur, inventeur, scrutateur, imitateur, législateur, adulateur, producteur, triomphateur,* et quelques autres, peuvent être employés avec succès.

Une philosophie appréciatrice.—Mercier.

Une imagination créatrice.—La Harpe.

Une nation destructrice.—Montesquieu.

La nature inventrice, législatrice.—Vauvenargues.

Tel est le morceau qui a allumé la bile dénonciatrice *de M. de ....*—Linguet.

Des nations déprédatrices.—Marmontel.

Rome imitatrice.—Bossuet.

Catherine triomphatrice *de l'empire ottoman et* pacificatrice *de la Pologne.*
Voltaire.

L'imagination adulatrice.—La Harpe.

.... *avarice,*
Du genre humain pâle dominatrice.—J. B. Rousseau.

O toi *l'inspiratrice* et l'objet de mes chants.—Delille.

La restauratrice *de la règle de* ......—Bossuet.

L'analyse scrutatrice,
Une intelligence productrice.—Voltaire.

On peut aussi dire : *la peste* désolatrice, *une nation* spoliatrice, *cette femme est une habile* spéculatrice, calculatrice ; *elle ne sera jamais* délatrice *de personne.*

DU NOMBRE DES ADJECTIFS.

Règle générale.—Les adjectifs tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'un *s* :

Grand, *grands* ; grande, *grandes* ; petit, *petits* ; petite, *petites* ; mou, *mous* ; molle, *molles*. Cette règle est sans exception pour le féminin, mais il y a trois exceptions pour le masculin.

Première exception.—Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou par *x*, ne changent point de forme au pluriel ; tels sont : *gros*, *gras*, *gris*, *épais*, *doux*, *heureux*, *etc.*

Seconde exception.—Les adjectifs terminés en *eau*, au singulier, forment leur pluriel en ajoutant un *x* : ainsi *beau*, *jumeau*, *nouveau*, font *beaux*, *jumeaux*, *nouveaux*.

Troisième exception.—Les adjectifs terminés au singulier en *al*, font leur pluriel en *aux* ; *égal*, *égaux* ; *capital*, *capitaux* ; *moral*, *moraux*, *etc.* Quelques-uns cependant font leur pluriel par l'addition seulement d'un *s* comme : *fatal*, *fatals* ; *naval*, *navals* ; *théâtral*, *théâtrals*, *etc.*

Remarque.—Les adjectifs terminés au singulier par *ant* et par *ent* comme *savant*, *charmant*, *bienfaisant*, conservent ou perdent le *t* au pluriel ; ainsi il est permis d'écrire *des gens savants* ou *savans* ; *des ouvrages charmants* ou *charmans* ; *des hommes bienfaisants* ou *bienfaisans*. Mais la conservation du *t* au pluriel n'est de rigueur que quand l'adjectif n'a qu'une syllabe ; comme *lent* : *des hommes* lents *et non pas* lens.

L'adjectif *tout* fait *tous*.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX ADJECTIFS EN *AL* QUI FORMENT LEUR PLURIEL EN *AUX*.

abbatial,	des droits abbatiaux.
allodial,	des biens allodiaux.
annal,	des arrêts annaux.
annomal.	des verbes annomaux.
archiépiscopal,	des palais archiépiscopaux.
austral,	les signes austraux.
automnal,	des fruits automnaux.
baptismal,	des fonts baptismaux.
bursal,	des édits bursaux.
banal,	des moulins banaux.
biennal,	des officiers biennaux.
brutal,	des conquérants brutaux.
capital,	des péchés capitaux.
cardinal,	des points cardinaux.
cérémonial,	des préceptes cérémoniaux.
claustral,	des bâtimens claustraux.
colossal,	des édifices colossaux.
collatéral,	des héritiers collatéraux.
collégial,	des chapelains collégiaux.
commensal,	des officiers commensaux.
commercial,	des effets commerciaux.
conjugal,	des devoirs conjugaux.
cordial,	des remèdes cordiaux.
curial,	des droits curiaux.
décennal,	des prix décennaux.
décimal,	des calculs décimaux.
déloyal,	des procédés déloyaux.
doctrinal,	des jugements doctrinaux.
domanial,	des biens domaniaux.
dotal,	des deniers dotaux.
égal,	des points égaux.
électoral,	des colléges électoraux.

épiscopal, les ornements épiscopaux.
équinoxial, les points équinoxiaux.
féodal, des droits féodaux.
fiscal, des avocats fiscaux.
fondamental, des points fondamentaux.
général, des principes généraux.
grammatical, des rapports grammaticaux.
horizontal, des plans horizontaux.
idéal, des êtres idéaux.
illégal, des moyens illégaux.
immoral, des principes immoraux.
impartial, des juges impartiaux.
impérial, des ornements impériaux.
inégal, des mouvements inégaux.
infernal, des juges infernaux.
lacrymal, des points lacrymaux.
légal, des moyens légaux.
libéral, des principes libéraux.
littéral, des caractères littéraux.
local, des usages locaux.
loyal, des procès loyaux.
machinal, des mouvements machinaux.
martial, des jeux martiaux.
méridional, des peuples méridionaux.
moral, des préceptes moraux.
municipal, des juges municipaux.
national, des conciles nationaux.
numéral, des adjectifs numéraux.
nuptial, des habits nuptiaux.
occidental, des peuples occidentaux.
ordinal, des nombres ordinaux.
oriental, des peuples orientaux.
original, des esprits originaux.
partial, des historiens partiaux.
pastoral, des chants pastoraux.
patrimonial, des biens patrimoniaux.
pontifical, des ornements pontificaux.
présidial, des juges présidiaux.
primordial, des titres primordiaux.
principal, des articles principaux.
pronominal, des verbes pronominaux.
provincial, des juges provincianx.
quatriennal, des officiers quatriennaux.
quinquennal, des jeux quinquennaux.
radical, des nombres radicaux.
rural, des biens ruraux.
sacerdotal, des ornements sacerdotaux.
sacramental, des mots sacramentaux.
seigneurial, des droits seigneuriaux.
septentrional, des pays septentrionaux.
sépulcral, des vases sépulcraux.
social, des rapports sociaux.
spécial, des pouvoirs spéciaux.
spiral, des ressorts spiraux.
synodal, des règlements synodaux.
trivial, des détails triviaux.
triennal, des trésoriers triennaux.
triomphal, des arcs triomphaux.
vénal, des offices vénaux.
verbal, des adjectifs verbaux.
vertical, des cercles verticaux,
vital, des esprits vitaux.

ADJECTIFS EN *AL* QUI FORMENT LEUR PLURIEL PAR LA SIMPLE ADDITION D'UN *S*.

amical, des conseils amicals.
fatal, les fatals ciseaux.
final, des sons finals,
filial, des sentiments filials.
frugal, des repas frugals.
glacial, des vents glacials.
initial, des sons initials.
médial, des sons médials.
nasal, des sons nasals.
pascal, des cierges pascals.
théâtral, des costumes théâtrals.
labial, des sons labials.

OBSERVATIONS.

Les adjectifs sont quelquefois employés comme substantifs, c'est lorsqu'ils représentent des êtres ou des objets : *les* hypocrites *sont plus à craindre que les* méchants ; *le* bon *est préférable au* beau. *Hypocrites, méchants, bon* et *beau*, sont des adjectifs pris substantivement.

L'adjectif employé comme substantif est toujours du genre masculin.

Souvent aussi le substantif devient adjectif, et cela arrive lorsque le substantif est employé pour qualifier ; *il était* berger, *et il devint* roi.

Un adjectif employé substantivement est toujours précédé de l'article, ou d'un mot équivalent, comme : *ce, cet, mon, ton, leur, etc.* : *l'*utile *est préférable à l'*agréable. Au contraire, un substantif employé adjectivement, n'est jamais accompagné de l'article, ni d'aucun équivalent : *Henri IV fut* vainqueur *et* roi.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en déterminer la signification à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent.

L'adjectif *déterminatif* diffère de l'article en ce que celui-ci indique seulement que le substantif est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif *déterminatif* le détermine par lui-même.

Dans cette phrase : *le livre dont vous me parlez est intéressant*, la signification du mot *livre* est déterminée par *dont vous me parlez.*

Mais dans celle-ci, *ce livre est intéressant*, mon esprit envisage à l'aide du mot *ce* un livre particulier, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.

Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs de *nombre*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

DES ADJECTIFS DE NOMBRE.

Les adjectifs de *nombre* servent à exprimer la quantité, ou l'ordre et le rang des personnes et des choses.

Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombre *cardinaux*, et les adjectifs de nombre *ordinaux*.

Les adjectifs de nombre *cardinaux* servent à marquer la quantité des personnes et des choses, et répondent à cette question : *combien y en a-t-il ?* On les a nommés *cardinaux* parce qu'ils sont le principe des autres nombres, et qu'ils servent à les former, ce sont :

un,
deux,
trois,
quatre,

cinq,
six,
sept,
huit,
neuf,
dix,
onze,
douze,
treize,
quatorze,
quinze,
seize,
dix-sept,
dix-huit,
dix-neuf,
vingt,
vingt-et-un, *ou*
vingt-un,
vingt-deux,
vingt-trois, etc.
trente,
trente-et-un, *ou*
trente-un,
trente-deux, etc.
quarante,
quarante-et-un, *ou*
quarante-un,
quarante-deux, etc.
cinquante,
cinquante-et-un, *ou*
cinquante-un,
cinquante-deux, etc.
soixante,
soixante-et-un, *ou*
soixante-un,
soixante-deux, etc.
soixante-et-dix, *ou*
soixante-dix,
soixante-et-onze, *ou*
soixante-onze,
soixante-douze,
soixante-treize,
soixante-quatorze,
soixante-quinze,
soixante-seize,
soixante-dix-sept,
soixante dix-huit,
soixante-dix-neuf,
quatre-vingt,
quatre-vingt-un,
quatre-vingt-deux, etc.
quatre-vingt-dix,
quatre-vingt-onze,
quatre-vingt-douze,
quatre-vingt-treize,
quatre-vingt-quatorze,
quatre-vingt-quinze,
quatre-vingt-seize,
quatre-vingt-dix-sept,
quatre-vingt-dix-huit,
quatre-vingt-dix-neuf,
cent,
cent-un,
cent-deux, etc.
cent-dix, etc.
cent-vingt, etc.
cent-trente, etc.
deux cents, etc.
deux cent-dix,
deux cent-onze, etc.
trois cents, etc.
cinq cents, etc.
mille,
mille-un,
mille-deux, etc.
mille-dix, etc.
mille-vingt,
mille-vingt-et-un, *ou*
mille-vingt-un,
mille-trente, etc.
mille-cinquante, etc.
mille-cent, etc.
mille-cent-trente, etc.
deux mille,
deux mille-un, etc.
deux mille cent-un, etc.
deux mille cinq cents, etc.
deux mille huit cent dix, etc.
deux mille neuf cent onze, etc.
cinq mille, etc.
cinq mille cinq cent-un. etc.
dix mille, etc.
dix mille cinq cents, etc.
vingt mille, etc.
vingt mille un, etc.
vingt mille cent-un,
trente mille,
trente mille-un, etc.
quarante mille, etc.
cinquante mille, etc.
soixante mille, etc.
soixante-et-dix mille, etc.
quatre-vingt mille, etc.
quatre-vingt mille cinq cents.
quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-un, etc.
quatre-vingt-dix mille, etc.
quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Les adjectifs de nombre *ordinaux* marquent l'ordre et le rang que les personnes et les choses occupent entre elles. Ce sont :

premier	quarantième,
second, deuxième	quarante-et-unième, etc.
troisième	cinquantième,
quatrième	cinquante-et-unième, etc.
cinquième	soixantième,
sixième	soixante-et-unième,
septième	soixante-deuxième, etc.
huitième	soixante-et-dixième,
neuvième,	soixante-et-onzième,
dixième	soixante-et-douzième, etc.
onzième	quatre-vingtième,
douzième	quatre-vingt-unième,
treizième	quatre-vingt-deuxième, etc.
quatorzième,	centième,
quinzième,	cent-unième, etc.
seizième	deux centième,
dix-septième,	deux cent-unième,
dix-huitième	deux cent-deuxième, etc.
dix-neuvième	millième,
vingtième,	mille-et-unième, etc.
vingt-et-unième	dix-millième,
vingt-deuxième, etc.	dix-mille-et-unième, etc.
trentième,	millionième, etc.
trente-et-unième, etc.	

On voit qu'excepté *premier* et *second*, tous les nombres ordinaux se forment des cardinaux.

Unième ne s'emploie qu'après *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, *mille*.

Parmi les mots qui expriment une idée de nombre, il faut distinguer les suivants, qui sont de véritables substantifs, savoir : *les noms de nombre collectifs*, *les noms de nombre distributifs*, et *les noms de nombre proportionnels*.

Les *noms de nombre collectifs* servent à marquer une certaine quantité ou collection de choses ; tels sont, *une dizaine*, *une douzaine*, *une vingtaine*, *une centaine*, *un millier*, *un million*.

Les *noms de nombre distributifs* sont ceux qui servent à marquer les différentes parties d'un tout ; ce sont, *la moitié*, *le tiers*, *le quart*, *le cinquième*, *un onzième*, *un centième*, etc.

Les *noms de nombre proportionnels* sont ceux qui servent à marquer l'augmentation progressive du nombre des choses ; tels sont, *le double*, *le quadruple*, *le centuple*.

Les nombres *cardinaux* se prennent quelquefois substantivement ; *nous partîmes le douze pour revenir le vingt*, *mais nous ne revînmes que le trente*.

Les nombres *ordinaux* suivent aussi la même loi ; comme, *Socrate est le premier qui s'est occupé de la morale*. *Nous nous associerons au troisième.*

DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

Les adjectifs démonstratifs sont toujours joints à un substantif

dont ils déterminent la signification en y ajoutant une idée d'indication. Ces adjectifs sont :

Ce devant un substantif masculin singulier qui commence par une consonne ou un *h* aspiré. *Ce* soldat, *ce* héros.

Cet devant un substantif masculin singulier qui commence par une voyelle ou un *h* muet. *Cet* enfant, *cet* homme.

Cette devant un substantif féminin singulier. *Cette* demoiselle, *cette* épée.

Ces devant les substantifs pluriels des deux genres. *Ces* hommes, *ces* femmes, *ces* héros, *ces* oiseaux.

DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

Les adjectifs *possessifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession.

Les adjectifs *possessifs* sont :

Masculin.	Féminin.	Pluriel des deux genres.
mon,	*ma,*	*mes,*
ton,	*ta,*	*tes,*
son,	*sa,*	*ses.*
notre,	*notre,*	*nos.*
votre,	*votre,*	*vos.*
leur,	*leur,*	*leurs.*

Remarque.—*Mon, ton, son,* s'emploient au lieu de *ma, ta, sa,* devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet. C'est l'oreille qui l'exige. On dit : *mon ame, ton épée, son aimable amie,* et non pas, *ma ame, ta épée, sa aimable amie.*

Mais on emploie *ma, ta, sa,* devant un nom féminin qui commence par un *h* aspiré ; *ma* hache, *sa* harangue, etc.

DES ADJECTIFS INDÉFINIS.

Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité, ce sont :

chaque,	*quelconque,*	*tout,*	*quelque,*
nul,	*aucun,*	*plusieurs,*	*certain,*
pas un,	*même,*	*tel,*	*quel.*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

Le *pronom* est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée, et pour en éviter la répétition.

On divise les pronoms en cinq classes, savoir : en pronoms *personnels*, en pronoms *possessifs*, en pronoms *démonstratifs*, en pronoms *relatifs*, et en pronoms *indéfinis*.

DES PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes. La première personne est celle qui parle; la seconde celle à qui l'on parle ; et la troisième celle de qui l'on parle.

Les pronoms *personnels* de la première personne sont ; *je*, *me*, *moi*, pour le singulier, et *nous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres : masculins, si c'est un homme qui parle ; féminins, si c'est une femme.

Me est pour *à moi*, ou *moi*, comme : *il* me *parle*, c'est-à-dire, *il parle à moi*, *il* me *blâme*, c'est-à-dire, *il blâme moi*.

Les pronoms de la seconde personne sont *tu*, *te*, *toi*, pour le singulier, et *vous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres.

Te est pour *à toi* ou *toi*; comme, *on* te *parle*, c'est-à-dire, *on parle à toi*, *on* te *blâme*, c'est-à-dire, *on blâme toi*.

Les pronoms de la troisième personne sont : *il*, *elle*, *lui*, *le*, *la*, pour le singulier ; et *ils* ou *eux*, *elles*, *leur*, *les*, pour le pluriel.

Il, *le*, *ils*, *eux*, sont toujours masculins : *elle*, *la*, *elles*, toujours féminins : *lui*, *leur*, et *les*, sont masculins ou féminins, selon les personnes de qui l'on parle.

Lui est pour *à lui*, *à elle*, comme *je* lui *parle*, qui peut signifier *je parle à lui*, *je parle à elle*, selon qu'on parle à un homme ou à une femme.

Le est pour *lui*, et *la* est pour *elle*, comme ; *je* le *regarde*, *je* la *regarde* ; c'est-à-dire *je regarde lui*, *je regarde elle*.

Leur est pour *à eux*, *à elles*, et *les* pour *eux*, *elles* ; comme, *je* leur *donne*, qui peut signifier *je donne à eux*, *je donne à elles* ; *je* les *regarde*, qui peut signifier *je regarde eux*, *je regarde elles*.

Se, *soi*, *en*, *y*, sont aussi des pronoms personnels de la troisième personne.

Se est pour *à soi*, *soi* ; comme *il* se *donne des louanges*, c'est-à-

dire *il donne des louanges à soi ; il se flatte*, c'est-à-dire, *il flatte soi.* Ce pronom sert pour les deux genres et pour les deux nombres.

En signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles ;* ainsi quand on dit, *j'en parle,* on peut entendre, *je parle de lui, d'elle, d'eux,* etc., selon la personne ou les personnes, la chose ou les choses dont le nom a été exprimé auparavant.

Y signifie *à cette chose, à ces choses,* comme quand on dit, *je m'y applique ;* c'est-à-dire, *je m'applique à cette chose,* ou *à ces choses.*

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

Masc. sing.	Fém. sing.	Masc. pl.	Fém. pl.
le mien,	*la mienne,*	*les miens,*	*les miennes.*
le tien,	*la tienne,*	*les tiens,*	*les tiennes.*
le sien,	*la sienne,*	*les siens,*	*les siennes.*
le nôtre,	*la nôtre,*	*les nôtres,*	*les nôtres.*
le vôtre,	*la vôtre,*	*les vôtres,*	*les vôtres.*
le leur,	*la leur,*	*les leurs,*	*les leurs.*

Ces pronoms doivent toujours se rapporter à un substantif exprimé auparavant.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms *démonstratifs* servent à démontrer, à indiquer les personnes ou les choses qu'ils représentent. Ce sont : *ce, celui, ceux, celle, celles, celui-ci, ceux-ci, celle-ci, celles-ci, celui-là, ceux-là, celle-là, celles-là, ceci, cela.*

REMARQUE.—*Ce,* pronom démonstratif se distingue de *ce* adjectif démonstratif, en ce que lorsqu'il est pronom démonstratif il est toujours joint au verbe être, ou suivi des pronoms *qui, que, quoi, dont.* Ce *sont les Romains,* ce *qui plaît,* ce *dont vous m'avez parlé,* ce *à quoi je pense.* Quand il est adjectif démonstratif, il accompagne toujours un substantif. Exemple : ce *discours est éloquent.*

DES PRONOMS RELATIFS.

La fonction des pronoms *relatifs* est de rappeler dans le discours l'idée des personnes ou des choses dont on a déjà parlé. On les appelle *relatifs,* à cause de la relation intime qu'ils ont avec un substantif ou un pronom qui précède, et dont ils rappellent l'idée ; ces pronoms sont : *qui, que, quoi, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.*

Quand je dis : *il y a bien des personnes* qui *aiment les livres comme*

des meubles, *qui*, a rapport à *personnes*, et c'est comme si je disais : *il y a bien des personnes lesquelles personnes aiment les livres*, etc.

Ce nom ou pronom qui précède le relatif est ce que l'on appelle *antécédent*. Cet antécédent n'est pas toujours exprimé ; dans bien des phrases il est sous-entendu, mais l'esprit le supplée aisément ; dans cette phrase : *il est étonnant que Henri IV ait péri sous le fer d'un assassin*, lui qui *n'était occupé que du bonheur de ses peuples* ; *lui*, antécédent de *qui*, tient la place de Henri IV, exprimé auparavant. Mais dans cette autre phrase : *qui veut être heureux doit dompter ses passions*, le nom substantif est sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : *l'homme qui veut être heureux*, etc.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

Les pronoms *indéfinis* désignent les personnes et les choses sans les particulariser, et c'est à cause de ce défaut de précision qui se trouve toujours dans leur manière de désigner, qu'on les nomme indéfinis. Ces pronoms sont : *on*, *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *autre*, *l'un l'autre*, *l'un et l'autre*, *tel*, *tout*, *rien*, *plusieurs*.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

Le verbe exprime une action faite ou reçue, ou simplement la manière d'exister du sujet, sa situation.

On distingue cinq classes de verbes, savoir ; le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal*, et le verbe *impersonnel*.

Remarque.—Plusieurs bons grammairiens nient l'existence du verbe passif dans notre langue, comme il n'est jamais exprimé par un seul mot. D'autres n'admettent point de verbes neutres, mais ils distinguent les *actifs* en *transitifs* et en *intransitifs* : *transitif*, qui transmet d'une manière directe l'action au-delà de celui qui la fait ; *j'aime ma sœur* : *intransitif* qui annonce que le sujet renferme en soi l'acte ou l'action, comme *venir*, *dormir*.

DU VERBE ACTIF.

Le verbe *actif* est celui qui exprime une action faite par le sujet, et qui a, ou peut avoir un régime direct.

Il faut savoir distinguer le sujet d'un verbe, de ses régimes.

Le *sujet* désigne l'être ou la chose qui agit.

Pour connaître le sujet du verbe, il suffit de mettre *qui est-ce qui ?* avant le verbe, pour les personnes, et *qu'est-ce-qui* pour les choses. La réponse à cette question indique le *sujet*. *J'aime Dieu, vous honorez le mérite, la modestie me plait.* Qui est-ce qui aime Dieu ? *Je* ou *moi ;* qui est-ce-qui honore le mérite ? *vous ;* qu'est-ce qui me plait ? *la modestie ;* donc, *je, vous*, et *la modestie* sont les sujets des verbes *aimer, honorer, plaire.*

L'objet ou le terme de l'action exprimé par le verbe, se nomme régime.

Il y a deux régimes, le *direct*, et l'*indirect.*

Le régime *direct* reçoit l'action sans qu'aucun mot intermédiaire vienne en atténuer l'effet : *offrir* une fleur.

Le régime *indirect* ne la reçoit qu'avec l'intermédiaire de certains mots qu'on appelle prépositions, tels sont *à, de, pour, avec, dans,* etc. ; *elle destine cette fleur* à sa mère, *je m'occupe* de vos intérêts.

Le régime *direct* répond à la question *qui* ou *quoi,** faite après le verbe ; et le régime *indirect* à cette même question précédée d'une préposition, et placée de même à la suite du verbe.

Nous avons envoyé une lettre à notre ami.

Qui est-ce qui a envoyé, ou qui sont les personnes qui ont envoyé ? *Nous.* Ce mot est le sujet. Nous avons envoyé *quoi ? Une lettre.* Voilà le régime direct. Nous avons envoyé une lettre *à qui ? à notre ami ;* c'est le régime indirect.

Parmi les pronoms il y en a qui sont régimes directs ; ce sont *le, la, les, que ;* d'autres qui sont au contraire régimes indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux : ce sont *lui, leur, dont, en, y,* qui sont pour *à lui, à eux, duquel, de cela, à cela,* etc.

Enfin *me, te, se, nous, vous, que,* sont quelquefois régimes directs, et quelquefois régimes indirects ; régimes directs, quand ils sont pour *moi, toi, lui, nous, vous, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles,* et régimes indirects lorsqu'ils sont pour *à moi, à toi, à lui, à nous, à vous, auquel, à laquelle,* etc. Exemples :

Direct. *Je* me *blesse*, (je blesse moi.)
Indirect. *Je* me *fais mal*, (je fais mal à moi.)
Direct. *Je* te *juge sur tes actions*, (je juge toi.)
Indirect. *Je* te *répète que cela n'est pas*, (je répète à toi.)
Direct *Ils* se *vantent beaucoup*, (ils vantent eux-mêmes.)
Indirect. *Ils* se *nuisent sans le savoir*, (ils nuisent à eux-mêmes.)
Direct. *Vous* nous *blâmez à tort*, (vous blâmez nous.)
Indirect. *Vous* nous *affirmez un mensonge*, (vous affirmez à nous.)
Direct. *Nous* vous *aimons malgré vos défauts*, (nous aimons vous.)
Indirect. *Ils* vous *adressent de justes plaintes*, (ils adressent à vous).
Direct. *La nouvelle* que *vous annoncez est fâcheuse*, (vous annoncez laquelle.)
Indirect. *C'est à moi* que .... (auquel.) *C'est par toi* que .... (par lequel.) *C'est devant nous* que .... (devant lesquels.) *C'est malgré vous* que .... (malgré lequel.) *C'est sans lui* que .... (sans lequel.) *C'est avec eux* que .... (avec lesquels.) *C'est de moi* que .... (duquel), etc.

* *Qui* pour les personnes, *quoi* pour les choses.

On admet aussi des compléments.

Le régime tient au verbe d'une manière plus prochaine : le complément d'une manière plus éloignée. Celui-ci sans être l'objet direct ou indirect de l'action exprimée sert à la déterminer en complétant le sens de la phrase.

Il a fait ce reproche à son frère par pure méchanceté.

Il y a dans cette phrase, régime direct, régime indirect, et complément.

DU VERBE PASSIF.

Le verbe *passif* est le contraire du verbe *actif.*

Le verbe actif présente le sujet comme agissant, comme faisant une action; au lieu que le verbe passif présente le sujet comme recevant, comme souffrant une action.

La loi protège également tous les citoyens ; la loi qui est le sujet exerce l'action exprimée par le verbe *protège ;* et ces mots, *tous les citoyens,* sont le régime direct du verbe.

Mais si je dis : *tous les citoyens sont également protégés par la loi ;* les mots, *tous les citoyens,* qui tout-à-l'heure étaient le régime direct du verbe, sont maintenant le sujet, mais ils n'exercent pas l'action exprimée par le verbe, *sont protégés,* elle est au contraire exercée sur eux *par la loi ;* ils la souffrent au lieu d'en être la cause.

Tout verbe *passif* a nécessairement un verbe *actif,** et tout verbe *actif* a son verbe *passif.*† On reconnait donc un verbe actif quand on peut le tourner en passif, et un verbe passif quand on peut le changer en actif.

Le verbe *passif* se conjugue dans tous ses temps avec le verbe être.

DU VERBE NEUTRE.

Le verbe *neutre* diffère du verbe actif, en ce que celui-ci exprime une action qui se dirige *directement* vers son objet, tandis que celle du verbe *neutre* n'aboutit vers l'objet qu'*indirectement,* c'est-à-dire qu'à l'aide d'une préposition. D'où il suit que le verbe *neutre* n'a jamais de régime direct, et qu'on ne peut jamais, par conséquent, le faire suivre d'un des mots *quelqu'un, quelque chose ;* de même qu'il ne peut jamais se tourner en passif. *Agir, marcher* sont des verbes *neutres* puisqu'on ne peut pas dire, *agir quelqu'un, marcher quelqu'un* ni *être agi, être marché.*

Parmi les verbes neutres il y en a qui se conjugent avec *avoir,* d'autres avec le verbe *être ;* et enfin il y en a un certain nombre qui prennent tantôt *avoir* et tantôt *être.*

* Le verbe *obéir* est la seule exception.

† Excepté le verbe *avoir.*

DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes *pronominaux* sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, *je me, tu te, il se, nous nous, vous vous, ils* ou *elles se*. Je me *flatte*, tu te *méfies*, etc.

On divise les verbes *pronominaux* en verbes *pronominaux accidentels*, et en verbes *pronominaux essentiels*.

Les verbes *pronominaux accidentels* sont des verbes actifs ou neutres conjugués avec deux pronoms de la même personne, mais qui ne le sont qu'accidentellement; tels sont : *je me donne, je me plains*. En effet on dit également avec un seul pronom : *je donne, je plains*.

Les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent être employés sans deux pronoms de la même personne, comme : *je m'empare, je me repens, je m'abstiens*.

Tous les verbes *pronominaux* prennent le verbe *être* pour former leurs temps composés.

DU VERBE IMPERSONNEL.

On appelle verbes *impersonnels* certains verbes défectifs qu'on n'emploie dans tous leurs temps qu'à la troisième personne du singulier : *il faut, il importe, il y a*, etc.

Dans les verbes *impersonnels*, le pronom *il* ne tient la place d'aucun nom, et n'est pas réellement le sujet du verbe, il en occupe la place, il l'annonce; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un régime, c'est ainsi qu'au lieu de dire : *un Dieu est dans le ciel, étudier est nécessaire*, nous disons ; *il est un Dieu dans le ciel; il est nécessaire d'étudier*; phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il*, mais dont le sujet réel est *Dieu, étudier*.

Parmi les verbes *impersonnels*, il y en a qui le sont de leur nature, c'est-à-dire qui ne s'emploient jamais qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut, il neige*; et d'autres qui sont tantôt *impersonnels*, et tantôt *personnels*, selon que le pronom *il* y est employé dans un sens vague, ou dans un sens précis, et ayant rapport à un substantif qu'on peut substituer à ce pronom. Dans ces phrases : *nous tenons tout de Dieu, il convient que nous lui rapportions toutes nos actions*; *il arrive souvent que*, etc., *convenir, arriver* sont impersonnels; mais dans celles-ci : *pardonnez à votre fils*, il *convient de son tort*; il *arrivera plus tôt une autre fois*, ces verbes sont personnels; on peut dire, *votre fils convient de son tort*, etc.

Les verbes *impersonnels* se conjugent les uns avec *avoir*, les autres avec *être*.

DES MODIFICATIONS DU VERBE.

On appelle ainsi certains changements de forme ou de terminaisons qui ont lieu dans le verbe. Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir : le *nombre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*.

DU NOMBRE ET DES PERSONNES.

Il y a dans les verbes, comme dans les noms, deux nombres ; le *singulier* et le *pluriel ;* le *singulier* quand une seule personne ou une seule chose fait l'action du verbe : *je chante, tu dors, il marche, elle travaille*, et le *pluriel* quand deux ou plusieurs personnes, ou plusieurs choses concourent à cette action : *nous chantons, vous dormez, ils marchent, elles travaillent.*

Dans chaque nombre il y a trois personnes. La première est celle qui parle ; la seconde est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle.

La première personne est exprimée par le pronom *je* pour le singulier, et *nous* pour le pluriel.

La seconde personne par les pronoms *tu* et *vous.**

La troisième par les pronoms *il* ou *ils, elle* ou *elles.*

DES TEMPS.

La durée ou le temps ne peut se diviser qu'en trois parties, qui sont : l'instant de la parole, celui qui le précède, et celui qui le suit. Il n'y a donc réellement que trois temps, le *présent*, le *passé* et le *futur.*

Mais le *passé* et le *futur*, se composant d'une multitude infinie d'instants, admettent divers degrés d'antériorité ou de postériorité, d'où résultent plusieurs sortes de passés et de futurs.

Le *présent* n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible : tout ce qui n'est pas rigoureusement présent est *passé* ou *futur.*

Il y a cinq sortes de passé : l'*imparfait*, le *prétérit indéfini ;* le *prétérit défini ;* le *prétérit antérieur ;* et le *plus-que-parfait.*

Deux futurs : le *futur simple* et le *futur passé.*

Les temps se divisent en temps *simples* et en temps *composés.*

Les temps *simples* sont ceux qui sont exprimés en un seul mot ; comme, *je chante, je chanterai, chanter, etc.*, et les temps composés

* Quoiqu'on ne parle qu'à une seule personne, la politesse veut qu'ordinairement on se serve de la seconde personne du pluriel, au lieu de celle du singulier ; on dit, *Monsieur*, vous écrivez *fort bien*, et non pas : tu écris *fort bien.*

ceux qui sont formés d'un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, et d'un participe passé : *j'ai chanté, j'avais chanté, je suis aimé, être aimé, etc.*

Les temps des verbes se divisent encore en temps primitifs et en temps dérivés ; nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

DES MODES DU VERBE.

Le mot *mode* signifie *manière*. On a donné ce nom à diverses inflexions du verbe, qui servent à exprimer les différentes manières d'affirmer.

Il y a cinq modes, qui sont l'*Indicatif*, le *Conditionnel*, l'*Impératif*, le *Subjonctif*, et l'*Infinitif*.

Chacun de ces modes a divers temps, excepté cependant l'*Impératif*, qui n'a qu'un temps.

DE L'INDICATIF ET DE SES TEMPS.

L'*Indicatif* exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante, quel que soit le temps auquel cette affirmation se rapporte.

Le mode *Indicatif* est composé de huit temps, qui sont : le *présent absolu*, l'*imparfait*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *prétérit antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur absolu*, et le *futur antérieur*.

Le *présent absolu* marque qu'une chose est ou se fait dans le moment de la parole, *je marche, tu écris*.

L'*imparfait* marque une chose faite dans un temps passé, mais comme présente à l'égard d'une autre chose faite dans un temps également passé : *je lisais quand vous entrâtes*.

Le *prétérit défini* marque une chose faite dans un temps déterminé, et entièrement écoulé : *je voyageai l'année dernière*.

Le *prétérit indéfini* marque une chose faite dans un temps entièrement passé, que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas encore entièrement écoulé. Si je dis : *les fruits de la terre* ont été *la première nourriture des hommes*, je ne désigne pas positivement le temps où cela est arrivé. Mais si je dis : j'ai eu *la fièvre cette année, ce printemps, ce mois-ci, cette semaine, aujourd'hui*, je désigne à la vérité des temps passés, mais ce ne sont pas des temps absolument passés, et il en reste encore quelques parties à écouler.

Le *prétérit antérieur* exprime ordinairement une chose passée faite avant une autre dans un temps passé.

Il y a deux prétérits antérieurs, l'un qui exprime une chose passée, faite avant une autre dans un temps dont il ne reste plus rien, comme dans cette phrase : *Quand* j'eus reconnu *mon erreur, je fus honteux des*

mauvais procédés que j'avais eus pour lui; l'autre qui exprime une chose passée, faite avant une autre dans un temps qui n'est pas entièrement écoulé. *Quand* j'ai eu appris *ce matin la nouvelle de votre nomination, j'ai couru en faire part à nos amis communs.*

Ces *prétérits antérieurs* ont entre eux la même différence que celle qui existe entre les deux prétérits dont nous venons de parler, et ils doivent s'employer dans le même sens. Ils sont toujours accompagnés d'une conjonction ou d'un adverbe de temps, comme : dès que *j'eus dîné*, dès que *j'ai eu dîné*, j'eus dîné *hier* dans un instant, *j'ai eu dîné* aujourd'hui *dans un instant.*

Le *plus-que-parfait* marque une chose non-seulement passée en elle-même, mais comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée, ainsi quand je dis ; j'avais déjeûné *quand vous vîntes me demander*, je fais entendre que mon déjeûner était passé à l'égard du temps où vous vîntes, qui est aussi un temps passé à l'égard de celui où je parle.*

Le *futur absolu* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore : *je sortirai* demain.

Le *futur antérieur* marque qu'une chose sera faite lorsqu'une autre qui n'est pas encore, aura lieu : *Quand* j'aurai fini *mes affaires, je vous irai voir.*

DU CONDITIONNEL.

Le *Conditionnel* est la manière d'exprimer l'affirmation sous l'idée d'une condition.

Ce mode a deux temps ; le *conditionnel présent* et le *conditionnel passé.*

Le *conditionnel présent* marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant certaine condition : vous rempliriez *vos devoirs si vous étiez raisonnable.*

Le *conditionnel passé* marque qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si la condition dont elle dépendait avait été remplie : il serait allé *à la campagne si le temps le lui avait permis.*

* Au premier coup-d'œil, il semble que le *plus-que-parfait* et le *prétérit antérieur* ne diffèrent point entre eux. Ils offrent néanmoins une grande différence. La chose ou l'action exprimée par le *prétérit antérieur*, est toujours accessoire et subordonnée à celle qui l'accompagne, et qui est l'action principale : *quand* j'eus reconnu *mon erreur, je fus honteux des mauvais procédés que* j'avais eus *à son égard.* Mon intention est de dire que *je fus honteux, etc.*, mais seulement *après que j'eus reconnu mon erreur.*

C'est tout le contraire à l'égard du *plus-que-parfait :* j'avais déjeûné *quand* vous vîntes *me demander*, mon intention est de dire que *j'avais déjeûné*, et qu'alors *vous vîntes.* L'action exprimée par le *plus-que-parfait* est donc celle qui fixe principalement l'esprit, et l'autre n'est que secondaire.

Quand on emploie le *prétérit antérieur*, la chose ou l'action qu'on a principalement en vue est présentée la dernière, et lorsqu'on se sert du *plus-que-parfait*, elle tient au contraire le premier rang.

DE L'IMPÉRATIF.

L'*Impératif* est une manière de signifier dans les verbes outre l'affirmation, l'action de commander, de prier ou d'exhorter : remplissez *vos devoirs*.

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.—*Boileau.*

Ce mode n'a qu'un temps, qui marque tantôt un *présent*, par rapport à l'action de commander :

Soulagez la vertu malheureuse ; les bienfaits bien appliqués sont le trésor de l'honnête homme.—*Pensées d'Isocrate.*

Et tantôt un *futur*, par rapport à la chose commandée : venez *me voir* demain.

Ce temps n'a pas de première personne au singulier, mais il en a une au pluriel, parce que c'est autant à soi qu'aux autres qu'on adresse la parole.

Adorons dans nos maux le Dieu de l'univers.—*Voltaire.*

DU SUBJONCTIF.

Le *subjonctif* est ainsi appelé parce que, comme son nom l'indique, il est sous le joug, sous la dépendance d'un verbe qui précède, et dont il ne peut être séparé sans cesser de former un sens clair et déterminé. Si l'on dit, par exemple : *je veux que* vous appreniez votre leçon ; ces mots : *vous appreniez votre leçon* ne peuvent être séparés de ceux-ci : *je veux que ;* parce que seuls ils ne formeraient plus un sens raisonnable.

Le mode subjonctif a quatre temps ; le *présent*, l'*imparfait*, le *prétérit* et le *plus-que-parfait*.

Le *présent* et le *futur du subjonctif* se présentent sous la même forme ; ils ne diffèrent point, comme à l'indicatif, par la terminaison ; c'est par le sens qu'on les distingue : *votre cousin est très-modeste* quoiqu'il soit *très-instruit*, *quoiqu'il soit*, exprime un *présent ; je désire* que vous en fassiez *votre ami*, *que vous en fassiez*, exprime un *futur*.

L'*imparfait du subjonctif*, de même que l'imparfait de l'indicatif, marque qu'une action est présente relativement à une autre action : *je désirais que vous* vinssiez. Il est susceptible aussi d'exprimer un *futur : je souhaitais que vous ne* vinssiez *que demain.*

Le *prétérit du subjonctif* indique une action passée : *je suis enchanté que vous* ayez fait *sa connaissance.* Il peut aussi exprimer un *futur antérieur : nous ne cachetterons pas cette lettre que vous ne l'*ayez lue.

Le *plus-que-parfait du subjonctif* comme le *plus-que-parfait de l'in-*

dicatif, marque qu'une chose est passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée ; il est aussi susceptible d'une signification future : *je ne croyais pas que vous* eussiez sitôt fini ; *sitôt fini* exprime un *passé* ; mais dans cette phrase : *je voudrais* que vous eussiez fini *quand je reviendrai* ; *que vous eussiez fini* exprime un *futur antérieur*.

DE L'INFINITIF.

L'*Infinitif* signifie l'affirmation d'une manière indéfinie, sans désignation de nombre, ni de personne.

On peut être héros sans ravager la terre.—Boileau.

On distingue cinq temps dans l'Infinitif : le *présent*, le *prétérit*, le *participe présent*, le *participe passé* et le *participe futur*.

Le présent de l'*infinitif* est susceptible d'exprimer un *présent*, un *passé* ou un *futur*, relativement au temps du verbe qui le précède, *je l'entends* rire, *rire* exprime un *présent*, parce que *j'entends* est au présent.

Je l'ai entendu rire, *rire* exprime un *passé*, parce que *j'ai entendu* est au passé.

Je l'entendrai rire, *rire* exprime un *futur*, parce que *j'ai entendu* est au futur.

Le prétérit de l'infinitif exprime seulement un passé relativement au temps du verbe qui le précède ; *je crus*, ou *je croyais l'avoir entendu rire*.

Le *participe* est ainsi appelé, parce qu'il participe de la nature du *verbe*, et de celle de l'*adjectif* ; il participe du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime, qu'il en est formé, et qu'avec les auxiliaires, il sert à en composer plusieurs temps ; il participe de l'*adjectif* en ce qu'il sert souvent à qualifier le substantif, avec lequel il s'accorde en certains cas.

On divise les *participes* en deux classes, relativement aux temps qu'ils expriment. L'un prend le nom de *participe présent*, l'autre, celui de *participe passé*. Le premier se termine toujours en *ant*, *aimant*, *ayant*, *étant*. Le *participe passé* a différentes terminaisons ; *aimé*, *lu*, *souffert*, *soumis*, *etc.*, suivant les verbes d'où ils dérivent.

Le *futur de l'infinitif* comme son nom l'indique, marque une action qui aura lieu dans un temps où l'on n'est pas encore.

L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé, *mode impersonnel*.

L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, et le *subjonctif* étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel*.

DES CONJUGAISONS.

Écrire ou réciter un verbe avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

Il y a quatre *conjugaisons*, ou classes de verbes, que l'on distingue entr'elles par les terminaisons du présent de l'infinitif.

La première est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *er*, comme *aimer*, *chanter*.

La seconde est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *ir*, comme *finir*, *punir*.

La troisième est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *oir*, comme *recevoir*, *devoir*.

La quatrième est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *re*, comme *rendre*, *vendre*.

Dans chacune de ces conjugaisons, il y a des verbes *réguliers*, des verbes *irréguliers* et des verbes *défectifs*.

Un verbe est *régulier* lorsque dans tous ses modes et dans tous ses temps, il prend exactement toutes les formes qui appartiennent à l'une des quatre conjugaisons.

Un verbe est *irrégulier*, lorsque dans quelques temps, il prend des formes différentes de celles qui caractérisent la conjugaison à laquelle il appartient.

Un verbe est *défectif*, lorsqu'il manque d'un ou de plusieurs temps, ou seulement quand un de ses temps n'est point employé à toutes les personnes.

Quelque irrégulier que soit un verbe, les irrégularités n'existent que dans les temps simples.

Les verbes *auxiliaires* sont *avoir* et *être*. On les appellent *auxiliaires* parce qu'ils servent à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés.

Le verbe *être* et le verbe *avoir* ne sont auxiliaires que lorsqu'ils sont joints à un participe passé d'un autre verbe, pour en former les temps composés; hors de là, *avoir* est, de même que *chanter* et *rire*, un verbe adjectif; et *être* est un verbe substantif, c'est-à-dire, un verbe qui signifie l'affirmation sans aucun attribut, un verbe qui marque l'état de la personne dont on parle, et les qualités qu'on lui attribue, comme dans ces phrases : *Alexandre* était *un grand conquérant*. *Nous* serons *heureux dans le ciel*.

Les verbes *avoir* et *être* servant à former les temps composés des autres verbes, nous les placerons avant les quatre conjugaisons principales.

De la conjugaison du verbe auxiliaire

AVOIR.*

Indicatif présent.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont.

Prétérit indéfini.

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu
Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu.

Imparfait.

J'avais
Tu avais
Il *ou* elle avait
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avaient.

Plus-que-parfait.

J'avais eu
Tu avais eu
Il *ou* elle avait eu
Nous avions eu
Vous aviez eu
Ils *ou* elles avaient eu.

Prétérit défini.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent.

Prétérit antérieur.

Quand *ou* lorsque
J'eus eu
Tu eus eu
Il *ou* elle eut eu
Nous eûmes eu
Vous eûtes eu
Ils *ou* elles eurent eu.

Futur absolu.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront.

Futur passé.

Quand
J'aurai eu
Tu auras eu
Il *ou* elle aura eu
Nous aurons eu
Vous aurez eu
Ils *ou* elles auront eu.

Conditionnel.

Présent.

J'aurais
Tu aurais
Il *ou* elle aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auraient.

Passé.

J'aurais *ou* j'eusse eu
Tu aurais *ou* tu eusses eu
Il *ou* elle aurait, *ou* il *ou* elle eût eu
Nous aurions *ou* nous eussions eu
Vous auriez *ou* vous eussiez eu
Ils *ou* elles auraient, *ou* ils *ou* elles eussent eu.

L'auxiliaire *avoir* sert à se conjuguer lui-même dans ses temps composés.

Impératif.

Présent* ou *Futur.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Aie, Ayons, Ayez.

Subjonctif.

Présent* ou *futur.

Il faut, il faudra

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

Prétérit.

Il a fallu, il aura fallu

Que j'aie eu
Que tu aies eu
Qu'il *ou* qu'elle ait eu
Que nous ayons eu
Que vous ayez eu
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

Imparfait.

Il fallait, il faudrait

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

Plus-que-parfait.

Il aurait *ou* il eut fallu

Que j'eusse eu
Que tu eusses eu
Qu'il *ou* qu'elle eût eu
Que nous eussions eu
Que vous eussiez eu
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

Infinitif présent.

Avoir.

Prétérit.

Avoir eu.

Participle présent.

Ayant.

Participe passé.

Eu, eue, ayant eu.

Futur.

Devant avoir.

De la conjugaison du verbe auxiliaire

ÊTRE.

Indicatif.

Présent.

Je suis
Tu es
Il *ou* elle est
Nous sommes
Vous êtes
Ils *ou* elles sont.

Prétérit indéfini.

J'ai été
Tu as été
Il *ou* elle a été
Nous avons été
Vous avez été
Ils *ou* elles ont été.

[illegible]

[illegible] aie été
[illegible] tu aies été
Qu'il ou qu'elle a[illegible]
[illegible] nous ayons [illegible]
[illegible] vous ayez ét[illegible]
[illegible] ou qu'elles [illegible]

Imparfait

Il fallait, il faudrait

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût
Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

Plus-que-parfait.

Il aurait, *ou* il eut fallu

Que j'eusse été
Que tu eusses été
Qu'il *ou* qu'elle eût été
Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

Infinitif.

Présent.

Être.

Participe présent.

Étant.

Prétérit.

Avoir été.

Participe passé.

Été, ayant été.

Futur.

Devant être.

DE LA CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS.

Le verbe *actif* exprime une action faite par le sujet et qui a, ou ui peut avoir un régime direct.

Première conjugaison en ER

CHANTER.

Indicatif.

Présent absolu.

'e temps marque une chose qui est ou qui se fait dans le moment de la parole.

Présentement,

Je chante
Tu chantes
Il *ou* elle chante
Nous chantons
Vous chantez
Ils *ou* elles chantent.

Prétérit indéfini.

Ce temps marque une chose faite dans un temps entièrement passé que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.

Cette semaine,

J'ai chanté
Tu as chanté
Il *ou* elle a chanté
Nous avons chanté
Vous avez chanté
Ils *ou* elles ont chanté.

Imparfait.

J'étais
Tu étais
Il *ou* elle était
Nous étions
Vous étiez
Ils *ou* elles étaient.

Plus-que-parfait.

J'avais été
Tu avais été
Il *ou* elle avait été
Nous avions été
Vous aviez été
Ils *ou* elles avaient été.

Prétérit défini.

Je fus
Tu fus
Il *ou* elle fut
Nous fûmes
Vous fûtes
Ils *ou* elles furent.

Prétérit antérieur.

Quand *ou* lorsque
J'eus été
Tu eus été
Il *ou* elle eut été
Nous eûmes été
Vous eûtes été
Ils *ou* elles eurent été.

Futur absolu.

Je serai
Tu seras
Il *ou* elle sera
Nous serons
Vous serez
Ils *ou* elles seront.

Futur antérieur.

Quand *ou* lorsque
J'aurai été
Tu auras été
Il *ou* elle aura été
Nous aurons été
Vous aurez été
Ils *ou* elles auront été.

Conditionnel.

Présent.

Je serais
Tu serais
Il *ou* elle serait
Nous serions
Vous seriez
Ils *ou* elles seraient.

Passé.

J'aurais *ou* j'eusse été
Tu aurais *ou* tu eusses été
Il aurait *ou* il eût été
Nous aurions *ou* nous eussions été
Vous auriez *ou* vous eussiez été
Ils auraient *ou* ils eussent été.

Impératif.

Présent ou *Futur.*

Point de première personne du singulier, ni de troisième pour les deux nombres.

Sois, Soyons, Soyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Il faut, il faudra

Que je sois
Que tu sois
Qu'il *ou* qu'elle soit
Que nous soyons
Que vous soyez
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

Prétérit.

Il a fallu, il aura fallu

Que j'aie été
Que tu aies été
Qu'il *ou* qu'elle ait été
Que nous ayons été
Que vous ayez été
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

Imparfait

Il fallait, il faudrait

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût
Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

Plus-que-parfait.

Il aurait, *ou* il eut fallu

Que j'eusse été
Que tu eusses été
Qu'il *ou* qu'elle eût été
Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

Infinitif.

Présent.

Être.

Prétérit.

Avoir été.

Participe présent.

Étant.

Participe passé.

Été, ayant été.

Futur.

Devant être.

DE LA CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS.

Le verbe *actif* exprime une action faite par le sujet et qui a, ou qui peut avoir un régime direct.

Première conjugaison en ER

CHANTER.

Indicatif.

Présent absolu.

Ce temps marque une chose qui est ou qui se fait dans le moment de la parole.

Présentement,

Je chante
Tu chantes
Il *ou* elle chante
Nous chantons
Vous chantez
Ils *ou* elles chantent.

Prétérit indéfini.

Ce temps marque une chose faite dans un temps entièrement passé que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.

Cette semaine,

J'ai chanté
Tu as chanté
Il *ou* elle a chanté
Nous avons chanté
Vous avez chanté
Ils *ou* elles ont chanté.

Imparfait.

Ce temps marque une chose faite dans un temps passé, mais comme présente à l'égard d'une autre chose faite dans un temps également passé.

Quand vous êtes entré,

Je chantais
Tu chantais
Il *ou* elle chantait
Nous chantions
Vous chantiez
Ils *ou* elles chantaient.

Plus-que-parfait.

Ce temps marque qu'une chose était déjà faite, quand une autre également passée s'est faite.

Quand vous entrâtes,

J'avais chanté
Tu avais chanté
Il *ou* elle avait chanté
Nous avions chanté
Vous aviez chanté
Ils *ou* elles avaient chanté.

Prétérit défini.

Ce temps marque une chose faite dans un temps déterminé et entièrement écoulé.

La semaine passée,

Je chantai
Tu chantas
Il *ou* elle chanta
Nous chantâmes
Vous chantâtes
Ils *ou* elles chantèrent.

Prétérit antérieur.

Ce temps marque une chose passée avant une autre, dans un temps dont il ne reste plus rien.

Je sortis dès que, quand *ou* lorsque,

J'eus chanté
Tu eus chanté
Il *ou* elle eut chanté
Nous eûmes chanté
Vous eûtes chanté
Ils *ou* elles eurent chanté.*

Futur absolu.

Ce temps marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore.

Demain,

Je chanterai
Tu chanteras
Il *ou* elle chantera
Nous chanterons
Vous chanterez
Ils *ou* elles chanteront.

Futur antérieur.

Ce temps marque qu'une chose sera faite lorsqu'une autre qui n'est pas encore aura lieu.

J'écrirai quand,

J'aurai chanté
Tu auras chanté
Il *ou* elle aura chanté
Nous aurons chanté
Vous aurez chanté
Ils *ou* elles auront chanté.

Conditionnel.

Présent.

Ce temps marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant une condition.

Si je pouvais,

Je chanterais
Tu chanterais
Il *ou* elle chanterait
Nous chanterions
Vous chanteriez
Ils *ou* elles chanteraient.

Passé.

Ce temps marque qu'une chose aurait été faite dans un temps, si la condition dont elle dépendait avait eu lieu.

Si vous aviez voulu,

J'aurais chanté
Tu aurais chanté
Il *ou* elle aurait chanté
Nous aurions chanté
Vous auriez chanté
Ils *ou* elles auraient chanté.

* Prétérit antérieur sur-composé. *Ce temps exprime une chose passée avant une autre, dans un temps dont il reste encore quelque partie à écouler.* Quand j'ai eu chanté, tu as eu chanté, il *ou* elle a eu chanté, nous avons eu chanté, vous avez eu chanté, ils *ou* elles ont eu chanté.

Impératif.

Présent ou *Futur.*

Ce temps marque l'action de prier, de commander, ou d'exhorter ; il indique tantôt un présent par rapport à l'action de commander, et tantôt un futur par rapport à la chose commandée.

Point de première personne du singulier, ni de troisième pour les deux nombres.

Chante, Chantons, Chantez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Ce temps marque le désir, le souhait, ou la volonté.

On désire, on désirera,
Que je chante
Que tu chantes
Qu'il *ou* qu'elle chante
Que nous chantions
Que vous chantiez
Qu'ils *ou* qu'elles chantent.

Prétérit.

On a désiré, on aura désiré,
Que j'aie chanté
Que tu aies chanté
Qu'il *ou* qu'elle ait chanté
Que nous ayons chanté
Que vous ayez chanté
Qu'ils *ou* qu'elles aient chanté.

Imparfait.

On désirait, on désira, on a désiré, on désirerait,

Que je chantasse
Que tu chantasses
Qu'il *ou* qu'elle chantât
Que nous chantassions
Que vous chantassiez
Qu'ils *ou* qu'elles chantassent.

Plus-que-parfait.

On avait, on aurait, on eût désiré,

Que j'eusse chanté
Que tu eusses chanté
Qu'il *ou* qu'elle eût chanté
Que nous eussions chanté
Que vous eussiez chanté
Qu'ils *ou* qu'elles eussent chanté.

Infinitif.

Présent.

Chanter.

Prétérit.

Avoir chanté.

Participe présent.

Chantant.

Participe passé.

Chanté, chantée, ayant chanté.

Futur.

Devant chanter.

Conjuguez de même *parler*, *donner*, *danser*, *frapper*, *demander*, *sauter* et tous les verbes réguliers dont l'infinitif est en *er*.

Outre les temps dont nous avons déjà parlé quelques grammairiens en distinguent encore plusieurs autres, savoir ;

Un *prétérit prochain*. Ce temps signifie que l'action a été faite il n'y a qu'un moment.

Je viens de chanter	Nous venons de chanter.
Tu viens de chanter.	Vous venez de chanter.
Il vient de chanter.	Ils viennent de chanter.

Un *futur prochain*, dont l'époque est très-prochaine.

Je vais chanter.	Nous allons chanter.
Tu vas chanter.	Vous allez chanter.
Il va chanter.	Ils vont chanter.

Un *futur sur-composé*. Ce temps exprime l'action comme postérieure au moment de la parole et immédiatement antérieure à une autre action.

Demain à midi

J'aurai eu chanté.	Nous aurons eu chanté.
Tu auras eu chanté.	Vous aurez eu chanté.
Il aura eu chanté.	Ils auront eu chanté.

Un *conditionnel passé antérieur*. C'est un passé antérieur à une époque qui est elle-même antérieure à l'époque actuelle.

Si l'on ne m'avait pas dérangé aujourd'hui

J'aurais eu chanté.	Nous aurions eu chanté.
Tu aurais eu chanté.	Vous auriez eu chanté.
Il aurait eu chanté.	Ils auraient eu chanté.

Eu placé entre le verbe *avoir* et le participe passé, exprime une antériorité immédiate ; mais il faut, autant que l'on peut, éviter de se servir de telles formes verbales, qui ne sont rien moins qu'élégantes.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

1° Dans les verbes terminés en *ger* on conserve l'*e* devant les voyelles *a* ou *o*, afin de conserver au *g* le son du *j* comme : *jugeant, jugeons, jugeais.*

2° Les verbes terminés à l'infinitif par *eler* ou *eter* comme *appeler, niveler, étinceler, jeter, cacheter,* ne doublent les consonnes *l* et *t* que devant un *e* muet ; *j'appelle, tu nivelles, j'appellerai, ils étincellent, je jette, elle cachette,* par conséquent on écrira avec un *l* ou avec un seul *t : nous appelons, vous appelez, il jeta, il cacheta, ils cachetèrent,* la voyelle qui suit *l, t,* n'étant pas un *e* muet.

Remarque.—Cette observation n'est pas applicable aux verbes *céler, révéler, empiéter, végéter, etc,* qui étant terminés par *éler, éter,*

et non par *eler*, *eter*, ne doublent jamais les consonnes *l*, *t* : *je cèle*, *tu révèles*, *il végète*, *que tu empiètes*, *etc*.

Les verbes *tenir*, *venir*, *prendre*, et leurs composés, *appartenir*, *convenir*, *entreprendre*, *etc*, suivent la même règle pour le redoublement de la lettre *n* : *que je tienne*, *que tu viennes*, *qu'ils conviennent*.

3° *Prier* et tous les verbes dont le participe présent est terminé en *iant*, comme *riant*, *liant*, *etc*, ayant leur partie radicale terminée par un *i*, comme *pri*, doivent nécessairement, à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, prendre deux *i* de suite, dont l'un appartient au radical, et l'autre à la terminaison : *nous priions*, *que nous priions*, *vous priiez*, *que vous priiez*.

4° Les verbes terminés au participe présent par *yant*, comme *payant*, *ployant*, *appuyant*, *etc*., prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif ; *nous payions*, *vous ployiez*, *que nous payions*, *que vous ployiez*.

REMARQUE.—Dans la conjugaison de ces verbes on remplace l'*y* par un *i* devant un *e* muet : *je ploie*, *tu essuies*, *j'appuierai*, *ils tutoient*.

5° Les verbes terminés à l'infinitif par *éer*, comme *créer*, *agréer*, prennent deux *e* de suite au présent de l'indicatif, au futur absolu, au conditionnel présent, à l'impératif, au présent du subjonctif et au participe passé masculin ; *je crée*, *tu crées*, *je créerai*, *je créerais*, *créé*, *etc*. Au participe passé féminin, ils en prennent trois : *une proposition agréée*.

6° Les verbes dont le participe présent est terminé en *uant*, comme *jouer*, *arguer*, *etc*, exigent, à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, un tréma sur l'*ï* placé après la lettre *u* : *nous jouïons*, *que vous jouïez*, *nous arguïons*, afin qu'on ne prononce pas *ui* comme dans *je suis*.

Seconde conjugaison en IR.

CHOISIR.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*
A quoi vous occupez-vous ?	Cette année
Je choisis	J'ai choisi
Tu choisis	Tu as choisi
Il *ou* elle choisit	Il *ou* elle a choisi
Nous choisissons	Nous avons choisi
Vous choisissez	Vous avez choisi
Ils *ou* elles choisissent.	Ils *ou* elles ont choisi.

[illegible]

Plus-que-parfait.

Quand vous partîtes

J'avais choisi
Tu avais choisi
Il ou elle avait choisi
Nous avions choisi
Vous aviez choisi
Ils ou elles avaient choisi.*

Prétérit antérieur.

Je ... quand, dès que, ou lorsq

J'eus choisi
Tu eus choisi
Il ou elle eut choisi
Nous eûmes choisi
Vous eûtes choisi
Ils ou elles eurent choisi.

Futur antérieur.

Je serai ... quand

J'aurai choisi
Tu auras choisi
Il ou elle aura choisi
Nous aurons choisi
Vous aurez choisi
Ils ou elles auront choisi.

Conditionnel.

Présent.

Si je voulais

Je choisirais
Tu choisirais
Il *ou* elle choisirait
Nous choisirions
Vous choisiriez
Ils *ou* elles choisiraient.

Passé.

S'il avait voulu

J'aurais *ou* j'eusse choisi
Tu aurais *ou* tu eusses choisi
Il *ou* elle aurait, il *ou* elle eût choisi
Nous aurions *ou* nous eussions cl
Vous auriez *ou* vous eussiez choisi
Ils *ou* elles auraient, ils *ou* elles eu
choisi.

Impératif.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nom

Choisis, Choisissons, Choisissez.

Subjonctif.

Présent ou *Futur.*

On veut, on voudra

Que je choisisse
Que tu choisisses
Qu'il *ou* qu'elle choisisse
Que nous choisissions
Que vous choisissiez
Qu'ils *ou* qu'elles choisissent.

Prétérit.

On a désiré, on aura désiré

Que j'aie choisi
Que tu aies choisi
Qu'il *ou* qu'elle ait choisi
Que nous ayons choisi
Que vous ayez choisi
Qu'ils *ou* qu'elles aient choisi.

* Prétérit antérieur sur-composé. Quand j'ai eu choisi, tu as eu choisi, elle a eu choisi, nous avons eu choisi, vous avez eu choisi, ils *ou* elle ou choisi

Imparfait.	*Plus-que-parfait.*
On désirait, on désira, on a désiré, on désirerait	On aurait désiré, on eût désiré
Que je choisisse	Que j'eusse choisi
Que tu choisisses	Que tu eusses choisi
Qu'il *ou* qu'elle choisît	Qu'il *ou* qu'elle eût choisi
Que nous choisissions	Que nous eussions choisi
Que vous choisissiez	Que vous eussiez choisi
Qu'ils *ou* qu'elles choisissent.	Qu'ils *ou* qu'elles eussent choisi.
Infinitif présent.	*Prétérit.*
Choisir.	Avoir choisi.
Participe présent.	*Participe passé.*
Choisissant.	Choisi, choisie, ayant choisi.

Futur.

Devant choisir.

Conjuguez de même *agir, punir, finir, ternir,* et tous les verbes réguliers dont l'infinitif est en *ir*.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

1° Le verbe *bénir* a deux participes passés : *bénit, bénite,* qui se dit seulement de la bénédiction de l'église, donnée par un évêque ou par un prêtre avec les cérémonies ordinaires ; on dit *un pain bénit, des drapeaux bénits, de l'eau bénite,* et *béni, bénie,* qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple béni de Dieu, famille bénie du ciel.*

Des armes qui ont été bénites par l'Eglise ne sont pas toujours bénies sur les champs de bataille.

2° *Haïr* prend un tréma sur l'*ï* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *je hais, tu hais, il hait,* et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais.*

Remarque.—Aux deux personnes plurielles du prétérit défini : *nous haïmes, vous haïtes,* et à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït.* Le tréma sur l'*ï* remplace l'accent circonflexe.

3° Le verbe *fleurir* est régulier dans le sens propre, c'est-à-dire quand il signifie, pousser des fleurs, être en fleur.

Mais employé au figuré, c'est-à-dire, en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc, il fait à l'imparfait de l'indicatif *florissait,* et *florissant* au participe présent.

Refleurir se conjugue comme *fleurir,* dans le sens figuré ; il fait à l'imparfait *reflorissait,* et au participe présent, *reflorissant.*

Troisième conjugaison en OIR.

RECEVOIR.

Indicatif.

Présent absolu.

Que faites-vous ?

Je reçois
Tu reçois
Il *ou* elle reçoit
Nous recevons
Vous recevez
Ils *ou* elles reçoivent.

Imparfait.

Quand vous êtes entré

Je recevais
Tu recevais
Il *ou* elle recevait
Nous recevions
Vous receviez
Ils *ou* elles recevaient.

Prétérit défini.

L'année passée

Je reçus
Tu reçus
Il *ou* elle reçut
Nous reçûmes
Vous reçûtes
Ils *ou* elles reçurent.

Futur absolu.

L'année prochaine

Je recevrai
Tu recevras
Il *ou* elle recevra
Nous recevrons
Vous recevrez
Ils *ou* elles recevront.

Prétérit indéfini.

Cette année

J'ai reçu
Tu as reçu
Il *ou* elle a reçu
Nous avons reçu
Vous avez reçu
Ils *ou* elles ont reçu.

Plus-que parfait.

Quand vous vîntes

J'avais reçu
Tu avais reçu
Il *ou* elle avait reçu
Nous avions reçu
Vous aviez reçu
Ils *ou* elles avaient reçu.

Prétérit antérieur.

Je partis quand, lorsque, ou dès que

J'eus reçu
Tu eus reçu
Il *ou* elle eut reçu
Nous eûmes reçu
Vous eûtes reçu
Ils *ou* elles eurent reçu.*

Futur antérieur.

Je partirai, quand

J'aurai reçu
Tu auras reçu
Il *ou* elle aura reçu
Nous aurons reçu
Vous aurez reçu
Ils *ou* elles auront reçu.

Conditionnel.

Présent.

Si elle le voulait

Je recevrais
Tu recevrais
Il *ou* elle recevrait
Nous recevrions
Vous recevriez
Ils *ou* elles recevraient.

Passé.

S'ils avaient voulu

J'aurais *ou* j'eusse reçu
Tu aurais *ou* tu eusses reçu
Il *ou* elle aurait *ou*, il *ou* elle eût reçu
Nous aurions *ou* nous eussions reçu
Vous auriez *ou* vous eussiez reçu
Ils *ou* elles auraient *ou*, ils *ou* elles eussent reçu.

* Prétérit antérieur sur-composé. Quand j'ai eu reçu, tu as eu reçu, il *ou* elle a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils *ou* elles ont eu reçu.

Impératif,

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Reçois, Recevons, Recevez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

On préfère, on préférera

Que je reçoive
Que tu reçoives
Qu'il *ou* qu'elle reçoive
Que nous recevions
Que vous receviez
Qu'ils *ou* qu'elles reçoivent.

Prétérit.

On a désiré, on aura désiré

Que j'aie reçu
Que tu aies reçu
Qu'il *ou* qu'elle ait reçu
Que nous ayons reçu
Que vous ayez reçu
Qu'ils *ou* qu'elles aient reçu.

Imparfait.

On désirait, on désira, on a désiré, ou désirerait

Que je reçusse
Que tu reçusses
Qu'il *ou* qu'elle reçût
Que nous reçussions
Que vous reçussiez
Qu'ils *ou* qu'elles reçussent.

Plus-que-parfait.

On aurait, on eût désiré

Que j'eusse reçu
Que tu eusses reçu
Qu'il *ou* qu'elle eût reçu
Que nous eussions reçu
Que vous eussiez reçu
Qu'ils *ou* qu'elles eussent reçu.

Infinitif présent.

Recevoir.

Prétérit.

Avoir reçu.

Participe présent.

Recevant.

Participe passé.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Futur.

Devant recevoir.

Conjuguez de même *devoir, concevoir, apercevoir,* et tous les verbes réguliers dont l'infinitif est en *oir.*

Quatrième conjugaison en RE.

VENDRE.

Indicatif.

Présent absolu.

Que faites-vous ?

Je vends
Tu vends
Il *ou* elle vend
Nous vendons
Vous vendez
Ils *ou* elles vendent.

Prétérit indéfini.

Aujourd'hui

J'ai vendu
Tu as vendu
Il *ou* elle a vendu
Nous avons vendu
Vous avez vendu
Ils *ou* elles ont vendu.

Imparfait.	*Plus-que-parfait.*
Quand vous êtes entré	Quand il vint
Je vendais	J'avais vendu
Tu vendais	Tu avais vendu
Il *ou* elle vendait	Il *ou* elle avait vendu
Nous vendions	Nous avions vendu
Vous vendiez	Vous aviez vendu
Ils *ou* elles vendaient.	Ils *ou* elles avaient vendu.
Prétérit.	*Prétérit antérieur.*
Hier	Je partis, lorsque, dèsque ou quand
Je vendis	J'eus vendu
Tu vendis	Tu eus vendu
Il *ou* elle vendit	Il *ou* elle eut vendu
Nous vendîmes	Nous eûmes vendu
Vous vendîtes	Vous eûtes vendu
Ils *ou* elles vendirent.	Ils *ou* elles eurent vendu.*
Futur absolu.	*Futur antérieur.*
Demain	J'irai, quand
Je vendrai	J'aurai vendu
Tu vendras	Tu auras vendu
Il *ou* elle vendra	Il *ou* elle aura vendu
Nous vendrons	Nous aurons vendu
Vous vendrez	Vous aurez vendu
Ils *ou* elles vendront.	Ils *ou* elles auront vendu.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Si je pouvais	Si vous aviez voulu
Je vendrais	J'aurais *ou* j'eusse vendu
Tu vendrais	Tu aurais *ou* tu eusses vendu
Il *ou* elle vendrait	Il *ou* elle aurait *ou*, il *ou* elle eût vendu
Nous vendrions	Nous aurions *ou* nous eussions vendu
Vous vendriez	Vous auriez *ou* vous eussiez vendu
Ils *ou* elles vendraient.	Ils *ou* elles auraient *ou*, ils *ou* elles eussent vendu.

Impératif.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres:

Vends, Vendons, Vendez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Prétérit.*
On désire, on désirera	On a désiré, on aura désiré
Que je vende	Que j'aie vendu
Que tu vendes	Que tu aies vendu
Qu'il *ou* qu'elle vende	Qu'il *ou* qu'elle ait vendu
Que nous vendions	Que nous ayons vendu
Que vous vendiez	Que vous ayez vendu
Qu'ils *ou* qu'elles vendent.	Qu'ils *ou* qu'elles aient vendu.

* Prétérit antérieur sur-composé. Quand j'ai eu vendu, tu as eu vendu, il *ou* elle a eu vendu, nous avons eu vendu, vous avez eu vendu, ils *ou* elles ont eu vendu.

Imparfait.

On désirait, on désire, on a désiré, on désirerait

Que je vendisse
Que tu vendisses
Qu'il *ou* qu'elle vendît
Que nous vendissions
Que vous vendissiez
Qu'ils *ou* qu'elles vendissent.

Plus-que-parfait.

On aurait, on eût désiré

Que j'eusse vendu
Que tu eusses vendu
Qu'il *ou* qu'elle eût vendu
Que nous eussions vendu
Que vous eussiez vendu
Qu'ils *ou* qu'elles eussent vendu.

Infinitif présent.

Vendre.

Prétérit.

Avoir vendu.

Participe présent.

Vendant.

Participe passé.

Vendu, vendue, ayant vendu.

Futur.

Devant vendre.

Conjuguez de même *attendre, entendre, rendre, suspendre, répondre, tondre,* et tous les verbes réguliers dont l'infinitif est en *re*.

Tordre a trois participes passés, *tordu, tors* ou *tort :* ce verbe se conjugue dans ses temps composés, avec le participe *tordu*.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

Les temps des verbes se divisent comme nous l'avons dit page 25 en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

Il y a cinq temps primitifs :

Le présent de l'indicatif.
Le prétérit défini.
Le présent de l'infinitif.
Le participe présent.
Le participe passé.

On appelle ces temps *primitifs,* parce qu'ils servent à former les autres.

De la première personne du singulier et de la première et de la seconde personne du pluriel du *présent de l'indicatif* on forme *l'impératif,* en supprimant seulement les personnes personnels *je, nous, vous.*

Présent de l'indicatif.	*Impératif.*
Je donne.	Donne.
Nous donnons.	Donnons.
Vous donnez.	Donnez.

Du *prétérit défini* on forme *l'imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison.

Prétérit défini.	*Imparfait du Subjonctif.*
Je donnai.	Que je donnasse.

Et en ajoutant seulement *se* au même prétérit pour les trois autres conjugaisons.

Prétérit défini.	*Imparfait du Subjonctif.*
Je finis.	Que je finisse.
Je reçus.	Que je reçusse.
Je rendis.	Que je rendisse.

Du *présent de l'infinitif* on forme *le futur absolu*, en ajoutant *ai* pour les verbes de la première conjugaison. Exemple :

Infinitif présent.	*Futur absolu.*
Chanter.	Je chanterai.
Demander.	Je demanderai.
Prier.	Je prierai.
Jouer.	Je jouerai.
Oublier.	J'oublierai.

Le futur absolu des verbes de la seconde conjugaison se forme aussi en ajoutant *ai* à l'infinitif.

Infinitif présent.	*Futur absolu.*
Agir.	J'agirai.
Emplir.	J'emplirai.
Finir.	Je finirai.
Punir.	Je punirai.

Pour former le futur des verbes de la troisième conjugaison on retranche *oir* de l'infinitif, pour y substituer *rai*.

Infinitif présent.	*Futur absolu.*
Recevoir.	Je recevrai.
Apercevoir.	J'apercevrai.
Devoir.	Je devrai.
Concevoir.	Je concevrai.

Enfin le futur des verbes de la quatrième conjugaison se forme en changeant l'*e* final de l'infinitif en *rai*.

Infinitif présent.	*Futur absolu.*
Rendre.	Je rendrai.
Défendre.	Je défendrai.
Tordre.	Je tordrai.
Perdre.	Je perdrai.

Du *présent de l'infinitif* on forme aussi *le conditionnel présent*, et les règles données pour la formation du futur absolu lui sont applicables ; seulement la finale au lieu d'être *ai*, *rai*, est *ais*, *rais*.

Du *participe présent*, on forme deux temps :

1o. L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant la finale *ant* en *ais*.

Participe présent.	*Imparfait de l'indicatif.*
Chantant.	Je chantais.
Agissant.	J'agissais.
Recevant.	Je recevais.
Perdant.	Je perdais.

2o. Et le *présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *e*.

Participe présent.	*Subjonctif présent.*
Aimant.	Que j'aime.
Choisissant.	Que je choisisse.
Rendant.	Que je rende.

Il faut excepter de cette règle les verbes de la troisième conjugaison en *evoir*, qui changent *evant* en *oive*.

Recevant.	Que je reçoive.
Devant.	Que je doive.

Du participe passé on forme tous les temps composés, en joignant à ce participe les différents temps des auxiliaires *avoir* ou *être*.

DE LA CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Le verbe *passif* est celui dont le sujet reçoit ou souffre l'action marquée par le verbe.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs : elle se fait, dans tous ses temps, avec l'auxiliaire *être* et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer.

ÊTRE ESTIMÉ.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*
Je suis estimé *ou* estimée.	J'ai été estimé *ou* estimée.
Tu es estimé *ou* estimée.	Tu as été estimé *ou* estimée.
Il est estimé *ou* estimée.	Il a été *ou* elle a été éstimée.
Nous sommes estimés *ou* estimées.	Nous avons été estimés *ou* estimées.
Vous êtes estimés *ou* estimées.	Vous avez été estimés *ou* estimées.
Ils sont estimés *ou* elles sont estimées.	Ils ont été estimés *ou* elles ont été estimées.

Imparfait.

J'étais estimé *ou* estimée.
Tu étais estimé *ou* estimée.
Il était estimé *ou* elle était estimée.

Nous étions estimés *ou* estimées
Vous étiez estimés *ou* estimées
Ils étaient estimés *ou* elles étaient estimées.

Plusque-parfait.

J'avais été estimé *ou* estimée.
Tu avais été estimé *ou* estimée.
Il avait été estimé *ou* elle avait été estimée.

Nous avions été estimés *ou* estimées.
Vous aviez été estimés *ou* estimées.
Ils avaient été estimés *ou* elles avaient été estimées.

Prétérit défini.

Je fus estimé *ou* estimée.
Tu fus estimé *ou* estimée.
Il fut estimé *ou* elle fut estimée.
Nous fûmes estimés *ou* estimées.
Vous fûtes estimés *ou* estimées.
Ils furent estimés *ou* elles furent estimées.

Prétérit antérieur.

J'eus été estimé *ou* estimée.
Tu eus été estimé *ou* estimée.
Il eut été estimé *ou* elle eut été estimée.
Nous eûmes été estimés *ou* estimées.
Vous eûtes été estimés *ou* estimées.
Ils eurent été estimés *ou* elles eurent été estimées.

Futur absolu.

Je serai estimé *ou* estimée.
Tu seras estimé *ou* estimée.
Il sera estimé *ou* elle sera estimée.
Nous serons estimés *ou* estimées.
Vous serez estimés *ou* estimées.
Ils seront estimés *ou* elles seront estimées.

Futur antérieur.

J'aurai été estimé *ou* estimée.
Tu auras été estimé *ou* estimée.
Il aura été estimé *ou* elle aura été estimée.
Nous aurons été estimés *ou* estimées.
Vous aurez été estimés *ou* estimées.
Ils auront été estimés *ou* elles auront été estimées.

Conditionnel.

Présent.

Je serais estimé *ou* estimée.
Tu serais estimé *ou* estimée.
Il serait estimé *ou* elle serait estimée.

Nous serions estimés *ou* estimées.
Vous seriez estimés *ou* estimées.
Ils seraient estimés *ou* elles seraient estimées.

Passé.

J'aurais été estimé *ou* estimée.
Tu aurais été estimé *ou* estimée.
Il aurait été estimé *ou* elle aurait été es-estimée.

Nous aurions été estimés *ou* estimées.
Vous auriez été estimés *ou* estimées.
Ils auraient été estimés *ou* elles auraient été estimées.

On dit aussi :

J'eusse été estimé *ou* estimée, tu eusses été estimé *ou* estimée, il eût été estimé *ou* elle eût été estimée, nous eussions été estimés *ou* estimées, vous eussiez été estimés *ou* estimées, ils eussent été estimés *ou* elles eussent été estimées.

Impératif.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Sois estimé *ou* estimée. Soyons estimés *ou* estimées. Soyez estimés *ou* estimées.

Subjonctif.

Présent ou Futur.

Que je soie estimé *ou* estimée.
Que tu sois estimé *ou* estimée.
Qu'il soit estimé *ou* qu'elle soit estimée.

Que nous soyons estimés *ou* estimées.
Que vous soyez estimés *ou* estimées.
Qu'ils soient estimés *ou* qu'elles soient estimées.

Prétérit.

Que j'aie été estimé *ou* estimée.
Que tu aies été estimé *ou* estimée.
Qu'il ait été estimé *ou* qu'elle ait été estimée.
Que nous ayons été estimés *ou* estimées.
Que vous ayez été estimés *ou* estimées.
Qu'ils aient été estimés *ou* qu'elles aient été estimées.

Imparfait.

Que je fusse estimé *ou* estimée.
Que tu fusses estimé *ou* estimée.
Qu'il fût estimé *ou* qu'elle fût estimée.

Que nous fussions estimés *ou* estimées.

Que vous fussiez estimés *ou* estimées.
Qu'ils fussent estimés *ou* qu'elles fussent estimées.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse été estimé *ou* estimée.
Que tu eusses été estimé *ou* estimée.
Qu'il eût été estimé *ou* qu'elle eût été estimée.
Que nous eussions été estimés *ou* estimées.
Que vous eussiez été estimés *ou* estimées.
Qu'ils eussent été estimés *ou* qu'elles eussent été estimées.

Infinitif.

Présent.

Être estimé *ou* estimée.

Prétérit.

Avoir été estimé *ou* estimée.

Participe présent.

Étant estimé *ou* estimée.

Participe passé.

Ayant été estimé *ou* estimée.

Futur.

Devant être estimé *ou* estimée.

Conjuguez de même les verbes passifs *être loué*, *être aimé*, *être satisfait*, *être aperçu*, etc.

DE LA CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Le verbe *neutre* marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet ; mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct.

Il y a à peu près six cents verbes neutres dans notre langue ; environ cinq cents se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme *marcher*, *dormir*, etc. Les verbes *chanter*, *choisir*, *recevoir*, *vendre*, peuvent servir de modèles pour la conjugaison de ces verbes neutres ; il faut observer seulement que le participe passé de ces verbes est toujours invariable.

Verbe neutre qui prend l'auxiliaire être.

Indicatif.

Présent absolu.

Je tombe
Tu tombes
Il *ou* elle tombe
Nous tombons
Vous tombez
Ils *ou* elles tombent.

Prétérit indéfini.

Je suis tombé *ou* tombée
Tu es tombé *ou* tombée
Il est tombé *ou* elle est tombée
Nous sommes tombés *ou* tombées
Vous êtes tombés *ou* tombées
Ils sont tombés *ou* elles sont tombées.

Imparfait.

Je tombais
Tu tombais
Il *ou* elle tombait
Nous tombions
Vous tombiez
Ils *ou* elles tombaient.

Plus-que-parfait.

J'étais tombé *ou* tombée
Tu étais tombé *ou* tombée
Il était tombé *ou* elle était tombée
Nous étions tombés *ou* tombées
Vous étiez tombés *ou* tombées
Ils étaient tombés *ou* elles étaient tombées.

Prétérit défini.

Je tombai
Tu tombas
Il *ou* elle tomba
Nous tombâmes
Vous tombâtes
Ils *ou* elles tombèrent.

Prétérit antérieur.

Je fus tombé *ou* tombée
Tu fus tombé *ou* tombée
Il fut tombé *ou* elle fut tombée
Nous fûmes tombés *ou* tombées
Vous fûtes tombés *ou* tombées
Ils furent tombés *ou* elles furent tombées.

Futur.

Je tomberai
Tu tomberas
Il *ou* elle tombera
Nous tomberons
Vous tomberez
Ils *ou* elles tomberont.

Futur passé.

Je serai tombé *ou* tombée
Tu seras tombé *ou* tombée
Il sera tombé *ou* elle sera tombée
Nous serons tombés *ou* tombées
Vous serez tombés *ou* tombées
Ils seront tombés *ou* elles seront tombées.

Conditionnel.

Présent.

Je tomberais
Tu tomberais
Il *ou* elle tomberait
Nous tomberions
Vous tomberiez
Ils *ou* elles tomberaient.

Passé.

Je serais *ou* je fusse tombé *ou* tombée
Tu serais *ou* tu fusses tombé *ou* tombée
Il serait *ou* il fut tombé, *ou* elle serait *ou* elle fut tombée
Nous serions *ou* nous fussions tombés *ou* tombées
Vous seriez *ou* vous fussiez tombés *ou* tombées
Ils seraient *ou* ils fussent tombés *ou* elles seraient *ou* elles fussent tombées.

Impératif.

Présent ou *futur.*

Tombe, Tombons, Tombez.

Subjonctif.

Présent ou futur.

Que je tombe
Que tu tombes
Qu'il *ou* qu'elle tombe
Que nous tombions
Que vous tombiez
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

Prétérit.

Que je sois tombé *ou* tombée
Que tu sois tombé *ou* tombée
Qu'il soit tombé *ou* qu'elle soit tombée
Que nous soyons tombés *ou* tombées
Que vous soyez tombés *ou* tombées
Qu'ils soient tombés *ou* qu'elles soient tombées.

Imparfait.

Que je tombasse
Que tu tombasses
Qu'il *ou* qu'elle tombât
Que nous tombassions
Que vous tombassiez
Qu'ils *ou* qu'elles tombassent.

Plus-que-parfait.

Que je fusse tombé *ou* tombée
Que tu fusses tombé *ou* tombée
Qu'il fût tombé *ou* qu'elle fût tombée
Que nous fussions tombés *ou* tombées
Que vous fussiez tombés *ou* tombées
Qu'ils fussent tombés *ou* qu'elles fussent tombées.

Indicatif.

Présent.

Tomber.

Prétérit.

Être tombé *ou* tombée.

Participe présent.

Tombant.

Participe passé.

Tombé, tombée, étant tombé *ou* tombée.

Futur.

Devant tomber.

Conjuguez de même les verbes *aller*, *arriver*, *rester*, *monter*, *descendre*, *sortir*, *venir*, *revenir*, *devenir*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Le verbe *pronominal* est un verbe qui se conjugue toujours avec deux pronoms de la même personne.

Ces verbes, non plus que les verbes neutres, n'ont pas de conjugaison qui leur soit particulière.

Dans leurs temps composés ils prennent l'auxiliaire *être*.

SE PROMENER.

Indicatif.

Présent absolu.

Je me promène
Tu te promènes
Il *ou* elle se promène
Nous nous promenons
Vous vous promenez
Ils *ou* elles se promènent.

Prétérit indéfini.

Je me suis promené *ou* promenée
Tu t'es promené *ou* promenée
Il s'est promené *ou* elle s'est promenée
Nous nous sommes promenés *ou* promenées
Vous vous êtes promenés *ou* promenées
Ils se sont promenés *ou* elles se sont promenées.

Imparfait.

Je me promenais
Tu te promenais
Il *ou* elle se promenait

Nous nous promenions

Vous vous promeniez

Ils *ou* elles se promenaient

Plus-que-parfait.

Je m'étais promené *ou* promenée
Tu t'étais promené *ou* promenée
Il s'était promené *ou* elle s'était promenée
Nous nous étions promenés *ou* promenées
Vous vous étiez promenés *ou* promenées
Ils s'étaient promenés *ou* elles s'étaient promenées.

Prétérit défini.

Je me promenai
Tu te promenas
Il *ou* elle se promena

Nous nous promenâmes

Vous vous promenâtes

Ils *ou* elles se promenèrent.

Prétérit antérieur.

Je me fus promené *ou* promenée
Tu te fus promené *ou* promenée
Il se fut promené *ou* elle se fut promenée
Nous nous fûmes promenés *ou* promenées
Vous vous fûtes promenés *ou* promenées
Ils se furent promenés *ou* elles se furent promenées.

Futur absolu.

Je me promènerai
Tu te promèneras
Il *ou* elle se promènera

Nous nous promènerons

Vous vous promènerez

Ils *ou* elles se promèneront.

Futur antérieur.

Je me serai promené *ou* promenée
Tu te seras promené *ou* promenée
Il se sera promené *ou* elle se sera promenée
Nous nous serons promenés *ou* promenées
Vous vous serez promenés *ou* promenées
Ils se seront promenés *ou* elles se seront promenées.

Conditionnel.

Présent.

Je me promènerais
Tu te promènerais
Il *ou* elle se promènerait

Nous nous promènerions

Vous vous promèneriez

Ils *ou* elles se promèneraient.

Passé.

Je me serais promené *ou* promenée
Tu te serais promené *ou* promenée
Il se serait promené *ou* elle se serait promenée
Nous nous serions promenés *ou* promenées
Vous vous seriez promenés *ou* promenées
Ils se seraient promenés *ou* elles se seraient promenées.

On dit aussi :

Je me fusse promené *ou* promenée, tu te fusses promené *ou* promenée, il se fût promené *ou* elle se fût promenée, nous nous fussions promenés *ou* promenées, vous vous fussiez promenés *ou* promenées, ils se fussent promenés *ou* elles se fussent promenées.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Promène-toi, Promenons-nous, Promenez-vous.

Subjonctif.

Présent ou futur.

Que je me promène
Que tu te promènes
Qu'il *ou* qu'elle se promène

Que nous nous promenions

Que vous vous promeniez

Qu'ils *ou* qu'elles se promènent.

Prétérit.

Que je me sois promené *ou* promenée
Que tu te sois promené *ou* promenée
Qu'il se soit promené *ou* qu'elle se soit promenée
Que nous nous soyons promenés *ou* promenées
Que vous vous soyez promenés *ou* promenées
Qu'ils se soient promenés *ou* qu'elles se soient promenées.

Imparfait.

Que je me promenasse
Que tu te promenasses
Qu'il *ou* qu'elle se promenât

Que nous nous promenassions

Que vous vous promenassiez

Qu'ils *ou* qu'elles se promenassent.

Plus-que-parfait.

Que je me fusse promené *ou* promenée
Que tu te fusses promené *ou* promenée
Qu'il se fût promené *ou* qu'elle se fût promenée
Que nous nous fussions promenés *ou* promenées
Que vous vous fussiez promenés *ou* promenées
Qu'ils se fussent promenés *ou* qu'elles se fussent promenées.

Infinitif.

Présent.

Se promener.

Prétérit.

S'être promené *ou* promenée.

Participe présent.

Se promenant.

Participe passé.

Promené, promenée, s'étant promené *ou* promenée.

Futur.

Devant se promener.

Conjuguez de même *s'estimer, se lever, se baigner, se plaindre, se repentir, se blesser, se résoudre,* etc.

DE LA CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Le verbe *impersonnel* est celui que l'on n'emploie dans tous ses temps qu'à la troisième personne du singulier.

Les verbes impersonnels se conjuguent selon les inflexions qu'exigent la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

NEIGER.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Il neige.	Il a neigé.	Il neigeait.	Il avait neigé.
Prétérit défini.	*Prétérit antérieur.*	*Futur absolu.*	*Futur antérieur.*
Il neigea.	Il eut neigé.	Il neigera.	Il aura neigé.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Il neigerait.	Il aurait neigé *ou* il eût neigé.

(Point d'impératif.)

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Prétérit.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Qu'il neige.	Qu'il ait neigé.	Qu'il neigeât.	Qu'il eût neigé.

Infinitif.

Présent.	*Participe passé.*
Neiger.	Neigé.

Les autres temps de l'infinitif ne sont pas en usage.

IL ARRIVE.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Il arrive.	Il est arrivé.	Il arrivait.	Il était arrivé.
Prétérit défini.	*Prétérit antérieur.*	*Futur absolu.*	*Futur antérieur.*
Il arriva.	Il fut arrivé.	Il arrivera.	Il sera arrivé.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Il arriverait.	Il serait arrivé.

(Point d'impératif.)

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Prétérit.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Qu'il arrive.	Qu'il soit arrivé.	Qu'il arrivât.	Qu'il fût arrivé.

Infinitif.

Présent.	*Passé.*
Arriver.	Étant arrivé.

Y AVOIR.

Indicatif.

Présent.	*Prétérit indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Il y a.	Il y a eu.	Il y avait.	Il y avait eu.
Prétérit défini.	*Prétérit antérieur.*	*Futur.*	*Futur antérieur.*
Il y eut.	Il y eut eu.	Il y aura.	Il y aura eu.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Il y aurait.	Il y aurait eu.

Subjonctif.

Présent.	*Prétérit.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Qu'il y ait.	Qu'il y ait eu.	Qu'il y eût.	Qu'il y eût eu.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Passé.*
Y avoir.	Y avoir eu.	Y ayant.	Y ayant eu.

Les verbes impersonnels se réduisent à peu près à ceux-ci :

Agir, *il s'agit de*
Aller, *il y va de*
Arriver, *il arrive souvent*
Y avoir, *il y a*
Bruiner, *il bruine*
Convenir, *il convient que*
Éclairer, *il éclaire*
Ennuyer, *il m'ennuie de*
S'ensuivre, *il s'ensuit que*
Être, *il est juste*
Faire, *il fait beau*
Falloir, *il faut que*
Geler, *il gèle*
Grêler, *il grêle*
Importer, *il importe à*
Neiger, *il neige*
Paraître, *il paraît que*
Pouvoir, *il se peut* ou *il se peut faire que*
Plaire, *il vous plaît de*
Pleuvoir, *il pleut*
Sembler, *il semble que*
Suffire, *il suffit que*
Tenir, *il ne tient que*
Tonner, *il tonne*
Valoir, *il vaut mieux*

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en GER.

JUGER.

Indicatif.

Présent absolu.

Je juge
Tu juges
Il juge
Nous jugeons
Vous jugez
Ils jugent.

Prét. indéfini. J'ai jugé, etc.

Imparfait.

Je jugeais
Tu jugeais
Il jugeait
Nous jugions
Vous jugiez
Ils jugeaient.

Plus-que-parf. J'avais jugé.

Prétérit défini.

Je jugeai
Tu jugeas
Il jugea
Nous jugeâmes
Vous jugeâtes
Ils jugèrent.

Prét. ant. J'eus jugé.

Futur absolu.

Je jugerai
Tu jugeras
Il jugera
Nous jugerons
Vous jugerez
Ils jugeront.

Futur ant. J'aurai jugé.

Conditionnel.

Présent.

Je jugerais
Tu jugerais
Il jugerait
Nous jugerions
Vous jugeriez
Ils jugeraient

Passé. J'aurais jugé.

Impératif.

Juge, Jugeons, Jugez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je juge
Que tu juges
Qu'il juge
Que nous jugions
Que vous jugiez
Qu'ils jugent.

Prétérit. Que j'aie jugé.

Imparfait.

Que je jugeasse
Que tu jugeasses
Qu'il jugeât
Que nous jugeassions
Que vous jugeassiez
Qu'ils jugeassent.

Plus-que-parf. Que j'eusse jugé, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Juger.	Avoir jugé.	Jugeant.	Jugé *ou* jugée.

Futur.

Devant juger.

Conjuguez de même *arranger, bouger, corriger, diriger, engager, manger, songer, venger*, et tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *ger*.

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en ELER.

APPELER.

Indicatif.

Présent absolu.

J'appelle
Tu appelles
Il *ou* elle appelle
Nous appelons
Vous appelez
Ils *ou* elles appellent.

Prét. indéfini. J'ai appelé.

Imparfait.

J'appelais
Tu appelais
Il appelait
Nous appelions
Vous appeliez
Ils appelaient.

Plus-que-parf. J'avais appelé.

Prétérit défini.

J'appelai
Tu appelas
Il appela
Nous appelâmes
Vous appelâtes
Ils appelèrent.

Prét. ant. J'eus appelé.

Futur absolu.

J'appellerai
Tu appelleras
Il appellera
Nous appellerons
Vous appellerez
Ils appelleront.

Futur ant. J'aurai appelé.

Conditionnel.

Présent.

J'appellerais
Tu appellerais
Il appellerait
Nous appellerions
Vous appelleriez
Ils appelleraient.

Passé. J'aurais *ou* j'eusse appelé, etc.

Impératif.

Appelle, Appelons, Appelez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que j'appelle
Que tu appelles
Qu'il appelle
Que nous appelions
Que vous appeliez
Qu'ils appellent.

Prétérit. Que j'aie appelé, etc.

Imparfait.

Que j'appelasse
Que tu appelasses
Qu'il appelât
Que nous appelassions
Que vous appelassiez
Qu'ils appelassent.

Plus-que-parf. Que j'eusse appelé, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Appeler.	Avoir appelé.	Appelant.	Appelé *ou* appelée.

Futur.

Devant appeler.

Conjuguez de même les verbes *amonceler, atteler, chanceler, dételer, rappeler,* et tous ceux dont l'infinitif est terminé en *eler*.

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en ETER.

CACHETER.

Indicatif.

Présent absolu.

Je cachette
Tu cachettes
Il *ou* elle cachette
Nous cachetons
Vous cachetez
Ils *ou* elles cachettent.

Prét. indéfini. J'ai cacheté.

Imparfait.

Je cachetais
Tu cachetais
Il cachetait
Nous cachetions
Vous cachetiez
Ils cachetaient.

Plus-que parf. J'avais cacheté, etc.

Prétérit défini.

Je cachetai
Tu cachetas
Il cacheta
Nous cachetâmes
Vous cachetâtes
Ils cachetèrent.

Prét. ant. J'eus cacheté.

Futur absolu.

Je cachetterai
Tu cachetteras
Il cachettera
Nous cachetterons
Vous cachetterez
Ils cachetteront.

Futur ant. J'aurai cacheté, etc.

Conditionnel.

Présent.

Je cachetterais
Tu cachetterais
Il cachetterait
Nous cachetterions
Vous cachetteriez
Ils cachetteraient.

Passé. J'aurais *ou* j'eusse cacheté, etc.

Impératif.

Cachette, Cachetons, Cachetez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*		*Imparfait.*	
Que je cachette Que tu cachettes Qu'il cachette Que nous cachetions Que vous cachetiez Qu'ils cachettent.	*Prétérit.* Que j'aie cacheté, etc.	Que je cachetasse Que tu cachetasses Qu'il cachetât Que nous cachetassions Que vous cachetassiez Qu'ils cachetassent.	*Plus-que-parf.* Que j'eusse cacheté, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Cacheter.	Avoir cacheté.	Cachetant.	Cacheté *ou* cachetée.

Futur

Devant cacheter.

Conjuguez de même *acheter, becqueter, décacheter, empaqueter, épousseter, étiqueter, fureter, feuilleter, jeter, souffleter,* et tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *eter.*

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en IER.

ÉTUDIER.

Indicatif.

Présent absolu.		*Imparfait.*	
J'étudie Tu étudies Il *ou* elle étudie Nous étudions Vous étudiez Ils *ou* elles étudient.	*Prét. indéfini.* J'ai étudié.	J'étudiais Tu étudiais Il étudiait Nous étudiions Vous étudiiez Ils étudiaient	*Plus-que-parf.* J'avais étudié.

Prétérit défini.		*Futur absolu.*	
J'étudiai Tu étudias Il étudia Nous étudiâmes Vous étudiâtes Ils étudièrent.	*Prét. ant.* J'eus étudié.	J'étudierai Tu étudieras Il étudiera Nous étudierons Vous étudierez Ils étudieront.	*Futur ant.* J'aurai étudié.

Conditionnel.

Présent.	
J'étudierais Tu étudierais Il étudierait Nous étudierions Vous étudieriez Ils étudieraient.	*Passé.* J'aurais *ou* j'eusse étudié, etc.

Impératif.

Étudie, Étudions, Étudiez.

Subjonctif.

Présent ou futur.

Que j'étudie
Que tu étudies
Qu'il étudie
Que nous étudiions
Que vous étudiiez
Qu'ils étudient.

Prétérit. Que j'aie étudié, etc.

Imparfait.

Que j'étudiasse
Que tu étudiasses
Qu'il étudiât
Que nous étudiassions
Que vous étudiassiez
Qu'ils étudiassent.

Plus-que-parf. Que j'eusse étudié, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Étudier.	Avoir étudié.	Étudiant.	Étudié *ou* étudiée.

Futur.

Devant étudier.

Conjuguez de même les verbes *prier*, *crier*, *relier*, *nier*, *plier*, *oublier*, et tous ceux dont l'infinitif est terminé en *ier*.

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en YER.

PAYER.

Indicatif.

Présent absolu.

Je paie
Tu paies
Il *ou* elle paie
Nous payons
Vous payez
Ils *ou* elles payent.

Prét. indéfini. J'ai payé, etc.

Imparfait.

Je payais
Tu payais
Il payait
Nous payions
Vous payiez
Ils payaient.

Plus-que-parf. J'avais payé.

Prétérit défini.

Je payai
Tu payas
Il paya
Nous payâmes
Vous payâtes
Ils payèrent,

Prét. ant. J'eus payé.

Futur absolu.

Je paierai
Tu paieras
Il paiera
Nous paierons
Vous paierez
Ils paieront.

Plus-que-parf. J'aurais payé.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Je paierais Tu paierais Il paierait Nous paierions Vous paieriez Ils paieraient.	J'aurais *ou* j'eusse payé.

Impératif.

Paie, Payons, Payez.

Subjonctif.

Présent ou futur.	*Prétérit.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parf.*
Que je paie Que tu paies Qu'il paie Que nous payons Que vous payiez Qu'ils paient.	Que j'aie payé.	Que je payasse Que tu payasses Qu'il payât Que nous payassions Que vous payassiez Qu'ils payassent.	Que j'eusse payé, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Payer.	Avoir payé.	Payant.	Payé *ou* payée.

Futur.

Devant payer.

Ainsi se conjuguent *employer, déployer, bégayer cotoyer, aboyer, appuyer,* et tous les verbes dont le participe présent est en *yant.*

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en ÉER.

AGRÉER.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prét. indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parf.*
J'agrée Tu agrées Il *ou* elle agrée Nous agréons Vous agréez Ils *ou* elles agréent.	J'ai agréé, etc.	J'agréais Tu agréais Il agréait Nous agréions Vous agréiez Ils agréaient.	J'avais agréé.

Prétérit défini.		*Futur absolu.*	
J'agréai Tu agréas Il agréa Nous agréâmes Vous agréâtes Ils *ou* elles agréèrent.	*Prét. ant.* J'eus agréé.	J'agréerais Tu agréeras Il *ou* elle agréera Nous agréerons Vous agréerez Ils *ou* elles agréeront.	*Futur ant.* J'aurai agréé.

Conditionnel.

Présent.	
J'agréerais Tu agréerais Il *ou* elle agréerait Nous agréerions Vous agréeriez Ils *ou* elles agréeraient.	*Passé.* J'aurais *ou* j'eusse agréé.

Impératif.

Agrée, Agréons, Agréez.

Subjonctif.

Présent.		*Imparfait.*	
Que j'agrée Que tu agrées Qu'il *ou* qu'elle agrée Que nous agréions Que vous agréiez Qu'ils *ou* qu'elles agréent.	*Prétérit.* Que j'aie agréé.	Que j'agréasse Que tu agréasses Qu'il agréât Que nous agréassions Que vous agréassiez Qu'ils agréassent.	*Plus-que-parf.* Que j'eusse agréé, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Agréer.	Avoir agréé.	Agréant.	Agréé *ou* agréée.

Futur.

Devant agréer.

Ainsi se conjuguent *créer*, *recréer*, *suppléer*, *désagréer*, etc.

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en UER.

NOUER.

Indicatif.

Présent absolu.		*Imparfait.*	
Je noue Tu noues Il *ou* elle noue Nous nouons Vous nouez Ils *ou* elles nouent.	*Prétérit indéf.* J'ai noué, etc.	Je nouais Tu nouais Il nouait Nous nouïons Vous nouïez Ils nouaient.	*Plus-que-parf.* J'avais noué.

Prétérit défini.		*Futur absolu.*	
Je nouai Tu nouas Il noua Nous nouâmes Vous nouâtes Ils nouèrent.	*Prét. ant.* J'eus noué.	Je nouerai Tu noueras Il nouera Nous nouerons Vous nouerez Ils noueront.	*Futur ant.* J'aurai noué.

Conditionnel.

Présent.	
Je nouerais Tu nouerais Il nouerait Nous nouerions Vous noueriez Ils noueraient.	*Passé.* J'aurais *ou* j'eusse noué.

Impératif.

Noue, Nouons, Nouez.

Subjonctif.

Présent ou futur.		*Imparfait.*	
Que je noue Que tu noues Qu'il noue Que nous nouïons Que vous nouïez Qu'ils nouent.	*Prétérit.* Que j'aie noué, etc.	Que je nouasse Que tu nouasses Qu'il nouât Que nous nouassions Que vous nouassiez Qu'ils nouassent.	*Plus-que-parf.* Que j'eusse noué, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Nouer.	Avoir noué.	Nouant.	Noué *ou* nouée.

Futur.

Devant nouer.

Conjuguez de même *avouer*, *clouer*, *jouer*, *dénouer*, *distribuer*, *échouer*, *trouver*, *secouer*, *arguer*, etc.

Remarque.—On écrira *j'arguë* avec un tréma su l'*ë*, puisque l'on prononce *j'arguë* comme le mot *ciguë* où l'*e* final ne se prononçant pas, s'orthographie ainsi.

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Ai-je ?	Ai-je eu ?	Avais-je ?	Avais-je eu ?
As-tu ?	As-tu eu ?	Avais-tu ?	Avais-tu eu ?
A-t-il ?	A-t-il eu ?	Avait-il ?	Avait-il eu ?
Avons-nous ?	Avons-nous eu ?	Avions-nous ?	Avions-nous eu ?
Avez-vous ?	Avez-vous eu ?	Aviez-vous ?	Aviez-vous eu ?
Ont-ils ?	Ont-ils eu ?	Avaient-ils ?	Avaient-ils eu ?

Prétérit défini.		*Futur.*	*Futur antérieur.*
Eus-je ?	*Le prétérit antérieur ne s'emploie pas interrogativement.*	Aurai-je ?	Aurai-je eu ?
Eus-tu ?		Auras-tu ?	Auras-tu eu ?
Eut-il ?		Aura-t-il ?	Aura-t-il eu ?
Eûmes-nous ?		Aurons-nous ?	Aurons-nous eu ?
Eûtes-vous ?		Aurez-vous ?	Aurez-vous eu ?
Eurent-ils ?		Auront-ils ?	Auront-ils eu ?

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Aurais-je ?	Aurais-je eu ?
Aurais-tu ?	Aurais-tu eu ?
Aurait-il ?	Aurait-il eu ?
Aurions-nous ?	Aurions-nous eu ?
Auriez-vous ?	Auriez-vous eu ?
Auraient-ils ?	Auraient-ils eu ?

On dit aussi :

Eussé-je eu ? Eusses-tu eu ? Eût-il eu ? Eussions-nous eu ? Eussiez-vous eu ? Eussent-ils eu ?

*L'*impératif, *les temps du* subjonctif *et ceux de l'*infinitif, *ne s'emploient pas interrogativement.*

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Suis-je ?	Ai-je été ?	Étais-je ?	Avais-je été ?
Es-tu ?	As-tu été ?	Étais-tu ?	Avais-tu été ?
Est-il ?	A-t-il été ?	Était-il ?	Avait-il été ?
Sommes-nous ?	Avons-nous été ?	Étions-nous ?	Avions-nous été ?
Êtes-vous ?	Avez-vous été ?	Étiez-vous ?	Aviez-vous été ?
Sont-ils ?	Ont-ils été ?	Étaient-ils ?	Avaient-ils été ?

Prétérit défini.		*Futur.*	*Futur antérieur.*
Fus-je ?	*Point de prétérit antérieur.*	Serai-je ?	Aurai-je été ?
Fus-tu ?		Seras-tu ?	Auras-tu été ?
Fut-il ?		Sera-t-il ?	Aura-t-il été ?
Fûmes nous ?		Serons-nous ?	Aurons-nous été ?
Fûtes-vous ?		Serez-vous ?	Aurez-vous été ?
Furent-ils ?		Seront-ils ?	Auront-ils été ?

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Serais-je ?	Aurais-je été ?
Serais-tu ?	Aurais-tu été ?
Serait-il ?	Aurait-il été ?
Serions-nous ?	Aurions-nous été ?
Seriez-vous ?	Auriez-vous été ?
Seraient-ils ?	Auraient-ils été ?

On dit aussi :

Eussé-je été ? Eusses-tu été ? Eût-il été ? Eussions-nous été ? Eussiez-vous été ? Eussent-ils été ?

Indicatif.

Présent.	*Prétérit indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Chanté-je ? etc.	Ai-je chanté ? etc.	Chantais-je ? etc.	Avais-je chanté ?
Prétérit défini.		*Futur.*	*Futur antérieur.*
Chantai-je ? etc.	*Point de prét. ant.*	Chanterai-je ? etc.	Aurai-je chanté ?

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Chanterais-je ? etc.	Aurais-je chanté ? etc.

On dit aussi :

Eussé-je chanté ? etc.

On met un trait d'union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *chantons-nous ?* et entre l'auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé : *avons-nous chanté ?*

Quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il, elle, on,* est précédé de la lettre euphonique *t** qu'on met entre deux traits d'union : *chanta-t-il ? chante-t-elle ? a-t-on chanté ?*

Les verbes qui n'ont qu'une syllabe à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, quelle qu'en soit la conjugaison, ne s'emploient pas interrogativement à cette personne. On ne dit pas *prends-je ? sers-je ? mens-je ? vends-je ? ris-je ? lis-je ?* On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit, *est-ce que je prends ? est-ce que je sers ? est-ce que je mens ? etc.* Cependant l'usage autorise *fais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? ai-je ? suis-je ? vais-je ?*

Verbes conjugués négativement.

Indicatif.

Présent.	*Prétérit indéfini.*
Je n'ai pas Tu n'as pas Il n'a pas Nous n'avons pas Vous n'avez pas Ils n'ont pas.	Je n'ai pas eu Tu n'as pas eu Il n'a pas eu Nous n'avons pas eu Vous n'avez pas eu Ils n'ont pas eu.
Imparfait.	*Plus-que-parfait.*
Je n'avais pas, etc.	Je n'avais pas eu, etc.
Prétérit défini.	*Prétérit antérieur.*
Je n'eus pas, etc.	Je n'eus pas eu, etc.
Futur.	*Futur antérieur.*
Je n'aurai pas, etc.	Je n'aurai pas eu, etc.

* On appelle lettre *euphonique* une lettre qu'on n'emploie que pour la douceur de la prononciation ; tel est le *t* dans *chanta-t-il* et l'*e* dans *il mangea.*

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Je n'aurais pas, etc.	Je n'aurais pas eu, etc.

Impératif.

N'aie pas, N'ayons pas, N'ayez pas.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Prétérit*
Que je n'aie pas, etc.	Que je n'aie pas eu, etc.
Imparfait.	*Plus-que-parfait.*
Que je n'eusse pas, etc.	Que je n'eusse pas eu, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*
Ne pas avoir.	Ne pas avoir eu, *ou* n'avoir pas eu.
Participe présent.	*Passé.*
N'ayant pas.	N'ayant pas eu.

Futur.

Ne devant pas avoir.

Indicatif.

Présent.	*Prétérit indéfini.*
Je ne suis pas, etc.	Je n'ai pas été, etc.
Imparfait.	*Plus-que-parfait.*
Je n'étais pas, etc.	Je n'avais pas été, etc.
Prétérit défini.	*Prétérit antérieur.*
Je ne fus pas, etc.	Je n'eus pas été, etc.
Futur absolu.	*Futur antérieur.*
Je ne serai pas, etc.	Je n'aurai pas été, etc.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Je ne serais pas, etc.	Je n'aurais pas été, etc.

Impératif,

Ne sois pas, Ne soyons pas, Ne soyez pas

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Prétérit.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parf.*
Que je cachette	Que j'aie cacheté, etc.	Que je cachetasse	Que j'eusse cacheté, etc.
Que tu cachettes		Que tu cachetasses	
Qu'il cachette		Qu'il cachetât	
Que nous cachetions		Que nous cachetassions	
Que vous cachetiez		Que vous cachetassiez	
Qu'ils cachettent.		Qu'ils cachetassent.	

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Cacheter.	Avoir cacheté.	Cachetant.	Cacheté *ou* cachetée.

Futur

Devant cacheter.

Conjuguez de même *acheter*, *becqueter*, *décacheter*, *empaqueter*, *épousseter*, *étiqueter*, *fureter*, *feuilleter*, *jeter*, *souffleter*, et tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *eter*.

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en IER.

ÉTUDIER.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prét. indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parf.*
J'étudie	J'ai étudié.	J'étudiais	J'avais étudié.
Tu étudies		Tu étudiais	
Il *ou* elle étudie		Il étudiait	
Nous étudions		Nous étudiions	
Vous étudiez		Vous étudiiez	
Ils *ou* elles étudient.		Ils étudiaient	

Prétérit défini.	*Prét. ant.*	*Futur absolu.*	*Futur ant.*
J'étudiai	J'eus étudié.	J'étudierai	J'aurai étudié
Tu étudias		Tu étudieras	
Il étudia		Il étudiera	
Nous étudiâmes		Nous étudierons	
Vous étudiâtes		Vous étudierez	
Ils étudièrent.		Ils étudieront.	

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
J'étudierais	J'aurais *ou* j'eusse étudié, etc.
Tu étudierais	
Il étudierait	
Nous étudierions	
Vous étudieriez	
Ils étudieraient.	

Impératif.

Étudie, Étudions, Étudiez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*		*Imparfait.*	
Que j'étudie Que tu étudies Qu'il étudie Que nous étudiions Que vous étudiiez Qu'ils étudient.	*Prétérit.* Que j'aie étudié, etc.	Que j'étudiasse Que tu étudiasses Qu'il étudiât Que nous étudiassions Que vous étudiassiez Qu'ils étudiassent.	*Plus-que-parf.* Que j'eusse étudié, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Étudier.	Avoir étudié.	Étudiant.	Étudié *ou* étudiée.

Futur.

Devant étudier.

Conjuguez de même les verbes *prier*, *crier*, *relier*, *nier*, *plier*, *oublier*, et tous ceux dont l'infinitif est terminé en *ier*.

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en YER.

PAYER.

Indicatif.

Présent absolu.		*Imparfait.*	
Je paie Tu paies Il *ou* elle paie Nous payons Vous payez Ils *ou* elles payent.	*Prét. indéfini.* J'ai payé, etc.	Je payais Tu payais Il payait Nous payions Vous payiez Ils payaient.	*Plus-que-parf.* J'avais payé.

Prétérit défini.		*Futur absolu.*	
Je payai Tu payas Il paya Nous payâmes Vous payâtes Ils payèrent,	*Prét. ant.* J'eus payé.	Je paierai Tu paieras Il paiera Nous paierons Vous paierez Ils paieront.	*Plus-que-parf.* J'aurais payé.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Me fâcherais-je ?	Me serais-je fâché ?
Te fâcherais-tu ?	Te serais-tu fâché ?
Se fâcherait-il ?	Se serait-il fâché ?
Nous fâcherions-nous ?	Nous serions-nous fâchés ?
Vous fâcheriez-vous ?	Vous seriez-vous fâchés ?
Se fâcheraient-ils ?	Se seraient-ils fâchés ?
	ou
	Me fussé-je fâché, etc.

CONJUGAISON D'UN VERBE PRONOMINAL AVEC NÉGATION.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*
Je ne me repose pas	Je ne me suis pas reposé *ou* reposée
Tu ne te reposes pas	Tu ne t'es pas reposé
Il ne se repose pas	Il ne s'est pas reposé
Nous ne nous reposons pas	Nous ne nous sommes pas reposés
Vous ne vous reposez pas	Vous ne vous êtes pas reposés
Ils ne se reposent pas.	Ils ne se sont pas reposés.
Imparfait.	*Plus-que-parfait.*
Je ne me reposais pas	Je ne m'étais pas reposé
Tu ne te reposais pas	Tu ne t'étais pas reposé
Il ne se reposait pas	Il ne s'était pas reposé
Nous ne nous reposions pas	Nous ne nous étions pas reposés
Vous ne vous reposiez pas	Vous ne vous étiez pas reposés
Ils ne se reposaient pas.	Il ne s'étaient pas reposés.
Prétérit défini.	*Prétérit antérieur.*
Je ne me reposai pas	Je ne me fus pas reposé
Tu ne te reposas pas	Tu ne te fus pas reposé
Il ne se reposa pas	Il ne se fut pas reposé
Nous ne nous reposâmes pas	Nous ne nous fûmes pas reposés
Vous ne vous reposâtes pas	Vous ne vous fûtes pas reposés
Ils ne se reposèrent pas.	Il ne se furent pas reposés.
Futur absolu.	*Futur antérieur.*
Je ne me reposerai pas	Je ne me serai pas reposé
Tu ne te reposeras pas	Tu ne te seras pas reposé
Il ne se reposera pas	Il ne se sera pas reposé
Nous ne nous reposerons pas	Nous ne nous serons pas reposés
Vous ne vous reposerez pas	Vous ne vous serez pas reposés
Ils ne se reposeront pas.	Ils ne se seront pas reposés.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
Je ne me reposerais pas	Je ne me serais pas reposé
Tu ne te reposerais pas	Tu ne te serais pas reposé
Il ne se reposerait pas	Il ne se serait pas reposé
Nous ne nous reposerions pas	Nous ne nous serions pas reposés
Vous ne vous reposeriez pas	Vous ne vous seriez pas reposés
Ils ne se reposeraient pas.	Ils ne se seraient pas reposés,
	ou
	Je ne me fusse pas reposé, etc.

Impératif.

Ne te repose pas, Ne nous reposons pas, Ne vous reposez pas.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je ne me repose pas
Que tu ne te reposes pas
Qu'il ne se repose pas
Que nous ne nous reposions pas
Que vous ne vous reposiez pas
Qu'ils ne se reposent pas.

Prétérit.

Que je ne me sois pas reposé
Que tu ne te sois pas reposé
Qu'il ne se soit pas reposé
Que nous ne nous soyons pas reposés
Que vous ne vous soyez pas reposés
Qu'ils ne se soient pas reposés.

Imparfait.

Que je ne me reposasse pas
Que tu ne te reposasses pas
Qu'il ne se reposât pas
Que nous ne nous reposassions pas
Que vous ne vous reposassiez pas
Qu'ils ne se reposassent pas.

Plus-que-parfait.

Que je ne me fusse pas reposé
Que tu ne te fusses pas reposé
Qu'il ne se fût pas reposé
Que nous ne nous fussions pas reposés
Que vous ne vous fussiez pas reposés
Qu'ils ne se fussent pas reposés.

Infinitif.

Présent.

Ne se pas reposer *ou* ne pas se reposer.

Prétérit.

Ne s'être pas reposé *ou* ne pas s'être reposé *ou* ne se pas être reposé.

Participe présent.

Ne se reposant pas.

Passé.

Ne s'étant pas reposé.

Futur.

Ne devant pas se reposer.

CONJUGAISON D'UN VERBE PRONOMINAL AVEC INTERROGATION ET NÉGATION.

Indicatif.

Présent absolu.

Ne m'imaginé-je pas ?
Ne t'imagines-tu pas ?
Ne s'imagine-t-il pas ?
Ne nous imaginons-nous pas ?
Ne vous imaginez vous pas ?
Ne s'imaginent-ils pas ?

Prétérit indéfini.

Ne me suis-je pas imaginé?
Ne t'es-tu pas imaginé ?
Ne s'est-il pas imaginé ?
Ne nous sommes-nous pas imaginé ?
Ne vous êtes-vous pas imaginé ?
Ne se sont-ils pas imaginé ?

Imparfait.

Ne m'imaginais-je pas ?
Ne t'imaginais-tu pas ?
Ne s'imaginait-il pas ?
Ne nous imaginions-nous pas ?
Ne vous imaginiez-vous pas ?
Ne s'imaginaient-ils pas ?

Plus-que-parfait.

Ne m'étais-je pas imaginé ?
Ne t'étais-tu pas imaginé ?
Ne s'était-il pas imaginé ?
Ne nous étions-nous pas imaginé ?
Ne vous étiez-vous pas imaginé ?
Ne s'étaient-ils pas imaginé ?

Prétérit défini.		*Futur absolu.*	
Je nouai Tu nouas Il noua Nous nouâmes Vous nouâtes Ils nouèrent.	*Prét. ant.* J'eus noué.	Je nouerai Tu noueras Il nouera Nous nouerons Vous nouerez Ils noueront.	*Futur ant.* J'aurai noué.

Conditionnel.

Présent.

Je nouerais Tu nouerais Il nouerait Nous nouerions Vous noueriez Ils noueraient.	*Passé.* J'aurais *ou* j'eusse noué.

Impératif.

Noue, Nouons, Nouez.

Subjonctif.

Présent ou futur.		*Imparfait.*	
Que je noue Que tu noues Qu'il noue Que nous nouïons Que vous nouïez Qu'ils nouent.	*Prétérit.* Que j'aie noué, etc.	Que je nouasse Que tu nouasses Qu'il nouât Que nous nouassions Que vous nouassiez Qu'ils nouassent.	*Plus-que-parf.* Que j'eusse noué, etc.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Nouer.	Avoir noué.	Nouant.	Noué *ou* nouée.

Futur.

Devant nouer.

Conjuguez de même *avouer, clouer, jouer, dénouer, distribuer, échouer, trouver, secouer, arguer,* etc.

Remarque.—On écrira *j'arguë* avec un tréma su l'*ë*, puisque l'on prononce *j'arguë* comme le mot *ciguë* où l'*e* final ne se prononçant pas, s'orthographie ainsi.

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

Indicatif.

Présent absolu.	*Prétérit indéfini.*	*Imparfait.*	*Plus-que-parfait.*
Ai-je ?	Ai-je eu ?	Avais-je ?	Avais-je eu ?
As-tu ?	As-tu eu ?	Avais-tu ?	Avais-tu eu ?
A-t-il ?	A-t-il eu ?	Avait-il ?	Avait-il eu ?
Avons-nous ?	Avons-nous eu ?	Avions-nous ?	Avions-nous eu ?
Avez-vous ?	Avez-vous eu ?	Aviez-vous ?	Aviez-vous eu ?
Ont-ils ?	Ont-ils eu ?	Avaient-ils ?	Avaient-ils eu ?

Conditionnel présent.

Y aurait-il ?	Il n'y aurait pas.	N'y aurait-il pas ?

Conditionnel passé.

Y aurait-il eu ?	Il n'y aurait pas eu.	N'y aurait-il pas eu ?

Subjonctif.

Présent ou *Futur.*
Qu'il n'y ait pas.

Imparfait.
Qu'il n'y eût pas.

Prétérit.
Qu'il n'y ait pas eu.

Plus-que-parfait.
Qu'il n'y eût pas eu.

Infinitif.

Présent.
Ne pas y avoir.

Prétérit.
Ne pas y avoir eu.

Participe présent.
N'y ayant pas.

Passé.
N'y ayant pas eu.

Futur.
Ne devant pas y avoir.

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

Cette conjugaison, qui comprend la très-grande majorité des verbes, n'a, à proprement parler en verbes irréguliers, que les verbes *aller*, *envoyer*, *renvoyer ;* et en verbes défectifs, elle n'a que *importer*, *neiger*, *résulter* et *tisser*.

Conjugaison du verbe neutre

ALLER.

Indicatif.

Présent absolu.

Je vais
Tu vas
Il *ou* elle va
Nous allons
Vous allez
Ils *ou* elles vont.

Prétérit indéfini.

Je suis allé *ou* allée
Tu es allé *ou* allée
Il est allé *ou* elle est allée
Nous sommes allés *ou* allées
Vous êtes allés *ou* allées
Ils sont allés *ou* elles sont allées.

Imparfait.

J'allais
Tu allais
Il *ou* elle allait
Nous allions
Vous alliez
Ils *ou* elles allaient.

Plus-que-parfait.

J'étais allé *ou* allée
Tu étais allé *ou* allée
Il était allé *ou* elle était allée
Nous étions allés *ou* allées
Vous étiez allés *ou* allées
Ils étaient allés *ou* elles étaient allées

Prétérit défini.

J'allai
Tu allas
Il *ou* elle alla
Nous allâmes
Vous allâtes
Ils *ou* elles allèrent.

Prétérit antérieur.

Je fus allé *ou* allée
Tu fus allé *ou* allée
Il fut allé *ou* elle fut allée
Nous fûmes allés *ou* allées
Vous fûtes allés *ou* allées
Ils furent allés *ou* elles furent allées.

Futur absolu.

J'irai
Tu iras
Il *ou* elle ira
Nous irons
Vous irez
Ils *ou* elles iront.

Futur antérieur.

Je serai allé *ou* allée
Tu seras allé *ou* allée
Il sera allé *ou* elle sera allée
Nous serons allés *ou* allées
Vous serez allés *ou* allées
Ils seront allés *ou* elles seront allées.

Conditionnel.

Présent.

J'irais
Tu irais
Il *ou* elle irait
Nous irions
Vous iriez
Ils *ou* elles iraient.

Passé.

Je serais *ou* je fusse allé *ou* allée
Tu serais *ou* tu fusses allé *ou* allée
Il serait *ou* il fût allé *ou* elle serait *ou* elle fut allée
Nous serions *ou* nous fussions allés *ou* allées
Vous seriez *ou* vous fussiez allés *ou* allées
Ils seraient *ou* ils fussent allés *ou* elles seraient *ou* elles fussent allées.

Impératif.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Va, Allons, Allez.

Subjonctif.

Présent ou Futur.

Que j'aille
Que tu ailles
Qu'il *ou* qu'elle aille
Que nous allions
Que vous alliez
Qu'ils *ou* qu'elles aillent.

Prétérit.

Que je sois allé *ou* allée
Que tu sois allé *ou* allée
Qu'il soit allé *ou* qu'elle soit allée
Que nous soyons allés *ou* allées
Que vous soyez allés *ou* allées
Qu'ils soient allés *ou* qu'elles soient allées.

Imparfait.

Que j'allasse
Que tu allasses
Qu'il *ou* qu'elle allât
Que nous allassions
Que vous allassiez
Qu'ils *ou* qu'elles allassent.

Plus-que-parfait.

Que je fusse allé *ou* allée
Que tu fusses allé *ou* allée
Qu'il fût allé *ou* qu'elle fût allée
Que nous fussions allés *ou* allées
Que vous fussiez allés *ou* allées
Qu'ils fussent allés *ou* qu'elles fussent allées.

Indicatif.

Présent absolu.

J'envoie
Tu envoies
Il ou elle envoie.
Nous envoyons
Vous envoyez
Ils *ou* elles envoient.

Imparfait.

J'envoyais
Tu envoyais
Il *ou* elle envoyait
Nous envoyions
Vous envoyiez
Ils *ou* elles envoyaient.

Prétérit indéfini.

J'envoyai
Tu envoyas
Il *ou* elle envoya
Nous envoyâmes
Vous envoyâtes
Ils *ou* elles envoyèrent.

Futur absolu.

J'enverrai
Tu enverras
Il *ou* elle enverra
Nous enverrons
Vous enverrez
Ils *ou* elles enverront.

Conditionnel présent.

J'enverrais
Tu enverrais
Il *ou* elle enverrait
Nous enverrions
Vous enverriez
Ils *ou* elles enverraient.

Impératif.

Envoie, Envoyons, Envoyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que j'envoie
Que tu envoies
Qu'il *ou* qu'elle envoie
Que nous envoyions
Que vous envoyiez
Qu'ils *ou* qu'elles envoient.

Imparfait.

Que j'envoyasse
Que tu envoyasses
Qu'il *ou* qu'elle envoyât
Que nous envoyassions
Que vous envoyassiez
Qu'ils *ou* qu'elles envoyassent.

Infinitif.

Présent.

Envoyer.

Prétérit.

Avoir envoyé.

Participe présent.

Envoyant.

Participe passé.

Envoyé *ou* envoyée.

Futur.

Devant envoyer.

Conjuguez de même le verbe actif *renvoyer.*

IMPORTER *(verbe impersonnel et défectif).*

[In]d. prés. absolu.	*Imparfait.*	*Prét. défini.*	*Futur absolu.*
[I]l importe.	Il importait.	Il importa.	Il importera.

Cond. prés.	*Subj. prés.*	*Imparfait.*	*Inf. prés.*
Il importerait.	Qu'il importe.	Qu'il importât.	Importer.

Conjuguez de même RÉSULTER *verbe impersonnel et défectif.*

Pour la conjugaison du verbe *neiger*, voyez page 52.

TISSER *(verbe actif et défectif).*

Ce verbe se conjugue sur *chanter*. Il n'a pour participe que *tissu*, emprunté du verbe *tistre* qui a la même signification ; mais qui n'est usité aujourd'hui que chez les tisserands et autres artisans du même genre.

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA SECONDE CONJUGAISON.

ACQUÉRIR *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

J'acquiers
Tu acquiers
Il *ou* elle acquiert.
Nous acquérons
Vous acquérez
Ils *ou* elles acquièrent.

Imparfait.

J'acquérais
Tu acquérais
Il *ou* elle acquérait
Nous acquérions
Vous acquériez
Ils *ou* elles acquéraient.

Prétérit défini.

J'acquis
Tu acquis
Il *ou* elle acquit
Nous acquîmes
Vous acquîtes
Ils *ou* elles acquirent.

Impératif.

Acquiers, Acquérons, Acquérez.

Futur absolu.

J'acquerrai
Tu acquerras
Il *ou* elle acquerra
Nous acquerrons
Vous acquerrez
Ils *ou* elles acquerront.

Conditionnel présent.

J'acquerrais
Tu acquerrais
Il *ou* elle acquerrait
Nous acquerrions
Vous acquerriez
Ils *ou* elles acquerraient.

Subj. prés. ou *futur.*

Que j'acquière
Que tu acquières
Qu'il *ou* qu'elle acquière
Que nous acquérions
Que vous acquériez
Qu'ils *ou* qu'elles acquièrent.

Imparfait.

Que j'acquisse
Que tu acquisses
Qu'il *ou* qu'elle acquît
Que nous acquissions
Que vous acquissiez
Qu'ils *ou* qu'elles acquissent.

Infinitif.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Acquérir.	Avoir acquis.	Acquérant.	Acquis, acquise.

Futur.

Devant acquérir.

Ce verbe prend *avoir* dans ses temps composés.

Conquérir, *reconquérir*, *requérir* et *s'enquérir*, se conjuguent sur *acquérir*.

Conquérir, verbe actif, n'est guère usité qu'à *l'infinitif*, au *prétérit défini*, à *l'imparfait du subjonctif*, aux *temps composés* et au *participe passé*. Ce verbe prend *avoir*.

Reconquérir s'emploie le plus souvent au participe passé.

S'enquérir s'emploie peu hors de l'infinitif et des temps composés.

ASSAILLIR *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

J'assaille
Tu assailles
Il assaille
Nous assaillons
Vous assaillez
Ils assaillent.

Imparfait.

J'assaillais
Tu assaillais
Il assaillait
Nous assaillions
Vous assailliez
Ils assaillaient.

Prétérit défini.

J'assaillis
Tu assaillis
Il assaillit
Nous assaillîmes
Vous assaillîtes
Ils assaillirent.

Futur.

J'assaillirai
Tu assailliras
Il assaillira
Nous assaillirons
Vous assaillirez
Ils assailliront.

Conditionnel présent.

J'assaillirais
Tu assaillirais
Il assaillirait
Nous assaillirions
Vous assailliriez
Ils assailliraient.

Impératif.

Assaille, Assaillons, Assaillez.

Subjonctif.

Présent ou *Futur.*	*Imparfait.*
Que j'assaille	Que j'assaillisse
Que tu assailles	Que tu assaillisses
Qu'il assaille	Qu'il assaillît
Que nous assaillions	Que nous assaillissions
Que vous assailliez	Que vous assaillissiez
Qu'ils assaillent.	Qu'ils assaillissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Assaillir.	Assaillant.	Assailli, assaillie.

Futur.

Devant assaillir.

Les temps composés de ce verbe se forment avec *avoir*.

Tressaillir, (*verbe neutre*) se conjugue comme *assaillir* et prend l'auxiliaire *avoir*.

BOUILLIR (*verbe neutre*):

Indicatif.

Présent.

Je bous	Nous bouillons
Tu bous	Vous bouillez
Il bout	Ils bouillent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je bouillais	Je bouillis
Tu bouillais	Tu bouillis
Il bouillait	Il bouillit
Nous bouillions	Nous bouillîmes
Vous bouilliez	Vous bouillîtes
Ils bouillaient.	Ils bouillirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je bouillirai	Je bouillirais
Tu bouilliras	Tu bouillirais
Il bouillira	Il bouillirait
Nous bouillirons	Nous bouillirions
Vous bouillirez	Vous bouilliriez
Ils bouilliront.	Ils bouilliraient.

Impératif.

Bous,	Bouillons,	Bouillez.

Subjonctif.

Présent ou futur.	*Imparfait.*
Que je bouille	Que je bouillisse
Que tu bouilles	Que tu bouillisses
Qu'il bouille	Qu'il bouillît
Que nous bouillions	Que nous bouillissions
Que vous bouilliez	Que vous bouillissiez
Qu'ils bouillent.	Qu'ils bouillissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.

Futur.

Devant bouillir.

Ce verbe s'emploie ordinairement aux troisièmes personnes. Pour le rendre actif et l'employer à toutes les personnes, on se sert des temps du verbe *faire* joints à l'infinitif *bouillir, je fais bouillir, tu faisais bouillir, nous ferons bouillir*, etc.

Conjuguez de même les verbes neutres, *ébouillir, débouillir* et *rebouillir*. *Ebouillir* ne s'emploie qu'à *l'infinitif* et au *participe passé*.

COURIR *(verbe neutre)*.

Indicatif.

Présent absolu.

Je cours	Nous courons
Tu cours	Vous courez
Il court	Ils courent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je courais	Je courus
Tu courais	Tu courus
Il courait	Il courut
Nous courions	Nous courûmes
Vous couriez	Vous courûtes
Ils couraient.	Ils coururent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je courrai	Je courrais
Tu courras	Tu courrais
Il courra	Il courrait
Nous courrons	Nous courrions
Vous courrez	Vous courriez
Ils courront.	Ils courraient.

Impératif.

Cours, Courons, Courez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je coure	Que je courusse
Que tu coures	Que tu courusses
Qu'il coure	Qu'il courût
Que nous courions	Que nous courussions
Que vous couriez	Que vous courussiez
Qu'ils courent.	Qu'ils courussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Courir.	Courant.	Couru.	Devant courir.

Courir exprimant une action, prend l'auxiliaire *avoir.* Il ne prend *être* que dans un sens passif, lorsqu'il signifie *être suivi, être recherché.*

Conjuguez de même:

Concourir,	*verbe neutre*	qui prend	*avoir*		
Discourir,	„ „	„ „	„		
Accourir,	„ „	prend tantôt	*avoir*	et tantôt	*être.*
Parcourir,	*verbe actif*				
Secourir,	„ „				
Encourir,	„ „				
Recourir,	*verbe neutre*	qui prend	*avoir*		

CUEILLIR, *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je cueille	Nous cueillons
Tu cueilles	Vous cueillez
Il cueille	Ils cueillent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je cueillais	Je cueillis
Tu cueillais	Tu cueillis
Il cueillait	Il cueillit
Nous cueillions	Nous cueillîmes
Vous cueilliez	Vous cueillîtes
Ils cueillaient.	Ils cueillirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je cueillerai	Je cueillerais
Tu cueilleras	Tu cueillerais
Il cueillera	Il cueillerait
Nous cueillerons	Nous cueillerions
Vous cueillerez	Vous cueilleriez
Ils cueilleront.	Ils cueilleraient.

Impératif.

Cueille, Cueillons, Cueillez.

Présent ou futur.	*Imparfait.*
Que je cueille	Que je cueillisse
Que tu cueilles	Que tu cueillisses
Qu'il cueille	Qu'il cueillît
Que nous cueillions	Que nous cueillissions
Que vous cueilliez	Que vous cueillissiez
Qu'ils cueillent.	Qu'ils cueillissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli, cueillie.	Devant cueillir.

Conjuguez de même :

Recueillir, *verbe actif* qui prend *avoir*.
Accueillir, » » » » »

FAILLIR *(verbe neutre et défectif)*.

Ce verbe n'est en usage qu'au prétérit défini, *je faillis*, *tu faillis*, *il faillit*, *nous faillîmes*, *vous faillîtes*, *ils faillirent*. Aux temps composés, tant de l'indicatif que du subjonctif, *j'ai failli*, etc. *j'avais failli*, etc., *que j'aie failli*, etc ; et à l'infinitif, *faillir*, *faillant*, *failli*.

Défaillir, son dérivé, *verbe neutre* n'est plus guère usité qu'à la première personne du pluriel de l'indicatif, *nous défaillons*, à l'imparfait, *je défaillais*, *tu défaillais*, *il défaillait*, *nous défaillions*, *vous défailliez*, *ils défaillaient*, au prétérit défini, *je défaillis*, *tu défaillis*, *il défaillit*, *nous défaillîmes*, *vous défaillîtes*, *ils défaillirent*, et à l'infinitif, *défaillir*. On s'en sert quelquefois au prétérit indéfini, *j'ai défailli*, etc.

FÉRIR *(verbe actif et défectif)*.

Ce verbe qui signifie *frapper*, n'est plus d'usage qu'en cette phrase, *sans coup férir*, pour dire, sans en venir aux mains, sans rien hasarder.

FUIR *(verbe actif et neutre)*.

Indicatif.

Présent absolu.

Je fuis	Nous fuyons
Tu fuis	Vous fuyez
Il fuit	Ils fuient.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je fuyais	Je fuis
Tu fuyais	Tu fuis
Il fuyait	Il fuit
Nous fuyions	Nous fuîmes
Vous fuyiez	Vous fuîtes
Ils fuyaient.	Ils fuirent.

Futur.	*Présent.*
Je fuirai	Je fuirais
Tu fuiras	Tu fuirais
Il fuira	Il fuirait
Nous fuirons	Nous fuirions
Vous fuirez	Vous fuiriez
Ils fuiront.	Ils fuiraient.

Impératif.

Fuis, Fuyons, Fuyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je fuie	Que je fuisse
Que tu fuies	Que tu fuisses
Qu'il fuie	Qu'il fuît
Que nous fuyions	Que nous fuissions
Que vous fuyiez	Que vous fuissiez
Qu'ils fuient.	Qu'ils fuissent.

Infinitif prés.	*Participe prés.*	*Participe passé.*
Fuir.	Fuyant.	Fui.

Futur.

Devant fuir.

Fuir, verbe actif, signifie *éviter, fuir le danger.*

Fuir, verbe neutre, signifie *courir pour se sauver d'un péril.*

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir.*

Conjuguez de même le verbe pronominal *s'enfuir*, et dites à l'impératif *enfuis-toi*, et non, *enfuis-t'en.* Ce verbe prend l'auxiliaire *être.*

GÉSIR *(verbe neutre et défectif).*

Ce verbe qui signifie, *être couché*, n'est plus en usage que dans *il gît, nous gisons, ils gisent, il gisait, gisant.*

ISSIR (*verbe neutre*).

Ce verbe qui se disait anciennement pour *sortir*, n'est plus en usage qu'au participe passé *issu, issue*; on s'en sert pour signifier *venu, descendu d'une personne, d'une race.*

MOURIR (*verbe neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je meurs	Nous mourons
Tu meurs	Vous mourez
Il meurt.	Ils meurent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je mourais	Je mourus
Tu mourais	Tu mourus
Il mourait	Il mourut
Nous mourions	Nous mourûmes
Vous mouriez	Vous mourûtes
Ils mouraient.	Ils moururent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je mourrai	Je mourrais
Tu mourras	Tu mourrais
Il mourra	Il mourrait
Nous mourrons	Nous mourrions
Vous mourrez	Vous mourriez
Ils mourront.	Ils mourraient.

Impératif.

Meurs, Mourons, Mourez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je meure	Que je mourusse
Que tu meures	Que tu mourusses
Qu'il meure	Qu'il mourût
Que nous mourions	Que nous mourussions
Que vous mouriez	Que vous mourussiez
Qu'ils meurent.	Qu'ils mourussent.

Infinitif présent.	*Participe présent.*	*Participe pa*
Mourir.	Mourant.	Mort, mor

Futur.

Devant mourir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *être*.

OUIR (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est employé maintenant qu'au prétérit défini *j* *ouïs, il ouït, nous ouïmes, vous ouïtes, ils ouirent,* à l'imp subjonctif *que j'ouïsse, que tu ouïsses, qu'il ouït, que nous c* *que vous ouïssiez, qu'ils ouïssent,* à l'infinitif *ouïr,* et aux ten posés qui se forment avec l'auxiliaire *avoir* et le partici *ouï, ouïe*

Imparfait.

J'ouvrais
Tu ouvrais
Il ouvrait
Nous ouvrions
Vous ouvriez
Ils ouvraient.

Prétérit défini.

J'ouvris
Tu ouvris
Il ouvrit
Nous ouvrîmes
Vous ouvrîtes
Ils ouvrirent.

Futur.

J'ouvrirai
Tu ouvriras
Il ouvrira
Nous ouvrirons
Vous ouvrirez
Ils ouvriront.

Conditionnel présent.

J'ouvrirais
Tu ouvrirais
Il ouvrirait
Nous ouvririons
Vous ouvririez
Ils ouvriraient.

Impératif.

Ouvre, Ouvrons, Ouvrez.

Subjonctif.

Présent ou *Futur.*

Que j'ouvre
Que tu ouvres
Qu'il ouvre
Que nous ouvrions
Que vous ouvriez
Qu'ils ouvrent.

Imparfait.

Que j'ouvrisse
Que tu ouvrisses
Qu'il ouvrît
Que nous ouvrissions
Que vous ouvrissiez
Qu'ils ouvrissent.

Infinitif présent.
Ouvrir,

Participe présent.
Ouvrant,

Participe passé.
Ouvert, ouverte.

Futur.
Devant ouvrir.

Ce verbe prend *avoir* dans ses temps composés.
Conjuguez de même :

Couvrir,	*verbe actif.*
Découvrir,	” ”
Entr'ouvrir,	” ”
Recouvrir,	” ”
Rouvrir,	” ”
Souffrir,	*verbe actif et neutre* qui prend *avoir.*
Offrir,	” ”
Mésoffrir,	” ”

PARTIR (*verbe neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je pars
Tu pars
Il part.

Nous partons
Vous partez
Ils partent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je partais	Je partis
Tu partais	Tu partis
Il partait	Il partit
Nous partions	Nous partîmes
Vous partiez	Vous partîtes
Ils partaient.	Ils partirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je partirai	Je partirais
Tu partiras	Tu partirais
Il partira	Il partirait
Nous partirons	Nous partirions
Vous partirez	Vous partiriez
Ils partiront.	Ils partiraient.

Impératif.

Pars, Partons, Partez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je parte	Que je partisse
Que tu partes	Que tu partisses
Qu'il parte	Qu'il partît
Que nous partions	Que nous partissions
Que vous partiez	Que vous partissiez
Qu'ils partent.	Qu'ils partissent.

Infinitif présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Partir.	Partant.	Parti, partie.

Futur.

Devant partir.

Ce verbe prend tantôt l'auxiliaire *être*, et tantôt l'auxiliaire *avoir*.

Conjuguez de même *départir*, verbe actif, et *repartir*, verbe actif et neutre.

Repartir, dans le sens de *répondre sur-le-champ et vivement* est actif, et alors il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

Repartir, dans le sens de *retourner*, ou *partir de nouveau*, est neutre et prend *être* dans ses temps composés.

Repartir, dans le sens de *distribuer*, *partager*, est régulier.

QUÉRIR (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif, et avec les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*.

SAILLIR (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe dans le sens de *jaillir*, *sortir avec impétuosité*, ne se dit que des choses liquides, et n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes et à l'infinitif. Il se conjugue sur *choisir*.

Dans le sens de *s'avancer en dehors*, il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes des temps simples, *il saille*, *ils saillent*, *il saillait*, *ils saillaient*, *il saillera*, *qu'il saille*, *qu'il saillît*, à l'infinitif *saillir*, et au participe présent *saillant*.

SENTIR (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je sens
Tu sens
Il sent.
Nous sentons
Vous sentez
Ils sentent.

Imparfait.

Je sentais
Tu sentais
Il sentait
Nous sentions
Vous sentiez
Ils sentaient.

Prétérit défini.

Je sentis
Tu sentis
Il sentit
Nous sentîmes
Vous sentîtes
Ils sentirent.

Futur.

Je sentirai
Tu sentiras
Il sentira
Nous sentirons
Vous sentirez
Ils sentiront.

Conditionnel présent.

Je sentirais
Tu sentirais
Il sentirait
Nous sentirions
Vous sentiriez
Ils sentiraient.

Impératif.

Sens, Sentons, Sentez.

Subjonctif.

***Présent* ou *futur*.**

Que je sente
Que tu sentes
Qu'il sente
Que nous sentions
Que vous sentiez
Qu'ils sentent.

Imparfait.

Que je sentisse
Que tu sentisses
Qu'il sentît
Que nous sentissions
Que vous sentissiez
Qu'ils sentissent.

Infinitif présent.

Sentir,

Participe présent.

Sentant,

Participe passé.

Senti.

Futur.

Devant sentir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*.

Conjuguez de même :

Ressentir, *verbe actif*.
Consentir, *verbe neutre*, qui prend *avoir*.
Pressentir, *verbe actif*.
Mentir, *verbe neutre*, qui prend *avoir*.
Démentir, *verbe actif*, et *se repentir*, verbe pronominal.

SERVIR *(verbe actif)*.

Indicatif.

Présent absolu.

Je sers
Tu sers
Il sert.
Nous servons
Vous servez
Ils servent.

Imparfait.

Je servais
Tu servais
Il servait
Nous servions
Vous serviez
Ils servaient.

Prétérit défini.

Je servis
Tu servis
Il servit
Nous servîmes
Vous servîtes
Ils servirent.

Futur.

Je servirai
Tu serviras
Il servira
Nous servirons
Vous servirez
Ils serviront.

Conditionnel présent.

Je servirais
Tu servirais
Il servirait
Nous servirions
Vous serviriez
Ils serviraient.

Impératif.

Sers, Servons, Servez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je serve
Que tu serves
Qu'il serve
Que nous servions
Que vous serviez
Qu'ils servent.

Imparfait.

Que je servisse
Que tu servisses
Qu'il servît
Que nous servissions
Que vous servissiez
Qu'ils servissent.

Infinitif présent.

Servir.

Participe présent.

Servant.

Participe passé.

Servi, servie.

Futur.

Devant servir.

Conjuguez de même :

Desservir, *verbe actif.*

SORTIR (*verbe neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je sors
Tu sors
Il sort.
Nous sortons
Vous sortez
Ils sortent.

Imparfait.

Je sortais
Tu sortais
Il sortait
Nous sortions
Vous sortiez
Ils sortaient.

Prétérit défini.

Je sortis
Tu sortis
Il sortit
Nous sortîmes
Vous sortîtes
Ils sortirent.

Futur.

Je sortirai
Tu sortiras
Il sortira
Nous sortirons
Vous sortirez
Ils sortiront.

Conditionnel présent.

Je sortirais
Tu sortirais
Il sortirait
Nous sortirions
Vous sortiriez
Ils sortiraient.

Impératif.

Sors, Sortons, Sortez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je sorte
Que tu sortes
Qu'il sorte
Que nous sortions
Que vous sortiez
Qu'ils sortent.

Imparfait.

Que je sortisse
Que tu sortisses
Qu'il sortît
Que nous sortissions
Que vous sortissiez
Qu'ils sortissent.

Infinitif présent.
Sortir.

Participe présent.
Sortant.

Participe passé.
Sorti, sortie.

Futur.
Devant sortir.

Dans ses temps composés ce verbe prend tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être*.

Conjuguez de même :

Dormir, *verbe neutre* qui prend *avoir.*
Redormir, „ „ „ „ „
Endormir, *verbe actif.*
S'endormir, *verbe pronominal.*
Se rendormir, „ „

Ressortir, verbe neutre dans le sens de *sortir après être rentr*
sortir une seconde fois après être déjà sorti.
Ressortir, *être de la dépendance de quelque juridiction,* se conjug
omme *finir.*

TENIR (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je tiens	Nous tenons
Tu tiens	Vous tenez
Il tient.	Ils tiennent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je tenais	Je tins
Tu tenais	Tu tins
Il tenait	Il tint
Nous tenions	Nous tînmes
Vous teniez	Vous tîntes
Ils tenaient.	Ils tinrent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je tiendrai	Je tiendrais
Tu tiendras	Tu tiendrais
Il tiendra	Il tiendrait
Nous tiendrons	Nous tiendrions
Vous tiendrez	Vous tiendriez
Ils tiendront.	Ils tiendraient.

Impératif.

Tiens, Tenons, Tenez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je tienne	Que je tinsse
Que tu tiennes	Que tu tinsses
Qu'il tienne	Qu'il tînt
Que nous tenions	Que nous tinssions
Que vous teniez	Que vous tinssiez
Qu'ils tiennent.	Qu'ils tinssent.

Infinitif présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Tenir.	Tenant.	Tenu, tenue.

Futur.

Devant tenir.

Conjuguez de même :

abstenir, *verbe pronominal.*
ppartenir, *verbe actif.*
étenir, » »

Contenir,	*verbe actif.*
Entretenir,	» »
Maintenir,	» »
Obtenir,	» »
Retenir,	» »
Soutenir,	» »
Venir,	*verbe neutre* qui prend *être.*
Avenir,	*verbe actif, neutre et défectif.*
Circonvenir,	» »
Contrevenir,	*verbe neutre* qui prend *avoir.*
Convenir,	*verbe neutre* qui prend tantôt *avoir* et tantôt *être.*
Devenir,	*verbe neutre* qui prend *être.*
Disconvenir,	» » » » »
Intervenir,	» » » » »
Parvenir,	» » » » »
Provenir,	» » » » »
Prévenir,	*verbe actif.*
Se souvenir,	*verbe pronominal.*
Se ressouvenir,	» »
Subvenir,	*verbe neutre* qui prend *avoir.*
Survenir,	*verbe neutre* qui prend *être.*
Revenir,	» » » » »

Avenir, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes du singulier et au présent de l'infinitif, encore est-ce dans le style marotique.

Convenir, prend *avoir* quand il signifie *être convenable,* il prend *être* quand il signifie *demeurer d'accord.*

VÊTIR (*verbe actif et défectif*):

Indicatif.

Présent absolu.

Je vêts
Tu vêts
Il vêt
Nous vêtons
Vous vêtez
Ils vêtent.

Imparfait.

Je vêtais
Tu vêtais
Il vêtait
Nous vêtions
Vous vêtiez
Ils vêtaient.

Prétérit defini.

Je vêtis
Tu vêtis
Il vêtit
Nous vêtîmes
Vous vêtîtes
Ils vêtirent.

Futur.

Je vêtirai
Tu vêtiras
Il vêtira
Nous vêtirons
Vous vêtirez
Ils vêtiront.

Conditionnel présent.

Je vêtirais
Tu vêtirais
Il vêtirait
Nous vêtirions
Vous vêtiriez
Ils vêtiraient.

Impératif.

Vêts, vêtons, vêtez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je vête	Que je vêtisse
Que tu vêtes	Que tu vêtisses
Qu'il vête	Qu'il vêtît
Que nous vêtions	Que nous vêtissions
Que vous vêtiez	Que vous vêtissiez
Qu'ils vêtent.	Qu'ils vêtissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent*	*Participe passé.*	*Futur.*
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu, vêtue.	Devant vêtir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*. Le singulier du présent de l'indicatif n'est guère usité.

Ce verbe s'emploie plus ordinairement avec les pronoms personnels, et alors il signifie *s'habiller* et prend *être* dans ses temps composés.

Conjuguez de même :

Devêtir, verbe actif.
Revêtir, „ „

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

AVOIR (*verbe actif et auxiliaire*).

Ce verbe est un des plus irréguliers ; voyez la conjugaison de ce verbe, page 30.

ASSEOIR (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

J'assieds	Nous asseyons
Tu assieds	Vous asseyez
Il assied	Ils asseient.

Imparfait.	*Prétérit défini*
J'asseyais	J'assis
Tu asseyais	Tu assis
Il asseyait	Il assit
Nous asseyions	Nous assîmes
Vous asseyiez	Vous assîtes
Ils asseyaient.	Ils assirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
J'assiérai *ou* j'asseierai	J'assiérais *ou* j'asseierais
Tu assiéras ou tu asseieras	Tu assiérais *ou* tu asseierais
Il assiéra *ou* il asseiera	Il assiérait *ou* il asseierait
Nous assiérons *ou* nous asseierons	Nous assiérions *ou* nous asseierions
Vous assiérez *ou* vous asseierez	Vous assiériez *ou* vous asseieriez
Ils assiéront *ou* ils asseieront.	Ils assiéraient *ou* ils asseieraient.

Impératif.

Assieds, Asseyons, Asseyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que j'asseie	Que j'assisse
Que tu asseies	Que tu assisses
Qu'il asseie	Qu'il assît
Que nous asseyions	Que nous assissions
Que vous asseyiez	Que vous assissiez
Qu'ils asseient.	Qu'ils assissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Asseoir.	Asseyant.	Assis, assise.	Devant asseoir.

Conjuguez de même :

S'asseoir, verbe pronominal.
Rasseoir, ,, actif et neutre.
Se rasseoir, ,, pronominal.

CHOIR (*verbe neutre et défectif*).

Il ne se dit guère qu'à l'infinitif *choir*, et au participe passé *chu, chue.*

DÉCHOIR (*verbe neutre et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je déchois	Nous déchoyons
Tu déchois	Vous déchoyez
Il déchoit	Ils déchoient.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Il n'est pas usité.	Je déchus
	Tu déchus
	Il déchut
	Nous déchûmes
	Vous déchûtes
	Ils déchurent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je décherrai	Je décherrais
Tu décherras	Tu décherrais
Il décherra	Il décherrait
Nous décherrons	Nous décherrions
Vous décherrez	Vous décherriez
Ils décherront.	Ils décherraient.

Impératif.

Déchois, Déchoyons, Déchoyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je déchoie	Que je déchusse
Que tu déchoies	Que tu déchusses
Qu'il déchoie	Qu'il déchût
Que nous déchoyons	Que nous déchussions
Que vous déchoyez	Que vous déchussiez
Qu'ils déchoient.	Qu'ils déchussent.

Infinitif.

Présent.	*Point de participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Déchoir,		Déchu, déchue.	Devant déchoir.

Ce verbe dans ses temps composés prend tantôt l'auxiliaire *être* et tantôt l'auxiliaire *avoir*.

ÉCHOIR (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est guère d'usage au présent de l'indicatif qu'à la troisième personne du singulier, *il échoit*, qu'on prononce et qu'on écrit quelquefois, *il échet* ; au prétérit défini, *j'échus, tu échus, il échut, nous échûmes, vous échutes, ils échurent* ; au futur, *j'écherrai, tu écherras, il écherra, nous écherrons, vous écherrez, ils écherront* ; au conditionnel, *j'écherrais tu écherrais, il écherrait, nous écherrions, vous écherriez, ils écherraient* ; au subjonctif présent, *qu'il échée, qu'ils échéent* ; à l'imparfait, *qu'il échût, qu'ils échussent* ; les autres personnes de ces deux temps ne sont pas usitées, à l'infinitif présent, *échoir* ; au participe présent, *échéant* ; au participe passé, *échu, échue.*

Ce verbe prend tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être.*

On joint souvent à l'infinitif de ce verbe, le verbe *devoir*.

FALLOIR (*verbe impersonnel et défectif.*

Indicatif.

Présent absolu.

Il faut.

Imparfait.

Il fallait.

Prétérit défini.

Il fallut.

Futur.

Il faudra.

Conditionnel présent.

Il faudrait.

Point d'Impératif.

Présent ou *futur.*

Qu'il faille.

Imparfait.

Qu'il fallût.

Participe passé.

Fallu.

L'infinitif de ce verbe n'est point usité. Il prend *avoir* dans ses temps composés.

MOUVOIR (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je meus
Tu meus
Il meut
Nous mouvons
Vous mouvez
Ils meuvent.

Imparfait.

Je mouvais
Tu mouvais
Il mouvait
Nous mouvions
Vous mouviez
Ils mouvaient

Prétérit.

Je mus
Tu mus
Il mut
Nous mûmes
Vous mûtes
Ils murent.

Futur.

Je mouvrai
Tu mouvras
Il mouvra
Nous mouvrons
Vous mouvrez
Ils mouvront.

Conditionnel présent.

Je mouvrais
Tu mouvrais
Il mouvrait
Nous mouvrions
Vous mouvriez
Ils mouvraient.

Impératif.

Meus, Mouvons, Mouvez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je meuve
Que tu meuves
Qu'il meuve
Que nous mouvions
Que vous mouviez
Qu'ils meuvent.

Imparfait.

Que je musse
Que tu musses
Qu'il mût
Que nous mussions
Que vous mussiez
Qu'ils mussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Mouvoir.	Mouvant.	Mu, mue.	Devant mouvoir.

Plusieurs de ces temps ne sont usités que dans le style didactique.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Conjuguez de même :

Emouvoir, *verbe actif.*
Promouvoir, ,, *actif et défectif.*
S'émouvoir, ,, *pronominal.*

Emouvoir et *s'émouvoir* ne se disent guère qu'à l'infinitif, au présent de l'indicatif, au subjonctif et aux temps composés, et *promouvoir* à l'infinitif et aux temps composés.

PLEUVOIR *(verbe unipersonnel et défectif).*

Indicatif.

Prés. abs.	*Imparfait.*	*Prétérit.*	*Futur.*
Il pleut.	Il pleuvait.	Il plut.	Il pleuvra.

Cond prés. ou *futur.*	*Subj. pr.* ou *futur.*	*Imparfait.*
Il pleuvrait.	Qu'il pleuve.	Qu'il plût.

Infinitif présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

POURVOIR *(verbe actif et défectif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je pourvois
Tu pourvois
Il pourvoit
Nous pourvoyons
Vous pourvoyez
Ils pourvoient.

Imparfait.

Je pourvoyais
Tu pourvoyais
Il pourvoyait
Nous pourvoyions
Vous pourvoyiez
Ils pourvoyaient.

Prétérit défini.

Je pourvus
Tu pourvus
Il pourvut
Nous pourvûmes
Vous pourvûtes
Ils pourvurent.

Futur.

Je pourvoirai
Tu pourvoiras
Il pourvoira
Nous pourvoirons
Vous pourvoirez
Ils pourvoiront.

Conditionnel.

Je pourvoirais
Tu pourvoirais
Il pourvoirait
Nous pourvoirions
Vous pourvoiriez
Ils pourvoiraient.

Impératif.

Pourvois, Pourvoyons, Pourvoyez.

Subjonctif.

Présent ou futur.

Que je pourvoie
Que tu pourvoies
Qu'il pourvoie
Que nous pourvoyions
Que vous pourvoyiez
Qu'ils pourvoient.

Imparfait.

Que je pourvusse
Que tu pourvusses
Qu'il pourvût
Que nous pourvussions
Que vous pourvussiez
Qu'ils pourvussent.

Infinitif.

Présent.

Pourvoir.

Participe présent.

Pourvoyant.

Participe passé.

Pourvu, pourvue.

Futur.

Devant pourvoir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

POUVOIR *(verbe actif, neutre et défectif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je puis *ou* je peux
Tu peux
Il peut
Nous pouvons
Vous pouvez
Ils peuvent.

Imparfait.

Je pouvais
Tu pouvais
Il pouvait
Nous pouvions
Vous pouviez
Ils pouvaient.

Prétérit défini.

Je pus
Tu pus
Il put
Nous pûmes
Vous pûtes
Ils purent

Futur.

Je pourrai
Tu pourras
Il pourra
Nous pourrons
Vous pourrez
Ils pourront.

Conditionnel présent.

Je pourrais
Tu pourrais
Il pourrait
Nous pourrions
Vous pourriez
Ils pourraient.

Point d'impératif.

Subjonctif.

Présent ou futur

Que je puisse
Que tu puisses
Qu'il puisse
Que nous puissions
Que vous puissiez
Qu'ils puissent.

Imparfait.

Que je pusse
Que tu pusses
Qu'il pût
Que nous pussions
Que vous pussiez
Qu'ils pussent.

Infinitif.

Présent.

Pouvoir.

Participe présent.

Pouvant

Participe passé.

Pu, *point de féminin.*

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

RAVOIR *(verbe actif et défectif).*

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif.

SAVOIR *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je sais
Tu sais
Il sait
Nous savons
Vous savez
Ils savent.

Imparfait.

Je savais
Tu savais
Il savait
Nous savions
Vous saviez
Ils savaient.

Prétérit défini.

Je sus
Tu sus
Il sût
Nous sûmes
Vous sûtes
Ils surent.

Futur.

Je saurai
Tu sauras
Il saura
Nous saurons
Vous saurez
Ils sauront.

Conditionnel.

Je saurais
Tu saurais
Il saurait
Nous saurions
Vous sauriez
Ils sauraient.

Impératif.

Sache, Sachons, Sachez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je sache
Que tu saches
Qu'il sache
Que nous sachions
Que vous sachiez
Qu'ils sachent.

Imparfait.

Que je susse
Que tu susses
Qu'il sût
Que nous sussions
Que vous sussiez
Qu'ils sussent.

Infinitif.

Présent. Savoir,

Participe présent. Sachant,

Participe passé. Su, sue.

Futur. Devant savoir.

SEOIR *(verbe neutre et défectif).*

Dans le sens d'être convenable à la personne, à la condition, au lieu, etc., il ne s'emploie que dans certains temps, et toujours aux troisièmes personnes. *Il sied, ils siéent, il seyait, ils seyaient, il siéra, ils siéront, il siérait, ils siéraient, qu'il siée, qu'ils siéent,* participe présent *séyant,* il n'a point de temps composés. L'infinitif *seoir* n'est point usité.

Seoir dans le sens de prendre séance, n'est plus d'usage qu'au participe présent *séant,* et au participe passé *sis, sise,* qui ne s'emploient plus guère qu'adjectivement en style de barreau, au lieu de *situé, située.*

Messeoir, verbe neutre qui signifie, *ne pas convenir,* n'est plus d'usage à l'infinitif et s'emploie dans les mêmes temps que *seoir,* dans le sens d'être convenable.

SURSEOIR *(verbe actif et neutre).*

Indicatif.

Présent.

Je sursois
Tu sursois
Il sursoit
Nous sursoyons
Vous sursoyez
Ils sursoient.

Imparfait.

Je sursoyais
Tu sursoyais
Il sursoyait
Nous sursoyions
Vous sursoyiez
Ils sursoyaient.

Prétérit défini.

Je sursis
Tu sursis
Il sursit
Nous sursîmes
Vous sursîtes
Ils sursirent.

Futur.

Je surseoirai
Tu surseoiras
Il surseoira
Nous surseoirons
Vous surseoirez
Ils surseoiront.

Conditionnel présent.

Je surseoirais
Tu surseoirais
Il surseoirait
Nous surseoirions
Vous surseoiriez
Ils surseoiraient

Impératif.

Sursois, Sursoyons, Sursoyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je sursoie
Que tu sursoies
Qu'il sursoie
Que nous sursoyions
Que vous sursoyiez
Qu'ils sursoient.

Imparfait.

Que je sursisse
Que tu sursisses
Qu'il sursît
Que nous sursissions
Que vous sursissiez
Qu'ils sursissent.

Infinitif.

Présent. Surseoir.

Participe présent. Sursoyant.

Participe passé. Sursis, sursise.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

SOULOIR (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe qui signifie *avoir coutume* a vieilli, et ne s'est guère dit qu'à l'imparfait. On l'emploie encore dans le style marotique.

VALOIR (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je vaux
Tu vaux
Il vaut
Nous valons
Vous valez
Ils valent.

Imparfait.

Je valais
Tu valais
Il valait
Nous valions
Vous valiez
Ils valaient

Prétérit défini.

Je valus
Tu valus
Il valut
Nous valûmes
Vous valûtes
Ils valurent.

Futur.

Je vaudrai
Tu vaudras
Il vaudra
Nous vaudrons
Vous vaudrez
Ils vaudront.

Conditionnel présent.

Je vaudrais
Tu vaudrais
Il vaudrait
Nous vaudrions
Vous vaudriez
Ils vaudraient.

Point d'impératif.

Subjonctif.

Présent ou *futur*.

Que je vaille
Que tu vailles
Qu'il vaille
Que nous valions
Que vous valiez
Qu'ils vaillent.

Imparfait.

Que je valusse
Que tu valusses
Qu'il valût
Que nous valussions
Que vous valussiez
Qu'ils valussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Valoir.	Valant.	Valu, value.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.
Valoir, dans le sens de *procurer*, *faire obtenir*, est verbe actif.

Conjuguez de même :

Equivaloir, verbe neutre, peu usité à l'infinitif.
Revaloir, verbe actif.

Prévaloir, verbe neutre. Au présent du subjonctif on dit : *Que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.* Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*.

VOIR (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je vois
Tu vois
Il voit
Nous voyons
Vous voyez
Ils voient.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je voyais	Je vis
Tu voyais	Tu vis
Il voyait	Il vit
Nous voyions	Nous vîmes
Vous voyiez	Vous vîtes
Ils voyaient.	Ils virent.

Futur absolu.	*Conditionnel prése*
Je verrai	Je verrais
Tu verras	Tu verrais
Il verra	Il verrait
Nous verrons	Nous verrions
Vous verrez	Vous verriez
Ils verront.	Ils verraient.

Impératif.

Vois, Voyons,

Subjonctif.

Présent ou futur.	*Imparfait.*
Que je voie	Que je visse
Que tu voies	Que tu visses
Qu'il voie	Qu'il vît
Que nous voyions	Que nous vissions
Que vous voyiez	Que vous vissiez
Qu'ils voient.	Qu'ils vissent

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Partici*
Voir.	Voyant.	Vu,

Conjuguez de même :

Revoir, verbe actif.
Entrevoir, verbe actif.

Prévoir, verbe actif. Au futur de l'indicatif on dit : *tu prévoiras, il prévoira, nous prévoirons, vous prévoirez,* et au conditionnel : *Je prévoirais, etc.*

VOULOIR (*verbe actif, neutre et défectif*)

Indicatif.

Présent absolu.

Je veux	Nous voulons
Tu veux	Vous voulez
Il veut	Ils veulent.

Imparfait.

Je voulais
Tu voulais
Il voulait
Nous voulions
Vous vouliez
Ils voulaient.

Prétérit défini.

Je voulus
Tu voulus
Il voulut
Nous voulûmes
Vous voulûtes
Ils voulurent.

Futur.

Je voudrai
Tu voudras
Il voudra
Nous voudrons
Vous voudrez
Ils voudront.

Conditionnel présent.

Je voudrais
Tu voudrais
Il voudrait
Nous voudrions
Vous voudriez
Ils voudraient.

Impératif.

Veuillez. *Les autres personnes ne sont point usitées.*

Subjonctif.

Prés. ou *futur.*

Que je veuille
Que tu veuilles
Qu'il veuille
Que nous voulions
Que vous vouliez
Qu'ils veuillent.

Imparfait.

Que je voulusse
Que tu voulusses
Qu'il voulût
Que nous voulussions
Que vous voulussiez
Qu'ils voulussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Vouloir.	Voulant.	Voulu, voulue.

Il prend *avoir* dans ses temps composés.

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

ABSOUDRE *(verbe actif et défectif).*

Indicatif.

Présent.

J'absous
Tu absous
Il absout
Nous absolvons
Vous absolvez
Ils absolvent.

Imparfait.

J'absolvais
Tu absolvais
Il absolvait
Nous absolvions
Vous absolviez
Ils absolvaient.

Point de prétérit défini.

Futur.

J'absoudrai
Tu absoudras
Il absoudra
Nous absoudrons
Vous absoudrez
Ils absoudront.

Conditionnel présent.

J'absoudrais
Tu absoudrais
Il absoudrait
Nous absoudrions
Vous absoudriez
Ils absoudraient.

Impératif.

Absous, Absolvons, Absolvez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que j'absolve
Que tu absolves
Qu'il absolve
Que nous absolvions
Que vous absolviez
Qu'ils absolvent.

Point d'imparfait.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	Devant absoudre.

Conjuguez de même :

Dissoudre, verbe actif.

ACCROIRE *(verbe neutre et défectif).*

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif, et ne s'emploie qu'avec le verbe *faire* qui lui sert d'auxiliaire. *Faire accroire, en faire accroire, s'en faire accroire.*

BATTRE *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je bats
Tu bats
Il bat
Nous battons
Vous battez
Ils battent.

Imparfait.

Je battais
Tu battais
Il battait
Nous battions
Vous battiez
Ils battaient.

Prétérit défini.

Je battis
Tu battis
Il battit
Nous battîmes
Vous battîtes
Ils battirent.

Futur.

Je battrai
Tu battras
Il battra
Nous battrons
Vous battrez
Ils battront.

Conditionnel présent.

Je battrais
Tu battrais
Il battrait
Nous battrions
Vous battriez
Ils battraient.

Impératif.

Bats, Battons, Battez.

Subjonctif.

Présent ou *Futur.*

Que je batte
Que tu battes
Qu'il batte
Que nous battions
Que vous battiez
Qu'ils battent.

Imparfait.

Que je battisse
Que tu battisses
Qu'il battît
Que nous battissions
Que vous battissiez
Qu'ils battissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Battre.	Battant.	Battu, battue.	Devant battre.

Conjuguez de même :

Abattre, *verbe actif.*
Combattre, *verbe actif et neutre.*
Débattre, „ „
Se débattre, *verbe pronominal.*
S'ébattre, „ „
Rabattre, (*se*) *verbe actif, neutre et pronominal.*
Rebattre, „ „

BOIRE (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je bois
Tu bois
Il boit
Nous buvons
Vous buvez
Ils boivent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je buvais	Je bus
Tu buvais	Tu bus
Il buvait	Il but
Nous buvions	Nous bûmes
Vous buviez	Vous bûtes
Ils buvaient.	Ils burent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je boirai	Je boirais
Tu boiras	Tu boirais
Il boira	Il boirait
Nous boirons	Nous boirions
Vous boirez	Vous boiriez
Ils boiront.	Ils boiraient.

Impératif.

Bois, Buvons, Buvez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je boive	Que je busse
Que tu boives	Que tu busses
Qu'il boive	Qu'il bût
Que nous buvions	Que nous bussions
Que vous buviez	Que vous bussiez
Qu'ils boivent.	Qu'ils bussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Boire.	Buvant.	Bue, bue.	Devant boire.

BRAIRE (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif, *braire*; aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif, *il brait, ils braient, il braira, ils brairont*; et du conditionnel, *il brairait, ils brairaient*.

BRUIRE (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est guère d'usage qu'à l'infinitif *bruire*; aux troisièmes personnes de l'imparfait de l'indicatif, *il bruyait, ils bruyaient*; et au participe présent, *bruyant*.

CIRCONCIRE (*verbe actif et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je circoncis	Nous circoncisons
Tu circoncis	Vous circoncisez
Il circoncit	Ils circoncisent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je circoncisais	Je circoncis
Tu circoncisais	Tu circoncis
Il circoncisait	Il circoncit
Nous circoncisions	Nous circoncîmes
Vous circoncisiez	Vous circoncîtes
Ils circoncisaient.	Ils circoncirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je circoncirai	Je circoncirais
Tu circonciras	Tu circoncirais
Il circoncira	Il circoncirait
Nous circoncirons	Nous circoncirions
Vous circoncirez	Vous circonciriez
Ils circonciront.	Ils circonciraient.

Impératif.

Circoncis, Circoncisons, Circoncisez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je circoncise
Que tu circoncises
Qu'il circoncise
Que nous circoncisions
Que vous circoncisiez
Qu'ils circoncisent.

Point d'imparfait.

Infinitif.

Présent.	*Point de participe présent.*	*Participe passé.*
Circoncire.		Circoncis, circoncise.

CLORRE (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est en usage qu'aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *je clos, tu clos, il clot*; au futur, *je clorrai, tu clorras, il clorra, nous clorrons, vous clorrez, ils clorront*; au conditionnel, *je clorrais, tu clorrais, il clorrait, nous clorrions, vous clorriez, ils clorraient*; au participe passé, *clos, close*; et aux temps composés.

Clorre s'emploie souvent avec le verbe *faire.*

Enclorre, verbe actif, se conjugue de même.

CONCLURE (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je conclus	Nous concluons
Tu conclus	Vous concluez
Il conclut	Ils concluent.

Imparfait.

Je concluais
Tu concluais
Il concluait
Nous concluïons
Vous concluïez
Ils concluaient

Prétérit défini.

Je conclus
Tu conclus
Il conclut
Nous conclûmes
Vous conclûtes
Ils conclurent.

Futur.

Je conclurai
Tu concluras
Il conclura
Nous conclurons
Vous conclurez
Ils concluront.

Conditionnel présent.

Je conclurais
Tu conclurais
Il conclurait
Nous conclurions
Vous concluriez
Ils concluraient.

Impératif.

Conclus, Concluons, Concluez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je conclue
Que tu conclues
Qu'il conclue
Que nous concluïons
Que vous concluïez
Qu'ils concluent.

Imparfait.

Que je conclusse
Que tu conclusses
Qu'il conclût
Que nous conclussions
Que vous conclussiez
Qu'ils conclussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Conclure.	Concluant.	Conclu, conclue.	Devant

Conjuguez de même.

Exclure, verbe actif.

CONFIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je confis
Tu confis
Il confit
Nous confisons
Vous confisez
Ils confisent.

Imparfait.

Je confisais
Tu confisais
Il confisait
Nous confisions
Vous confisiez
Ils confisaient.

Prétérit défini.

Je confis
Tu confis
Il confit
Nous confîmes
Vous confîtes
Ils confirent.

Futur.

Je confirai
Tu confiras
Il confira
Nous confirons
Vous confirez
Ils confiront.

Conditionnel présent.

Je confirais
Tu confirais
Il confirait
Nous confirions
Vous confiriez
Ils confiraient.

Impératif.

Confis, Confisons, Confisez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je confise
Que tu confises
Qu'il confise
Que nous confisions
Que vous confisiez
Qu'ils confisent.

L'imparfait n'est pas usité.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Confire.	Confisant.	Confit, confite.	Devant confire.

COUDRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je couds
Tu couds
Il coud
Nous cousons
Vous cousez
Ils cousent.

Imparfait.

Je cousais
Tu cousais
Il cousait
Nous cousions
Vous cousiez
Ils cousaient.

Prétérit défini.

Je cousis
Tu cousis
Il cousit
Nous cousîmes
Vous cousîtes
Ils cousirent.

Futur

Je coudrai
Tu coudras
Il coudra
Nous coudrons
Vous coudrez
Ils coudront.

Conditionnel présent.

Je coudrais
Tu coudrais
Il coudrait
Nous coudrions
Vous coudriez
Ils coudraient.

Impératif.

Couds, Cousons, Cousez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je couse	Que je cousisse
Que tu couses	Que tu cousisses
Qu'il couse	Qu'il cousît
Que nous cousions	Que nous cousissions
Que vous cousiez	Que vous cousissiez
Qu'ils cousent.	Qu'ils cousissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Coudre.	Cousant.	Cousu, cousue.	Devant coudre.

Conjuguez de même :

Découdre, verbe actif.
Recoudre, „ „

CROIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je crois	Nous croyons
Tu crois	Vous croyez
Il croit	Ils croient.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je croyais	Je crus
Tu croyais	Tu crus
Il croyait	Il crut
Nous croyions	Nous crûmes
Vous croyiez	Vous crûtes
Ils croyaient.	Ils crurent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je croirai	Je croirais
Tu croiras	Tu croirais
Il croira	Il croirait
Nous croirons	Nous croirions
Vous croirez	Vous croiriez
Ils croiront.	Ils croiraient.

Impératif.

Crois, Croyons, Croyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je croie	Que je crusse
Que tu croies	Que tu crusses
Qu'il croit	Qu'il crût
Que nous croyions	Que nous crussions
Que vous croyiez	Que vous crussiez
Qu'ils croient.	Qu'ils crussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Croire.	Croyant.	Cru, crue.	Devant croire.

CROITRE (*verbe neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je crois
Tu crois
Il croît.
Nous croissons
Vous croissez
Ils croissent.

Imparfait.

Je croissais
Tu croissais
Il croissait
Nous croissions
Vous croissiez
Ils croissaient.

Prétérit défini.

Je crus
Tu crus
Il crut
Nous crûmes
Vous crûtes
Ils crurent.

Futur.

Je croîtrai
Tu croîtras
Il croîtra
Nous croîtrons
Vous croîtrez
Ils croîtront.

Conditionnel présent.

Je croîtrais
Tu croîtrais
Il croîtrait
Nous croîtrions
Vous croîtriez
Ils croîtraient.

Impératif.

Crois, Croissons, Croissez.

Subjonctif.

Présent ou futur.

Que je croisse
Que tu croisse
Qu'il croisse
Que nous croissions
Que vous croissiez
Qu'ils croissent.

Imparfait.

Que je crusse
Que tu crusse
Qu'il crût
Que nous crussions
Que vous crussiez
Qu'ils crussent.

Infinitif présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Croître.	Croissant.	Cru, Crue.

Futur.

Devant croître.

Ce verbe se conjugue tantôt avec *avoir* et tantôt avec *être*.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je couse	Que je cousisse
Que tu couses	Que tu cousisses
Qu'il couse	Qu'il cousît
Que nous cousions	Que nous cousissions
Que vous cousiez	Que vous cousissiez
Qu'ils cousent.	Qu'ils cousissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Coudre.	Cousant.	Cousu, cousue.	Devant coudre.

Conjuguez de même :

Découdre, verbe actif.
Recoudre, „ „

CROIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je crois	Nous croyons
Tu crois	Vous croyez
Il croit	Ils croient.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je croyais	Je crus
Tu croyais	Tu crus
Il croyait	Il crut
Nous croyions	Nous crûmes
Vous croyiez	Vous crûtes
Ils croyaient.	Ils crurent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je croirai	Je croirais
Tu croiras	Tu croirais
Il croira	Il croirait
Nous croirons	Nous croirions
Vous croirez	Vous croiriez
Ils croiront.	Ils croiraient.

Impératif.

Crois, Croyons, Croyez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je croie	Que je crusse
Que tu croies	Que tu crusses
Qu'il croit	Qu'il crût
Que nous croyions	Que nous crussions
Que vous croyiez	Que vous crussiez
Qu'ils croient.	Qu'ils crussent.

Conjuguez de même :

Dédire, *verbe actif.*
Contredire, „ „
Interdire, „ „
Médire, *verbe neutre* qui prend *l'auxiliaire avoir.*
Prédire, *verbe actif.*
Redire, „ „

De tous les composés de *dire*, REDIRE est le seul qui se conjugue absolument de même.

Dédire, *Contredire*, *Interdire*, *Médire*, *Prédire*,	Font à la seconde personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif.	*dédisez* *contredisez* *interdisez* *médisez* *prédisez.*

Maudire, verbe actif se conjugue comme *dire*, excepté qu'il fait au présent de l'indicatif, *je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent*, à l'imparfait *je maudissais*, etc ; à l'impératif *maudis, maudissons, maudissez*, au présent du subjonctif *que je maudisse*, etc ; et au participe présent *maudissant.*

ÉCLORE (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif *éclore*, aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif *il éclôt, ils éclosent ;* aux troisièmes personnes du futur *il éclora, ils écloront ;* du conditionnel *il éclorait, ils écloraient ;* du subjonctif *qu'il éclose, qu'ils éclosent ;* au participe passé *éclos, éclose*, et aux troisièmes personnes des temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *être.*

ÉCRIRE (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

J'écris
Tu écris
Il écrit.

Nous écrivons
Vous écrivez
Ils écrivent.

Imparfait.

J'écrivais
Tu écrivais
Il écrivait
Nous écrivions
Vous écriviez
Ils écrivaient.

Prétérit défini.

J'écrivis
Tu écrivis
Il écrivit
Nous écrivîmes
Vous écrivîtes
Ils écrivirent.

Conjuguez de même :

Accroître, *verbe actif et neutre* qui prend *avoir* et *être*.
Décroître, *verbe neutre* qui prend *avoir* et *être*.

DIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je dis
Tu dis
Il dit.
Nous disons
Vous dites
Ils disent.

Imparfait.

Je disais
Tu disais
Il disait
Nous disions
Vous disiez
Ils disaient.

Prétérit défini.

Je dis
Tu dis
Il dit
Nous dîmes
Vous dîtes
Ils dirent.

Futur.

Je dirai
Tu diras
Il dira
Nous dirons
Vous direz
Ils diront.

Conditionnel présent.

Je dirais
Tu dirais
Il dirait
Nous dirions
Vous diriez
Ils diraient.

Impératif.

Dis, Disons, Dites.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je dise
Que tu dises
Qu'il dise
Que nous disions
Que vous disiez
Qu'ils disent.

Imparfait.

Que je disse
Que tu disses
Qu'il dît
Que nous dissions
Que vous dissiez
Qu'ils dissent.

Infinitif.

Présent.

Dire.

Participe présent.

Disant.

Participe passé.

Dit, dite.

Futur.

Devant dire.

Conjuguez de même :

Dédire,	*verbe actif.*
Contredire,	" "
Interdire,	" "
Médire,	*verbe neutre* qui prend *l'auxiliaire avoir.*
Prédire,	*verbe actif.*
Redire,	" "

De tous les composés de *dire,* REDIRE est le seul qui se conjugue absolument de même.

Dédire, *Contredire,* *Interdire,* *Médire,* *Prédire,*	Font à la seconde personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif.	*dédisez* *contredisez* *interdisez* *médisez* *prédisez.*

Maudire, verbe actif se conjugue comme *dire,* excepté qu'il fait au présent de l'indicatif, *je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent,* à l'imparfait *je maudissais,* etc ; à l'impératif *maudis, maudissons, maudissez,* au présent du subjonctif *que je maudisse,* etc ; et au participe présent *maudissant.*

ÉCLORE (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif *éclore,* aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif *il éclôt, ils éclosent ;* aux troisièmes personnes du futur *il éclora, ils écloront ;* du conditionnel *il éclorait, ils écloraient ;* du subjonctif *qu'il éclose, qu'ils éclosent ;* au participe passé *éclos, éclose,* et aux troisièmes personnes des temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *être.*

ÉCRIRE (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

J'écris	Nous écrivons
Tu écris	Vous écrivez
Il écrit.	Ils écrivent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
J'écrivais	J'écrivis
Tu écrivais	Tu écrivis
Il écrivait	Il écrivit
Nous écrivions	Nous écrivîmes
Vous écriviez	Vous écrivîtes
Ils écrivaient.	Ils écrivirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
J'écrirai	J'écrirais
Tu écriras	Tu écrirais
Il écrira	Il écrirait
Nous écrirons	Nous écririons
Vous écrirez	Vous écririez
Ils écriront.	Ils écriraient.

Impératif.

Écris, Écrivons, Écrivez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que j'écrive	Que j'écrivisse
Que tu écrives	Que tu écrivesses
Qu'il écrive	Qu'il écrivît
Que nous écrivions	Que nous écrivissions
Que vous écriviez	Que vous écrivissiez
Qu'ils écrivent.	Qu'ils écrivissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Écrire.	Écrivant.	Écrit, écrite.

Futur.

Devant écrire.

Conjuguez de même :

Circonscrire, verbe actif.
Décrire, " "
Inscrire, " "
Prescrire, " "
Proscrire, " "
Récrire, " "
Souscrire, verbe actif et neutre qui prend *avoir.*
Transcrire, " "

FAIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je fais	Nous faisons
Tu fais	Vous faites
Il fait.	Ils font.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je faisais	Je fis
Tu faisais	Tu fis
Il faisait	Il fit
Nous faisions	Nous fîmes
Vous faisiez	Vous fîtes
Ils faisaient.	Ils firent.

Futur absolu.	*Conditionnel présent.*
Je ferai	Je ferais
Tu feras	Tu ferais
Il fera	Il ferait
Nous ferons	Nous ferions
Vous ferez	Vous feriez
Ils feront.	Ils feraient.

Impératif.

Fais, Faisons, Faites.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je fasse	Que je fisse
Que tu fasses	Que tu fisses
Qu'il fasse	Qu'il fît
Que nous fassions	Que nous fissions
Que vous fassiez	Que vous fissiez
Qu'ils fassent.	Qu'ils fissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Faire.	Faisant.	Fait, faite.

Futur.

Devant faire.

Conjuguez de même :

Contrefaire,	*verbe actif.*		
Défaire,	»	»	
Refaire,	»	»	
Surfaire,	»	»	
Satisfaire,	*verbe actif et neutre,* il prend *avoir.*		
Redéfaire,	»	»	
Malfaire,	*verbe neutre et défectif.*		
Méfaire,	»	»	»
Parfaire,	»	»	»
Forfaire,	»	»	»

Malfaire, méfaire, parfaire et *forfaire,* ne sont usités qu'à l'infinitif et au participe passé ; ils prennent l'auxiliaire *avoir.*

FRIRE (*verbe actif et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je fris
Tu fris
Il frit.

Point de pluriel.

Point d'imparfait, ni de prétérit défini.

Conjuguez de même :

Accroître, *verbe actif et neutre* qui prend *avoir* et *être*.
Décroître, *verbe neutre* qui prend *avoir* et *être*.

DIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je dis
Tu dis
Il dit.
Nous disons
Vous dites
Ils disent.

Imparfait.

Je disais
Tu disais
Il disait
Nous disions
Vous disiez
Ils disaient.

Prétérit défini.

Je dis
Tu dis
Il dit
Nous dîmes
Vous dîtes
Ils dirent.

Futur.

Je dirai
Tu diras
Il dira
Nous dirons
Vous direz
Ils diront.

Conditionnel présent.

Je dirais
Tu dirais
Il dirait
Nous dirions
Vous diriez
Ils diraient.

Impératif.

Dis, Disons, Dites.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je dise
Que tu dises
Qu'il dise
Que nous disions
Que vous disiez
Qu'ils disent.

Imparfait.

Que je disse
Que tu disses
Qu'il dît
Que nous dissions
Que vous dissiez
Qu'ils dissent.

Infinitif.

Présent.

Dire.

Participe présent.

Disant.

Participe passé.

Dit, dite.

Futur.

Devant dire.

Conjuguez de même :

Dédire,	*verbe actif.*
Contredire,	„ „
Interdire,	„ „
Médire,	*verbe neutre* qui prend *l'auxiliaire avoir.*
Prédire,	*verbe actif.*
Redire,	„ „

De tous les composés de *dire,* REDIRE est le seul qui se conjugue absolument de même.

Dédire, *Contredire,* *Interdire,* *Médire,* *Prédire,*	Font à la seconde personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif.	*dédisez* *contredisez* *interdisez* *médisez* *prédisez.*

Maudire, verbe actif se conjugue comme *dire,* excepté qu'il fait au présent de l'indicatif, *je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent,* à l'imparfait *je maudissais,* etc ; à l'impératif *maudis, maudissons, maudissez,* au présent du subjonctif *que je maudisse,* etc ; et au participe présent *maudissant.*

ÉCLORE (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif *éclore,* aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif *il éclôt, ils éclosent ;* aux troisièmes personnes du futur *il éclora, ils écloront ;* du conditionnel *il éclorait, ils écloraient ;* du subjonctif *qu'il éclose, qu'ils éclosent ;* au participe passé *éclos, éclose,* et aux troisièmes personnes des temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *être.*

ÉCRIRE (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

J'écris	Nous écrivons
Tu écris	Vous écrivez
Il écrit.	Ils écrivent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
J'écrivais	J'écrivis
Tu écrivais	Tu écrivis
Il écrivait	Il écrivit
Nous écrivions	Nous écrivîmes
Vous écriviez	Vous écrivîtes
Ils écrivaient.	Ils écrivirent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je concluais	Je conclus
Tu concluais	Tu conclus
Il concluait	Il conclut
Nous concluïons	Nous conclûmes
Vous concluïez	Vous conclûtes
Ils concluaient	Ils conclurent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je conclurai	Je conclurais
Tu concluras	Tu conclurais
Il conclura	Il conclurait
Nous conclurons	Nous conclurions
Vous conclurez	Vous concluriez
Ils concluront.	Ils concluraient.

Impératif.

Conclus, Concluons, Concluez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je conclue	Que je conclusse
Que tu conclues	Que tu conclusses
Qu'il conclue	Qu'il conclût
Que nous concluïons	Que nous conclussions
Que vous concluïez	Que vous conclussiez
Qu'ils concluent.	Qu'ils conclussent.

Infinitif.

'sent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
ıclure.	Concluant.	Conclu, conclue.	Devant

Conjuguez de même.

:lure, verbe actif.

CONFIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je confis	Nous confisons
Tu confis	Vous confisez
Il confit	Ils confisent.

Imparfait.	*Prétérit defini.*
Je confisais	Je confis
Tu confisais	Tu confis
Il confisait	Il confit
Nous confisions	Nous confîmes
Vous confisiez	Vous confîtes
Ils confisaient.	Ils confirent.

Futur.

Je confirai
Tu confiras
Il confira
Nous confirons
Vous confirez
Ils confiront.

Conditionnel présent.

Je confirais
Tu confirais
Il confirait
Nous confirions
Vous confiriez
Ils confiraient.

Impératif.

Confis, Confisons, Confisez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je confise
Que tu confises
Qu'il confise
Que nous confisions
Que vous confisiez
Qu'ils confisent.

L'imparfait n'est pas usité.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Confire.	Confisant.	Confit, confite.	Devant confire.

COUDRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je couds
Tu couds
Il coud
Nous cousons
Vous cousez
Ils cousent.

Imparfait.

Je cousais
Tu cousais
Il cousait
Nous cousions
Vous cousiez
Ils cousaient.

Prétérit défini.

Je cousis
Tu cousis
Il cousit
Nous cousîmes
Vous cousîtes
Ils cousirent.

Futur

Je coudrai
Tu coudras
Il coudra
Nous coudrons
Vous coudrez
Ils coudront.

Conditionnel présent.

Je coudrais
Tu coudrais
Il coudrait
Nous coudrions
Vous coudriez
Ils coudraient.

Impératif.

Couds, Cousons, Cousez.

Futur.

Je frirai
Tu friras
Il frira
Nous frirons
Vous frirez
Ils friront.

Conditionnel présent.

Je frirais
Tu frirais
Il frirait
Nous fririons
Vous fririez
Ils friraient.

Impératif.

Fris. *Le reste manque.*

Point de subjonctif.

Infinitif.

Présent.

Frire.

Point de participe prés.

Participe passé.

Fris, frite.

Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert du verbe *faire*, que l'on joint à l'infinitif *frire*, *nous faisons frire*, *vous faites frire*, *ils font frire*, *je faisais frire*, etc.

LIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je lis
Tu lis
Il lit.
Nous lisons
Vous lisez
Ils lisent.

Imparfait.

Je lisais
Tu lisais
Il lisait
Nous lisions
Vous lisiez
Ils lisaient.

Prétérit défini.

Je lus
Tu lus
Il lut
Nous lûmes
Vous lûtes
Ils lurent.

Futur.

Je lirai
Tu liras
Il lira
Nous lirons
Vous lirez
Ils liront.

Conditionnel présent.

Je lirais
Tu lirais
Il lirait
Nous lirions
Vous liriez
Ils liraient.

Impératif,

Lis, Lisons, Lisez.

Subjonctif.

Présent ou *Futur.*	*Imparfait.*
Que je lise	Que je lusse
Que tu lises	Que tu lusses
Qu'il lise	Qu'il lût
Que nous lisions	Que nous lussions
Que vous lisiez	Que vous lussiez
Qu'ils lisent.	Qu'ils lussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Lire.	Lisant.	Lu, lue.

Futur.

Devant lire.

Conjuguez de même :

Élire, verbe actif.
Réélire, " "
Relire, " "

LUIRE (*verbe neutre et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je luis	Nous luisons
Tu luis	Vous luisez
Il luit.	Ils luisent.

Imparfait.	
Je luisais	
Tu luisais	
Il luisait	*Point de prétérit défini.*
Nous luisions	
Vous luisiez	
Ils luisaient.	

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je luirai	Je luirais
Tu luiras	Tu luirais
Il luira	Il luirait
Nous luirons	Nous luirions
Vous luirez	Vous luiriez
Ils luiront.	Ils luiraient.

Impératif.

Luis, Luisons, Luisez.

Conjuguez de même :

Accroître, *verbe actif et neutre* qui prend *avoir* et *être*.
Décroître, *verbe neutre* qui prend *avoir* et *être*.

DIRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je dis
Tu dis
Il dit.
Nous disons
Vous dites
Ils disent.

Imparfait.

Je disais
Tu disais
Il disait
Nous disions
Vous disiez
Ils disaient.

Prétérit défini.

Je dis
Tu dis
Il dit
Nous dîmes
Vous dîtes
Ils dirent.

Futur.

Je dirai
Tu diras
Il dira
Nous dirons
Vous direz
Ils diront.

Conditionnel présent.

Je dirais
Tu dirais
Il dirait
Nous dirions
Vous diriez
Ils diraient.

Impératif.

Dis, Disons, Dites.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je dise
Que tu dises
Qu'il dise
Que nous disions
Que vous disiez
Qu'ils disent.

Imparfait.

Que je disse
Que tu disses
Qu'il dît
Que nous dissions
Que vous dissiez
Qu'ils dissent.

Infinitif.

Présent.

Dire.

Participe présent.

Disant.

Participe passé.

Dit, dite.

Futur.

Devant dire.

Conjuguez de même :

Dédire, *verbe actif.*
Contredire, „ „
Interdire, „ „
Médire, *verbe neutre* qui prend *l'auxiliaire avoir.*
Prédire, *verbe actif.*
Redire, „ „

De tous les composés de *dire*, REDIRE est le seul qui se conjugue absolument de même.

Dédire, *Contredire*, *Interdire*, *Médire*, *Prédire*,	Font à la seconde personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif.	*dédisez* *contredisez* *interdisez* *médisez* *prédisez.*

Maudire, verbe actif se conjugue comme *dire*, excepté qu'il fait au présent de l'indicatif, *je maudis*, *tu maudis*, *il maudit*, *nous maudissons*, *vous maudissez*, *ils maudissent*, à l'imparfait *je maudissais*, etc ; à l'impératif *maudis*, *maudissons*, *maudissez*, au présent du subjonctif *que je maudisse*, etc ; et au participe présent *maudissant*.

ÉCLORE (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif *éclore*, aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif *il éclôt*, *ils éclosent* ; aux troisièmes personnes du futur *il éclora*, *ils écloront* ; du conditionnel *il éclorait*, *ils écloraient* ; du subjonctif *qu'il éclose*, *qu'ils éclosent* ; au participe passé *éclos*, *éclose*, et aux troisièmes personnes des temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *être*.

ÉCRIRE (*verbe actif et neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

J'écris
Tu écris
Il écrit.

Nous écrivons
Vous écrivez
Ils écrivent.

Imparfait.

J'écrivais
Tu écrivais
Il écrivait
Nous écrivions
Vous écriviez
Ils écrivaient.

Prétérit défini.

J'écrivis
Tu écrivis
Il écrivit
Nous écrivîmes
Vous écrivîtes
Ils écrivirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je moudrai	Je moudrais
Tu moudras	Tu moudrais
Il moudra	Il moudrait
Nous moudrons	Nous moudrions
Vous moudrez	Vous moudriez
Ils moudront.	Ils moudraient.

Impératif.

Mouds, Moulons, Moulez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je moule	Que je moulusse
Que tu moules	Que tu moulusses
Qu'il moule	Qu'il moulût
Que nous moulions	Que nous moulussions
Que vous mouliez	Que vous moulussiez
Qu'ils moulent.	Qu'ils moulussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Moudre.	Moulant.	Moulu, moulue.

Futur.

Devant moudre.

Conjuguez de même :

Emoudre, *verbe actif.*
Remoudre, „ „

NAITRE (*verbe neutre*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je nais	Nous naissons
Tu nais	Vous naissez
Il naît.	Il naissent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je naissais	Je naquis
Tu naissais	Tu naquis
Il naissait	Il naquit
Nous naissions	Nous naquîmes
Vous naissiez	Vous naquîtes
Ils naissaient.	Ils naquirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je naîtrai	Je naîtrais
Tu naîtras	Tu naîtrais
Il naîtra	Il naîtrait
Nous naîtrons	Nous naîtrions
Vous naîtrez	Vous naîtriez
Ils naîtront.	Ils naîtraient.

Impératif.

Nais, Naissons, Naissez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je naisse	Que je naquisse
Que tu naisses	Que tu naquisses
Qu'il naisse	Qu'il naquît
Que nous naissions	Que nous naquissions
Que vous naissiez	Que vous naquissiez
Qu'ils naissent.	Qu'ils naquissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Naître.	Naissant.	Né, née.

Futur.

Devant naître.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *être.*

Renaître se conjugue de même ; ce verbe n'a point de participe passé, et par conséquent, point de temps composés.

INSTRUIRE *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

J'instruis	Nous instruisons
Tu instruis	Vous instruisez
Il instruit.	Ils instruisent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
J'instruisais	J'instruisis
Tu instruisais	Tu instruisis
Il instruisait	Il instruisit
Nous instruisions	Nous instruisîmes
Vous instruisiez	Vous instruisîtes
Ils instruisaient.	Ils instruisirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
J'instruirai	J'instruirais
Tu instruiras	Tu instruirais
Il instruira	Il instruirait
Nous instruirons	Nous instruirions
Vous instruirez	Vous instruiriez
Ils instruiront.	Ils instruiraient.

Impératif.

Instruis, Instruisons, Instruisez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que j'instruise	Que j'instruisisse
Que tu instruises	Que tu instruisisses
Qu'il instruise	Qu'il instruisît
Que nous instruisions	Que nous instruisissions
Que vous instruisiez	Que vous instruisissiez
Qu'ils instruisent.	Qu'ils instruisissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Instruire.	Instruisant.	Instruit.

Futur.

Devant instruire.

Conjuguez de même :

Conduire, *verbe actif.*
Construire, » »
Cuire, *verbe actif et neutre*, il prend *avoir.*
Déduire, » »
Détruire, » »
Décuire, » »
Econduire, » »
Enduire, » »
Induire, » »
Introduire, » »
Nuire,* *verbe neutre*, il prend *avoir.*
Reconduire, *verbe actif.*
Recuire, » »
Réduire, » »
Renduire, » »
Séduire, » »
Traduire, » »
Produire, » »

* *Nuire* fait au participe passé *nui*, point de féminin.

OINDRE *(verbe actif)*.

Indicatif.

Présent absolu.

J'oins
Tu oins
Il oint.

Nous oignons
Vous oignez
Ils oignent.

Imparfait.

J'oignais
Tu oignais
Il oignait
Nous oignions
Vous oigniez
Ils oignaient.

Prétérit défini.

J'oignis
Tu oignis
Il oignit
Nous oignîmes
Vous oignîtes
Ils oignirent.

Futur.

J'oindrai
Tu oindras
Il oindra
Nous oindrons
Vous oindrez
Ils oindront.

Conditionnel présent.

J'oindrais
Tu oindrais
Il oindrait
Nous oindrions
Vous oindriez
Ils oindraient.

Impératif.

Oins. Oignons. Oignez.

Subjonctif.

Présent ou futur.

Que j'oigne
Que tu oignes
Qu'il oigne
Que nous oignions
Que vous oigniez
Qu'ils oignent.

Imparfait.

Que j'oignisse
Que tu oignisses
Qu'il oignît
Que nous oignissions
Que vous oignissiez
Qu'ils oignissent.

Infinitif.

Présent.

Oindre.

Participe présent.

Oignant.

Participe passé.

Oint, ointe.

Futur.

Devant oindre.

PAITRE (*verbe actif et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.	*Imparfait.*
Je pais	Je paissais
Tu pais	Tu paissais
Il paît	Il paissait
Nous paissons	Nous paissions
Vous paissez	Vous paissiez
Ils paissent	Ils paissaient.

Point de prétérit défini.

Futur.	*Conditionnel.*
Je paîtrai	Je paîtrais
Tu paîtras	Tu paîtrais
Il paîtra	Il paîtrait
Nous paîtrons	Nous paîtrions
Vous paîtrons	Vous paîtriez
Ils paîtront.	Ils paîtraient.

Impératif.

Pais, Paissons, Paissez.

Subjonctif.

Présent.

Que je paisse
Que tu paisses
Qu'il paisse
Que nous paissions
Que vous paissiez
Qu'ils paissent.

Point d'imparfait.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Paître.	Paissant.	Pu, *point de féminin.*

Futur.

Devant paître.

Ce verbe ne s'emploie aux temps composés que dans cette phrase du discours familier : *il a pu et repu.*

Repaître, verbe actif et neutre se conjugue comme *paître* et a de plus un prétérit défini : *Je repus, tu repus, il reput, nous repûmes, vous repûtes, ils repurent ;* et un imparfait du subjonctif : *Que je repusse, que tu repusses, qu'il repût, que nous repussions, que vous repussiez, qu'ils repussent.*

PARAITRE (*verbe neutre et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je parais
Tu parais
Il paraît
Nous paraissons
Vous paraissez
Ils paraissent.

Imparfait.

Je paraissais
Tu paraissais
Il paraissait
Nous paraissions
Vous paraissiez
Ils paraissaient.

Prétérit défini.

Je parus
Tu parus
Il parut
Nous parûmes
Vous parûtes
Ils parurent.

Futur.

Je paraîtrai
Tu paraîtras
Il paraîtra
Nous paraîtrons
Vous paraîtrez
Ils paraîtront.

Conditionnel présent.

Je paraîtrais
Tu paraîtrais
Il paraîtrait
Nous paraîtrions
Vous paraîtriez
Ils paraîtraient.

Impératif.

Parais, Paraissons, Paraissez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je paraisse
Que tu paraisses
Qu'il paraisse
Que nous paraissions
Que vous paraissiez
Qu'ils paraissent

Imparfait.

Que je parusse
Que tu parusses
Qu'il parût
Que nous parussions
Que vous parussiez
Qu'ils parussent.

Infinitif.

Présent. Paraître.

Participe présent. Paraissant.

Participe passé. Paru, *point de féminin.*

Futur.

Devant paraître.

Les temps composés de ce verbe se forment avec *avoir.*

Conjuguez de même :

Comparaître, *verbe neutre*, il prend tantôt *avoir* et tantôt *être*.
Apparaître, " " "
Connaître, *verbe actif*.
Disparaître, *verbe neutre*, il prend tantôt *avoir* et tantôt *être*.
Méconnaître, *verbe actif*.
Reparaître, *verbe neutre*, il prend tantôt *avoir* et tantôt *être*.
Reconnaître, *verbe actif*.

PEINDRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je peins
Tu peins
Il peint
Nous peignons
Vous peignez
Ils peignent.

Imparfait.

Je peignais
Tu peignais
Il peignait
Nous peignions
Vous peigniez
Ils peignaient.

Prétérit défini.

Je peignis
Tu peignis
Il peignit
Nous peignîmes
Vous peignîtes
Ils peignirent.

Futur.

Je peindrai
Tu peindras
Il peindra
Nous peindrons
Vous peindrez
Ils peindront.

Conditionnel.

Je peindrais
Tu peindrais
Il peindrait
Nous peindrions
Vous peindriez
Ils peindraient.

Impératif.

Peins, Peignons, Peignez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je peigne
Que tu peignes
Qu'il peigne
Que nous peignions
Que vous peigniez
Qu'ils peignent.

Imparfait.

Que je peignisse
Que tu peignisses
Qu'il peignît
Que nous peignissions
Que vous peignissiez
Qu'ils peignissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Peindre.	**Peignant.**	**Peint, peinte.**

Futur.

Devant peindre.

Conjuguez de même :

Astreindre,	*verbe actif.*
Atteindre,	*verbe actif et neutre,* il prend *avoir.*
Aveindre,	*verbe actif.*
Ceindre,	,,
Contraindre,	,,
Craindre,	,,
Enceindre,	,,
Enfreindre,	,,
Etreindre,	,,
Geindre,	*verbe neutre,* il prend *avoir.*
Feindre,	*verbe actif.*
Plaindre,	*verbe actif.*
Adjoindre,	,,
Joindre,	,,
Déjoindre,	,,
Disjoindre,	,,
Enjoindre,	,,
Poindre,	*verbe actif et neutre.*
Rejoindre,	*verbe actif.*
Restreindre,	,,
Feindre,	,,
Déteindre,	,,
Dépeindre,	,,

Poindre **n'est usité qu'à l'infinitif.**

PRENDRE *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je prends
Tu prends
Il prend
Nous prenons
Vous prenez
Ils prennent.

Imparfait.

Je prenais
Tu prenais
Il prenait
Nous prenions
Vous preniez
Ils prenaient.

Prétérit défini.

Je pris
Tu pris
Il prit
Nous prîmes
Vous prîtes
Ils prirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je prendrai	Je prendrais
Tu prendras	Tu prendrais
Il prendra	Il prendrait
Nous prendrons	Nous prendrions
Vous prendrez	Vous prendriez
Ils prendront.	Ils prendraient.

Impératif.

Prends, Prenons, Prenez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je prenne	Que je prisse
Que tu prennes	Que tu prisses
Qu'il prenne	Qu'il prît
Que nous prenions	Que nous prissions
Que vous preniez	Que vous prissiez
Qu'ils prennent.	Qu'ils prissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Prendre.	Prenant.	Pris, prise.	Devant prendre.

Conjuguez de même :

Apprendre, verbe actif.
Désapprendre, ,, ,,
Comprendre, ,, ,,
Entreprendre, ,, ,,
Rapprendre, ,, ,,
Reprendre, ,, ,,
Se méprendre, verbe pronominal.

RÉSOUDRE *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je résous	Nous résolvons
Tu résous	Vous résolvez
Il résout	Ils résolvent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je résolvais	Je résolus
Tu résolvais	Tu résolus
Il résolvait	Il résolut
Nous résolvions	Nous résolûmes
Vous résolviez	Vous résolûtes
Ils résolvaient.	Ils résolurent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je résoudrai	Je résoudrais
Tu résoudras	Tu résoudrais
Il résoudra	Il résoudrait
Nous résoudrons	Nous résoudrions
Vous résoudrez	Vous résoudriez
Ils résoudront.	Ils résoudraient.

Impératif.

Résous, Résolvons, Résolvez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je résolve	Que je résolusse
Que tu résolves	Que tu résolusses
Qu'il résolve	Qu'il résolût
Que nous résolvions	Que nous résolussions
Que vous résolviez	Que vous résolussiez
Qu'ils résolvent.	Qu'ils résolussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Résoudre.	Résolvant.	Résolu, résolue.	Devant résoudre.

Dans le sens de *décider, de terminer, déterminer,* on emploie le participe passé *résolu, résolue,* et dans le sens de *changer, se convertir en quelque autre chose,* on se sert du participe passé *résous,* qui n'a point de féminin.

RIRE *(verbe neutre et défectif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je ris	Nous riôns
Tu ris	Vous riez
Il rit	Ils rient.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je riais	Je ris
Tu riais	Tu ris
Il riait	Il rit
Nous riions	Nous rîmes
Vous riiez	Vous rîtes
Ils riaient.	Ils rirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je rirai	Je rirais
Tu riras	Tu rirais
Il rira	Il rirait
Nous rirons	Nous ririons
Vous rirez	Vous ririez
Ils riront	Ils riraient.

Impératif.

Ris, Rions, Riez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je rie	Que je risse
Que tu ries	Que tu risses
Qu'il rie	Qu'il rît
Que nous riions	Que nous rissions
Que vous riiez	Que vous rissiez
Qu'ils rient.	Qu'ils rissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Rire.	Riant.	Ri, *point de fém.*	Devant rire.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir.*

Sourire, verbe neutre, se conjugue comme *rire ;* il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

SOUDRE *(verbe actif et défectif).*

Ce verbe n'est en usage qu'à l'infinitif.

SOURDRE (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, *l'eau sourd, les eaux sourdent.*

SUFFIRE (*verbe neutre et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je suffis	Nous suffisons
Tu suffis	Vous suffisez
Il suffit	Ils suffisent

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je suffisais	Je suffis
Tu suffisais	Tu suffis
Il suffisait	Il suffit
Nous suffisions	Nous suffîmes
Vous suffisiez	Vous suffîtes
Ils suffisaient.	Ils suffirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je suffirai	Je suffirais
Tu suffiras	Tu suffirais
Il suffira	Il suffirait
Nous suffirons	Nous suffirions
Vous suffirez	Vous suffiriez
Ils suffiront.	Ils suffiraient.

Impératif.

Suffis, Suffisons, Suffisez.

Subjonctif.

Présent ou *Futur.*	*Imparfait.*
Que je suffise	Que je suffisse
Que tu suffises	Que tu suffisses
Qu'il suffise	Qu'il suffît
Que nous suffisions	Que nous suffissions
Que vous suffisiez	Que vous suffissiez
Qu'ils suffisent.	Qu'ils suffissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Futur.*
Suffire.	Suffisant.	Suffi, *point de fém.*	Devant suffire.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.
L'imparfait du subjonctif n'est pas usité.

SUIVRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je suis	Nous suivons
Tu suis	Vous suivez
Il suit.	Ils suivent.

Imparfait.	*Prétérit défini.*
Je suivais	Je suivis
Tu suivais	Tu suivis
Il suivait	Il suivit
Nous suivions	Nous suivîmes
Vous suiviez	Vous suivîtes
Ils suivaient.	Ils suivirent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je suivrai	Je suivrais
Tu suivras	Tu suivrais
Il suivra	Il suivrait
Nous suivrons	Nous suivrions
Vous suivrez	Vous suivriez
Ils suivront.	Ils suivraient.

Impératif.

Suis, Suivons, Suivez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je suive	Que je suivisse
Que tu suives	Que tu suivisses
Qu'il suive	Qu'il suivît
Que nous suivions	Que nous suivissions
Que vous suiviez	Que vous suivissiez
Qu'ils suivent.	Qu'ils suivissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Suivre.	Suivant.	Suivi, suivie.

Futur.

Devant suivre.

Conjuguez de même :

S'ensuivre, *verbe pronominal* et *défectif.*
Poursuivre, *verbe actif.*

S'ensuivre ne se dit qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel, et le plus souvent il s'emploie impersonnellement.

TAIRE *(verbe actif).*

Indicatif.

Présent absolu.

Je tais	Nous taisons
Tu tais	Vous taisez
Il tait.	Ils taisent.

Imparfait.	*Prétérit.*
Je taisais	Je tus
Tu taisais	Tu tus
Il taisait	Il tut
Nous taisions	Nous tûmes
Vous taisiez	Vous tûtes
Ils taisaient.	Ils turent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je tairai	Je tairais
Tu tairas	Tu tairais
Il taira	Il tairait
Nous tairons	Nous tairions
Vous tairez	Vous tairiez
Ils tairont.	Ils tairaient.

Impératif.

Tais, Taisons, Taisez.

Subjonctif.

Présent ou futur.

Que je taise
Que tu taises
Qu'il taise
Que nous taisions
Que vous taisiez
Qu'ils taisent.

Imparfait.

Que je tusse
Que tu tusses
Qu'il tût
Que nous tussions
Que vous tussiez
Qu'ils tussent.

Infinitif.

Présent.
Taire.

Participe présent.
Taisant.

Participe passé.
Tu, tue.

Futur.
Devant taire.

TISTRE (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est plus en usage que dans les temps composés de *tissu* qui est son participe, et de l'auxiliaire *avoir*.

Pour ses autres temps, on les remplace par les temps du verbe *tisser*.

TRAIRE (*verbe actif et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je trais
Tu trais
Il trait.
Nous trayons
Vous trayez
Ils traient.

Imparfait.

Je trayais
Tu trayais
Il trayait
Nous trayions
Vous trayiez
Ils trayaient.

Point de prétérit défini.

Futur.

Je trairai
Tu trairas
Il traira
Nous trairons
Vous trairez
Ils trairont.

Conditionnel présent.

Je trairais
Tu trairais
Il trairait
Nous trairions
Vous trairiez
Ils trairaient.

Impératif.

Trais, Trayons, Trayez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je traie
Que tu traies
Qu'il traie
Que nous trayions
Que vous trayiez
Qu'ils traient.

Point d'imparfait.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Traire.	Trayant.	Trait, traite.

Futur.

Devant traire.

Conjuguez de même :

Distraire, *verbe actif.*
Extraire, „ „
Rentraire, „ „
Soustraire, „ „
Attraire, *verbe actif* et *défectif.*
Abstraire, „ „

Attraire, ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif, et encore on peut dire qu'*attirer* serait préférable.

Abstraire n'est pas usité à tous les temps, ni même à toutes les personnes. On dit : *j'abstrais, tu abstrais, il abstrait,* mais au lieu de dire *nous abstrayons*, etc, on dit, *nous faisons abstraction.* L'imparfait et le prétérit singulier ne sont pas usités, on dit *j'abstrairais,* etc. Le présent du subjonctif n'est point usité ; *abstraire* se dit très-bien aux temps composés.

VAINCRE (*verbe actif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je vaincs
Tu vaincs
Il vainc.

Nous vainquons
Vous vainquez
Ils vainquent.

Imparfait.

Je vainquais
Tu vainquais
Il vainquait
Nous vainquions
Vous vainquiez
Ils vainquaient.

Prétérit défini.

Je vainquis
Tu vainquis
Il vainquit
Nous vainquîmes
Vous vainquîtes
Ils vainquirent.

Futur.

Je vaincrai
Tu vaincras
Il vaincra
Nous vaincrons
Vous vaincrez
Ils vaincront.

Conditionnel présent.

Je vaincrais
Tu vaincrais
Il vaincrait
Nous vaincrions
Vous vaincriez
Ils vaincraient.

Impératif.

Vaincs, Vainquons, Vainquez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*

Que je vainque
Que tu vainques
Qu'il vainque
Que nous vainquions
Que vous vainquiez
Qu'ils vainquent.

Imparfait.

Que je vainquisse
Que tu vainquisses
Qu'il vainquît
Que nous vainquissions
Que vous vainquissiez
Qu'ils vainquissent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu, vaincue.

Le présent de l'indicatif et celui du subjonctif ne sont guère usités au singulier.

Convaincre, verbe actif, se conjugue comme *vaincre*.

VIVRE (*verbe neutre et défectif*).

Indicatif.

Présent absolu.

Je vis
Tu vis
Il vit.

Nous vivons
Vous vivez
Ils vivent.

Imparfait.

Je vivais
Tu vivais
Il vivait
Nous vivions
Vous viviez
Ils vivaient.

Prétérit défini.

Je vécus
Tu vécus
Il vécut
Nous vécûmes
Vous vécûtes
Ils vécurent.

Futur.	*Conditionnel présent.*
Je vivrai	Je vivrais
Tu vivras	Tu vivrais
Il vivra	Il vivrait
Nous vivrons	Nous vivrions
Vous vivrez	Vous vivriez
Ils vivront.	Ils vivraient.

Impératif.

Vis, Vivons, Vivez.

Subjonctif.

Présent ou *futur.*	*Imparfait.*
Que je vive	Que je vécusse
Que tu vives	Que tu vécusses
Qu'il vive	Qu'il vécût
Que nous vivions	Que nous vécussions
Que vous viviez	Que vous vécussiez
Qu'ils vivent.	Qu'ils vécussent.

Infinitif.

Présent.	*Participe présent.*	*Participe passé.*
Vivre.	Vivant.	Vécu, *point de féminin.*

Futur.

Devant vivre.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir.*

Conjuguez de même :

Revivre, verbe neutre, il prend *l'auxiliaire avoir.*
Survivre, verbe neutre, il prend *avoir.*

OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DES VERBES.

La première personne du singulier du présent de l'indicatif e toujours terminée par un *e* muet dans les verbes de la première co jugaison, et dans ceux de la seconde qui ont l'infinitif en *frir* et e *vrir*. *Cueillir* et ses composés suivent la même orthographe. O excepte *appauvrir* qui fait *j'appauvris.*

Dans tous les autres verbes cette première personne est terminé par un *s*. Excepté, *pouvoir, valoir, équivaloir, prévaloir* et *vouloi* qui prennent un *x*.

La seconde personne du singulier de tous les temps simples, dans tous les verbes, a toujours pour lettre finale un *s*, il n'y d'exception que pour les verbes *vouloir, pouvoir, valoir, équivaloi* et *prévaloir*, qui prennent un *x* au lieu d'un *s* au présent de l'indicati et pour la seconde personne du singulier de l'impératif.

La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif est semblable à la première, dans les verbes qui ont cette personne terminée par un *e* muet.

Quand la première personne du singulier du présent de l'indicatif finit par un *s* ou un *x*, la troisième personne finit par un *t*.

EXCEPTIONS. Les verbes en *dre* qui sont terminés à la première personne du présent de l'indicatif par *ds*, finissent par un *d* à la troisième personne du singulier de ce même temps.

Les verbes *absoudre*, *dissoudre*, *résoudre*, et tous les verbes en *aindre*, en *oindre*, et *eindre*, ne conservant pas le *d* à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, finissent régulièrement par un *t* à la troisième.

Vaincre et son composé *convaincre* gardent le *c* aux trois premières personnes singulières du présent de l'indicatif.

La première personne plurielle de tous les temps simples et dans tous les verbes est terminée par un *s*.

La seconde personne plurielle de tous les temps simples et dans tous les verbes est terminée par *s* ou par *z*.

Elle prend un *s* quand la dernière syllabe est muette, elle prend un *z* quand la dernière syllabe fait entendre le son d'un *e* fermé.

La troisième personne plurielle de tous les temps simples est en *ent*, excepté au *futur*.

Cette même personne au présent de l'indicatif de quelques verbes irréguliers est aussi terminée en *ont* : *ils ont*, *ils sont*, *ils vont*, *etc*.

Les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif sont les mêmes dans tous les verbes tant réguliers qu'irréguliers, sans aucune exception. Ce sont :

Singulier.		Pluriel.	
1	ais	1	ions
2	ais	2	iez
3	ait.	3	aient.

Le prétérit défini a quatre terminaisons.

1° En *ai, as, a, âmes, âtes, èrent.*
2° En *is, is, it, îmes, îtes, irent.*
3° En *ins, ins, înt, înmes, întes, inrent.*
4° En *us, us, ut, ûmes, ûtes, urent.*

La première et seconde personne du pluriel du prétérit défini prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe.

Les terminaisons du futur dans tous les verbes sont :

Singulier.		Pluriel.	
1	rai	1	rons
2	ras	2	rez
3	ra.	3	ront.

Le présent du conditionnel a toujours les terminaisons suivantes :

Singulier.		Pluriel.	
1	rais	1	rions
2	rais	2	riez
3	rait.	3	raient.

Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* avant *rai, ras, ra, etc., rais, rais, rait, etc.*, que dans les verbes de la première conjugaison, et dans *cueillir* et ses dérivés.

La seconde personne du singulier de l'impératif est toujours semblable à la première du présent de l'indicatif, excepté dans les quatre verbes irréguliers, *aller, avoir, être, savoir.*

Quand la seconde personne du singulier de l'impératif est terminée par un *e* muet et est suivie de l'un des pronoms *y, en,* alors pour éviter un hïatus, on ajoute un *s* euphonique, et l'on écrit *donnes-en, portes-y.*

Remarque. On ne fait point usage de la lettre euphonique *s* lorsque c'est la préposition *en* qui suit. *Admire en France, accepte en échange, souffre en patience.*

Le présent du subjonctif, dans les verbes des quatre conjugaisons, se termine de la manière suivante :

Singulier.		Pluriel.	
1	e	1	ions
2	es	2	iez
3	e.	3	ent.

Il n'y a d'exception que pour les verbes *avoir* et *être.*

L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons.

1° En *asse, asses, ât, assions, assiez, assent.*
2° En *isse, isses, ît, issions, issiez, issent.*
3° En *insse, insses, înt, inssions, inssiez, inssent.*
4° En *usse, usses, ût, ussions, ussiez, ussent.*

La troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif prend toujours un accent circonflexe sur la voyelle qui est avant le *t* final.

Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons, qui sont *er, ir, oir, re.*

Le participe présent est toujours terminé en *ant.*

Le participe passé a différentes terminaisons dont les principales sont en *é* fermé, en *i*, en *çu*, en *du*, *etc.*

CHAPITRE VI.

DE L'ADVERBE.

L'*Adverbe* est un mot qui sert à modifier soit un verbe, comme : il parle *distinctement ;* soit un adjectif, comme : elle est *très-aimable ;* soit un autre adverbe, comme : *très-souvent, bien davantage.*

Le mot *adverbe* signifie *joint au verbe ;* on l'appelle ainsi parce que c'est le verbe qu'il accompagne le plus ordinairement, et qu'il est à son égard ce qu'est l'adjectif à l'égard du substantif.

L'*adverbe* est invariable, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre ni nombre, et n'a jamais de régime ; parce qu'il renferme son régime en lui-même, et présente toujours à l'esprit un sens complet.

On doit excepter quelques adverbes de manière, tels que, *dépendamment, différemment, etc.,* qui prennent la préposition *de,* et *conformément, relativement, etc.,* qui prennent *être,* suivis de la préposition *à.* La raison en est que l'usage leur a conservé le régime de l'adjectif dont ils sont formés.

Les adverbes sont ou *simples,* ou *composés.*

Les adverbes *simples* sont ceux qui s'expriment en un seul mot ; comme : *quand, comment, jamais.*

Les adverbes *composés* sont ceux qui s'expriment en plusieurs mots, que l'on est dans l'usage de séparer dans l'écriture, comme : *à-présent, du moins, tour-à-tour, etc.* On nomme plus communément ces dernières, *expressions* ou *locutions adverbiales.*

Les adverbes se divisent en

Adverbes de temps
——— de lieu et de distance
——— d'ordre et de rang
——— de quantité ou de nombre
——— de qualité ou de manière
——— d'affirmation
——— de négation
——— de doute
——— de comparaison
——— d'interrogation.

DES ADVERBES DE TEMPS.

Les adverbes de *temps* sont ceux qui expriment quelques circonstances ou rapports de temps, et par lesquels on peut répondre à la question *quand?* Ce sont :

Pour le temps présent.

a présent	pour le présent	présentement

maintenant	**à l'instant**	**aujourd'hui-même**
à cette heure	**incessamment**	**cette après-midi**
sur-le-champ	**aujourd'hui**	**ce matin**
toute de suite	**dès aujourd'hui**	**ce soir, etc.**
tout-à-l'heure		

Pour le passé.

hier	**depuis peu**	**jusqu'à présent**
avant hier	**auparavant**	**il y a huit jours**
le jour précédent	**récemment**	**il y a quinze jours**
hier matin	**tout récemment**	**il y a long-temps**
hier au soir	**nouvellement**	**il n'y a pas long-temps**
la veille	**la dernière fois**	**il y a quelque temps**
l'avant veille	**l'autre jour**	**il n'y a qu'un moment**
la surveille	**la semaine passée**	**il y a deux jours**
autrefois	**le mois dernier**	**il y a un mois**
jadis	**l'année passée**	**il y a un an**
anciennement	**l'année dernière**	**cette nuit**
dernièrement	**jusqu'ici**	**la nuit dernière, etc.**

Pour le futur.

demain	**bientôt**	**dans un an d'ici**
après-demain	**tantôt**	**désormais**
demain matin	**dans peu**	**dorénavant**
demain au soir	**dans peu de temps**	**à l'avenir**
le lendemain	**l'année qui vient**	**avant qu'il soit long-temps, etc.**
le sur-lendemain	**l'année prochaine**	
le jour suivant	**le mois prochain**	

Pour un temps indéterminé.

d'abord	**cependant**	**de nouveau**
souvent	**d'ordinaire**	**de plus belle**
quelquefois	**à l'ordinaire**	**à loisir**
rarement	**ordinairement**	**quand**
soudain	**communément**	**le matin**
subitement	**fréquemment**	**dans la matinée**
au plus vite	**la plupart du temps**	**dans l'après dinée**
au plus-tôt	**alors**	**le soir**
au plus tard	**tôt**	**sur le soir**
en toute diligence	**plus tôt**	**en même temps**
jamais	**trop tôt**	**de jour**
à jamais	**tard**	**de nuit**
toujours	**trop tard**	**jour et nuit**
pour toujours	**plus tard**	**en plein jour**
à toute heure	**tantôt**	**en plein midi**
à tout moment	**tôt ou tard**	**de deux jours l'un**
à tout instant	**pour lors**	**tous les deux jours**
parfois	**dès lors**	**tout d'un coup**
presque jamais	**de bonne heure**	**tout-à-coup**
plus que jamais	**de bon matin**	**plus que jamais**
presque toujours	**de grand matin**	**à point nommé**
depuis	**pas encore**	**à propos**
continuellement	**bien long-temps**	**fort à propos**
sans cesse	**depuis ce temps-là**	**dans l'occasion**
incessamment	**encore**	**en moins de rien**

en un clin d'œil	au premier jour	en tout temps
tous les jours	à la première occasion	à la fin
tout le jour	à temps	au commencement
tout le long du jour	avec le temps	ensuite
tant que le jour dure	de temps en temps	enfin
toute la nuit	en temps et lieu	déjà
de jour en jour		

Parmi ces derniers il y en a qui sont susceptibles des degrés de signification. On dit :

Venez plus *ou* moins *souvent ; allez y* plus *matin ; arrivez* moins *tard ; rendez-vous-y* bientôt.

DES ADVERBES DE LIEU ET DE DISTANCE.

Les adverbes de *lieu* et de *distance* sont ceux qui servent à exprimer les distances et les situations des lieux par rapport à la personne qui parle, ou aux choses dont on parle, et par lesquels on peut répondre aux questions *où, d'où* et *par où ?* Ce sont :

Pour le lieu.

où	dessous	à gauche
d'où	quelque part	sur la gauche
de quel endroit	nulle part	à main gauche
par où	en aucun endroit	céans
par quel endroit	ailleurs	çà et là
ici	autre part	dans le voisinage
d'ici	deçà	la porte joignante
par ici	par deçà	vis-à-vis
là	en deçà	à côté
de là	de ce côté-ci	de côté
par là	delà	à terre
là haut	en delà	par terre
en haut	de ce côté-là	devant
ici dessus	jusqu'où	par devant
à bas	jusqu'ici	sur le devant
en bas	jusques là	derrière
là bas	à l'entour	par derrière
ici dessous	tout autour	sur le derrière
d'en haut	ici autour	par delà
d'en bas	là autour	au même endroit
de côté et d'autre	aux environs	dans ce lieu là
dedans	depuis le haut jusqu'en bas	d'un côté et d'autre
en dedans	à droite	des deux côtés
dehors	sur la droite	de part et d'autre
en dehors	à main droite	de tous côtés
dessus		de toutes parts.

Ces adverbes ne prennent ni comparatif ni superlatif.

Pour la distance ce sont, *près, loin, proche,* etc. Ces derniers sont susceptibles des degrés de signification, et peuvent être modifiés par d'autres adverbes. Ex. :

Venez plus près, *allez plus* loin, *il ne faut être ni trop* près *ni trop* loin.

DES ADVERBES D'ORDRE ET DE RANG.

Les adverbes *d'ordre* et de *rang* sont ceux qui expriment la manière dont les choses sont arrangées les unes à l'égard des autres. Ces adverbes ne peuvent modifier que les verbes, et ne peuvent être en aucune manière modifiés par d'autres adverbes. Ces adverbes sont :

premièrement	à la file	pêle-mêle
secondement	de front	en foule
troisièmement, etc.	de rang	de fond en comble
en premier lieu	tour à tour	sens dessus-dessous
en second lieu	à la ronde	sens devant derrière
en dernier lieu	l'un après l'autre	tout à rebours
avant	à la fois	pareillement
après	enfin	semblablement
alternativement	à la fin	de la même manière
de suite	pour conclusion	dernièrement
tout de suite	en ordre	un à un
eusuite	par ordre	deux à deux.
ensemble	confusément	

DES ADVERBES DE QUANTITÉ OU DE NOMBRE.

Les adverbes de *quantité* ou de *nombre* sont ceux qui servent à marquer la quantité des choses, ou leur valeur ou leur comparaison. Ce sont :

assez	combien	en grande quantité
trop	un peu	à pleines mains
peu	tant soit peu	cher
beaucoup	guère	chèrement
bien	pas beaucoup	à bon marché
fort	suffisamment	à grand marché
très	trop peu	à vil prix
au plus	peu à peu	à demi
entièrement	à peu près	infiniment
au moins	environ	à l'infini
du moins	de plus	presque
pour le moins	tout au plus	quasi
moins	à peu de choses près	combien de fois
plus	par dessus le marché	une fois
davantage	tout	deux fois
aussi	du tout	trois fois
autant	tout-à-fait	dix fois
tant	en abondance	vingt fois
si	abondamment	cent fois
presque	en grand nombre	mille fois.

Ces adverbes peuvent modifier les verbes, les adjectifs, et même les adverbes de manière, et quelques-uns de lieu. Il faut en excepter *très*, *quelque*, *aussi*, *si*, *tout*, qui ne modifient que les adjectifs, les

participes, et les adverbes *davantage*, *du moins*, *au moins*, *au plus*, qui ne modifient que les verbes ; et *tout-à-fait* qui ne peut modifier que les participes.

DES ADVERBES DE QUALITÉ ET DE MANIÈRE.

Les adverbes de *qualité* et de *manière* sont ceux qui expriment comment ou de quelle manière les choses se font, et par lesquels on peut répondre à la question *comment ?* tels sont :

bien
mal
fort bien
fort mal
à merveille
ni bien ni mal
sagement
justement
joliment
prudemment
civilement
vivement
à l'aise
négligemment
nonchalamment
de but en blanc
au préalable
préalablement
à fond
à plomb
à plaisir
à faux
à peine
à regret
à contre-cœur
à contre-gré
de bon cœur
de bonne volonté
de gaieté de cœur
de gré
de plein gré
de bon gré
à mon gré
à votre gré
à son gré
à leur gré
de force
par force
à couvert
à découvert
au naturel
à reculons
en arrière
à la renverse
à tâtons
à l'envers
à l'endroit
du bon sens
du mauvais sens
de tout sens
de tous les sens
à bon droit
à tort
avec raison
sans raison
à l'envie
à la rigueur
de sens rassis
de sang froid
exprès
à dessein
par malice
de propos délibéré
tout de bon
sérieusement
pour rire
pour badiner
en riant
en badinant
de son chef
de sa tête
étourdiment
à l'étourdie
témérairement
à la légère
à la volée
à la hâte
précipitamment
brusquement
par inadvertance
par mégarde
par méprise
au hasard
par hasard
à tout hasard
à l'aventure
au pis aller
goutte à goute
à l'étroit
d'accord
à genoux
tout au long
tout-à-fait
à la bonne foi
de bonne foi
de bon jeu
de bonne guerre
de nécessité
à toute force
de toutes les manières
à tous égards
à l'improviste
au dépourvu
sans y penser
sans s'y attendre
inopinément
à l'amiable
en ami
à fleur d'eau
en paix
paisiblement
en repos
à vide
à sec
sans façon
de travers
de biais
de niveau
exactement
fort et ferme
en diligence
à pied
à cheval
en carrosse
en bateau
à la mode
à la Française
à l'Anglaise

Les adverbes de qualité sont presque tous formés des adjectifs ;

ces adverbes se terminent en *ment*, et suivent, dans leur formation, les règles suivantes :

Première règle.—Quand l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, on forme l'adverbe en ajoutant *ment*.

Modeste	Modestement
Sensé	Sensément
Poli	Poliment
Vrai	Vraiment
Gai	Gaîment
Ingénu	Ingénument.

On doit excepter, *follement, nouvellement* et *mollement* qui se forment de la terminaison féminine.

De l'adjectif *impuni* se forme l'adverbe *impunément*.

Deuxième règle.—Quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne, on forme l'adverbe de la terminaison féminine, en y ajoutant *ment*.

Grande	Grande-ment
Franc	Franche-ment
Heureux	Heureuse-ment
Doux	Douce-ment
Distinct	Distincte-ment
Long	Longue-ment
Brief	Briève-ment
Frais	Fraiche-ment.

Exception première.—On doit excepter *gentil* dont l'adverbe est *gentiment*.

Exception deuxième.—Les adjectifs terminés en *ant* et *ent* forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*.

Éloquent	Éloquemment
Diligent	Diligemment
Constant	Constamment
Obligeant	Obligeamment.

Les adjectifs *lent* et *présent* suivent la deuxième règle.

L'*e* qui précède *ment* dans les adverbes de qualité est toujours muet, excepté dans les suivants, où il est fermé et marqué d'un accent aigu :

aisément	expressément	opiniâtrément
aveuglément	figurément	passionnément
commodément	importunément	posément
communément	incommodément	précisément
conformément	inconsidérément	prématurément
délibérément	indéterminément	privément
démésurément	inespérément	profondément
désordonnément	inopinément	profusément
désespérément	malaisément	proportionnément
déterminément	modérément	sensément
effrontément	nommément	séparément
énormément	obstinément	serrément.

Beaucoup d'adverbes de qualité et de manière sont sujets aux trois degrés de signification.

Le *comparatif* et le *superlatif* se forment, dans ces adverbes, de la même manière et avec les mêmes mots que le *comparatif* et le *superlatif* des adjectifs. On dit : *distinctement, aussi distinctement, plus distinctement, moins distinctement, très-distinctement, le plus distinctement.*

Il faut excepter les deux adverbes *bien* et *mal*, qui forment leur comparatif d'une manière irrégulière : le premier fait *mieux* et le second fait *pis*.

Les adverbes de qualité et de manière modifient les verbes et les adjectifs, et sont eux-mêmes modifiés par des adverbes de quantité. Comme :

Cet homme traite bien fièrement *ses inférieurs.*
Une personne sage et prudente ne dit rien sans en avoir bien soigneusement *examiné la valeur.*

DES ADVERBES D'AFFIRMATION, DE NÉGATION, ET DE DOUTE.

Les adverbes d'affirmation sont :

oui	à la vérité	soit
certes	véritablement	d'accord
assurément	sans doute	immanquablement
certainement	volontiers	infailliblement
en vérité	sans faute	indubitablement.
vraiment		

Les adverbes de négation sont :

Non, ne, ni — Nullement
Point, pas, non pas, point du tout — En nulle manière.

Les adverbes de doute sont :

Peut-être, Probablement, Vraisemblablement.*

DES ADVERBES DE COMPARAISON.

Les adverbes de comparaison sont ceux dont on se sert pour exprimer la comparaison que l'on fait d'une chose à une autre, suivant quelque qualité ou quantité.

Et comme une chose peut être ou égale, ou supérieure, ou inférieure à une autre, en qualité ou en quantité, il y a aussi trois sortes de comparaison.

* Quelques grammairiens ne mettent pas au rang des adverbes les mots qui expriment l'affirmation, la négation, et le doute ; les uns les classent parmi les conjonctions, les autres les nomment des particules.

1°. Comparaison *d'égalité* exprimée par les adverbes, *comme, de même*, etc.

2°. Comparaison de *supériorité* exprimée par les adverbes, *plus, davantage*, etc.

3°. Comparaison *d'infériorité* exprimée par les adverbes, *moins, presque, quasi*, etc.

Liste d'adverbes de comparaison.

ainsi	plus	mieux
de même	pis	universellement
comme	de pis en pis	généralement
de cette manière	de mieux en mieux	autrement
en partie	ni plus ni moins	particulièrement
tout autant	à plus forte raison	principalement
tout à la fois	si	sur-tout
séparément	aussi	après tout
à part	moins	au contraire.
à l'écart		

DES ADVERBES D'INTERROGATION.

Les adverbes qui servent à l'interrogation sont, *quand, combien, combien de fois, comment, pourquoi, où, d'où, par où.*

CHAPITRE VII.

DE LA PREPOSITION.

La préposition est un mot invariable qui sert à lier un nom à un autre nom, en marquant le rapport sous lequel se fait cette liaison.

Les *prépositions* sont *simples* ou *composées.*

Les prépositions *simples* sont celles qui s'expriment en un seul mot, telles sont ; *à, de, pour, avec*, etc.

Les prépositions *composées* sont celles qui s'expriment en plusieurs mots ; comme, *à côté de, à l'opposite, à l'égard*, etc ; ces dernières sont souvent désignées sous le nom de *locution prépositive.*

Liste des prépositions.

à	contre	auprès
de	entre	avant
en	parmi	devant
dans	près	sur
par	après	sus

concernant	pendant	à couvert
touchant	selon	à l'abri
sous	suivant	au-dessus
hors	moyennant	au-dessous
hormis	nonobstant	au-devant
excepté	comme	autour
vers	pour	à l'entour
devers	malgré	à fleur
envers	de dessus	au niveau
à travers	de dessous	à rez, au rez
au travers	par dessous	par rapport
avec	sauf	aux environs
sans	proche	à l'exclusion
chez	faute	à force
outre	loin	à rebours
au-delà	le long	au prix
par-delà	ensuite	à raison
en-deçà	à cause	vis-à-vis
au-deçà	à l'égard	au lieu
dès	au milieu	au moyen
derrière	à l'opposite	au péril
attendu	à côté	au risque
vu	jusque	aux dépens
depuis	à l'insçu	en dépit
durant	à l'exception	à la mode
environ	à moins	quant.
	à la réserve	

CHAPITRE VIII.

DE LA CONJONCTION.

Les *conjonctions* sont des mots invariables qui servent à lier des phrases, ou des parties de phrase les unes aux autres.

Les *conjonctions* sont *simples* ou *composées.*

Les conjonctions *simples* sont celles qui sont exprimées en un seul mot; comme: *et, si, car,* etc.

Les conjonctions *composées* sont celles qui se forment de plusieurs mots, comme: *afin que, à condition que, si ce n'est que;* ces dernières peuvent aussi se nommer *locutions conjonctives.*

Liste des conjonctions les plus usitées.

et	aussi bien que	non-seulement
comme	aussi	mais encore
comme si	de même que	mais même
de sorte que	ainsi que	mais aussi
en sorte que	tant que	de plus
de manière que	non plus	outre cela
tellement que	non plusque	outre que
si bien que	en tant que	joint que

savoir
d'autant que
ni plus ni moins que
si
ni
soit
soit que
au lieu de
au lieu que
ou, ou bien
mais
néanmoins
pourtant
toutefois
cependant
nonobstant que
bien loin que
tant s'en faut que
quoique
bien que
encore que
si non
pourvu que
à condition que
bien entendu que
supposé que
posé le cas que
d'autant que
d'autant plus que
afin que
afin de
puisque
c'est pourquoi
par conséquent
pour cet effet
donc
ainsi
enfin
à propos
or
pourquoi ?
par quelle raison ?
à quel propos ?
d'où vient que ?
lorsque
malgré que
au cas que
en cas que
en cas de
en tout cas
à moins que
à moins de
sans, sans que
si ce n'est que
excepté que
quand
quand même
quand bien même
pour lors
c'est-à-dire
savoir
c'est-à-dire que
il s'en suit de là que
pour conclusion
c'est pour cela que
cela étant
cela étant ainsi
ensuite
d'ailleurs
de plus
d'un autre côté
après tout
dès que
sitôt que
aussitôt que
toutes les fois que
en attendant que
pendant que
non que
non pas que
comme par exemple
sur tout
à la vérité
en effet
non que
non pas que
ce n'est pas que
d'accord
car
parce que
à cause que
à cause de
vu que
attendu que
puis
même
de même
sans doute
à dire vrai
là-dessus
en un mot
au reste
il est vrai que
j'en conviens
sur ces entrefaites
quoi qu'il en soit
depuis
depuis que
avant que
loin que
loin de
après que
à la bonne heure que
hors que
hormis que
à mesure que
aussitôt que
sitôt que
au lieu que
peut-être que
de crainte de
de crainte que.

CHAPITRE IX.

DE L'INTERJECTION.

L'*interjection* est un mot invariable qui exprime d'un seul trait une affection subite de l'ame, comme : *la joie, la douleur, la crainte, l'aversion, l'encouragement,* etc.

Ah ! bon ! expriment la joie.
Ah ! aïe ! ouf ! ahi ! hé ! hélas ! la douleur.
Ah ! hé ! la crainte.
Fi ! fi donc ! l'aversion, le mépris, le dégoût.
Ca ! allons ! courage ! oh ça ! tenez ferme ! l'encouragement.
Oh he ! zest ! la dérision.
Volontiers ! soit ! le consentement.
Oh ! l'admiration.
Oh ! miséricorde ! la surprise.
Gare ! holà ! hem ! tout beau ! ah ! l'avertissement.
Holà ! hé ! l'appel.
Chut ! paix ! st ! le silence.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

Le genre de plusieurs substantifs a changé selon le temps: de cette variation il est résulté souvent qu'un mot, avec la même signification, est demeuré des deux genres.

SUBSTANTIFS DE DIFFÉRENTS GENRES AYANT LA MÊME SIGNIFICATION.

Aigle est masculin quand il signifie un oiseau de proie, pupitre d'église en forme d'aigle, et figurément, en parlant d'un homme d'un mérite transcendant.

On le fait aussi masculin en parlant de l'aigle de la légion d'honneur. *Le grand aigle, le petit aigle.*

Il est féminin dans le sens de signes militaires, d'armoiries et de devises. *Aigle impériale, les aigles romaines, aigle déployée, les aigles romaines sont peintes sur les drapeaux.*

Aigle, constellation, est aussi féminin.

Amour, désignant une vive affection, est masculin au singulier: *amour divin, amour paternel, amour filial, amour conjugal.*

Ce mot est féminin au pluriel: *de folles amours, d'éternelles amours.*

Mais lorsque ce substantif désigne ces petits dieux que la mythologie nous peint si jolis, il est généralement employé au pluriel et au masculin: *tous ces petits amours sont bien groupés.*

Automne est des deux genres, mais le masculin est préférable, les autres saisons étant de ce genre.

Couleur, emplòyé comme mot générique est féminin: *une couleur primitive, de belles couleurs.*

Mais on dit, *un beau couleur de feu, le couleur d'eau, le couleur de citron, le couleur de chair, sont mes couleurs favorites. Cette étoffe est d'un couleur de rose charmant.*

Couple, marquant le nombre deux, est féminin : *une couple d'œufs, nous avons tué une couple de perdrix ; une couple de bottes de confitures.*

Mais marquant l'union, l'assemblage, il est masculin : *ce fut un heureux couple, un couple bien assorti, un couple de pigeons.*

Délice est masculin au singulier : *c'est un délice, c'est un grand délice.*

Au pluriel ce mot est féminin : *il fait toutes ses délices de l'étude, les molles délices.*

Enfant est masculin quand il désigne un garçon ; *c'est un bel enfant*, et féminin lorsqu'il se dit d'une fille : *c'est une belle enfant.*

Exemple est féminin lorsqu'il désigne un modèle d'écriture : *voilà une belle exemple de lettres majuscules.* Excepté ce cas, il est masculin : *il suit les bons exemples de ses parens.*

Foudre est féminin au propre : *être frappé de la foudre, l'éclat de la foudre.*

Au figuré *foudre* est toujours masculin : *les foudres menaçants, des foudres souterrains, un foudre de guerre, un foudre d'éloquence.*

Gens veut au féminin tous les adjectifs qui précèdent : *les vieilles gens, certaines fines gens, quelles excellentes gens, toutes les méchantes gens*, et au masculin tous ceux qui suivent ; *des gens fins, des gens fort dangereux.*

Cependant lorsque le mot *gens* éveille spécialement l'idée d'*hommes*, et qu'il est suivi d'un déterminatif formant avec lui une expression composée, comme dans *gens d'affaire, gens de robe, gens de bien, gens de cœur, gens de guerre, gens de lettres, jeunes gens, etc.*, l'adjectif qui précède doit être au masculin ; ainsi l'on dira : *de vrais gens de lettres*, de *bons gens d'affaire, certains jeunes gens, maints jeunes gens, etc.*

L'adjectif *tout* reste masculin, s'il est le seul qui précède le mot *gens : tous les gens qui pensent bien, tous les gens d'esprit.*

Quand *gens* est précédé d'un adjectif des deux genres, comme : *aimable, honnête, brave, etc.*, et que cet adjectif se trouve accompagné du mot *tout* ou du mot *un*, ou d'un autre adjectif servant à déterminer le substantif *gens*, alors *tout, un*, et cet adjectif restent masculins : *tous les honnêtes gens, maints imbécilles gens, certains honnêtes gens, un de ces braves gens.*

Mais si l'adjectif placé avant le mot *gens* n'est que du genre féminin, *tout, un, etc.*, prendrait la forme féminine : *toutes ces bonnes gens, toutes ces méchantes gens, une de ces vieilles gens.*

Remarque.—Le mot *gens* étant essentiellement masculin, il faut écrire :

Il y a de certaines gens qui sont bien sots, et non pas *sottes.*

Ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus, et non pas *vues.*

Beaucoup de gens étudient toute leur vie, à la mort ils *ont tout appris, excepté à penser.*

Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.

Le mot *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, à moins qu'il

ne soit accompagné de certains adjectifs ; ainsi on ne dit pas, *deux gens* ; mais on dit *deux jeunes gens*, *deux braves gens*, *etc.*

On dit, *mille gens l'ont vu* ; mais c'est parce que le mot de *mille* dans cette phrase, est pour un nombre indéterminé.

Lorsque *gens* signifie *domestiques* il se dit d'un nombre déterminé ; *il arriva avec quatre de ses gens : le prince n'avait qu'un de ses gens avec lui.*

Hymne qu'on chante à l'église est feminin. *Santeuil et Coffin ont composé les belles hymnes du Bréviaire de Paris.* Hors de là, il est masculin, *un hymne guerrier.*

Orge est feminin : *de l'orge bien levée, de belle orge, de belles orges* ; mais il est masculin dans *orge mondé, orge perlé.*

Orgue est masculin au singulier, et féminin au pluriel ; *un bon orgue, de belles orgues.*

Faut-il dire, *c'est une des plus belles orgues*, ou *un des plus beaux orgues* ou *un des plus belles orgues ?* Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces locutions. Je pense avec M. Laveaux qu'il faudrait qu'orgue n'eût qu'un genre dans ces sortes de phrases, et qu'on doit dire, *c'est une des plus belles orgues.*

Quelque chose est du genre masculin lorsqu'il signifie une chose : *c'est quelque chose de bien dur ; pour savoir quelque chose il faut l'avoir appris.*

Il est du genre féminin quand il veut dire, *quelle que soit la chose. Quelque chose qu'il ait dite, on ne lui a pas répondu.*

On donne les deux genres aux mots *jujube* et *réglisse* ; comme fruit et plante ces mots sont féminins.

Les jujubes, lorsqu'elles sont fraîches, ont une chair ferme.

La réglisse est jaunâtre.

C'est là le genre essentiel de ces mots ; mais, comme désignant le *suc* extrait de la jujube ou de la réglisse, ces mots sont masculins ; *le jujube, pour la toux, est préférable au réglisse.*

Cette variation de genre a fait encore qu'on a donné les deux genres à deux mots pareils, mais d'une acception différente.

SUBSTANTIFS DE DIFFÉRENTS GENRES

d'une même consonnance, mais ayant différentes significations.

Masculin.	Féminin.
Aide, celui qui aide à un autre. *Aide de camp*, *aide de cuisine*	*Aide*, secours, assistance. *Aide assurée*, *prompte*.
Ange, créature spirituelle	*Ange*, poisson de mer
Aune, arbre	*Aune*, mesure
Barbe, cheval	*Barbe*, poil du menton
Barde, poète Celte	*Barde*, tranche de lard fort mince, ancienne armure
Berce, petit oiseau	*Berce*, plante
Capre, vaisseau armé	*Capre*, fruit.

Cartouche, ornement de sculpture	*Cartouche*, charge d'une arme à feu
Coche, voiture	*Coche*, entaille, vieille truie
Cornette, nom d'un officier chargé de porter l'étendard	*Cornette*, coiffe de femme
Crêpe, étoffe	*Crêpe*, pâte qu'on fait cuir dans la poêle
Echo, son répété	*Echo*, nymphe
Enseigne, officier	*Enseigne*, tableau que l'on met à la porte d'un marchand
Espace, étendue comprise entre deux points, étendue de temps	*Espace*, terme d'imprimerie
Forêt, outil d'acier	*Forêt*, grande étendue de pays couvert de bois
Fourbe, trompeur	*Fourbe*, tromperie
Garde, homme armé	*Garde*, guet, femme qui sert les malades
Greffe, lieu où l'on garde les actes de justice	*Greffe*, terme de jardinage
Givre, espèce de gelée blanche	*Givre*, terme d'armoiries
Guide, celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer son chemin	*Guide*, lanière de cuir attachée à la bride d'un cheval
Héliotrope, plante	*Héliotrope*, pierre précieuse
Interligne, espace blanc entre deux lignes	*Interligne*, terme d'imprimerie
Laque, beau vernis de la Chine	*Laque*, gomme des Indes orientales
Lis, plante	*Lys*, rivière de la Belgique
Livre, feuilles de papier écrites ou imprimées et reliées ensemble	*Livre*, poids
Loutre, chapeau ou manchon de poil de loutre	*Loutre*, animal amphibie
Manche, partie d'un instrument d'un outil	*Manche*, partie d'un vêtement
Manœuvre, ouvrier	*Manœuvre*, mouvement que l'on fait faire a des troupes, etc.
Mémoire, écrit pour se souvenir d'une chose ; compte, au pluriel relations ; faits particuliers pour servir à l'histoire	*Mémoire*, faculté, souvenir
Mode, manière d'être, ton, terme de grammaire	*Mode*, usage régnant et passager
Moule, matière creusée de manière à donner une forme précise, à la cire, au plomb, etc. modèle	*Moule*, coquillage
Mousse, jeune matelot	*Mousse*, espèce d'herbe.
Œuvre, recueil de tous les ouvrages d'un musicien : *le 1er et le second œuvre de ce musicien sont fort recherchés*, recueil de toutes les estampes d'un graveur	*Œuvre*, ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent ; *l'œuvre de la rédemption :* lieu et banc des marguilliers : *il y a une belle œuvre dans cette église.* Action morale et chrétienne, *faire une bonne œuvre.* Productions de l'esprit, et en ce sens, il n'est usité qu'au pluriel ; *on a fait un recueil de toutes ses œuvres*
Office, devoir, assistance, le service divin, bréviaire, charge	*Office*, lieu où l'on prépare le dessert, où l'on garde le linge, la vaisselle, etc
Page, jeune gentilhomme au service d'un roi	*Page*, côté d'un feuillet de papier

Pâque ou *Pâques* fête de l'Eglise ; *Pâques est haut cette année*	*Pâque*, fête des Juifs, au pluriel, dévotions : *faire de bonnes Pâques, Pâques fleuries* ; le dimanche des Rameaux
Parallèle, comparaison, cercle	*Parallèle*, ligne
Pater, l'oraison dominicale	*Patère*, vase, ornement
Perche, province de France	*Perche*, poisson de rivière, mesure
Pendule, poids suspendu à une verge de fer, dont les vibrations règlent le mouvement d'une horloge	*Pendule*, horloge mue par un pendule
Période, le plus haut point où une chose puisse arriver, *il est au plus haut période de sa gloire*. Espace de temps vague, *dans le dernier période de sa vie*	*Période*, révolution d'un astre, *la période lunaire*, phrase composée de plusieurs membres, mesure de temps, époque, *la période julienne*
Personne, pronom indéfini	*Personne*, substantif
Pivoine, petit oiseau	*Pivoine*, plante
Plane, arbre	*Plane*, outil
Poêle, drap mortuaire, voile qu'on tient sur la tête des mariés, sorte de fourneau	*Poêle*, ustensile de cuisine
Ponte, terme de jeu	*Ponte*, action de pondre
Poste, lieu où l'on a placé des troupes, emploi, fonction	*Poste*, relais établis pour voyager diligemment, maison où sont ces relais, courrier qui porte les lettres, bureau où on les distribue
Pourpre, maladie, rouge foncé qui tire sur le violet, petit poisson	*Pourpre*, teinture précieuse, dignité royale dignité des cardinaux
Quadrille, jeu	*Quadrille*, troupe de chevaliers dans un tournois
Relâche, repos, cessation de quelque travail.	*Relâche*, terme de marine
Remise, carrosse qui se loue au jour ou au mois	*Remise*, lieu pour mettre une voiture à couvert, taillis qui sert de retraite au gibier, délai, etc.
Satyre, demi-dieu des païens, certains poèmes mordants chez les Grecs	*Satire*, écrit ou discours piquant
Scolie, terme de géométrie	*Scolie*, note de grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence des auteurs classiques
Serpentaire, constellation	*Serpentaire*, plante
Solde, complément d'un paiement	*Solde*, paie des gens de guerre
Somme, sommeil	*Somme*, charge, fardeau, quantité d'argent, etc.
Souris, action de sourire	*Souris*, petit quadrupède
Tour, mouvement circulaire, circonférence, trait d'habileté, de ruse, machine de tourneur, etc.	*Tour*, bâtiment, pièce du jeu d'échecs
Triomphe, honneur, victoire	*Triomphe*, sorte de jeu de cartes
Trompette, celui qui sonne de la trompette	*Trompette*, instrument
Vague, grand espace ou qu'on se figure tel, *le vague de l'air*	*Vague*, l'eau agitée et élevée par les vents
Vase, sorte d'ustensile pour contenir des liqueurs, des fleurs, ou qui sert pour l'ornement	*Vase*, bourbe
Voile, étoffe destinée à cacher quelque chose, partie du vêtement qui couvre	*Voile*, toile forte qu'on attache aux vergues pour recevoir le vent qui

le visage des femmes, qui couvre la tête des religieuses, ténèbres : *les voiles de la nuit*, prétexte | doit pousser le vaisseau

Quelques substantifs servent à désigner les deux sexes ; tels sont *auteur, peintre, général, géomètre, graveur, médecin, orateur, philosophe, poète, sculpteur, soldat, témoin, traducteur.*

On dit, *c'est une femme auteur*, mais on ne dirait pas, *elle est la première auteur de cette entreprise*, il faudrait dire, *le premier auteur*.

Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, fut active et intrépide, général *et* soldat. *(Thomas.)*

Mademoiselle de Schurman, née à Cologne 1606, *était* peintre, *musicienne*, graveur, sculpteur, philosophe, géomètre, *théologienne même ; elle avait encore le mérite de parler neuf langues différentes. (Le dictionnaire de Biographie.)*

On dit, *Cette femme est poète :* mais on ne dirait pas avec l'article, *la poète Sapho.*

> *Te semble-t-il que la triste Eriphille*
> *Doive être de leur joie* un témoin *si tranquille ?*—(Racine.)

L'Académie ne donne point de féminin à *traducteur*. Voltaire a dit, en parlant à Madame Dacier, *Vous êtes la seule* traductrice *et* commentatrice.

L'usage a voulu aussi que les substantifs *enfant, esclave, dépositaire etc.*, servissent également à désigner les deux sexes, lorsque ces mots sont appliqués à une personne du sexe féminin, l'article et les adjectifs qui les accompagnent prennent le genre féminin.

SUBSTANTIFS SUR LE GENRE DESQUELS ON SE TROMPE QUELQUEFOIS,

Sont Masculins.

abîme	antidote	décombres
acabit	antipode	éclair
accessoire	antre	ellébore
acrostiche	antimoine	éloge
âge	armistice	émétique
air	artifice	emplâtre.
albâtre	astérique	empois
alvéole	atôme	épiderme
amadis	auspice	épilogue
amadou	autel	épisode
amalgame	automate	épithalame.
ambe	balustre	équilibre
amiante	carrick	équinoxe
amidon	centime	érysipèle
anchois	chanvre	escalier
angle	cigarre	escompte
angora	concombre	esclandre
ani	crabe	étage

évangile	ivoire	ouvrage
éventail	légume	panache
exorde	mânes	parafe
girofle	midi (précis)	pastel
hémisphère	monticule	pétale
hémistiche	obélisque	pleurs
hiver	obstacle	pourpre (maladie)
horoscope	obus	rebours
hospice	omnibus	renne (animal)
hôtel	ongle	simples
indice	onguent	thériaque
incendie	orage	ulcère
intervalle	orchestre	ustensile
inventaire	organe	vivres
isthme	orifice	

Sont féminins.

Aire	dinde	immondices
alarme	ébène	insulte
alcove	écaille	nacre
amorce	écritoire	offre
anagramme	écume	once (poids)
ancre	enclume	outre
antichambre	équivoque	paroi
argile	fibre	patère
arrhes	horloge	pédale
artère	hortensia	sentinelle*
atmosphère	huile	stalle
avant-scène	hypothèque	ténèbres
décrottoire	idole	

DU NOMBRE DES SUBSTANTIFS.

Les *noms propres* sont toujours du nombre singulier.

Si l'on en trouve qui prennent la terminaison du pluriel, c'est qu'ils sont employés figurément comme *noms communs*, c'est-à-dire, pour désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom, comme quand on dit, *les Cicérons*, pour les grands orateurs, *les Césars*, pour les grands capitaines, etc. : ou qu'ils sont appliqués à une collection d'individus, comme : *les Bourbons*.

La France a eu ses Césars et ses Pompées, c'est-a-dire, des généraux comme *César* et comme *Pompée*.

Le nom propre peut s'appliquer à une collection d'individus. On dit, *les Bourbons*, Bourbon n'est plus le nom propre d'un individu, il est devenu le nom propre d'une classe d'individus. On dit *les Bourbons, les Stuarts, les Antonins*, comme on dit, *les Français, les Allemands, les Champenois, les Bourguignons*. Ce sont des classes dont tous les individus ont un nom commun. Les Romains disaient de

* Ce mot est aussi employé au masculin.

même au pluriel *Julii*, *Antonii*, ce sont des noms propres de collection que nous rendons aussi en français par le pluriel quand nous les traduisons.

A l'exception de ces deux cas, tant qu'un nom reste *nom propre*, il ne peut prendre la marque du pluriel, quand bien même il désignerait plusieurs personnes portant le même nom.

Mais s'il n'est pas permis de donner au *nom propre* la marque du pluriel, l'usage est de la donner à tout ce qui y a rapport. On écrira donc :

Les deux Corneille se sont distingués dans la république des lettres; les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés.

Substantifs qui n'ont pas de pluriel.

1°. Les noms de métaux considérés en eux-mêmes, *or*, *argent*, *plomb*, etc.

Remarque. — Quand on considère les métaux comme mis en œuvre, divisés en plusieurs parties, et qu'on y distingue des qualités qui permettent de les ranger dans différentes classes, alors ils prennent un pluriel. *Des ors de couleur*, *des fers aigres*, *les plombs d'un bâtiment*.

2°. Les noms des aromates ; comme, *le baume*, *la myrrhe*, *l'encens*, etc.

3°. Les noms des vertus et des vices ; comme, *la charité*, *la gloire*, *la paresse*, etc.

4°. Les adjectifs pris substantivement ; comme, *le beau*, *le vrai*, *l'utile*, etc.

5°. Des mots relatifs à l'homme physique et à l'homme moral ; comme, *la mollesse*, *le repos*, *le sang*, *la pauvreté*, *la bile*, etc. ; *l'odorat*, *le toucher*, *la vue*, *le goût*, *l'enfance*, *l'adolescence*, *la jeunesse*, *la santé*, etc.

6°. On doit écrire, sans le signe du pluriel, des *te-Deum*, des *post-scriptum*, des *ecce-homo*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *auto-da-fe*, des *mezzo-termine*, et autres expressions substantives dérivées de langues étrangères, jusqu'à ce qu'elles soient passées à l'état de mot ; comme, *factotum*, *incognito*, *impromptu*, *aparté*, etc. qui prennent généralement le signe du pluriel.

Il est reçu d'écrire au pluriel des *sénatus-consultes*.

Nota. Comme les substantifs *folio* et *piano* prennent le signe du pluriel, on peut écrire, des *in-folios*, des *forté-pianos*.

On doit écrire avec le signe du pluriel, des *examens*, des *amens*, des *magisters*, des *paters*, des *récépissés*, des *avés*, des *échos*, des *quiproquos*, des *duos*, des *placets*, des *quolibets*, des *déficits*, des *accessits*, des *factums*, des *pensums*, des *maximums*, des *opéras*, des *agendas*, des *duplicatas*, etc.

Ces mots, dont la plupart ont perdu leur physionomie latine, sont devenus français, et doivent subir la forme plurielle à laquelle sont soumis les autres substantifs.

On doit écrire, d'après le même principe, les mots dérivés des autres

langues, comme des *panoramas*, des *bravos*, des *lazzis*, des *concettis*, des *macaronis*, des *alguazils*, etc.

On écrit cependant sans le signe du pluriel, les *dilettanti*, les *quintetti*, les *lazzaroni*, les *carbonari*, parce qu'au singulier on dit, même en français, un *dilettante*, un *quintetto*, un *lazzarone*, un *carbonaro*; tandis que *lazzi*, *concetti*, *macaroni*, sont francisés, et employés au singulier sous cette forme ; un *lazzi*, des *lazzis*, etc.

7°. Enfin, ne prennent point de *s* au pluriel, les lettres de l'alphabet, les chiffres, les notes de musique, et tous les mots de la langue considérés matériellement. On dit : *deux à*, *deux b* ; *deux un*, *deux quatre* ; *trois sol*, *deux ut* ; *les si*, *les mais*, *les que*, *les qui*, *les pourquoi*, *les on dit*, *quatre il*, *deux tu*, *deux moi*, *plusieurs peu*, *deux monsieur*, *deux madame*, etc.

DES SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

On appelle *substantifs composés*, toute expression dans laquelle il entre plusieurs mots équivalents à un substantif, comme *hôtel-Dieu*, *abat-vent*, *arc-en-ciel*, *coq-à-l'âne*, etc.

Dans un substantif composé il entre :

1°. Un *Substantif* accompagné ou d'un	
autre substantif..........................	garde-bois,
ou d'un adjectif..........................	petit-maître
ou d'un mot qui ne s'emploie plus isolément	loup-garou
ou d'un adverbe..........................	quasi-délit
ou d'une partie initiale inséparable............	vice-président
ou d'un mot altéré, c'est-à-dire, dont la forme est changée..........................	contre-danse.

NOTA.—Le substantif composé peut renfermer aussi un nom propre, comme dans : *Jean-le-Blanc*, *Bon-Henri*, *Reine-Claude*.

2°. Un *Verbe* accompagné ou d'un	
substantif..........................	passe-temps
ou d'un adjectif..........................	passe-dix
ou d'un second verbe..........................	passe-passe
ou d'une préposition..........................	passe-avant
ou d'un adverbe..........................	passe-partout.
3°. Une *Préposition* accompagnée ou d'un	
substantif..........................	après dinée
ou d'un adjectif..........................	haute-contre
ou d'un adverbe..........................	après-demain.
4°. Plus de deux mots..........................	arc-en-ciel
» »	eau-de-vie
» »	tête à-tête
» »	vole-au-vent.
» »	le qu'en dira-t-on.

5°. Plusieurs mots étrangers.	....	post-scriptum
"	"	mezzo-termine
"	"	auto-da-fé.

RÈGLE. Tout substantif composé qui n'est point encore passé à l'état de mot* doit s'écrire, dans chacune de ses parties, au singulier ou au pluriel, selon que le *sens* ou la *nature* des mots partiels exige l'un ou l'autre nombre, ce que la décomposition de l'expression peut faire connaître.

ORTHOGRAPHE DES SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

Observations préliminaires.

1°. Dans les substantifs composés, les seuls mots essentiellement invariables sont le *verbe*, la *préposition*, et l'*adverbe ;* comme dans, des *abat-vent*, des *avant-coureurs*, des *quasi-délits*.

2° Le *substantif* et l'*adjectif* se mettent au singulier ou au pluriel, selon le sens et selon les règles de notre orthographe, comme dans des *contre-vent*, des *contre-amiraux*, un *cure-dents*, des *blanc-manger*, des *terre-pleins*, des *demi-heures*, des *quinze-vingts*, *etc*.

3° Lorsque dans le substantif composé il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche*, *loup-garou*, *franc-alleu*, ce mot prend la marque du pluriel, parce qu'alors il joue le rôle d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement ; des *pies-grièches*, des *loups-garous*, des *gommes-guttes*.

4° La préposition latine *vice*, qui signifie *à la place de*, et les mots initials, *demi*, *semi*, *ex*, *in*, *tragi*, *archi*, placés devant un substantif restent toujours invariables, comme dans, des *vice-rois*, des *mi-août*s, des *demi-dieux*, des *semi-tons*, des *ex-généraux*, des *in-douze*, des *tragi-comédies*.

5° Lorsque l'expression est composée de plusieurs mots étrangers, l'usage général est de ne point employer la marque du pluriel, comme dans, des *Te-Deum*, des *post-scriptum*.

EXPRESSIONS COMPOSÉES D'UN SUBSTANTIF ET D'UN ADJECTIF.

Cette classe comprend plus de cent expressions : voici l'analyse de celles qui présentent quelque difficulté.

Arc-boutant, pluriel, des *arcs-boutants :* des *arcs*, ou des parties d'arc qui appuient et soutiennent une muraille. Dans cette expression *boutant* est un participe actif pris adjectivement.

* C'est par la suppression du trait d'union, et, si la prononciation l'exige, par quelques changements dans l'orthographe, qu'un substantif composé passe à l'état de mot, comme on peut le voir dans *adieu*, *lieutenant*, *justaucorps*, *portefeuille*, *contrevent*.

Bas-fonds, pluriel, des *bas-fonds* ; fonds ou terrains bas, où il n'y pas d'eau.

Blanc-seing, pluriel, des *blanc-seings* ; des *seings* (signatures) sur papier *blanc*.

Bon-chrétien, *bon-henri*, pluriel, des *bon-chrétien*, des *bon-henri* ; des poires d'une espèce à laquelle on a donné le nom de *bon-chrétien*, le nom de *bon-henri*.

On doit écrire avec un *s*, *un cent-suisses*, *un quinze-vingts*, c'est-à-dire, *un* des *cent-suisses*, *un* des *quinze-vingts*. Mais l'usage est d'écrire *chevau-léger* au singulier, et *chevau-légers* au pluriel.

Demi-heure, *demi* placé avant son substantif est invariable ; une *demi-heure*, pluriel, des *demi-heures*.

Garde-champêtre. Ce mot ne présente aucune difficulté quant à l'adjectif, il n'est cité ici que pour faire observer en passant que si *garde*, en composition, se dit *d'une personne*, alors il a le sens de *gardien*, substantif qui doit prendre l'*s* au pluriel : des *gardes-champêtres*, des *gardes-forestiers*, des *gardes-marine*, des *gardes-côtes*, des *gardes-magasins*, *etc.*, mais si *garde* se rapporte à une chose, alors il est verbe, et par conséquent invariable : des *garde-vue*, des *garde-manger*, des *garde-fous*, *etc.*

Grand'-mère, pluriel, des *grand'-mères*. Dans cette expression le mot *grand* est invariable, parce que la prononciation s'oppose au féminin pluriel, on ne dit point des *grandes mères*.

Plain-chant, pluriel, des *plains-chants* ; des chants plains, unis, simples, ordinaires de l'église.

Pont-neuf, nom qu'on donne à de mauvaises chansons, telles que celles qui se chantaient sur le *Pont-neuf*, à Paris, pluriel, des *ponts-neufs*. On écrit des *ponts-neufs*, d'après une figure de mots par laquelle on prend la partie pour le tout.

C'est par la même figure que l'on dit *cent voiles*, pour *cent vaisseaux* ; *cent feux*, pour *cent ménages* ; voilà de *beaux loutres*, pour signifier de beaux chapeaux faits avec le poil de la *loutre* ; des *rouges-gorges*, pour des oiseaux qui ont la *gorge rouge* ; des *blancs-becs*, pour des jeunes gens sans expérience, sans barbe, qui, pour ainsi dire, ont le *bec blanc*.

C'est encore par la même figure qui prend la cause pour l'effet, l'inventeur pour la chose inventée, le possesseur pour la chose possédée, que l'on dit, un *Raphaël*, un *calepin*, une *dame-jeanne*, un *messire-jean*, une *reine-claude*, *etc.*, et au pluriel, des *Raphaëls*, des *calepins*, des *dames-jeannes*, des *messires-jeans*, des *reines-claudes*.

Terre-plein, pluriel, des *terre-pleins* ; des endroits pleins de terre, et présentant une surface unie.

EXPRESSIONS COMPOSÉES DE DEUX SUBSTANTIFS.

Appui-main, pluriel, des *appui-main* ; des baguettes servant d'*appui* à *la main* qui tient le pinceau.

Chèvre-feuille, pluriel, des *chèvre-feuilles* : on prend la partie pour le tout, et *feuille* remplaçant arbrisseau, est comme lui susceptible de prendre les deux nombres.

Chou-fleur, pluriel, des *choux-fleurs* ; des *fleurs* qui sont *choux*.

Colin-maillard, pluriel, des *colin-maillard* ; des jeux où *Collin* cherche, poursuit *Maillard*.

Fête-Dieu, pluriel, des *fêtes-Dieu* ; pour des fêtes de Dieu.

Hôtel-Dieu, pluriel, des *hôtel-Dieu* ; pour des hôtels de Dieu.

Garde-côte, pluriel, des *gardes-côtes* ; des gardiens des côtes.

EXPRESSIONS DONT LE PREMIER MOT EST OU UNE PARTIE INITIALE INSÉPARABLE, OU UN ADVERBE, OU UNE PRÉPOSITION, ET LE SECOND UN SUBSTANTIF.

1° un vice-roi,	des vice-rois,
un co-légataire,	des co-légataires,
un ex-général,	des ex-généraux,
un semi-ton,	des semi-tons,
un mi-douaire,	des mi-douaires,
un demi-dieu,	des demi-dieux,
2° un quasi-délit,	des quasi-délits,
3° un avant-coureur,	des avant-coureurs,
une arrière-boutique,	des arrière-boutiques.
un contre-amiral,	des contre amiraux,
une après-dinée.	des après-dinées.

Il en est ainsi de toute expression analogue. Cette classe ne présente pas de difficultés.

Quoique l'expression soit au singulier, on écrit avec la marque du pluriel *un entre-colonnes*, c'est-à-dire, *un* espace *entre* deux *colonnes*. On doit écrire de même *un entr'actes*, un *entre-côtes*, un *entre-lignes*, un *entre-sourcils* ; mais on écrira au singulier comme au pluriel, un *entre-sol*, des *entre-sol* ; c'est-à-dire des appartements qui sont *entre* le premier étage et le *sol* ou la terre.

EXPRESSIONS COMPOSÉES D'UN VERBE ET D'UN SUBSTANTIF.

1°. Celles qui, quoiqu'au singulier, prennent la marque du pluriel.

Un *casse-noisettes*, instrument avec lequel on casse *des noisettes*.
Un *chasse-mouches*, un petit balai avec lequel on chasse *les mouches*
Un *couvre-pieds*, couverture qui sert à couvrir *les pieds*.
Un *cure-dents*, instrument propre à curer *les dents*.
Un *cure-oreilles*, instrument qui sert à curer *les oreilles*.
Un *essuie-mains*, un linge qui sert à essuyer *les mains*.
Un *lave-mains*, ustensile qui sert à laver *les mains*.
Un *garde-meubles*, lieu où l'on garde *les meubles*.
Un *serre-papiers*, sorte de tablette où l'on serre *des papiers*.

Un *pèse-liqueurs*, instrument par lequel on découvre la *des liqueurs*.

Un *porte-mouchettes*, plateau où l'on met *les mouchettes*.

Un *tire-bottes*, instrument propre à tirer *les bottes*.

2°. Celles qui, quoiqu'au pluriel, ne prennent pas le sign ristique de ce nombre.

Des *abat-faim*, grosses pièces de viandes qui abattent *la f*

Des *abat-jour*, des fenêtres qui abattent *le jour*.

Des *brise-cou*, des escaliers où l'on risque de tomber, d *le cou*.

Des *chasse-marée*, voiturier qui apporte *la marée*.

Des *couvre-feu*, des ustensiles qui servent à couvrir *le feu*

Des *crève-cœur*, des déplaisirs qui crèvent, qui fendent *le*

Des *garde-feu*, des grilles qui gardent, qui garantissent *d*

Des *garde-manger*, des lieux où l'on garde *le manger*.

Des *gagne-pain*, des outils avec lesquels on gagne *son pai*

Des *mouille-bouche*, des poires qui mouillent *la bouche*.

Des *perce-neige*, de petites plantes qui percent *la neige*.

Des *porte-aiguille*, des instruments qui portent ou alo *aiguille*.

Des *réveille-matin*, des horloges qui réveillent *le matin*.

Des *serre-tête*, des bonnets de nuit avec lesquels on se se

Expressions composées de plus de deux mots.

Ces expressions sont soumises aux mêmes règles que dentes ; voici de quelle manière on peut les diviser.

Expressions substantives composées de trois mots.

1°. De deux substantifs séparés par une préposition :

Eau-de-vie. *Arc-en-ciel.* *Ver-à-soie, et*

dont le pluriel est des *eaux-de-vie*, des *arcs-en-ciel*, des v etc. Le premier substantif est en général celui qui pre marque du pluriel. Ceux de cette classe qui présente difficulté sont : *pied-à-terre*, pluriel, des *pied-à-terre* ; des

Il est facile de voir que ces expressions ne peuvent point prendre la marque du pluriel.

Les suivantes, qui sont encore composées de trois mots, ne peuvent former aucune sous-division, et ainsi que les précédentes, ne présentent point de difficulté :

Un feu-Saint-Elme	*Un tout-ou-rien*
Un trente-et-un	*Un in-dix-huit.*

Expressions substantives composées de quatre mots.

Un je-ne-sais-quoi	*Un qu'en-dira-t'on*
Un écoute-s'il-pleut	*Un coq-à-l'âne.*

On doit écrire au singulier des *coq-à-l'âne* parce que la décomposition amène des discours où l'on passe d'une chose à une autre toute différente ; comme, *du coq-à-l'âne.*

Liste des substantifs composés le plus en usage, rangés par ordre alphabétique.

un abat-jour	des abat-jour
un abat-vent	des abat-vent
un abat-voix	des abat-voix
une aigue-marine	des aigues-marines
un appui-main	des appui-main
un après-demain	des après-demain
une après-dinée	des après-dinées
une après-midi	des après-midi
une après-soupée	des après-soupées
un arc-boutant	des arcs-boutants
un arc-en-ciel	des arcs-en-ciel
une arrière-boutique	des arrière-boutiques
un arrière-neveu	des arrière-neveux
une arrière-pensée	des arrière-pensées
un arrière-point	des arrière-points
un avant-coureur	des avant-coureurs
un avant-dernier	des avant-derniers
un avant-goût	*pas de pluriel*
un avant-garde	des avant-gardes
un avant-mur	des avant-murs
un avant-propos	des avant-propos
un avant-scène	des avant-scènes
un avant-poste	des avant-postes
un bain-marie	des bains-marie
un bas-fonds	des bas-fonds
un bas-relief	des bas-reliefs
une basse-contre	des basses-contre
une basse-cour	des basses-cours
une basse-taille	des basses-tailles
un bel-esprit	des beaux-esprits
un beau-fils	des beaux-fils
un beau-frère	des beaux-frères
un beau-père	des beaux-pères
un bec-figues	des becs-figues
un bec-d'âne	des becs-d'âne
un bec-de-corbin	des becs-de corbin

un bec-de-grue	des becs-de-grue
une belle-de-jour	des belles-de-jour
une belle-de-nuit	des belles-de-nuit
une belle-fille	des belles-filles
une belle-mère	des belles-mères
une belle-sœur	des belles-sœurs
un bien-aimé	des bien-aimés
un bien-être	*pas de pluriel*
un bien-fond	des biens-fonds
un blanc-bec	des blancs-becs
un blanc-manger	des blanc-manger
un blanc-de-baleine	des blancs-de-baleine
un blanc-d'-Espagne	des blancs-d'-Espagne
un blanc-seing	des blanc-seings
un blanc signé	des blanc-signés
un bon-henri	des bon-henri
un bon-chrétien	des bon-chrétien
un boute-feu	des boute-feu
un bout-rimé	des bouts-rimés
un brise-cou	des brise-cou
un brise-vent	des brise-vent
un brûle-tout	des brûle-tout
un casse-cou	des casse-cou
un casse-tête	des casse-tête
un cent-suisses	des cent-suisses
un cerf-volant	des cerfs-volants
un chasse-marée	des chasse-marée
un chasse-mouches	des chasse-mouches
un chat-huant	des chats-huants
un chausse-pied	des chausse-pied
une chauve-souris	des chauves-souris
un chef-d'œuvre	des chefs-d'œuvre
un chef-lieu	des chefs-lieux
un chevau-léger	des chevau-légers
un chèvre-feuille	des chèvre-feuilles
un chèvre-pieds	des chèvre-pieds
un chien-loup	des chiens-loups
un chien-marin	des chiens-marins
un chou-fleur	des choux-fleurs
un chou-rave	des choux-raves
un ciel-de lit	des ciels-de-lit
un ciel-de-tableau	des ciels-de-tableau
un claque-oreilles	des claque-oreilles
un coiffe-jaune	des coiffes-jaunes
un collin-maillard	des collin-maillard
une contre-allée	des contre-allées
un contre-amiral	des contre-amiraux
une contre-basse	des contre-basses
une contre-batterie	des contre-batteries
un contre-coup	des contre-coups
une contre-danse	des contre-danses
un contre-jour	des contre-jour
une contre-marque	des contre-marques
un contre-ordre	des contre-ordres
un contre-poids	des contre-poids
un contre-poison	des contre-poison
une contre-porte	des contre-portes
une contre-révolution	des contre-révolutions

un contre-seing	des contre-seings
un contre-sens	des contre-sens
une contre-vérité	des contre-vérités
un coq-à-l'âne	des coq-à-l'âne
un corps-de-garde	des corps-de-garde
une courte-pointe	des courtes-pointes
un cou-de-pied	des cous-de-pied
un couvre-feu	des couvre-feu
un couvre-pieds	des couvre-pieds
un crève-cœur	des crève-cœur
un cure oreilles	des cure-oreilles
un cure-dents	des cure-dents
une dame-jeannes	des dames-jeannes
un demi-bain	des demi-bains
un demi-dieu	des demi-dieux
une demi-heure	des demi-heures
une demi-lune	des demi-lunes
un demi-savant	des demi-savants
une eau-de-vie	des eaux-de-vie
une eau-forte	des eaux-fortes
un entr'-acte	des entr'-actes
un entre-sol	des entre-sol
une épine-vinette	des épines-vinettes
un essuie-mains	des essuie-mains
un ex-général	des ex-généraux
une fausse-porte	des fausses-portes
une fête-Dieu	des fêtes-Dieu
un franc-alleu	des francs-alleux
un franc-maçon	des francs-maçons
un gagne-denier	des gagne-denier *ou* deniers
un gagne-pain	des gagne-pain
un gagne-petit	des gagne-petit
un garde-champêtre	des gardes-champêtres
un garde-chasse	des gardes-chasse
un garde-côte	des gardes-côte *ou* côtes
un garde-marine	des gardes-marine
un garde manger	des garde-manger
un garde-fous	des garde-fous
une garde-robes	des garde-robes
un garde-feu	des garde-feu
un garde-meubles	des garde-meubles
un garde-malades	des gardes-malades
un gomme-gutte	des gommes-guttes
un guet-à-pens	des guets-à-pens
un haut-de-chausses	des hauts-de-chausses
une haute-contre	des hautes-contre
une haute-futaie	des hautes-futaies
une haute-taille	des hautes-tailles
un havre-sac	des havre-sacs
un hors-d'œuvre	des hors-d'œuvre
un hôtel-Dieu	des hôtels-Dieu
un in-douze	des in-douze
un lave-mains	des lave-mains
un loup-garou	des loups-garous
un loup-marin	des loups-marins
un messire-jean	des messires-jeans
un mezzo-tinto	des mezzo-tinto
un mille-pieds	des mille-pieds

une mouille-bouche	des mouille-bouche
un opéra-comique	des opéra-comiques
un ouï-dire	des ouï-dire
un passe-droit	des passe-droit
un passe-parole	des passe-paroles
un passe-partout	des passe-partout
un passe-passe	des passe-passe
un passe-port	des passe-ports
un passe-temps	des passe-temps
une perce-neige	des perce-neige
un perce-oreille	des perce-oreille
un pèse-liqueurs	des pèse-liqueurs
un petit-maître	des petits-maîtres
un pied-d'alouette	des pieds-d'alouettes
un pied-de-veau	des pieds-de-veau
un pied-à-terre	des pied-à-terre
un pied-plat	des pieds-plats
une pie-grièche	des pies-grièches
un pique-nique	des pique-nique
un plain-chant	des plains-chants
une plate-bande	des plates-bandes
une plate-forme	des plates-formes
un pont-neuf, *(chanson)*	des ponts-neufs
un porc-épic	des porcs-épics
un porte-aiguille	des porte-aiguille
un porte-crayon	des porte-crayon
un porte-huilier	des porte-huilier
un porte-manteaux	des porte-manteaux
un porte-mouchettes	des porte-mouchettes
un post-scriptum	des post-scriptum
un pot-au-feu	des pots-au-feu
un pot-pourri	des pots-pourris
un quartier-maître	des quartiers-maîtres
un quinze-vingts	des quinze-vingts
une reine-claude	des reines-claude
un remue-ménage	des remue-ménage
un reveille-matin	des reveille-matin
un rose-croix	des rose-croix
un rouge-gorge	des rouges-gorges
un sauf-conduit	des saufs-conduits
un savoir-fair	*pas de pluriel*
un savoir-vivre	*pas de pluriel*
un semi-ton	des semi-tons
un serre-papiers	des serre-papiers
un serre-tête	des serre-tête
un sous-lieutenant	des sous-lieutenants
un sous-maître	des sous-maîtres
une sous-maîtresse	des sous-maîtresses
un sous-préfet	des sous-préfets
un terre-plein	des terre-pleins
un tête-à-tête	des tête-à-tête
un tire-balle	des tire-balle
un tire-bottes	des tire-bottes
un tire-bouchon	des tire-bouchon
un trente-et-un	des trente-et-un
un ver-luisant	des vers-luisants
un ver-à-soie	des vers-à-soie
un vice-amiral	des vice-amiraux

un vice-consul	des vice-consuls
un vice-roi	des vice-rois
un vole-au-vent	des vole-au-vent.

Quand deux noms sont unis par *de* dans quel cas le second doit-il être au singulier ou au pluriel ?

S'il s'agit de choses tirées ou extraites d'une certaine espèce, d'une certaine classe d'êtres, comme ; *de l'huile d'olive, des queues de mouton ; des crêtes de coq*, le second mot ne prend jamais la marque du pluriel, parce qu'il a un sens indéterminé, et qu'il indique seulement une espèce, une classe, une sorte.

S'il est question de choses faites, composées d'individus de certaines espèces, de certaines classes, comme ; *une marmalade d'abricots, une compote de poires, un bouquet de roses,* il prend la marque du pluriel, parce qu'il a un sens déterminé, et qu'il signifie des individus d'une espèce, d'une classe, d'une sorte, qui entrent dans la composition de la chose.

On écrira donc :

De l'huile d'olive, et non pas *de l'huile d'olives,* parce que les olives n'entrent pas individuellement dans la composition de l'huile, mais que l'huile en est tirée, extraite ; et *une assiettée d'olives, un baril d'olives,* parce que l'assiettée, le baril, sont composés d'un nombre d'individus de l'espèce de fruit nommé olive.

Du suc de pomme, et non pas, *du suc de pommes,* parce que le suc est extrait de l'espèce de fruit nommé pomme ; et, *une marmelade de pommes,* parce que des pommes entrent individuellement dans la composition de la marmelade.

Des queues de cheval, parce qu'elles sont tirées de l'espèce d'animal nommé cheval, et, *une troupe de chevaux,* parce que la troupe est composée de plusieurs individus de cette espèce.

Des gigots de mouton, parce qu'ils sont tirés, séparés d'un animal de l'espèce ; et, *un troupeau de moutons,* parce que le troupeau est composé de plusieurs individus de l'espèce.

De l'eau de poulet, parce qu'elle est tirée d'une espèce d'animal que l'on nomme poulet : *une fricasée de poulets,* parce qu'elle est composée de plusieurs individus qui portent ce nom.

Un bouquet de jasmin, parce qu'il est tirée d'une espèce de plante que l'on nomme jasmin, et, *un bouquet de roses,* parce qu'il est composé de plusieurs individus que l'on nomme des roses.

De la gelée de groseille, parce que la gelée est tiré de la groseille, et, *une compote de groseilles* (*à maquereau*), parce que les groseilles entrent individuellement dans sa composition.

Du sirop de citron, il s'agit de l'espèce de fruit nommé citron ; et *une conserve de citrons,* parce qu'il s'agit d'individus.

De l'essence de rose, parce qu'elle est extraite de l'espèce de fleur nommé rose ; et, *de la conserve de roses,* parce qu'elle est faite avec des roses.

De l'huile d'amande, il s'agit de l'espèce ; et, *de la pâte d'amandes* composée avec des amandes.

De la fécule de pomme-de-terre, tirée, extraite de la pomme-de-terre; et *un ragoût de pommes-de-terre*, faite avec des pommes-de-terre.

Des morceaux de brique, tirés de plusieurs briques ; et une *muraille de briques*, faite de briques.

Quand il ne s'agit ni d'extraction ni de composition, il faut examiner si le second mot est pris dans un sens général et indéfini, ou dans un sens particulier ou individuel : dans ce premier cas ce second mot ne prend point de *s* ; dans le second il en prend un.

Des gens de plume, sont des gens qui se servent de la plume en général, qui vivent du travail de la plume en général.

On appelle, *marchand de plume*, celui qui vend en masse de la plume pour faire des lits, etc.

Un marchand de plumes, est un marchand qui vend des plumes à écrire ; c'est le sens individuel.

Des caprices de femme, sont des caprices que l'on attribue au sexe en général.

Une pension de femmes, est composée d'individus.

On doit dire. *Un marchand de paille*, *un marchand de foin*, parce qu'on ne vend pas individuellement une paille, deux pailles, etc. On vend en masse des parties tirées de l'espèce, et *un marchand d'arbres*, *un marchand d'estampes*, *un marchand d'abricots*, parce que toutes ces choses se vendent par individus.

On dit *une marchande de poisson*, parce que le poisson ne se vend pas toujours individuellement, mais souvent par morceaux, par tranches comme la morue, le saumon etc, ; mais on dit *une marchande de carpes*, *d'écrevisses*, parce que les carpes, et les écrevisses se vendent ainsi.

On dit *un boisseau de blé*, parce que *blé* est pris ici en masse, et ne réveille point d'idée individuelle ; on ne dirait pas, *un blé*, *deux blé*,* mais on doit dire, *un boisseau de lentilles*, *de haricots*, parce que l'on peut dire, *une lentille*, *deux lentilles*, *un haricot*, etc.

Observations.

Les règles ci-dessus ne sont pas d'une application rigoureuse, et il est nécessaire d'examiner avec soin le point de vue sous lequel le second nom doit être envisagé ; ainsi, quoiqu'un *jus d'herbes* se forme par extraction, le dernier mot prend la marque du pluriel, non seulement parce qu'il y entre plusieurs herbes, mais parce qu'il y en a de plusieurs espèces, et que dans ce sens on dit toujours *des herbes*.

D'un autre côté, on doit écrire avec un *s* *une purée de lentilles*, *un coulis d'écrevisses*, *un pot de confitures*, parce que ces mots s'emploient plus ordinairement au pluriel, car on ne dit pas *j'aime la lentille*, *l'écrevisse*, *la confiture*, comme on dit, *je préfère la poire à la pomme*.

* On emploie ce mot au pluriel dans un sens indéfini ; on dit : *les blés sont beaux cette année*, *faire le commerce des blés*, ainsi l'on peut écrire *faire commerce de blé* ou *de blés*.

Mais on écrira une *purée de pomme-de-terre*, parce qu'on dit, *la pomme-de-terre est saine*.

Il est à remarquer qu'un adjectif ajouté au second nom en restreint, en particularise le sens, et le rend par conséquent susceptible de pluralité, *des peaux de bêtes féroces, des têtes de jeunes bœufs.*

On dit, *un marchand de toile, un marchand de vin* ; et *un marchand de toiles blanches, de toiles grises, un marchand de vins fins.*

On écrit, un homme aimable a deux sortes *d'esprit* ; c'est-à-dire *l'esprit* d'un homme aimable est de deux *sortes*.

Mais on écrit au pluriel : Il y a plusieurs sortes de *mots*, ce qui signifie, les mots sont de plusieurs *sortes*.

On dira de même : il y a en lui deux sortes *d'homme* ; c'est-à-dire, en sa personne *l'homme* se présente sous deux aspects différents ; tandis qu'on écrira au pluriel : Il a affaire à deux sortes *d'hommes*.

On écrira, il y a trois genres d'*éloquence* : Il y a deux espèces de *drame*.

NOTA.—Le pluriel peut être employé après les mots *genre* ou *espèce* au singulier :

Cette espèce *d'hommes* n'est pas faite pour porter des chaînes.
(Barthélemy.)

Il y a une espèce de *livres* que nous ne connaissons pas en Perse.
(Marmontel.)

Le pluriel est ici appelé par le sens.

CHAPITRE II.

DE LA RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

Quelquefois on répète l'*Article* avant plusieurs substantifs qui se suivent, quelquefois on ne le répète pas.

Si plusieurs noms sont réunis pour former un même sujet ou un même complément total, il faut, ou qu'ils soient tous sans article, ou que le même article soit répété avant chacun d'eux.

Exemples sans article :

Prières, remontrances, commandements, tout est inutile.
La tempête renversa tours, palais, églises.
Hommes, femmes, enfants, tous accouraient pour le voir.

Exemples avec l'article :

Les prières, les remontrances, les commandements, tout est inutile.
La tempête renversa les tours, les palais, les églises.
Les hommes, les femmes, les enfants, tous accouraient pour le voir.

Lorsque plusieurs adjectifs unis par la conjonction *et* qualifient un seul et même substantif, de manière qu'on ne puisse pas en sous-entendre un autre, l'article ne doit pas être répété ; ainsi on dira :

Le sage et pieux Fénélon, les belles et mémorables actions, le vaste et profond savoir, l'humble et timide innocence, le vieux et brave soldat, le naïf et spirituel La Fontaine.

Mais lorsque deux adjectifs unis par *et* ne qualifient pas le même substantif l'article doit se répéter.

L'histoire ancienne et la moderne.

Le vieux et le jeune soldat.

Le premier et le second étage.

La vingtième et la trentième page.

Ces phrases sont elliptiques, c'est comme s'il y avait ; *l'histoire ancienne et l'histoire moderne, le vieux soldat et le jeune soldat, le premier étage et le second étage, la vingtième et la trentième page :* il y a deux substantifs, l'un exprimé, et l'autre sous-entendu ; donc il faut répéter l'article.

Cette règle sur la répétition, ou la non répétition de l'article, s'applique à tous les mots qui tiennent lieu de l'article ; il faut donc dire :

Mon père et ma mère et non pas *mes pères et mères ; son frère et sa sœur* et non pas *ses frères et sœurs ; ces beaux et ses vilains appartements* et non pas *ces beaux et vilains appartements.*

L'article doit aussi se répéter quand les adjectifs sont accompagnés du comparatif *plus.*

C'est l'homme le plus riche et le plus libéral que je connaisse et non pas *le plus riche et libéral. Il pratique les plus hautes et les plus excellentes vertus* et non pas *les plus hautes et excellentes vertus.*

DE LA PLACE DE L'ARTICLE.

La place de l'*Article* est toujours avant les substantifs ; de façon que, s'ils sont précédés d'un adjectif même modifié par un adverbe, il doit être à leur tête, mais néanmoins après les prépositions, s'il y en a.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre, et la gloire des combats. (Buffon.)

D'un pinceau délicat l'artifice agréable,
Du plus affreux objet fait un objet aimable. (Boileau.)



EXCEPTION. L'adjectif *tout* et les expressions de *Monsieur, Madame, Monseigneur,* déplacent l'article, d[illegible] que, dans ce cas, il prend sa place entre ces mots et les su[illegible] On doit dire : *Tout le monde, toutes les années, à M*[illegible]*dent, à Madame la princesse, à Monseigneur l'évêq*[illegible] doit observer, que *Monsieur* est l[illegible]om de [illegible]elquef[illegible]ticle, comme ; *av*[illegible]ge de l'articl[illegible]

Cas où l'on doit faire usage de l'article.

PREMIÈRE RÈGLE. L'article accompagne toujours les substantifs communs pris déterminément, c'est-à-dire, lorsqu'ils désignent tout un genre, toute une espèce, ou un individu particulier ; mais on ne met point d'article avant ceux qui sont pris indéterminément.

2ème RÈGLE. On doit employer l'article avant les substantifs pris dans un sens partitif ; c'est-à-dire, lorsqu'ils désignent des objets extraits de la totalité.

Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages, sans apercevoir des villes *opulentes,* des maisons *de campagne agréablement situées,* des terres *qui se couvraient tous les ans d'une moisson dorée, sans se reposer jamais,* des prairies *pleines de troupeaux,* des laboureurs *qui étaient accablés sous le poids des fruits que la terre épanchait de son sein, etc.*—(Fénélon.)

Les mots *villes, maisons de campagne, terres, prairies, laboureurs,* sont pris dans un sens partitif, c'est-à dire, qu'ils désignent une partie de la totalité des villes, des maisons etc., et l'on voit qu'ils sont précédés de l'article.

Mais si le substantif pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif ou d'un mot de quantité, on fait simplement usage de la préposition *de*.

Celui qui n'a point vu cette lumière pure est aveugle comme un aveugle né. Il croit tout voir, et il ne voit rien ; il meurt n'ayant rien vu ; tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs, de vaines ombres, *qui n'ont rien de réel.*—(Fénélon.)

Dans cette phrase, les mots *lueurs* et *ombres* ne sont pas précédés de l'article, parce que les adjectifs *sombres* et *fausses* se trouvant avant le premier, et l'adjectif *vaines* avant le second, ils n'ont pas besoin d'une marque de détermination, puisque ce sont ces adjectifs qui les déterminent.

Le pauvre a peu d'amis, *le malheur n'en a pas.*—(Voltaire.)

Jamais tant de beauté *fut-elle couronnée !*—(Racine.)

Que de variété, que de pompe et d'éclat !
Le pourpre, l'orangé, l'opale, l'incarnat,
De leurs riches couleurs étalent l'abondance.—(Delille.)

Dans le premier vers, *amis* est sans article, parce qu'il est précédé du mot de quantité *peu* ; dans le second *tant* a la même influence sur *beauté* ; et dans le troisième, *que,* étant mis pour *combien,* exclut également l'article.

Cependant *bien* mis pour *beaucoup* veut être suivi de l'article ; on dit, *cet homme a bien de l'esprit, cette femme a bien de la grâce.* … considère comme mots de quantité les adverbes *infiniment, ex-* … etc. ; en conséquence on dit, *il a infiniment d'espri* … place *infiniment* le dernier, on dira, *il a de l'esprit infin*

Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant, sont liés, par le sens, d'une manière inséparable, comme *petit-maître, petite-maîtresse, petit-pois, petit-pâté, bon-mot, jeunes-gens, grand-homme* (homme d'un génie supérieur), etc. ; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article : *Je ne connais rien d'ennuyeux comme des petits-maîtres, et des petites-maîtresses, j'ai mangé des petits-pâtés.*

On ne doit pas confondre le sens partitif avec le sens général ; car, dans ce dernier cas, on doit faire usage de l'article. On dit dans le sens partitif : *il y a d'anciens philosophes qui prétendent que*........ce qui veut dire : *parmi les anciens philosophes il y en a qui prétendent que* ....mais on dit avec l'article, *les ouvrages, les opinions des anciens philosophes*, parce que dans ces phrases le substantif modifié par l'adjectif n'indique pas une partie des individus de la classe qu'il exprime, mais tous les individus de cette classe. *Les ouvrages des anciens philosophes*, ne sont pas les ouvrages de quelques anciens philosophes, mais les ouvrages de tous les anciens philosophes.

Cette règle n'admet point d'exception pour le pluriel, parce que le pluriel indiquant plusieurs individus, quelle que soit la construction, le sens partitif se fait toujours remarquer. Que je dise, *j'ai mangé des fruits excellens*, ou *j'ai mangé d'excellens fruits*, le sens est toujours, j'ai mangé quelques-uns des fruits excellens, ou quelques-uns des excellens fruits.

Il n'en est pas de même au singulier. Quand je dis, *il a d'excellent vin*, je veux dire qu'il a du vin tiré de la classe des vins excellents, qu'il a du vin de l'excellente sorte. Mais si je veux faire tomber l'idée d'excellence, non sur la classe, mais sur le vin même qui existe dans la cave de celui dont je parle, l'article est nécessaire pour indiquer cette vue de l'esprit.

Je dirai donc à un restaurateur, *donnez-nous de bon vin*, si mon esprit n'a pas précisément en vue le vin qu'il a réellement dans sa cave, mais en général, la classe des bons vins. Mais si j'ai intention de parler des différentes sortes de vins qu'il a réellement dans sa cave, je lui dirai, *donnez-nous du bon vin* ; et lorsque le vin sera sur la table, et que je l'aurai goûté, je dirai : *voilà du bon vin*. C'est par la même raison qu'on dit, *voilà de la bonne philosophie, voilà de la vraie* poésie.

De même on dit, *du bon papier*, lorsqu'ayant en vue du papier réellement existant, on veut faire tomber le sens partitif sur ce papier, et non sur la sorte exprimée par *bon*. Si je n'ai pas de *bon* papier, je dirai, *j'ai besoin de bon papier*, mais si j'ai chez-moi différentes sortes de papiers, et que je veuille employer de celui qui est *bon*, je dirai : *donnez-moi du bon papier*. Je dirai à un marchand chez qui je veux acheter du papier, *donnez-moi de bon papier*, ou, *donnez-moi du bon papier*, selon que je prendrai le mot *papier*, dans un sens général de sorte, ou dans un sens déterminé.

3e Règle. On met l'article avant les noms propres de régions, de contrées, de rivières, de vents, et de montagnes.

La France *a* les Pyrénées *et* la Méditerranée *au sud;* l'Allemagne, la Suisse *et* la Savoie *à l'est ;* les Pays-Bas *au nord ; et* l'Océan *à l'ouest.*

En voyant l'Angleterre, *en secret il admire*
Le changement heureux de ce puissant empire.—(Voltaire.)

Ici le Rhin *se trouble, et là mugit* l'Euphrate.—(Delille.)

Les rigoureux aquilons *n'y soufflent jamais, et l'ardeur de l'été y est toujours tempérée par* des Zéphyrs rafraîchissants *qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour.*—(Fénélon.)

L'Aquilon *les emporte au sommet* du Taurus,
Les assemble en nuage autour de l'Imaüs,
En couronne l'Atlas, *et de vapeurs nouvelles,*
Nourrit de ces grands monts, les neiges éternelles.—(St. Lambert.)

Exceptions.

1o On excepte les contrées qui ont le nom de leurs capitales :

Naples et Corfou sont des pays délicieux.

2o Les noms des contrées qui sont sous le régime de la préposition *en*, comme :

Il est en Italie, Il vit en France.

3o Quand ils sont unis par la preposition *de* à un nom qui précède, comme :

Vice-roi d'Irlande : Vins de France et d'Espagne.

4o Enfin quand on parle de ces contrées comme en étant de retour,

Je viens d'Italie : Il arrive d'Espagne, etc.

REMARQUE. Quoiqu'un nom de contrée soit sous le régime d'un nom qui précède, il prend l'article lorsqu'on le prend dans un sens défini. On doit dire : *La politesse* de la France, *l'intérêt de* l'Angleterre, *la noblesse de* l'Allemagne, *la circonférence* de la Sicile, *les bornes* du Portugal, etc.

En parlant des quatre parties du monde, l'usage a prévalu d'en faire préceder les noms par l'article, même dans le cas où l'on en parle comme en étant de retour.

J'arrive de l'Amérique : Je viens de l'Asie, etc.

Avec la préposition *en* ils ne prennent jamais l'article.

On met l'article avant le nom de contrées éloignées et peu connues, comme : *J'arrive du Japon, de la Chine, du Pérou,* etc ; ainsi qu'avant quelques noms de villes et de lieux particuliers, qui, formés de noms communs, conservent toujours l'article comme portion inséparable. Tels sont les suivants.

REMARQUES.—Les adjectifs *nu* et *demi* placés avant le substantif, et l'adjectif *feu*, lorsqu'il n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif pronominal, ne prennent ni genre ni nombre. On écrira : *il va* nu *jambes*, nu *tête*, *une* demi-*heure*, *des* demi-*dieux*, feu *la reine*, feu *ma mère*.

Mais si *nu* et *demi* sont placés après le substantif et *feu* après l'article ou l'adjectif pronominal, ils cessent d'être invariables, et l'on écrira : *les pieds* nus, *les jambes* nues, *la tête* nue, *une heure et* demie, *la* feue *reine*, *ma* feue *mère*.

L'adjectif *demi* placé après le substantif ne prend jamais la marque du pluriel. On dit : *deux heures et* demie, et non *deux heures et* demies.

Cet adjectif ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est employé substantivement : *cette horloge sonne les* demies.

Outre la règle générale sur l'accord de l'adjectif avec le substantif qu'il qualifie, il y a des règles particulières qu'il faut connaître.

1o. L'adjectif se rapportant à deux ou plusieurs substantifs du nombre singulier liés ou non liés par *et* se met au pluriel, et prend le genre masculin si les substantifs sont de différents genres :

Le riche et le pauvre sont égaux *devant Dieu.*
Une application et un travail continuels *font surmonter bien des obstacles.*
J'ai un père et un oncle pleins *d'amitié pour moi.*
J'ai un père, un neveu, un cousin infiniment éclairés.

Lorsque l'adjectif n'a pas la même terminaison pour les deux genres, et que les substantifs, exprimant des êtres inanimés, sont de genres différents, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, ainsi il est mieux de dire : *la bouche et les yeux ouverts*, que, *les yeux et la bouche ouverts* ; *cet acteur joue avec une noblesse et un goût parfaits* ; que, *avec un goût et une noblesse parfaits*.

2o. Si l'adjectif est placé après deux ou plusieurs substantifs qui ont entre eux une espèce de synonomie, il doit s'accorder avec le dernier, et dans ce cas, on doit se garder de lier par la conjonction *et* les deux mots synonymes :

Auguste gouverna Rome avec un tempérament, une douceur soutenue, *à laquelle il dut le pardon de ses anciennes cruautés.*
Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle.

3o. Lorsque dans plusieurs noms l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui précèdent, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, l'adjectif ou les mots correspondants, quels qu'ils soient, placés après ces substantifs s'accordent avec le dernier. La conjonction *et* ne saurait non plus être admise dans ces sortes de phrases.

On écrira : *il a une aménité, une douceur* enchanteresse ; il ne s'agit pas ici d'une idée ajoutée à une autre idée, d'une addition dont le résultat soit une pluralité, le second nom explique le premier et l'efface, il reste seul, et doit faire la loi à l'adjectif.

Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.—(Racine).

C'est par la même raison que l'on dira :

Une table de marbre, et *une table du marbre que l'on tire de Carrare.*
Un vase d'or, et *un vase de l'or le plus pur.*
Un homme d'esprit, et *un homme de l'esprit le plus fin.*
Etre accablé de douleur, et *être accablé de la douleur la plus vive.*

NOTA. C'est sans doute par euphonie qu'on dit, contre le principe, *pot à l'eau, burette à l'huile.*

Pas et *point*, employés seuls avant les noms, ne sont jamais suivis de l'article, *point d'argent, point de suisse*; mais accompagnés de la négation, tantôt ils sont et tantôt ils ne sont pas suivis de l'article.

Ils ne sont pas suivis de l'article, quand le substantif qui est après eux est employé dans un sens indéfini, comme dans ces phrases : *il n'a point d'*enfants, *elle n'a pas prêté d'*argent. Mais ils en sont suivis si le substantif est pris dans un sens défini, comme; *il n'a pas un sou de l'*argent *qu'il avait.*

Je ne vous ferai point des reproches *frivoles.*—(Racine.)
Madame je n'ai point des sentiments *si bas.*—(Racine.)
N'affectez point ici des soins *si généreux.*—(Voltaire.)

2ème. RÈGLE.—Les noms propres de divinités, d'hommes, d'animaux, de villes et de lieux particuliers, sont sans l'article, s'ils sont employés dans un sens limité.

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable
Dieu *mit avant le temps son trône inébranlable.*—(Voltaire)

Minerve *est la prudence et* Vénus *la beauté.*

La raison en est que le sens de ces noms est tellement déterminé par lui-même, qu'on ne peut pas se méprendre sur sa détermination.

Mais si l'on veut restreindre ces noms, on ne les regarde plus comme noms propres, on les considère comme des noms communs que l'on restreint à un seul individu, comme :

Le Dieu des chrétiens.
Deux des plus belles statues qui nous restent de l'antiquité sont l'Apollon *du Belvédère, et* la Vénus *de Médicis.*
Bien des personnes regardent le Tasse comme l'Homère *de l'Italie.*

On ne doit pas regarder comme une exception l'usage où nous sommes de joindre l'article aux noms des poètes et des peintres italiens ; nous ne le faisons que parce qu'il y a ellipse dans cet emploi ; car ce n'est pas à ces noms que nous les joignons, c'est à un substantif sous-entendu. Nous imitons ce tour de l'italien, où *la Malaspina, il Tasso*, signifient *la contessa Malaspina, il poeta Tasso.*

Dans quel cas l'article est variable avant les expressions
plus, mieux, moins.

RÈGLE GÉNÉRALE.—L'article est variable avant les adverbes *plus,*

mieux, moins, lorsqu'il se rapporte à un substantif exprimé ou sous-entendu, et comparé évidemment à d'autres substantifs de la même espèce.

De toutes ces dames votre sœur était la plus affligée.
Sophie est la plus *aimable,* la mieux *faite,* la moins *curieuse des femmes.*
Les arts du premier besoin ne sont pas les plus *considérés.*

Dans tous ces exemples l'article se rapporte à un substantif sous-entendu et comparé à d'autres substantifs de la même espèce. *Votre sœur était* la dame *plus affligée que les autres, Sophie est* la femme *plus aimable, etc.,—ne sont pas* les arts *plus considérés, etc.*

L'article est invariable avant les adverbes *plus, mieux, moins,* quand ces expressions ne servent qu'à marquer une qualité portée au plus haut degré, sans comparaison directe à d'autres objets de la même espèce.

Votre sœur ne pleure pas lorsqu'elle est le plus affligée.
C'est Sophie qui travaille le plus, le mieux, le moins.
Il s'est baigné dans l'endroit où les eaux sont le moins rapides —(M. Lemare.)
C'est dans le temps que les plus grands hommes sont le plus communs, *dit Tacite, que l'on rend aussi* le plus de justice *à leur gloire.*—(Thomas.)
Racine et Boileau sont les poètes qui écrivent le mieux, *qui s'expriment* le plus noblement.
C'est dans le tête-à-tête qu'elle est le plus *aimable.*
La pièce qui est le plus *applaudie n'est pas toujours la meilleure.*

Dans chacune de ces phrases il y a excès, sans aucune relation, sans aucun rapport à un autre objet ; enfin sans comparaison directe avec d'autres objets de la même espèce : *le* forme avec *plus, mieux, moins,* une expression adverbiale qui modifie non le substantif, mais l'adjectif, le verbe, et l'adverbe ; donc il a dû rester invariable.

Observation. On dit également bien :

Cette pièce est une de celles qui furent les plus applaudies,

Et

Cette pièce est une de celles qui furent le plus applaudies.

Dans la première manière de parler, l'esprit se porte principalement sur les pièces applaudies, la comparaison de la pièce avec les autres pièces est plus directe, plus précise ; dans la seconde, l'esprit se porte plutôt sur l'étendue, l'intensité des applaudissements, abstraction faite de la comparaison des pièces entre elles ; et *le plus,* comme expression adverbiale, modifie le participe *applaudies,* et pourrait être remplacé par *davantage.*

On dira encore :

Voici la liste des pièces qui ont été les mieux accueillies *pendant le cours de cette année.*

Et

Les pièces qui ont été le mieux accueillies *ne sont pas toujours restées au théâtre.*

La première règle est conforme à la règle établie ci-dessus : *les* modifie *pièces ;* c'est comme si l'on disait : *les pièces mieux accueillies que les autres.*

Dans la deuxième phrase, au contraire, les termes de comparaison sont si vagues que l'esprit s'y arrête peu, et *le mieux* modifie *accueillies.*

En parlant d'une femme, on doit dire : *dans une fête, à un spectacle, elle était toujours* la plus belle ; et on devrait dire : *c'est dans son négligé, qu'elle est* le plus belle ; mais comme cette manière de parler répugne à l'oreille, il faut prendre une autre tournure, et dire par exemple : *elle n'est jamais plus belle que dans son négligé.*

Remarquez que si l'adjectif est le même pour les deux genres, *le plus* au féminin n'a plus rien d'étrange : *c'est dans le tête-à-tête qu'elle est* le plus *aimable.*

Autres exemples propres à faire comprendre la règle ci-dessus.

Helie ne put condamner ses enfants, qui étaient les plus *coupables des Hébreux.*

Helie ne put reprendre ses enfants lors même qu'ils étaient le plus *coupables.*

La lune n'est pas la planète la plus *éloignée de la terre.*

La lune n'est pas aussi éloignée de la terre que le soleil, lors même qu'elle en est le plus éloignée.

Le sanglier est un des animaux qui ont la peau la plus dure.

C'est sur le dos que le sanglier a la peau le plus dure.

Il y aura un prix pour les leçons les mieux *apprises dans l'année.*

C'est aujourd'hui que nos leçons ont été le mieux *apprises.*

CHAPITRE III.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

De l'accord des adjectifs.

Règle générale.—L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qualifié :

Un homme prudent	*une femme prudente*
Des hommes prudents	*des femmes prudentes.*

Peu importe que l'adjectif soit séparé de son substantif; du moment que les deux mots se correspondent, rien ne dispense de les faire accorder en genre et en nombre. Ex :

Il y a des hommes *qu'il ne faut jamais voir* petits.

REMARQUES.—Les adjectifs *nu* et *demi* placés avant le substantif, et l'adjectif *feu*, lorsqu'il n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif pronominal, ne prennent ni genre ni nombre. On écrira : *il va* nu *jambes*, nu *tête*, *une* demi-*heure*, *des* demi-*dieux*, feu *la reine*, feu *ma mère*.

Mais si *nu* et *demi* sont placés après le substantif et *feu* après l'article ou l'adjectif pronominal, ils cessent d'être invariables, et l'on écrira : *les pieds* nus, *les jambes* nues, *la tête* nue, *une heure et* demie, *la* feue *reine*, *ma* feue *mère*.

L'adjectif *demi* placé après le substantif ne prend jamais la marque du pluriel. On dit : *deux heures et* demie, et non *deux heures et* demies.

Cet adjectif ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est employé substantivement : *cette horloge sonne les* demies.

Outre la règle générale sur l'accord de l'adjectif avec le substantif qu'il qualifie, il y a des règles particulières qu'il faut connaître.

1o. L'adjectif se rapportant à deux ou plusieurs substantifs du nombre singulier liés ou non liés par *et* se met au pluriel, et prend le genre masculin si les substantifs sont de différents genres :

Le riche et le pauvre sont égaux *devant Dieu.*
Une application et un travail continuels *font surmonter bien des obstacles.*
J'ai un père et un oncle pleins *d'amitié pour moi.*
J'ai un père, un neveu, un cousin infiniment éclairés.

Lorsque l'adjectif n'a pas la même terminaison pour les deux genres, et que les substantifs, exprimant des êtres inanimés, sont de genres différents, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, ainsi il est mieux de dire : *la bouche et les yeux ouverts*, que, *les yeux et la bouche ouverts* ; *cet acteur joue avec une noblesse et un goût parfaits* ; que, *avec un goût et une noblesse parfaits*.

2o. Si l'adjectif est placé après deux ou plusieurs substantifs qui ont entre eux une espèce de synonomie, il doit s'accorder avec le dernier, et dans ce cas, on doit se garder de lier par la conjonction *et* les deux mots synonymes :

Auguste gouverna Rome avec un tempérament, une douceur soutenue, *à laquelle il dut le pardon de ses anciennes cruautés.*
Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle.

3o. Lorsque dans plusieurs noms l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui précèdent, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, l'adjectif ou les mots correspondants, quels qu'ils soient, placés après ces substantifs s'accordent avec le dernier. La conjonction *et* ne saurait non plus être admise dans ces sortes de phrases.

On écrira : *il a une aménité, une douceur* enchanteresse ; il ne s'agit pas ici d'une idée ajoutée à une autre idée, d'une addition dont le résultat soit une pluralité, le second nom explique le premier et l'efface, il reste seul, et doit faire la loi à l'adjectif.

Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.—(Racine).

Le fer et *le bandeau* peuvent fixer un instant l'attention, mais ils s'effacent devant la flamme qui va dévorer une victime innocente et chère, le mot *flamme* reste seul, et doit seul faire la loi à l'adjectif *prêt*.

4°. L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier, lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou* : *un courage ou une prudence* étonnante. Cette conjonction donne l'exclusion à un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe l'accord.

5°. L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais tous les adjectifs réunis ne sauraient forcer un substantif à l'accord. On ne dira pas : *le premier et le second* étages, *les* histoires *ancienne et moderne*. Ces phrases sont elliptiques ; des deux adjectifs que chacune d'elles renferme, l'un qualifie un substantif sous-entendu, et l'autre un substantif exprimé ; c'est comme s'il y avait : *le premier* étage, *et le second étage ;* l'histoire *ancienne et* l'histoire *moderne*. Le substantif énoncé dans la phrase exprimant l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel. Il faut dire conséquemment :

Le premier et le second étage.
L'histoire ancienne et la moderne.
Le premier, le second et le troisième volume.
La langue italienne et l'espagnol.
La poésie anglaise, la française, et l'italienne.
Le seizième et le dix-septième siècle.
Le deuxième, le quatrième et le sixième livre de l'Enéide.
Les nouveaux citoyens et les anciens.
La Phèdre grecque, la latine, la française, et l'anglaise.
J'ai pratiqué l'ancienne et la nouvelle méthode.
Je connais la bonne et la mauvaise route.

Avoir l'air, suivi d'un adjectif.

Doit-on dire : *cette femme a l'air* bon, gracieux ? ou, *cette femme a l'air* bonne, gracieuse ? Doit-on dire : *cette robe a l'air bien* fait ? ou, *cette robe a l'air bien* faite ? Enfin, doit-on dire : *cette femme a l'air* bossue, boiteuse ? ou, *cette femme a l'air* bossu, boiteux ?

Réponse.—*Avoir l'air* se dit des êtres animés, ou des choses.

1°. S'il se dit des *êtres animés*, ou l'adjectif qui suit le mot *air* exprime une faculté morale, une qualité, une distinction métaphysique, ou bien il exprime une forme, une manière d'être purement physique.

Dans le premier cas l'adjectif pouvant toujours raisonnablement qualifier le mot *air*, doit s'accorder avec ce substantif : *cette dame a l'air* bon—*elle a l'air* léger *et* distrait—*l'air* petit *et* mesquin *dans tout ce qu'elle fait*—*l'air* haut (altier)—*l'air* poli *et* prévenant—*l'air* dur *et* méchant.

Dans le second, une qualité métaphysique ne pouvant jamais être

attribuée au mot *air*, l'adjectif s'accorde avec le nom de la personne ou de l'animal, et non avec le mot *air* : *cette dame a l'air bien* faite, *a l'air* grande (parait d'une haute taille). *Cette demoiselle a l'air* légère *et* faite *pour la danse—elle a l'air bien* petite *pour son âge*.

2°. Quand *avoir l'air* est employé en parlant des choses, point de difficulté ; l'adjectif alors ne peut s'accorder avec le mot *air*, parce qu'un être inanimé ne peut avoir que des qualifications physiques ; ainsi l'on dira : *cette pyramide a l'air* haute—*cette table de marbre a l'air* polie *et bien* travaillée—*cette plume a l'air* dure *et mal* fendue —*cette maison a l'air solidement* construite—*cette boule a l'air bien* ronde.

Doit-on dire : *mademoiselle, marchez droite* ; ou : *mademoiselle, marchez droit* ?

Réponse—Lorsqu'un adjectif modifie un verbe, il est pris adverbialement, et doit rester invariable ; c'est pour cela qu'on dit : *elle chante faux* ; *elle est assise trop bas* ; *madame, asseyez-vous plus bas* ; *elle écrit droit*. Mais si l'adjectif remplit sa fonction naturelle et ordinaire, c'est-à-dire, s'il modifie le nom, il doit en recevoir le genre et le nombre, ainsi on doit dire : *mademoiselle, marchez* droit, si on a intention de lui dire de *marcher*, de se *diriger en ligne directe*, parce que *droit* modifie le verbe.

Et, *mademoiselle, marchez* droite, si on veut lui dire *de marcher de manière que sa personne soit droite*, parce qu'ici l'adjectif *droite* modifie *vous*, qui est sous-entendu.

A l'égard de cette phrase, *mademoiselle, tenez-vous droite*, elle n'offre pas de difficulté, puisque le pronom *vous* qui y est exprimé est du genre féminin, et qu'il est évidemment modifié par l'adjectif.

Nouveau s'emploie aussi quelquefois adverbialement ; il signifie alors *nouvellement*, et est invariable : *du beurre* nouveau *battu* : *des vins* nouveau *percés* ; *des enfants* nouveau *nés*. Mais dans ces phrases : *ce sont de nouveaux venus* ; *de nouveaux débarqués* ; le mot *nouveau* n'est plus employé adverbialement ; il modifie les participes *venus*, *débarqués*, qui sont employés substantivement, et qui en cette qualité font la loi à l'adjectif.

Il faut observer que le mot *nouveau* ne s'emploie pas dans le sens adverbial avec un substantif féminin, et qu'on ne dit pas par conséquent : *une fille nouveau-née*.

Excepté, *supposé*, placés avant des substantifs, deviennent de vraies prépositions, et alors ces mots ne prennent ni genre, ni nombre, comme : *excepté quelques malheureux*, *supposé la vérité du fait*. Mais ces mots placés après des substantifs redeviennent des adjectifs, et doivent en suivre les règles, comme : *quelques malheureux exceptés*, *la vérité du fait supposée*.

De l'accord des adjectifs précédés de deux noms unis par la préposition DE.

Il jeta une partie des *fruits gâtés*	Il trouva une *partie* des fruits *gâtée*
J'ai fait un contrat de *vente simulée*	Il poussait des *cris* de rage *inarticulés*
Un diadème de *perles éclatantes*	Une *montre* d'or *enrichie* de diamants
Un écheveau de *soie blanche*	Des *bas* de soie *blancs*
Une fricassée de *poulets gras*	Une *fricassée* de poulets *délicieuse*.

Il est impossible d'établir des règles positives pour les cas analogues; mais la réflexion doit faire reconnaître assez facilement à quel substantif l'adjectif se rapporte; s'il y avait indécision, c'est qu'il serait à peu près indifférent de le faire accorder avec le premier ou avec le second.

Dans le premier exemple, il est question de *fruits gâtés*, *tous les fruits gâtés*, mais il n'en a jeté qu'une partie ; dans le second, tous les fruits ne sont pas gâtés, une *partie* seulement est *gâtée*.

Ce n'est pas le contrat qui est *simulé*, c'est la vente ; au contraire ce sont les *cris* qui sont *inarticulés* et non la rage.

Les perles seraient *éclatantes* quand même elles ne formeraient pas un diadème, c'est donc leur qualité inhérente et particulière : l'idée principale tombe sur la montre devenue plus précieuse, parce qu'elle est *enrichie* de diamants.

Il est question de *soie blanche*, qu'elle soit en écheveau ou autrement, ce n'est pas là l'idée principale, au contraire, on veut préciser surtout que les *bas* sont *blancs*, et non qu'ils ont été faits avec de la soie qui n'était peut-être pas blanche avant d'avoir reçu les préparations nécessaires ; mais on dit, une robe de *taffetas vert*, parce que le taffetas était vert avant d'être employé en robe.

De même la fricassée a été faite avec des poulets qui étaient *gras* avant d'être en fricassée. Enfin, le goût *délicieux* qu'on trouve à ce mets s'applique, non pas aux poulets séparément, mais à la fricassée prise dans son intégralité.

Les adjectifs, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'emploient comme noms substantifs, et en font toutes les fonctions, lorsqu'on les fait précéder de l'article : employés ainsi ils se rapportent à un nom générique sous-entendu. Ex :

> Le sage *en ses desseins*
> *Se sert des fous pour aller à ses fins.*—(Voltaire.)

C'est-à-dire, l'homme sage.

> Les menteurs *les plus grands disent vrai quelquefois.*—(Corneille.)

Les hommes menteurs.

Les adjectifs pris substantivement et joints au verbe être sont beaucoup plus expressifs que les substantifs, par exemple : *c'est un fourbe, c'est un méchant, c'est un menteur*, est une manière plus expressive de s'énoncer que si l'on disait *il a fait une fourberie, une méchanceté, un mensonge*. La raison est que l'adjectif dénote une habitude, et le substantif marque seulement un acte.

Cependant le substantif, suivi du mot *même* est souvent plus fort et plus significatif que l'Adjectif pris substantivement. *Ce n'est pas seulement un fourbe, c'est la fourberie même ;* c'est-à-dire, *c'est un fourbe achevé ;* ici on personnifie en quelque sorte le substantif et il a bien plus d'énergie que l'adjectif.

PLACE DES ADJECTIFS.

Quelques adjectifs se placent avant les substantifs, d'autres après,

De la fécule de pomme-de-terre, tirée, extraite de la pomme-de-terre; et *un ragoût de pommes-de-terre*, faite avec des pommes-de-terre.

Des morceaux de brique, tirés de plusieurs briques; et une *muraille de briques*, faite de briques.

Quand il ne s'agit ni d'extraction ni de composition, il faut examiner si le second mot est pris dans un sens général et indéfini, ou dans un sens particulier ou individuel : dans ce premier cas ce second mot ne prend point de *s*; dans le second il en prend un.

Des gens de plume, sont des gens qui se servent de la plume en général, qui vivent du travail de la plume en général.

On appelle, *marchand de plume*, celui qui vend en masse de la plume pour faire des lits, etc.

Un marchand de plumes, est un marchand qui vend des plumes à écrire ; c'est le sens individuel.

Des caprices de femme, sont des caprices que l'on attribue au sexe en général.

Une pension de femmes, est composée d'individus.

On doit dire. *Un marchand de paille*, *un marchand de foin*, parce qu'on ne vend pas individuellement une paille, deux pailles, etc. On vend en masse des parties tirées de l'espèce, et *un marchand d'arbres*, *un marchand d'estampes*, *un marchand d'abricots*, parce que toutes ces choses se vendent par individus.

On dit *une marchande de poisson*, parce que le poisson ne se vend pas toujours individuellement, mais souvent par morceaux, par tranches comme la morue, le saumon etc, ; mais on dit *une marchande de carpes*, *d'écrevisses*, parce que les carpes, et les écrevisses se vendent ainsi.

On dit *un boisseau de blé*, parce que *blé* est pris ici en masse, et ne réveille point d'idée individuelle ; on ne dirait pas, *un blé*, *deux blé*,* mais on doit dire, *un boisseau de lentilles*, *de haricots*, parce que l'on peut dire, *une lentille*, *deux lentilles*, *un haricot*, etc.

Observations.

Les règles ci-dessus ne sont pas d'une application rigoureuse, et il est nécessaire d'examiner avec soin le point de vue sous lequel le second nom doit être envisagé ; ainsi, quoiqu'un *jus d'herbes* se forme par extraction, le dernier mot prend la marque du pluriel, non seulement parce qu'il y entre plusieurs herbes, mais parce qu'il y en a de plusieurs espèces, et que dans ce sens on dit toujours *des herbes*.

D'un autre côté, on doit écrire avec un *s une purée de lentilles*, *un coulis d'écrevisses*, *un pot de confitures*, parce que ces mots s'emploient plus ordinairement au pluriel, car on ne dit pas *j'aime la lentille*, *l'écrevisse*, *la confiture*, comme on dit, *je préfère la poire à la pomme.*

* On emploie ce mot au pluriel dans un sens indéfini ; on dit : *les blés sont beaux cette année*, *faire le commerce des blés*, ainsi l'on peut écrire *faire commerce de blé* ou *de blés*.

Mais on écrira une *purée de pomme-de-terre*, parce qu'on dit, *la pomme-de-terre est saine*.

Il est à remarquer qu'un adjectif ajouté au second nom en restreint, en particularise le sens, et le rend par conséquent susceptible de pluralité, *des peaux de bêtes féroces, des têtes de jeunes bœufs*.

On dit, *un marchand de toile, un marchand de vin*; et *un marchand de toiles blanches, de toiles grises, un marchand de vins fins*.

On écrit, un homme aimable a deux sortes *d'esprit*; c'est-à-dire *l'esprit* d'un homme aimable est de deux *sortes*.

Mais on écrit au pluriel : Il y a plusieurs sortes de *mots*, ce qui signifie, les mots sont de plusieurs *sortes*.

On dira de même : il y a en lui deux sortes *d'homme*; c'est-à-dire, en sa personne *l'homme* se présente sous deux aspects différents ; tandis qu'on écrira au pluriel : Il a affaire à deux sortes *d'hommes*.

On écrira, il y a trois genres d'*éloquence* : Il y a deux espèces de *drame*.

NOTA.—Le pluriel peut être employé après les mots *genre* ou *espèce* au singulier :

Cette espèce *d'hommes* n'est pas faite pour porter des chaînes. (Barthélemy.)

Il y a une espèce de *livres* que nous ne connaissons pas en Perse. (Marmontel.)

Le pluriel est ici appelé par le sens.

CHAPITRE II.

DE LA RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

Quelquefois on répète l'*Article* avant plusieurs substantifs qui se suivent, quelquefois on ne le répète pas.

Si plusieurs noms sont réunis pour former un même sujet ou un même complément total, il faut, ou qu'ils soient tous sans article, ou que le même article soit répété avant chacun d'eux.

Exemples sans article :

Prières, remontrances, commandements, tout est inutile.
La tempête renversa tours, palais, églises.
Hommes, femmes, enfants, tous accouraient pour le voir.

Exemples avec l'article :

Les prières, les remontrances, les commandements, tout est inutile.
La tempête renversa les tours, les palais, les églises.
Les hommes, les femmes, les enfants, tous accouraient pour le voir.

à celui que le peintre a supposé dans son objet

Furieux, avant le substantif signifie prodigieux, extraordinaire dans son genre, *une furieuse tempête*

Un galant homme est un homme à nobles procédés, qui a des talents, des mœurs, etc.

La dernière année est la dernière des années dans une période dont on parle, *la dernière année de son règne*

Un honnête homme est un homme qui a des mœurs, de la probité, etc.

ture, parce que l'ensemble exige qu'elle soit dans l'ombre

Furieux après le substantif signifie transporté de fureur, *un lion furieux*

Un homme galant est un homme qui cherche à plaire aux dames

L'année dernière est l'année qui précède immédiatement celle où l'on parle

Un homme honnête est un homme poli qui plaît par ses bonnes manières

Honnête homme ne s'emploie pas au pluriel, on dit ; *honnêtes gens* et non pas *honnêtes hommes*.

Les honnêtes gens sont ceux qui ont du bien, une réputation intègre, une naissance honnête

Un malhonnête homme est un homme qui n'a ni probité, ni sentiments d'honneur

Des gens honnêtes sont des personnes polies, qui reçoivent bien ceux qui les visitent

Un homme malhonnête est un homme qui fait des choses contraires à la civilité, à la bienséance

Quand l'adjectif *jeune* est précédé de l'article, il a des sens différents, selon qu'il est placé avant ou après le nom : *le jeune Scipion* signifie que Scipion n'était pas âgé, et *Scipion le jeune* se dit pour le distinguer de Scipion l'ancien.

Placé après le nom propre, *le jeune* se dit aussi pour le cadet, afin de le distinguer de son aîné.

Mauvais air est un extérieur ignoble, un maintien gauche, cet air tient aux manières

Une méchante épigramme est une épigramme sans sel, sans esprit

Du mort bois est du bois de peu de valeur

Morte eau se dit des marées, quand elles sont extrêmement basses

Le nouveau vin est le vin nouvellement mis en perce, ou du vin différent de celui que l'on buvait

De nouveaux livres, ce sont des livres autres que ceux que l'on a

Un nouvel habit est un habit différent de celui que l'on vient de quitter

Un pauvre homme est un homme de peu de mérite

Un pauvre orateur, de pauvre vin, une pauvre chère, une pauvre comédie,

L'air mauvais est un extérieur redoutable, celui-ci tient au caractère.

Une épigramme méchante est une épigramme qui offre un trait malin et piquant

Du bois mort est du bois seché sur pied

Une eau morte est une eau qui ne coule pas, comme l'eau des étangs

Le vin nouveau c'est le vin nouvellement fait

Des livres nouveaux, ce sont des livres imprimés depuis peu

Un habit nouveau est un habit de nouvelle mode

Un habit neuf est un habit qui n'a point, ou peu servi

Un homme pauvre est un homme sans biens

Mais *le pauvre prince, la pauvre reine, les pauvres innocents*, etc. sont des

etc. sont des expressions de mépris et de dédain	expressions de pitié. Le ton qu'on emploie détermine le sens
Une pauvre langue est celle qui, outre la disette des termes, n'a ni douceur, ni énergie, ni beauté	*Une langue pauvre* est celle qui n'a pas tout ce qui nécessaire à l'expression des pensées
Un plaisant homme est un homme bizarre, ridicule, singulier	*Un homme plaisant* est un homme gai, enjoué, qui fait rire
Un plaisant personnage est un impertinent méprisable	*Un personnage plaisant* est celui dont le rôle est rempli de traits divertissants, de réparties ingénieuses
Un plaisant conte est un récit sans vérité, sans vraisemblance	*Un conte plaisant* est un récit agréable et amusant
Un petit homme est un homme d'une petite stature	*Un homme petit* est un homme méprisable
Les propres termes sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne dont on rapporte les paroles	*Des termes propres* sont des mots qui expriment bien, et selon l'usage de la langue, ce que l'on veut dire.

Propre employé par énergie, et par une sorte de redondance, doit précéder le substantif. *Ses propres amis*, *ses propres intérêts*, *vos propres yeux*, *votre propre expérience*.

Seul, avant un substantif, signifie *unique*. *Il n'y a qu'un seul Dieu, c'est le seul bien qui me reste, c'est le seul mot qui exprime ma pensée*	*Seul*, après un substantif signifie qui n'est point accompagné de choses de la même espèce, *un fait seul* est un fait qui n'est point accompagné d'autres faits, *un mot seul* est un mot qui n'est point accompagné d'autres mots
Un simple homme est un homme seul, unique	*Un homme simple* est un homme qui a de la simplicité
De simples airs sont des airs qui ne sont pas accompagnés de paroles	*Des airs simples* sont des airs sans ornements
Unique avant un substantif signifie seul en nombre	*Unique* après un substantif signifie seul en son genre, incomparable
Un vilain homme, *une vilaine femme*, signifient un homme, une femme désagréable par la figure, les vices, etc.	*Un homme bien vilain*, *une femme trop vilaine*, signifient un homme, une femme avare et sordide
Un fou rire signifie un rire dont on n'est pas le maître	*Un rire fou* est un rire sans motif

DU RÉGIME OU COMPLÉMENT DES ADJECTIFS.

Il y a des adjectifs qui, n'offrant par eux-mêmes qu'une signification vague et indéterminée, exigent après eux quelque modificatif qui détermine cette signification, ainsi après avoir dit qu'un homme *est digne*, *est capable*, il faut ajouter à ces adjectifs quelque modificatif qui exprime de quoi cet homme est digne ou capable : *digne de louanges*, *capable de tromper*. Ces modificatifs que l'on ajoute aux adjectifs pour déterminer leur signification, sont ce qu'on appelle les régimes ou compléments des adjectifs.

Le régime de quelques adjectifs se forment avec la préposition *à* ;

bon à manger, *opposé à la règle* ; d'autres avec la préposition *de* ; *content de son sort*, *capable de tout* ; et d'autres avec les prépositions *dans*, *en*, *sur*, etc., *constant dans l'adversité*, *riche en vertus*, *aveugle sur ses défauts*.

Quelques adjectifs ne régissent rien, ce sont ceux qui ont par eux-mêmes une signification déterminée, comme, *sage*, *courageux*.

Il y a d'autres adjectifs qui n'out point de régime quand on les emploie dans une signification générale, et qui en ont un quand on les restreint, comme ; *je vis* content, *et je vis* content de *sa fortune*.

1ère. REMARQUE.—Avant de donner un régime à un adjectif, il faut examiner s'il est susceptible d'en recevoir. Il y a une faute dans ce vers.

Je cherche à l'arrêter parce ce qu'il *m'est unique*.—(Le Menteur.)

Il m'est unique ne se dit pas, parce que l'adjectif *unique* s'emploie sans régime.

2e. REMARQUE.—Il ne faut pas réunir sous une même préposition deux adjectifs qui exigent des prépositions différentes. On parlerait mal en disant : *l'esprit de conquête, passion funeste et ruineuse aux nations commerçantes*. On dit bien *funeste à*, mais on ne dit pas *ruineux à* ; cette préposition ne peut donc convenir à ce dernier adjectif.

De même on ne pourrait pas dire *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que *utile* et *chéri* ne peuvent être suivis de la même préposition ; mais *cet homme est utile et cher à sa famille*, est une phrase correcte, parce que les adjectifs *utile* et *cher* régissent la même préposition ; on dit, *utile à*, *cher à*.

3e. REMARQUE.—L'adjectif ne doit pas être régi immédiatement par un autre verbe que par le verbe être. Ainsi l'on ne peut pas dire, *il jugea indispensable de capituler*, il faut, *il jugea qu'il était indispensable de capituler*.

Il n'y a que très-peu d'adjectifs qui aient, dans tous les cas, le même régime ; il y en a un grand nombre dont le régime varie, selon qu'on les emploie avant un nom ou avant un verbe ; ou bien encore selon qu'on les emploie pour les personnes ou pour les choses.

Quand un adjectif est accompagné du verbe *être* pris impersonnellement, il régit toujours la préposition *de* et l'infinitif.

Liste des principaux Adjectifs suivis de la préposition qu'ils régissent.

Abondant s'emploie sans régime en parlant des choses, mais avec *en* il se dit des personnes et des choses : *Une récolte abondante. Un style abondant en figures. Un homme abondant en paroles.*

Absent se dit sans régime : *Un homme absent.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de : Absent de Paris. Absent de la cour.* On ne dit pas qu'on est absent d'une personne.

Absurde s'emploie le plus souvent sans régime : *Un homme absurde. Une conduite absurde.* On peut aussi le construire avec la préposition *à* :

Ce dogme absurde à croire, absurde à pratiquer.—(Voltaire.)

Accessible se dit sans régime : *Un homme, un lieu accessible ;* et avec la préposition *à* : *Etre accessible à tout le monde.*

Cette docilité toujours accessible à la raison.—(Bossuet.)

Adhérent. Cet adjectif régit la préposition *à* : *Les branches d'un arbre sont adhérentes au tronc.*

Adoré. Avec les personnes cet adjectif régit *de : Une mère adorée de ses enfants.* Il s'emploie aussi sans régime. *Une épouse adorée.* Avec les choses *adoré* s'emploie sans régime :

L'audace est triomphante et le crime adoré.—(Brébeuf.)

Adroit. Cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme adroit. Une politique adroite.* Il peut aussi régir *à, de, en : Il est adroit à faire des armes. Il est adroit de la main. Il est adroit en tout ce qu'il fait.*

Affable peut s'employer sans régime : *Un homme affable. Un caractère affable ;* ou il régit les prépositions *à, envers : Affable à tout le monde,* ou, *envers tout le monde.*

Affaissé régit la préposition *sous : Il est affaissé sous le poids des années.*

Affamé s'emploie au propre sans régime : *Un homme affamé.* Au figuré il régit la préposition *de* : *Affamé de gloire, d'honneurs. Monstres affamés de carnage.*

Affranchi régit la préposition *de : Affranchi d'un impôt.*

Agréable. Cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme agréable. Un ouvrage agréable.* Et avec la préposition *à : Cette nouvelle est agréable à mon père.* Avec le verbe être impersonnel il régit *de* et l'infinitif : *Il est agréable de vivre avec ses amis.*

Aise. Cet adjectif régit *de* avant les noms : *Que je suis aise de cette nouvelle !* Avant les verbes il régit *de* avec l'infinitif : *Je suis bien aise de vous voir ;* ou *que* avec le subjonctif : *Je suis bien aise qu'il soit venu.*

Aisé se dit sans régime : *Un homme aisé. Un style aisé.* Il s'emploie aussi avec la préposition *à : Cela est aisé à faire.* Quand il est joint au verbe être pris impersonnellement il régit *de : C'est une chose qu'il est aisé de faire.*

Alarmant s'emploie sans régime : *Une nouvelle alarmante ;* et régit quelquefois la préposition *pour : Cela est alarmant pour les mœurs.*

Altéré. Cet adjectif s'emploie au propre sans régime : *Une personne altérée ;* au figuré il régit la préposition *de : Un tigre altéré de sang.*

Animé se dit sans régime : *Une créature animée. Un style animé ;*

ou avec les prépositions *à*, *de* : *Animé au carnage. Animé d'un zèle courageux.*

Antérieur régit la préposition *à* : *Ce contrat est antérieur à l'autre.*

Applicable, régit la préposition *à* : *Ce passage n'est pas applicable à la question.*

Apre, se dit sans régime : *Un fruit âpre. Un chemin âpre.* Dans le sens *d'avide*, cet adjectif prend *à* : *Il a la réputation d'être âpre au gain.* Par extension et signifiant ce qui est difficile et dont on ne peut venir à bout qu'avec beaucoup de peine, il prend *de* :

Quelques grandes difficultés qu'il y ait à se placer à la cour, il est encore plus difficile et plus âpre de se rendre digne d'y être placé.—(La Bruyère.)

Ardent se dit sans régime au propre et au figuré : *Homme ardent. Feu ardent. Caractère ardent.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Etre ardent à l'étude.*

Ce Parthe Seigneur, ardent à nous défendre.—(Racine.)

Assidu. Avant les personnes cet adjectif régit *auprès* : *Assidu auprès du prince.* Avant des noms de choses et des verbes, il régit *à* : *Il est assidu au travail. Il est assidu à lire.* On le met aussi sans régime : *Un ouvrier assidu.*

Assortissant régit la préposition *à* : *Cette doublure n'est pas assortissante à la robe.*

Attenant régit la préposition *à* : *Un logis, un jardin attenant à un autre.*

Attentif régit la préposition *à* : *Etre attentif à ce qui se passe. Attentif à saisir l'occasion.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un enfant attentif, une oreille attentive.*

Aucun régit la préposition *de* devant les pronoms : *Aucun de vous ne peut se plaindre de moi.*

Aveugle se dit au propre sans régime : *Un homme aveugle.* Au figuré il se dit aussi sans régime : *Rien n'était plus aveugle que le paganisme* ; ou bien avec les prépositions *sur*, *dans*, ou *en* : *On est aveugle sur ses défauts. La haine est aveugle dans sa propre cause.*

Dieu......... ....
....Ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint, l'impiété du père.—(Racine.)

Avide. Cet adjectif se met au propre sans régime : *Un homme avide.* Mais au figuré il régit *de* : *Avide de gloire.*

Beau. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Cet objet est beau à considérer.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de* :

Il est beau de mourir maître de l'univers.—(Corneille.)

Bon régit quelquefois la préposition *à* : en parlant d'une personne dont on peut tirer quelques renseignements utiles, on dit : *Elle est bonne à entendre.* On dit aussi : *Cet oiseau est bon à manger.* Avec le verbe être pris impersonnellement, il régit *de*, mais alors il signifie, *être convenable* : *Il est bon de l'en-*

tendre, c'est-à-dire, *il est convenable de l'entendre.*

Capable régit la préposition *de: Capable de tout. Capable de reconnaissance.*

Ceint régit la préposition *de: Le front ceint de lauriers.*

Célèbre se dit sans régime: *Un homme célèbre. Une assemblée célèbre.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *par*, et quelquefois la préposition *pour: Célèbre par ses exploits. Célèbre pour sa vertu.*

Cher s'emploie sans régime, ou régit la préposition *à: Un cher enfant. Des liens si chers à mon cœur.*

Civil s'emploie sans régime: *Un homme civil. La vie civile.* Ou avec les prépositions *envers, à l'égard de: Civil envers tout le monde. Civil à l'égard de tout le monde.*

Commun s'emploie sans régime: *Un danger commun.* Cet adjectif régit quelquefois les prépositions *à, avec: Le nom d'animal est commun à l'homme et à la bête. Le Dieu des Hébreux n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfections.* Lorsqu'il est employé sans régime, il a un sens différent de celui qu'on lui donne lorsqu'il a un régime: Des disgrâces communes *sont des disgrâces ordinaires et peu considérables, mais* des disgrâces communes à tous les hommes, *sont des disgrâces auxquelles tous les hommes peuvent être sujets, et qui peuvent être des disgrâces considérables.*

Comparable régit les prépositions *à, avec: Un homme comparable aux plus grands hommes. L'esprit n'est pas comparable avec la matière.*

Compatible, cet adjectif régit au singulier la préposition *avec: Son humeur n'est pas compatible avec la mienne.* Au pluriel il se met sans régime: *Leurs humeurs ne sont pas compatibles.*

Complaisant. En prose on ne donne point de régime à cet adjectif. *Racine* et *Molière* lui en ont donné un en vers:

Les dieux, à vos désirs toujours si complaisants.—(Iphigénie.)
........................*Je hais tous les hommes,*
Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants;
Et les autres, parce qu'ils sont aux méchants complaisants.

Complice régit la préposition *de: Etre complice d'un voleur.*

Comptable s'emploie au propre sans régime: *Argent comptable. Emploi comptable.* Au figuré, cet adjectif appliqué aux personnes, régit *à* ou *envers: Nous sommes comptables à Dieu, ou envers Dieu de toutes nos actions. Nous sommes comptables à la patrie de nos talents.*

Conforme régit la préposition *à: La copie est conforme à l'original.*

Confus s'emploie sans régime: *Un bruit confus.* Appliqué aux personnes cet adjectif régit quelquefois la préposition *de: Il se retira confus de sa méprise.*

Connu. Cet adjectif régit les prépositions *de, par, à,* et *en: On est connu de tout le monde. On est connu par son esprit. On est connu à Paris. On est connu en France.*

Consistant régit la préposition *en* : *Un escadre consistant en vingt vaisseaux.*

Consolant se dit sans régime : *Cette consolante nouvelle*; ou avec les prépositions *pour*, *de* : *Les promesses de la religion sont bien consolantes pour les malheureux. C'est une chose bien consolante dans ses malheurs, de ne pas se les être attirés par sa faute.* Cet adjectif ne se dit ordinairement que des choses; cependant en parlant d'une personne on dit : *Il n'est pas consolant.*

Constant. Cet adjectif se dit sans régime et régit quelquefois *à*, *dans*, ou *en* : *Un homme constant. Une fidélité constante. Il est ferme et constant dans l'adversité. Elle est constante en amitié. Il est constant à suivre ses prétentions.*

Content se dit sans régime, ou régit la préposition *de* : *Un homme content. Il est content de son sort.*

Contraire se dit sans régime : *Un vent contraire.* Ou avec la préposition *à* : *Cela est contraire à vos intérêts.*

Convenable s'emploie sans régime, ou est suivi de la préposition *à* : *Faire un mariage convenable. Faire une dépense convenable à sa fortune.*

Coupable se dit sans régime : *Un homme coupable. Une main coupable.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de* : *Il est coupable de ce crime*; quelquefois la préposition *devant* :

> *Ils sont coupables devant Dieu des désordres publics.*—(Massillon.)

Et quelquefois la préposition *envers* :

> *Pour un fils téméraire et coupable envers vous.*—(Voltaire.)

Cruel s'emploie sans régime : *Un tyran cruel. Une nouvelle cruelle.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* :

> *Utiles à leurs rois, cruels à la patrie.*—(Voltaire.)

On dit aussi : *Cruel envers quelqu'un.*

Curieux se dit sans régime : *Un homme curieux. Une médaille curieuse.* Devant un infinitif il régit *de* : *Je suis curieux de voir la fin de cette affaire.*

Curieux se construit avec *en* devant les noms : *Cette femme est curieuse en linge, en habits.*

Dangereux, cet adjectif suivi d'un infinitif régit la préposition *à* : *Cet ouvrage est dangereux à publier.* Devant les noms il régit *pour* : *Cela est dangereux pour la patrie.* Avec le verbe *être* pris impersonnellement il régit *de* et l'infinitif : *Il est dangereux de résister.* Il se dit aussi sans régime : *Un homme dangereux. Une mer dangereuse.*

Dédaigneux, cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme dédaigneux. Une dédaigneuse réponse.* Il régit quelquefois la préposition *de* :

> *Tout monarque indolent, dédaigneux de s'instruire,*
> *Est le jouet honteux de qui veut le séduire.*—(Voltaire.)

Dénué régit la préposition *de : Dénué de bon sens. Dénué de secours.*

Dépendant régit la préposition *de : Elle est dépendante de sa mère ;* et se dit aussi sans régime : *Un fief dépendant.*

Dérogeant se dit sans régime : *Un acte dérogeant ;* et se construit avec la préposition *à : Des actions dérogeantes à la noblesse.*

Désagréable s'emploie sans régime : *Un homme désagréable. Une visite désagréable.* Avec le verbe être il régit quelquefois *à* devant un infinitif : *Cela est désagréable à voir.* Mais quand le verbe être est pris impersonnellement, cet adjectif régit *de : Il est désagréable de le voir, de l'entendre.*

Désavantageux se dit sans régime : *Un mariage désavantageux ;* et se construit avec les prépositions *à* et *pour : Cette affaire a été très-désavantageuse à mon frère. Il y a dans ce contrat une clause très-désavantageuse pour vous.*

Désignatif régit la préposition *de : Les raisins sont un attribut désignatif de Bacchus.*

Différent, cet adjectif s'emploie sans régime : *Les différents talents. Les espèces différentes ;* et régit quelquefois la préposition *de : Ils sont différents d'humeur, de langage.*

Difficile s'emploie sans régime : *Une entreprise difficile.* Avec le verbe être cet adjectif régit *à : Il est difficile à conduire.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de : Il est difficile de le conduire.* On dit, *homme difficile à vivre,* c'est-à-dire avec lequel il est difficile de vivre.

Digne, cet adjectif se dit ou sans régime ou avec la préposition *de : Un digne magistrat. Un digne choix. Il est digne de récompense. C'est un sujet digne de votre plume.*

Docile se dit sans régime : *Un enfant docile. Un esprit docile ;* et régit quelquefois la préposition *à : Rendre les passions dociles à la raison.* Cet adjectif ne se met pas avant les noms de personnes, ainsi l'on ne dit pas, *les enfants doivent être dociles à leurs pères,* mais bien ; *les enfants doivent être dociles aux volontés de leurs pères.*

Doux, cet adjectif se dit sans régime : *Les connaissances rendent les hommes doux. Une douce harmonie.* Quelquefois il régit *à : Un père doux à ses enfants. Une étoffe douce au toucher.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de : Il est doux de s'attendrir sur les maux des autres.*

Dur s'emploie sans régime : *Un homme dur. Un caractère dur.* Avec le verbe être pris impersonnellement, cet adjectif régit la préposition *de : Il est dur d'entendre ces reproches.* Ailleurs il régit *à : Ces reproches sont durs à entendre. Cet homme est dur à émouvoir.*

Effroyable, cet adjectif s'emploie ordinairement sans régime : *Des abîmes effroyables.* En vers on peut le faire suivre de la préposition *à : Un Hérode, un Tibère, effroyables à nommer.*

Enclin régit la préposition *à : Etre enclin à la défiance. Enclin à blâmer.*

Endurci régit les prépositions *dans*, *à* et *contre* : *Endurci dans le crime. Endurci aux affronts. Endurci contre l'adversité.*

Envieux se dit sans régime : *Un homme envieux* ; et régit quelquefois la préposition *de* : *Il est envieux de la réputation d'autrui.*

Esclave se dit sans régime : *Il est esclave* ; et régit la préposition *de* : *Etre esclave de l'erreur, de sa parole.*

Etranger s'emploie sans régime : *Un prince étranger.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Cette discussion est étrangère à la question* ; quelquefois la préposition *en* : *Il est étranger en médecine* ; et quelquefois la préposition *dans* : *Il est étranger dans ce pays.*

Exact, cet adjectif s'emploie sans régime : *Un ambassadeur exact* ; et régit la préposition *à* : *Un homme exact à tenir sa parole.*

Exempt, cet adjectif régit la préposition *de* : *Exempt de servir.*

Expert se dit sans régime : *Un homme fort expert* ; ou avec la préposition *en* : *Il est expert en chirurgie.*

Fâcheux se dit sans régime : *Un fâcheux personnage. Une fâcheuse nouvelle.* Avec le verbe être employé impersonnellement, cet adjectif régit *de* : *Il est fâcheux de se voir privé de son bien.*

Facile, cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme facile. Un style facile* ; ou bien il régit la préposition *à* : *Cicéron est facile à entendre.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de* : *Il est facile de se tromper.* Lorsque *facile* régit *à* il donne au verbe régi le sens passif, en conséquence il ne doit pas régir de cette manière des verbes pronominaux. Ainsi il ne faut pas dire, *des livres faciles à se procurer*, mais *des livres qu'il est facile de se procurer.*

Faible se dit sans régime : *Un homme faible. Une santé faible* ; et régit quelquefois la préposition *de* : *Une armée faible de cavalerie. Un ouvrage faible de raisonnement.*

Fameux régit la préposition *par* devant les noms : *Des écueils fameux par les naufrages.* En parlant des choses, cet adjectif régit quelquefois la préposition *en* devant les noms, mais alors ces noms doivent être au pluriel. *Une mer fameuse en orages. Fameux* se dit aussi sans régime : *Un orateur fameux. Une ville fameuse.*

Fatal se dit sans régime : *Une fatale révolution. Un accident fatal* ; ou avec les prépositions *à*, *pour* : *Sa colère lui fut fatale à lui-même.*

> *Moment fatal pour tant de pauvres dont elle était la mère.*—(Fléchier.)

Favorable régit les prépositions *à*, *pour* : *La fortune commençait à lui devenir favorable. C'est le lieu de la côte le plus favorable pour une descente.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un accueil, un temps favorable.*

Fécond s'emploie sans régime : *Un esprit fécond* ; ou avec la préposition *en* :

> ....*Feconde en agréments divers*
> *La riche fiction est le charme des vers.*—(J. B. Rousseau.)

Fertile régit la préposition *en*, au propre comme au figuré : *Une terre fertile en blé. Un esprit fertile en expédients.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un champ fertile.*

Fidèle régit la préposition *à*, et la préposition *en* ou *dans* : *Fidèle à Dieu, à son prince. Fidèle en ses promesses. Fidèle dans ses promesses.* Cet adjectif se met aussi sans régime : *Un homme fidèle.*

Fier, cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme fier. Un air fier ;* et régit quelquefois la préposition *de : Il est fier de cette préférence.*

Formidable s'emploie sans régime : *Une armée formidable ;* ou régit la préposition *à : Un prince formidable à ses voisins.*

. . . . Aux portes de Trézène
Est un temple sacré, formidable aux parjures.—(Racine.)

Fort se dit sans régime : *Un homme fort. Une étoffe forte. Un raisonnement fort.* Dans le sens d'habile, expérimenté, cet adjectif se construit avec la préposition *à* et la préposition *sur : Il est très-fort aux échecs, à la paume. Il est fort sur l'histoire.* Mais pour indiquer la cause qui rend fort, qui produit la force, on fait usage de la préposition *de : Je suis fort de ma conscience. Les rois de France, forts de leur puissance.* On dit, se faire fort d'une chose, c'est-à-dire, se rendre garant qu'une chose sera faite, sera exécutée, et en ce sens le mot *fort* est invariable. Une femme dit comme un homme : *Je me fais fort d'obtenir votre pardon.*

Fou se dit sans régime, ou régit la préposition *de : Un homme fou. Une gaieté folle. Il est fou de son argent, de sa maison.*

Funeste régit la préposition *à : Il n'y a rien de si funeste à la piété que le commerce du monde.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un accident funeste.*

Furieux se dit sans régime : *Un homme furieux. Un ennemi furieux. Un furieux combat.* Cet adjectif est quelquefois suivi de la préposition *de : On était furieux de liberté et de bien public. Il est furieux d'avoir manqué son coup.*

Glorieux s'emploie sans régime : *Un règne glorieux ;* et régit quelquefois la préposition *de :*

. . . . Il n'est pas de Romain
Qui ne soit glorieux de vous donner sa main.—(Corneille.)

Gros se dit sans régime : *Un gros homme. Une grosse boule.* Cet adjectif se construit aussi avec *de* devant les noms : *Les yeux gros de larmes.*

Habile se dit sans régime : *Un habile musicien.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à : Habile à manier le ciseau ;* quelquefois la préposition *dans : Habile dans un art ;* et quelquefois la préposition *en : Habile en mathématiques.*

Heureux se dit sans régime : *Un peuple heureux, un sort heureux,* Cet adjectif peut aussi se construire avec les prépositions *à*,

en, dans, de et *par*. *Cet homme est heureux à exprimer ses pensées. Heureux à la guerre. Heureux en affaires. Heureux dans le choix des termes. Je suis heureux de votre bonheur. Il est heureux par votre amitié, par ses richesses.*

Honteux se dit sans régime : *Un enfant honteux, une fuite honteuse*; et régit quelquefois la préposition *de : Il est honteux de sa faute.*

Idolâtre. Au propre cet adjectif se dit toujours sans régime : *Une nation idolâtre*; au figuré il régit la préposition *de* et peut aussi s'employer sans régime : *Une mère idolâtre de ses enfants.*

Je ne prends point pour juge une cour idolâtre.—(Racine.)

Ignorant s'emploie sans régime : *Un homme ignorant*; et avec les prépositions *en, de, sur* : *Il est fort ignorant en géographie, Il est ignorant sur ces matières là.*

O vanité, ô mortels ignorants de leurs destinées !—(Bossuet.)

Impatient se met sans régime : *C'est un homme impatient*. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de : Je suis impatient de savoir de ses nouvelles.*

Impénétrable s'emploie sans régime : *Un homme impénétrable, un dessein impénétrable*. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à : Un cuir impénétrable à l'eau.*

Importun, s'emploie sans régime : *Un homme importun. Des plaintes importunes*. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* :

Importun à tout autre, à soi-même incommode.—(Boileau.)

Inabordable se dit sans régime : *Un homme inabordable. Une plage inabordable*; et régit quelquefois la préposition *à : Cette côte est inabordable aux vaisseaux de l'Europe.*

Inaccessible se dit au propre et au figuré sans régime : *Un roi inaccessible. Un rocher inaccessible*. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à : Il y a peu de cœurs inaccessibles à la flatterie.*

Incapable, cet adjetcif s'emploie sans régime : *Un homme incapable* : ou régit la préposition *de : Un homme incapable d'application.*

Incertain s'emploie sans régime : *Un homme incertain. Une chose incertaine*. Ou avec la préposition *de* suivie du pronom *ce* : *Je suis incertain de ce que je dois faire*. Cet adjectif régit quelquefois *de* sans être suivi de *ce* :

Il avançait dans des pays perdus, incertain de sa route.—(Voltaire.)

Infortuné, proscrit, incertain de régner
Dois-je irriter les cœurs au lieu de les gagner.—(Racine.)

Incompatible. Ce mot ayant un sens relatif ne peut s'employer au singulier absolument et sans la préposition *avec : Son humeur est incompatible avec celle de son frère*. Mais on dit bien au pluriel : *Ces deux caractères sont incompatibles. L'amour de Dieu et l'amour des richesses sont incompatibles.*

Inconcevable se dit sans régime : *La grandeur de Dieu est inconcevable*

Cet adjectif peut régir la préposition *à : Cela est inconcevable à des esprits bornés.*

Inconciliable. Au singulier cet adjectif exige la préposition *avec : Ce fait est inconciliable avec les principes.* Au pluriel il se dit sans régime : *Des maximes inconciliables.*

Inconnu se dit sans régime : *Un homme inconnu. Des terres inconnues :* et régit quelquefois la préposition *à : L'ennui, qui dévore les autres hommes, est inconnu à ceux qui savent s'occuper par quelque lecture. La poudre à canon était inconnue aux anciens.*

Inconsolable s'emploie sans régime : *Un homme inconsolable.* Ou avec la préposition *de : Je suis inconsolable de cette séparation.*

Indigne se dit sans régime : *Un homme indigne. Une action indigne ;* et régit la préposition *de : C'est une chose indigne d'un honnête homme.*

Indocile se dit sans régime : *Les peuples sauvages sont d'un naturel indocile ;* ou régit la préposition *à : Un enfant indocile aux leçons de son maître.*

Indocile ne se dit pas avec les noms de personnes.

Indulgent s'emploie sans régime, ou régit les prépositions *à, pour*, ou *envers : Une père indulgent. Il est trop indulgent à ses enfants, pour ses enfants, envers ses enfants.*

Inébranlable se met sans régime : *C'est un homme inébranlable. Un rocher inébranlable.* Cet adjectif est quelquefois suivi des prépositions *à, contre,* et *dans. Ce rocher est inébranlable à l'impétuosité des vents. Cette femme est inébranlable dans ses résolutions. Il demeura inébranlable contre la violence des vagues.*

Inexorable se dit sans régime : *Cet homme est inexorable. Les lois sont inexorables.* Et régit quelquefois la préposition *à* :

Aurez-vous le cœur assez dur pour être inexorable à votre roi et à vos plus tendres amis ?—(Fénélon.)

Infatigable régit la préposition *à* devant les noms, et devant les verbes : *Infatigable à la course. Infatigable à écrire.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un homme infatigable. Un esprit infatigable.*

Inférieur se dit sans régime : *Un ordre inférieur ;* et régit la préposition *à* et la préposition *en : Cet homme est inférieur à l'autre. Il lui est inférieur en talents, en sciences.*

Infidèle s'emploie ou sans régime, ou régit la préposition *à : Un ami infidèle. Un rapport infidèle. Une domestique infidèle à son maître. Une ville infidèle aux traités.*

Ingénieux régit *pour* devant les noms, et *à* devant les verbes : *Les esprits délicats sont ingénieux pour les plaisirs des autres. Cet homme est ingénieux à se tourmenter.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un poète ingénieux. Une pensée ingénieuse.*

Ingrat régit la préposition *envers* quand on parle des personnes, et la préposition *à* quand on parle des choses, on dit : *Cet homme a été ingrat envers moi* ; et, *une terre ingrate à la culture.*

Malheur au citoyen, ingrat à sa patrie,
Qui vend à l'étranger, son avare industrie.—(Delille.)

Cet adjectif se dit aussi sans régime : *Un homme ingrat. Une matière ingrate.*

Inimitable. Cet adjectif va ordinairement sans régime, mais dans le style soutenu, ou lorsqu'il y a quelque comparaison, il peut en souffrir un. *Un homme inimitable. Un ouvrage inimitable. La nature a des beautés inimitables à l'art.*

Injurieux régit la préposition *à* et la préposition *pour : Ce mémoire est injurieux aux magistrats. Cela est injurieux pour vous.*

Inquiet se dit sans régime : *Un homme inquiet. Un caractère inquiet* ; et régit les prépositions *de, sur. Être inquiet de quelque chose,* marque la cause de l'inquiétude : *Je suis inquiet de ne point recevoir de ses nouvelles. Etre inquiet sur quelque chose,* en exprime l'objet : *Je suis inquiet sur cette affaire.*

Insatiable s'emploie sans régime : *Un homme insatiable. Une avarice insatiable.* Et peut régir la préposition *de* avec un substantif : *Insatiable de gloire, insatiable de richesses.*

Insensible se dit sans régime : *Un homme insensible. Un mouvement insensible* ; et régit la préposition *à : Cet homme est insensible au froid, insensible à l'amitié.*

Inséparable, cet adjectif employé sans régime se dit des personnes et des choses : *Des amis inséparables. La chaleur et le feu sont inséparables.* En parlant des choses il régit quelquefois la préposition *de : Le remords est inséparable du crime. L'orgueil est presque inséparable de la faveur.*

Insolent se dit sans régime : *Un valet insolent. Des discours insolents* ; et régit les prépositions *dans, en,* et *avec : Les âmes basses sont insolentes dans la bonne fortune. Il est insolent en paroles. Il est insolent avec ses inférieurs.*

Invincible s'emploie sans régime : *Un monarque invincible. Un courage invincible.* Quelques auteurs ont fait régir à cet adjectif la préposition *à :*

Peuples invincibles au fer et aux armes —(Rollin.)

Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs.—(Boileau.)

Invisible se dit sans régime : *Un ressort invisible, se rendre invisible.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à :*

Il n'affectait point de se rendre invisible aux étrangers, et à ses sujets.—(Voltaire.)

Invulnérable se dit sans régime : *Achille était invulnérable* ; ou régit la préposition *à : Il est invulnérable aux traits de la médisance.*

Ivre se dit sans régime : *Un homme ivre.* Cet adjectif régit souvent la préposition *de : Etre ivre de vin. Ivre d'espérance. Ivre d'orgueil.*

Jaloux régit ordinairement *de* devant les noms et les verbes : *Je suis jaloux de ma réputation.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime ; *Un homme jaloux. Un caractère jaloux.*

Joignante se dit sans régime : *Des maisons joignantes ;* ou régit la préposition *à : Une maison joignante à la mienne.*

Las régit la préposition *de : Je suis las de voir cet homme-là ;* et s'emploie sans régime : *Etre las.*

Léger s'emploie sans régime : *Un corps léger. Une blessure légère.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à : Etre léger à la course. Ce cheval est léger à la main.*

Lent. Cet adjectif régit *dans* devant les noms et *à* devant les verbes : *Il faut être lent dans le choix de ses amis. L'homme juste est lent à punir, prompt à récompenser.*

Lent se dit aussi sans régime : *Un homme lent. Un esprit lent.*

Libre s'emploie sans régime : *Un homme libre. Une ville libre ;* et se construit aussi avec *de* et alors il signifie *délivré, exempt : Etre libre de soins, de soucis. J'ai été jusqu'à présent libre de tout engagement.*

Mécontent se dit sans régime : *Un homme mécontent ;* et régit souvent la préposition *de : Il est mécontent de son sort.*

Ménager s'emploie sans régime : *Un homme ménager.* Cet adjectif régit, au figuré, la préposition *de :*

Le sage est ménager du temps et des paroles.— (La Fontaine.)

Miséricordieux. On dit sans régime : *Dieu miséricordieux. Le sauveur miséricordieux :* mais on dit : *Un homme miséricordieux envers les pauvres.* Bossuet dit que : *Jésus-Christ a été miséricordieux envers les pécheurs.*

Muet. Cet adjectif s'emploie le plus souvent sans régime : *Un homme muet.* Il se construit quelquefois avec *de : Il demeura muet d'étonnement.*

Natif régit la préposition *de : Un homme natif de Paris.* Cet adjectif s'emploie quelquefois sans régime : *L'égoïsme entoure le cœur de l'homme d'une dure écorce qui lui ôte la sensibilité native.*

Nécessaire régit les prépositions *à, pour : La respiration est nécessaire à la vie de l'animal. Cet outil est nécessaire pour faire cet ouvrage. La foi est nécessaire pour le salut.* Avec le verbe être pris impersonellement cet adjectif régit *de : Il est nécessaire d'être prudent.*

Nécessaire se dit aussi sans régime : *Les dépenses nécessaires.*

Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire.—(Voltaire).

Neuf se dit sans régime : *Un habit neuf. Une maison neuve.*

Neuf se construit quelquefois avec *à, en : Cet homme est neuf aux affaires. Vous êtes tout neuf en ce métier-là.*

Nouveau s'emploie sans régime : *Un goût nouveau. Le nouvel an.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *pour : Cette chose est nouvelle pour moi.*

Nuisible s'emploie sans régime : *Un être nuisible. Un aliment nui-*

sible ; et régit quelquefois la préposition *à : Cela est nuisible à vos affaires.*

Obéissant se dit sans régime : *Un enfant obéissant. Un chien obéissant.* Au figuré cette adjectif régit quelquefois la préposition *à : Rendre ses passions obéissantes à la raison.*

Odieux se dit sans régime : *Un homme odieux. Une conduite odieuse* ; et régit quelquefois la préposition *à : C'est un homme odieux à sa famille.*

Officieux s'emploie sans régime : *Une personne officieuse. Un mensonge officieux.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *envers : Etre officieux envers ses amis.*

Ordinaire. Cet adjectif se dit sans régime : *Un homme ordinaire. Un esprit ordinaire* ; et régit quelquefois la préposition *à :*

Je suis malheureux dans mon bonheur, c'est fort ordinaire à nous autres hommes.—(Voltaire.)

Orgueilleux s'emploie sans régime : *Un homme orgueilleux. Une réponse orgueilleuse.* Cette adjectif régit quelquefois la préposition *de : Il est orgueilleux de ses succès. Il est orgueilleux d'avoir remporté le prix.*

Paresseux se dit sans régime : *Un homme paresseux* ; et se construit avec les prépositions *à, de : Il est paresseux à remplir ses devoirs.*

Je sais que vous êtes un peu paresseux d'écrire, mais vous ne l'êtes ni de penser ni de rendre service.—(Voltaire).

Pénible s'emploie sans régime : *Un travail pénible.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à*, et quelquefois la préposition *de : Ce bois est pénible à travailler. C'est une occupation bien pénible d'avoir à conduire des hommes, mais encore plus d'avoir à conduire des fous et des bêtes.*

Un trône est plus pénible à quitter que la vie.—(Racine).

Avec le verbe être pris impersonnellement, il régit toujours *de : Il est pénible de quitter un trône.*

Pernicieux régit les prépositions, *à, pour : Cela est pernicieux à la santé, pour la santé.* Cet adjectif s'emploie sans régime : *Un conseil pernicieux. Un homme pernicieux.*

Plein s'emploie sans régime : *Un verre plein.* Cet adjectif se construit souvent avec la préposition *de : Un vase plein de fleurs. Un prince plein de courage et de vertu.*

Postérieur. Cet adjectif s'emploie sans régime : *Une date postérieure* ; ou il régit la préposition *à : Son droit est postérieur à celui de votre frère.*

Précieux se dit [illegible] *trésor précieux. Un bien précieux.* Cet adj[illegible] les prépositions *à, pour : Ce* [illegible] *père. C'est un avantage précieux pour* [illegible]

Préférable [illegible] préposition *à : La vertu est préfé-* [illegible] Avec le verbe être employé im-

personnellement il régit *de : N'est-il pas préférable de chercher les talents dans toute une nation, que dans telle ou telle autre chose ?*

Préjudiciable régit la préposition *à : Une chose préjudiciable à la santé, à l'honneur.*

Présent s'emploie sans régime : *Dieu est présent partout. Le temps présent.* Cet adjectif se construit quelquefois avec la préposition *à :*

Son image est toujours présente à mes yeux.—(Barthélemy.)
Ses bontés me sont toujours présentes.—(Voltaire.)

Prêt. Cet adjectif régit la préposition *à : Il est prêt à partir. Combien de gens près de la mort, qui ne sont pas prêts à mourir.* Il se met aussi sans régime : *C'est un homme qui n'est jamais prêt. La voiture est prête. Celui qui aime le travail, trouve son plaisir toujours prêt.*

Prodigue s'emploie sans régime : *Un homme prodigue.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de : Etre prodigue de son bien. Ceux qui sont avides de louanges, sont prodigues d'argent.* Quelquefois la préposition *en :*

Je vois de toutes parts, prodigue en ses largesses,
Cybèle à pleines mains répandre ses richesses.—(J. B. Rousseau).

et quelquefois la préposition *envers :*

Et, prodigue envers lui de ses trésors divins,
Il ouvrit à ses yeux le livre des destins.—(Voltaire.)

Prompt s'emploie sans régime : *Un homme prompt. Un prompt rapport.* Cet adjectif régit quelquefois la prépositon *à : Ceux qui ont le plus grand besoin de conseils, sont les plus prompts à en donner.*

Cet orgueilleux torrent, prompt à se déborder,
Dans son choc ténébreux, allait tout inonder.—(Voltaire.)

Propre. Cet adjectif se dit sans régime : *Un homme propre. Un habit propre.* Dans le sens de convenable, il régit la préposition *à : Il n'y a rien de plus propre à l'homme que la religion, la raison et la vertu.* Dans le sens de qui peut servir, il régit aussi la préposition *à : Du bois propre à bâtir.* On dit en ce sens, propre *à*, et propre *pour ;* la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde, un pouvoir prochain : *L'homme propre à une chose,* a des talents relatifs à la chose. *L'homme propre pour une chose,* a le talent même de la chose.

Propice. Cet adjectif s'emploie sans régime : *Si Dieu nous est propice. Saison propice.* Quelquefois il régit la préposition *à : Que Dieu soit propice à nos vœux.*

Provenant régit la préposition *de : Les biens provenants de la succession.*

Rare s'emploie sans régime : *Un homme d'un mérite rare. Une médaille*

rare. Avec le verbe *être* pris impersonnellement cet adjectif régit *de* et l'*infinitif*, ou *que* et le *subjonctif* : *Il est rare d'exceller dans cette science. Il est rare qu'on excelle sans enthousiasme*.

Rayonnant régit la préposition *de* :

Son visage devint tout rayonnant de joie.—(Marmontel).

Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Le soleil est rayonnant*.

Rebelle s'emploie sans régime : *Un sujet rebelle. Une province rebelle* ; et régit la préposition *à* : *rebelle aux lois*.

Reconnaissant se dit sans régime : *Un homme reconnaissant. Un cœur reconnaissant*. En parlant des personnes, cet adjectif régit la préposition *envers*, et en parlant des choses la préposition *de* : *Cet homme est reconnaissant envers ses bienfaiteurs. Je suis reconnaissant des services que vous m'avez rendus*.

Redevable. Cet adjectif, appliqué aux personnes ou aux choses personnifiées, régit la préposition *à* ; appliqué aux choses, il régit la préposition *de* : *Tout citoyen est redevable à sa patrie de ses talents, et de la manière de les employer. Je vous suis redevable de la somme que vous m'avez prêtée. Vous lui êtes redevable de la vie*.

Redoutable s'emploie sans régime : *Un ennemi redoutable. Une marine redoutable*. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Il est redoutable à ses ennemis* ; quelquefois la préposition *dans* : *Redoutable dans les siéges et dans les batailles* ; quelquefois la préposition *pour* :

Leur accusation est d'autant plus redoutable pour l'innocence, qu'elle a servi plus d'une fois d'instrument à la haine.—(Barthélemy.)

et quelquefois la préposition *par* :

Un souverain est encore plus redoutable par ses qualités personnelles que par sa puissance.—(Barthélemy)

Réfractaire. Cet adjectif régit ordinairement la préposition *à* : *Un homme réfractaire aux ordres de son supérieur*. Il se dit aussi sans régime : *Un prêtre, un fonctionnaire réfractaire*.

Relatif s'emploie sans régime : *Il n'y a rien, absolument parlant, de laid dans la nature ; la beauté n'est que relative. Cet article est relatif au premier*.

Les lois politiques d'une grande nation ne doivent jamais être absolues, mais relatives aux circonstances.—(Fér.)

Remarquable se met sans régime : *Un événement remarquable. Un homme remarquable* ; et régit quelquefois la préposition *par* : *Une personne remarquable par sa vertu*.

Répentant s'emploie sans régime : *Un homme répentant*. Cet adjectif se construit quelquefois avec la préposition *de* : *Il est repentant de sa faute*.

Respectable s'emploie sans régime : *Un homme respectable. Un caractère respectable* ; et régit quelquefois la préposition *par* :

Un vieillard respectable par son âge. Cet adjectif se construit aussi avec les prépositions *pour, à : Rien n'est plus respectable pour moi. Rien n'est plus respectable à mes yeux que la vertu malheureuse.*

Resplendissant se met sans régime : *Le soleil resplendissant ;* et régit la préposition *de : Un guerrier resplendissant de l'éclat de ses armes.*

Responsable. Cet adjectif régit les prépositions *de, à* et *envers : Je vous rends responsable de ce dépôt. On est responsable à Dieu, aux hommes. On est responsable envers Dieu, envers la patrie, envers quelqu'un. Responsable* se met aussi sans régime : *Un commis responsable. Un gouvernement responsable.*

Riche se dit sans régime : *Un homme riche. Une riche moisson.* Cet adjectif régit ordinairement les préposition *en* et *de : Un homme riche en argent, en terres. Un homme riche de son patrimoine, des bienfaits du prince.* Il régit aussi la préposition *par : Ces hommes devenus riches par leur industrie et par leur économie.*

Saturé se met sans régime : *Une eau de chaux saturée.* Cet adjectif régit au figuré la préposition *de :*

Le cœur saturé de joie.—(J. J. Rousseau.)

Séant. Cet adjectif régit la préposition *à : La société académique séante au Louvre.*

Secourable se dit sans régime : *Un homme secourable. Une main secourable ;* et régit quelquefois la préposition *à : Soyez secourable aux malheureux.*

Semblable. Cet adjectif régit ordinairement la préposition *à,* qui est quelquefois exprimée, quelquefois sous-entendue : *Cet étoffe est semblable à la vôtre. Ces deux choses sont semblables ;* on sous-entend *l'une à l'autre : On n'a jamais rien vu de semblable ;* on sous-entend *à ce que nous voyons.*

Sensible régit la préposition *à : Etre sensible à l'amitié. Je suis sensible au froid.* Cet adjectif se dit aussi sans régime : *Un froid sensible. Des progrès sensibles.*

Sévère s'emploie sans régime : *Un prince sévère. Une punition sévère.* Cet adjectif régit les prépositions *à, pour, envers, à l'égard : Il est plus sévère pour les autres que pour lui-même. Un père sévère envers ses enfants. Sévère à l'égard de ses enfants.*

Que faut-il que Bérénice espère ?
Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère ?

Soigneux s'emploie sans régime : *C'est un homme fort soigneux.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de* avec un substantif ou un verbe : *Il est soigneux de son honneur. Il est soigneux de conserver sa réputation.*

Sourd se dit sans régime : *Un homme sourd. Un bruit sourd ;* et régit la préposition *à : Etre sourd aux prières, aux remontrances.*

Stérile s'emploie sans régime : *Un champ stérile. Une gloire stérile.*

Cet adjectif régit quelquefois la préposition *en : Ce siècle est stérile en grands hommes.*

Sujet régit la préposition *à : Tout homme est sujet à se tromper. Ce pays est sujet aux inondations. Cette couleur est sujette à changer.*

Supérieur se construit avec les prépositions *à, en* et *dans : C'est un esprit supérieur à tous les autres. Les ennemis nous étaient supérieurs en nombre. Cet homme est supérieur dans son art.* Cet adjectif se dit aussi sans régime : *Les ennemis étaient fort supérieurs. C'est un génie supérieur.*

Supportable s'emploie sans régime : *Une douleur supportable.* Cet adjectif se construit quelquefois avec les prépositions *à, dans : Rendre aux infortunés la vie plus supportable.*—(Massillon.) *Cette expression n'est pas supportable dans une tragédie.*

Sûr se dit sans régime : *Un ami sûr. Une chose sûre ;* et régit quelquefois la préposition *de : Je suis sûr de ce que je vous dis.*

Susceptible régit la préposition *de : La jeunesse est susceptible de toutes sortes d'impressions.* Cet adjectif s'emploie quelquefois sans régime, il signifie alors *trop sensible : C'est un homme très-susceptible, il s'offense de la plus petite chose.*

Suspect se dit sans régime : *Un homme suspect. Un contrat suspect.* Cet adjectif régit quelquefois les préposition *à, de : Cela m'est suspect. Cet homme est suspect de trahison.*

Tardif s'emploie sans régime : *Un repentir tardif, des fruits tardifs.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à : Il est tardif à régler ses comptes.*

> *Et (la justice divine) n'en est pas moins redoutable*
> *Pour être tardive à punir.*—(Rousseau.)

Tendant régit la préposition *à : Une requête tendante à obtenir un privilège.*

Tributaire s'emploie sans régime, ou régit la préposition *de : Un pays tributaire. Ce royaume était tributaire de la Turquie.*

Utile se dit sans régime ou régit la préposition *à : Un Citoyen utile, Un ouvrage utile. Cet homme est utile à ses amis.* Avec le verbe être pris impersonnellement cet adjectif régit la préposition *de : Il est plus glorieux et plus utile de conquérir le monde intellectuel que le matériel.*—(De Staël.)

Victorieux. Cet adjectif s'emploie ou sans régime, ou avec la préposition *de : Un prince victorieux, des moyens victorieux. La sagesse est victorieuse de la fortune.*

Vide s'emploie sans régime : *Il n'y a pas de têtes plus vides que celles des gens pleins d'eux-mêmes.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de : Un discours vide de sens, de raison.*

Voisin. Cet adjectif s'emploie sans régime : *Une maison voisine. Les Etats voisins.* Quelquefois il régit la préposition *de : Les campagnes voisines de la capitale.*

CHAPITRE IV.

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Des Adjectifs de Nombre.

On emploie les adjectifs de nombre *cardinaux* au lieu des adjectifs de nombre *ordinaux*.

1°. En parlant des heures et des années courantes, comme; *il est trois heures, nous sommes en mil huit cent trente cinq.*

2°. En parlant de tous les jours du mois, excepté le premier, comme; *le deux de Mars, le vingt de Juin,* mais on dit toujours avec le nombre ordinal, *le premier de Juin, le premier d'Août;* et non pas *le un de Juin, le un d'Août.*

3°. En parlant des souverains et des princes de même nom qui ont gouverné le même pays, comme; *George* trois, *Louis* quatorze. On doit excepter les deux premiers de la série, comme; *Edward* Premier, *François* Second, *Henri* Second. Il n'est point exact de dire, *François* Deux, *Henri* Deux. Bien des personnes font cette faute.

On dit aussi, *Charles* Cinq, *Philippe* Cinq, etc.; mais on dit, *Charles*-Quint, (pron. kin.) en parlant du cinquième empereur d'Allemagne qui a porté ce nom; et *Sixte*-Quint, en parlant d'un pape contemporain d'Henri-Quatre.

Vingt et *cent* sont les seuls adjectifs de nombre *cardinaux,* qui étant employés au pluriel, c'est-à-dire, multipliés par un autre nombre, prennent la marque du pluriel; *quatre-vingts soldats, trois cents chevaux;* encore faut-il qu'ils ne soient pas suivis d'un autre adjectif de nombre, car alors ils ne varient pas *quatre-vingt-dix soldats trois cent trente chevaux.*

Vingt et *cent,* précédés d'un adjectif de nombre, prennent aussi la marque du pluriel, lorsqu'après ces mots on sous-entend le substantif. Ainsi on écrira, *quatre-vingts, deux cents: La Suède et la Finlande composent un royaume large d'environ cent de nos lieues, et long de* trois-cents. *Nous partîmes* cinq cents.

Remarque.—*Vingt* et *Cent,* employés pour *vingtième, centième,* restent invariables, parce qu'alors ils qualifient un substantif singulier: *Chapitre quatre-vingt, page deux cent, en l'an mil sept cent quatre-vingt, en mil huit cent;* c'est-à-dire, *chapitre quatre-vingtième; page deux-centième, en l'an mil sept cent quatre vingtième, en* (l'an) *mil huit centième.*

Quant aux adjectifs de nombre *ordinaux* et aux substantifs qui expriment une idée de nombre, ils prennent dans tous les cas la marque du pluriel: *les premiers, les seconds, les douzaines, les vingtièmes, les deux douzaines, les trois quarts, les trois centièmes, trois millions, quatre milliards.**

* On ne doit pas confondre *le trois-centième,* avec *les trois centièmes;* car *le trois-centième* s'écrirait en chiffres $\frac{1}{300}$, et *les trois centièmes* s'écriraient $\frac{3}{100}$. *Le trois-centième* de cent est *un tiers,* puisque la trois-centième partie de cent

De tous les nombres cardinaux, il n'y a que un dont la terminaison varie du masculin au féminin : *un tableau, une bouteille*.

Premier et *second* font au féminin *première* et *seconde* ; tous les autres adjectifs de nombre ordinaux, sont des deux genres.

Mille, employé comme adjectif numéral, est des deux genres, et de même que les autres nombres cardinaux, il ne prend point la marque du pluriel. *Nos troupes firent cinq mille prisonniers.*

Dans la supputation ordinaire des années, *mille* perd sa dernière syllabe ; ainsi l'on écrit *l'an* mil *huit cent trente-quatre* ; c'est le besoin d'abréger qui a fait écrire *mil* ; mais s'il s'agit d'un millésime rarement employé, le mot *mille* reste tout entier. *L'an cinq* mille *huit cent vingt de la création.*

Mille s'emploie encore pour signifier une mesure de chemin, en ce sens il est substantif, et alors il prend un *s* au pluriel. *Trois* milles *d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France.*

Cent et *mille* se mettent quelquefois pour un nombre incertain, mais fort grand, comme ; *il lui fit* cent *caresses. Nous tenons au monde par* mille *chaînes.*

On dit *le onze, du onze, au onze, le onzième, du onzième, au onzième*, et non pas *l'onze, l'onzième, etc.* Il faut aussi remarquer que quand *onze* est précédé d'un mot qui finit par une consonne, on ne prononce pas cette consonne, et que la préposition *de*, et la conjonction *que* placées entre les mots *onze* et *onzième*, s'écrivent sans élision. *Le onze de juillet, de onze enfants, il n'en reste que trois, ils ne sont que onze, sur les onze heures*, (qu'on prononce *sur lè onze heures*). De même *vers les une heure* se prononce *vers lè une heure*, et non pas *vers les zune heure*.

On doit écrire : *vingt-et-un ans, vingt-et-un jours, vingt-et-un ans accomplis, vingt-et-un jours passés, vingt-et-un chevaux, vingt-et-un chevaux enharnachés, vingt-et-un navires, quatre-vingt-un ans, etc.*, et non pas *vingt-et-un an, vingt-et-un cheval.*

Lorsqu'un nombre cardinal est précédé du pronom *en*, l'adjectif ou le participe qui suit ce nombre est ordinairement précédé de la préposition *de* : *Il n'y en a pas un de riche, il y en eut mille de tués.*

Mais l'emploi de la préposition *de* ne doit pas avoir lieu, lorsque le nombre cardinal est suivi d'un substantif ; il faut prendre un autre tour et dire : *Il y en eut cent qui furent faits prisonniers*, et non pas, *il y en eut cent de prisonniers.*

DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

L'adjectif démonstratif se répète avant chaque substantif ; on le répète aussi lorsqu'un nom est accompagné de deux adjectifs qui ne qualifient pas le même substantif ; comme dans cette phrase : *Ces beaux et ces vilains appartements.* Voyez chapitre II sur la répétition de l'article, page 169.

est la même chose que la troisième partie de *un*. *Les trois centièmes* de cent sont *trois*, puisque la centième partie de cent est *un*.

DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

On met l'article et non pas l'adjectif possessif avant un nom en régime quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur. On dit : *J'ai mal à la tête, il faudra lui couper la jambe, il a reçu un coup de feu au bras,* et non pas, *j'ai mal à ma tête, il faudra lui couper sa jambe, il a reçu un coup de feu à son bras,* parce que les pronoms personnels *je, lui, il,* déterminent d'une manière claire le sens qu'on a en vue, et qu'il n'y a point d'équivoque à craindre.

Mais si le pronom personnel n'ôte pas l'équivoque, on doit alors joindre l'adjectif possessif au nom, comme, *je vois que ma jambe s'enfle.* On doit s'exprimer ainsi, parcequ'on peut voir enfler la jambe d'un autre aussi bien que la sienne. C'est la raison pour laquelle on dit : *Il lui donna sa main à baiser. Elle a donné hardiment son bras au chirurgien. Il perd tout son sang :* car, dans ces phrases, il n'y a que les adjectifs possessifs qui déterminent, d'une manière positive, qu'on parle de *sa main,* de *son bras,* et *de son sang ;* et non *de la main, du bras,* et *du sang* d'un autre.

Les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, ôtent communément toute équivoque ; comme, *je me suis blessé à la main.* Il est évident que je parle de ma main. Cependant l'usage autorise à dire : *Je me suis tenu toute la journée sur mes jambes.*

Quand on parle d'un mal habituel, on joint l'adjectif possessif au nom, quoique l'emploi du pronom personnel empêche toute équivoque ; comme, *ma migraine m'a tourmenté tout le jour. Son mal de dents l'a repris.*

L'usage des adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs,* offre quelques difficultés.

Ces adjectifs ont rapport à des personnes, ou à des choses personnifiées,* ou simplement à des choses.

S'il s'agit de personnes ou de choses personnifiées, on emploie les adjectifs possessifs dans tous les cas. En parlant d'un homme ou d'une femme, on dira : *sa tête est belle,* et non pas, *la tête en est belle.*

Mais quand il s'agit de choses qui ne sont pas personnifiées, on doit se servir du pronom *en* au lieu des possessifs, toutes les fois que ce pronom peut entrer dans la construction de la phrase ; et l'on ne doit employer les possessifs que lorsqu'il est impossible de se servir du pronom *en.*

Ainsi on dira d'une statue, *la tête en est belle ;* d'une rivière, *le lit en est profond ;* d'une maison, *la situation en est agréable ;* d'une armée, *les soldats en sont bien disciplinés ;* d'un parlement, *les membres en sont intègres ;* mais il faut dire, *cette statue est précieuse par la beauté de sa tête, cette rivière est sortie de son lit, cette maison est mal située, il faudrait pouvoir la tirer de sa place, l'armée a beaucoup perdu de ses soldats, le parlement d'Angleterre est fameux par l'intégrité et les lumières de ses*

* C'est-à-dire auxquelles on attribue des vues et une volonté.

membres, parceque dans ces phrases il n'est pas possible de faire entrer le pronom *en*.

Ces adjectifs possessifs se remplacent par l'article avant les noms qui doivent être suivis de *qui*, *que*, *dont*, et d'un pronom de la même personne que ces possessifs. On ne dit pas ; *j'ai reçu votre lettre que vous m'avez écrite*, *tenez vos promesses que vous avez faites*. Il faut ; *J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite*. *Tenez les promesses que vous avez faites*.

Les adjectifs possessifs se répètent avant chaque substantif, comme, *son père*, *sa mère*, *ses frères*, *ses sœurs et ses oncles*, *ont été les victimes de la plus affreuse des révolutions*.

Ils se répètent aussi avant les adjectifs qui ne qualifient pas un seul et même substantif. Voyez chapitre II sur la répétition de l'article, page 169.

Mon, *ton*, *son*, s'emploient au féminin au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, lorsque le mot qui suit commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. On dit, *mon ame*, *mon aimable amie* ; au lieu de *ma ame*, *ma aimable amie* ; *ton honneur* au lieu de *ta honneur* ; *son épée* au lieu de *sa épée*. Le pronom reste au masculin, afin d'éviter un hiatus qui serait insupportable.

Leur adjectif possessif, étant au *singulier*, fait connaître qu'*un seul objet* appartient à plusieurs possesseurs ; étant au *pluriel*, que *plusieurs objets* appartiennent, soit en commun, soit individuellement, à plusieurs possesseurs.

Exemples.

Ils ont vendu leur *cheval*. *Ils ont vendu* leurs *chevaux*. *Les gendarmes sont propriétaires de* leurs *chevaux*. *Romulus et Rémus n'ont pas connu* leur *père*. *L'état vient au secours des orphelins qui perdent* leurs *pères au champ d'honneur*. *Ces messieurs ont présenté* leur *offrande*, (c'était une pendule achetée en commun). *Ces messieurs ont présenté* leurs *offrandes*, (l'un des vers, l'autre des roses). *Ces deux charettes perdront* leur *maître*, (elles n'en ont qu'un). *Ces deux charettes perdront* leurs *essieux*. *J'ai envoyé ces deux lettres à* leur *adresse* (à M. N.) *J'ai envoyé ces lettres à* leurs *adresses*, (à Lyon, à Nantes).

On dira donc, *tous les maris étaient au bal avec* leurs *femmes*, puisqu'il s'agit de plusieurs femmes, si l'on disait avec leur *femme*, cela voudrait dire qu'il n'y avait qu'une femme qui appartenait à tous les maris. *Leurs femmes* signifie *les femmes d'eux*, c'est le sens collectif ; *leur femme*, c'est *la femme d'eux*.*

De même on dirait au singulier : *Ces dames attendent* leur *voiture*, si elles ont la même, et au pluriel, *attendent* leurs *voitures*, si elles ont chacune la leur.

* Il est à remarquer toutefois que si le verbe était accompagné d'une *négation*, *tout* réveillerait alors une idée de distribution qui exigerait que le régime du verbe fût au singulier, on doit donc écrire : *Tous les maris n'aiment pas leur femme*.

Ils comptent sur le succès de leur *démarche* ou de leurs *démarches*, selon qu'il sera question d'*une* ou de *plusieurs*.

Il est cependant certains cas où l'on peut employer, à-peu-près indifféremment, le singulier ou le pluriel, en voici des exemples :

Une ardeur nouvelle s'était emparée de leur *cœur*.—(Montesquieu.)

Fénélon, dans Télémaque, parlant de deux pigeons, a dit :

Leurs *cœurs étaient tendres, le plumage de* leurs *cous était changeant.*

Ils sont embarrassés pour répondre aux objections de leur *propre cœur.*—(De Châteaubriand.)

On verrait les soleils, l'un sur l'autre roulant,
Entrechoquer dans l'air leur *front étincelant.*—(Soumet.)

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés
N'osent lever leurs *fronts à la terre attachés.*—(Racine.)

Les mots de morale et d'humanité sont incessamment dans leurs *bouches.*—(De Châteaubriand.)

Ils cherchent une mort plus puissante que celle qui les a séparés de leurs *corps.* (Fénélon.)

On pourrait aussi dire, leur *bouche*, leur *corps*.

Dans les deux exemples suivants le singulier est de rigueur.

Les serpents dardent leur *langue. Ce sont des gens qui ne sauraient retenir* leur *langue.*

Remarque. *Leur*, employé avec un de ces substantifs qui n'ont pas de pluriel, reste toujours au singulier. Exemples :

J'approuve leur conduite ; ils ont pris leur *parti ; mes lettres sont arrivées à* leur *destination ; ces deux hommes ont perdu* leur *honneur ; ils sont mécontents de* leur *santé.*

DES ADJECTIFS INDÉFINIS.

Chaque. Ce mot sert à désigner une personne ou une chose prise séparément. Il est des deux genres, mais il n'est d'usage qu'au singulier, et il précède toujours son substantif dont il ne peut être séparé que par un autre adjectif. Chaque *homme*, chaque *personne*, et chaque *nouvel avis*.

Chaque, adjectif indéfini, ne doit pas être confondu avec *chacun* pronom indéfini : *chaque* se place toujours avant le substantif auquel il a rapport. *Chacun*, au contraire, s'emploie absolument et sans substantif. Ne dites donc pas : *Ces volumes coûtent cinq francs* chaque, mais dites, *cinq francs* chacun. *Chaque*, à la fin d'une phrase, n'est pas français.

Quelconque, employé avec une négation, est à-peu-près synonyme de *nul*, *aucun* ; il sert également aux deux genres : mais alors, comme ces deux mots, il n'a pas de pluriel. Il se met toujours à la suite d'un substantif, soit en parlant des personnes, soit en parlant des choses. *Il n'y a raison* quelconque *qui puisse l'y obliger. Il ne lui est demeuré chose* quelconque.

Dans une phrase positive, il signifie, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit ; et, dans ce cas, il a un pluriel : *Cherchez des prétextes* quelconques ; *donnez-lui une récompense* quelconque ; *trouvez une personne* quelconque ; *deux points* quelconques *étant donnés*.

Nul, aucun, pas un. Ces mots marquent exclusion. Ils ont à peu près la même signification, mais ils ne s'emploient pas dans tous les cas l'un pour l'autre.

Nul prend le genre féminin, mais il n'a point de pluriel. Nul *homme*, nulle *femme*, nul *goût*, nulle *exactitude*. *Il n'y a* nulle *vérité dans ce tableau.* Nulle *de ces dames n'est sortie.*

Nul ne se dit pas bien en régime. Au lieu de dire : *Un esprit prévenu ne se rend à* nulle *raison*, dites, *ne se rend à* aucune *raison*. Cependant plusieurs bons auteurs emploient *nul* en ce sens.

Nul est toujours accompagné d'une négation.

Aucun. Cet adjectif, qui n'a point de pluriel, se joint à un substantif, ou y a rapport : Aucun *contre-temps ne doit altérer l'amitié* ; après avoir parlé de juges ; aucun *ne m'a été contraire* ; *je n'ai pris* aucun *des livres que vous m'avez proposés* ; et en parlant à des femmes ; aucune *de vous ne peut se plaindre de ma conduite*.

Mais on ne dirait pas bien sans rapport à un substantif : *Aucun n'a-t-il prêté l'oreille à ce que nous avons dit ; je n'ai jamais rien demandé à* aucun. Dites : *Personne n'a-t-il prêté l'oreille*, etc. ; *je n'ai jamais rien demandé à personne.*

Il y a des occasions où l'on peut également se servir de *nul* ou d'*aucun*, dans la même signification. Ainsi on pourrait dire à des femmes : Nulle *de vous ne peut se plaindre de ma conduite.*

Aucun s'emploie ordinairement avec négation : *Vous n'avez* aucun *moyen de réussir dans cette affaire* ; aucune *des parties ne s'est présentée.*

Il se met quelquefois sans négation dans les phrases d'interrogation ou de doute.

De tous mes amis y en a-t-il aucun *qui ait pu dire cela ? Je doute qu'il y ait* aucun *auteur sans défaut.*

Pas un. Cet adjectif prend le genre féminin, mais il ne se met jamais au pluriel. Il marque une exclusion plus générale qu'*aucun*, et il a, comme cet adjectif, rapport à un nom qui précède ou qui suit : *De tous ces ouvrages il n'y en a pas* un *qui soit sans défaut. Il n'y a pas* un *de ces livres que je ne lise tous les ans. Il n'y a pas* une *connaissance plus utile que celle de soi-même.*

Cet adjectif ne peut pas s'employer dans les phrases de doute.

Nul, aucun, pas un, veulent la préposition *de* avant le substantif ou le pronom qui les suit, comme : Nul *de vous n'a droit de se plaindre ; n'achetez* aucune *de ces gravures ; il n'y a* pas un *de ces tableaux qui ne soit d'un grand maître.*

Même est adjectif ou adverbe : employé comme adjectif il est variable, et comme adverbe il ne l'est point ; la difficulté est de distinguer s'il est adverbe ou adjectif. *Même* doit être regardé comme adverbe, toutes les fois qu'il se trouve placé à

la suite d'un verbe : *Exempts des maux réels, les hommes s'en forment* même *de chimériques.*—(Massillon.)

Nous n'irons pas à la campagne, nous n'avons pas même *envie d'y aller. Nous ne devons par fréquenter les impies, nous devons* même *les éviter comme des pestes publiques. Je crois* même *qu'on lui a fait son procès. Cela est faux, je vous dirai* même *que cela n'est pas possible. Les magistrats doivent rendre justice à tout le monde,* même *à leurs ennemis. Les hommes se trompent,* même *les plus habiles se trompent.*

Même est encore considéré *comme* adverbe, lorsque placé après deux ou plusieurs substantifs il a le sens *d'aussi, de plus, encore, sans excepter.*

On reconnaîtra que *même* à le sens *d'aussi,* etc. quand on pourra, sans altérer le sens de la phrase, le transposer, c'est-à-dire, le placer avant le nom, en y joignant la conjonction *et :*

Les astres, les animaux, les plantes même *étaient au nombre des divinités égyptiennes. Les libertins, les impies* même *tremblent à la vue de la mort.* Sans altérer le sens de la phrase on pourrait dire : *Les astres, les animaux et* même *les plantes,* etc. *Les libertins et* même *les impies tremblent,* etc. *Sa mécanique,* (la nature) *son art, ses ressources, ses désordres* même *emportent toute notre admiration ;* on pourrait dire, et *même ses désordres,* etc.

Dans tous les autres cas, *même* peut-être regardé comme adjectif et par conséquent il doit s'accorder en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.

Exemples de *même* adjectif.

Ce sont les mêmes *plaisirs. Les* mêmes *dangers nous menacent. C'est la* même *vertu. Les* mêmes *m'ont parlé.* (le substantif *personne* est sous-entendu). *Les bienfaits* mêmes *veulent être assaisonnés par des manières obligeantes. Les rochers* mêmes *et les plus farouches animaux, sont sensibles à de touchants accords.* (Gresset.) *Les* mêmes *manières qui siéent bien quand elles sont naturelles, rendent ridicule quand elles sont affectées.*—(Wailly.) *Chose digne d'admiration, dans l'immense quantité d'hommes qui peuplent la terre, on n'en trouve pas deux ayant* même *visage,* mêmes *traits.* (Restaut.) *Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes.*—(De Mably.) *On est obligé de contraindre l'enfant ; il est triste, mais nécessaire de le rendre malheureux par instants, puisque ces instants* mêmes *de malheurs sont les germes de son bonheur à venir.* —(Buffon). *L'ignorance des mots tient souvent à l'ignorance des choses* mêmes.—(Roubaud.) *Souvent la manière dont on blâme les défauts des autres est plus blâmable que ces défauts* mêmes. *Les Grecs n'excellaient pas moins dans le choix des sites de leurs édifices, que dans l'architecture de ces édifices* mêmes.—(Chateaubriand.) *Les querelles des princes chrétiens, et les intérêts qui naissent de ces querelles* mêmes, *les mettent hors d'état de se reunir contre l'ennemi*

de la chrétienté.—(Voltaire.) *Les hommes ne sont liés entre eux que par les intérêts* mêmes *qui les divisent.* (Massillon.) *L'avarice est une passion qui se nourrit et s'enflamme par les remèdes* mêmes *qui guérissent et éteignent toutes les autres.*—(Le même.) *Les hommes se trompent, les plus habiles* mêmes *se trompent,* (il y a ellipse du substantif.) *Tout ce que vous maniez se change en or, et les cailloux* mêmes, *s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres précieuses entre vos mains.* (Boileau.) *Ils prétendent détruire la liberté du choix, en usurper les droits* mêmes. (Marmontel.)

> *Cependant à les entendre,*
> *Leurs ramages sont si doux,*
> *Qu'aux bords* mêmes *du Méandre*
> *Le cygne en serait jaloux.*—(J. B. Rousseau.)

C'est Hippocrate qui voulut que ses erreurs mêmes *fussent des leçons.* (Barthélemy.) *Il est aisé à un traducteur de se tirer des endroits* même *qu'il n'entend pas.* (Boileau.) *Tel est le charme de la vertu, les barbares* mêmes *l'adorent.* (Florian.) *Les Grecs* mêmes *sont las de servir sa colère.* (Racine.) *Les dieux* mêmes, *les dieux se mêlaient aux bergers.* (Roucher.) *Les impies* mêmes *tremblent à la vue de la mort.*

Même s'emploie souvent à la suite, non seulement des pronoms personnels *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles,* mais aussi des pronoms démonstratifs. Il suit alors le nombre auquel ces pronoms sont employés. *Les dieux eux-mêmes devinrent jaloux des bergers.* (Fénélon.) *Ceux qui se plaignent de la fortune, n'ont souvent à se plaindre que d'eux*-mêmes. (Voltaire.) *Il était respecté de* ceux-mêmes *dont sa vie était la censure. Pour donner de certaines louanges fades et outrées, il me semble qu'il faut mépriser* ceux-mêmes *à qui on les donne.* (Fontenelle.) *Un titre, quel qu'il soit, n'est rien si ceux qui le portent ne sont grands par* eux-mêmes (Voltaire.) On écrit *nous-même, vous-même,* quand le pronom se rapporte à une seule personne. *Va, mais* nous-même *allons, précipitons nos pas.* (Racine, c'est Roxane qui parle.) *Vous seul pouvez parler dignement de* vous-même. (Voltaire, la Henriade.)

Tout est quelquefois substantif, quelquefois pronom indéfini, quelquefois adjectif et quelquefois adverbe. *Tout* est substantif quand il signifie une chose considérée en son entier, il est alors invariable, comme : *Diviser un* tout *en plusieurs parties. Prenez le* tout. *Je veux le* tout. Il s'emploie aussi sans article, mais il est toujours sous-entendu, comme : Tout *en est bon. Il veut* tout *avoir. Je veux* tout *ou rien. Il joue à* tout *perdre. Est-ce-là* tout ? *Avez-vous* tout *dit ? Non, ce n'est pas* tout. *Tout* est pronom indéfini quand il signifie *toute chose,* et il est alors toujours du masculin et du singulier. Tout *doit dans notre cœur céder à l'équité. Il rit de* tout. *Les Pyrrhoniens doutaient de* tout. *J'ai* tout *vu, j'ai* tout *observé. La réputation fait* tout. *Il se prête à* tout. *Il peut* tout *auprès du prince.*

Ce pronom, en régime direct, se place dans les temps simples après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le verbe, comme ; *il avoue* tout ; *il a* tout *avoué*. Mais en régime indirect il se place toujours après le verbe, soit dans les temps simples, soit dans les temps composés, comme ; *il pense à* tout, *il a pensé à* tout. *Tout* adjectif a toujours rapport à un substantif ou à un pronom ; il a deux acceptions bien différentes.

Quelquefois il signifie la généralité et l'entière étendue d'une chose ; et dans ce cas il prend l'article, et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il est joint, comme : tout *le monde*, tous *les hommes*, toute *la famille*, toutes *les plantes*.

Dans cette même acception *tout* peut accompagner non-seulement les adjectifs possessifs, comme, tout *mon bien*, tous *ses amis*, tout *leur argent ;* mais encore les dix suivants, *nous*, *vous*, *eux*, *ce*, *celui*, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*, *le*. Il se met toujours à la suite des trois premiers, comme : *nous* tous, *vous* tous, *eux* tous ; mais il figure avant les demonstratifs, comme, tout *ce*, tous *ceux*, tout *ceci*, etc. *Le* ne veut immédiatement *tout*, ni avant, ni après lui ; mais il le renvoie après le verbe, dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés, *je les vois* tous ; *je les ai* tous *vus*.

Observation.—*Tout* joint à un nom de ville prend le genre masculin, quoique le nom de ville soit féminin, parce qu'on sous-entend le mot *peuple*, auquel l'esprit fait rapporter l'adjectif *tout ;* on dira donc : Tout *Rome le sait*. Tout *Florence l'a vu*, c'est-à-dire, Tout *le peuple de Rome*. Tout *le peuple de Florence*.

Il n'en est pas de même lorsqu'il est joint à un nom de province, de royaume, d'une des quatre parties du monde, et même d'une paroisse ou d'une rue ; il prend alors le genre de ce nom ; il faut donc dire, toute *la France*, toute *la rue*, toute *la paroisse l'a vu*, quoique *toute la France*, *toute la rue*, *toute la paroisse* ne signifient autre chose que *tout le peuple de la France*, *de la rue*, *de la paroisse*.

Tout a quelquefois la signification de *chaque*, dans ce sens il prend le genre du nom qu'il accompagne, mais il reste toujours au singulier, et n'est jamais suivi de l'article ni d'un équivalent : Tout *homme est sujet à faillir ;* tout *bien est désirable ;* toute *peine mérite salaire*.

Tout se répète avant chaque substantif qu'il modifie, quoiqu'ils signifient des choses de même genre. Ainsi l'on doit dire : *Il a perdu* toute *l'affection et* toute *l'inclination qu'il avait pour moi*, et non pas, *il a perdu toute l'affection et l'inclination*, etc.

A plus forte raison *tout* se répète devant deux substantifs de genre différent. Ne dites donc pas : *je suis avec toute l'ardeur et le respect possible :* mais, *avec toute l'ardeur et tout le respect*, etc.

Tout, adverbe, signifie *quoique*, *tout-à-fait*, *entièrement*, *quelque*, et reste invariable.—Ex : *Ils sont* tout *étonnés*, tout *interdits*.—(Marmontel.) *Ces enfants sont* tout *pleins d'esprit*.—(Acad.) *Les jours que j'ai passés* tout *entiers avec moi seul*.—(Rousseau.)

Ils sont tout *autres que vous ne les avez vus.*—(Vaugelas.) *Ces enfants sont* tout *aimables.* * *Ces vins-là veulent être bus* tout *purs.***Elle est* tout *éblouie,* tout *enchantée.* * * Des femmes* tout *éplorées.* * *Elle est* tout *abattue de sa disgrâce.* * *La compagnie était* tout *attentive et* tout *émue.*(Voltaire.) *Une constance* tout *héroïque. * * * Elles sont* tout *autres.* * *Elle est* tout *autre.*(1)* * *

Tout quoique adverbe, varie quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin, et commence par une consonne ou un *h* aspiré, c'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout*. Ex : *Une femme* toute *pénétrée de douleur. De l'eau-de-vie* toute *pure. Elles sont* toutes *déconcertées. Elle est* toute *consolée. Elles sont* toutes *rêveuses,* toutes *languissantes. L'espérance* toute *trompeuse qu'elle est. Cette personne est* toute *honteuse de la faute qu'elle a commise.*

Tout est adverbe et invariable.

1º. Quand il précède un autre adverbe : *La rivière coule* tout *doucement. Ces fleurs sont* tout *aussi fraîches qu'hier. Elle a dit cela* tout *bonnement.*

EXCEPTION.—*Tout* placé avant l'adverbe *tant* n'est pas adverbe, mais adjectif, et s'accorde avec le mot qu'il qualifie :

............Tous *tant que nous sommes,*
Nous nous laissons tenter à l'approche des biens.—(La Fontaine.)

Et je veux nous venger toutes *tant que nous sommes,*
De cette indigne classe où nous range les hommes.—(La Fontaine.)

2º. *Tout* est adverbe quand il précède un participe présent précédé de *en*, ou une préposition et un substantif, remplaçant l'un et l'autre un adverbe : *Elle lui dit cela* tout *en riant. Elle sortit* tout *en grondant. Elle se tient* tout *de travers. Leurs regards étaient* tout *en feu. Leurs amis étaient* tout *en colère. Elle est* tout *en pleurs.*

3º. *Tout* est aussi adverbe quand il précède un substantif employé pour qualifier un autre substantif : *Cette femme est* tout *œil et* tout *oreille,* tout *yeux et* tout *oreilles.*

Tout placé après plusieurs substantifs de choses, exige le verbe au singulier : *Biens, dignités, honneurs,* tout *disparaît à la mort.* Après plusieurs substantifs de personnes, il est indifférent de faire accorder *tout* et de mettre le verbe au pluriel ou de

(1) Avant *autre,* il est quelquefois difficile de distinguer si *tout* est adverbe ou adjectif, et par conséquent s'il est invariable ou variable.

Dans, *cette maison est* tout *autre qu'elle n'était ; tout* est évidemment adverbe, car il n'y a point de substantif exprimé ou sous-entendu auquel il se puisse rapporter ; il signifie *tout-à-fait, entièrement.*

Mais quand on dit : Toute *autre se serait rendue à leurs discours ; toute* est un adjectif, qui se rapporte au substantif sous-entendu *personne ;* c'est-à-dire, *toute autre personne se serait rendue à leurs discours.*

Il en est de même dans cette phrase : *Cette liberté a ses bornes comme* toute *autre espèce de liberté.*—(Voltaire.)

laisser l'un et l'autre au singulier : *Les hommes, les femmes, les enfants,* tous *accouraient pour le voir ;* ou bien, *hommes, femmes, enfants,* tout *accourait pour le voir.*

Quelque, adjectif des deux genres, marque au singulier une personne ou une chose indéterminée, et au pluriel un nombre indéterminé de personnes ou de choses, comme : *Adressez-vous à* quelque *autre personne.* Quelque *passion le tourmente.* Quelques *personnes m'ont assuré que la chose n'était pas vraie. Il a* quelques *arpents de terre.*

Quelque s'emploie aussi avec *que* et alors il a deux significations différentes.

Joint à un substantif seul ou à un substantif accompagné de son adjectif, il signifie *quel que soit le, quelle que soit la, quels ou quelles que soient les,* il s'écrit en un seul mot, *quelque,* et s'accorde en nombre avec ce substantif : Quelque *mal que vous ayez.* Quelque *science que vous cultiviez.* Quelques *actions que je fasse.* Quelques *richesses que vous possédiez, vous ne devez pas vous enorgueillir.* Quelques *éclatantes actions que je fasse.* Quelques *grands biens que l'on possède.* Quelques *belles qualités que l'on ait.* Quelques *faux bruits qu'on ait semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine.*—(Boileau.) Quelques *grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros.*—(La Rochefoucauld.)

Mais quelques *vains lauriers que promette la guerre,*
On peut être héros sans ravager la terre.—(Boileau.)

Il est cependant un cas où *quelque,* joint à un adjectif suivi de son substantif au pluriel, ne prendrait point la marque du pluriel, ce serait celui où il signifierait, *à quelque degré,* comme dans cette phrase : Quelque *bons écrivains qu'aient été Racine et Boileau, ils ont cependant fait des fautes de grammaire ;* ici *quelque* signifie *à quelque degré,* et alors tenant lieu d'un adverbe, il ne doit pas prendre le signe du pluriel : afin de rendre plus frappante cette observation, nous la ferons suivre de cette phrase : Quelques *bons écrivains ont dit,* dans laquelle on voit que *quelque* n'a point la signification d'un adverbe.

Lorsque *quelque* est joint à un adjectif séparé de son substantif, à un participe ou à un adverbe, il signifie *quoique, à quelque point que, à quelque degré que.* Il change alors de nature, il cesse d'être adjectif, devient un véritable adverbe, et par conséquent ne prend pas la marque du pluriel, comme dans ces phrases : Quelque *éclatantes que soient les actions que j'ai faites.* Quelque *éloignées de la terre que soient les planètes, on en mesure la distance.* Quelque *riches que nous soyons, nous devons toujours craindre l'inconstance de la fortune.* Quelque *opposés qu'ils soient dans leurs sentiments.* Quelque *adroitement qu'ils s'y prennent.* Quelque *bien écrits que soient ces ouvrages.*

Quelque est aussi adverbe lorsqu'il précède immédiatement un nombre cardinal. Il signifie alors *environ,* et n'est que du style familier : *Il y a* quelque *soixante ans que cela est arrivé.*

Suivi d'un verbe *quelque* s'écrit en deux mots *quel que*. *Quel* est alors adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que* conjonction, reste invariable : Quelle que *soit votre inquiétude*. Quels que *soient vos desseins*. Quelle que *soit la gloire des grands sur la terre, elle a toujours à craindre l'envie qui cherche à l'obscurcir*.—(Massillon.) Quels que *soient les hommes, il faut vivre avec eux*.—(Gresset.)

Plusieurs est pronom ou adjectif des deux genres.

Plusieurs, pronom indéfini, ne se dit que des personnes et en désigne un nombre indéterminé, comme : Plusieurs *se sont trompés, en voulant tromper les autres*. Plusieurs *s'imaginent que*, plusieurs *disent*.

Plusieurs, adjectif indéfini, se dit des personnes et des choses, comme : Plusieurs *princes se sont ligués inutilement contre Louis XIV*. *Il a paru cette année* plusieurs *livres intéressants*.

Certain, qui fait au féminin *certaine*, signifie ordinairement *quelque* : il se met dans un sens vague, devant les noms substantifs, pour indiquer que l'on ne peut pas, ou que l'on ne veut pas caractériser les personnes ou les choses exprimées par ces substantifs : *Il y a dans chaque plante une* certaine *qualité qui la rend salutaire ou nuisible. Nos organes n'ayant qu'un* certain *degré de forces ne peuvent résister que pendant un* certain *temps, à un* certain *degré de douleur*. — (Buffon.) Certaines *gens disent que*. Certain *auteur a prétendu que*. Certaines *nouvelles*. Certaines *choses*.

Tel, qui fait au feminin *telle*, est quelquefois pronom indéfini et quelquefois adjectif.

Il est pronom indéfini, quand il tient la place d'un substantif ou du pronom *celui*, comme dans les phrases suivantes.—*L'orage tombera sur* tel *qui n'y pense pas*. Tel *sème qui souvent ne recueille pas*.

> Tel *donne à pleines mains qui n'oblige personne.*
> *La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.*—(Corneille.)

> Tel *repousse aujourd'hui la misère importune,*
> *Qui tombera demain dans la même infortune.*—(La Harpe.)

En ce sens *tel* ne se dit que des personnes et ne se met jamais au pluriel.

Tel est aussi pronom dans cette phrase où pour ne pas nommer la personne dont on parle, on dit : *Je lui ai dit que je verrais un* tel, *je lui ai répondu que j'allais souvent chez un* tel, *chez une* telle. *Avez-vous vu un* tel ? ou, *une* telle ? *Qui vous l'a dit ? un* tel.

Tel adjectif indéfini, marque la comparaison d'une personne ou d'une chose à une autre, mais sans exprimer en quoi cette personne ou cette chose est comparée : il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte, comme : *Un homme* tel *que vous devrait avoir plus de soin de sa réputation*.

Il est contre les attaques de la fortune, tel *qu'un rocher contre la fureur de flots.* Tel *qu'un lion rugissant met en fuite les bergers épouvantés, tel Achille*, etc. *Je ne me serais jamais attendu à une* telle *catastrophe. Ces personnes ne sont pas* telles *que vous me l'aviez dit.*

Telle se met quelquefois pour *si grand : Pouvions-nous aspirer à un* tel *bonheur ? L'obstination des rebelles est* telle *qu'on ne doit pas espérer d'en venir aisément à bout.*

Tel est quelquefois joint à un nom : *Il n'y a pas de* tels *animaux*,

Quel, adjectif indéfini, a toujours après lui un substantif exprimé ou sous-entendu avec lequel il s'accorde, dans tous les cas, en genre et en nombre. Il se dit également des personnes et des choses. Exemples : *Quel sera notre sort ? Nous savons* quelle *récompense nous est promise. De* quel *prince lisez-vous l'histoire ?* Quelle *femme*, quelle *douceur*, quelle *grâce naïve et piquante !*

Le substantif auquel le mot *quel* se rapporte est sous-entendu, toutes les fois qu'en rappelant une chose dont on a déjà parlé on demande *quelle* elle est ; comme si, par exemple, après avoir dit ; *j'ai des nouvelles à vous apprendre*, on demandait, quelles *sont-elles ?* c'est-à-dire, quelles *sont ces nouvelles ?*

Souvent on confond *tel que* avec *quel que*, mais *tel que* sert à la comparaison, et il régit l'indicatif qui est le mode de l'affirmation, parce que dans les phrases où on l'emploie, il a un sens précis et positif : *On craint de se voir* tel qu'*on est, parce qu'on n'est pas* tel qu'on *devrait être.* Tel *est le caractère des hommes*, qu'*ils ne sont jamais contents de ce qu'ils possèdent.*

Au contraire *quel que*, laisse dans l'indécision la qualité, l'état, la manière d'être de la personne, et par cette raison, il régit le subjonctif, qui est le mode affecté au doute : *Je n'en excepte personne* quel qu'*il puisse être.* Quel que *soit le mérite*, quelle que *soit la vertu de cet homme.*

Différence entre tout *et* quelque.

Ces deux expressions présentent des différences qu'il est essentiel de connaître. Par exemple, celui qui dit : Tout *grand poète qu'est Delille, il lui échappe* quelques *fautes*, est convaincu que Delille est un grand poète, qu'il a la *plénitude* du talent poétique, et il exprime son jugement par les mots *tout grand poète* et par le mode consacré à l'affirmation.

Celui qui dit : Quelque *grand poète que soit Delille, on peut le surpasser*, convient bien de certain degré de talent poétique dans Delille, mais il fait entendre qu'il ne le croit pas parvenu au plus haut degré, qu'il est possible de s'élever plus haut, et il exprime son jugement par les mots *quelque grand poète* et par le mode consacré à l'incertitude, au vague.

D'aprés cètte distinction on dira, d'une maison à vendre que l'on connaît, mais qu'on ne veut pas acheter : Toute *belle qu'est cette maison, elle ne me convient pas.*

Et d'une maison que l'on n'a point vue, et qu'on ne veut pas acquérir ; quelque *belle que soit cette maison, elle ne me convient pas.*

D'où il suit qu'après *tout* il faut faire usage de l'indicatif, et qu'après *quelque* on emploie le subjonctif.

CHAPITRE V.

DES PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* employés comme sujets se placent ordinairement avant le verbe. Je *crains Dieu,* tu *voudrais me suivre,* il *cherche son livre,* elle *écrit une lettre,* nous *avons tous nos maux,* vous *me rendrez justice,* ils *sont à la chasse,* elles *travaillent pour les pauvres.*

Exceptions.—Le pronom, sujet, se place après le verbe ;

1° Dans les phrases interrogatives : *Que ferai-je ? Où suis-je ? Vois-tu cet homme ? Viendrez-vous avec moi ?*

2° Dans les phrases où l'on exprime un doute, un souhait, en forme d'exclamation : *En croirai-je mes yeux ! Puissé-je !*

3° Dans les phrases suppositives dont on a supprimé la conjonction *si* : *vient-il,* pour *s'il vient, parle-t-il,* pour *s'il parle.* Ces phrases ne sont point interrogatives comme on pourrait le croire.

Mes ennemis sont-ils dans la prospérité,
Je les combats avec courage ;
Tombent-ils dans l'adversité,
Ils sont hommes, je les soulage.

4°. Dans les phrases exclamatives où le verbe n'est pas précédé de *que,* cette construction donne plus de force à l'expression : *Oh ! combien (ces mœurs) sont elles éloignées des mœurs vaines et ambitieuses des peuples que l'on croit les plus sages.* (Fénélon.) *A quel point suis-je malheureux !*

5°. Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte ses propres paroles ou celles d'un autre, comme : *je ne crains pas, repris-je ; je ne serai heureux, disait-il, qu'autant que vous le serez.*

6°. Quand le verbe est précédé d'une des expressions suivantes : *à peine, aussi, au moins, en vain, inutilement* ou *vainement, peut-être, encore, toujours* dans le sens de *pourtant,* etc. *Aussi reçut-il la récompense qu'il méritait. En vain parviendrait-il au faîte des honneurs. Inutilement voulut-on engager Racine dans la carrière du barreau. Il s'est fait prier pendant long-temps, encore ne m'a-t-il écouté que de*

mauvaise grâce. L'humble habitant des champs est pauvre, toujours est-il heureux. Peut-être ne viendra-t-il pas.

Cette construction n'est de rigueur qu'avec *encore* et *toujours*, car on peut dire également, *aussi il reçut la récompense*, etc. *Il parviendrait en vain*, etc., mais alors l'expression semble n'avoir ni la même grâce, ni la même énergie.

Je. Le pronom *je* est toujours sujet de la proposition. Lorsque *je* est placé après un verbe terminé en *e* muet, cet *e* se change en *é* fermé, *aimé-je ? souffré-je ? parlé-je bien ? marché-je droit ? pussé-je ? dussé-je ?* Quelquefois *je* mis après un verbe, produit un son dur et désagréable qu'il faut toujours éviter. Ainsi au lieu de dire : *dors-je ? sors-je ? cours-je ? extravagué-je ?* On dit, *est-ce que je dors ? est-ce que je sors ? est-ce que je cours ? est-ce que j'extravague ?*

Moi. Après une préposition, il n'y a que le pronom *moi* qui puisse exprimer la première personne du singulier. *Vous servirez-vous de* moi ? *Pense-t-on à* moi ? *Selon* moi, *vous avez-raison. Faites cela pour* moi. *Vous ne serez pas arrivé avant* moi. Il en est de même après une conjonction : *Mon frère et* moi. *Mon frère ou* moi, *personne que* moi, *nul autre que* moi.

Moi s'emploie aussi, soit comme régime direct, soit comme régime indirect des verbes actifs, mais c'est seulement à l'impératif, et alors *moi* est toujours placé après le verbe, avec lequel il est joint par un tiret. *Aimez*-moi, régime direct, *donnez*-moi, régime indirect ; c'est comme *donnez-à*-moi.

Cependant *donnez*-moi sans préposition ou *donnez-à*-moi ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. On dit *donnez*-moi, lorsqu'on se borne à demander une chose ; et on dit *donnez-à* moi, lorsqu'on la demande à quelqu'un qui, paraissant ne savoir à qui la donner est sur le point de la donner à un autre.

Quelquefois *moi* se construit avec *je*, pour donner plus d'énergie au sujet, et alors il peut se placer avant *je* et le verbe, comme dans ces phrases : Moi, *je dis :* Moi, *je prétends ;* Moi, *je souffrirais une pareille insulte !* Moi, *à qui il a fait tant de bien, je*, etc. !

Quelquefois *je* ne paraît point, mais il est sous-entendu : Moi, *trahir le meilleur de mes amis ! Faire une lâcheté*, moi ! *c'est-à-dire ;* moi, *je voudrais, je pourrais*, etc.

Moi se construit aussi avec *me* et sert à donner plus d'énergie à ce pronom, soit comme régime direct, soit comme régime indirect. *Vous me chassez*, moi ! *Vous me donnez si peu de chose, à* moi ! *Il me méprise*, moi *qui lui ai fait tant de bien !*

Quand *moi* est construit avec un autre pronom personnel ou avec un substantif pour former le sujet d'un verbe, on met ensuite le pronom personnel *nous*, qui devient le sujet de la proposition. *Vous et moi*, nous *lui rendrons visite. Mon frère et moi*, nous irons *à la campagne*. Sur quoi il faut remarquer que la personne qui parle, se nomme toujours la dernière, et que la personne à qui l'on parle est

toujours nommée la première. *Vous et moi*, nous *irons en voiture*. *Vous, votre frère et moi*, nous *souperons ensemble*.

Quand *moi* est régime direct ou indirect d'un verbe à l'impératif suivi du pronom *y*, il se met après ce pronom. *Vous allez à l'opéra*, *menez-y*-moi. *Vous avez là votre voiture*, *donnez-y*-moi *une place*, et alors *y* se met entre deux tirets. A la seconde personne du singulier le pronom *moi* se met à la même place, et si le verbe finit par un *e* muet, on ajoute un *s* au verbe, afin d'éviter la dureté de la prononciation. *Mènes-y*-moi, *donnes-y*-moi *une place*.

Lorsque *moi* est employé comme sujet, il demande le verbe à la première personne, et l'on doit dire, moi *qui* t'aimai, et non pas, moi *qui t*'aima. *Si c'était* moi *qui* eusse, et non pas, *si s'était* moi *qui* eût.

Suivant la même règle, *moi* doit régir *me* et il faut dire, *c'est* moi *qui* me *nomme Pierre*, et non pas, *c'est* moi *qui* se *nomme Pierre*.

Me ne s'emploie que comme régime des verbes, et sert également pour le régime direct et le régime indirect. *Il* me *rencontre*, régime direct, *Il* me *plaît*, régime indirect. (il plaît à moi.)

Me se place toujours avant le verbe dont il est le régime. *Cet enfant* me *donne beaucoup de satisfaction*.

Quand le verbe est à l'impératif sans négation et que *en* suit immédiatement *me*, ce pronom se place après. *J'ai besoin de sages conseils*, *donnez*-m'en. *Vous m'avez mis dans l'embarras*, *retirez*-m'en.

Quand plusieurs pronoms régimes accompagnent un verbe, *me* (ainsi que *te*, *se*, *nous*, *vous*,) doit être placé le premier. Vous *me le direz*. *Vous ne* me *le refuserez pas*.

Dans les phrases ou il y a deux verbes on place ordinairement le pronom *me* avant celui dont il est le régime. *On ne saurait* me *reprocher ce défaut*. Mais ce ne serait pas une faute de dire. *On ne* me *saurait reprocher ce défaut*. Dans ce cas, c'est principalement l'oreille qu'on doit consulter.

Cependant on ne peut jamais mettre *me* avant le premier verbe, quand ce verbe est à un temps composé. On ne peut dire en aucun cas, je m'*aurais voulu procurer ce plaisir*. Il faut dire en suivant la règle : *J'aurais voulu* me *procurer ce plaisir*.

Y uni au pronom *me* ne se met jamais après le verbe. On dira bien ; *Vous* m'y *attendrez*, *je vous prie de* m'y *mener*, mais on ne dira pas, *attendez*-m'y, *menez*-m'y. *M'y, t'y, l'y*, après le verbe choquent l'oreille. Il faut dans ce cas dire, *attendez*-y-moi, *promènes*-y-toi, *envoyez*-y-le, ou, ce qui est mieux, prendre un autre tour, qui satisfasse, à la fois, l'oreille et la grammaire ; comme : *attendez-moi là*, *promène-toi dans ce lieu*, etc.

Nous s'emploie comme sujet du verbe, nous *voulons*, nous *aimons*, et alors il est le pluriel de *je*.

Il s'emploie aussi comme régime direct, *il* nous *blâme ;* comme régime indirect, *il* nous *a donné de l'argent ;* et, dans ces deux cas, il est le pluriel de *me*.

Il s'emploie encore comme complément des prépositions, et alors il

est le pluriel de *moi*. *Il se moque de* nous, *faites cela pour* nous, *venez avec* nous.

Pour la construction *nous* suit les règles des pronoms dont il est le pluriel.*

Nous s'emploie par un roi, dans plusieurs formules, au lieu du singulier *je* et *moi* : Nous *vous mandons*, nous *vous enjoignons* ; par les juges dans leurs jugements ; par les évêques dans leurs mendements ; par les personnes qui ont caractère et autorité : nous *tel*, *certifions* ; nous *tel enjoignons*.

Quelquefois un auteur dit *nous* au lieu de *moi* et *je* ; et cette façon de parler est plus modeste que la dernière.

Tu ne peut jamais être que le sujet de la proposition, il ne peut être séparé du verbe que par un autre pronom personnel, ou par *ne*, *en*, *y*. Tu *es heureux*, tu *en parleras*, tu *t'en repentiras*, tu *en apprendras des nouvelles*, tu *y étais*.

Te est toujours régime direct ou indirect d'un verbe, *je t'abandonne*, *je* te *promets*, *il* te *donne des espérances*.

Te se place toujours avant le verbe dont il est le régime, *il veut* te *faire peur*, cependant on pourrait dire aussi : *il* te *veut faire peur*. Mais *comment t'a-t-elle pu faire consentir à cela ?* ne serait pas correct, parce que le premier verbe est à un temps composé, il faut : *comment a-t-elle pu* te *faire consentir à cela ?*

Toi. La fonction principale de ce pronom est de servir de complément à des prépositions. *On se servira de* toi, *on pensera à* toi, *on fait cela pour* toi. On le joint aussi à d'autres noms par des conjonctions : *ton frère et* toi, *ton père ou* toi.

Quelquefois on l'emploie comme sujet de la proposition, mais en le joignant à *tu* pour donner plus d'énergie à l'expression. Toi, *tu ferais une action si honteuse !* *Que répondras-tu à cela*, toi *qui...?*

Il s'ajoute aussi au régime, pour lui donner plus d'énergie, *on t'a chassé*, toi ! *On t'a traité ainsi*, toi *qui as rendu tant de services !*

Il s'emploie absolument et comme régime du verbe à l'impératif : *tais*-toi, *retire*-toi, *fais*-toi *justice*, et alors il suit toujours le verbe, si ce n'est quand le verbe qui le régit est précédé et gouverné par le verbe *faire*. *Fais*-toi *instruire*, *fais*-toi *rendre ton argent*.

Il s'emploie de même après *ce*, suivi du verbe *être*. *C'est* toi, *ce ne peut être que* toi.

Lorsque *toi* est sujet de la proposition, il tient la place de *tu*, et demande le verbe à la seconde personne. On dit donc : Toi *qui as rendu*, et non pas toi *qui* a *rendu*.

On dit de même, *c'est* toi *qui* te *nommes Charles*, et non pas *c'est* toi *qui* se *nomme Charles*.

* Lorsque *nous*, employé comme sujet ou comme régime, est joint à un autre nom ou pronom qui concourt avec *nous* à former le sujet ou le régime, il faut d'abord mettre *nous* avant le verbe, puis le répéter après ce verbe. *Nous partirons demain*, nous *et nos domestiques*. *Il nous a bien reçus*, nous *et nos amis*. Si *nous* est régime indirect il faut le répéter avec la préposition. *Il* nous *doit cette somme*, à nous *et à nos associés*. *Il* nous *a donné de l'argent*, à nous *et à nos amis*.

Si le pronom *toi* est joint à un autre pronom personnel de la troisième personne, ou à un substantif, pour former le sujet d'un verbe, on met ensuite le pronom personnel *vous* qui devient le sujet de la proposition. *Toi et lui*, vous *avez tort*. *Ton frère et toi*, vous *irez à la campagne*.

Toi placé après un impératif s'élide devant *en*, *va*-t'en.

Vous s'emploie comme sujet des verbes, et alors il est singulier quand on parle à une seule personne, et pluriel quand on adresse la parole à plusieurs. Il se met ordinairement avant le verbe. Vous *voulez*, *monsieur* ; vous *voulez*, *messieurs*.

Vous s'emploie aussi comme régime direct, *il* vous *aime*, ou comme régime indirect ; *il* vous *a dit* ; et dans ces deux cas, il est le pluriel de *te*. Il s'emploie aussi comme complément des prépositions, et alors il est le pluriel de *toi*. *Il se moque de* vous, *j'irai avec* vous, *je ferai cela pour* vous.

Par politesse on dit *vous* au singulier au lieu de *tu* : L'emploi de *vous* est si général qu'on ne se sert de *tu*, *te*, *toi*, et qu'on ne les admet que dans le cas du mépris, dans celui d'une extrême familiarité, ou dans celui du haut style, surtout en poésie.

Lorsqu'on emploie le pronom pluriel *vous* au lieu du singulier *tu*, on met bien le verbe au pluriel, mais l'adjectif ou le participe qui suit le verbe reste au singulier, et l'on dit en parlant à une seule personne, *vous êtes malade* et non pas *malades*, *Madame*, *vous êtes estimée* et non pas *estimées*.

Si le pronom *vous* n'est pas seul employé comme sujet ou régime du verbe et qu'il soit uni à un autre pronom personnel, ou à un substantif, on répète le pronom *vous*, qui alors, comme sujet de la phrase, veut le verbe à la seconde personne.

Le roi, vous, et les dieux, *vous êtes* tous complices.

Il se dit des personnes et des choses, quand ce pronom est après un verbe qui finit par une voyelle, on met pour adoucir la prononciation un *t* euphonique entre le verbe et le pronom. *Comment cet homme ose-t-*il *espérer qu'on lui pardonnera ? Il* se met à la place d'un nom déjà exprimé. *J'ai vu votre frère*, il *m'a dit*, etc., *j'ai lu cet ouvrage*, il *est beau*. *Il* dans les verbes impersonnels ou pris impersonnellement, paraît ne tenir la place d'aucun nom, comme quand on dit : il *s'est passé bien des choses*, il *pleut*.

Dans la première phrase *il* est mis pour *bien des choses*, et ces mots sont le sujet, et non pas le régime du verbe *s'est passé*. C'est comme s'il y avait *bien des choses se sont passées*. Dans la seconde *il* est mis pour *l'eau* ou *le ciel ; l'eau pleut*, *le ciel pleut*.

Dans ces phrases, il *arrive souvent qu'on prend le mensonge pour la vérité*, il *convient que les jeunes gens parlent peu*. Le mot *il* ne peut être remplacé par un objet déterminé ou par un mot exprimant une personne considerée comme faisant l'action du verbe ; il a une signification indéterminée et peut se traduire par *ceci*.

Le pronom *il* ne doit pas se rapporter à un nom pris dans un sens

indéterminé, c'est-à-dire à un nom employé sans article ou sans un adjectif déterminatif. On ne dira donc pas : *Le légat publia une sentence d'interdit*, il *dura trois mois*. *Il* ne peut rappeler ici l'idée d'interdit, parce que ce mot, n'étant précédé que de la préposition *de* est pris dans un sens indéterminé, il faudrait dire : *Le légat publia une sentence d'interdit et cet interdit dura trois mois.*

De même on ne dira pas : *S'il a droit de répondre, qui le lui a accordé ?* ni, *il demande grâce, quoiqu'il ne la mérite pas.*

Pour que ces phrases soient correctes, il faut faire précéder les substantifs *droit, grâce,* de l'article ou d'un adjectif déterminatif. *S'il a le droit de répondre, qui le lui a accordé? Il demande sa grâce, quoiqu'il ne la mérite pas.*

Remarque.—Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour. Cette phrase, *quand nous-mêmes en mer, elle était paisible,* doit être corrigée ainsi, *quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible,* le génie de la langue ne permettant pas de dire : *quand nous nous mîmes en la mer.*

Il faut toujours que l'esprit saisisse d'abord à quel nom se rapporte le pronom *il.* Ne dites donc pas, *Molière surpasse Plaute dans tout ce qu'il a fait de meilleur ;* car ici on ne sait si *il* se rapporte à Molière ou à Plaute.

Ils, pluriel de *il* suit les mêmes règles.

Lui. La fonction principale de *lui* est de servir de complément à une préposition exprimée ou sous-entendue. *J'allai à* lui, *je tombai sur* lui, *vous irez avec* lui, *il* lui *donna un coup d'épée,* dans ce dernier exemple la préposition est sous-entendue ; c'est comme si l'on disait : *il donna* à lui *un coup d'épée.*

Lui ne se dit ordinairement que des personnes. Quoiqu'un homme dise fort bien d'un autre *qu'il se repose sur* lui, *qu'il s'appuie sur* lui, on ne dira pas pour cela d'un siège ou d'un bâton, *reposez-vous sur* lui, *appuyez-vous sur* lui, mais on se servira de la préposition *dessus* : *reposez-vous dessus, appuyez-vous dessus.*

On dit bien d'un chien, *je suis attaché à* lui, *je ne sors pas sans* lui ; cependant on ne dira pas d'un cheval, *qu'on n'a jamais monté sur* lui, *qu'on ne s'est pas encore servi de* lui, mais *qu'on ne l'a pas encore monté, qu'on ne s'en est pas encore servi.* Les pronoms *lui, elle, eux, elles,* ne se disent point des choses quand ils sont en régimes indirects ; c'est-à-dire, quand ils sont précédés d'une préposition, on les remplace alors par les pronoms *le, la, les,* ou par les pronoms *y* et *en ; y* au lieu de, *à lui, à elle ;* et *en,* au lieu de, *de lui, d'elle.*

On ne dit pas d'un mur, *n'approchez pas de* lui, on dit : *n'en approchez pas :* ni d'un village, *allez à* lui, il faut dire, *allez-y.*

On ne dit pas en parlant d'une maison, *je* lui *ajouterai un pavillon,* on dira : *j'y ajouterai un pavillon.* On ne dit pas d'une affaire ou de plusieurs, *je* lui, ou *je* leur *donnerai mes soins,* on dira : *j'y donnerai mes soins.*

On ne dira pas d'un arbre, *ne montez pas sur* lui *pour en cueillir les fruits*, on dira : *n'y montez pas pour en cueillir les fruits.*

On dit d'un auteur : *que pense-t-on de* lui ? mais de ses ouvrages : *qu'*en *pense-t-on ?*

Enfin à ces questions :

Est-ce là votre tabatière ?	on répondra	*Ce l'est*, ou *ce ne l'est pas.*
Sont-ce là vos meubles ?		*Ce les sont*, ou *ce ne les sont pas.*
Que peut-on faire de cet enclos ou *de ces enclos ?*		*On n'en peut rien faire.*
Sont-ce là vos plumes ?		*Ce les sont.*

Cependant quand ces pronoms sont précédés des prépositions *avec*, *après*, ils se disent fort bien des choses, même inanimées. *Ce torrent entraîne avec* lui *tout ce qu'il rencontre, il ne laisse après* lui *que du sable et des cailloux.* Ils se disent aussi des choses en bien des cas avec les prépositions *de*, *à*, *pour* et *en*. On dit en parlant d'une armée ennemie, *nous marchâmes à* elle ; et l'on ne peut pas s'exprimer autrement.

L'usage veut qu'on dise, *ces choses sont bonnes d'*elles-*mêmes ; j'aime la vérité au point que je sacrifierais tout pour* elle ; *ces choses sont solides en* elles-*mêmes.*

On dit, *ces oiseaux font tout mon amusement*, eux *seuls m'occupent, je ne songe qu'à* eux.

On dit aussi, *j'ai fait réparer ma maison, et je* lui *ai donné un air neuf, ces arbres sont trop chargés, ôtez*-leur *une partie de leur fruit.*

On voit par ces exemples qu'il n'est pas toujours nécessaire que les choses soient personnifiées pour qu'on puisse se servir de ces pronoms.

Voici la meilleure règle que l'on puisse donner à cet égard.

C'est de n'appliquer aux choses les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, que lorsque l'usage ne permet pas de les remplacer par les pronoms *y* et *en*.

Après le verbe être, ces pronoms ne peuvent se dire que des personnes, comme, *c'est à* lui, *c'est à* elles, *c'est* d'elles, *que je parle*, *c'est* elle *que je vois.*

L'usage autorise à se servir de ces pronoms en régime direct ou en régime indirect, quand on parle de choses personnifiées, ou auxquelles on attribue ce qu'on a coutume d'attribuer aux personnes :

L'innocence vaut bien que l'on parle pour elle.—(Racine.)

Lui peut être le sujet d'une proposition, mais seulement par répétition, et pour donner plus d'énergie à l'expression : *il l'a dit* lui-*même ;* ou pour représenter le pronom *le : vous l'outragez*, lui *qui vous aime si tendrement.*

Lui étant particulièrement destiné à servir de complément à une préposition, est souvent régime indirect, *je* lui *ai dit*, c'est-à-dire, *j'ai dit à lui.* Alors il est commun aux deux genres, mais en deux cas seulement ; le premier, lorsqu'il précède le

verbe, *j'ai vu votre sœur et je* lui *ai parlé.* Le second, quand le verbe est à l'impératif : *si vous rencontrez ma sœur, parlez*-lui. Hors de là, il est toujours masculin.

Nous venons de dire que *lui*, régime indirect, est commun aux deux genres lorsqu'il précède le verbe. En effet, il se met quelquefois après ; par exemple, avec le verbe parler, on dira : *voulez-vous parler à* lui ? ou, *voulez-vous* lui *parler ?* Dans le premier exemple, *lui* ne peut convenir qu'au masculin ; dans le second, il peut convenir au masculin ou au féminin.

Nous avons aussi dit, que *lui* est des deux genres quand le verbe est à l'impératif, mais cette règle n'est pas sans exception, car, si l'on dit *donnez*-lui, on dit aussi, *donnez à* lui ; et dans ce dernier exemple, *lui* ne peut rappeler qu'un masculin.

Il faut remarquer qu'il y a de la différence entre *donnez*-lui, et *donnez à* lui. Le premier exprime seulement l'action de donner à quelqu'un, le second indique une préférence, une exclusion de quelques autres. *Vous ne savez pas à qui donner ce livre, donnez-le à* lui : c'est-à-dire, *à* lui préférablement aux autres.

Une différence à-peu-près semblable se remarque entre *je veux* lui *parler*, et *je veux parler* à lui. Le premier signifie *je veux lui dire quelque chose*, le second veut dire, *je veux* lui *adresser la parole* à lui, et non à un autre.

A tout autre mode que l'impératif, *lui* doit précéder le verbe, toutes les fois qu'il est le terme d'un rapport qui pourrait être exprimé par la préposition *à : je* lui *ai lu mon ouvrage.* Au contraire, il doit suivre le verbe s'il est le terme d'un rapport exprimé par la préposition *de. Nous dépendons* de lui.

Lorsque le pronom *le* est régime direct d'un verbe, et qu'il partage cette fonction avec un ou plusieurs noms placés après le verbe, il faut après ce verbe, rappeler l'idée de ce pronom par *lui*, qui lie alors ce nom ou ces noms avec le pronom *le. Je l'ai vu*, lui *et ses amis ; je l'ai vu*, lui, *sa femme, et ses enfants.*

Lui, régime indirect, se répète par la même raison, après un verbe, mais avec la préposition *à : Je lui parle*, à lui *et à sa sœur.*

On ne doit pas se servir indifféremment de *lui* et de *soi.*

Quand on parle en général, et sans indiquer une personne qui est le sujet de la phrase, il faut se servir de *soi. Il faut que chacun prenne garde* à soi.

Mais lorsqu'une personne en particulier est désignée dans la phrase, il faut mettre *lui : Cet homme ne prend pas garde* à lui.

Elle est tantôt le féminin de *il*, et tantôt le féminin de *lui.*

Dans le premier cas, ce pronom est toujours le sujet du verbe, le précède toujours, excepté dans les interrogations, et ne peut en être séparé que par un autre pronom personnel ou une négation. *Elle danse, elle* lui *a donné sa parole, vient-elle ? danse-t-elle ?*

Elle, sujet d'une proposition, se dit également des personnes et des choses.

Quand *elle* est le féminin de *lui* il ne se dit pas toujours des choses. Voyez ce pronom.

Elle ne peut pas servir de régime indirect à un verbe actif, on y substitue *lui*, qui est alors féminin. En parlant d'une femme, on dit : *donnez*-lui *ce qu'elle demande ; elle demande ses gages, donnez-les*-lui.

Cependant s'il était question de savoir à qui de plusieurs femmes, on doit donner quelque chose, on dirait fort bien, *ces femmes ne méritent pas ce présent, donnez-le* à elle, en désignant celle que l'on entend indiquer par ce pronom.

Après les verbes neutres et pronominaux qui régissent la préposition *à*, on dit *elle* et *elles*. *Il faut s'adresser* à elle, ou, à elles, *il faut revenir* à elle, ou, à elles. Quand on y ajoute *même*, on peut dire *à elle* avec les verbes actifs, en faisant précéder *lui*. *Donnez-les-lui* à elle-*même*.

Quand le pronom *la* est le régime direct d'un verbe, et qu'après ce verbe il y a un nom qui concourt avec le pronom à former ce régime direct, il faut après le verbe rappeler l'idée de ce pronom par *elle*. *Le lion la dévora*, elle *et ses* enfants. De même au pluriel, *on les condamna* elles *et leurs complices*.

Lorsque le pronom *elle* est le sujet d'une proposition, et qu'on veut le joindre à un nom qui concourt avec lui à former ce sujet, on laisse le verbe après le pronom, parce qu'il ne peut en être séparé ; mais après le verbe on répète *elle* pour le joindre au nom qui concourt avec ce pronom à former le sujet. *Elle partit*, elle *et les siens*.

Le pronom *elle*, comme plusieurs autres pronoms, s'emploie aussi pour rappeler des phrases entières : *Qui a commis ce crime ?* Elle. C'est-à dire, *elle a commis ce crime*.

Eux. Ce pronom est le pluriel de *lui*, mais il ne s'emploie pas comme son singulier en régime indirect ; on y supplée par le pronom *leur* qui se dit au masculin et au féminin. Voyez *leur*.

Eux se met toujours après le verbe. Souvent il est précédé d'une préposition, et alors il est le terme du rapport. *Ils ont eu querelle entre*-eux. S'il n'en est pas précédé, il est le sujet d'une proposition. Dans ce dernier cas, il ne se met jamais seul, et est suivi ou d'un autre substantif ou de l'adjectif *même*. *Ils souffrent beaucoup*, eux *et leurs enfants*, c'est-à-dire, eux et *leurs enfants souffrent beaucoup ; ils le disent* eux-*mêmes*.

Après un substantif suivi de la préposition *de*, on n'emploie guère *eux ;* mais au lieu de ce pronom, on met l'adjectif possessif *leur* avant le substantif. On ne dit pas, *c'est le livre d'*eux, mais, *c'est leur livre.* Cependant on dit *j'ai besoin* d'eux, *j'ai soin* d'eux, parce *qu'avoir besoin, avoir soin,* sont des verbes, et qu'il ne s'agit pas ici d'un sens possessif.

Eux s'emploie aussi pour rappeler au masculin l'idée du pronom *les* mis en régime direct. *Vous les blâmez*, eux *qui n'ont suivi que vos conseils*.

Eux rappelle aussi ce même pronom au masculin, lorsque ce pronom

partage la fonction de régime avec un ou plusieurs substantifs placés après le verbe, et sert à le lier avec ces substantifs. *Je les ai vus*, eux *et leurs enfants : je les ai vus*, eux, *leurs femmes et leurs enfants.*

Eux sert aussi dans un cas semblable, à rappeler l'idée du pronom *leur*, employé comme régime indirect : *Je leur ai parlé*, à eux *et à leurs adhérents.*

On peut dire, *je veux leur parler*, ou *je veux parler* à eux, mais avec la même différence de sens qu'il y a entre *je veux* lui *parler*, et *je veux parler* à lui. Voyez ce pronom.

Leur. Ce pronom signifie *à eux*, ou *à elles ;* il est par conséquent des deux genres, et étant pluriel de sa nature, il ne prend jamais de *s* à la fin.

Leur se dit des personnes, des animaux, et quelquefois des choses inanimées. *Il est resté une heure avec ses amis, sans* leur *dire un seul mot. Vos poules ont faim, il faut* leur *donner à manger. Ces orangers vont périr si on ne* leur *donne de l'eau : Ces murs sont mal faits, on ne* leur *a pas donné assez de talus.*

Leur est toujours régime indirect d'un verbe, et quant à la place qu'il occupe à l'égard du verbe, il suit les règles du pronom *lui* non précédé d'un préposition. Voyez ce pronom, page 223.

Il ne faut pas confondre *leur* pronom personnel avec *leur* adjectif possessif ; ce dernier précède toujours un substantif avec lequel il s'accorde, au lieu que *leur*, pronom personnel, est toujours joint à un verbe.

Dans cet phrase, *les maîtres à qui l'on confie de jeunes gens, doivent* leur *donner toute leur attention ;* le premier *leur* est pronom personnel parce qu'il est joint au verbe et qu'il signifie *à eux.* Le second est adjectif possessif, parce qu'il est joint à un substantif.

De même dans cette autre phrase; *quand vos frères viendront je* leur *montrerai ma bibliothèque, et j'espère qu'il me montreront la* leur ; le premier *leur* et pronom personnel, parce qu'il est joint à un verbe, et le second est adjectif possessif, parce qu'il se rapporte au substantif *bibliothèque*, qui est auparavant ; *ils me montreront* leur *bibliothèque.*

Se est des deux genres et des deux nombres ; il se dit des personnes et des choses comme : *cette femme* se *promène, cette fleur* se *flétrit.*

Se sert aux verbes actifs tantôt de régime direct, tantôt de régime indirect : comme, se *venger*, c'est-à-dire *venger soi*, se *prescrire un devoir ;* c'est-à-dire, *prescrire à soi.*

Se sert à la conjugaison des verbes prominaux, *il* se *repent, elle* se *repent.*

Quand deux verbes sont à des temps composés, *se* peut servir pour l'un et pour l'autre, sans qu'il soit besoin de le répéter, s'il est régime direct ou régime indirect de deux verbes, comme : *il* s'*est instruit et rendu recommendable par ses lumières.*

Mais on ne peut se dispenser de répéter le pronom, si ce pronom est régime direct d'un verbe et régime indirect d'un autre. On ne

dira donc pas, *il s'est instruit et acquis beaucoup d'estime par ses lumières*, mais bien, *il s'est instruit, et s'est acquis*, etc.

Lorsqu'il y a deux verbes dans la phrase dont l'un est régissant, et l'autre régi, le pronom *se* doit se mettre avant le verbe régi, parce que c'est de celui-là seul qu'il est le régime. On dira donc : *il doit se justifier, il vient se justifier*, et non pas *il se doit justifier, il se vient justifier*.

Autrefois on n'observait pas cette règle, et l'on aimait à placer *se* devant le premier verbe : mais aujourd'hui toutes les personnes qui se piquent de bien parler et de bien écrire, le placent devant le second.

Soi est des deux genres, et se dit des personnes et des choses.

Ce pronom est destiné particulièrement à servir de complément à des prépositions, *prendre garde* à soi, *être content* de soi, *ne vivre que pour soi*.

Soi indique une action qui tombe sur le sujet de la proposition, au lieu que *lui* annonce que l'action passe au-delà du sujet : je dirai donc : *Paul pense* à soi, si je veux faire entendre que *Paul* est l'objet de ses propres pensées ; et, si je veux exprimer qu'il pense à lui, je dirai : *il pense* à lui.

Il ne faut pas cependant conclure de là qu'on ne puisse pas employer les pronoms *lui*, *elle*, en rapport avec le sujet du verbe. L'usage admet ces deux locutions : *(Paul est un égoïste) il ne pense qu'*à soi, *il ne pense qu'*à lui : mais la première a plus de force, plus d'énergie.

Mais l'usage du pronom *soi* est indispensable, lorsque l'emploi de *lui* ou *eux* donnerait lieu à une équivoque, comme dans cette phrase : *ce jeune homme, en remplissant les volontés de son père, travaille* pour soi : car si l'on disait *travaille* pour lui on ne saurait pas si le jeune homme dont il est question travaille pour ses intérêts, ou pour ceux de son père.

Soi est un pronom singulier, il ne peut donc se rapporter à un pluriel, ainsi au lieu de dire : *ces choses sont indifférentes* de soi, on dira : *ces choses sont indifférentes* d'elles-mêmes.

L'adjectif *même* se met souvent après *soi*, auquel il se joint par un tiret. *On se tourmente* soi-même, *on fait* soi-même *son bonheur*, *chacun* est soi-même *son juge*. Cet adjectif n'ajoute rien au sens de *soi*, mais il donne plus d'énergie à l'expression.

Tout ce qui a été dit du pronom *soi*, peut s'appliquer à *soi-même*.

Soi-même ne se dit jamais des choses.

Le, la, les, sont articles ou pronoms : mais il est toujours aisé de les distinguer. Ils sont articles, quand ils sont joints à des noms, ils sont pronoms, quand ils sont joints à des verbes. Dans cette phrase : *j'ai lu* les *livres que vous m'avez prêtés, et je vous* les *renverrai demain* ; le premier *les* est article, parce qu'il est suivi d'un substantif, et le second est pronom, parce qu'il est suivi d'un verbe.

Les pronoms *le, la, les*, se disent des personnes et des choses, et font toujours l'office de régime direct ; *le* est pour le masculin, *la* pour

le féminin et *les* pour le pluriel des deux genres : *je* le *verrai, je* la *donnerai, je* les *ai vendus.*

Dans les phrases expositives, les pronoms *le, la, les,* comme tous les autres pronoms qui sont régimes des verbes, doivent être placés avant les verbes, *je* le *verrai, je* la *prendrai, je* les *applaudirai.*

Mais quand plusieurs pronoms sont régimes du même verbe, et qu'à ce titre ils doivent le précéder, les pronoms *me, te, nous, vous, se,* prennent la première place ; ensuite viennent *le, la, les,* puis *lui, leur* ; *y* et *en* sont toujours les derniers : *je* me *le promets. je* te *l'assure, il* se *les assujettit, il* nous *la rendra, nous* vous *les prendrons, je* la *lui donne, nous* la *leur abandonnons.*

Dans les phrases impératives, *le, la, les,* se mettent après le verbe, mais seulement quand ce verbe n'est pas pris dans un sens négatif. *Traitez*-le *bien, grondez*-la, *épargnez*-les.

Si le sens est négatif *le, la, les,* se placent avant le verbe, *ne* la *perdez pas, ne* la *chagrinez pas, ne* les *effarouchez pas.*

Le pronom *le* peut tenir la place d'un substantif, d'un adjectif, et même de tout un membre de phrase.

Lorsqu'il tient la place de tout un membre de phrase, il est invariable, parce qu'un membre de phrase n'a ni genre, ni nombre ; on dira donc :

Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je le *dois à votre protection* ; et non pas, *je* la *dois,* car le pronom *le* ne se rapporte pas à *indulgence* ; mais à ces mots : *le public a eu quelque indulgence pour moi.*

De même dans cette phrase :

On doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on le *peut* ; *le* tient lieu de ces mots : *s'accommoder à l'humeur des autres.*

Et dans celle-ci :

Les lois de la nature et de la bienséance nous obligent également de défendre l'honneur et les intérêts de nos parents, quand nous pouvons le *faire sans injustice* ; *le* tient lieu de ces mots : *défendre l'honneur et les intérêts de nos parens.*

Quand le pronom *le* tient la place d'un substantif, il doit en prendre le genre et le nombre ; on dira donc :

L'indulgence que le public a eue pour moi, je la *dois à votre protection* ; parceque *la* tient ici la place du substantif *indulgence.*

Madame, êtes-vous la mère de cet enfant ? Oui, je la *suis* ; c'est-à-dire : *je suis sa mère.*

Mesdames, êtes-vous les parentes dont on m'a parlé ? Oui, nous les *sommes* ; c'est-à-dire : *nous sommes les parentes.*

Lorsque *le* tient la place d'un adjectif, ou d'un substantif pris adjectivement, il reste invariable, parce que les adjectifs n'ont d'eux-mêmes ni genre ni nombre ; ils ne règlent donc pas l'accord, ils le reçoivent.

Madame, êtes-vous enrhumée ? Oui, je le *suis. Mesdames, êtes-vous contentes de ce discours ? Oui, nous* le *sommes. Fût-il jamais une fille plus malheureuse et plus maltraitée que je ne* le *suis.*

Mesdames, êtes-vous parentes ? Oui, nous le sommes. Madame, êtes-vous mère ? Oui, je le suis. Elle est fille, et le sera toute sa vie. Dans ces trois dernières phrases, *parentes, mère, fille,* sont pris adjectivement, ils sont de vrais qualificatifs.

Mais si les adjectifs sont pris substantivement, *le* prend l'accord, comme : *Etes-vous la malade dont on m'a parlé ? Oui, je la suis ; Mesdames, êtes-vous les étrangères qu'on vient d'annoncer ? Oui, nous les sommes.*

Ainsi on répondra à ces questions : *êtes-vous la mariée ? êtes-vous la fille de M. le duc ? Oui, je la suis :* et à celles-ci : *êtes-vous mariée ? êtes-vous fille de M. le duc ? - Oui, je le suis.*

En. Ce pronom est des deux genres et des deux nombres : il se dit des personnes et des choses.

Quand le pronom *en* a rapport aux choses, on doit souvent lui préférer les adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs.* Voyez ces adjectifs page 205.

Y ne se dit ordinairement que des choses, et s'emploie à la place d'un nom précédé de la préposition *à : Allez-vous à Paris ? j'y vais ; y,* c'est-à-dire *à Paris.*

Y s'emploie dans les phrases où l'usage rejette le pronom *lui.* Voyez ce pronom, page 221.

Ce pronom se rapporte quelquefois à un objet animé, à une personne, comme : *Avez-vous pensé à nous ? je n'y ai pas pensé ; y,* c'est-à-dire *à vous. Pensez-vous à ma sœur ? j'y pense souvent, je pense souvent à elle.*

Quand on dit *j'y pense* en parlant d'une personne, on s'exprime d'une manière plus vague, plus indéterminée que si l'on disait : *Je pense à lui,* ou *à elle ;* dans, *j'y pense, y* se rapporte à un nom de chose qu'on a dans l'esprit, cela veut dire : *Je pense à cela, à ce dont vous me parlez :* d'où l'on voit que le pronom *y,* quand il représente une personne, ne s'y rapporte pas directement, ou ne s'y rapporte que d'une manière vague : *C'est un honnête homme, fiez-vous* y ; c'est-à-dire, *fiez-vous à cela, à sa probité,* etc. *C'est un honnête homme, fiez-vous* à lui ; c'est-à-dire, *à lui-même, à sa personne. Plus on approfondit l'homme, plus on* y *démêle de faiblesse et de grandeur ;* ici, homme est pris pour une chose, pour un objet de méditation ; s'il y était considéré comme désignant un individu, il faudrait *en lui* au lieu de *y.*

Quand le verbe qui suit le pronom *y,* commence par un *i,* on supprime ce pronom pour éviter la rencontre des deux *i,* qui formeraient un son désagréable. Ainsi au lieu de dire : *Il m'a dit qu'il y irait ;* on dit : *il m'a dit qu'il irait.* Voyez *moi,* page 218.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Ces pronoms doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé auparavant : *j'ai vendu mon cheval, avez-vous toujours* le vôtre ? *Vous commencez votre ouvrage, j'ai fini* le mien. *Il a cassé sa montre, pretez-lui* la vôtre.

Il ne faut donc pas commencer la réponse à une lettre ainsi : *j'ai reçu* la vôtre *en date du*, etc : phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède. Pour être correct, il faut dire : *j'ai reçu votre lettre*, etc.

On emploie les pronoms personnels au lieu des pronoms possessifs, quand des noms de choses sont mis pour des noms de personnes ; *Il n'y a point de meilleure plume que* lui. *Il n'y a pas au monde de meilleure épée que* vous.

Si dans ces phrases on substitue *la sienne* à *lui*, et *la vôtre* à *vous*, la première signifiera : *La plume de cet écrivain et meilleure que celle d'un autre*, et la seconde, *votre épée est de la meilleure trempe*, ce qui est un sens entièrement différent de celui qu'on a en vue.

Les pronoms possessifs ne peuvent pas se rapporter à des substantifs pris dans un sens indéfini, c'est-à-dire, à des substantifs employés sans article ou sans quelque équivalent de l'article. On ne peut donc pas dire : *Il n'est pas d'humeur à faire plaisir et* la mienne *est bienfaisante. Dans les premiers âges du monde, chaque père de famille gouvernait* la sienne *avec un pouvoir absolu*. Il faut employer un autre tour et dire ; *Il n'est pas d'humeur à faire plaisir, et moi je suis d'une humeur bienfaisante. Dans les premiers âges du monde, chaque père de famille gouvernait ses enfants avec un pouvoir absolu.*

Mais toutes les fois que ces pronoms peuvent se rapporter à un substantif pris dans un sens défini, c'est-à-dire, à un substantif employé avec l'article, ou avec quelque équivalent, on doit s'en servir préférablement au pronom personnel correspondant, comme : *c'est le sentiment de mon frère et* le mien. On s'exprimerait mal si l'on disait : *C'est le sentiment de mon frère et de moi.*

Les pronoms possessifs se disent des personnes et des choses : *Votre neveu et* le mien. *Son écriture et* la mienne. *Votre jardin et* le nôtre. *Votre avantage et* le sien. *Ce n'est pas mon affaire, c'est* la sienne.

Mais *le sien* et *la sienne* ne peuvent s'employer à l'égard des animaux et des choses, que dans les mêmes occasions où l'on emploie les adjectifs possessifs *son* et *sa*.

On dira fort bien de deux fleuves, que : *l'un a* sa *source dans les Alpes, et l'autre a la sienne dans les Pyrénées. Que l'un a* son *embouchure dans la Mer noire, et l'autre a* la sienne *dans l'Océan* ; parce qu'en parlant d'une rivière, d'un fleuve, on dit : sa *source*, son *embouchure*. Par la même raison, on dira de deux chevaux, que : *L'un a déjà mangé* son *avoine, et que l'autre n'a pas mangé* la sienne.

Mais en parlant des fruit d'un arbre, on ne dira pas, que : *les*

siens sont meilleurs que ceux de tel autre, parce qu'on ne dit pas d'un arbre, que : son *fruit est excellent ;* mais que : *le fruit en est excellent*. Voyez les adjectifs possessifs.

Les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les, leurs, employés substantivement, se disent des personnes à qui l'on est attaché par le sang, par l'amitié, ou par quelque sorte de dépendance. On dit : *moi et les miens, toi et les tiens, lui et les siens, nous et les nôtres, vous et les vôtres, eux et les leurs*, pour dire : *les parents, les amis, les adhérents des uns et des autres.*

Il faut remarquer que ces pronoms ne s'emploient ainsi qu'au masculin et au pluriel.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Ce, pronom démonstratif, est toujours joint au verbe *être*, ou suivi d'un pronom relatif ; au lieu que *ce*, adjectif démonstratif accompagne toujours un substantif.

Ce joint au verbe *être*, veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle, on dit : *c'est moi, c'est toi, c'est lui, c'est elle, c'est nous, c'est vous ;* mais on doit dire : *ce sont eux, ce sont elles, ce furent vos ancêtres qui*, etc.

Si plusieurs substantifs au singulier suivent le verbe *être*, précédé de *ce*, ce verbe se met au singulier : C'*est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde*, et non pas : ce *sont*, etc.

Si le premier de ces substantifs est au singulier et l'autre ou les autres au pluriel, le verbe *être* se met aussi au singulier : C'*est la gloire et les plaisirs qu'il a en vue.*

Si au contraire, le premier est au pluriel, et les autres au singulier le verbe se met au pluriel : Ce *sont les plaisirs et la gloire qu'il a en vue.*

Cependant si le substantif pluriel est suivi d'un substantif singulier précédé d'une négation, le verbe se met au singulier : *Les dieux décident de tout : c'est donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre.*—(Fénélon.)

C'est comme s'il y avait : *Ce n'est pas la mer, ce sont les dieux qu'il faut craindre.*

Mais si le substantif ou les substantifs sont au pluriel, le verbe se met aussi au pluriel : ce *sont les méchants qui l'ont égaré*, ce *sont les ingrats, les menteurs, les flatteurs qui ont loué le vice.*—(Fénélon.)

Quand le verbe *être*, précédé immédiatement de *ce*, est uni à un pluriel par une préposition, il se met toujours au singulier : *Cruel ! c'est à ces dieux que vous sacrifiez.*—(Racine.)

Le temps du verbe *être*, précédé de *ce*, est déterminé par le temps du verbe suivant. Ainsi il faut ; ce sera *nous qui jouirons de ses bienfaits, et non pas*, c'est *nous qui jouirons ;* ce fut *Cicéron qui sauva la république*, et non pas, c'est *Cicéron.*

REMARQUE.—Quand la phrase est interrogative, et que le verbe *être* employé au pluriel formerait un son désagréable, comme : *furent-*

ce les Romains qui vainquirent ? il faut prendre un autre tour qui concilie ce qu'on doit à la grammaire avec ce qu'exigent l'oreille et l'usage.

Quand *ce* joint au verbe *être* est suivi d'un infinitif, d'un adverbe, ou d'une préposition, la seconde partie de la phrase doit être jointe à la première par la conjonction *que :* C'est *autoriser le mal* que *de l'excuser.* C'est *là* qu'*il faut aller*, *c'est ici* que *se terminent les misères humaines.* C'est *à vous* qu'*il veut parler ;* c'est *de vous* qu'*il s'agit ;* ce *sera pour mes enfants* que *je travaillerai ;* c'est *à Paris* que *je vais ;* ce n'est *pas de cela* qu'*il s'agit aujourd'hui.*

Ce se met quelquefois au commencement d'une proposition, soit pour y donner plus de force, soit pour lier cette proposition à ce qui précède. Quand après avoir parlé des Phéniciens et décrit l'esprit d'industrie et d'invention qui distinguait ce peuple, je dis ; ce *furent eux qui inventèrent l'écriture.* Cette proposition est liée par *ce* à ce que je viens de dire. Elle ne le serait pas si je disais simplement, *ils inventèrent l'écriture.*

Si je dis, c'est *le devoir d'un chrétien de pardonner à ses ennemis*, l'expression à plus d'énergie que si je disais, *le devoir d'un chrétien est de pardonner à ses ennemis.*

Lorsque de deux propositions, la première doit être qualifiée par la seconde, *ce* joint au verbe *être*, se met au commencement de cette seconde proposition. *Se devouer à la cause de la philosophie, est le devoir de tous les hommes qui pensent.*

Voilà deux propositions dont la dernière qualifie la première ; mais on sent que ce rapport est bien mieux marqué, et que la liaison est bien mieux indiquée quand on dit : *Se dévouer tout entier à la cause de la philosophie*, c'est *le devoir de tous les hommes qui pensent.*

Ce joint à *est*, étant particulièrement destiné à indiquer la liaison, la convenance de deux idées, ne peut figurer dans une phrase qui exprime disparité, disconvenance. On dit dans le sens affirmatif : *flatter*, c'est *tromper.* Mais on ne dit pas dans le sens négatif, *nier* ce n'est *pas prouver*, la première idée n'étant pas semblable à la seconde.

Ce a souvent rapport à la personne ou à la chose dont on a déjà parlé ; et dans ce cas, il tient lieu de *il* ou *elle.* *Lisez Homère et Virgile*, ce *sont les deux plus grands poëtes de l'antiquité. Les astronomes qui prétendent connaître la nature des étoiles fixes, assurent que* ce *sont autant de soleils.*

Quelques personnes pensent que ce ne serait pas une faute d'employer *il* ou *elle* dans ces phrases ; mais cette manière serait moins élégante, moins conforme à l'usage, et moins dans le génie de notre langue.

Il y a même des phrases où l'on ne pourrait pas substituer indifféremment *il* ou *elle* à *ce*, par exemple si après avoir dit : *j'aime Pierre*, je dis, *il est bon architecte*, il n'y a pas de faute, si je ne veux marquer aucune liaison entre mon amitié pour lui et son habilité dans l'architecture ; mais si je dis : *j'aime Pierre, il a pris soin de ma jeunesse*,

je fais une faute, si je veux marquer une liaison entre mon attachment pour Pierre et les soins qu'il a pris de ma jeunesse. Il faute donc que je dise pour marquer cette liaison ; c'est lui *qui a pris soin de ma jeunesse.*

Mais si dans ces sortes de phrases le verbe être est suivi d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement, il faut faire usage du pronom personnel *il* ou *elle*, comme : *lisez Démosthène et Cicéron ;* ils *sont très-éloquents. J'ai vu l'hôpital de Greenwich* ; il *est magnifique. Compteriez-vous sur Valère ? ignorez-vous qu*'il *est homme à ne jamais revenir de ses premières idées ?*

Ce, joint à un pronom relatif, ne se dit que des choses. Il doit être immédiatement suivi de son relatif, et dans ce cas, il ne peut se tourner que par *la chose*, comme ; ce que (la chose que) *vous craignez le plus, n'est pas* ce que (la chose que) *vous avez* le plus à craindre.

Où et *lequel* sont les seuls relatifs qui ne peuvent pas se joindre à *ce*.

Celui, qui fait au féminin *celle*, et au pluriel *ceux, celles*, a toujours rapport a un substantif exprimé ou sous-entendu.

Ce pronom ne peut ni être séparé par un trop grand nombre de mots du substantif dont il tient la place, ni se rapporter à un substantif pris dans un sens indéfini, c'est-à-dire, à un substantif sans article ou quelque équivalent de l'article.

Ces pronoms ne se disent que des personnes quand le substantif qu'ils remplacent n'est pas exprimé dans la phrase, comme : celui *qui vous parle.* Celui *qui rend un service doit l'oublier*, celui *qui le reçoit s'en souvenir.*

Mais quand ces pronoms se disent des choses ils se rapportent toujours à un nom exprimé qui les précède ou qui les suit.

C'est une belle maison que celle *que nous venons* de voir ; *voilà* ceux *de mes livres que j'ai achetés* hier.

Celui, celle, ceux, etc., doivent nécessairement être suivis des mots, *de, qui, que, dont, ci, là.*

Ce fut celui *de tous les jeunes gens que j'aimai le plus.*—(Fénélon.)

C'est celle *qui demande à vous parler. Voilà* ceux *dont j'ai fait choix. Voyez* celle-ci, *examinez* celle-là.

Il suit de là que ces pronoms ne peuvent pas être suivis immédiatement d'un substantif, d'un adjectif, ou d'un participe. On ne dira donc pas : *En vous parlant de ces ouvrages, j'ai oublié* ceux *faits par mon oncle ;* il faut dire ; ceux qui *ont été faits*, etc.

Ni, *ce goût n'est pas* celui *dominant ;* mais ; *ce goût n'est pas* celui qui *est dominant.*

On doit dire : *Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étaient habillés de vert, disputaient le prix à* ceux *qui étaient habillés de bleu ;* et non, ceux *habillés de bleu.*

De tous ces vases, ceux qui *sont sur cette table, sont les plus précieux ;* et non, ceux *sur cette table.*

L'usage permet de faire rapporter les pronoms *celui, celle,* à un sub-

stantif pluriel, et les pronoms *ceux, celles*, à un substantif singulier. Exemples : *Aussi le cygne est-il l'emblème de la grâce, premier trait qui nous frappe, même avant* ceux *de la beauté.* (Buffon.) *On peut abaisser l'orgueil d'une nation, mais on doit épargner* celles *qu'on a soumises. L'influence du luxe se répand sur toutes les classes, même sur* celle *du laboureur.* (Marmontel.)

D'où l'on voit que le pronom *celui*, quoiqu'au même genre que le substantif précédent, peut être à un nombre différent, parce que le mot qu'il représente n'exprime pas le même objet que celui qui est précédemment énoncé. C'est en quoi ce pronom diffère des autres pronoms. Par exemple dans : *On évite le menteur, on le méprise, on ne le croit pas même quand il dit la vérité.* Le pronom *le* représente *le menteur* qui le précède.

Mais dans cette phrase ; *l'homme, persuadé de son innocence, ne tremble pas devant* celui *qui l'interroge, celui* tient la place de l'homme, mais non l'homme déjà exprimé ; il s'agit de deux individus, l'un qui est interrogé et l'autre qui interroge.

Autres exemples tirés de bons auteurs : *J'ai tout réduit à trois stances, et j'ai ôté* celle *de l'ambition, qui me servira peut-être ailleurs.* (Racine.) *Cette phrase et* celles *qui la suivent deviennent claires.* (Voltaire.) *Vous serez seule de votre parti peut-être ; mais vous porterez-en vous même un témoignage qui vous dispensera de* ceux *des hommes.* (J. J. Rousseau.) *La satire de Boileau sur l'homme est une de* celles *où il y a le plus de mouvement et de variété.* (La Harpe.) *On répétait avec admiration le nom des Solon et des Lycurgue, avec* ceux *des Miltiades et des Léonidas.* (Thomas.) *Cette logique ne ressemble à aucune de* celles *qu'on a faites jusqu'à présent.* (Condillac.) *Nous avons vu qu'un même mot peut avoir, par figure, d'autres significations que* celle *qu'il a dans le sens propre ou primitif.* (Dumars.)

Dans les expressions proverbiales, pour plus de précision et d'énergie, on supprime souvent le pronom *celui* avant *qui*, surtout lorsque la phrase commence par ce dernier. On dit :

Qui *promet trop, inspire la défiance*, au lieu de, *celui qui promet trop*.

On le supprime aussi quelquefois, lorsqu'il est régime d'un verbe actif, comme dans : *aimez* qui *vous aime.*

Mais cette ellipse n'a lieu que dans quelques expressions : on ne pourrait pas la faire dans les phrases suivantes. *Méprise* celui qui *ment. Je regarde comme perdu* celui qui *a dépouillé toute pudeur*, etc.

Il faut dire. *L'empire des Perses et* celui *de Syrie ne furent jamais si forts que* celui *des Parthes.* (Montesquieu.) Et non, *l'empire des Perses et de Syrie*, parce qu'il s'agit évidemment de deux empires.

Il faut dire : *La voix du phoque est plus expressive et plus modulée que* celle *des autres animaux*, et non *que les autres animaux. La férocité du tigre l'emporte sur* celle *du lion*, et non, *l'emporte sur le lion.*

Celui-ci et *celui-là* ne peuvent être suivis d'un pronom relatif, lorsqu'il n'y a dans la phrase qu'une proposition dont ils sont le sujet.

On ne peut pas dire : *celui-ci qui disait, celui-là qui chantait* ; il faut dire : ou, *celui-ci disait, celui-là chantait* ; ou, *celui qui disait, celui qui chantait*.

Mais quand il y a deux propositions, *celui-là* où *celui-ci* peut-être par lui même le sujet de l'une, et par le moyen d'un prénom relatif, le sujet de l'autre. Ainsi l'on dira : ceux-là *se trompent qui croient que*.... celui-là *est heureux qui ne désire rien*.

On dit de même ; celui-ci *qui est grand*, me *convient mieux que* celui-là *qui est petit*. On ne peut pas dire, ceux-là qui *aiment Dieu gardent ses commandements* ; parce que *ceux-là* et *qui* ne peuvent pas être le sujet de la première proposition ; mais on dirait très-bien, ceux-là *aiment Dieu qui gardent ses commandements*, parce que *ceux-là* serait le sujet de la première proposition, et *qui* le sujet de la seconde.

On dit aussi, *c'est* celui-là *qui m'a volé* ; *c'est* celui-ci *qu'il faut arrêter* ; *c'est celle-là que je préfère*. Dans ces phrases il y a réellement deux propositions. C'est comme si l'on disait : Voyez celui-là, lequel celui-là m'a volé, voyez celui-ci, lequel celui-ci il faut arrêter ; voyez celle-là, laquelle celle-là je préfère.

Il faut observer que dans les phrases telles que, ceux-là *se trompent qui croient que*, etc ; celui-là *est heureux qui ne désire rien*, ceux-là *aiment Dieu qui*, etc., on ne pourrait pas employer *celui-ci* ou *ceux-ci* au lieu de *celui-là*, *ceux-là*.

Celui-ci, *celle-ci* désignent les personnes ou les choses les plus proches, et *celui-là*, *celle-là*, les personnes ou les choses les plus éloignées ; *voici deux maisons :* celle-ci (la plus proche) *est la plus élégante*, et celle-là (la plus éloignée) *est la plus commode*.

Quand *celui-ci*, *celle-ci*, *celui-là*, *celle-là*, ont rapport à des personnes ou à des choses dont il vient d'être question dans le discours, *celui-ci* ou *celle-ci* se dit de la personne ou de la chose qui a été nommée la dernière, et *celui-là*, ou *celle-là* de celle qui a été nommée auparavant.

Le magistrat et le guerrier servent également la patrie, celui-ci *par son courage*, celui-là *par sa sagesse*.

Le corps périt, et l'âme est immortelle : cependant on néglige celle-ci, *et tous les soins sont pour* celui-là.

Ceci, *cela*, ne se disent que des choses, et n'ont pas de pluriel. *Ceci* indique l'objet qui est le plus près de nous, et *cela* l'objet le plus éloigné.

Quelquefois *ceci* et *cela* se disent seuls, et sans rapport à la distance plus ou moins grande des objets ; ceci *m'étonne*, cela *me surprend*.

En parlant d'un objet qu'on tient ou qu'on montre, ou que l'on met entre les mains de celui à qui l'on parle, on dit : *voyez* ceci, *examinez* cela, on dit aussi, *que dites-vous de* ceci ? *que pensez-vous de* cela ?

Dans le discours très-familier, *cela* se dit quelquefois des personnes. *J'ai vu M. de Pompone, M. de Beson, Madame de Villars : tout* cela

vous fait mille compliments. (Sévigné.) *Ce sont les meilleurs filles du monde,* cela *vit comme des saintes.* (Marivaux.) Et en parlant d'un enfant, cela *est heureux,* cela *ne fait que jouer.*

Dans le langage très-familier, on contracte *cela* en *ça, ça fait toujours plaisir, donnez-moi ça.* Il faut éviter de parler ainsi.

DES PRONOMS RELATIFS.

Qui, des deux genres et des deux nombres, signifie *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.*

Lorsque ce pronom est sujet, il se dit des personnes et des choses, et on doit le préférer à *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles,* comme ; *l'homme* qui *joue perd son temps ; le livre* qui *plaît n'est pas toujours le plus utile.*

Mais quand il est régime indirect, il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées, comme ; *l'Homme* à qui *appartient ce beau jardin, est très-riche. Ce sont les qualités du cœur et de l'esprit que l'on doit préférer dans une femme* à qui *l'on veut unir son sort. Le ciel,* à qui *nous devons notre bonheur, ne cessera pas de nous protéger. La vertu* à qui *je rends hommage.*

Il en est de même lorsqu'employé pour un nom et le relatif *que,* il se trouve régime direct ; comme, *j'en croirai* qui *vous voudrez.*

Mais en parlant des choses, on se sert des pronoms rélatifs *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. La chose* à laquelle *vous devez surtout faire attention. C'est le point sur* lequel *il faut réfléchir.*

Dont se met pour *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles,* soit qu'on parle des personnes, soit qu'on parle des choses.

La femme dont *vous parlez, est très-connue. La réputation* dont *vous jouissez, est méritée.* Les poètes ne suivent pas toujours ces règles.

1ère. RÈGLE.

Qui relatif s'accorde toujours avec son antécédent, en genre, en nombre, et en personne, ou, si l'on veut, il prend le nombre et la personne du nom ou du pronom auquel il se rapporte, et les communique au verbe dont il est le sujet.

On dira donc : *moi* qui *ai parlé, toi* qui *as parlé, lui* ou *elle* qui *a parlé, nous* qui *avons parlé, vous* qui *avez parlé, eux* ou *elles* qui *ont parlé.*

Qui est au singulier et à la première personne dans *moi* qui *ai parlé,* parce que le pronom *moi,* son antécédent, est du singulier et de la première personne.

Il est au singulier et à la seconde personne dans, *toi* qui *as parlé ;* parce que *toi,* son antécédent, est du singulier et de la seconde personne, etc.

Par le même principe, il faut dire : *si c'était moi* qui *eusse,* et non

pas, *si c'était moi* qui *eût : si c'était vous* qui *eussiez ; si c'était lui* qui *eût*, etc.

2e. RÈGLE.

Quand le pronom *qui* est sujet, il doit toujours suivre immédiatement le substantif auquel il se rapporte. On dira par conséquent : *Cet homme* qui *ne cherche qu'à tromper a grand tort ;* et non pas, *cet homme a grand tort* qui *ne cherche qu'à tromper.*

Les poètes se sont quelquefois écartés de cette règle.

Qui est censé suivre immédiatement son substantif, lorsqu'il suit l'adjectif qui qualifie ce substantif, puisqu'un substantif ne fait qu'une seule et même idée avec l'adjectif qui le qualifie. Ce n'est donc pas contre la règle de dire : *l'Homme intrépide* qui *marche à l'ennemi*, etc.

Il en est de même lorsque le substantif est suivi de la préposition *de* avec son complément ; expression qui équivant à un adjectif. *Les amis de mon père* qui *nous suivaient.*

Qui peut encore être séparé de son antécédent, quand cet antécédent est un pronom personnel en régime direct, comme : *il la trouva* qui *pleurait à chaudes larmes. Je le vois* qui *s'amuse ;* parce que ces pronoms étant mis pour *elle, lui*, doivent, dans ce cas, être placés avant le verbe ; de même dans ces sortes de phrases qui sont des gallicismes, *ceux-là ne sont pas les plus malheureux* qui *se plaignent le plus.*

REMARQUE.—Cette règle ne porte que sur *qui* en sujet ; car autrement il peut être régime d'une préposition ; comme, *la personne pour* qui *je m'intéresse.*

A l'égard des phrases où *qui* forme une répétition, par exemple ; *un auteur* qui *est sensé,* qui *sait bien sa langue,* qui *médite bien son sujet,* qui *travaille à loisir,* qui *consulte ses amis, est presque sûr du succès.* Tous ces *qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif.

La règle ci-dessus peut servir de guide dans le cas où, voyant deux substantifs dans une phrase, on doute auquel des deux il faut faire rapporter le *qui*. On sentira qu'il ne peut se rapporter qu'au substantif qui le précède. On dira donc ; *vous êtes, grande reine, un génie tutélaire* qui *est venu consolider la paix ;* parce qu'on fera rapporter *qui* à *génie tutélaire*, qui le précède immédiatement, et non à *reine*, qui en est le plus éloigné ; et l'on ne dira pas, *vous êtes, grande reine, un génie tutélaire* qui *êtes venue*, parce qu'alors on ferait rapporter le *qui* à un nom qui ne le précède pas immédiatement.

C'est par la même raison qu'on dira : *vous parlez en homme* qui *entend la matière*, et non pas, qui *entendez la matière. Vous êtes le premier* qui *ait éclairci cette difficulté*, et non pas, *qui ayez éclairci. Je suis le seul* qui *ait développé cette vérité*, et non pas, *qui ai développé.*

Dans ces phrases, *qui* ne se rapporte pas à *vous* ou à *je*, mais bien à *homme*, qui est exprimé dans le premier exemple et sous-entendu dans les autres.

Voici une difficulté réelle.

On dit : *Votre ami est un des hommes* qui *manquèrent périr dans la sédition*, quoiqu'on dise, *votre ami est un des hommes* qui *doit le moins compter sur moi.*

Pourquoi le pluriel *qui manquèrent* dans l'une de ces phrases, et pourquoi dans l'autre le singulier *qui doit ?*

C'est que les vues de l'esprit ne sont pas les mêmes. On se sert de la première phrase quand on veut mettre *votre ami* parmi ceux qui manquèrent périr ; et on se sert au contraire, de la seconde quand on veut le mettre à part ; et le sens est, *votre ami est un homme qui doit le moins de tous les hommes compter sur moi.*

Lorsque c'est un nom propre qui précède le *qui*, le verbe doit être mis à la première personne, si le nom propre indique la personne qui parle ; à la seconde, s'il indique celle à qui l'on parle ; à la troisième, s'il indique celle de qui l'on parle.

Je suis Samson qui *ai fait écrouler les voûtes du temple. Vous êtes Samson* qui *avez fait écrouler les voûtes du temple. Si vous étiez fort comme Samson* qui *a fait à lui seul écrouler les voûtes du temple.*

Remarquez bien que, si dans chacun de ces cas on avait fait précéder le nom propre du déterminatif *ce*, ou de tout autre déterminatif, et qu'on eût dit par exemple : *je suis ce Samson ; vous êtes ce Samson*, etc., alors au moyen de cet adjectif déterminatif, le nom *Samson* resterait dans la classe des noms substantifs et deviendrait l'antécédent de *qui ;* et comme tout nom est de la troisième personne, il obligerait le pronom *qui* et *le verbe* à prendre la troisième personne. Conséquemment on dirait : *je suis ce Samson* qui *a fait écrouler les voûtes du temple. Vous êtes ce Samson* qui *a fait écrouler, etc.*

Dans les phrases interrogatives ou négatives, le doute qu'elles expriment fait considérer le nom propre comme énonçant une troisième personne, et dès-lors demande que le verbe soit mis à la troisième personne. *Etes-vous Samson qui fit écrouler les voûtes du temple ? Je ne suis pas Samson qui fit écrouler*, etc. *N'êtes-vous plus cet Ullysse qui a combattu tant d'années pour Hélène contre les Troyens ?*

On dirait cependant : *Est-ce vous Samson, qui fîtes écrouler les voûtes du temple ?* parce que *Samson*, employé ici en apostrophe, forme une espèce d'incise,* et que ce n'est point par conséquent à ce nom, mais au pronom *vous* que se rapporte le relatif *qui.*

Quoique le relatif *qui* en sujet ne puisse pas être séparé de son substantif, cela n'empêche pas qu'il ne puisse être séparé du verbe qu'il régit, comme dans ces beaux vers de Racine :

> *Ne descendez-vous pas de ces fameux Lévites*
> Qui, *lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël*
> *Rendit, dans le désert, un culte criminel,*
> *De leur plus chers parents saintemeat homicides,*
> Consacrèrent *leurs mains dans le sang des perfides ?*

Il est quelquefois nécessaire de placer les pronoms *ceux*, *celles*, avant l'antécédent de *qui*. Cette précaution est indispensable dans

* On donne ce nom à tout sens détaché, quand il a peu d'étendue.

l'exemple suivant : *il récompensa* ceux *de ses serviteurs* qui *ne l'avaient point abandonné dans sa fuite.* Le pronom *ceux* écarte tout obscurité, au lieu qu'il y en aurait si l'on disait, *il récompensa ses serviteurs* qui, etc ; il ne serait pas aisé de savoir si l'on veut parler de tous les serviteurs, ou seulement d'une partie.

3e. RÈGLE.

Qui relatif doit toujours se rapporter à un nom pris dans un sens déterminé, ou, ce qui est la même chose, tout substantif employé sans article ou sans quelque équivalent de l'article ne peut avoir après soi le pronom *qui*, se rapportant à ce substantif. Ainsi, l'on ne doit pas dire ; *l'Homme est animal* qui *raisonne ;* mais bien, *l'Homme est un animal* qui *raisonne.*

Par une conséquence de cette règle, on ne doit pas faire rapporter le pronom *qui* à un verbe, ou à tout un membre de phrase, et l'on ne peut pas dire, *la perfection chrétienne consiste à s'humilier,* qui *est la chose la plus difficile à l'homme.* Il faut dire ; *la perfection chrétienne consiste à s'humilier, et c'est la chose la plus difficile à l'homme.*

Il y a cependant des phrases où sans le secours de l'article ou d'un équivalent de l'article, la détermination du substantif est assez indiquée par le sens. On dira fort bien : *Il n'a point de livre qu'il n'ait lu :* cette proposition est équivalente à celle-ci : *il n'a pas un livre qu'il n'ait lu ; il n'y a injustice qu'il ne commette ;* c'est-à-dire, *il n'y a pas une injustice qu'il, etc. ; est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante?* c'est-à-dire, *est-il une ville qui, etc. ; il n'y a homme qui sache cela ;* c'est-à-dire, *il n'y a pas un homme, etc., il se conduit en père tendre qui........comme un père tendre, etc.*

Deux *qui* de suite, ne doivent jamais se rapporter à des noms différents : ainsi Crébillon n'aurait pas dû dire dans *Sémiramis :*

> *Souffre que j'en excepte une princesse aimable,*
> Qui *soumit d'un coup d'œil un courage indomptable,*
> Qui *peut-être aurait moins fait pour Sémiramis*
> *Si le sort à ses yeux n'eût offert Ténésis.*

Crébillon à manqué à la règle, en ce que le premier *qui* se rapporte au substantif princessse, et le second, au substantif courage.

Que, pronom relatif, se met pour *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.* Ce qu'on a dit sur le relatif *qui* s'applique à peu de choses près à ce pronom. Il faut remarquer cependant que le relatif *que* ne peut jamais être sujet, qu'il est toujours objet ou régime direct, et qu'il ne saurait être sans antécédent exprimé quand il doit en avoir un.

Il ne faut pas confondre *que* pronom relatif, avec *que* conjonction.

Que est pronom quand on peut lui substituer *lequel* avec le nom auquel il se rapporte ; comme, *l'homme* que *je fréquente est un savant.* Dans cette phrase, *que* est relatif, puisqu'il est pour *lequel homme. L'homme lequel homme je fréquente est un savant.*

Que est conjonction, lorsque dans le milieu d'une phrase il n'a aucun

rapport à un antécédent; comme, *je crois* que *vous pleurez*. Ce *que* est conjonction, puisqu'il n'a aucun rapport à un antécédent, et qu'il ne fait que lier *je crois* à *vous pleurez*.

On ne peut se méprendre sur la nature du *que* conjonction, que dans les longues phrases; comme, *c'est souvent de la bonne ou de la mauvaise éducation* que *dépend le bonheur ou le malheur de la vie*. Une manière sûre de ne point s'y tromper, c'est d'examiner si l'on peut faire entrer le *que* relatif dans la même phrase, sans faire disparaître le *que* conjonction.

Si l'on peut l'y faire entrer le *que* est conjonction. Il l'est donc dans l'exemple précédent, puisqu'on peut dire: *C'est souvent de la bonne ou de la mauvaise éducation* qu'*on reçoit, que dépend*, etc. Il ne l'est pas dans le cas contraire.

Que est des deux genres et des deux nombres, il se dit dans tous les cas des personnes et des choses; et, comme nous l'avons déjà dit, il ne saurait être sans un antécédent exprimé que d'ordinaire il suit immédiatement.

Que se prend souvent pour *quelle chose : Que faites-vous là? Voilà ce que c'est ; je ne sais que dire, ni que faire; que pensez-vous faire ?*

Quoi. Ce pronom est de deux genres et des deux nombres et ne se dit que des choses inanimées.

Quoi se met quelquefois pour *lequel* précédé d'une préposition: *Ce sont choses à* quoi *vous ne prenez pas garde. Ce sont des conditions* sans quoi *la chose n'eût pas été conclue. Voilà le sujet* pour quoi *on l'a arrêté.*

Dans le premier exemple, *à quoi* est pour *auxquelles ;* dans le second, *sans quoi* est pour *sans lesquelles;* et dans le troisième, *pour quoi* est au lieu de *pour lequel.*

Le pronom *quoi* à une signification vague, et par cette raison on doit le préférer, lorsque son antécédent est *ce, voilà, rien,* mots qui n'ont pas une signification déterminée: *Les maladies de l'ame sont les plus dangereuses; nous devrions travailler à les guérir; c'est* à quoi *cependant nous ne pensons guère; voilà* de quoi *je voulais vous parler ; il n'y a rien* sur quoi *on ait plus écrit.*

Cependant on doit avec *rien* préférer *dont* à *de quoi*, comme : *Il n'est rien* dont *Dieu ne soit l'auteur.*

Quoi se rapporte quelquefois à un nom sous-entendu et alors il signifie toujours *quelle chose*, comme quand on dit: à quoi *vous occupez-vous?* c'est comme si l'on disait : *à quelle chose vous occupez-vous ?* De quoi *tirez-vous votre subsistance ?* c'est-à-dire *de quelle chose.*

En ce sens il est sujet dans quelques phrases et régit la préposition *de,* comme : Quoi *de plus satisfaisant pour des parents que des enfants vertueux !* Quoi *de plus triste !* Quoi *de plus héroïque !* et quand après cette phrase, *il m'est arrivé quelque chose de bien surprenant,* on répond, *Quoi ?*

Quoi est quelquefois régime direct, mais presque toujours régime indirect; il est employé comme régime direct après les verbes.

Lorsque *quoi* est suivi d'un adjectif, il le régit avec la préposition *de*, et exige qu'il soit au masculin et au singulier : *A quoi vous attendez-vous de fâcheux?*

De quoi s'emploie quelquefois pour signifier tout ce qui est nécessaire ou convenable pour la chose dont il s'agit; dans ce sens on s'en sert sans aucune relation, comme quand on dit: *donnez-moi* de quoi *écrire; il y a* de quoi *être content; nous avons* de quoi *nous amuser*. On dit aussi : *c'est un homme qui a* de quoi; pour dire : *c'est un homme riche.*

On dit substantivement, *un je ne sais quoi*, pour signifier une chose que l'on sent, mais qu'on ne saurait définir : *Il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité; et, moins il est superbe, plus il devient vénérable.*—(Fléchier.)

Dont, pronom relatif, est des deux genres et des deux nombres. Il s'emploie pour *duquel*, *desquels*, *de laquelle*, etc; et se dit des personnes et des choses: *Alexandre* dont *vous lisez l'histoire. Les hommes* dont *vous craignez la méchanceté. Les biens* dont *vous jouissez.*

Dont est presque toujours précédé du mot auquel il se rapporte : *Le mensonge est un vice* dont *on ne saurait avoir trop d'horreur.*

Il y a cependant des cas où il peut en être séparé, si le sens n'en souffre pas; en voici un exemple: *Comme j'étais fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grande faute dans ma lettre,* dont *je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste.*—(Racine.)

S'il y a quelque équivoque à craindre, il faut préférer *duquel* à *dont*, comme : *La bonté du Seigneur, de laquelle nous ressentons tous les jours les effets, devrait bien nous engager à pratiquer ses commandements.*

Dont ne doit pas être régi par des prépositions. On ne dit point: *La ville* dont *je suis près*, dont *je suis loin* ; mais : *la ville près de laquelle, loin de laquelle je suis.* La raison de cela, c'est que les prépositions ne doivent pas être mises après leur complément.

Quoiqu'on dise : *tomber d'un rang*, on ne doit pas dire : *le rang* dont *ils sont tombés ;* mais, *d'où ils sont tombés.* L'on dit aussi : *La maison d'où je sors. Le lieu d'où je viens.* Cependant quand *maison* signifie *race*, il faut dire *dont : La maison* dont *il sort est illustre.*

On voit par là qu'il faut employer *d'où* quand il est question d'un lieu que l'on quitte; mais, quand il n'est pas question de lieu, on peut employer *dont*. On dit très-bien : *La maison* dont *j'ai fait l'acquisition ;* quoique *maison* ne signifie point ici *race*.

On a reproché à Boileau d'avoir dit : *C'est à vous mon esprit à qui je veux parler ;* parce que l'usage ne permet pas de donner à un verbe actif deux régimes indirects. Par la même raison, on ne peut pas dire comme Voltaire dans le siècle de Louis XIV : *Ce fut de lui*

et de lui seul dont *je tins,* etc. Il fallait dire : *Ce fut de lui que je tins,* etc.

Lequel. De tous les relatifs, *lequel* est le seul qui prenne l'article, encore cet article lui est-il si intimement uni, qu'il ne s'en sépare jamais, et ne fait plus avec lui qu'un seul et même mot.

Ce pronom prend les deux genres et les deux nombres, et se dit également des personnes et des choses.

On ne doit employer le relatif *lequel* en sujet ou en régime direct que quand on veut éviter toute équivoque ; comme dans les phrases où le relatif est séparé de l'antécédent par d'autres noms de divers genres, dans les ordonnances, dans les contrats, etc. ; où il est assez ordinaire pour plus grande précision, de répéter l'antécédent déjà exprimé, et de le joindre au pronom *lequel, laquelle,* en disant par exemple : Lequel *principe me fait conclure,* etc. De laquelle *ferme jouiront,* etc. Auxquels *héritiers il sera permis,* etc. Mais en ces occasions il est moins question de la pureté des termes, que de la clarté et de la netteté du style.

Les pronoms *lequel, laquelle,* sont d'un usage un peu plus entendu en régime indirect. Il est à propos, pour en faciliter l'intelligence, de faire ici une observation particulière sur le pronom *lequel* régi par la préposition *de.*

Les pronoms relatifs, quels qu'ils soient, précédés de la préposition *de,* ne supposent pas seulement un antécédent qui les précède, ils supposent encore ordinairement un autre nom substantif dont ils dépendent et avec lequel ils ont une liaison nécessaire. Ainsi, dans cette phrase : *Alexandre,* de qui *le courage est assez connu : de qui,* dont l'antécédent est *Alexandre,* a encore une liaison nécessaire avec le substantif *courage.* Dans l'exemple qu'on vient de voir le substantif est joint au relatif, de qui *le courage.* Mais quelquefois il en est séparé par quelques mots, comme quand on dit : *Alexandre,* de qui *l'on connait assez le courage.* Or, dans le premier cas, le pronom peut se trouver avant ou après le nom substantif, et comme on dit : *Alexandre* de qui *le courage est assez connu ;* on dira : *Alexandre, au courage* de qui *on a donné tant de louanges.* Ce qui fait le fondement des règles suivantes.

Quand on veut mettre le pronom relatif avant le substantif dont il dépend, l'usage ne souffre pas qu'on emploie *duquel* ou *de laquelle,* et que l'on dise, par exemple : *La religion* de laquelle *on n'observe pas les maximes. Le livre* duquel *vous m'avez fait présent.* Il faut, dans ce cas, faire usage du pronom *dont : La religion* dont *on n'observe pas les maximes. Le livre* dont, etc.

Mais si on veut placer le pronom relatif après le nom substantif dont il dépend, *duquel, de laquelle,* sont les seuls dont on puisse se servir, en parlant de choses ou d'animaux. Il faut donc dire : *La Seine dans le lit de* laquelle *viennent se jeter l'Yonne, la Marne,* etc. *Les moutons à la dépouille* desquels *les hommes doivent leurs vêtements.*

En parlant des personnes, il est souvent égal d'employer *de qui,*

ou *duquel*, *de laquelle* ; c'est à l'oreille à en décider. Ainsi l'on peut dire : *Le prince, à la protection* de qui ou duquel *je dois ma fortune. La personne sur le compte* de qui ou de laquelle, etc.

Il faut remarquer que le pronom relatif ne peut être placé après le nom substantif dont il dépend, que quand ce nom est à la suite d'une préposition, comme dans : *La personne sur le compte* de laquelle, etc.

Au reste, il est bon d'observer qu'on ne doit mettre les pronoms *de qui*, *duquels*, *desquels*, après les noms substantifs dont ils dépendent, que quand il est indispensable de le faire ; parce qu'il y a toujours, dans cette transposition une certaine dureté qu'il faut éviter autant que possible.

L'usage de *lequel* régi par la préposition *à*, est indispensable quand il est question de choses : *Les richesses* auxquelles *nous attachons tant de prix*. *Les plaisirs* auxquels *nous nous livrons avec tant d'ardeur*.

Mais si l'on parle des personnes, on préférera *à qui* ; *Il faut bien choisir les personnes* à qui *l'on veut donner sa confiance*. *Dieu* à qui *nous devons rapporter toutes nos actions*.

Toutes ces règles sur le pronom *lequel*, régi par une des prépositions *de* ou *à*, sont applicables aux cas où ce pronom est régi par toute autre préposition. Ainsi on dira : *Songeons à fléchir le juge* devant qui *nous devons paraître un jour*. *Les personnes* avec qui *j'ai été en relation*.

Mais pour les choses, on fera usage du pronom *lequel* : *Le bois* dans lequel *nous nous sommes promenés*. *L'opinion* contre laquelle *je me déclare*. *Le cheval* sur lequel *j'ai monté*.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

On, toujours sujet, marque une espèce de troisième personne générale et indéterminée, comme quand je dis : On *étudie*, on *joue*, on *mange*, je veux parler en général de personnes qui étudient, etc ; mais sans les désigner, et sans en déterminer le nombre.

Ce pronom ne se dit absolument que des personnes, et exige toujours le verbe au singulier.

On, comme sujet d'un verbe, le précède, si ce n'est dans les interrogations : On *dit*, on *voit*, *dit*-on ? *voit*-on ? dans ce dernier cas, lorsque le verbe finit par un *a* ou un *e*, on met entre *on* et le verbe, un *t* euphonique, qu'on fait précéder et suivre d'un trait d'union : *que fera-t*-on ? *que dira-t*-on ?

On est regardé comme masculin, c'est-à-dire, que les adjectifs qui s'y rapportent, se mettent au masculin, comme : On *n'est pas toujours maître de ses passions*. *En étudiant* on *devient savant*. Mais quand par le sens de la phrase, il est évident que ce pronom se rapporte particulièrement à une femme, l'adjectif qui le suit, se met au féminin : *Elle était dans l'âge où l'on n'est plus jolie, mais où l'*on *est encore belle*.—(Marmontel.) *A votre âge, ma fille*, on *est bien curieuse*.—(Marmontel.)

On peut être suivi d'un substantif pluriel ; c'est lorsque le sens indique que ce pronom se rapporte à plusieurs personnes : On *n'est pas des esclaves pour essuyer de si mauvais traitements.*—(L'Académie.)

De même l'adjectif en relation avec *on* se met aussi au pluriel, s'il qualifie un nombre déterminé de personnes, ou s'il ne peut évidemment se rapporter à une seule, comme ; *réunis, unis, égaux,* etc : *Ici* on *est égaux.*—(Inscription sur la porte d'un cimetière.)

Mais quand le soir, bien tard, les travaux sont finis,
Et qu'autour de la table on *est tous réunis.*—(Collin d'Harleville.)

Pour la douceur de la prononciation on doit mettre *l'* avant *on* qui suit les mots *et, ou, si: Si* l'on *veut plaire, il faut se rendre aimable. Voilà ce que je crois, et* l'on *ne me persuadera jamais le contraire. C'est un pays où* l'on *vit à bon marché.*

On observe la même chose après *que* suivi d'un verbe qui commence par un *c* qui a le son du *q*, comme : Que l'on *commence.* Que l'on *continue ;* et non pas, *qu'on commence.*

Cependant on doit faire usage de *on* au lieu de *l'on* quand ce mot est suivi de, *le, la, les, lui,* ou de tout autre mot qui commence par un *l.* Exemples : *Si on ne le voit pas, on* l'*entend. Je ne veux pas qu'*on *le tourmente. On le lui a déjà dit et* on *le lui dira encore.*

On doit dire : *Si* l'on *dérange toujours cet homme il ne pourra travailler ;* mais on dira : *Si* on *le dérange toujours il ne pourra travailler.*

Enfin, *on* est en général préférable à *l'on*, et il ne faut employer ce dernier que dans les cas particuliers dont nous avons parlé. Ce serait donc une faute de commencer une phrase, ou même un alinéa par cette expression.

Tous les verbes, à l'exception des verbes impersonnels de leur nature, peuvent être précédés du pronom *on.* Ainsi on dira : On *est aimé,* on *aime,* on *tombe,* on *est puni,* on *se promène,* on *se convient ;* mais on ne dira pas : on *importe,* etc.

Ce pronom doit se répéter avant tous les verbes auxquels il sert de sujet : On *fuit,* on *chasse l'impertinent ;* on *repousse,* on *bannit l'insolent.*—(Roubaud.) On *le loue,* on *le menace,* on *le caresse.*

Quand on répète le pronom *on,* il faut le faire rapporter à un seul et même sujet, quand on dit : On *est aimé, quand* on *est aimable ;* les deux *on* se rapportent à la même personne, qui est *aimée,* et *aimable.* Cette phrase est correcte, il n'y a point d'obscurité ; mais si l'on disait dans le même sens : On *vous aime, si* l'on *est aimable ;* la phrase serait obscure et vicieuse, parce que les *on* ne se rapportent pas à la même personne ; le premier indique celle qui aime, et le second celle qui est aimée. La même faute existe dans la phrase suivante : On *croit être aimé, et* l'on *ne vous aime pas.* Il faut dire : On *croit être aimé, et* on *ne l'est pas.*

Quand *on* est avant une voyelle, l'*n* s'en détache et se prononce avec cette voyelle :

On est à sa place, *(o-n'est.)*
On ose y aller, *(o-n'ose.)*

Si dans le même sens on prononçait : *On n'est à sa place, on n'ose y aller*, on ferait entendre une négation que le sens rejette, et la phrase signifierait toute autre chose.

Quiconque signifie *toute personne qui*, ce pronom est toujours singulier, et ne peut se dire que des personnes.

Ordinairement *quiconque* est du masculin ; mais quand il a un rapport précis à une femme, l'adjectif qui le suit doit être mis au féminin.

Quiconque *flatte ses maîtres, les trahit.* (Massillon.) Quiconque *est capable de mentir, est indigne d'être compté au nombre des hommes.* (Fénélon.) *Mesdemoiselles, dira une maîtresse à ses élèves :* Quiconque *de vous ne fera pas son devoir, sera privée de récréation.*

Ce pronom a cela de particulier, qu'il renferme le relatif *qui* et son antécédent ; de sorte qu'il peut en même temps servir de sujet à deux verbes, ou être régime d'un verbe, et sujet d'un autre ; comme : quiconque *connaît les hommes, apprend à s'en défier ; ce discours s'adresse à* quiconque *est coupable.*

C'est pour cette raison que lorsque *quiconque* est employé dans le premier membre d'une phrase, il ne doit pas être rappelé dans le second membre par le pronom *il*, et l'on ne doit pas dire : quiconque *a dit cela, il n'a pas dit la vérité, il faut :* quiconque *a dit cela, n'a pas dit la vérité.*

Quelqu'un. Quand ce pronom est employé seul, il a une relation expresse avec un nom sous-entendu. Dans *quelqu'un a dit que*, etc ; le sens indique assez que *quelqu'un* se rapporte à *homme*. En ce sens, il ne se dit que des personnes, et est invariable, si ce n'est quand on l'emploie comme sujet ; alors *quelqu'un* peut se mettre au pluriel, mais seulement au masculin. *J'ai vu* quelqu'un, *j'ai parlé à* quelqu'un *qui m'a dit, j'attends* quelqu'un, *j'ai ouï dire à* quelqu'un, quelques uns *m'ont assuré*. Mais on ne dit pas ; *j'ai vu* quelqu'une, *j'ai vu* quelques-uns ; *ni*, quelqu'une *me l'a dit*, quelques-unes *disent*.

Quand *quelqu'un* a rapport à un nom exprimé dans la phrase, il se dit des personnes et des choses, et signifie une partie indéterminée d'un nombre, et alors il se joint avec un nom ou un pronom, précédé de la préposition *en* ou de la préposition *de*, et prend les deux genres et les deux nombres. Exemples : *De tous ces hommes j'espère qu'il en viendra* quelques-uns. *Que vous ont dit ces dames ? en viendra-t-il* quelques-unes ? *connaissez-vous* quelques-uns *de ces Messieurs ?* quelques-unes *de ces dames ? Avez-vous encore* quelques-uns *de vos meubles ? Achetons* quelques-unes *de ces oranges. Voilà de belles poires, prenez-en* quelques-unes. *Vous avez de beaux livres, prêtez-m'en* quelques-uns. *C'est* quelqu'une *d'elles qui vous l'aura dit, adressez-vous à* quelqu'un *d'eux*.

REMARQUE.—*Quelqu'un* ne peut se mettre au singulier avec un nom de chose, on ne dit pas ; *prêtez-moi* quelqu'un *de vos livres.*

Chacun. Ce pronom s'emploie, tantôt, dans un sens général et indéfini, et alors il signifie *toute personne, chaque personne :* en ce

sens il ne se dit jamais que des personnes et ne peut être mis au féminin, comme : Chacun *se plaint de son état*, chacun *se dit ami*, chacun *veut être heureux*. *Le sens commun n'est pas chose commune ; chacun pourtant croit en avoir assez.* (Valaincourt.)

Tantôt *chacun* se dit avec relation, soit à un nom qui précède, soit à un nom qui suit, et alors il a une signification individuelle et distributive : il se dit des personnes et des choses, et est susceptible de l'un ou de l'autre genre.

Chacun *d'eux y a consenti*, chacun *de vous fait ce qu'il lui plaît*, chacune *de ces dames avait une parure différente ;* chacune *d'elles fut surprise, chacun de ces tableaux est d'un grand prix, chacune de ces statues est parfaite.*

Dans aucun cas, *chacun* ne peut-être mis au pluriel, parce qu'il désigne toujours des individus pris l'un après l'autre.

Quoique le nom régi par *chacun* soit au pluriel, le verbe se met toujours au singulier, parce que *chacun* a une signification distributive, comme : chacun *de nous prendra son parti*, chacun *d'eux fut d'avis*, etc.

Quand *chacun* précède un nom ou un pronom, il veut être suivi de la préposition *de : Eprouvez séparément* chacun de *vos amis, et voyez combien il en est de sincères : peut-être trouverez-vous un ennemi dans* chacun d'*eux*.

Chacun, quoique toujours singulier, est quelquefois suivi de *son, sa, ses, le, lui*, ou *elle*, et quelquefois de *leur, leurs, eux* ou *elles*. Dans quel cas faut-il employer l'un ou l'autre de ces mots ?

Réponse. On ne doit jamais employer *leur, leurs*, dans les phrases où il n'y a point de pluriel énoncé. On dira par conséquent : *Il a donné à chacun sa part. Je donnerai à chacun sa récompense. Je récompenserai chacun selon son mérite. Après la cérémonie, toute la compagnie se retira chacun chez-soi. Il leur a dit à chacun son fait.*

Dans les phrases où *chacun* contraste avec un pluriel auquel il appartient on doit employer *son, sa, ses*, lorsque *chacun* est placé après le régime direct du verbe. Exemples : *Il faut remettre ces livres chacun à sa place. Les hommes devraient s'aimer mutuellement, chacun pour son propre intérêt. Ils ont tous apporté des offrandes au temple, chacun selon ses moyens. Ils ont tous donné leur avis, chacun selon ses vues. On se battait pour avoir le pillage du camp ennemi, après quoi le vainqueur et le vaincu se retiraient, chacun dans son camp.* (Montesquieu.)

Mais on doit employer *leur, leurs*, quand *chacun* précède le régime direct, exemples : *Ils ont apporté chacun leur offrande. Ils se rendirent chacun au poste qui leur était assigné. Les hommes devraient avoir, chacun pour leur propre intérêt, de l'amour les uns pour les autres. Tous les juges ont donné chacun leur avis suivant leurs lumières. Il leur a dit à chacun leur fait. Les langues ont chacune leurs bizarreries. Les deux charettes perdirent chacune leur essieu. Ils ont payé chacun*

leur écot. Ils ont rempli chacun leur devoir. César et Pompée avaient chacun leur mérite, mais c'étaient des mérites différents. Les abeilles bâtissent chacune leur cellule.

Lorsque le verbe n'a pas de régime direct il faut examiner si le verbe qui se trouve avant *chacun* offre un sens fini sans le secours de son régime indirect ; c'est-à-dire, si on peut supprimer ce régime indirect sans que le sens principal en souffre ; ou bien si ce régime indirect est tellement lié au verbe, par le sens, qu'on ne pourrait le supprimer sans porter atteinte à la signification du verbe. Dans le premier cas, *chacun* doit être suivi de *son, sa, ses,* et dans le second de, *leur, leurs.*

Ainsi on dira : *Tous les juges ont opiné, chacun selon ses lumières. Ils ont prononcé, chacun selon sa conscience.*

Parce que, *ils ont opiné, ils ont prononcé,* offrent un sens fini, et que les régimes indirects qui suivent, n'expriment qu'une circonstance particulière.

Mais on dira : *Il vit Homère et Esope, qui venaient, chacun, de leur maison ;* attendu que le verbe *venir* exprimerait ici une action incomplète, si l'on retranchait le régime indirect, *de leur maison.*

On disait autrefois *un chacun ;* cette façon de parler n'est plus admise.

Autrui. Ce pronom qui signifie, les autres hommes, ne se dit que des personnes, il est essentiellement masculin, n'a point de pluriel, ne peut se joindre à un adjectif et ne s'emploie jamais comme sujet d'une préposition.

Autrui est ordinairement précédé d'une préposition, *juger* d'autrui *par soi-même, le bien* d'autrui, *ne point faire tort* à autrui, *être logé* chez autrui. On l'emploie aussi quelquefois en régime direct, comme : *tromper* autrui.

C'est à tort que plusieurs grammairiens condamnent l'emploi de *son, sa, ses,* en relation avec *autrui* puisqu'il représente un objet animé. Ainsi on peut dire : *En épousant les intérêts* d'autrui, *on ne doit pas épouser* ses *passions ;* et, *on reprend souvent les défauts* d'autrui, *sans faire attention à* ses *bonnes qualités.*

Mais on ne peut pas appliquer à ce mot les adjectifs possessifs *leur, leurs,* parce qu'il ne peut-être mis au pluriel, ce que supposeraient ces adjectifs.

Il ne faut pas employer *autre* au lieu *d'autrui. Autre* a relation aux personnes dont on a déjà parlé, et autrui, se dit sans relation. Ce serait mal s'exprimer que de dire, *il ne faut pas désirer le bien des* autres ; au lieu de, *il ne faut pas désirer le bien* d'autrui.

Mais on parlerait bien en disant, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner aux* autres ; et mal si l'on disait, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner à* autrui, parce que, comme nous l'avons déjà dit, quand il y a relation de personnes il faut dire *autres* et que lorsqu'il n'y a point de relation il faut dire *autrui.*

Personne est tantôt pronom indéfini, et tantôt nom substantif.

Comme substantif ce mot a un sens déterminé : il est toujours du

genre féminin, et se met au singulier ou au pluriel : *je sais cette nouvelle* d'une personne *bien instruite.* (Rest.) Les personnes *qui sont incapables d'oublier les bienfaits, sont ordinairement généreuses.* (Th. Cor.) Les personnes *d'esprit ont en elles les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments.* (La Bruyère.)

Personne, comme pronom, est toujours pris dans un sens indéterminé : il signifie *nul, qui que ce soit,* ou *quelqu'un,* il est toujours du masculin et du singulier. On l'emploie avec ou sans négation.

Accompagné d'une négation, il signifie *nul homme, nulle femme,* ou *qui que ce soit :* Personne *n'est aussi heureux que lui.* Personne *n'est aussi malheureux qu'elle. La fierté ne convient à* personne. *Il n'y a* personne *si peu instruit des affaires qui ne sache,* etc. *Dieu ne veut la réprobation de* personne.

Quelquefois on supprime la négation, mais elle est sous-entendue ; comme dans cette phrase : *Cette place lui convient mieux qu'à* personne ; c'est-à-dire, qu'elle ne conviendrait à personne. On la supprime aussi dans les phrases qui interrogent, comme ; *Y a-t-il quelqu'un ici ?* Personne. *Personne* est ici pour, *il n'y a personne.*

Personne, sans négation, signifie *quelqu'un,* comme : *Je doute que* personne *ait jamais mieux connu les hommes que La Bruyère.* Personne *a-t-il jamais conté plus naïvement que La Fontaine ? Si jamais* personne *est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira.*

Autre, des deux genres et des deux nombres, est quelquefois pronom, et quelquefois adjectif.

Il est pronom quand il n'est pas joint à un substantif, comme ; Un autre *ne vous aurait pas pardonné aussi aisément que moi.* Néanmoins dans ce cas, il tient plus de la nature de l'adjectif que de celle du pronom, puisqu'il est réellement joint à un substantif sous-entendu ; *un autre* est pour *un autre homme.*

Il est adjectif, ou lorsqu'il est joint à un nom, *J'ai une* autre *opinion de cette affaire,* ou lorsqu'il est précédé du pronom *en : Cette page est mal écrite, il faut en écrire une* autre.

Ou lorsqu'il y a ellipse dans les phrases. *Que de gens ne sont d'un parti que parce que leurs ennemis sont* de l'autre.

Quelquefois *autre* a la même signification que l'adjectif *différent,* comme dans cet exemple : *Notre imagination nous peint ces lieux tout* autres *qu'ils ne sont :* c'est-à-dire, *tout différents de ce qu'ils sont.*

Quelques personnes écrivent *en voici bien d'un autre,* et d'autres, *en voici bien d'une autre ;* cette dernière façon est la meilleure, cette phrase étant l'abrégée de celle-ci : *en voici bien d'une autre sorte,* dont on se sert quelquefois dans la conversation familière.

L'un l'autre, fait au féminin *l'une l'autre,* et au pluriel *les uns les autres, les unes les autres.* Ce pronom se dit des personnes et des choses. Ces deux mots s'emploient conjointement ou séparément.

Employés conjointement, ils expriment un rapport réciproque entre plusieurs personnes, ou plusieurs choses. Alors *l'un* figure dans les

phrases comme sujet, et *l'autre* comme régime, aussi ce dernier est-il quelquefois précédé d'une préposition.

Exemples :

On doit se sécourir l'un l'autre. *Ces hommes se louent* l'un l'autre. *Il est rare que deux poètes disent du bien* l'un de l'autre. *Les peuples souffrent toujours de la guerre que les princes se font* les uns aux autres. *Est-il édifiant de voir des chrétiens déchaînés* les uns contre les autres ?

Ces deux mots, employés séparément, marquent division. Alors ils ne forment plus un seul pronom, ils en forment deux qui figurent dans les phrases comme les substantifs, et *l'un* peut avoir une préposition aussi bien que *l'autre*.

L'un se met pour la personne ou la chose dont on a d'abord parlé, et *l'autre* pour la personne ou la chose dont on a parlé en dernier lieu, comme : *Les passions s'entendent* les unes avec les autres ; *si on se laisse aller* aux unes, *on attire* les autres.

REMARQUE. Il ne faut pas confondre *l'un l'autre* avec *l'un et l'autre*.

L'un l'autre présente une idée de réciprocité ; et *l'un et l'autre* indique que l'action est faite par chacun en particulier.

Quand on dit : *Le feu et l'eau se détruisent* l'un l'autre, cela signifie que *l'un* de ces éléments détruit *l'autre*. Mais, *ils se détruisent* l'un et l'autre, veut dire que, *l'un se détruit et que l'autre se détruit aussi*.

L'un et l'autre. Ces mots sont mis au rang des pronoms quand ils ne sont pas joints à un substantif ; ils ont les deux genres et les deux nombres : *je les ai vaincus* l'un et l'autre. *Je les ai vaincus* les uns et les autres ; et en parlant de femmes, l'une et l'autre *sont arrivées ;* les unes et les autres *rapportent le même fait.*

Mais ils sont placés au rang des adjectifs quand ils sont joints à un substantif. L'un et l'autre *homme ;* l'une et l'autre *main.*

Le substantif placé après *l'un et l'autre*, se met toujours au singulier : L'une *et* l'autre *maison ;* l'un *et* l'autre *cheval.*

Lorsque *l'un* est précédé d'une préposition, la même préposition doit être répétée avant *l'autre*. *Je leur ai donné dix francs* à l'un et à l'autre. *Je suis content* de l'un *et* de l'autre. *Je serai juste* envers les uns *et* envers les autres.

Rien. Ce mot est quelquefois substantif et quelquefois pronom.

Rien, substantif, signifie *néant*, *nulle chose*, ou *chose de peu d'importance*. Il suit les règles des autres substantifs. On dit : *un rien*, *le rien*, *faire des riens*. *Loin des riens brillants de la cour*. (Voltaire.)

Rien, considéré comme pronom indéfini, s'emploie avec négation ou sans négation. Dans l'un et l'autre cas il est toujours du masculin et du singulier et ne se dit que des choses.

Quand *rien* est sans négation il signifie *aucune chose* ou *quelque*

chose, et n'est guère d'usage que dans les phrases qui marquent le doute, l'incertitude, ou l'interrogation. *Je doute que* rien *vous soit plus agréable que cette société. Y-a-t-il* rien *de plus rare qu'un véritable ami ?*

Quand *rien* est avec négation, il signifie *nulle chose. On est bien malheureux quand on ne sait s'appliquer à* rien *de solide. Il n'y a* rien *de plus estimable que la vertu.*

Il faut nécessairement ajouter *ne* à *rien* pour exprimer une idée négative. Cependant il semble que l'usage autorise à supprimer la négation dans le sens de *nulle chose*, quand il est employé avec le verbe *compter*, on dit : *je compte cela pour* rien. Racine a dit dans Athalie : *Eh ! comptez-vous pour* rien *Dieu qui combat pour nous ?* Mais plusieurs grammairiens pensent qu'il serait mieux de dire : *Eh ! ne comptez-vous pour* rien ?

La langue ne permet pas qu'on dise : *faire rien, rien faire*, elle exige la négation ; *ne faire rien, ne rien faire.*

La Fontaine a dit :

Quand à son temps, bien sut le dispenser,
Deux parts en fit dont il voulait passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien *faire.*

Mais Boileau ne l'a pas imité dans les deux vers suivants :

Passer tranquillement, sans souci, sans affaire
La nuit à bien dormir, et le jour à rien *faire.*

Il fallait : *à* ne rien *faire.*

Rien en régime direct, se place dans les temps simples après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le verbe, comme ; *il ne dit* rien, *il n'a* rien *dit*. Mais quand il est régime d'un infinitif, il se place avant cet infinitif, comme, *je ne puis vous* rien *donner.*

En régime indirect, il se place toujours après le verbe, comme, *il* ne *pense à* rien, *il n'a pensé* à rien, *il ne s'occupe* de rien.

Rien régit la préposition *de* avant l'adjectif qui le suit ; *est-il* rien de *plus délicieux. Il n'y a* rien de *si beau que de modérer ses passions.*

Quand *rien* est employé dans le sens négatif, il exclut *pas* et *point.*

Tel, pronom indéfini. Voyez page 214.

Tout, pronom indéfini. Voyez page 210.

Plusieurs, pronom indéfini. Voyez page 214.

On place encore au rang des pronoms indéfinis les expressions : *qui que ce soit, quoi que ce soit, quoique.*

Qui que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des personnes, il s'emploie avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Employé sans négation, *qui que ce soit* signifie la même chose que *quiconque*, ou *quelque personne que ce soit*, comme ; qui que ce soit qui

vienne, dites que je suis occupé. A qui que ce soit *que vous parliez, vous devez être poli.*

Qui que ce soit avec une négation, signifie *personne*, ou *aucune personne*. Qui que ce soit *ne m'a prévenu contre vous. Ne vous confiez* à qui que ce soit. *On ne doit jamais mal parler de* qui que ce soit.

Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses et s'emploie, aussi avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Quoi que ce soit, sans négation, signifie, *quelque chose que ce soit*, comme ; quoi que ce soit qui *arrive, faites-le moi savoir*. De quoi que ce soit *que l'on parle*, etc. A quoi que ce soit *que vous vous destiniez*, etc.

Avec une négation cette expression signifie *rien : Quelque mérite que l'on ait, on ne peut, si l'on n'a ni bonheur, ni protection, réussir à* quoi que ce soit. (Girardot.)—*Ceux qui ne s'occupent* à quoi que ce soit *de bon et d'utile me paraissent fort méprisables.*

Remarque. On dit aussi *qui que ce fût, quoi que ce fût*, si la phrase exige l'emploi de l'imparfait, comme ; qui que ce fût *qui lui parlât, il ne répondait rien.* Quoi que ce fût *qu'il fît, il était distrait.* *Quoi que*, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses ; il signifie *quelque chose que*, et dans ce sens s'écrit toujours en deux mots. Quoi que *vous disiez*, quoi que *vous fussiez, vous ne détruirez pas ses préventions.* A quoi que *vous vous occupiez, donnez-y toute votre attention.*

Remarque. L'harmonie, et souvent la clarté, exigent qu'on préfère *quelque chose* à *quoi que*.

DE LA RÉPÉTITION DES PRONOMS.

Les pronoms personnels sujets doivent se répéter avant tous les verbes, quand ces verbes sont à des temps différents : Je *soutiens et* je *soutiendrai toujours qu'on ne peut être heureux sans la vertu.* Vous *m'avez-dit et* vous *me le répétez aujourd'hui, que pour être heureux, il ne faut jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-dessous.* Il *désire vaincre et* il *vaincra.*

Ces mêmes pronoms se répètent, ou ne se répètent pas, selon le jugement de l'oreille, quand les verbes sont au même temps. On dit très-bien ; je *dis et* je *soutiens.* Vous *pensez et* vous *croyez*, ou je *dis et soutiens*, vous *pensez et croyez.*

La suppression du pronom sujet déjà exprimé rend le discours plus rapide : Il *montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart-d'heure, et ne connaissait d'autre plaisir que de faire trembler l'Europe.*—Voltaire, de Frédéric II.

On le répète, si l'on veut donner plus de force à l'expression, comme dans les vers suivants.

Voilà l'homme en effet : il *va du blanc au noir :*
Il *condamne au matin ses sentiments du soir :*
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il *change à tous moments d'esprit comme de mode :*
Il *tourne au moindre vent,* il *tombe au moindre choc,*
Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.—(Boileau.)

Il *s'écoute*, il *se plaît*, il *s'adonise*, il *s'aime*.

Les pronoms personnels sujets doivent toujours se répéter avant les verbes, quand on passe de l'affirmation à la négation, et réciproquement : Il *veut et* il *ne veut pas*. Vous *le dites et* vous *ne le pensez pas, mais* vous *faites semblant de le croire*. Je *n'ignore pas qu'on ne saurait être heureux sans la vertu, et* je *me propose bien de toujours la pratiquer ; et non pas, et me propose bien*. Les poètes et les écrivains ne s'astreignent pas toujours à ces règles.

Les pronoms personnels sujets doivent aussi se répéter quand les verbes sont liés par des conjonctions, il n'y a d'exceptions que pour les conjonctions *et, ni, puis, mais*. Exemples : Elle *plaît à tout le monde parce qu'*elle *a autant d'honnêteté que d'esprit*. Vous *serez vraiment estimé si* vous *êtes sage et modeste*.

Mais on doit dire : il *donne et reçoit*. Il *ne donne ni ne reçoit*, etc.

Les pronoms en régime doivent se répéter avant chacun des verbes dont ils sont les régimes : *L'idée de ses malheurs* le *poursuit*, le *tourmente, et* l'*accable*. *Il* nous *ennuie et* nous *obsède sans cesse*. *Ce que je vous ai dit je* le *crois et* le *croirai toujours*.

Un fils ne s'arme point contre un coupable père ;
Il détourne les yeux, le *plaint et* le *révère.*—(Racine.)

Remarque.—On ne répète pas le pronom en régime avant les verbes qui, composés du premier, expriment la répétition de la même action, pourvu cependant que ces verbes soient au même temps, comme : *Je vous* le *dis et rédis*.

Mais on doit les répéter avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente : *Il* le *fait et* le *défait sans cesse*.

L'ellipse du pronom régime est une faute qu'on fait assez souvent, quand le régime direct est suivi de *lui* ou de *leur*, comme, dans : *Il m'a demandé ce livre, et je lui ai donné ;* il faut, *je* le *lui ai donné*.

Il y a donc une faute dans le vers suivant :

Je ne suis point ingrat, et je lui rendrai bien.—(Gresset.)

Il fallait ; *je* le *lui rendrai bien*.

DU VERBE.

De la Place du Sujet.

Tout verbe, à un mode personnel, doit avoir un sujet. Voyez page 21.

Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe. Les bons rois *sont révérés,* Alexandre *mourut jeune.* Une fumée *noire et épaisse sortait de cette caverne.* Cependant cette régle générale est soumise à plusieurs exceptions.

1ère. Exception.—Dans les phrases interrogatives le pronom en sujet se place toujours après le verbe. *Vous rend*-il *ses devoirs ? Aimez*-vous *les sciences ?* mais le nom ne se place après le verbe que lorsque le verbe est immédiatement précédé d'une expression interrogative : *D'où vient* votre douleur ? *Pourquoi coulent* vos pleurs ? *Que dira* votre père *si........?* Il conserve sa place avant le verbe, s'il y a, à la suite du verbe, un pronom qui représente le sujet, comme dans : *Vos frères sont*-ils *arrivés ? César eût*-il *osé passer le Rubicon si ?......*

2de. Exception.—Le sujet, soit nom, soit pronom, se place aussi après le verbe, dans l'incise qui marque qu'on rapporte ses propres paroles ou celles d'une autre personne, comme : *Je ne serai heureux, disait* ce bon roi, *qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples.*

3ème Exception.—Le sujet doit se placer après le verbe dans les phrases exclamatives, lorsque ce verbe est au subjonctif et qu'il exprime un souhait ou qu'il est mis pour *quand même* et un *conditionnel,* comme : *Vivent* les bons rois ! *Puisse* le ciel *vous bénir ! Dût* l'univers entier *s'écrouler, il........*

La raison en est que ces phrases sont elliptiques et signifient : *Je souhaite que* les bon rois *vivent ; que* le ciel *puisse vous bénir* : *quand même* l'univers entier *devrait s'écrouler,* etc., qu'on pourrait également dire, mais le premier tour a plus d'énergie et de feu.

4ème Exception.—Lorsque le verbe est précédé de son régime direct, exprimé par un substantif ou par le pronom *que,* on le fait souvent suivre de son sujet, comme dans : *Quelles fatigues ont endurées ces voyageurs !*

Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers,
Que ces vieux parchemins qu'ont épargnés les vers.

5ème Exception.—Le nom doit encore se placer après le verbe, dans les phrases qui commencent ou par un verbe impersonnel, ou par ces mots, *tel, ainsi, à peine,* suivi de *que, ici, là,* ou tout complément adverbial, comme : *Il est arrivé* un grand malheur. *Tel était* l'acharnement *du soldat que....Ainsi mourut* Alexandre. *A peine étais*-je *arrivé que........Ici s'épanouit* la rose. *Là s'élève le lis superbe.*

Cette construction tout inverse n'est point de rigueur; mais elle donne plus d'expression à la pensée, et se trouve souvent employée en poésie et dans le style élevé. Il en est ainsi des phrases suivantes, où le verbe est précédé d'un adjectif. *Heureux est* le peuple *d'un tel roi! Doux est* le repos *après le travail!*

De l'accord du verbe avec son sujet.

Règle générale.—Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet. Je plains *l'homme accablé du poids de ses loisirs. Nature, que* tu es *belle dans ton aimable simplicité! Souvent les* richesses attirent *les amis, et la* pauvreté *les* éloigne.

Première remarque. — Lorsque le verbe a deux ou plusieurs sujets, substantifs ou pronoms singuliers de la troisième personne, unis par la conjonction *et*, on met ce verbe à la troisième personne du pluriel. *Mon frère, ma sœur et mon cousin* arriveront *ce soir. Lui et elle* viendront *avec moi. La grandeur et la simplicité de cette idée* élevèrent *mon ame.*

Deuxième remarque.—Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs qui ne sont pas liés par la conjonction *et*, on met de même le verbe au pluriel. *Le Rhône, la Loire* sont *les rivières les plus remarquables de la France.*

> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,*
> Tiennent, *comme un forçat, notre esprit à la chaîne.*—(Boileau.)

Première exception.—Si les substantifs, formant le sujet, ont une sorte de synonymie, le verbe doit s'accorder avec le dernier substantif. *Son courage, son intrépidité* étonne *les plus braves.*

> *Quel rempart, quelle autre barrière*
> Pourra *défendre l'innocent.*—(J. B. Rousseau.)

Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé *ces agitations?* (Bossuet.)—*Son aménité, sa douceur* est connue *de tout le monde.* La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

Il faut observer que les substantifs synonymes ne doivent jamais être unis par la conjonction additionnelle *et*.

Seconde exception.—Lorsque dans plusieurs substantifs l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui le précèdent, soit parce qu'il est plus énergique, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, le verbe s'accorde avec le dernier substantif. *Le fer, le bandeau, la flamme* est *toute prête.* (Racine.)

> *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le* commande.—(Domer.)

N'en doutez pas, chrétiens, les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer sur les choses divines a emporté *les courages.* (Bossuet.)

Vous peuples de héros, dont la foule s'avance,
Accourez, c'est à vous de fixer les destins :
Louis, son fils, l'état, l'Europe est *dans vos mains.*—(Volt. poème de Font.)

Il ne faut aux princes et aux grands, ni effort, ni étude pour se concilier les cœurs ; une parole, un sourire gracieux, un seul regard suffit. (Massillon.)

Troisième remarque.—Quand le verbe se rapporte a plusieurs sujets de différentes personnes, il se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité : la première personne à la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième. *Narbal et moi* admirions *la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu.* (Fénélon.)—*Vous et moi nous* sommes *contents de notre sort.* (Académie).—*Nous* irons *à la campagne lui et moi. C'est lui et toi qui* avez *fait cela.*

Quatrième remarque.—Lorsqu'un verbe se rapporte a deux sujets singuliers séparés par *ou*, ce verbe se met au singulier, puisque le propre de cette disjonctive est de marquer l'exclusion de l'un des deux sujets. Comme dans, *l'un ou l'autre* viendra, et dans les exemples suivants : *La faiblesse ou l'inexpérience nous* fait *commettre bien des fautes. La séduction ou la terreur l'*a *entraîné dans le parti des rebelles. C'est Cicéron ou Démosthène qui* a *dit cela. Si la pensée ou le sentiment nous* abandonne, *nous avons peu de ressources pour nous faire écouter.* (La Harpe).—*Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix des chasseurs* a *donné le signal d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports.* (Buffon.)—*Quelle maladie ou quelle mort* peut *troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme.* (Bossuet.)

S'il y a plus de deux sujets singuliers, le verbe se met de même au singulier. *C'est le goût, la vanité ou l'intérêt qui les* lie. (Massillon.)—*Enfin, supposons que la guerre, la maladie ou la vieillesse m'eût privé de la vue.* (Marmontel).—*Peut-être qu'un jour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur* donnera *un meilleur avis.*

Dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autre pluriel, c'est avec le dernier que se fait l'accord comme frappant le plus l'esprit. Ainsi l'on dira : *Les richesses qui sont attachées à cette place, ou le crédit qu'elle donne la lui* fait *rechercher* ; et, *le crédit que cette place donne, ou les richesses qui y sont attachées, la lui* font *rechercher. Ce sera le général ou ses deux aides-de-camp qui* seront *chargés de cette affaire.*

Lorsque deux pronoms personnels du nombre singulier sont séparés par *ou,* on met le verbe au singulier si ces pronoms sont de la troisième personne ; comme, *il ou elle* viendra *avec moi,* mais si ces pronoms sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité. *Vous ou moi* parlerons ; *vous ou votre frère* viendrez, *c'est toi ou moi qui* avons *fait cela* ; *c'est lui ou moi qui* avons *fait cela.*

Cinquième remarque.—Dans les phrases où deux substantifs

sont liés par les expressions *de même que, aussi bien que, plutôt que, comme, avec, non plus que, ainsi que,* (signifiant *de même que*), et autres semblables, c'est avec le premier substantif que l'accord a lieu, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention, et que ces expressions n'additionnent point les deux sujets, elles forment des phrases incidentes, qui n'influent par sur le verbe. On dira donc :

Sa beauté	*ainsi*			Séduit *tous les cœurs.*
	aussi bien		*Ses vertus*	Est admirée *de tout le monde.*
	autant			
	plus	*que*		
	plus encore			
	plutôt			Séduisent *tous les cœurs.*
	de même		*Sa beauté*	Sont admirées *de tout le monde.*
Ses vertus	*comme*			

Exemples à l'appui de cette règle.

> *Le nourisson du Pinde, ainsi que le guerrier,*
> *A tout l'or du Pérou,* préfère *un beau laurier.*—(Piron.)

L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé *à se débrouiller que sur la fin du seizième siècle.*—(Voltaire.)

> *Aristophane, aussi bien que Ménandre,*
> Charmait *les Grecs assemblés pour l'entendre.*—(J. B. Rousseau.)

La force de l'ame, comme celle du corps, est *le fruit de la tempérance.* (Marmontel.)—*Cette bataille, comme tant d'autres, ne* décida *de rien.* (Voltaire.)—*L'éléphant, comme le castor,* aime *la société de ses semblables.* (Buffon.)—*Ce malheureux père, avec sa fille désolée,* pleurait *son épouse dans ce moment.* (Florian.)—*Presque toute la Livonie, avec l'Estonie entière,* avait été abandonnée *par la Pologne au roi de Suède.* (Voltaire.)—Dans tous ces exemples, le premier substantif fixe particulièrement l'attention et joue le principal rôle, il est donc naturel que ce soit avec lui que se fasse l'accord.

Il faut remarquer que la transposition des phrases incidentes ne changerait rien à l'accord, puisqu'elle rapprocherait le substantif de son verbe. *Ainsi que ses vertus, sa beauté* séduit *tous les cœurs.*

Dans les phrases négatives, *ainsi* est remplacé par *non plus*, mais l'accord se fait toujours avec le premier substantif. *Sa beauté, non plus que ses artifices, ne* séduit *plus personne. Ses artifices, non plus que sa beauté, ne* séduisent *plus personne. Son esprit, non plus que son corps, ne se* pare *jamais de vains ornemens.* (Fénélon.)

L'accord se fera encore avec le premier substantif, et pour la même raison, dans les phrases analogues aux suivantes : *C'est sa probité bien connue, jointe à ses malheurs, qu'on* a considérée *dans cette occasion.* (M. Bescher.)—*C'est une satire, et non un livre utile, qu'il* a composée.

> *Quel bonheur de penser ....*
> *Que si le corps périt, l'ame échappe à la mort,*
> *Et que Dieu, non les rois,* dispose *de mon sort.*—(Bernis.)

Vous peuples de héros, dont la foule s'avance,
Accourez, c'est à vous de fixer les destins :
Louis, son fils, l'état, l'Europe est *dans vos mains.*—(Volt. poème de F

Il ne faut aux princes et aux grands, ni effort, ni étude po concilier les cœurs ; une parole, un sourire gracieux, un seul r suffit. (Massillon.)

Troisième remarque.—Quand le verbe se rapporte à plu sujets de différentes personnes, il se met au pluriel et s'accord la personne qui a la priorité : la première personne à la prior la seconde, et la seconde sur la troisième. *Narbal et moi* ad *la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui h tout pour la vertu.* (Fénélon.)—*Vous et moi nous* sommes *co notre sort.* (Académie).—*Nous* irons *à la campagne lui et moi lui et toi qui* avez *fait cela.*

Quatrième remarque.—Lorsqu'un verbe se rapporte sujets singuliers séparés par *ou,* ce verbe se met au singulier le propre de cette disjonctive est de marquer l'exclusion d deux sujets. Comme dans, *l'un ou l'autre* viendra, et dans ples suivants : *La faiblesse ou l'inexpérience nous* fait *comm des fautes. La séduction ou la terreur l'a* *entraîné dans l rebelles. C'est Cicéron ou Démosthène qui* a *dit cela. Si ou le sentiment nous* abandonne, *nous avons peu de ressourc faire écouter.* (La Harpe).—*Dès que le bruit des armes se dre, dès que le son du cor ou la voix des chasseurs* a *don d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le sa joie par les plus vifs transports.* (Buffon.)—*Quelle quelle mort* peut *troubler celui qui porte au fond de son grand calme.* (Bossuet.)

S'il y a plus de deux sujets singuliers, le verbe se met singulier. *C'est le goût, la vanité ou l'intérêt qui les* lie. —*Enfin, supposons que la guerre, la maladie ou la* v *privé de la vue.* (Marmontel).—*Peut-être qu'un jour, ou l'occasion, ou l'exemple, leur* donnera *un meilleur avis.*

Dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autr avec le dernier que se fait l'accord comme frappant l Ainsi l'on dira : *Les richesses qui sont attachées à ce crédit qu'elle donne la lui* fait *rechercher ;* et, *le crédi donne, ou les richesses qui y sont attachées, la lui* font *sera le général ou ses deux aides-de-camp qui* seront c *affaire.*

Lorsque deux pronoms personnels du nombre sin parés par *ou,* on met le verbe au singulier si ces pr la troisième personne ; comme, *il ou elle* viendra a ces pronoms sont de différentes personnes, l'usage verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la la priorité. *Vous ou moi* parlerons ; *vous ou votre c'est toi ou moi qui* av ; *c'est lui ou m cela*

Cinquième rem

personnes y accoururent. *Une infinité de personnes* quittèrent *le pays. Une infinité de monde* pense *comme vous. La plupart des sénateurs* étaient *mécontents et fatigués de la guerre. La plupart du monde* est *également facile à recevoir des impressions, et néglige à s'en éclaircir.* (Nicole.)—*Quantité de gens* ont *dit cela. Un grand nombre d'ennemis* parurent. *On vit une nuée de barbares qui* désolèrent *tout le pays.* (Académie.)—*Une vingtaine de soldats* ont *péri.* (Sicard.)

Observation.—Les adverbes de quantité, comme : *peu, beaucoup, assez, infiniment,* etc., doivent être considérés comme des collectifs partitifs. On écrira conséquemment : *Peu de gens* négligent *leurs intérêts. Peu de monde en* est *revenu.* (Académie.)—*Beaucoup de monde* était *à la promenade. Beaucoup de gens* pensent *ainsi.* (Acad.) —*Peu de princes, dans l'histoire,* ont *eu ce caractère de bonté, comme Henri IV.* (Thomas.)—*Il y a peu de familles dans le monde qui ne* touchent *aux plus grands princes par une extrémité, et, par l'autre, au simple peuple.* (La Bruyère.)

Remarque.—*La plupart,* employé seul, veut le verbe au pluriel, l'accord ayant lieu alors avec un substantif pluriel sous-entendu : *Le sénat fut partagé, la plupart* voulaient *que.... La plupart* furent *d'avis ;* c'est-à-dire, *la plupart des sénateurs voulaient que,* etc.

De ce qui précède, il résulte qu'on dira : *La foule des voitures* retarda *notre marche. La multitude des chevaux qu'il y a dans Paris* rend *le foin cher. La quantité des grains de sable* est *innombrable. La troupe des voleurs* s'est *introduite dans la ville.*

Une foule de pauvres recevaient *des secours. Une multitude d'habitants* allèrent *à sa rencontre. Une grande quantité de personnes* sont *assemblées. Une troupe d'enfants le* poursuivirent.

La moitié, le tiers, les trois quarts, etc., marquent un nombre déterminé, le verbe s'accorde avec ces collectifs et non avec le substantif qui suit ces collectifs : *La moitié des soldats* a péri. *Le tiers des vignes* a coulé. *Les trois quarts du château* furent *brûlés.*

Cependant dans les phrases analogues aux suivantes, on fait accorder le verbe avec le substantif qui suit le collectif. *La moitié des arbres que j'ai fait planter* sont *morts. La moitié de ces bouteilles* sont *vides. La moitié de ses gens* sont *estropiés.*

La concordance devant être dans les idées plutôt que dans les mots.

Onzième et dernière remarque.—Les infinitifs n'ayant pas par eux-mêmes la propriété du nombre, ne sauraient, lorsqu'ils sont employés comme sujets, communiquer au verbe la forme plurielle ; le verbe dans ce cas reste au singulier, et s'accorde avec le pronom *ce* dont on le fait alors précéder : *manger, boire et dormir, c'*est *leur unique occupation.*

Du régime des Verbes. (Voyez page 21).

Un verbe peut avoir pour régime ou un autre verbe à l'infinitif ; *j'entends* sonner, ou un substantif, *aimez* l'étude ; ou un pronom, *je* le *veux.*

Le verbe actif est celui qui a, ou peut avoir un régime direct; plusieurs verbes actifs ont un régime direct, et un régime indirect: dans, *j'aime* mon père, le sens est complet avec le régime direct; mais dans, *j'envoie* un livre à mon père, le sens ne peut être complet qu'avec le régime direct et le régime indirect.

Le verbe passif a pour régime un nom précédé des prépositions *de* ou *par*. *Le vaisseau a été long-temps battu* de *l'orage*. *Ce tableau a été peint* par *Rubens*.

Souvent les verbes passifs s'emploient sans régime. *Il est aimé*. *Rome fut plusieurs fois saccagée*.

Quelques verbes neutres n'ont point de régime, comme *languir*, *gémir*, *dormir*. Beaucoup de ces verbes ont un régime accompagné de la préposition *à* ou *de*. *Les excès nuisent* à *la santé*, *il médit* de *tout le monde*. Enfin, beaucoup d'autres prennent diverses prépositions, *monter* sur *un trône*, *monter* dans *une voiture*, *vivre* sous *un bon gouvernement*.

Les verbes pronominaux ont pour régimes les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*; or, ces pronoms sont quelquefois régime direct, comme; *je* me *flatte*, c'est-à-dire, *je flatte moi*, *tu* te *vantes*, c'est-à-dire, *tu vantes* toi; et quelquefois régime indirect, comme; *nous* nous *faisons une loi*, c'est-à-dire, *nous faisons à nous*; *vous* vous *faites honneur*, c'est-à-dire, *vous faites honneur à vous*.

Quelques verbes impersonnels n'ont point de régime, comme; *il pleut*, *il tonne*; les autres ont un régime indirect, *il importe* aux hommes *de bien vivre*.

Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par* pour éviter plusieurs *de*. *Votre conduite a été approuvée* d'*une commune voix* par *toutes les personnes sages et éclairées*. (Wailly.)

Première remarque.—Il arrive souvent que, lorsqu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, les prépositions *à*, *de*, perdent la force de leur signification, et ne sont plus que des lettres euphoniques, comme dans ces phrases, *il commence* à *étudier*; *il vous recommande* de *lire*; *il aime* à *dessiner*, etc., *à* et *de* n'y indiquent pas un régime indirect: *à étudier*, *de lire*, *à dessiner*, sont l'objet des actions exprimées par les verbes *commencer*, *recommander*, *aimer*; ils en sont donc les régimes directs; car c'est la faculté d'être, *l'objet direct d'une action* qui constitue le régime direct. En effet, *il commence*, *quoi? à étudier*; *il nous a recommandé*, *quoi? de lire*; etc. On ne fait usage de la préposition que pour satisfaire l'oreille grammaticalement; ces prépositions sont inutiles.

De même lorsque la préposition *de* est employée dans un sens partitif, et précède un substantif qui est l'objet direct de l'action d'un verbe actif, elle n'indique plus alors un régime indirect, mais un régime direct: elle équivaut à *quelque*, ou à *quelques* si le substantif est pluriel: *donnez-moi* du *pain*; *il a acquis* de *la gloire*; *il a remporté* des *victoires*; *il a* de *grandes richesses*.

Venir régit l'infinitif sans préposition, quand cet infinitif a rapport au lieu où l'on arrive.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.—(Racine).

Et l'infinitif avec *de*, quand il se rapporte au lieu que l'on quitte, quand il marque un temps passé depuis peu. *Il ne vient que* de *partir*. *Nous venons* de *dîner*.

Voir Vouloir.

Les verbes suivants régissent la préposition à *avant l'infinitif qui les suit.*

S'abaisser	S'attacher *(prendre plaisir)*
Aboutir	Attendre *(différer)*
S'accorder *(être d'accord)*	S'attendre
S'acharner	S'augmenter
S'aguerrir	Autoriser
Aider	S'avilir
Aimer *(prendre plaisir)*	Avoir
Animer	Balancer *(être en suspens)*
S'animer	Borner *(suivi d'un régime et d'un infinitif)*
S'appliquer	Se borner
Apprendre	Chercher *(tâcher de)*
Apprêter	Se complaire
S'apprêter	Concourir *(coopérer)*
Aspirer	Condamner
Assigner	Se condamner
S'assujétir *(s'astreindre)*	Consentir.
S'attacher *(s'appliquer)*	

Consentir régit *à*, cependant on trouve dans de bons auteurs *consentir* de.

César lui-même ici consent de *vous entendre.*—(Racine).
Il consent d'être *gouverné par ses amis.*—(La Bruyère).

On emploie *à* lorsqu'il s'agit d'une action que l'on consent à faire; mais lorsqu'il est question seulement de ne pas défendre, de ne pas empêcher, de ne pas s'opposer; on dira: *je consens* de *le voir*, de *l'entendre*, c'est-à-dire, *je ne m'oppose pas à ce qu'il se présente devant moi, à ce qu'il me parle;* mais on dira : *je consens* à *vous suivre*, *je consens* à *partir*.

Devant un nom la préposition *à* est la seule autorisée.

Consister	Contribuer *(coopérer)*
Conspirer *(contribuer)*	Convier
Consumer *(user, ruiner)*	Coûter.

Coûter employé impersonnellement régit *de*.

Déterminer *(porter, exciter)* Se déterminer. Disposer *(préparer, engager)*.

Dans ce sens, et appliqué aux personnes, *disposer* régit *à* devant les noms et les verbes. *Disposer* en parlant des choses qu'on pré-

vienne, dites que je suis occupé. A qui que ce soit *que vous parliez, vous devez être poli.*

Qui que ce soit avec une négation, signifie *personne*, ou *aucune personne.* Qui que ce soit *ne m'a prévenu contre vous. Ne vous confiez* à qui que ce soit. *On ne doit jamais mal parler de* qui que ce soit.

Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses et s'emploie, aussi avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Quoi que ce soit, sans négation, signifie, *quelque chose que ce soit*, comme ; quoi que ce soit qui *arrive, faites-le moi savoir.* De quoi que ce soit *que l'on parle*, etc. A quoi que ce soit *que vous vous destiniez*, etc.

Avec une négation cette expression signifie *rien : Quelque mérite que l'on ait, on ne peut, si l'on n'a ni bonheur, ni protection, réussir à* quoi que ce soit. (Girardot.)—*Ceux qui ne s'occupent* à quoi que ce soit *de bon et d'utile me paraissent fort méprisables.*

REMARQUE. On dit aussi *qui que ce fût, quoi que ce fût*, si la phrase exige l'emploi de l'imparfait, comme ; qui que ce fût *qui lui parlât, il ne répondait rien.* Quoi que ce fût *qu'il fît, il était distrait. Quoi que*, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses ; il signifie *quelque chose que*, et dans ce sens s'écrit toujours en deux mots. Quoi que *vous disiez*, quoi que *vous fussiez, vous ne détruirez pas ses préventions.* A quoi que *vous vous occupiez, donnez-y toute votre attention.*

REMARQUE. L'harmonie, et souvent la clarté, exigent qu'on préfère *quelque chose* à *quoi que.*

DE LA RÉPÉTITION DES PRONOMS.

Les pronoms personnels sujets doivent se répéter avant tous les verbes, quand ces verbes sont à des temps différents : Je *soutiens et* je *soutiendrai toujours qu'on ne peut être heureux sans la vertu.* Vous *m'avez dit et* vous *me le répétez aujourd'hui, que pour être heureux, il ne faut jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-dessous.* Il *désire vaincre et* il *vaincra.*

Ces mêmes pronoms se répètent, ou ne se répètent pas, selon le jugement de l'oreille, quand les verbes sont au même temps. On dit très-bien ; je *dis et* je *soutiens.* Vous *pensez et* vous *croyez*, ou je *dis et soutiens*, vous *pensez et croyez.*

La suppression du pronom sujet déjà exprimé rend le discours plus rapide : Il *montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart-d'heure, et ne connaissait d'autre plaisir que de faire trembler l'Europe.*—Voltaire, de Frédéric II.

On le répète, si l'on veut donner plus de force à l'expression, comme dans les vers suivants.

Voilà l'homme en effet : il *va du blanc au noir :*
Il *condamne au matin ses sentiments du soir :*
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il *change à tous moments d'esprit comme de mode:*
Il *tourne au moindre vent,* il *tombe au moindre choc,*
Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.—(Boileau.)

Il *s'écoute,* il *se plaît,* il *s'adonise,* il *s'aime.*

Les pronoms personnels sujets doivent toujours se répéter avant les verbes, quand on passe de l'affirmation à la négation, et réciproquement : Il *veut et* il *ne veut pas.* Vous *le dites et* vous *ne le pensez pas, mais* vous *faites semblant de le croire.* Je *n'ignore pas qu'on ne saurait être heureux sans la vertu, et* je *me propose bien de toujours la pratiquer ; et non pas, et me propose bien.* Les poètes et les écrivains ne s'astreignent pas toujours à ces règles.

Les pronoms personnels sujets doivent aussi se répéter quand les verbes sont liés par des conjonctions, il n'y a d'exceptions que pour les conjonctions *et, ni, puis, mais.* Exemples : Elle *plaît à tout le monde parce qu'*elle *a autant d'honnêteté que d'esprit.* Vous *serez vraiment estimé si* vous *êtes sage et modeste.*

Mais on doit dire : il *donne et reçoit.* Il *ne donne ni ne reçoit,* etc.

Les pronoms en régime doivent se répéter avant chacun des verbes dont ils sont les régimes : *L'idée de ses malheurs* le *poursuit,* le *tourmente, et* l'*accable. Il* nous *ennuie et* nous *obsède sans cesse. Ce que je vous ai dit je* le *crois et* le *croirai toujours.*

Un fils ne s'arme point contre un coupable père ;
Il détourne les yeux, le *plaint et* le *révère.*—(Racine.)

Remarque.—On ne répète pas le pronom en régime avant les verbes qui, composés du premier, expriment la répétition de la même action, pourvu cependant que ces verbes soient au même temps, comme : *Je vous* le *dis et redis.*

Mais on doit les répéter avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente : *Il* le *fait et* le *défait sans cesse.*

L'ellipse du pronom régime est une faute qu'on fait assez souvent, quand le régime direct est suivi de *lui* ou de *leur,* comme, dans : *Il m'a demandé ce livre, et je lui ai donné ;* il faut, *je* le *lui ai donné.*

Il y a donc une faute dans le vers suivant :

Je ne suis point ingrat, et je lui rendrai bien.—(Gresset.)

Il fallait ; *je* le *lui rendrai bien.*

DU VERBE.

De la Place du Sujet.

Tout verbe, à un mode personnel, doit avoir un sujet. Voyez page 21.

Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe. *Les bons rois sont révérés,* Alexandre *mourut jeune.* Une fumée *noire et épaisse sortait de cette caverne.* Cependant cette régle générale est soumise à plusieurs exceptions.

1ère. Exception.—Dans les phrases interrogatives le pronom en sujet se place toujours après le verbe. *Vous rend*-il *ses devoirs ? Aimez*-vous *les sciences ?* mais le nom ne se place après le verbe que lorsque le verbe est immédiatement précédé d'une expression interrogative: *D'où vient* votre douleur ? *Pourquoi coulent* vos pleurs ? *Que dira* votre père *si........?* Il conserve sa place avant le verbe, s'il y a, à la suite du verbe, un pronom qui représente le sujet, comme dans: *Vos frères sont*-ils *arrivés ? César eût*-il *osé passer le Rubicon si ?......*

2de. Exception.—Le sujet, soit nom, soit pronom, se place aussi après le verbe, dans l'incise qui marque qu'on rapporte ses propres paroles ou celles d'une autre personne, comme : *Je ne serai heureux, disait* ce bon roi, *qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples.*

3ème Exception.—Le sujet doit se placer après le verbe dans les phrases exclamatives, lorsque ce verbe est au subjonctif et qu'il exprime un souhait ou qu'il est mis pour *quand même* et un *conditionnel,* comme : *Vivent* les bons rois ! *Puisse* le ciel *vous bénir ! Dût* l'univers entier *s'écrouler, il........*

La raison en est que ces phrases sont elliptiques et signifient : *Je souhaite que* les bon rois *vivent ; que* le ciel *puisse vous bénir* : *quand même* l'univers entier *devrait s'écrouler,* etc., qu'on pourrait également dire, mais le premier tour a plus d'énergie et de feu.

4ème Exception.—Lorsque le verbe est précédé de son régime direct, exprimé par un substantif ou par le pronom *que,* on le fait souvent suivre de son sujet, comme dans : *Quelles fatigues ont endurées ces voyageurs !*

Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers,
Que ces vieux parchemins qu'ont épargnés les vers.

5ème Exception.—Le nom doit encore se placer après le verbe, dans les phrases qui commencent ou par un verbe impersonnel, ou par ces mots, *tel, ainsi, à peine,* suivi de *que, ici, là,* ou tout complément adverbial, comme : *Il est arrivé* un grand malheur. *Tel était* l'acharnement *du soldat que....Ainsi mourut* Alexandre. *A peine étais*-je *arrivé que........Ici s'épanouit* la rose. *Là s'élève le lis superbe.*

Cette construction tout inverse n'est point de rigueur ; mais elle donne plus d'expression à la pensée, et se trouve souvent employée en poésie et dans le style élevé. Il en est ainsi des phrases suivantes, où le verbe est précédé d'un adjectif. *Heureux est* le peuple *d'un tel roi ! Doux est* le repos *après le travail !*

De l'accord du verbe avec son sujet.

Règle générale.—Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet. Je plains *l'homme accablé du poids de ses loisirs. Nature, que* tu es *belle dans ton aimable simplicité ! Souvent les* richesses attirent *les amis, et la* pauvreté *les* éloigne.

Première remarque. — Lorsque le verbe a deux ou plusieurs sujets, substantifs ou pronoms singuliers de la troisième personne, unis par la conjonction *et*, on met ce verbe à la troisième personne du pluriel. *Mon frère, ma sœur et mon cousin* arriveront *ce soir. Lui et elle* viendront *avec moi. La grandeur et la simplicité de cette idée* élevèrent *mon ame.*

Deuxième remarque.—Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs qui ne sont pas liés par la conjonction *et*, on met de même le verbe au pluriel. *Le Rhône, la Loire* sont *les rivières les plus remarquables de la France.*

> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,*
> Tiennent, *comme un forçat, notre esprit à la chaîne.*—(Boileau.)

Première exception.—Si les substantifs, formant le sujet, ont une sorte de synonymie, le verbe doit s'accorder avec le dernier substantif. *Son courage, son intrépidité* étonne *les plus braves.*

> *Quel rempart, quelle autre barrière*
> Pourra *défendre l'innocent.*—(J. B. Rousseau.)

Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé *ces agitations ?* (Bossuet.)—*Son aménité, sa douceur* est connue *de tout le monde.* La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

Il faut observer que les substantifs synonymes ne doivent jamais être unis par la conjonction additionnelle *et*.

Seconde exception.—Lorsque dans plusieurs substantifs l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui le précèdent, soit parce qu'il est plus énergique, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, le verbe s'accorde avec le dernier substantif. *Le fer, le bandeau, la flamme* est *toute prête.* (Racine.)

> *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le* commande.—(Domat.)

N'en doutez pas, chrétiens, les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer sur les choses divines a em*rages.* (Bossuet.)

Vous peuples de héros, dont la foule s'avance,
Accourez, c'est à vous de fixer les destins :
Louis, son fils, l'état, l'Europe est *dans vos mains*.—(Volt. poème de Font.)

Il ne faut aux princes et aux grands, ni effort, ni étude pour se concilier les cœurs ; une parole, un sourire gracieux, un seul regard suffit. (Massillon.)

Troisième remarque.—Quand le verbe se rapporte a plusieurs sujets de différentes personnes, il se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité : la première personne à la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième. *Narbal et moi* admirions *la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu.* (Fénélon.)—*Vous et moi nous* sommes *contents de notre sort.* (Académie).—*Nous* irons *à la campagne lui et moi. C'est lui et toi qui* avez *fait cela.*

Quatrième remarque.—Lorsqu'un verbe se rapporte a deux sujets singuliers séparés par *ou*, ce verbe se met au singulier, puisque le propre de cette disjonctive est de marquer l'exclusion de l'un des deux sujets. Comme dans, *l'un ou l'autre* viendra, et dans les exemples suivants : *La faiblesse ou l'inexpérience nous* fait *commettre bien des fautes. La séduction ou la terreur l'*a *entraîné dans le parti des rebelles. C'est Cicéron ou Démosthène qui* a *dit cela. Si la pensée ou le sentiment nous* abandonne, *nous avons peu de ressources pour nous faire écouter.* (La Harpe).—*Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix des chasseurs* a *donné le signal d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports.* (Buffon.)—*Quelle maladie ou quelle mort* peut *troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme.* (Bossuet.)

S'il y a plus de deux sujets singuliers, le verbe se met de même au singulier. *C'est le goût, la vanité ou l'intérêt qui les* lie. (Massillon.) —*Enfin, supposons que la guerre, la maladie ou la vieillesse m'*eût *privé de la vue.* (Marmontel).—*Peut-être qu'un jour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur* donnera *un meilleur avis.*

Dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autre pluriel, c'est avec le dernier que se fait l'accord comme frappant le plus l'esprit. Ainsi l'on dira : *Les richesses qui sont attachées à cette place, ou le crédit qu'elle donne la lui* fait *rechercher* ; et, *le crédit que cette place donne, ou les richesses qui y sont attachées, la lui* font *rechercher. Ce sera le général ou ses deux aides-de-camp qui* seront *chargés de cette affaire.*

Lorsque deux pronoms personnels du nombre singulier sont séparés par *ou*, on met le verbe au singulier si ces pronoms sont de la troisième personne ; comme, *il ou elle* viendra *avec moi*, mais si ces pronoms sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité. *Vous ou moi* parlerons ; *vous ou votre frère* viendrez, [illegible] *ou moi qui* avons *fait cela* ; *c'est lui ou moi qui* avons *fait*

[illegible]me remarque.—Dans les phrases où deux substantifs

sont liés par les expressions *de même que, aussi bien que, plutôt que, comme, avec, non plus que, ainsi que,* (signifiant *de même que*), et autres semblables, c'est avec le premier substantif que l'accord a lieu, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention, et que ces expressions n'additionnent point les deux sujets, elles forment des phrases incidentes, qui n'influent par sur le verbe. On dira donc :

Sa beauté	*ainsi* / *aussi bien* / *autant* / *plus* / *plus encore* / *plutôt* / *de même* / *comme*	*que*	*Ses vertus*	Séduit *tous les cœurs.* / Est admirée *de tout le monde.*
Ses vertus			*Sa beauté*	Séduisent *tous les cœurs.* / Sont admirées *de tout le monde.*

Exemples à l'appui de cette règle.

> *Le nourisson du Pinde, ainsi que le guerrier,*
> *A tout l'or du Pérou,* préfère *un beau laurier.*—(Piron.)

L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé *à se débrouiller que sur la fin du seizième siècle.*—(Voltaire.)

> *Aristophane, aussi bien que Ménandre,*
> Charmait *les Grecs assemblés pour l'entendre.*—(J. B. Rousseau.)

La force de l'ame, comme celle du corps, est *le fruit de la tempérance.* (Marmontel.)—*Cette bataille, comme tant d'autres, ne* décida *de rien.* (Voltaire.)—*L'éléphant, comme le castor,* aime *la société de ses semblables.* (Buffon.)—*Ce malheureux père, avec sa fille désolée,* pleurait *son épouse dans ce moment.* (Florian.)—*Presque toute la Livonie, avec l'Estonie entière,* avait été abandonnée *par la Pologne au roi de Suède.* (Voltaire.)—Dans tous ces exemples, le premier substantif fixe particulièrement l'attention et joue le principal rôle, il est donc naturel que ce soit avec lui que se fasse l'accord.

Il faut remarquer que la transposition des phrases incidentes ne changerait rien à l'accord, puisqu'elle rapprocherait le substantif de son verbe. *Ainsi que ses vertus, sa beauté* séduit *tous les cœurs.*

Dans les phrases négatives, *ainsi* est remplacé par *non plus*, mais l'accord se fait toujours avec le premier substantif. *Sa beauté, non plus que ses artifices, ne* séduit *plus personne. Ses artifices, non plus que sa beauté, ne* séduisent *plus personne. Son esprit, non plus que son corps, ne se* pare *jamais de vains ornemens.* (Fénélon.)

L'accord se fera encore avec le premier substantif, et pour la même raison, dans les phrases analogues aux suivantes: *C'est sa probité bien connue, jointe à ses malheurs, qu'on* a considérée *dans cette occasion.* (M. Bescher.)—*C'est une satire, et non un livre util qu'il* a composée.

> *Quel bonheur de penser* ....
> *Que si le corps périt, l'ame échappe à la mort,*
> *Et que Dieu, non les rois,* dispose *de mon sort.*—(Berni

Vous peuples de héros, dont la foule s'avance,
Accourez, c'est à vous de fixer les destins :
Louis, son fils, l'état, l'Europe est *dans vos mains*.—(Volt. poème de Font.).

Il ne faut aux princes et aux grands, ni effort, ni étude pour se concilier les cœurs ; une parole, un sourire gracieux, un seul regard suffit. (Massillon.)

TROISIÈME REMARQUE.—Quand le verbe se rapporte a plusieurs sujets de différentes personnes, il se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité : la première personne à la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième. *Narbal et moi* admirions *la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu.* (Fénélon.)—*Vous et moi nous* sommes *contents de notre sort.* (Académie).—*Nous* irons *à la campagne lui et moi. C'est lui et toi qui* avez *fait cela.*

QUATRIÈME REMARQUE.—Lorsqu'un verbe se rapporte a deux sujets singuliers séparés par *ou*, ce verbe se met au singulier, puisque le propre de cette disjonctive est de marquer l'exclusion de l'un des deux sujets. Comme dans, *l'un ou l'autre* viendra, et dans les exemples suivants : *La faiblesse ou l'inexpérience nous* fait *commettre bien des fautes. La séduction ou la terreur l'*a *entraîné dans le parti des rebelles. C'est Cicéron ou Démosthène qui* a *dit cela. Si la pensée ou le sentiment nous* abandonne, *nous avons peu de ressources pour nous faire écouter.* (La Harpe).—*Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix des chasseurs* a *donné le signal d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports.* (Buffon.)—*Quelle maladie ou quelle mort* peut *troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme.* (Bossuet.)

S'il y a plus de deux sujets singuliers, le verbe se met de même au singulier. *C'est le goût, la vanité ou l'intérêt qui les* lie. (Massillon.) —*Enfin, supposons que la guerre, la maladie ou la vieillesse m'*eût *privé de la vue.* (Marmontel).—*Peut-être qu'un jour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur* donnera *un meilleur avis.*

Dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autre pluriel, c'est avec le dernier que se fait l'accord comme frappant le plus l'esprit. Ainsi l'on dira : *Les richesses qui sont attachées à cette place, ou le crédit qu'elle donne la lui* fait *rechercher* ; et, *le crédit que cette place donne, ou les richesses qui y sont attachées, la lui* font *rechercher. Ce sera le général ou ses deux aides-de-camp qui* seront *chargés de cette affaire.*

Lorsque deux pronoms personnels du nombre singulier sont séparés par *ou*, on met le verbe au singulier si ces pronoms sont de la troisième personne ; comme, *il ou elle* viendra *avec moi*, mais si ces pronoms sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité. *Vous ou moi* parlerons ; *vous ou votre frère* viendrez, *c'est toi ou moi qui* avons *fait cela* ; *c'est lui ou moi qui* avons *fait cela*

CINQUIÈME REMARQUE.—Dans les phrases où deux su

sont liés par les expressions *de même que*, *aussi bien que*, *plutôt que*, *comme*, *avec*, *non plus que*, *ainsi que*, (signifiant *de même que*), et autres semblables, c'est avec le premier substantif que l'accord a lieu, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention, et que ces expressions n'additionnent point les deux sujets, elles forment des phrases incidentes, qui n'influent par sur le verbe. On dira donc :

Sa beauté	*ainsi* *aussi bien* *autant* *plus* *plus encore* *plutôt* *de même* *comme*	*que*	*Ses vertus*	Séduit *tous les cœurs.* Est admirée *de tout le monde.*
Ses vertus			*Sa beauté*	Séduisent *tous les cœurs.* Sont admirées *de tout le monde.*

Exemples à l'appui de cette règle.

Le nourisson du Pinde, ainsi que le guerrier,
A tout l'or du Pérou, préfère *un beau laurier.*—(Piron.)

L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé *à se débrouiller que sur la fin du seizième siècle.*—(Voltaire.)

Aristophane, aussi bien que Ménandre,
Charmait *les Grecs assemblés pour l'entendre.*—(J. B. Rousseau.)

La force de l'ame, comme celle du corps, est *le fruit de la tempérance.* (Marmontel.)—*Cette bataille, comme tant d'autres, ne* décida *de rien.* (Voltaire.)—*L'éléphant, comme le castor,* aime *la société de ses semblables.* (Buffon.)—*Ce malheureux père, avec sa fille désolée,* pleurait *son épouse dans ce moment.* (Florian.)—*Presque toute la Livonie, avec l'Estonie entière,* avait été abandonnée *par la Pologne au roi de Suède.* (Voltaire.)—Dans tous ces exemples, le premier substantif fixe particulièrement l'attention et joue le principal rôle, il est donc naturel que ce soit avec lui que se fasse l'accord.

Il faut remarquer que la transposition des phrases incidentes ne changerait rien à l'accord, puisqu'elle rapprocherait le substantif de son verbe. *Ainsi que ses vertus, sa beauté* séduit *tous les cœurs.*

Dans les phrases négatives, *ainsi* est remplacé par *non plus*, mais l'accord se fait toujours avec le premier substantif. *Sa beauté non plus que ses artifices, ne séduit plus personne. Ses artifices, non plus que sa beauté, ne séduisent plus personne. Son esprit, non plus que son corps, ne se pare jamais de vains ornemens.* (Fénelon.)

L'accord se fera encore avec le premier substantif et pour la même raison, dans les phrases analogues aux suivantes. [illegible] *probité bien connue, jointe à ses malheurs,* [illegible] *cette occasion.* (M. Boucher.)—*C'est une* [illegible] *qu'il* a composée.

Quel bonheur de penser..................
Que si le corps périt, l'âme échappe [illegible]
Et que Dieu, [illegible] — [illegible]

Vous peuples de héros, dont la foule s'avance,
Accourez, c'est à vous de fixer les destins ;
Louis, son fils, l'état, l'Europe est dans vos mains.—(Volt. [illegible]

Il ne faut aux princes et aux grands, ni effort, ni [illegible] *concilier les cœurs ; une parole, un sourire gracieux,* [illegible] suffit. (Massillon.)

TROISIÈME REMARQUE.—Quand le verbe se rapp[illegible] avec le sujets de différentes personnes, il se met au pluriel [illegible] la personne qui a la priorité : la première person[illegible] la seconde, et la seconde sur la troisième. *Narbal* [illegible], il serait *la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant* [illegible] *C'est moins sa tout pour la vertu.* (Fénélon.)—*Vous et moi* [illegible] *sont moins ses notre sort.* (Académie).—*Nous irons à la camp*[illegible] de même : *lui et toi qui avez fait cela.* [illegible] *Ce sont moins ses*

QUATRIÈME REMARQUE.—Lorsqu'un verb[illegible] *C'est moins sa* sujets singuliers séparés par *ou*, ce verbe [illegible] le propre de cette disjonctive est de marqu[illegible] malgré les deux sujets. Comme dans, *l'un ou l'autr*[illegible] *chacun, per-* ples suivants : *La faiblesse ou l'inexpéri*[illegible] seul ; ou, lorsque *des fautes. La séduction ou la terreur* [illegible] dernier sujet sin- *rebelles. C'est Cicéron ou Démosthène* [illegible] *à la mort. ou le sentiment nous* abandonne, [illegible])—*Remords, faire écouter.* (La Harpe).—*Dès que* [illegible] —*Les hommes, les dre, dès que le son du cor ou la voix* [illegible] *la faute. Vieil- d'une guerre prochaine, brûlant d'une* [illegible] *sa joie par les plus vifs transport*[illegible] le verbe doit-il être *quelle mort* peut *troubler celui qui* [illegible] exemple : *l'un et grand calme.* (Bossuet.)

S'il y a plus de deux sujets sing[illegible] pour le pluriel, singulier. *C'est le goût, la vanit*[illegible] comme une faute, —*Enfin, supposons que la* [illegible] indifféremment du *privé de la vue.* (Marmontel).—[illegible] ont employé *l'occasion, ou l'exemple, leur* [illegible]

Dans le cas de deux sujet[illegible] le verbe, le pluriel avec le dernier que se fait l'[illegible] *mais ils* Ainsi l'on dira : *Les riche*[illegible] *crédit qu'elle donne la lui fai*[illegible] *ni l'ac- donne, ou les richesses qui* [illegible] *J'ai lu sera le général ou ses* [illegible]—*Ni l'or, affaire.* [illegible]—*Ni la dou-*

Lorsque deux pronom[illegible] l'avaient parés par *ou*, on met le [illegible] la troisième personne ; [illegible] l'action ces pronoms sont de di[illegible] *Ni l'un ni l'au-* verbe se mette au plur[illegible] la priorité. *Vous ou* [illegible] *mon père. c'est toi ou moi qui* [illegible] *cela*

C[illegible] *des,* [illegible] *plus*

...n des plus grands princes
...plus contribué à ma
... tc. ? Réponse. Ces
...ogues, sont elliptiques;
... prince du nombre des plus
... chose du nombre des choses
... Or, dans ces phrases, il est
... blige le verbe a prendre l'accord,
... placé après la préposition, et non
... le pluriel qu'il faut employer.

... des meilleurs écrivains.

...est une des plus merveilleuses actions qui aient
...) — *Ce dessein m'a fourni une des scènes qui* ...s *ma tragédie.* (Racine.) — *Les prospérités* ... *un des piéges les plus dangereux.* (Massillon.) ...es *de génie qui* ont *présidé au Dictionnaire Encyclo*...— *M. de Turenne a eu tout ce qu'il fallait pour* ...*grands capitaines qui* furent *jamais.* (Mascaron.) — ...*un des plus grands fléaux qu'ait* éprouvés *la terre.* ... *Tasse eût pour père un des écrivains qui* contribuèrent ...*ment à mettre en honneur la poésie italienne.* (Suard.)
...rque le pronom relatif se rapporte au substantif singulier ...du après *un,* le verbe se met au singulier, on dira donc : ... *nos meilleurs grammairiens qui* a fait *cette faute,* c'est-à-...*est un grammairien du nombre de nos meilleurs grammairiens* ...*fait cette faute. C'est un de mes procès qui m'*a ruiné. *C'est un de mes enfants qui* a dîné *chez vous.*

C'est aussi le singulier qu'il faut employer toutes les fois que le mot *un* ou *une,* joint au mot *de* ou *des,* exclut toute idée de pluralité, comme dans les phrases suivantes : *Une des misères des gens riches,* est *d'être trompés en tout. Une des plus belles maximes de la milice romaine,* était *qu'on n'y louait point la fausse valeur.* (Bossuet). — *Un des plus grands malheurs des révolutions* est de *démoraliser tout le monde.* (M....)

Dixième Remarque. — Tout verbe qui a pour sujet un substantif collectif, s'accorde avec ce collectif s'il est général, parce que c'est le mot dominant qui exprime l'idée principale sur laquelle s'arrête l'esprit. *L'infinité des perfections de Dieu m'*accable. (Académie.) — *La totalité des enfants* sacrifie *l'avenir au présent. La pluralité des maîtres n'*est *pas bonne. L'armée des infidèles* fut *entièrement d*...

Mais le verbe s'accorde avec le substantif qui suit le c... celui-ci est partitif ; parce que le collectif partitif n'est ... dire qu'un mot accessoir, et que c'est le substantif ... exprime l'idée principale, celle qui fixe le plus l'att... *troupe de nymphes couronnées de fleurs* nageaient ... *char.* (Fénélon.) — *Une foule de monde y* accour...

[illegible] rang dans l'ordre [illegible] à y faire rapporter [illegible] séduit *tous les* [illegible] ne forme pas une [illegible] ne pourrait la retrancher sans [illegible]

[illegible] que l'accord se fit avec le [illegible] *Se laisse moins que ses ver-* [illegible]

[illegible] usage de *moins*, il serait [illegible] manière suivante : *C'est moins sa* [illegible] *Ce sont moins ses* [illegible] dira de même : [illegible] *Ce sont moins ses* [illegible] *C'est moins sa* [illegible]

[illegible] singulier malgré les [illegible] que *chacun, per-* [illegible] seul : ou, lorsque [illegible] le dernier sujet sin- [illegible] à *la mort.* [illegible] *Remords,* [illegible] *—Les hommes, les* [illegible] *Vieil-* [illegible]

[illegible] le verbe doit-il être [illegible] par exemple : *l'un et* [illegible]

[illegible] pour le pluriel, [illegible] comme une faute, [illegible] indifféremment du [illegible] ont employé [illegible]

[illegible] le verbe, le pluriel [illegible] *mais ils* [illegible]

[illegible] par *ni l'un ni l'au-* [illegible] pluriel. *J'ai lu* [illegible] Faire. —*Ni l'or,* [illegible] —*Ni la dou-* [illegible] *ne l'avaient* [illegible]

[illegible] peut seul faire l'action [illegible] singulier : *Ni l'un ni l'au-* [illegible] *ne sera nommé* [illegible] *ne n'est mon père.*

[illegible] joint à *de, des,* [illegible] est un *des plus*

grands princes qui ait *régné*, ou *Trajan est un des plus grands princes qui* aient *régné*. *C'est une des choses qui* a *le plus contribué à ma fortune*, ou *c'est une des choses qui* ont *le plus*, etc. ? Réponse. Ces phrases, et toutes celles qui leur sont analogues, sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *Trajan est un prince du nombre des plus grands princes qui* aient *régné*. *C'est une chose du nombre des choses qui* ont *le plus contribué à ma fortune*. Or, dans ces phrases, il est évident que le pronom relatif qui oblige le verbe a prendre l'accord, se rapporte au substantif pluriel placé après la préposition, et non au substantif en ellipse, c'est donc le pluriel qu'il faut employer.

Exemples tirés des meilleurs écrivains.

Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui aient *jamais été faites*. (Boileau.)—*Ce dessein m'a fourni une des scènes qui* ont *le plus réussi dans ma tragédie*. (Racine.) —*Les prospérités humaines* ont *toujours été un des pièges les plus dangereux*. (Massillon.) —*Un de ces hommes de génie qui* ont *présidé au Dictionnaire Encyclopédique*. (Voltaire.)—*M. de Turenne a eu tout ce qu'il fallait pour faire un des plus grands capitaines qui* furent *jamais*. (Mascaron.)—*Henri VIII était un des plus grands fléaux qu'ait* éprouvés *la terre*. (Voltaire.)—*Le Tasse eût pour père un des écrivains qui* contribuèrent *le plus efficacement à mettre en honneur la poésie italienne*. (Suard.)

Mais lorsque le pronom relatif se rapporte au substantif singulier sous-entendu après *un*, le verbe se met au singulier, on dira donc : *C'est un de nos meilleurs grammairiens qui* a fait *cette faute*, c'est-à-dire, *c'est un grammairien du nombre de nos meilleurs grammairiens lequel a fait cette faute*. *C'est un de mes procès qui m'*a ruiné. *C'est un de mes enfants qui* a dîné *chez vous*.

C'est aussi le singulier qu'il faut employer toutes les fois que le mot *un* ou *une*, joint au mot *de* ou *des*, exclut toute idée de pluralité, comme dans les phrases suivantes : *Une des misères des gens riches*, est *d'être trompés en tout*. *Une des plus belles maximes de la milice romaine*, était *qu'on n'y louait point la fausse valeur*. (Bossuet).—*Un des plus grands malheurs des révolutions* est de *démoraliser tout le monde*. (M....)

Dixième Remarque.—Tout verbe qui a pour sujet un substantif collectif, s'accorde avec ce collectif s'il est général, parce que c'est le mot dominant qui exprime l'idée principale sur laquelle s'arrête l'esprit. *L'infinité des perfections de Dieu m'*accable. (Académie.)—*La totalité des enfants* sacrifie *l'avenir au présent*. *La pluralité des maîtres n'*est *pas bonne*. *L'armée des infidèles* fut *entièrement défaite*.

Mais le verbe s'accorde avec le substantif qui suit le collectif si celui-ci est partitif ; parce que le collectif partitif n'est pour ainsi dire qu'un mot accessoir, et que c'est le substantif qui suit qui exprime l'idée principale, celle qui fixe le plus l'attention. *Une troupe de nymphes couronnées de fleurs* nageaient *en foule derrière le char*. (Fénélon.)—*Une foule de monde y* accourut. *Une foule de*

vienne, dites que je suis occupé. A qui que ce soit *que vous parliez, vous devez être poli.*

Qui que ce soit avec une négation, signifie *personne*, ou *aucune personne*. Qui que ce soit *ne m'a prévenu contre vous. Ne vous confiez* à qui que ce soit. *On ne doit jamais mal parler de* qui que ce soit.

Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses et s'emploie, aussi avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Quoi que ce soit, sans négation, signifie, *quelque chose que ce soit*, comme ; quoi que ce soit qui *arrive, faites-le moi savoir*. De quoi que ce soit *que l'on parle*, etc. A quoi que ce soit *que vous vous destiniez*, etc.

Avec une négation cette expression signifie *rien : Quelque mérite que l'on ait, on ne peut, si l'on n'a ni bonheur, ni protection, réussir à* quoi que ce soit. (Girardot.)—*Ceux qui ne s'occupent* à quoi que ce soit *de bon et d'utile me paraissent fort méprisables.*

Remarque. On dit aussi *qui que ce fût, quoi que ce fût*, si la phrase exige l'emploi de l'imparfait, comme ; qui que ce fût *qui lui parlât, il ne répondait rien.* Quoi que ce fût *qu'il fît, il était distrait. Quoi que*, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses ; il signifie *quelque chose que*, et dans ce sens s'écrit toujours en deux mots. Quoi que *vous disiez*, quoi que *vous fussiez, vous ne détruirez pas ses préventions.* A quoi que *vous vous occupiez, donnez-y toute votre attention.*

Remarque. L'harmonie, et souvent la clarté, exigent qu'on préfère *quelque chose* à *quoi que*.

DE LA RÉPÉTITION DES PRONOMS.

Les pronoms personnels sujets doivent se répéter avant tous les verbes, quand ces verbes sont à des temps différents : Je *soutiens et* je *soutiendrai toujours qu'on ne peut être heureux sans la vertu.* Vous *m'avez dit et* vous *me le répétez aujourd'hui, que pour être heureux, il ne faut jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-dessous.* Il *désire vaincre et* il *vaincra.*

Ces mêmes pronoms se répètent, ou ne se répètent pas, selon le jugement de l'oreille, quand les verbes sont au même temps. On dit très-bien ; je *dis et* je *soutiens.* Vous *pensez et* vous *croyez*, ou je *dis et soutiens*, vous *pensez et croyez.*

La suppression du pronom sujet déjà exprimé rend le discours plus rapide ... *eval trois fois par jour, se levait à quatre heures ..., ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un ... naissait d'autre plaisir que de faire trembler* Frédéric II.

On le répète, si l'on veut donner plus de force à l'expression, comme dans les vers suivants.

Voilà l'homme en effet : il *va du blanc au noir :*
Il *condamne au matin ses sentiments du soir :*
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il *change à tous moments d'esprit comme de mode :*
Il *tourne au moindre vent,* il *tombe au moindre choc,*
Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.—(Boileau.)

Il *s'écoute,* il *se plaît,* il *s'adonise,* il *s'aime.*

Les pronoms personnels sujets doivent toujours se répéter avant les verbes, quand on passe de l'affirmation à la négation, et réciproquement : Il *veut et* il *ne veut pas.* Vous *le dites et* vous *ne le pensez pas, mais* vous *faites semblant de le croire.* Je *n'ignore pas qu'on ne saurait être heureux sans la vertu, et* je *me propose bien de toujours la pratiquer ; et non pas, et me propose bien.* Les poètes et les écrivains ne s'astreignent pas toujours à ces règles.

Les pronoms personnels sujets doivent aussi se répéter quand les verbes sont liés par des conjonctions, il n'y a d'exceptions que pour les conjonctions *et, ni, puis, mais.* Exemples : Elle *plaît à tout le monde parce qu'*elle *a autant d'honnêteté que d'esprit.* Vous *serez vraiment estimé si* vous *êtes sage et modeste.*

Mais on doit dire : il *donne et reçoit.* Il *ne donne ni ne reçoit,* etc.

Les pronoms en régime doivent se répéter avant chacun des verbes dont ils sont les régimes : *L'idée de ses malheurs* le *poursuit,* le *tourmente, et* l'*accable. Il* nous *ennuie et* nous *obsède sans cesse. Ce que je vous ai dit je* le *crois et* le *croirai toujours.*

Un fils ne s'arme point contre un coupable père ;
Il détourne les yeux, le *plaint et* le *révère.*—(Racine.)

Remarque.—On ne repète pas le pronom en régime avant les verbes qui, composés du premier, expriment la répétition de la même action, pourvu cependant que ces verbes soient au même temps, comme : *Je vous* le *dis et rédis.*

Mais on doit les répéter avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente : *Il* le *fait et* le *défait sans cesse.*

L'ellipse du pronom régime est une faute qu'on fait assez souvent, quand le régime direct est suivi de *lui* ou de *leur,* comme, dans : *Il m'a demandé ce livre, et je lui ai donné ;* il faut, *je* le *lui ai donné.*

Il y a donc une faute dans le vers suivant :

Je ne suis point ingrat, et je lui rendrai bien.—(Gresset.)

Il fallait ; *je* le *lui rendrai bien.*

DU VERBE.

De la Place du Sujet.

Tout verbe, à un mode personnel, doit avoir un sujet. Voyez page 21.

Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe. Les bons rois *sont révérés*, Alexandre *mourut jeune*. Une fumée *noire et épaisse sortait de cette caverne*. Cependant cette régle générale est soumise à plusieurs exceptions.

1ère. Exception.—Dans les phrases interrogatives le pronom en sujet se place toujours après le verbe. *Vous rend*-il *ses devoirs?* *Aimez*-vous *les sciences?* mais le nom ne se place après le verbe que lorsque le verbe est immédiatement précédé d'une expression interrogative: *D'où vient* votre douleur? *Pourquoi coulent* vos pleurs? *Que dira* votre père *si........?* Il conserve sa place avant le verbe, s'il y a, à la suite du verbe, un pronom qui représente le sujet, comme dans: *Vos frères sont*-ils *arrivés?* *César eût*-il *osé passer le Rubicon si?......*

2de. Exception.—Le sujet, soit nom, soit pronom, se place aussi après le verbe, dans l'incise qui marque qu'on rapporte ses propres paroles ou celles d'une autre personne, comme: *Je ne serai heureux, disait* ce bon roi, *qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples.*

3ème Exception.—Le sujet doit se placer après le verbe dans les phrases exclamatives, lorsque ce verbe est au subjonctif et qu'il exprime un souhait ou qu'il est mis pour *quand même* et un *conditionnel*, comme: *Vivent* les bons rois! *Puisse* le ciel *vous bénir!* *Dût* l'univers entier *s'écrouler, il........*

La raison en est que ces phrases sont elliptiques et signifient: *Je souhaite que* les bon rois *vivent; que* le ciel *puisse vous bénir*: *quand même* l'univers entier *devrait s'écrouler*, etc., qu'on pourrait également dire, mais le premier tour a plus d'énergie et de feu.

4ème Exception.—Lorsque le verbe est précédé de son régime direct, exprimé par un substantif ou par le pronom *que*, on le fait souvent suivre de son sujet, comme dans: *Quelles fatigues ont endurées ces voyageurs!*

Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers,
Que ces vieux parchemins qu'ont épargnés les vers.

5ème Exception.—Le nom doit encore se placer après le verbe, dans les phrases qui commencent ou par un verbe impersonnel, ou par ces mots, *tel, ainsi, à peine*, suivi de *que, ici, là*, ou tout complément adverbial, comme: *Il est arrivé* un grand malheur. *Tel était* l'acharnement *du soldat que....Ainsi mourut* Alexandre. *A peine étais*-je *arrivé que........Ici s'épanouit* la rose. *Là s'élève le lis superbe.*

Cette construction tout inverse n'est point de rigueur ; mais elle donne plus d'expression à la pensée, et se trouve souvent employée en poésie et dans le style élevé. Il en est ainsi des phrases suivantes, où le verbe est précédé d'un adjectif. *Heureux est* le peuple *d'un tel roi ! Doux est* le repos *après le travail !*

De l'accord du verbe avec son sujet.

Règle générale.—Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet. Je plains *l'homme accablé du poids de ses loisirs. Nature, que* tu es *belle dans ton aimable simplicité ! Souvent les* richesses attirent *les amis, et la* pauvreté *les* éloigne.

Première remarque. — Lorsque le verbe a deux ou plusieurs sujets, substantifs ou pronoms singuliers de la troisième personne, unis par la conjonction *et*, on met ce verbe à la troisième personne du pluriel. *Mon frère, ma sœur et mon cousin* arriveront *ce soir. Lui et elle* viendront *avec moi. La grandeur et la simplicité de cette idée* élevèrent *mon ame.*

Deuxième remarque.—Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs qui ne sont pas liés par la conjonction *et*, on met de même le verbe au pluriel. *Le Rhône, la Loire* sont *les rivières les plus remarquables de la France.*

> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,*
> Tiennent, *comme un forçat, notre esprit à la chaîne.*—(Boileau.)

Première exception.—Si les substantifs, formant le sujet, ont une sorte de synonymie, le verbe doit s'accorder avec le dernier substantif. *Son courage, son intrépidité* étonne *les plus braves.*

> *Quel rempart, quelle autre barrière*
> Pourra *défendre l'innocent.*—(J. B. Rousseau.)

Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé *ces agitations ?* (Bossuet.)—*Son aménité, sa douceur* est connue *de tout le monde.* La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

Il faut observer que les substantifs synonymes ne doivent jamais être unis par la conjonction additionnelle *et*.

Seconde exception.—Lorsque dans plusieurs substantifs l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui le précèdent, soit parce qu'il est plus énergique, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, le verbe s'accorde avec le dernier substantif. *Le fer, le bandeau, la flamme* est *toute prête.* (Racine.)

> *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le* commande.—(Domer.)

N'en doutez pas, chrétiens, les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer sur les choses divines a emporté *les courages.* (Bossuet.)

Vous peuples de héros, dont la foule s'avance,
Accourez, c'est à vous de fixer les destins :
Louis, son fils, l'état, l'Europe est *dans vos mains.*—(Volt. poème de Font.)

Il ne faut aux princes et aux grands, ni effort, ni étude pour se concilier les cœurs ; une parole, un sourire gracieux, un seul regard suffit. (Massillon.)

Troisième remarque.—Quand le verbe se rapporte a plusieurs sujets de différentes personnes, il se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité : la première personne à la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième. *Narbal et moi* admirions *la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu.* (Fénélon.)—*Vous et moi nous* sommes *contents de notre sort.* (Académie).—*Nous* irons *à la campagne lui et moi. C'est lui et toi qui* avez *fait cela.*

Quatrième remarque.—Lorsqu'un verbe se rapporte a deux sujets singuliers séparés par *ou*, ce verbe se met au singulier, puisque le propre de cette disjonctive est de marquer l'exclusion de l'un des deux sujets. Comme dans, *l'un ou l'autre* viendra, et dans les exemples suivants : *La faiblesse ou l'inexpérience nous* fait *commettre bien des fautes. La séduction ou la terreur l'*a *entraîné dans le parti des rebelles. C'est Cicéron ou Démosthène qui* a *dit cela. Si la pensée ou le sentiment nous* abandonne, *nous avons peu de ressources pour nous faire écouter.* (La Harpe).—*Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix des chasseurs* a *donné le signal d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports.* (Buffon.)—*Quelle maladie ou quelle mort* peut *troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme.* (Bossuet.)

S'il y a plus de deux sujets singuliers, le verbe se met de même au singulier. *C'est le goût, la vanité ou l'intérêt qui les* lie. (Massillon.)—*Enfin, supposons que la guerre, la maladie ou la viellesse m'*eût *privé de la vue.* (Marmontel).—*Peut-être qu'un jour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur* donnera *un meilleur avis.*

Dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autre pluriel, c'est avec le dernier que se fait l'accord comme frappant le plus l'esprit. Ainsi l'on dira : *Les richesses qui sont attachées à cette place, ou le crédit qu'elle donne la lui* fait *rechercher* ; et, *le crédit que cette place donne, ou les richesses qui y sont attachées, la lui* font *rechercher. Ce sera le général ou ses deux aides-de-camp qui* seront *chargés de cette affaire.*

Lorsque deux pronoms personnels du nombre singulier sont séparés par *ou*, on met le verbe au singulier si ces pronoms sont de la troisième personne ; comme, *il ou elle* viendra *avec moi*, mais si ces pronoms sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité. *Vous ou moi* parlerons ; *vous ou votre frère* viendrez, *c'est toi ou moi qui* avons *fait cela* ; *c'est lui ou moi qui* avons *fait cela*

Cinquième remarque.—Dans les phrases où deux substantifs

sont liés par les expressions *de même que, aussi bien que, plutôt que, comme, avec, non plus que, ainsi que,* (signifiant *de même que),* et autres semblables, c'est avec le premier substantif que l'accord a lieu, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention, et que ces expressions n'additionnent point les deux sujets, elles forment des phrases incidentes, qui n'influent par sur le verbe. On dira donc :

Sa beauté	*ainsi* *aussi bien* *autant* *plus* *plus encore* *plutôt* *de même* *comme*	*que*	*Ses vertus*	Séduit *tous les cœurs.* Est admirée *de tout le monde.*
Ses vertus			*Sa beauté*	Séduisent *tous les cœurs.* Sont admirées *de tout le monde.*

Exemples à l'appui de cette règle.

> *Le nourisson du Pinde, ainsi que le guerrier,*
> *A tout l'or du Pérou,* préfère *un beau laurier.*—(Piron.)

L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé *à se débrouiller que sur la fin du seizième siècle.*—(Voltaire.)

> *Aristophane, aussi bien que Ménandre,*
> Charmait *les Grecs assemblés pour l'entendre.*—(J. B. Rousseau.)

La force de l'ame, comme celle du corps, est *le fruit de la tempérance.* (Marmontel.)—*Cette bataille, comme tant d'autres, ne* décida *de rien.* (Voltaire.)—*L'éléphant, comme le castor,* aime *la société de ses semblables.* (Buffon.)—*Ce malheureux père, avec sa fille désolée,* pleurait *son épouse dans ce moment.* (Florian.)—*Presque toute la Livonie, avec l'Estonie entière,* avait été abandonnée *par la Pologne au roi de Suède.* (Voltaire.)—Dans tous ces exemples, le premier substantif fixe particulièrement l'attention et joue le principal rôle, il est donc naturel que ce soit avec lui que se fasse l'accord.

Il faut remarquer que la transposition des phrases incidentes ne changerait rien à l'accord, puisqu'elle rapprocherait le substantif de son verbe. *Ainsi que ses vertus, sa beauté* séduit *tous les cœurs.*

Dans les phrases négatives, *ainsi* est remplacé par *non plus*, mais l'accord se fait toujours avec le premier substantif. *Sa beauté, non plus que ses artifices, ne* séduit *plus personne. Ses artifices, non plus que sa beauté, ne* séduisent *plus personne. Son esprit, non plus que son corps, ne se* pare *jamais de vains ornemens.* (Fénélon.)

L'accord se fera encore avec le premier substantif, et pour la même raison, dans les phrases analogues aux suivantes : *C'est sa probité bien connue, jointe à ses malheurs, qu'on* a considérée *dans cette occasion.* (M. Bescher.)—*C'est une satire, et non un livre utile, qu'il* a composée.

> *Quel bonheur de penser* ....
> *Que si le corps périt, l'ame échappe à la mort,*
> *Et que Dieu, non les rois,* dispose *de mon sort.*—(Bernis.)

Moins rejette le premier substantif au second rang dans l'ordre des idées, ainsi ce serait une espèce de contre-sens d'y faire rapporter le verbe, et de dire : *Sa beauté, moins que ses vertus,* séduit *tous les cœurs* ; d'ailleurs l'expression *moins que ses vertus* ne forme pas une véritable *phrase incidente*, puisqu'on ne pourrait la retrancher sans changer le sens principal.

Cependant, quoique le sens exigeât que l'accord se fît avec le second substantif, on hésiterait à dire : *Sa beauté moins que ses vertus* séduisent *tous les cœurs.*

Je pense donc que, si l'on veut faire usage de *moins,* il serait mieux de construire la phrase de la manière suivante : *C'est moins sa beauté que ses vertus qui* séduisent *tous les cœurs. Ce sont moins ses vertus que sa beauté qui* séduit *tous les cœurs.* On dira de même : *C'est moins la vie que l'honneur qui* est *précieux. Ce sont moins ses richesses que sa naissance qui* est *la cause de sa perte. C'est moins sa naissance que ses richesses qui* sont *la cause de sa perte.*

Sixième remarque.—On met le verbe au singulier malgré les pluriels qui précèdent, lorsqu'une expression telle que *chacun, personne, nul, rien, tout,* réunit tous les sujets en un seul ; ou, lorsque la conjonction adversative *mais* est placée avant le dernier sujet singulier, comme : *Biens, dignités, honneurs,* tout disparaît *à la mort. L'intérêt, la raison, l'amitié,* tout *nous* lie. (Voltaire.)—*Remords, crainte, périls,* rien *ne m'*a *retenu.* (Racine.)—*Les hommes, les femmes, les enfants,* chacun cherchait *son salut dans la fuite. Vieillards, femmes, enfants,* nul *n'*échappa *au carnage.*

Septième remarque.—Après *l'un et l'autre,* le verbe doit-il être mis au singulier ou au pluriel ? Doit-on dire par exemple : *l'un et l'autre est bon ;* ou, *l'un et l'autre sont bons ?*

Presque tous les grammairiens se sont prononcés pour le pluriel, cependant le singulier ne peut-être considéré comme une faute, puisque l'académie est d'avis qu'on peut se servir indifféremment du singulier et du pluriel, et que plusieurs bons écrivains ont employé également les deux nombres.

Si les mots *l'un et l'autre* étaient placés après le verbe, le pluriel serait de rigueur ; *ils voulaient l'un et l'autre se promener ; mais ils ne se sont promenés ni l'un ni l'autre.*

Huitième remarque.—Si les sujets sont liés par *ni l'un ni l'autre,* ou liés par *ni* répété, le verbe doit être mis au pluriel. *J'ai lu vos deux discours ; ni l'un ni l'autre ne sont bons.* (Fabre.)—*Ni l'or, ni la grandeur ne nous* rendent *heureux.* (La Fontaine.)—*Ni la douceur, ni la force ne l'ébranlèrent. Ni serment, ni devoir ne l'*avaient *engagé.* (Racine.)

Cependant quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier : *Ni l'un ni l'autre n'*obtiendra *le prix. Ni M. le duc, ni M. le comte ne* sera *nommé ambassadeur à Saint Pétersbourg. Ni l'un ni l'autre n'*est *mon père. Ni l'un ni l'autre ne* sera *préféré.*

Neuvième Remarque.—Doit-on après *un, une,* joint à *de, des,* se servir du singulier ou du pluriel, et dire : *Trajan est un des plus*

grands princes qui ait *régné*, ou *Trajan est un des plus grands princes qui* aient *régné*. *C'est une des choses qui* a *le plus contribué à ma fortune*, ou *c'est une des choses qui* ont *le plus*, etc. ? Réponse. Ces phrases, et toutes celles qui leur sont analogues, sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *Trajan est un prince du nombre des plus grands princes qui* aient *régné*. *C'est une chose du nombre des choses qui* ont *le plus contribué à ma fortune*. Or, dans ces phrases, il est évident que le pronom relatif qui oblige le verbe a prendre l'accord, se rapporte au substantif pluriel placé après la préposition, et non au substantif en ellipse, c'est donc le pluriel qu'il faut employer.

Exemples tirés des meilleurs écrivains.

Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui aient *jamais été faites*. (Boileau.)—*Ce dessein m'a fourni une des scènes qui* ont *le plus réussi dans ma tragédie*. (Racine.) —*Les prospérités humaines* ont *toujours été un des piéges les plus dangereux*. (Massillon.) —*Un de ces hommes de génie qui* ont *présidé au Dictionnaire Encyclopédique*. (Voltaire.)—*M. de Turenne a eu tout ce qu'il fallait pour faire un des plus grands capitaines qui* furent *jamais*. (Mascaron.)—*Henri VIII était un des plus grands fléaux qu'ait* éprouvés *la terre*. (Voltaire.)—*Le Tasse eût pour père un des écrivains qui* contribuèrent *le plus efficacement à mettre en honneur la poésie italienne*. (Suard.)

Mais lorsque le pronom relatif se rapporte au substantif singulier sous-entendu après *un*, le verbe se met au singulier, on dira donc : *C'est un de nos meilleurs grammairiens qui* a fait *cette faute*, c'est-à-dire, *c'est un grammairien du nombre de nos meilleurs grammairiens lequel a fait cette faute*. *C'est un de mes procès qui m'*a ruiné. *C'est un de mes enfants qui* a dîné *chez vous*.

C'est aussi le singulier qu'il faut employer toutes les fois que le mot *un* ou *une*, joint au mot *de* ou *des*, exclut toute idée de pluralité, comme dans les phrases suivantes : *Une des misères des gens riches*, est *d'être trompés en tout*. *Une des plus belles maximes de la milice romaine*, était *qu'on n'y louait point la fausse valeur*. (Bossuet).—*Un des plus grands malheurs des révolutions* est de *démoraliser tout le monde*. (M....)

Dixième Remarque.—Tout verbe qui a pour sujet un substantif collectif, s'accorde avec ce collectif s'il est général, parce que c'est le mot dominant qui exprime l'idée principale sur laquelle s'arrête l'esprit. *L'infinité des perfections de Dieu m'*accable. (Académie.)—*La totalité des enfants* sacrifie *l'avenir au présent*. *La pluralité des maîtres n'*est *pas bonne*. *L'armée des infidèles* fut *entièrement défaite*.

Mais le verbe s'accorde avec le substantif qui suit le collectif si celui-ci est partitif ; parce que le collectif partitif n'est pour ainsi dire qu'un mot accessoir, et que c'est le substantif qui suit qui exprime l'idée principale, celle qui fixe le plus l'attention. *Une troupe de nymphes couronnées de fleurs* nageaient *en foule derrière le char*. (Fénélon.)—*Une foule de monde y* accourut. *Une foule de*

personnes y accoururent. *Une infinité de personnes* quittèrent *le pays*. *Une infinité de monde* pense *comme vous*. *La plupart des sénateurs* étaient *mécontents et fatigués de la guerre*. *La plupart du monde* est *également facile à recevoir des impressions*, *et* néglige *à s'en éclaircir*. (Nicole.)—*Quantité de gens* ont *dit cela*. *Un grand nombre d'ennemis* parurent. *On vit une nuée de barbares qui* désolèrent *tout le pays*. (Académie.)—*Une vingtaine de soldats* ont *péri*. (Sicard.)

Observation.—Les adverbes de quantité, comme : *peu*, *beaucoup*, *assez*, *infiniment*, etc., doivent être considérés comme des collectifs partitifs. On écrira conséquemment : *Peu de gens* négligent *leurs intérêts*. *Peu de monde en* est *revenu*. (Académie.)—*Beaucoup de monde* était *à la promenade*. *Beaucoup de gens* pensent *ainsi*. (Acad.) —*Peu de princes, dans l'histoire*, ont *eu ce caractère de bonté, comme Henri IV*. (Thomas.)—*Il y a peu de familles dans le monde qui ne* touchent *aux plus grands princes par une extremité, et, par l'autre, au simple peuple*. (La Bruyère.)

Remarque.—*La plupart*, employé seul, veut le verbe au pluriel, l'accord ayant lieu alors avec un substantif pluriel sous-entendu : *Le sénat fut partagé, la plupart* voulaient *que*.... *La plupart* furent *d'avis* ; c'est-à-dire, *la plupart des sénateurs voulaient que*, etc.

De ce qui précède, il résulte qu'on dira : *La foule des voitures* retarda *notre marche*. *La multitude des chevaux qu'il y a dans Paris* rend *le foin cher*. *La quantité des grains de sable* est *innombrable*. *La troupe des voleurs* s'est *introduite dans la ville*.

Une foule de pauvres recevaient *des secours*. *Une multitude d'habitants* allèrent *à sa rencontre*. *Une grande quantité de personnes* sont *assemblées*. *Une troupe d'enfants le* poursuivirent.

La moitié, *le tiers*, *les trois quarts*, etc., marquent un nombre déterminé, le verbe s'accorde avec ces collectifs et non avec le substantif qui suit ces collectifs : *La moitié des soldats* a péri. *Le tiers des vignes* a coulé. *Les trois quarts du château* furent *brûlés*.

Cependant dans les phrases analogues aux suivantes, on fait accorder le verbe avec le substantif qui suit le collectif. *La moitié des arbres que j'ai fait planter* sont *morts*. *La moitié de ces bouteilles* sont *vides*. *La moitié de ses gens* sont *estropiés*.

La concordance devant être dans les idées plutôt que dans les mots.

Onzième et dernière remarque.—Les infinitifs n'ayant pas par eux-mêmes la propriété du nombre, ne sauraient, lorsqu'ils sont employés comme sujets, communiquer au verbe la forme plurielle ; le verbe dans ce cas reste au singulier, et s'accorde avec le pronom *ce* dont on le fait alors précéder : *manger, boire et dormir*, *c*'est *leur unique occupation*.

Du régime des Verbes. (Voyez page 21).

Un verbe peut avoir pour régime ou un autre verbe à l'infinitif ; *j'entends* sonner, ou un substantif, *aimez* l'étude ; ou un pronom, *je* le *veux*.

Le verbe actif est celui qui a, ou peut avoir un régime direct; plusieurs verbes actifs ont un régime direct, et un régime indirect : dans, *j'aime* mon père, le sens est complet avec le régime direct; mais dans, *j'envoie* un livre à mon père, le sens ne peut être complet qu'avec le régime direct et le régime indirect.

Le verbe passif a pour régime un nom précédé des prépositions *de* ou *par*. *Le vaisseau a été long-temps battu* de *l'orage*. *Ce tableau a été peint* par *Rubens*.

Souvent les verbes passifs s'emploient sans régime. *Il est aimé. Rome fut plusieurs fois saccagée.*

Quelques verbes neutres n'ont point de régime, comme *languir, gémir, dormir*. Beaucoup de ces verbes ont un régime accompagné de la préposition *à* ou *de*. *Les excès nuisent* à *la santé, il médit* de *tout le monde*. Enfin, beaucoup d'autres prennent diverses prépositions, *monter* sur *un trône, monter* dans *une voiture, vivre* sous *un bon gouvernement*.

Les verbes pronominaux ont pour régimes les pronoms *me, te, se, nous, vous;* or, ces pronoms sont quelquefois régime direct, comme; *je* me *flatte*, c'est-à-dire, *je flatte moi, tu* te *vantes*, c'est-à-dire, *tu vantes* toi; et quelquefois régime indirect, comme; *nous* nous *faisons une loi*, c'est-à-dire, *nous faisons à nous; vous* vous *faites honneur*, c'est-à-dire, *vous faites honneur à vous*.

Quelques verbes impersonnels n'ont point de régime, comme; *il pleut, il tonne;* les autres ont un régime indirect, *il importe* aux hommes *de bien vivre*.

Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par* pour éviter plusieurs *de*. *Votre conduite a été approuvée* d'*une commune voix* par *toutes les personnes sages et éclairées*. (Wailly.)

Première remarque.—Il arrive souvent que, lorsqu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, les prépositions *à, de*, perdent la force de leur signification, et ne sont plus que des lettres euphoniques, comme dans ces phrases, *il commence* à *étudier; il vous recommande* de *lire; il aime* à *dessiner*, etc., *à* et *de* n'y indiquent pas un régime indirect : *à étudier, de lire, à dessiner*, sont l'objet des actions exprimées par les verbes *commencer, recommander, aimer;* ils en sont donc les régimes directs; car c'est la faculté d'être, *l'objet direct d'une action* qui constitue le régime direct. En effet, *il commence, quoi? à étudier; il nous a recommandé, quoi? de lire;* etc. On ne fait usage de la préposition que pour satisfaire l'oreille grammaticalement; ces prépositions sont inutiles.

De même lorsque la préposition *de* est employée dans un sens partitif, et précède un substantif qui est l'objet direct de l'action d'un verbe actif, elle n'indique plus alors un régime indirect, mai un régime direct : elle équivaut à *quelque*, ou à *quelques* si le su stantif est pluriel : *donnez-moi* du *pain; il a acquis* de *la gloire; a remporté* des *victoires; il a* de *grandes richesses*.

*Du Régime verbe.**

Un verbe à l'infinitif peut restreindre ou déterminer la signification d'un autre verbe, ou sans prépositions, ou à l'aide des prépositions *à* ou *de*.

Les verbes suivants régissent,† *sans préposition, l'infinitif qui les suit :*

Aimer mieux
Aller
Compter
Croire
Croire *une nouvelle ; c'est croire ce qu'elle annonce, la regarder comme indubitable.*
Croire *à une nouvelle, c'est croire qu'elle existe. Nous croyons le Saint Esprit dans tout ce qu'il a dit et révélé. Alexandre croyait à la vertu, quand il prit le breuvage que lui présentait son médecin.*
Daigner
Devoir
Envoyer

Envoyer régit l'infinitif sans préposition, ou avec la préposition *pour*. On emploie *pour* lorsque *envoyer* est séparé de l'infinitif qui le suit : *il a envoyé annoncer son arrivée. Il a envoyé deux postillons pour annoncer son arrivée.*

Entendre *(ouïr)*.

Ce verbe n'a ce régime qu'à l'actif.

Espérer.

Ce verbe se construit aussi avec *de*, on dit : *j'espère le voir*, et *j'espère de le voir*, on dit : *j'espère* sans préposition, lorsque l'espérance paraît fondée et approche de la certitude, on dit : *j'espère* avec la préposition *de*, lorsque l'espérance tient du doute, de l'incertitude.

Lorsque le verbe *espérer* est à l'infinitif et que le verbe suivant est au même mode, on ne peut pas supprimer la préposition *de* ; il faut dire : *peut-on espérer* de *vous revoir, je crois pouvoir espérer* de *le revoir.*

Faire
Falloir
Laisser *(voyez page* 271)
Oser
Penser *(croire)*
Penser *(se flatter,) voyez page* 262
Pouvoir
Prétendre *(avoir intention, avoir dessein)*
Savoir *(avoir le pouvoir, le moyen)*
Sembler
Sentir *(avoir l'ame émue)*
S'imaginer *(se figurer quelque chose sans fondement)*
Valoir mieux
Venir

* Le *régime* est ainsi appelé, parce qu'il est nécessairement appelé, gouverné ou *régi* par le verbe avec lequel il est en relation.

† Ce sont les mots indéterminés qui *gouvernent* ou *régissent* les mots déterminants ; on dit qu'un verbe gouverne ou régit telle ou telle préposition, pour dire que cette préposition doit le suivre pour le déterminer.

Venir régit l'infinitif sans préposition, quand cet infinitif a rapport au lieu où l'on arrive.

> *Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.*—(Racine).

Et l'infinitif avec *de*, quand il se rapporte au lieu que l'on quitte, quand il marque un temps passé depuis peu. *Il ne vient que de partir*. *Nous venons de dîner.*

Voir Vouloir.

Les verbes suivants régissent la préposition à *avant l'infinitif qui les suit.*

S'abaisser	S'attacher *(prendre plaisir)*
Aboutir	Attendre *(différer)*
S'accorder *(être d'accord)*	S'attendre
S'acharner	S'augmenter
S'aguerrir	Autoriser
Aider	S'avilir
Aimer *(prendre plaisir)*	Avoir
Animer	Balancer *(être en suspens)*
S'animer	Borner *(suivi d'un régime et d'un infinitif)*
S'appliquer	Se borner
Apprendre	Chercher *(tâcher de)*
Apprêter	Se complaire
S'apprêter	Concourir *(coopérer)*
Aspirer	Condamner
Assigner	Se condamner
S'assujétir *(s'astreindre)*	Consentir.
S'attacher *(s'appliquer)*	

Consentir régit *à*, cependant on trouve dans de bons auteurs *consentir* de.

> *César lui-même ici consent* de *vous entendre.*—(Racine).
> *Il consent* d'être *gouverné par ses amis.*—(La Bruyère).

On emploie *à* lorsqu'il s'agit d'une action que l'on consent à faire ; mais lorsqu'il est question seulement de ne pas défendre, de ne pas empêcher, de ne pas s'opposer ; on dira : *je consens* de *le voir*, de *l'entendre*, c'est-à-dire, *je ne m'oppose pas à ce qu'il se présente devant moi*, *à ce qu'il me parle* ; mais on dira : *je consens* à *vous suivre*, *je consens* à *partir*.

Devant un nom la préposition *à* est la seule autorisée.

Consister	Contribuer *(coopérer)*
Conspirer *(contribuer)*	Convier
Consumer *(user, ruiner)*	Coûter.

Coûter employé impersonnellement régit *de*.

Déterminer *(porter, exciter)* Se déterminer. Disposer *(préparer, engager)*.

Dans ce sens, et appliqué aux personnes, *disposer* régit [illegible] les noms et les verbes. *Disposer* en parlant des ch[illegible]

pare pour quelque occasion, régit *pour*. *On dispose un salon pour une fête.*

Se disposer	Employer
Etre disposé	Encourager
Se divertir	Engager *(déterminer par la persuasion)*.
Donner	

Engager régit quelquefois *à*, et quelquefois *de*; il régit *à* quand l'action doit être terminée hors du sujet qui doit la faire, comme, *je vous engage* à *l'aller voir*. Ici on indique clairement une action qui doit être terminée hors du sujet qui doit la faire, une action qui est comme un but qu'on montre. L'indication de ce but exige la préposition *à*. Mais lorsqu'il n'y a point de but indiqué hors du sujet qui doit faire l'action, comme dans; *je vous engage* de *vous taire*, de *vous reposer*, de *prendre patience*, etc., la préposition *à* serait déplacée; il faut employer *de*.

Enhardir	Exciter
Enseigner	S'exciter
S'entendre *(se connaître à)*	Exhorter
S'étudier *(s'appliquer, s'exercer à faire quelque chose)*	S'exposer *(se mettre en péril)*
S'évertuer	Se fatiguer
Exceller	S'habituer
	Se hasarder

Se hasarder régit tantôt la préposition *à*, tantôt la préposition *de*; la première, lorsque le verbe suivant indique une action qui sert de but. *Se hasarder* de *faire une proposition.*

La seconde, lorsque le second verbe indique une action qui a sa cause et son effet dans la personne même. *Se hasarder* de *répondre.*

Hésiter	Instruire.

Devant les noms *instruire* régit ordinairement *par*, mais quelques poètes au lieu de *par* ont employé *de*. *Il m'intruisit* d'*exemple au grand art des héros.* (Voltaire.)

Intéresser.

S'intéresser, *être intéressé*, ont un sens très-différent: l'un signifie *prendre intérêt* à quelque chose, et l'autre *avoir intérêt à une chose.*

Inviter	Pencher
Etre invité	Penser *(songer à quelque chose)*
Mettre	Penser *(avoir dessein)*
Se mettre	Persévérer
Montrer *(enseigner)*	Persister
S'obstiner	Se plaire
S'offrir	Prendre plaisir
S'occuper, *ce verbe régit* à *devant un infinitif*, *et* de *devant un nom.*	Se plier
Avoir peine.	Se préparer
	Prétendre *(dans le sens d'aspirer.)*

Prétendre, dans le sens *d'aspirer*, se construit également avec la préposition *à* devant un nom.

Provoquer	Répugner
Réduire *(contraindre)*	Se résigner
Se réduire (*se terminer*)	Réussir
Renoncer	Risquer *(courir des risques.)*

Lorsque *risquer* est actif il régit *à* après son régime direct. *Vous risquez tout* à *prendre ce parti*. Lorsqu'il est neutre il régit la préposition *de*. *Il risque* de *perdre sa fortune*.

Servir (*être utile*) Sentir.

Sentir régit *à* après son régime direct. *On sent du plaisir, de l'orgueil*, à *faire quelque chose*. Voltaire a dit dans Mahomet : *je ne me sens pas fait pour être un assassin*.

Sentir régit quelquefois l'infinitif sans préposition. *Je sentais* renaître *mon courage*.

Songer *(penser, avoir quelque intention)* Suffire.

Suffire régit *à* ou *pour*, devant les noms et les verbes.

Lorsqu'il est employé impersonnellement, il régit *de* devant un nom et devant un infinitif.

Tarder *(différer à faire quelque chose)*.

Ce verbe régit la préposition *à* et la préposition *de*.

Il régit *à*, lorsque le verbe qui suit signifie une action qui a un but marqué hors du sujet, comme : *il tarde* à *venir*, à *se mettre en campagne*, à *vous punir*.

Mais il régit *de*, lorsque le verbe suivant signifie une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet, mais qui doit s'opérer dans le sujet même. *Il tarde* de *se repentir*, de *se déterminer*.

Pris impersonnellement, ce verbe régit *de*, lorsque c'est un infinitif qui suit, et, en cette acception, il signifie avoir impatience de quelque chose. *Il me tarde bien* d'*achever mon ouvrage*.

Tendre	Travailler
Tenir *(avoir pour but)*	Trembler *(craindre, appréhender)*.

Trembler régit quelquefois *de*, et quelquefois *à* ; on dit : *je tremble* de *laisser pénétrer mon secret*. *Je tremble* de *me trahir*, de *le voir* ; et, *je tremble* à *lui faire ce reproche*. *Je tremble* à *lui découvrir l'ennemi qui m'opprime*.

La crainte de celui qui *tremble de* prend sa source dans l'action même qu'il fait ou qu'il doit faire ; la crainte de celui qui *tremble à* prend sa source dans l'impression que fera cette action sur un autre.

Viser En venir.

Les verbes suivants régissent la préposition de *avant l'infinitif qui les suit*.

S'abstenir	Etre accusé
Accuser	S'accuser

Achever
Affecter *(faire ostentation de quelque chose)*
Affecter *(prendre quelque chose à tâche)*
Être affligé
S'affliger
Agir *(employé impersonnellement)*
Être bien aise
Ambitionner
Appartenir *(employé impersonnellement et alors il régit à devant les noms, et de devant l'infinitif.)*
S'applaudir
Appréhender
Avertir
S'aviser
Blâmer
Briguer *(rechercher avec empressement).*

Suivi d'un nom et d'un infinitif, *briguer* régit *de : Briguer la gloire* de *venger son pays.*

Brûler *(être possédé d'un violent désir.)*
Cesser
Charger *(donner commission)*
Se charger *(prendre le soin d'une chose)*
Choisir *(opter)*
Commander *(ordonner)*
Conjurer
Conseiller
Consentir.

Consentir régit *à* devant un nom, et *à* ou *de* devant un infinitif.

Il faut employer *à* lorsqu'il s'agit d'une action que l'on consent à faire; mais *de* est préférable lorsqu'il est question seulement de ne pas défendre, de ne pas empêcher, de ne pas s'opposer. On dira donc : *je consens* de *le voir*, de *l'entendre* ; c'est-à-dire, *je ne m'oppose pas à ce qu'il se présente devant moi, à ce qu'il me parle* ; mais on dira *je consens* à *vous suivre, je consens à partir.*

Se contenter. Contraindre.

Contraindre régit *à* et *de*. La préposition *à* suppose toujours un but, une tendance, une action. Il faut donc préférer *à* toutes les fois que le second verbe indique une de ces idées, et *de* dans tous les autres cas. Il faut dire, *on le contraignit* à *faire une chose, on le contraignit* a *marcher*, à *se battre*, parce que ces seconds verbes indiquent des actions, mais on dira : *On le contraignit* de *se taire*, de *céder*, de *se tenir en repos*, de *souffrir* ; parce que *se taire. céder, etc.*, n'ont qu'un sens passif.

Convenir *(être à propos.)*

Ce verbe ne s'emploie guère qu'impersonnellement.

Avoir *coutume*
Craindre
Dédaigner
Défendre *(prohiber)*
Demander.

Si l'objet de la demande est une action, *demander* régit *à*. *Il demande* à *partir*, *il demande* à *vous parler, il demande* à *vous suivre.*

Lorsque l'objet de la demande n'est pas de faire une action, ce verbe régit *de : Il demande* d'*être reçu dans cette compagnie ; il demande* de *ne pas vous suivre ; il demande* d'*être dispensé de cette démarche.*

Se désaccoutumer. Désespérer. Désirer.

Désirer, suivi d'un infinitif, prend ou ne prend pas la préposition *de*.

Lorsque le verbe qui suit *désirer* exprime une action qui ne renferme pas une idée de *doute*, *d'incertitude*, il ne faut pas employer *de*. Ainsi l'on dira : *je désire* voir *cet homme*, *je désire* l'entendre, *je désire* prendre *du café* ; *je désire me* promener.

Mais si le verbe qui suit *désirer* exprime une action qui renferme une idée de *doute*, *d'incertitude*, alors on se servira de la préposition *de*, et l'on dira : *je désire* de *réussir*, *je désire* de *le rencontrer*, *il désire* de *gagner son procès*, *vous désirez* de *remporter le prix*. On dira : *il désire* aller *à cette fête*, *il désire* partir *bientôt* ; mais il faudrait dire : *il désire* d'*aller à cette fête*, *il désire* de *partir bientôt*, si la personne dont on parle avait en vue des obstacles qui pourraient l'empêcher d'aller à la fête, ou de partir.

Détester	Se devoir	Différer *(remettre à un autre temps.)*

Différer, dans le sens de, *n'être pas de même*, régit *de* devant les noms ;

Dire *(ordonner, conseiller)*	Dissuader
Disconvenir	Douter *(être dans l'incertitude)*
Discontinuer	Empêcher
Dispenser *(exempter)*	S'empêcher
Se dispenser	S'efforcer.
Se disculper	

S'efforcer régit tantôt la préposition *à* et tantôt la préposition *de*.

Il régit *à* quand il signifie employer toute sa force à faire quelque chose, ou ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose, comme : *Il s'est efforcé* à *courir*, *ne vous efforcez point* à *parler*.

Il régit la préposition *de* quand il signifie employer son industrie, ses facultés intellectuelles pour parvenir à une fin. *Il s'efforce* d'*être plaisant*, *il s'efforce* de *paraître calme*. Plusieurs auteurs ont employé indifféremment, dans ce même sens, l'une et l'autre préposition.

S'empresser.

Ce verbe régit quelquefois la préposition *à*, quelquefois la préposition *de*.

On s'empresse à faire une chose qui a un but marqué hors de la personne qui agit : *Je m'empresse* à *vous faire ma cour* ; *je m'empresse* à *le secourir*, à *le consoler* ; c'est-à-dire, *je m'empresse d'arriver à un but* ; savoir, *vous faire ma cour*, *le secourir*, *le consoler*.

On s'empresse de faire une chose qui n'a pas un but marqué hors de la personne qui agit. *Je m'empresse de marcher*, d'*écrire*, de *parler*, de *demander*, de *répondre*. On dira en général, *il s'empresse* de *rendre service* ; parce que l'expression est indéterminée, et que le n'est pas marqué. Mais il faut dire : *Dans cette circonstance*, *empressé* à *rendre service à son ami*.

Essayer.

Ce verbe régit *de* lorsque le sens indique plus particulièrem

efforts mêmes que le but auquel ils tendent. *Un homme faible et valétudinaire essaie* de *se lever*, de *marcher*.

Il régit *à* quand le sens a plus de rapport au but qu'aux efforts. *Un enfant essaie* à *marcher*. *Un musicien essaie* à *jouer un air difficile*.

Entreprendre	Enrager
S'étonner	Eviter.
Etre étonné	

Eviter signifie *esquiver*, *fuir* quelque chose de nuisible ou de désagréable, *s'éloigner de*, et n'a point d'autre sens ; *on évite un coup, un piége ; on évite un ennuyeux*.

Eviter n'a point de régime indirect ; ainsi on ne saurait en faire usage dans le sens d'épargner ; *éviter quelque chose à quelqu'un*, présente donc une faute grave. En effet, si je dis à quelqu'un ; *je veux vous éviter cette peine*, ce que j'énonce est en opposition avec ma pensée ; car au lieu *d'éviter la peine* à la personne à qui je parle, je veux la prendre sur moi en la *faisant éviter*, ou en l'épargnant à cette personne. *éviter une peine. un danger à quelqu'un*, ne doit donc se dire en aucune langue, parce que c'est contre le sens commun : est-il possible *d'éviter une chose à* ou *pour quelqu'un*, si l'on veut que la personne *évite elle-même* cette chose. *On évite une chose*, mais on ne l'évite ni à soi, ni aux autres.

S'excuser *(donner des raisons pour se justifier d'avoir fait quelque chose)*	Féliciter *(faire compliment sur un évènement)*
Feindre	

Féliciter régit *de* devant l'infinitif ; et *de* et *sur* devant les noms.

Se féliciter *(se savoir bon gré)*	Frémir
Se flatter *(tirer vanité d'une chose)*	Forcer.

Forcer régit quelquefois la préposition *à* et quelquefois la préposition *de :*

Il régit *à* lorsque l'action dont il s'agit a un but hors du sujet qui la fait. *On force quelqu'un* à *manger*, à *partir*, *à rendre une chose*, parce que ces actions ont un but marqué hors du sujet qui agit. Mais, *on force quelqu'un* de *consentir à quelque chose*, d'*obéir*, de *se soumettre*, parce que ces actions sont des actes de la volonté qui n'ont pas un but marqué au dehors.

Avoir garde — Se garder.

Les poètes emploient quelquefois *garder* neutre, au lieu du verbe pronominal *se garder*.

Prendre garde.

On dit, *prenez garde* de *tomber*, et, *prenez garde* à *ne pas trop vous engager*.

On le répète, si l'on veut donner plus de force à l'expression, comme dans les vers suivants.

Voilà l'homme en effet : il *va du blanc au noir :*
Il *condamne au matin ses sentiments du soir :*
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il *change à tous moments d'esprit comme de mode :*
Il *tourne au moindre vent,* il *tombe au moindre choc,*
Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.—(Boileau.)

Il *s'écoute,* il *se plaît,* il *s'adonise,* il *s'aime.*

Les pronoms personnels sujets doivent toujours se répéter avant les verbes, quand on passe de l'affirmation à la négation, et réciproquement : Il *veut et* il *ne veut pas.* Vous *le dites et* vous *ne le pensez pas, mais* vous *faites semblant de le croire.* Je *n'ignore pas qu'on ne saurait être heureux sans la vertu, et* je *me propose bien de toujours la pratiquer ; et non pas, et me propose bien.* Les poètes et les écrivains ne s'astreignent pas toujours à ces règles.

Les pronoms personnels sujets doivent aussi se répéter quand les verbes sont liés par des conjonctions, il n'y a d'exceptions que pour les conjonctions *et, ni, puis, mais.* Exemples : Elle *plaît à tout le monde parce qu'*elle *a autant d'honnêteté que d'esprit.* Vous *serez vraiment estimé si* vous *êtes sage et modeste.*

Mais on doit dire : il *donne et reçoit.* Il *ne donne ni ne reçoit,* etc.

Les pronoms en régime doivent se répéter avant chacun des verbes dont ils sont les régimes : *L'idée de ses malheurs* le *poursuit,* le *tourmente, et* l'*accable. Il* nous *ennuie et* nous *obsède sans cesse. Ce que je vous ai dit je* le *crois et* le *croirai toujours.*

Un fils ne s'arme point contre un coupable père ;
Il détourne les yeux, le *plaint et* le *révère.*—(Racine.)

Remarque.—On ne repète pas le pronom en régime avant les verbes qui, composés du premier, expriment la répétition de la même action, pourvu cependant que ces verbes soient au même temps, comme : *Je vous* le *dis et rédis.*

Mais on doit les répéter avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente : *Il* le *fait et* le *défait sans cesse.*

L'ellipse du pronom régime est une faute qu'on fait assez souvent, quand le régime direct est suivi de *lui* ou de *leur,* comme, dans : *Il m'a demandé ce livre, et je lui ai donné ;* il faut, *je* le *lui ai donné.*

Il y a donc une faute dans le vers suivant :

Je ne suis point ingrat, et je lui rendrai bien.—(Gresset.)

Il fallait ; *je* le *lui rendrai bien.*

pur nom, parce qu'il n'est point accompagné d'autres mots qui rappellent sa nature de verbe; c'est comme si l'on disait : *je préfère la mort*.

Mais quand on dit, *je préfère* de mourir *avec vous*. *Mourir* n'est pas présenté comme un pur nom, parce que les mots *avec vous* le ramènent à la nature du verbe. Dans ce dernier cas, il faut employer la préposition *de :* dans le premier il faut la supprimer. Il faut donc dire : *je préfère* mourir *plutôt que de vivre dans l'ignominie ;* et, *je préfère* de mourir *avec vous plutôt que de vous trahir*. *Je préfère* périr *plutôt que de m'avouer coupable ;* et, *je préfère* de *périr dans les tourments, plutôt que de m'avouer coupable*.

S'il est simplement question de manger, on dira : *je préfère* manger. Mais s'il s'agit de décider entre deux sortes de mets, et que le verbe manger soit présenté avec un régime, il faudra dire : *Je préfère* de *manger du poulet*, et non pas, *je préfère manger du poulet*. En un mot, toutes les fois que l'infinitif est présenté comme un nom pur, il est régime direct du verbe comme tout autre nom. On ne dit pas : *je préfère de la mort ;* on ne doit pas dire non plus, *je préfère de mourir*.

Prescrire	Présumer
Presser	Prier.
Se presser	

On dit, *prier* à *dîner*, à *souper*, *et prier* de *dîner*, *etc.*, mais il y a quelque différence entre ces deux phrases.

Pour sentir cette différence il faut se rappeler que la préposition *à* indique toujours un but, une tendance à un but.

Si j'ai préparé un dîner pour quelques personnes, ce dîner est un but pour ceux que je dois y inviter, et *je les prie* à *dîner*, c'est-à-dire, à un repas que j'ai fait préparer pour eux.

Mais si une personne vient me voir au moment où je suis près de me mettre à table avec ceux que j'ai *priés* à *dîner*, *je la prie* de *dîner*, parce que ce dîner n'avait pas été préparé pour elle.

Il en est de même si je rencontre quelqu'un dans la rue, que je n'avais pas intention de *prier* à *dîner* ; *je le prie* de *dîner*. *J'ai envoyé chez lui pour le prier* à *dîner, il est venu me voir à l'heure de dîner, et je l'ai prié* de *dîner*.

Promettre	Proposer
Se promettre	Se proposer *(former le dessein)*.

Protester, suivi d'un autre verbe, exige *que*. On doit dire : *Il lui protesta* qu'*il ne l'abandonnerait jamais ;* et non, *il lui protesta de ne l'abandonner jamais*. La raison en est que *protester* emporte dans l'idée de celui qui emploie cette expression quelque chose d'assuré, d'immanquable, qui bannit tout doute, toute incertitude, et la préposition *de*, qui marque doute, incertitude, répugne à cette idée.

Punir	Se rappeler.

Cette construction tout inverse n'est point de rigueur; mais elle donne plus d'expression à la pensée, et se trouve souvent employée en poésie et dans le style élevé. Il en est ainsi des phrases suivantes, où le verbe est précédé d'un adjectif. *Heureux est* le peuple *d'un tel roi!* *Doux est* le repos *après le travail!*

De l'accord du verbe avec son sujet.

Règle générale.—Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet. Je plains *l'homme accablé du poids de ses loisirs. Nature, que* tu es *belle dans ton aimable simplicité! Souvent les* richesses attirent *les amis, et la* pauvreté *les* éloigne.

Première remarque.— Lorsque le verbe a deux ou plusieurs sujets, substantifs ou pronoms singuliers de la troisième personne, unis par la conjonction *et*, on met ce verbe à la troisième personne du pluriel. *Mon frère, ma sœur et mon cousin* arriveront *ce soir. Lui et elle* viendront *avec moi. La grandeur et la simplicité de cette idée* élevèrent *mon ame.*

Deuxième remarque.—Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs qui ne sont pas liés par la conjonction *et*, on met de même le verbe au pluriel. *Le Rhône, la Loire* sont *les rivières les plus remarquables de la France.*

> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,*
> Tiennent, *comme un forçat, notre esprit à la chaîne.*—(Boileau.)

Première exception.—Si les substantifs, formant le sujet, ont une sorte de synonymie, le verbe doit s'accorder avec le dernier substantif. *Son courage, son intrépidité* étonne *les plus braves.*

> *Quel rempart, quelle autre barrière*
> Pourra *défendre l'innocent,*—(J. B. Rousseau.)

Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé *ces agitations?* (Bossuet.)—*Son aménité, sa douceur* est connue *de tout le monde.* La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

Il faut observer que les substantifs synonymes ne doivent jamais être unis par la conjonction additionnelle *et*.

Seconde exception.—Lorsque dans plusieurs substantifs l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui le précèdent, soit parce qu'il est plus énergique, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, le verbe s'accorde avec le dernier substantif. *Le fer, le bandeau, la flamme* est *toute prête.* (Racine.)

> *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le* commande.—(Domer.)

N'en doutez pas, chrétiens, les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer sur les choses divines a emporté *les courages.* (Bossuet.)

Quelques écrivains cependant mettent avec ce verbe l'infinitif qui suit sans préposition.

Soupçonner renfermant dans l'idée qu'il présente quelque chose de vague, d'incertain, d'indéterminé, exige nécessairement dans ce cas la préposition *de*, *soupçonner* d'*avoir*, et non pas *soupçonner avoir*.

Se souvenir	Prendre à tâche
Suggérer	Tenter *(essayer)*
Supplier	Etre tenté *(avoir une extrême envie)*
Etre surpris *(être étonné)*	Tâcher.

On dit tâcher *de* et tâcher *à*.

On dit tâcher *de* lorsqu'il s'agit d'une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet. *Je tâcherai* d'*oublier cette injure*, l'action s'opère dans le sujet même ; *je tâche* de *me débarrasser de mes dettes*, l'action s'opère sur le sujet même.

On emploie *à* lorsqu'il s'agit d'une action qui a un but marqué hors du sujet ; *il tâche* à *m'embarrasser*, *il tâche* à *me nuire :* ici les esprits tendent directement à un but qui est hors du sujet.

Se trouver bien Se vanter.

Les verbes suivants changent de signification selon qu'ils sont suivis de la préposition *à* ou de la préposition *de* devant l'infinitif.

Accoutumer, employé activement et suivi d'un infinitif, régit la préposition *à*. *Il ne faut pas accoutumer les peuples* à *prendre les rênes*. En ce sens il signifie, *faire prendre l'habitude*.

Dans le sens neutre, il signifie *avoir coutume* et ne s'emploie qu'aux temps composés avec l'auxiliaire avoir ou l'auxiliaire être.

Avec *avoir* il régit la préposition *de : Il a accoutumé* de *se lever matin*.

Autrefois on le disait des choses, mais aujourd'hui *avoir accoutumé* se dit à peine des personnes.

Avec le verbe *être* il régit la préposition *à*. *Il est accoutumé* à *se lever matin*.

Employé pronominalement il régit la préposition *à*.

Que l'oreille des rois s'accoutume à *l'entendre.*—(Voltaire.)

Commencer à désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement vers un but.

Commencer de peint une action présentée comme pouvant ou devant être continuée jusqu'à la fin, et non comme tendant à un but.

Ainsi on dit d'un enfant, *il commence* à *parler*, à *marcher*, à *lire* ; et *cet orateur commença* de *parler à quatre heures et ne finit qu'à dix ; il avait commencé* d'écrire *sa lettre quand.... j'ai commencé* de *rompre le silence*.

Continuer. *On continue à* faire une chose, quand on la fait sans interruption. *On continue de* faire une chose, quand on la fait avec interruption, en la reprenant de temps en temps. On doit dire :

sont liés par les expressions *de même que, aussi bien que, plutôt que, comme, avec, non plus que, ainsi que,* (signifiant *de même que),* et autres semblables, c'est avec le premier substantif que l'accord a lieu, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention, et que ces expressions n'additionnent point les deux sujets, elles forment des phrases incidentes, qui n'influent par sur le verbe. On dira donc :

Sa beauté	*ainsi* *aussi bien* *autant* *plus* *plus encore* *plutôt* *de même* *comme*	*que*	*Ses vertus*	Séduit *tous les cœurs.* Est admirée *de tout le monde.*
Ses vertus			*Sa beauté*	Séduisent *tous les cœurs.* Sont admirées *de tout le monde.*

Exemples à l'appui de cette règle.

Le nourisson du Pinde, ainsi que le guerrier,
A tout l'or du Pérou, préfère *un beau laurier.*—(Piron.)

L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé *à se débrouiller que sur la fin du seizième siècle.*—(Voltaire.)

Aristophane, aussi bien que Ménandre,
Charmait *les Grecs assemblés pour l'entendre.*—(J. B. Rousseau.)

La force de l'ame, comme celle du corps, est *le fruit de la tempérance.* (Marmontel.)—*Cette bataille, comme tant d'autres, ne* décida *de rien.* (Voltaire.)—*L'éléphant, comme le castor,* aime *la société de ses semblables.* (Buffon.)—*Ce malheureux père, avec sa fille désolée,* pleurait *son épouse dans ce moment.* (Florian.)—*Presque toute la Livonie, avec l'Estonie entière,* avait été abandonnée *par la Pologne au roi de Suède.* (Voltaire.)—Dans tous ces exemples, le premier substantif fixe particulièrement l'attention et joue le principal rôle, il est donc naturel que ce soit avec lui que se fasse l'accord.

Il faut remarquer que la transposition des phrases incidentes ne changerait rien à l'accord, puisqu'elle rapprocherait le substantif de son verbe. *Ainsi que ses vertus, sa beauté* séduit *tous les cœurs.*

Dans les phrases négatives, *ainsi* est remplacé par *non plus,* mais l'accord se fait toujours avec le premier substantif. *Sa beauté, non plus que ses artifices, ne* séduit *plus personne. Ses artifices, non plus que sa beauté, ne* séduisent *plus personne. Son esprit, non plus que son corps, ne se* pare *jamais de vains ornemens.* (Fénélon.)

L'accord se fera encore avec le premier substantif, et pour la même raison, dans les phrases analogues aux suivantes: *C'est sa probité bien connue, jointe à ses malheurs, qu'on* a considérée *dans cette occasion.* (M. Bescher.)—*C'est une satire, et non un livre utile, qu'il* a composée.

Quel bonheur de penser . . . .
Que si le corps périt, l'ame échappe à la mort,
Et que Dieu, non les rois, dispose *de mon sort.*—(Bernis.)

vienne, dites que je suis occupé. A qui que ce soit *que vous parliez, vous devez être poli.*

Qui que ce soit avec une négation, signifie *personne*, ou *aucune personne*. Qui que ce soit *ne m'a prévenu contre vous. Ne vous confiez* à qui que ce soit. *On ne doit jamais mal parler de* qui que ce soit.

Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses et s'emploie, aussi avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Quoi que ce soit, sans négation, signifie, *quelque chose que ce soit*, comme ; quoi que ce soit qui *arrive, faites-le moi savoir.* De quoi que ce soit *que l'on parle*, etc. A quoi que ce soit *que vous vous destiniez*, etc.

Avec une négation cette expression signifie *rien : Quelque mérite que l'on ait, on ne peut, si l'on n'a ni bonheur, ni protection, réussir à* quoi que ce soit. (Girardot.)—*Ceux qui ne s'occupent* à quoi que ce soit *de bon et d'utile me paraissent fort méprisables.*

Remarque. On dit aussi *qui que ce fût, quoi que ce fût*, si la phrase exige l'emploi de l'imparfait, comme ; qui que ce fût *qui lui parlât, il ne répondait rien.* Quoi que ce fût *qu'il fît, il était distrait.* *Quoi que*, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses ; il signifie *quelque chose que*, et dans ce sens s'écrit toujours en deux mots. Quoi que *vous disiez*, quoi que *vous fassiez, vous ne détruirez pas ses préventions.* A quoi que *vous vous occupiez, donnez-y toute votre attention.*

Remarque. L'harmonie, et souvent la clarté, exigent qu'on préfère *quelque chose* à *quoi que*.

DE LA RÉPÉTITION DES PRONOMS.

Les pronoms personnels sujets doivent se répéter avant tous les verbes, quand ces verbes sont à des temps différents : Je *soutiens et* je *soutiendrai toujours qu'on ne peut être heureux sans la vertu.* Vous *m'avez-dit et* vous *me le répétez aujourd'hui, que pour être heureux, il ne faut jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-dessous.* Il *désire vaincre et* il *vaincra.*

Ces mêmes pronoms se répètent, ou ne se répètent pas, selon le jugement de l'oreille, quand les verbes sont au même temps. On dit très-bien ; je *dis et* je *soutiens.* Vous *pensez et* vous *croyez*, ou je *dis et soutiens*, vous *pensez et croyez.*

La suppression du pronom sujet déjà exprimé rend le discours plus rapide : Il *montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart-d'heure, et ne connaissait d'autre plaisir que de faire trembler l'Europe.*—Voltaire, de Frédéric II.

grands princes qui ait *régné*, ou *Trajan est un des plus grands princes qui* aient *régné*. *C'est une des choses qui* a *le plus contribué à ma fortune*, ou *c'est une des choses qui* ont *le plus*, etc. ? Réponse. Ces phrases, et toutes celles qui leur sont analogues, sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *Trajan est un prince du nombre des plus grands princes qui* aient *régné*. *C'est une chose du nombre des choses qui* ont *le plus contribué à ma fortune*. Or, dans ces phrases, il est évident que le pronom relatif qui oblige le verbe a prendre l'accord, se rapporte au substantif pluriel placé après la préposition, et non au substantif en ellipse, c'est donc le pluriel qu'il faut employer.

Exemples tirés des meilleurs écrivains.

Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui aient *jamais été faites*. (Boileau.)—*Ce dessein m'a fourni une des scènes qui* ont *le plus réussi dans ma tragédie*. (Racine.) — *Les prospérités humaines* ont *toujours été un des piéges les plus dangereux*. (Massillon.) —*Un de ces hommes de génie qui* ont *présidé au Dictionnaire Encyclopédique*. (Voltaire.)—*M. de Turenne a eu tout ce qu'il fallait pour faire un des plus grands capitaines qui* furent *jamais*. (Mascaron.)—*Henri VIII était un des plus grands fléaux qu'ait* éprouvés *la terre*. (Voltaire.)—*Le Tasse eût pour père un des écrivains qui* contribuèrent *le plus efficacement à mettre en honneur la poésie italienne*. (Suard.)

Mais lorsque le pronom relatif se rapporte au substantif singulier sous-entendu après *un*, le verbe se met au singulier, on dira donc : *C'est un de nos meilleurs grammairiens qui* a fait *cette faute*, c'est-à-dire, *c'est un grammairien du nombre de nos meilleurs grammairiens lequel a fait cette faute*. *C'est un de mes procès qui m'*a ruiné. *C'est un de mes enfants qui* a dîné *chez vous*.

C'est aussi le singulier qu'il faut employer toutes les fois que le mot *un* ou *une*, joint au mot *de* ou *des*, exclut toute idée de pluralité, comme dans les phrases suivantes : *Une des misères des gens riches*, est *d'être trompés en tout*. *Une des plus belles maximes de la milice romaine*, était *qu'on n'y louait point la fausse valeur*. (Bossuet).—*Un des plus grands malheurs des révolutions* est de *démoraliser tout le monde*. (M....)

Dixième Remarque.—Tout verbe qui a pour sujet un substantif collectif, s'accorde avec ce collectif s'il est général, parce que c'est le mot dominant qui exprime l'idée principale sur laquelle s'arrête l'esprit. *L'infinité des perfections de Dieu m'*accable. (Académie.)—*La totalité des enfants* sacrifie *l'avenir au présent*. *La pluralité des maîtres n'*est *pas bonne*. *L'armée des infidèles* fut *entièrement défaite*.

Mais le verbe s'accorde avec le substantif qui suit le collectif si celui-ci est partitif ; parce que le collectif partitif n'est pour ainsi dire qu'un mot accessoir, et que c'est le substantif qui suit qui exprime l'idée principale, celle qui fixe le plus l'attention. *Une troupe de nymphes couronnées de fleurs* nageaient *en foule derrière le char*. (Fénélon.)—*Une foule de monde y* accourut. *Une foule de*

croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? Le physicien arrache à la nature *ses secrets;* et non pas, *le physicien arrache ses secrets à la nature.*

Du régime pronom.

Les régimes pronoms sont comme nous l'avons vu, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *que*, *y* et *en*.

Les régimes *pronoms* se placent presque toujours avant le verbe; il y a cependant quelques exceptions, nous les avons données en parlant de la place des pronoms personnels en régime.

OBSERVATION IMPORTANTE.—Il faut se rappeler qu'un verbe actif exige un régime direct, d'où il suit que, toutes les fois qu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, on doit employer *le*, *la*, *les*, avant ce verbe actif, si l'infinitif n'est point régime direct; et qu'on doit employer *lui*, *leur*, quand l'infinitif est régime direct du verbe actif, un verbe actif ne pouvant avoir deux régimes directs.

Ainsi, Molière ne s'est pas exprimé correctement quand il dit: *Une certaine scène d'une petite comédie que je* leur *ai vu essayer.* (Le Sicilien).—Puisque l'on dit: *J'ai vu quelqu'un essayer une certaine scène*, il devait dire: *que je* les *ai vus essayer.*

On ne dira pas non plus: *L'idée* les *a pris d'aller à la campagne;* on dit: *L'idée à pris à vos amis d'aller à la campagne;* il faut donc se servir du pronom *leur*. Ici le verbe prendre est pris neutralement; il ne saurait avoir de régime direct.

Souvent le sens qu'on veut exprimer détermine l'emploi du pronom personnel, comme régime direct ou comme régime indirect. Ainsi il y a une grande différence entre, *je* lui *ai vu donner un soufflet*, et *je* l'*ai vu donner un soufflet;* le premier a reçu le soufflet; le second l'a donné.

Il y a également une grande différence entre, *les offres de services que je* leur *ai vu faire*, et *les offres de services que je* les *ai vus faire;* entre, *les liqueurs que je* leur *ai vu verser*, et *les liqueurs que je* les *ai vus verser;* entre, *les objets que je* leur *ai vu prendre*, et *les objets que je* les *ai vus prendre;* enfin entre, *les choses que je* leur *ai vu offrir, donner, refuser;* et, *les choses que je* les *ai vus offrir, donner, refuser.* Cette différence est telle, qu'en confondant les deux régimes on exprimerait positivement le contraire de ce qu'on voudrait faire entendre.

DE L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

Du présent absolu.

L'emploi naturel du présent est d'exprimer l'état actuel; comme: *j'écris, nous nous disputons, il est midi.*

Le verbe actif est celui qui a, ou peut avoir un régime direct; plusieurs verbes actifs ont un régime direct, et un régime indirect: dans, *j'aime* mon père, le sens est complet avec le régime direct; mais dans, *j'envoie* un livre à mon père, le sens ne peut être complet qu'avec le régime direct et le régime indirect.

Le verbe passif a pour régime un nom précédé des prépositions *de* ou *par*. *Le vaisseau a été long-temps battu* de *l'orage*. *Ce tableau a été peint* par *Rubens*.

Souvent les verbes passifs s'emploient sans régime. *Il est aimé. Rome fut plusieurs fois saccagée.*

Quelques verbes neutres n'ont point de régime, comme *languir, gémir, dormir*. Beaucoup de ces verbes ont un régime accompagné de la préposition *à* ou *de*. *Les excès nuisent* à *la santé, il médit* de *tout le monde*. Enfin, beaucoup d'autres prennent diverses prépositions, *monter* sur *un trône, monter* dans *une voiture, vivre* sous *un bon gouvernement*.

Les verbes pronominaux ont pour régimes les pronoms *me, te, se, nous, vous;* or, ces pronoms sont quelquefois régime direct, comme; *je* me *flatte*, c'est-à-dire, *je flatte moi, tu* te *vantes*, c'est-à-dire, *tu vantes* toi; et quelquefois régime indirect, comme; *nous* nous *faisons une loi*, c'est-à-dire, *nous faisons à nous; vous* vous *faites honneur*, c'est-à-dire, *vous faites honneur à vous*.

Quelques verbes impersonnels n'ont point de régime, comme; *il pleut, il tonne;* les autres ont un régime indirect, *il importe* aux hommes *de bien vivre*.

Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par* pour éviter plusieurs *de*. *Votre conduite a été approuvée* d'*une commune voix* par *toutes les personnes sages et éclairées*. (Wailly.)

Première remarque.—Il arrive souvent que, lorsqu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, les prépositions *à, de*, perdent la force de leur signification, et ne sont plus que des lettres euphoniques, comme dans ces phrases, *il commence* à *étudier; il vous recommande* de *lire; il aime* à *dessiner*, etc., *à* et *de* n'y indiquent pas un régime indirect: *à étudier, de lire, à dessiner*, sont l'objet des actions exprimées par les verbes *commencer, recommander, aimer;* ils en sont donc les régimes directs; car c'est la faculté d'être, *l'objet direct d'une action* qui constitue le régime direct. En effet, *il commence, quoi? à étudier; il nous a recommandé, quoi? de lire;* etc. On ne fait usage de la préposition que pour satisfaire l'oreille grammaticalement; ces prépositions sont inutiles.

De même lorsque la préposition *de* est employée dans un sens partitif, et précède un substantif qui est l'objet direct de l'action d'un verbe actif, elle n'indique plus alors un régime indirect, mais un régime direct: elle équivaut à *quelque*, ou à *quelques* si le substantif est pluriel: *donnez-moi* du *pain; il a acquis* de *la gloire; il a remporté* des *victoires; il a* de *grandes richesses*.

*Du Régime verbe.**

Un verbe à l'infinitif peut restreindre ou déterminer la signification d'un autre verbe, ou sans prépositions, ou à l'aide des prépositions *à* ou *de*.

Les verbes suivants régissent,† sans préposition, l'infinitif qui les suit :

Aimer mieux
Aller
Compter
Croire
Croire *une nouvelle ; c'est croire ce qu'elle annonce, la regarder comme indubitable.*
Croire à *une nouvelle, c'est croire qu'elle existe. Nous croyons le Saint Esprit dans tout ce qu'il a dit et révélé. Alexandre* croyait à *la vertu, quand il prit le breuvage qui lui présentait son médecin.*
Daigner
Devoir
Envoyer

Envoyer régit l'infinitif sans préposition, ou avec la préposition *pour*. On emploie *pour* lorsque *envoyer* est séparé de l'infinitif qui le suit : *il a envoyé annoncer son arrivée. Il a envoyé deux postillons* pour *annoncer son arrivée.*

Entendre *(ouir)*.

Ce verbe n'a ce régime qu'à l'actif.

Espérer.

Ce verbe se construit aussi avec *de*, on dit : *j'espère le voir*, et *j'espère de le voir*, on dit : *j'espère* sans préposition, lorsque l'espérance paraît fondée et approche de la certitude, on dit : *j'espère* avec la préposition *de*, lorsque l'espérance tient du doute, de l'incertitude.

Lorsque le verbe *espérer* est à l'infinitif et que le verbe suivant est au même mode, on ne peut pas supprimer la préposition *de ;* il faut dire : *peut-on espérer* de *vous revoir, je crois pouvoir espérer* de *le revoir.*

Faire
Falloir
Laisser *(voyez page* 271)
Oser
Penser *(croire)*
Penser *(se flatter,) voyez page* 262
Pouvoir
Prétendre *(avoir intention, avoir dessein)*
Savoir *(avoir le pouvoir, le moyen)*
Sembler
Sentir *(avoir l'ame émue)*
S'imaginer *(se figurer quelque chose sans fondement)*
Valoir mieux
Venir

* Le *régime* est ainsi appelé, parce qu'il est nécessairement appelé, gouverné ou *régi* par le verbe avec lequel il est en relation.

† Ce sont les mots indéterminés qui *gouvernent* ou *régissent* les mots déterminants ; on dit qu'un verbe gouverne ou régit telle ou telle préposition, pour dire que cette préposition doit le suivre pour le déterminer.

Venir régit l'infinitif sans préposition, quand cet infinitif a rapport au lieu où l'on arrive.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.—(Racine).

Et l'infinitif avec *de*, quand il se rapporte au lieu que l'on quitte, quand il marque un temps passé depuis peu. *Il ne vient que* de *partir*. *Nous venons* de *dîner*.

Voir Vouloir.

Les verbes suivants régissent la préposition à *avant l'infinitif qui les suit*.

S'abaisser
Aboutir
S'accorder *(être d'accord)*
S'acharner
S'aguerrir
Aider
Aimer *(prendre plaisir)*
Animer
S'animer
S'appliquer
Apprendre
Apprêter
S'apprêter
Aspirer
Assigner
S'assujétir *(s'astreindre)*
S'attacher *(s'appliquer)*
S'attacher *(prendre plaisir)*
Attendre *(différer)*
S'attendre
S'augmenter
Autoriser
S'avilir
Avoir
Balancer *(être en suspens)*
Borner *(suivi d'un régime et d'un infinitif)*
Se borner
Chercher *(tâcher de)*
Se complaire
Concourir *(coopérer)*
Condamner
Se condamner
Consentir.

Consentir régit *à*, cependant on trouve dans de bons auteurs *consentir* de.

César lui-même ici consent de *vous entendre.*—(Racine).
Il consent d'être *gouverné par ses amis.*—(La Bruyère).

On emploie *à* lorsqu'il s'agit d'une action que l'on consent à faire; mais lorsqu'il est question seulement de ne pas défendre, de ne pas empêcher, de ne pas s'opposer; on dira: *je consens* de *le voir*, de *l'entendre*, c'est-à-dire, *je ne m'oppose pas à ce qu'il se présente devant moi, à ce qu'il me parle*; mais on dira : *je consens* à *vous suivre*, *je consens* à *partir*.

Devant un nom la préposition *à* est la seule autorisée.

Consister
Conspirer *(contribuer)*
Consumer *(user, ruiner)*
Contribuer *(coopérer)*
Convier
Coûter.

Coûter employé impersonnellement régit *de*.

Déterminer *(porter, exciter)* Se déterminer. Disposer *(préparer, engager)*.

Dans ce sens, et appliqué aux personnes, *disposer* régit *à* devant les noms et les verbes. *Disposer* en parlant des choses qu'on pré-

pare pour quelque occasion, régit *pour*. *On dispose un salon* pour *une fête*.

Se disposer	Employer
Etre disposé	Encourager
Se divertir	Engager *(déterminer par la persuasion)*.
Donner	

Engager régit quelquefois *à*, et quelquefois *de*; il régit *à* quand l'action doit être terminée hors du sujet qui doit la faire, comme, *je vous engage* à *l'aller voir*. Ici on indique clairement une action qui doit être terminée hors du sujet qui doit la faire, une action qui est comme un but qu'on montre. L'indication de ce but exige la préposition *à*. Mais lorsqu'il n'y a point de but indiqué hors du sujet qui doit faire l'action, comme dans; *je vous engage* de *vous taire*, de *vous reposer*, de *prendre patience*, etc., la préposition *à* serait déplacée; il faut employer *de*.

Enhardir	Exciter
Enseigner	S'exciter
S'entendre *(se connaître à)*	Exhorter
S'étudier *(s'appliquer, s'exercer à faire quelque chose)*	S'exposer *(se mettre en péril)*
S'évertuer	Se fatiguer
Exceller	S'habituer
	Se hasarder

Se hasarder régit tantôt la préposition *à*, tantôt la préposition *de*; la première, lorsque le verbe suivant indique une action qui sert de but. *Se hasarder* de *faire une proposition*.

La seconde, lorsque le second verbe indique une action qui a sa cause et son effet dans la personne même. *Se hasarder* de *répondre*.

Hésiter — Instruire.

Devant les noms *instruire* régit ordinairement *par*, mais quelques poètes au lieu de *par* ont employé *de*. *Il m'intruisit* d'*exemple au grand art des héros*. (Voltaire.)

Intéresser.

S'intéresser, *être intéressé*, ont un sens très-différent : l'un signifie *prendre intérêt* à quelque chose, et l'autre *avoir intérêt à une chose*.

Inviter	Pencher
Etre invité	Penser *(songer à quelque chose)*
Mettre	Penser *(avoir dessein)*
Se mettre	Persévérer
Montrer *(enseigner)*	Persister
S'obstiner	Se plaire
S'offrir	Prendre plaisir
S'occuper, *ce verbe régit* à *devant un infinitif, et* de *devant un nom.*	Se plier
Avoir peine.	Se préparer
	Prétendre *(dans le sens d'aspirer.)*

Prétendre, dans le sens *d'aspirer*, se construit également avec la préposition *à* devant un nom.

Provoquer	**Répugner**
Réduire *(contraindre)*	**Se résigner**
Se réduire (*se terminer*)	**Réussir**
Renoncer	**Risquer** *(courir des risques.)*

Lorsque *risquer* est actif il régit *à* après son régime direct. *Vous risquez tout* à *prendre ce parti*. Lorsqu'il est neutre il régit la préposition *de*. *Il risque* de *perdre sa fortune*.

Servir (*être utile*) Sentir.

Sentir régit *à* après son régime direct. *On sent du plaisir, de l'orgueil*, a *faire quelque chose*. Voltaire a dit dans Mahomet : *je ne me sens pas fait pour être un assassin*.

Sentir régit quelquefois l'infinitif sans préposition. *Je sentais* renaître *mon courage*.

Songer *(penser, avoir quelque intention)* Suffire.

Suffire régit *à* ou *pour*, devant les noms et les verbes.

Lorsqu'il est employé impersonnellement, il régit *de* devant un nom et devant un infinitif.

Tarder *(différer à faire quelque chose)*.

Ce verbe régit la préposition *à* et la préposition *de*.

Il régit *à*, lorsque le verbe qui suit signifie une action qui a un but marqué hors du sujet, comme : *il tarde* à *venir*, à *se mettre en campagne*, à *vous punir*.

Mais il régit *de*, lorsque le verbe suivant signifie une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet, mais qui doit s'opérer dans le sujet même. *Il tarde* de *se repentir*, de *se déterminer*.

Pris impersonnellement, ce verbe régit *de*, lorsque c'est un infinitif qui suit, et, en cette acception, il signifie avoir impatience de quelque chose. *Il me tarde bien* d'*achever mon ouvrage*.

Tendre	Travailler
Tenir *(avoir pour but)*	Trembler *(craindre, appréhender)*.

Trembler régit quelquefois *de*, et quelquefois *à* ; on dit : *je tremble* de *laisser pénétrer mon secret*. *Je tremble* de *me trahir*, de *le voir* ; et, *je tremble* à *lui faire ce reproche*. *Je tremble* à *lui découvrir l'ennemi qui m'opprime*.

La crainte de celui qui *tremble de* prend sa source dans l'action même qu'il fait ou qu'il doit faire ; la crainte de celui qui *tremble à* prend sa source dans l'impression que fera cette action sur un autre.

Viser En venir.

Les verbes suivants régissent la préposition de *avant l'infinitif qui les suit*.

S'abstenir	**Etre accusé**
Accuser	**S'accuser**

Achever
Affecter (*faire ostentation de quelque chose*)
Affecter (*prendre quelque chose à tâche*)
Être affligé
S'affliger
Agir (*employé impersonnellement*)
Être bien aise
Ambitionner

Appartenir (*employé impersonnellement et alors il régit à devant les noms, et de devant l'infinitif.*)
S'applaudir
Appréhender
Avertir
S'aviser
Blâmer
Briguer (*rechercher avec empressement*).

Suivi d'un nom et d'un infinitif, *briguer* régit *de* : *Briguer la gloire de venger son pays.*

Brûler (*être possédé d'un violent désir.*)
Cesser
Charger (*donner commission*)
Se charger (*prendre le soin d'une chose*)

Choisir (*opter*)
Commander (*ordonner*).
Conjurer
Conseiller
Consentir.

Consentir régit *à* devant un nom, et *à* ou *de* devant un infinitif.

Il faut employer *à* lorsqu'il s'agit d'une action que l'on consent à faire ; mais *de* est préférable lorsqu'il est question seulement de ne pas défendre, de ne pas empêcher, de ne pas s'opposer. On dira donc : *je consens* de *le voir*, de *l'entendre* ; c'est-à-dire, *je ne m'oppose pas à ce qu'il se présente devant moi, à ce qu'il me parle* ; mais on dira *je consens* à *vous suivre, je consens à partir.*

Se contenter. Contraindre.

Contraindre régit *à* et *de*. La préposition *à* suppose toujours un but, une tendance, une action. Il faut donc préférer *à* toutes les fois que le second verbe indique une de ces idées, et *de* dans tous les autres cas. Il faut dire, *on le contraignit* à *faire une chose, on le contraignit* a *marcher*, à *se battre*, parce que ces seconds verbes indiquent des actions, mais on dira : *On le contraignit* de *se taire*, de *céder*, de *se tenir en repos*, de *souffrir* ; parce que *se taire*. *céder*, *etc.*, n'ont qu'un sens passif.

Convenir (*être à propos.*)

Ce verbe ne s'emploie guère qu'impersonnellement.

Avoir *coutume*
Craindre
Dédaigner

Défendre (*prohiber*)
Demander.

Si l'objet de la demande est une action, *demander* régit *à*. *Il demande* à *partir*, *il demande* à *vous parler*, *il demande* à *vous suivre.*

Lorsque l'objet de la demande n'est pas de faire une action, ce verbe régit *de* : *Il demande* d'*être reçu dans cette compagnie* ; *il demande* de *ne pas vous suivre* ; *il demande* d'*être dispensé de cette démarche.*

Se désaccoutumer. Désespérer. Désirer.

Désirer, suivi d'un infinitif, prend ou ne prend pas la préposition *de*.

Lorsque le verbe qui suit *désirer* exprime une action qui ne renferme pas une idée de *doute*, *d'incertitude*, il ne faut pas employer *de*. Ainsi l'on dira : *je désire* voir *cet homme*, *je désire* l'entendre, *je désire* prendre *du café* ; *je désire me* promener.

Mais si le verbe qui suit *désirer* exprime une action qui renferme une idée de *doute*, *d'incertitude*, alors on se servira de la préposition *de*, et l'on dira : *je désire* de *réussir*, *je désire* de *le rencontrer*, *il désire* de *gagner son procès*, *vous désirez* de *remporter le prix*. On dira : *il désire* aller *à cette fête*, *il désire* partir *bientôt* ; mais il faudrait dire : *il désire* d'*aller à cette fête*, *il désire* de *partir bientôt*, si la personne dont on parle avait en vue des obstacles qui pourraient l'empêcher d'aller à la fête, ou de partir.

Détester — Se devoir — Différer *(remettre à un autre temps.)*

Différer, dans le sens de, *n'être pas de même*, régit *de* devant les noms :

Dire *(ordonner, conseiller)*
Disconvenir
Discontinuer
Dispenser *(exempter)*
Se dispenser
Se disculper
Dissuader
Douter *(être dans l'incertitude)*
Empêcher
S'empêcher
S'efforcer.

S'efforcer régit tantôt la préposition *à* et tantôt la préposition *de*.

Il régit *à* quand il signifie employer toute sa force à faire quelque chose, ou ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose, comme : *Il s'est efforcé* à *courir*, *ne vous efforcez point* à *parler*.

Il régit la préposition *de* quand il signifie employer son industrie, ses facultés intellectuelles pour parvenir à une fin. *Il s'efforce* d'*être plaisant*, *il s'efforce* de *paraître calme*. Plusieurs auteurs ont employé indifféremment, dans ce même sens, l'une et l'autre préposition.

S'empresser.

Ce verbe régit quelquefois la préposition *à*, quelquefois la préposition *de*.

On s'empresse à faire une chose qui a un but marqué hors de la personne qui agit : *Je m'empresse* à *vous faire ma cour* ; *je m'empresse* à *le secourir*, à *le consoler* ; c'est-à-dire, *je m'empresse d'arriver à un but* ; savoir, *vous faire ma cour*, *le secourir*, *le consoler*.

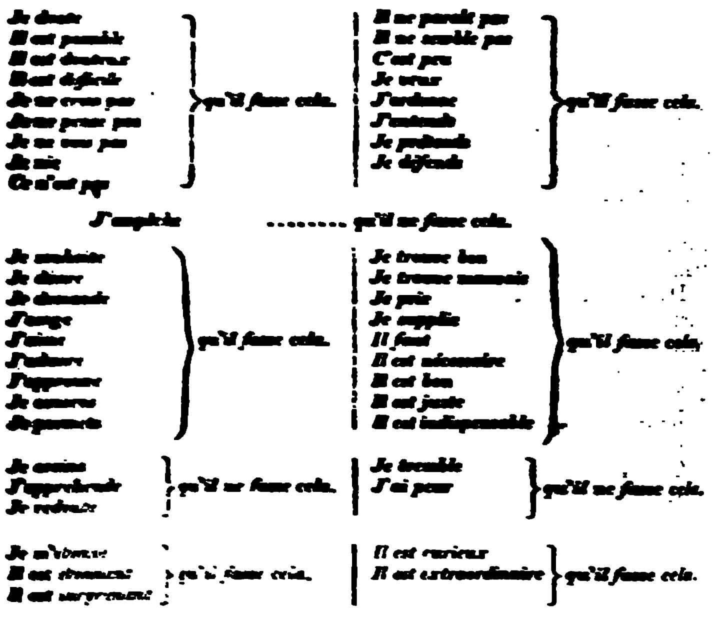
On s'empresse de faire une chose qui n'a pas un but marqué hors de la personne qui agit. *Je m'empresse de marcher*, d'*écrire*, de *parler*, de *demander*, de *répondre*. On dira en général, *il s'empresse* de *rendre service* ; parce que l'expression est indéterminée, et que le but n'est pas marqué. Mais il faut dire : *Dans cette circonstance*, *il s'est empressé* à *rendre service à son ami*.

Essayer.

Ce verbe régit *de* lorsque le sens indique plus particulièrement les

doute, la négation, la volonté, le commandement, la défense, le souhait, l'admiration, le consentement, la nécessité, la crainte, l'appréhension, la surprise.

On dira donc :



Je doute
Il est possible
Il est douteux
Il est difficile
Je ne crois pas
Je ne pense pas
Je ne vois pas
Je nie
Ce n'est pas } *qu'il fasse cela.*

Il ne paraît pas
Il ne semble pas
C'est peu
Je veux
J'ordonne
J'entends
Je prétends
Je défends } *qu'il fasse cela.*

J'empêche .... *qu'il ne fasse cela.*

Je souhaite
Je désire
Je demande
J'exige
J'aime
J'admire
J'approuve
Je consens
Je permets } *qu'il fasse cela.*

Je trouve bon
Je trouve mauvais
Je prie
Je supplie
Il faut
Il est nécessaire
Il est bon
Il est juste
Il est indispensable } *qu'il fasse cela.*

Je crains
J'appréhende
Je redoute } *qu'il ne fasse cela.*

Je tremble
J'ai peur } *qu'il ne fasse cela.*

Je m'étonne
Il est étonnant
Il est surprenant } *qu'il fasse cela.*

Il est curieux
Il est extraordinaire } *qu'il fasse cela.*

2° Il faut mettre à l'indicatif, le verbe de la proposition subordonnée, lorsque le verbe de la proposition principale, affirme directement, positivement, sans idée de doute, de crainte, d'incertitude, etc. Exemples : *je crois* qu'il y a un *Dieu* ; *je pense que deux et deux font quatre* ; *je cherche un homme que* j'ai vu *hier* ; *je sais que vous avez étudié les mathématiques* ; *je soutiens que c'est mon frère que* j'ai vu ; *je gage* qu'il a dit *cela*.

3°. Les propositions interrogatives exigent le subjonctif, s'il s'agit d'une chose vague, douteuse, incertaine, ou que l'on regarde comme telle ; comme : *Croyez-vous* qu'il veuille *y consentir ? Pensez-vous que ce soit lui ?*

Elles exigent l'indicatif, quand il s'agit d'une vérité incontestable, ou regardée comme telle par celui qui interroge, comme : *Croyez-vous que Dieu a créé le ciel et la terre ?* ou, *ne croyez-vous pas que*

est ajoutée à la proposition principale pour la déterminer ou l'expliquer. Dans cette phrase, *je crois que vous aimez à jouer* ; *je crois* est la proposition principale, et *vous aimez à jouer*, est la proposition subordonnée. La conjonction *que* est le lien de ces deux propositions.

Dieu a *créé le ciel et la terre? Croyez-vous que deux et deux font quatre.*

Exemples où le mode indicatif, *et le mode* subjonctif *sont employés après les mêmes expressions.*

J'habiterai un pays qui me plaît, *où je* serai *tranquille, que je* pourrai *parcourir sans crainte, et dont la température* est *douce. J'habiterai un pays qui me* plaise, *où je* sois *tranquille, que je* puisse *parcourir sans crainte, et dont la température* soit *douce.*

Dans le premier exemple, on met à l'indicatif les verbes qui complètent la proposition principale *j'habiterai un pays;* parce qu'on veut exprimer une idée positive, certaine, il n'y a pour celui qui parle, aucun doute sur le plaisir que lui procurera ce pays, sur la tranquillité dont il jouira, etc.

Dans le second exemple, les mêmes verbes sont au subjonctif, parce qu'on veut exprimer des idées incertaines, douteuses, des choses sur lesquelles se portent un désir, une volonté; c'est comme si l'on disait: *j'habiterai un pays; je désire qu'il me plaise, je désire y être tranquille, le pouvoir parcourir sans crainte,* etc.

Dans le premier cas, le pays est connu de celui qui parle, et dans le second il ne l'est point.

On dira de même: *je te donnerai des raisons qui te* convaincront, c'est-à-dire, *je suis sûr, persuadé qu'elles te convaincront,* parce que je les connais. *Je te donnerai des raisons qui te* convainquent, c'est-à-dire, *je ferai en sorte qu'elles te convainquent; ces raisons,* je ne les connais pas encore, je les chercherai. *Connaissez-vous dans cette ville un homme qui* peut *faire trois lieues en une heure? Connaissez-vous dans cette ville un homme qui* puisse *faire trois lieues en une heure? Indiquez-moi le plus court chemin qui* conduit *à cette ville. Indiquez-moi le plus court chemin qui* conduise *à cette ville. Je ferai mon devoir de manière qu'on* n'aura *rien à me reprocher. Je ferai mon devoir de manière qu'on* n'ait *rien à me reprocher. Combien voit-on de parvenus qui* sont *hautains et insolents! Combien voit-on de parvenus qui* soient *affables et modestes? Pensez-vous que sa protection* m'est *nécessaire? Pensez-vous que sa protection me* soit *nécessaire? Figurez-vous que* c'est *un jeu. Figurez-vous que ce* soit *un jeu.*

De même après les verbes *dire, prétendre, entendre,* on emploie les deux modes selon le sens: *je dirai qu'il* fait *son devoir; je dirai qu'il* fasse *son devoir; je prétends que son droit* est *incontestable; je prétends qu'on m'*obéisse; *j'entends que c'*est *une femme qui chante; j'entends que ce* soit *lui qui fasse cela.*

Avec le substantif, les verbes *dire, prétendre, entendre,* expriment une volonté.

Après le verbe *sembler* on emploie généralement le subjonctif. *Il semble que sans lui tout le bonheur nous* fuie. (Deshoulières.)—*Il*

[illegible] (La Harpe.)

[illegible] ce n'est [illegible] particulièrement employé [illegible] précédé d'un [illegible] *Il me semble* [illegible] *n'est-ce pas,* [illegible]

[illegible] parce que celui qui [illegible] que le bois se fende. [illegible] *fendre par* [illegible] *fende bien.*

[illegible] de la posi- [illegible] [illegible]ement.

[illegible] *on croirait,* vous [illegible] *on eût cru,* vous [illegible] s'il s'agit de choses [illegible] *Il est impossible qu'un homme* [illegible] a-t-il écrit : *On* [illegible] *à ce prophète. Il* [illegible] dira aussi : *Quel* [illegible] tombassent du [illegible].

Mais s'il s'agit de choses [illegible] ou possibles, c'est l'indi- [illegible] *il semble qu'il est* [illegible]

[illegible]

Je [illegible]		Je [illegible]	
Je [illegible]		Je [illegible]	
Je [illegible]	[illegible]	Je [illegible]	*qu'il fasse cela.*
Je [illegible]		Je [illegible]	
Je [illegible]		Je [illegible]	
Je [illegible]			

[illegible] quelque chose de positif, [illegible] les Anglais emploient-ils [illegible]

[illegible] veulent toujours le subjonc- tif.

A [illegible]		*S[illegible] qu'*	
A[illegible]		*[illegible] qu'*	
Pour [illegible]		*[illegible] qu'*	
[illegible]		*[illegible] qu'*	
Non [illegible]		*En [illegible] qu'*	
Non [illegible]	[illegible]	*Encore qu'*	*il fasse cela.*
S[illegible]		*Bien qu'*	
L[illegible]		*N[illegible] qu'*	
Si [illegible]		*N[illegible] qu'*	
Pour peu que		*Malgré qu'*	
Au cas qu'		*Si tant est qu'*	

A moins qu'
De peur qu' } *il ne fasse cela.*
De crainte qu'

On emploie aussi le subjonctif après *quoique, quoi que, quelque, quel que, qui que.*

Après *quoique,* les Anglais font usage de l'indicatif, parce qu'en effet, l'idée qu'exprime l'état ou l'action dans le verbe qui suit *quoique,* est positive : *Il sort, quoiqu'il* soit *malade.*

Que, employé pour *afin que, à moins que, sans que, de peur que, de crainte que,* est aussi suivi du subjonctif.

On met le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif après les verbes impersonnels, ou après ceux qui sont employés impersonnellement, quoiqu'il n'y ait pas absolument un sens vague, indéterminé. *Il suffit qu'il* soit *malheureux, pour que je me rapproche de lui. Il vaut mieux qu'il ne* vienne *point.*

Il faut en excepter : *il s'ensuit, il résulte, il arrive,* et les verbes impersonnels qui expriment une idée positive ; tels que : *il est évident, il est certain, il est sûr, il est vrai, etc. ;* ces verbes n'exigent le subjonctif, que lorsqu'ils sont interrogatifs, ou accompagnés d'une négation. On dira donc : *Il est vrai, sûr, certain que vous* êtes *mon ami. Il arrive souvent qu'on* est *trompé.* Et : *Il n'est pas vrai, sûr, certain que vous* soyez *mon ami. Il n'arrive pas souvent qu'on* soit *trompé par ses ennemis.*

Les temps du subjonctifs sont aussi employés dans certaines phrases elliptiques, comme : Puissiez-*vous réussir,* c'est-à-dire, *je désire que vous réussissiez.*

Qu'il fasse, qu'il s'amuse, etc., que les grammairiens appellent des troisièmes personnes de l'impératif, sont réellement des phrases elliptiques avec la forme du subjonctif. *Qu'il fasse,* c'est-à-dire, *il faut qu'il fasse. Qu'il s'amuse,* c'est-à-dire, *j'ordonne, je consens qu'il s'amuse. Qu'il médite beaucoup avant que d'écrire,* c'est-à-dire, *il faut, il est nécessaire, il est convenable, je lui conseille, etc., qu'il médite beaucoup avant que d'écrire. Qu'elles aient tout préparé, quand nous arriverons ;* c'est-à-dire, par exemple, *je veux, ou je désire qu'elles aient tout préparé, quand nous arriverons.*

Enfin, la conjonction *si—que,* demande aussi le subjonctif, lorsqu'elle est employé pour *quelque—que.*

Si mince qu'il puisse *être, un cheveu fait de l'ombre.*—(Villefré.)

Ou bien, lorsqu'il y a une négation avant et après *si : Il n'a pas été* si *leste qu'il ne soit tombé.*

Ou encore, lorsque la conjonction *si* est remplacée par *que* dans le second membre de la phrase, parce qu'alors *que* exprime le doute. Ainsi vous direz : *Il est vrai que je* suis *sincère ;* et l'on vous répondra : *s'il est vrai que vous* soyez *sincère, expliquez-vous donc.*

... SUR L'EMPLOI DU

... corres-
... des ad-
... encore à
... personne.
... le sub-
... plus de

... Télé-
... Le
... sujets. Le
... Racine
... d'une intrigue
... Il
... important.
... On peut
... Le
... d'avoir fait
... hasardât sa

... je con-
... que je
... est celle

... etc.
... Monseigneur,
... jeunesse
... pour se

... le subjonc-
... Mais alors
... de plus
... n'a-t-elle lieu

... DES TEMPS DE L'INFINITIF.

... la significa-
... des personnes, et sans

... de préférer ce mode,
... En effet, l'infinitif
... l'emploi fréquent rend

le style diffus et languissant. Ainsi au lieu de : *Il vaut mieux* qu'on soit *malheureux que criminel. Mon frère est certain* qu'il réussira. Il est mieux de dire : *Il vaut mieux* être *malheureux que criminel. Mon frère est certain* de réussir.

Mais il est des cas où l'emploi de l'infinitif serait une faute, c'est lorsque le rapport en est incertain ou équivoque, comme dans cette phrase : *C'est pour* être *heureux, mon fils, que je t'ai donné une bonne éducation.* On ne voit pas si le sens est pour que *je sois heureux,* ou pour que *mon fils soit heureux.*

Le présent de l'infinitif est susceptible d'exprimer un *présent, un passé,* ou un *futur,* relativement au temps du verbe qui le précède, comme : *je le vois* venir ; *je l'ai vu* venir ; *je le verrai* venir.

Le prétérit de l'infinitif, exprime un passé relativement au temps du verbe qui le précède, comme : *je crois,* ou *je croyais l'avoir vu* venir.

Mais pour exprimer un futur relativement au temps du verbe qui le précède, il faut joindre l'infinitif du verbe *devoir,* au verbe qui est à l'infinitif ; comme : *Je crois* devoir suivre *cette affaire ; je croyais* devoir suivre *cette affaire.*

Le présent de l'infinitif, précédé des verbes *promettre, espérer, compter, s'attendre, menacer,* désignant toujours un futur, on n'a pas besoin de faire usage du verbe *devoir,* quand on veut exprimer ce temps ; comme : *Il promet* de venir ; *il s'attend* à partir ; ce qui signifie, *il promet qu'il viendra, il s'attend qu'il partira.*

RAPPORT DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTR'EUX.

RÈGLE.—Quand le premier verbe est à l'imparfait, au prétérit défini, au prétérit indéfini, ou au plus-que-parfait, et que le second verbe marque une action passagère, on met ce second verbe :

A l'imparfait si l'on veut marquer un présent.

On disait / *On dit* } *que vous appreniez l'Italien.* | *On a dit* / *On avait dit* } *que vous appreniez l'Italien.*

Au plus-que-parfait, si l'on veut marquer un passé.

On disait / *On dit* } *que vous aviez appris l'Italien.* | *On a dit* / *On avait dit* } *que vous aviez appris l'Italien.*

Au présent du conditionnel, si l'on veut marquer un futur absolu.

On disait / *On dit* } *que vous apprendriez l'Italien, si, etc.* | *On a dit* / *On avait dit* } *que vous apprendriez l'Italien, si, etc.*

Mais quoique le premier verbe soit à un de ces temps, le second se met toujours au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, une action qui se fait, ou peut se faire dans tous les temps,

Je vous disais / *Je vous dis* } *que la sagesse vaut mieux que l'éloquence.* | *Je vous ai dit* / *Je vous avais dit* } *que la sagesse vaut mieux que l'éloquence*

[illegible]

[illegible] permis que [illegible] qui s'était [illegible] si je l'avais [illegible]. J'avais ordonné [illegible]. Je désirerais que les hommes [illegible] Dieu serait le chef suprême, [illegible] grande famille. Auriez-vous [illegible] sacrifice de mon bonheur ?

Mais [illegible] je ne savais pas que vous eussiez fait une étude si

approfondie des langues anciennes et modernes. Vous ne crûtes *pas que la méchanceté et la haine* eussent *été capables de se porter à de tels excès.* Vous n'avez *pas cru qu'on vous* eût tendu *un piége. Nous* avions ignoré *que le roi vous* eût accordé *cette grâce.* Vous trouveriez *mauvais que nous* eussions contrevenu *à vos ordres.*

Observations.—1°. On dit: Je doute qu'il jouât, *s'il avait de l'argent,* c'est-à-dire, *je doute qu'il jouerait.* Mais comme après *douter* on ne peut employer l'indicatif, *jouerait* est remplacé par le subjonctif *jouât.*

On dit encore: Je doute qu'il fût *content, lorsqu'il voyait de telles choses,* c'est-à-dire, *je doute qu'il* était *content;* et comme après *douter,* on ne peut employer l'indicatif, *était* est remplacé par le subjonctif *fût.*

D'où l'on peut dire, qu'après le présent, on emploie aussi l'imparfait du subjonctif, lorsqu'on remplace par le subjonctif, le conditionnel ou l'imparfait de l'indicatif.

2°. On dit: *Pétrarque a mérité qu'on le* couronnât *au capitole;* et, *Pétrarque a mérité que ma muse le* chante.

Dans le premier exemple *couronnât* exprime un passé.

Dans le second *chante* exprime un présent ou un futur.

D'où l'on peut dire, qu'après le prétérit indéfini, on peut mettre le second verbe au présent du subjonctif, s'il exprime une action qui se fait ou peut se faire dans tous les temps, ou bien lorsqu'on veut exprimer absolument un présent ou un futur.

Autres exemples: *Dieu a entouré les yeux de tuniques transparentes,* afin qu'on puisse *voir à travers.* (d'Olivet.)—*Allez demander à ce vieillard; pour qui plantez-vous? Il vous répondra; pour les dieux immortels qui* ont voulu *que je profite du travail de ceux qui m'ont précédé, et que ceux qui me suivront* profitent *du mien.* (d'Olivet.)

3°. On dit: *Je doute que tu* eusses fait *cet ouvrage, si l'on ne t'avait pas aide. Je doute que tu* eusses fait *cet ouvrage demain avant midi, si l'on ne t'aidait pas.*

Ici *que tu eusses fait* est pour, *que tu aurais fait,* qu'on ne peut employer après un verbe qui exige le subjonctif.

4°. Après le *prétérit indéfini* on se sert beaucoup plus souvent du *prétérit du subjonctif* que du plus-que-parfait. Il a fallu qu'il ait sollicité *ses juges.* Je n'ai jamais trouvé *personne qui* m'ait assez aimé *pour vouloir me déplaire en me disant la vérité toute entière.* (Fénélon.)

TABLEAU

De l'empl[illegible]

[illegible]

SYNOPTIQUE

des temps.

Si le second verbe exprime une action passagère, et que l'on veuille marquer un présent, alors l'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

A l'imparfait	on disait on dit on a dit on avait dit	que vous partiez aujourd'hui.

Si l'on veut marquer un passé, alors l'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, et le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

Au plus-que-parf.	on disait on dit on a dit on avait dit	que vous étiez parti.

Si l'on veut marquer un futur absolu, alors l'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

Au présent du conditionnel	on disait on dit on a dit on avait dit	que vous partiriez, si, etc.

Mais, si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, une action qui se fait, ou peut se faire dans tous les temps, alors

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

Au présent de l'indicatif	je vous disais je vous dis je vous ai dit je vous avais dit	que Dieu régit l'univers avec une puissance absolue, et non pas, que Dieu régissait.

Le futur absolu, le futur passé de l'indicatif correspondent :

Au prét. indéfini.	on dit on aura dit	que vous êtes parti.

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait, le conditionnel passé, correspondent ;

Au conditionnel passé.	je croyais je crus j'ai cru j'avais cru j'aurais cru	que vous seriez parti.

Le présent de l'indicatif, le futur absolu, le futur passé, correspondent :

Au prés. du subjonct.	il veut il voudra il aura voulu	que vous partiez.

L'imparfait de l'indicatif, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent, les deux conditionnels passés correspondent :

A l'imparfait du subjonctif	je voulais je voulus j'ai voulu j'avais voulu je voudrais j'aurai voulu j'eusse voulu	que vous partissiez.

Le présent de l'indicatif, le prétérit indéfini, le futur absolu, le futur passé correspondent :

Au prétérit du subjonctif	il faut il a fallu il faudra il aura fallu	que vous soyez parti.

L'imparfait de l'indicatif, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le prétérit antérieur, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent, les deux conditionnels passés correspondent :

Au plus-que-parf. du subjonctif	je voulais je voulus j'ai voulu quand j'eus voulu j'avais voulu je voudrais j'aurais voulu j'eusse voulu	que vous fussiez parti.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

Le *participe présent* offre plusieurs difficultés qui viennent de sa ressemblance parfaite, quant à la forme, avec l'adjectif verbal.

Le *participe présent*, toujours terminé en *ant*, est invariable, quels que soient le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte.

L'*adjectif verbal*,* également terminé en *ant*, s'accorde toujours en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie.

Pour ne pas confondre le participe présent avec l'adjectif verbal, il faut examiner en quoi leur signification diffère.

Le participe présent exprime, comme tous les verbes, ou une action physique, ou une action morale.†

L'adjectif verbal exprime une aptitude, une qualité, une habitude, une disposition à agir, plutôt qu'une action; s'il semble quelquefois exprimer une action, c'est une action qui, par sa durée, sa continuité, sa non-interruption, se transforme en état.

Quand je dis : *J'ai vu cette mère caressant sa fille*, l'action que j'énonce est restreinte, elle a une durée limitée ; un instant avant elle n'avait pas lieu, l'instant d'après, elle peut cesser : donc *caressant* est un participe présent.

Mais, si je veux peindre une qualité inhérente à la mère, une qualité qui, quoique ne se démontrant pas dans le moment par des actions, n'en existe pas moins dans le cœur ou dans le caractère, j'emploie alors *l'adjectif verbal*, et je dis : *Cette mère est caressante*.

Cette différence entre *caresser* et *être caressant*, est positivement celle qui existe entre le *participe présent* et l'adjectif verbal.

Cette jeune fille est aimante, caressante, obligeante. Dans cette phrase les mots *aimante*, *caressante*, *obligeante*, n'expriment point des actions, ils nous peignent *l'état*, *la qualité* de la jeune fille ; ce sont des adjectifs verbaux.

Cette jeune fille, aimant *l'étude, ne s'ennuiera jamais*. *Je l'ai trouvée* caressant *sa mère*, obéissant *sans murmurer*. Dans ces phrases les mots *aimant*, *caressant*, *obéissant*, expriment des actions faites par la jeune fille, et non son état *habituel* ou sa *qualité*. Elle peut être présentée comme ; aimant *l'étude*, sans être *aimante*. Caressant *sa mère*, sans être *caressante*. Obéissant *sans murmurer*, sans être *obéissante* ; d'où ces mots, *aimant*, *caressant*, *obéissant*, sont donc des participes présents.

Des esprits bas et rampants *ne s'élèvent jamais jusqu'au sublime*.

* On appelle *adjectifs verbaux*, les adjectifs formés du participe présent ou du participe passé.

† On appelle *actions physiques*, celles qui se font avec mouvement : *je sais, je viens, je cours, je frappe*. On entend par *actions morales*, celles qui ont lieu sans manifestation apparente ; *je pense, je médite, je réfléchis, je désire*.

Dans cette phrase le mot *rampant* est employé comme adjectif verbal, parce qu'il peint la manière d'être des esprits, et non une action.

Mais dans celle-ci : *Il entend les serpents, il croit les voir* rampant *autour de lui.* Le mot *rampant* est employé comme participe, parce que ce n'est pas la faculté de ramper des reptiles, mais l'action de ramper qui épouvante.

Lorsque le *participe présent* est suivi d'un régime direct sur lequel porte l'action, il est aisé de le distinguer de *l'adjectif verbal*, qui n'exprimant pas une action, ne peut avoir de régime direct.

Mais quelquefois le *participe présent* n'est suivi d'aucun régime, tandis que l'adjectif verbal est énoncé avec un *régime indirect*, et alors il est quelquefois difficile d'en faire la distinction.

Toutes les fois que le mot en *ant* est employé comme servant de moyen à une action quelconque, il en exprime une lui-même. Alors on peut le faire précéder de la préposition *en* sous-entendue, et signifiant : *faisant l'action de.*

Delille a écrit :

> *Tel enfin* triomphant *de sa digue impuissante,*
> *Un fier torrent s'échappe, et l'onde mugissante,*
> *Traîne, en* précipitant *ses flots amoncelés,*
> *Pâtre, étable, troupeaux, confusément roulés.*

C'est *parce que* le torrent *triomphe* de sa digue, qu'il s'échappe ...... *parce que* l'onde *précipite* ses flots, qu'elle traîne...... *triomphant, précipitant,* sont donc des participes présents, *mugissante* n'est le motif d'aucune action, ce mot peint l'état de l'onde ; *l'onde qui est* mugissante *traîne*........

Mais Fénélon a dit : *La mer* mugissant *ressemblait à une personne qui ayant été long-temps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble et d'émotion.* Ici *mugissant* sert de moyen à l'emploi du second verbe. C'est *parce que* la mer *mugissait* qu'elle ressemblait...... La mer *en mugissant, fesant l'action de mugir,* ressemblait......

Un léger examen suffit pour faire sentir la différence des deux significations.

Boileau a dit de même :

> *L'autre esquive le coup, et l'assiette* volant
> *S'en va frapper le mur et revient en roulant.*

L'assiette va frapper le mur, *parce qu'*on la fait voler. L'assiette *en volant, fesant l'action de voler.*

La préposition *en (fesant l'action de)* est quelquefois sous-entendue, quoique le mot en *ant* ne soit le motif d'aucune action. Elle se rétablit dans l'analyse, et sa présence annonce toujours celle du participe présent.

Elles vinrent à nous, hésitant, tremblant, suppliant, bégayant, ne sachant *de quelle excuse couvrir leur faute. Elles allaient* pleurant, gémissant. *La calomnie va toujours* croissant.

Dans tous ces exemples il s'agit d'actions, et la préposition *en* est sous-entendue.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

vents *grondants*, les flots *grondants* ; son bruit intermittent n'a qu'une durée limitée.

> *J'ai vu les vents,* grondant *sur ces moissons superbes,*
> *Déraciner les blés, se disputer les gerbes.*

Dans ces vers, *grondant* indique une action : *J'ai vu les vents qui* en grondant, *déracinaient les blés, se disputaient les gerbes.*

Une jeune personne brillante *de santé,* brillante *de fraîcheur. Les deux glaives* brillant *comme les éclairs d'où partent les foudres, se croisent plusieurs fois.*

Brillante de santé, exprime une *habitude*, un *état*. Dans le second exemple, *brillant* est participe, parce que deux glaives agités vivement et comparés aux éclairs dont la lumière est trop rapide pour constituer un état, ne sont pas simplement *brillants ; ils brillent.*

Une femme est éclatante *d'attraits,* éclatante *de beauté ;* c'est un don de la nature, inhérent à la personne.

Mais dans : *Nous entendîmes les bombes* éclatant *avec un horrible fracas ;* éclatant est participe, il s'agit de l'action d'éclater.

Ses chevaux fumant *de sueur, il les fit reposer. Hippomaque, lâchant les rênes à ses chevaux* fumants *de sueur.*

Dans le premier exemple, *fumant* est participe, parce que l'action qu'il exprime est la cause de celle de *reposer*. Dans le second, il est adjectif verbal, il exprime l'état des chevaux, qui, à la suite d'un exercice violent, sont tout couverts de sueur.

> *Près de lui quelques chefs* tremblants *en sa présence,*
> *De ses sombres douleurs respectaient le silence.*

Ici *tremblant*, s'attribuant à des êtres agités de trouble, de frayeur, saisis de respect, désigne *l'état*.

Les Alabez dont il est adoré, tremblant *pour ses jours précieux, refusent de le laisser partir seul.* Dans ce cas, *tremblant* est participe, parce qu'il exprime une action comme étant la cause d'une autre. Ils refusent de, etc., *parce qu'ils tremblent* pour ses jours.

La forêt retentissant *du son du cor, des cris des chasseurs, était abandonnée de ses timides habitants.* Il s'agit ici d'un bruit instantané, interrompu, *retentissant* est participe ; d'ailleurs il exprime une action, dont *était abandonnée* est l'effet.

> *Entendez-vous ces sons mornes et répétés,*
> Retentissants *autour de nos toits attristés ?*

Dans cet exemple, on veut peindre une continuité de sons, un bruit monotone, triste et permanent ; et l'action *prolongée* se change en *état*.

Il alla trouver Calypso errante *dans les sombres forêts.* Ici *errante* est adjectif verbal, parce qu'il exprime une action assez *continue* pour constituer un *état*.

> *Les passions,* errant *sur ce peuple assemblé,*
> *Offrent les vastes flots de l'Océan troublé.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

ment à indiquer que le participe se rapporte au sujet du verbe dans les cas où, sans cette préposition, il pourrait se rapporter au sujet, ou au régime. Par exemple, dans : *Je l'ai rencontré* allant *à la campagne ;* allant, peut se rapporter également au sujet ou au régime, et le sens peut être : *Je l'ai rencontré, lorsque j'allais à la campagne*, ou : *je l'ai rencontré qui allait à la campagne.* Mais on ôte l'équivoque, en mettant la préposition *en* avant le participe, et ; *Je l'ai rencontré* en allant *à la campagne,* voudra dire : *Je l'ai rencontré lorsque j'allais à la campagne.*

Il ne faut pas mettre le pronom relatif *en* avant un participe présent, ce serait mal s'exprimer que de dire : *Je vous ai mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque chose de bon,* parce qu'on ne distinguerait pas le pronom relatif *en* de la préposition *en*, et qu'on dirait toute autre chose que ce que l'on veut dire ; alors pour éviter cette équivoque, il faut : *voulant en faire, etc.*

Le *participe présent* est susceptible d'exprimer une action présente, ou une action passée.

Dans cette phrase : *M**** désirant *que je voie son homme d'affaires avant que de commencer les poursuites, je me propose d'y aller cette semaine,* il s'agit d'une action présente. Mais, dans celle-ci : *M**** désirant *que je visse son homme d'affaires avant que de commencer les poursuites, j'ai déjà eu plusieurs entretiens avec lui,* il est question d'une action passée.

Dans la première phrase, le *participe présent* se tourne par le présent de *l'indicatif,* comme : M*** désire, etc., c'est pourquoi il faut mettre le second verbe au présent du subjonctif. Dans la seconde phrase, le *participe présent* se tourne par *l'imparfait de l'indicatif,* comme : *M*** désirait,* etc., c'est pourquoi le second verbe a dû se mettre à l'imparfait du subjonctif.

DU PARTICIPE PASSÉ.

PREMIÈRE RÈGLE.—Le participe passé, employé sans auxiliaire, s'accorde, en genre et en nombre, avec le mot auquel il se rapporte.

Les inimitiés sourdes et cachées *sont plus à craindre que les haines* ouvertes *et* déclarées. *D'une invincible ardeur, je sens mon ame* émue. (Voltaire.)

> *Horace les voyant l'un de l'autre* écartés,
> *Se retourne et les croit déjà demi* domptés.

SECONDE RÈGLE.—Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde, en genre et en nombre, avec le sujet du verbe.

Les sciences ont toujours été protégées *par les gouvernements éclairés.*

> *Les mortels plus instruits, en sont moins inhumains,*
> *Le fer est* émoussé, *les bûchers sont* éteints.—(Voltaire.)

Songez bien dans quel rang vous êtes élevée. (Racine.)—*Les organes des paysans sont ils autrement* construits que les nôtres ? *Non, mais ils sont autrement* exercés. (J. J. Rousseau.)—*Ce fut alors que les Juifs furent* faits *tributaires des Romains.* (Bossuet.)

[illegible] *Elle lui est* allée *porter* [illegible] *pl[illegible]ndre. Ma sœur lui est* [illegible] *Vos deux enfants ne* [illegible] *tous ceux qui les étaient* [illegible] *R[illegible]ard, rends-lui un service* [illegible]

[illegible] participe, mais cela ne [illegible] *étaient* renfermées *les* [illegible] (Fénelon.)

[illegible] — [illegible] passé accompagné de l'auxiliaire [illegible] verbe.

Les [illegible] *des nations les plus belliqueuses* [illegible] *peuples dans la découverte* [illegible]

> [illegible]
> *M*[illegible]—(Racine.)

[illegible] — [illegible] passé, accompagné de l'auxiliaire [illegible] avec son *régime direct*, [illegible] invariable, lorsque le régime [illegible] le régime direct est placé après [illegible]

> [illegible]
> [illegible]

[illegible] avec le verbe *avoir* est [illegible]* [illegible] en propres termes dans [illegible] le second.

[illegible] — [illegible] précédant le participe passé, ne [illegible] termes, si ce n'est dans les [illegible] ordinairement il est représenté [illegible] *me m'*, *te t'*, *se s'*, *le l'*, *la l'*, *les* [illegible]

Mes [illegible] *Elles ne nous ont point* répondu.

Dans [illegible] avec le verbe *avoir*, est [illegible] invariable.

N[illegible] *Ils ont perdu leurs livres. J'ai récompensé* [illegible]

Dans [illegible] construit avec le verbe *avoir*, n'est point [illegible] ce régime est placé après, et par conséquent le participe ne s'accorde point.

Exemples où le régime direct se trouve énoncé en propres termes.

Quels affronts, quels combats *j'ai tantôt* soutenus !—(Corneille.)

* On se rappellera que le sujet répond à la question *qui est-ce qui?* faite avant le verbe ; que le régime direct, répond à la question *qui* ou *quoi ?* faite après le verbe ; et le régime indirect, à cette même question, précédée d'une préposition, et faite de même après le verbe.

Quelle guerre intestine *avons-nous* allumée ?—(Corneille.)

Burrhus, avez-vous vu quels regards furieux
Néron en me quittant m'a lancés *pour adieux ?*—(Racine.)

Que de vertus *en vous un seul vice a* détruites !—(Saurin.)

Je sais combien de disputes *j'ai* essuyées *en Angleterre sur notre versification.* (Voltaire.)—Combien de lettres anonymes *avez-vous* reçues ? (Idem.)

Je le veux, mais aussi quels biens *n'a-t-il pas* faits !—(Idem.)

Que de guerres, *aussi funestes qu'injustes, de bons directeurs nous auraient* épargnées ! Que de cruautés *ils auraient* prévenues ! (Idem.) —Que d'autels *on eût* érigés *dans l'antiquité à un Grec qui aurait découvert l'Amérique !* (Idem.)—Combien de projets *a-t-il* faits *ou* réformés ! Combien d'ouvertures *a-t-il* données ! Combien de services *a-t-il* rendus ! (Fléchier.)—Quels dangers *n'a pas* courus *l'Autriche pendant la tempête de vingt ans qu'elle a essuyée !* (De Pradt.).

Quelle faute *ai-je commise jusqu'ici ?*—(Vertot.)

Exemples ou le régime direct se trouve représenté par un pronom.

Mais en vain je vous presse, et mes propres forfaits
Me font déjà sentir tous les maux que *j'ai* faits.—(Racine.)

Une femme inconnue,
Qui ne dit point son nom et qu'*on n'a point* revue.—(Idem.)

Il présente la paix à cent rois aveuglés,
Et retire la main qui les *eût* accablés.—(Idem.)

Mais que ferait-il seul contre toute une armée ?
En vain ses grands efforts l'*ont d'abord* alarmée.—(Idem.)

Je suis donc un témoin de leur peude puissance,
Je les *ai* méprisés.—(Idem.)

Sans espoir de pardon, m'*avez-vous* condamnée ?—(Idem.)

Mes chères richesses, qu'êtes-vous devenues ? hélas ! je vous *ai* perdues *en moins de temps encore que je ne* vous *avais* gagnées. (Le Sage.)

Les vents nous *auraient-ils* exaucés *cette nuit ?*—(Racine.)

Dans tous ces exemples, les participes passés sont précédés chacun de leur régime direct, et s'accordent en conséquence de la quatrième règle.

OBSERVATIONS.

Première observation.—La place du sujet ne peut influer en rien sur le rapport du participe avec son régime ; peu importe donc qu'il soit mis avant, ou après. Le participe, ayant toujours le même rapport, doit s'accorder en genre et en nombre avec son

[illegible] Exemples : [illegible] vous a donnée votre maître? [illegible] remords. *Nous rentrons* [illegible] *La prévoyance et la* [illegible] *Angleterre.* (De Pradt.)

[illegible] participe, précédé de son régime direct [illegible] participe, s'accorde en genre [illegible] Exemples : *Si la* [illegible] *insensibles à tous les* [illegible] *le voir cette fertile terre d'* [illegible] *Dieu avait créés innocents. Les* [illegible] *ville. Les ennemis se sont* [illegible] *de deux choses* que *l'on* [illegible]

[illegible] —(Voltaire.)

[illegible] *sont devenus grands.* (De [illegible] *grands.* (Fléchier.)—*Ils* [illegible] (Montesquieu.)—*La reine s'est* rendue [illegible] —*Ma lettre est partie, dès que je l'ai* [illegible]

C[illegible] —Les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire [illegible] : ces sortes de verbes [illegible] *La justice et la modération de nos* [illegible]

[illegible] *nui à nous.*

[illegible] se présente sous la forme d'un [illegible] suivants : *Toutes les heures* [illegible]

[illegible] précède le participe *dormi*, est [illegible] *lesquelles. Toutes les heures* [illegible] *années* que *la guerre* [illegible] *Toutes les heures* qu'*elle a* [illegible] *des siècles. Les jours* [illegible]

> [illegible]
> [illegible] —(Corneille.)
>
> [illegible]
> [illegible] —(La Chaussée.)

Q[illegible] verbes neutres sont employés activement, et alors leurs [illegible] quatrième règle. *Il a retrouvé les deux* [illegible] (Bescher.)—*L'évêque de Meaux a créé une* [illegible] parlée. (De Châteaubriand.)

SIXIÈME RÈGLE.—Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes est soumis aux

* On ne doit pas oublier que les pronoms *me, te, se, nous, vous, que,* sont régimes indirects, lorsqu'ils sont mis pour *à moi, à toi,* etc.

règles du participe construit avec *avoir:* c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde, lorsqu'il est précédé de son régime direct, et reste invariable, lorsque le régime direct est après, ou qu'il n'y en a pas. D'où il résulte que :

1o. Le participe des *verbes pronominaux essentiels,* prend toujours l'accord, parce que ces verbes ont toujours pour régime direct, leur second pronom, (voyez page 23), lequel précède le participe.

Remarque.—Un seul verbe essentiellement pronominal fait exception à cette règle. C'est *s'arroger,* qui n'a jamais pour régime direct le second pronom. On écrira donc sans accord : *ils se sont* arrogé des droits, parce que le régime direct, *des droits,* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits* qu'*ils se sont* arrogés, *il se* les *est* arrogés, parceque les régimes directs *que, les,* précèdent le participe.

2o. Les *verbes pronominaux accidentels,* formés d'un *verbe neutre,* ont toujours le participe invariable, parce que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n'ont point de régime direct.

3o. Les *verbes pronominaux accidentels,* formés d'un *verbe actif,* ont le participe tantôt variable, et tantôt invariable, selon que le régime direct est placé avant ou après le participe.

Remarque.—*Se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, se convenir, se ressembler, et se suffire,* sont les seuls verbes pronominaux formés d'un verbe neutre, et dont conséquemment le participe soit toujours invariable.

EXEMPLES.

Construction Directe.

Elle s'est promenée (elle a *elle-même* promenée.) *Ils se sont* défiés (ils ont *eux-mêmes* défiés.) *Il se sont* battus (ils ont *eux-mêmes* battus.) *Elles se sont* ennuyées (elles ont *elles-mêmes* ennuyées.) *Elles s'est* avisée *d'un bon expédient* (elle a *elle-même* avisée d'un bon expédient.)

Construction indirecte.

Elle s'est proposé *de me venir voir* (elle a proposé à *elle-même.*) *Elle s'est* imaginé, *elle s'est* figuré, *elle s'est* formé *l'idée de pouvoir réussir.* (Elle a imaginé en elle-même ; elle a figuré à elle-même ; elle a formé l'idée en elle....) *Elle s'est* permis *de tout dire et de tout dévoiler.* (Elle a permis à elle-même....) *Ils se sont* succedé *dans l'arène.* (Ils ont succédé à eux-mêmes....) *Ils se sont* nui *par leur opiniâtreté.* (Ils ont nui à eux-mêmes....) *Ils se sont* convenu *sous plusieurs rapports.* (Ils ont convenu à eux-mêmes....) *Nous nous serions* parlé *sans sortir de la salle.* (Nous aurions parlé à nous-mêmes....)

Autres exemples à l'appui de la règle précédente.

Construction directe.

Des enfants de Lévi la troupe partagée
Dans un profond silence aux portes s'est rangée.—(Racine).

........*A ce discours ces héros irrités,*
L'un sur l'autre à la fois se sont précipités.—(Idem).

Elle s'est moquée *de vous.* (l'Académie.)—*Ils se sont* aperçus *de l'erreur.* (Idem.)—*Ils s'étaient* persuadés *qu'on n'oserait les contredire.* (Idem.)—*L'un et l'autre avant lui s'étaient* plaints *de la rime.* (Boileau.)

Construction indirecte.

Les grands génies se sont survécu *à eux-mêmes.* (Voltaire.)—*Elle s'est* plu *à me contredire.* (Idem.)—*Ils se sont* plu *à me persécuter.* (Académie.)—*Une foule d'écrivains s'est* plu *à recueillir tout ce que les femmes ont fait d'éclatant.* (Thomas.)

REMARQUE.—Lorsque le participe est précédé de deux régimes, l'un de ces régimes est direct, l'autre indirect ; car un verbe ne peut être précédé de deux régimes directs différents. Pour connaître quel sera l'accord du *participe*, il suffit de savoir distinguer lequel des deux régimes est direct.

On ne saurait s'imaginer tous les piéges que *ces personnes se sont* tendus.

Dans cette phrase, deux régimes, l'un représenté par *que*, l'autre par *se*, appartiennent au participe *tendus*. J'interroge ainsi : *ont tendu quoi ?* des piéges : *ont tendu des piéges à qui ?* à elles-mêmes. Le pronom relatif *que*, représentant *les piéges*, est donc le régime direct, et par conséquent le pronom personnel *se*, qui représente *les personnes*, est le régime indirect : *tendus* doit donc prendre le masculin pluriel.

De la façon que *nous* nous *sommes* exprimés, *n'auriez vous pas dû nous entendre ?*

Le participe *exprimés* est précédé de deux régimes *que* et *nous*. Le premier étant indirect, le second doit être direct : *De la façon avec laquelle nous avons nous-mêmes exprimés.*

Toutes les dignités que *tu* m'*a* demandées,
Je te les *ai sur l'heure et sans peine accordées.*— (Corneille.)

Aurai-je le bonheur de vous payer des soins que *vous* m'*avez donnés dans mon enfance ?* (De la Porte-Dutheil.)

SEPTIÈME RÈGLE.—Le participe passé d'un *verbe impersonnel* ou d'un verbe employé impersonnellement, est toujours invariable.

Exemples :

Il est arrivé *de grands malheurs. Quels avantages en est-il* résulté?

Il s'est glissé *une faute. Il s'est* trouvé *plusieurs personnes chez-moi. Les chaleurs qu'il* a fait *pendant l'été. Les grandes inondations qu'il y a eu. Il s'est* rassemblé *une foule de gens armés. Rappelez-vous, Athéniens, toutes les humiliations, qu'il vous en a* coûté. (Voltaire.)

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PARTICIPES.

PREMIÈRE REMARQUE.—Le participe entre deux *que* est toujours invariable.

Exemples :

Les réponses que *j'avais* prévu *qu'on vous ferait. Les embarras* que *j'ai* su *que vous aviez. La leçon* que *vous avez* voulu *que j'étudiasse. La conduite* que *j'ai* supposé *que vous tiendriez.*

La raison en est que la proposition subordonnée est toujours le régime direct du participe. En effet, j'avais prévu *quoi? qu'on vous ferait des réponses,* j'ai su quoi? *que vous aviez des embarras.* j'ai supposé *quoi? que vous tiendriez la conduite.* Dans ces sortes de phrases le *que* relatif est comme on le voit, le régime direct du verbe de la proposition subordonnée.

DEUXIÈME REMARQUE.—Le participe est toujours invariable, quand il a pour régime direct *le* employé comme pronom elliptique, c'est-à-dire, comme remplaçant une partie de phrase non exprimée, car il tient lieu, non du nom qui précède, mais des mots sous entendus, et équivaut à *cela.* On écrira donc : *Cette personne n'est pas aussi adroite que je* l'*avais* cru. *L'affaire est plus sérieuse que je ne* l'*avais pensé. Elle est plus raisonnable que je ne me* l'*étais imaginé. Elle est beaucoup plus grandie que je ne me l'étais* figuré. *On ne s'est jamais écarté de l'exacte probité sans se* l'*être* reproché. *Cette aventure est arrivée comme je* l'*avais* prévu. *Cette affaire s'est passée de la manière que je* l'*avais* annoncé.

C'est comme s'il y avait : *Cette personne n'est pas aussi adroite que j'avais cru* qu'elle était adroite. *L'affaire est plus sérieuse que je n'avais pensé* qu'elle était sérieuse. *Elle est plus raisonnable que je ne m'étais imaginé* qu'elle était raisonnable. *Elle est beaucoup plus grandie que je ne m'étais figuré* qu'elle était grandie.

TROISIÈME REMARQUE.—Lorsque le participe passé, construit avec *avoir,* est précédé du régime direct et suivi d'un verbe à l'infinitif, il faut examiner auquel des deux verbes ce régime appartient.

Si le régime appartient au participe, celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec ce régime. Mais si le régime qui précède le participe appartient à l'infinitif, le participe reste invariable.

Le régime direct appartient au participe, s'il peut devenir le sujet du second verbe.

Si le régime ne peut devenir le sujet du seconde verbe, il lui appartient en qualité de régime.

Ainsi on écrira avec accord,

en parlant de fleurs : *je* les *ai* vues *se flétrir ;*
de livres : *on* les *a* laissés *paraître ;*
d'arbres : *il* les *a* vus *croître ;*
d'une dame : *nous* l'*avons* entendue *chanter.*

Parceque le pronom qui précède le participe, en est le régime direct.

J'ai vu *quoi?* ces fleurs (représentées par *les*) se flétrir.

On a laissé *quoi?* ces livres (représentés par *les)* paraître, il a vu *quoi?* ces arbres (représentés par *les)* croître.

Nous avons entendu *qui?* cette dame (représentée par *le)* chanter.

On voit dans tous ces exemples que le régime direct du participe devient le sujet de l'infinitif, c'est-à-dire, qu'il exprime la personne ou la chose qui fait l'action exprimée par l'infinitif.

Mais on écrira sans accord,

en parlant des mêmes fleurs : *je* les *ai* vu *cueillir ;*
des mêmes livres : *on* les *a* laissé *publier ;*
des arbres : *il* les *a* vu *abattre ;*
d'une romance : *nous* l'*avons* entendu *chanter*.

Parce que le régime direct qui précède le participe, n'est pas le régime du participe, mais celui de l'infinitif.

J'ai vu *quoi? cueillir* elles (les fleurs.)

On a laissé *quoi? publier* eux (les livres.)

Il a vu *quoi? abattre* eux (les arbres.)

Nous avons entendu *quoi? chanter elle* (la romance.)

Dans ces exemples, le régime direct n'est pas le sujet de l'infinitif. Je ne puis dire : *j'ai vu les fleurs cueillir* (faire l'action de cueillir): *On a laissé les livres publier* (faire l'action de publier.) Ni, il a vu les arbres faire l'action d'abattre.

Le même principe est applicable dans les cas où le participe, suivi d'un infinitif, est précédé de deux régimes ; c'est-à-dire, qu'il faut déterminer le rapport de chaque régime, mais pour cela, on fera double interrogation. *Les airs* que *je* vous *ai* entendue *chanter, Madame, étaient fort jolis.*

J'ai entendu *qui? vous,* chanter *quoi? les airs ; vous* est donc le régime direct du participe entendre, qui, par conséquent, prend l'accord ; *que* représentant *les airs,* est le régime direct de l'infinitif. *Les offres de service,* que *je* leur *ai* vu *faire.*

J'ai vu *quoi?* faire des offres de service, *à qui? à eux,* ici *vu* est invariable, parce que le pronom relatif *que* (représentant les offres de service) est le régime direct de l'infinitif, et *à eux* le régime indirect du même verbe.

Observation.—Le participe *laissé,* suivi d'un infinitif, est assujetti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif.

TABLEAU COMPARATIF.

Accord.	Invariabilité.
Les dames que *j'ai* entendues *chanter, ont une belle voix.* (*J'ai elles entendues chantant, qui chantaient.*)	*Les airs que nous avons* entendu chanter, *n'étaient pas d'un bon choix.* (*Nous avons entendu chanter eux,*) (*on les chantait.*)
Les enfants que *j'ai* vus *dessiner, étaient déjà exercés.* (*J'ai eux vus dessinant, qui dessinaient.*)	*Les paysages que j'ai* vu dessiner *étaient fort jolis.* (*J'ai vu dessiner eux, on les dessinait.*)

Accord.	Invariabilité.
Je les *ai* entendus *louer*. *(J'ai eux entendus, louant, qui louaient.)*	*Je les ai* entendu louer *même par leur ennemis. (J'ai entendu louer elles, ces personnes, on les louait.)*
Je les *ai* vus *porter de lourds fardeaux. (J'ai eux vus portant, qui portaient.)*	*Je les ai* vu porter *en triomphe. (J'ai vu porter eux, on les portait.)*
Les acteurs que *j'ai* vus *jouer étaient fort médiocres. (J'ai eux vus jouant, qui jouaient.)*	*Les pièces que j'ai* vu jouer, *ont été applaudies. (J'ai vu jouer elles, on les jouait)*
Je les *ai* vus *solliciter une grâce. (J'ai eux vus sollicitant, qui sollicitaient.)*	*Je les ai* vu solliciter *d'accorder une grâce. (J'ai vu solliciter eux, on les sollicitait.)*
Je les *ai* vus *voler des fruits. (J'ai eux vus volant, qui volaient.)*	*Je les ai* vu voler *par des filous. (J'ai vu voler eux, on les volait.)*
Ce sont de jeunes gens que *j'ai* vus *pêcher. (J'ai eux vus pêchant, qui pêchaient.)*	*Voilà des poissons que j'ai* vu pêcher. *(J'ai vu eux pêcher, on les pêchait.)*
Je les *ai* entendus *offrir des secours. (J'ai eux entendus offrant, qui offraient.)*	*Ces secours je les ai* entendu offrir. *(J'ai entendu offrir eux, on les offrait)*
Les secours que *l'on vous a* offerts, *Madame, je* vous *les ai* vue *imprudemment dédaigner. (J'ai vous vue dédaignant, qui dédaigniez.)*	*Les secours que vous avez implorés, Madame, je vous les ai* vu *inhumainement* refuser. *(J'ai vu inhumainement refuser les secours à vous, Madame, on les refusait à vous.)*
Les liqueurs que je les *ai* vus *verser. (J'ai eux vus, versant des liqueurs, qui versaient des liqueurs.)*	*Les liqueurs que je leur ai vu verser. (J'ai vu verser des liqueurs à eux, on les versait à eux)*

Lorsque l'objet est régi par le verbe à l'infinitif, et que cet infinitif est formé de l'auxiliaire et du participe, c'est ce dernier participe qui prend l'accord, le premier reste invariable.

Exemples :

Quelles que soient les explications satisfaisantes qu'*il a prétendu avoir* données, *il n'en a pas moins paru blâmable. Il a commis des crimes, et ce sont de belles choses qu'il a cru avoir* faites. *J'ai fait des choses* qu'*il eût voulu avoir* faites.

Il en est qui écrivent. *Les périls que je leur ai* vu braver.... *Les rapides torrents que je leur ai* vu franchir.... pour, *que je* les *ai* vus.

Cette locution, quoiqu'usitée, n'est pas correcte. Qui ne sent la différence qu'il y a entre, *les offres de service que je* leur *ai* vu faire, et *les offres de service que je* les *ai* vus *faire ; les objets que je* leur *ai* vu prendre, et *les objets que je* les *ai* vus *prendre*. Cette différence est telle, qu'en confondant les deux façons d'écrire, on exprime souvent le contraire de ce qu'on voudrait faire entendre.

Cependant il est d'usage, lorsque le pronom *les* se trouve répété, d'attribuer au second pronom un rapport indirect, et d'introduire par ménagement pour l'oreille, un régime qui n'appartient à aucun verbe. On ne dit pas en parlant d'obstacles, *je* les *ai vus*

les *surmonter*; en parlant de périls, *je les ai vus les braver*; en parlant d'actions mémorables, *je les ai vus les faire*. On dit euphoniquement : *je les leur ai vu surmonter*; *je les leur ai vu braver*; *je les leur ai vu faire*; mais avec attention de donner à la phrase une autre tournure, si elle vient à offrir un contre-sens, ou même un sens louche.

Quatrième remarque.—Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit, présentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe ; de sorte que le régime direct n'appartient ni à *fait*, ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis.

Exemples :

Une femme s'est présentée à la porte, je l'ai fait entrer. (Beauzée.) —*Les bontés que vous m'avez* fait sentir, *me donnent le droit de me servir d'un nom si tendre.* (Fénélon.)—*Louis XI fit taire ceux qu'il avait si bien* fait parler. (Voltaire.)

Cinquième remarque.—Quelquefois le verbe à l'infinitif, qui devrait se trouver placé à la suite du participe, est supprimé par ellipse, et dans ce cas le participe reste invariable, parce qu'il a l'infinitif pour régime direct.

Exemples :

Nous lui avons donné tous les secours que nous avons pu *(donner.) Elle a obtenu les grâces et les bienfaits qu'elle a* voulu (*obtenir.*) *On a eu pour son âge et pour sa faiblesse tous les égards qu'on a* dû *(avoir.) Ils ont donné à leurs enfants toute l'éducation que leur a* permis *(de donner) leur fortune.*

Mais il faut dire : *Elle m'a payé les sommes* qu'*elles m'a* dues. *Il veut fortement les choses* qu'*il a une fois* voulues. *J'ai fait les démarches* que *mes parents m'ont* permises ; parce qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour régime direct le *que* relatif qui précède.

Sixième remarque.—Lorsqu'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour régime direct le pronom qui précède, ou l'infinitif suivant.

Si le participe a pour régime direct le pronom qui précède, il prend l'accord.

Si le participe a pour régime direct l'infinitif suivant, il reste invariable.

On écrira donc avec accord : *L'espérance* que *j'ai* conçue *d'échapper à mes ennemis, se réalisera. (J'ai conçu* quoi ? *l'espérance* etc.) *La résolution* que *j'ai* prise *d'aller à la campagne. (J'ai pris* quoi ? *la résolution*, etc.) *La leçon* qu'*on m'a* donnée *à repasser. (On m'a donné* quoi ? *la leçon*, etc.) *Les secours* qu'*ils se sont* empressés *de me donner, m'ont sauvé la vie (ils ont qui empressé ? eux-mêmes.) La*

matière que *vous m'avez* donnée *à traiter, présente beaucoup de difficultés (vous m'avez donné* quoi ? *la matière,* etc.)

La réponse à l'interrogation indique le régime direct du participe, représenté par un pronom dans la phrase primitive.

Mais on écrira sans accord : *Etudiez la leçon que vous avez* oublié d'apprendre. *(Vous avez oublié* quoi ? *d'apprendre la leçon.) Les voyages qu'ils se sont* proposé de faire. *(Ils se sont proposé* quoi ? *de faire les voyages.) La maison qu'on a* commencé à bâtir. *(On a commencé* quoi ? *à bâtir la maison.) Telles sont les fautes qu'on a* négligé de corriger. *(On a négligé* quoi ? *de corriger les fautes.) C'est une demande qu'on a* reconnu juste *d'accorder. (On a reconnu* quoi ? *juste d'accorder la demande.)*

Dans toutes ces phrases l'interrogation, amenant en réponse l'infinitif, indique que c'est cet infinitif qui est le régime direct du participe.

Quelquefois entre le participe et l'infinitif, le mot intermédiaire est supprimé par ellipse, comme dans les phrases suivantes. *Les personnes* que *j'ai* envoyées *cueillir des* fruits, *ne sont pas encore de retour. (J'ai elles envoyées pour, afin de cueillir,* etc.) *Les bœufs* que *j'ai* envoyés *paître ce matin, reviendront ce soir. (J'ai eux envoyés pour paître,* etc.) *Les gens* que *j'ai* envoyés *panser mes chevaux, ont été expéditifs. (J'ai eux envoyés pour panser,* etc.)

Septième remarque.—Lorsque le participe est précédé de deux substantifs et qu'il ne doit s'accorder qu'avec un seul, on le fait rapporter à celui qui est le plus saillant, ou qui est le plus en rapport d'idée avec le participe. Voyez accord du verbe avec son sujet, page 253 et suivantes.

Huitième remarque.—*Le peu* a deux significations ; ou il signifie *une petite quantité,* ou il veut dire *le manque.*

Lorsque *le peu* signifie, *une petite quantité,* c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord.

Lorsque le peu signifie, *le manque,* c'est avec *ce peu,* et non avec le substantif qui suit, que l'accord se fait.

Exemples :

Le peu de mots que *vous lui avez* adressés, *ont suffi pour porter dans son cœur une douce consolation. Le peu de soins* que *vous lui avez* rendus, *l'ont rappelé à la vie. Elle regagne par une course rapide, le peu de moments* qu'*elle a* perdus. (Fontanelle.)—*Déjotanus gagne le port de Phasète, petite ville où il n'y a point à craindre le peu d'habitants* que *la guerre y a* laissés. (Marmontel.)—*Le peu de troupes* qu'*il a* rassemblées, *ont tenu ferme dans leur poste.* (Idem.)

Dans toutes ces phrase, *le peu,* signifie *une petite quantité ;* le *que,* régime direct, représente le substantif placé après *le peu,* et le participe conséquemment prend l'accord.

Mais dans les phrases suivantes : *Voilà le fruit du* peu *d'aménité que vous avez* mis *dans vos réponses. Ne pas écrire correctement, c'est dévoiler le* peu *d'instruction* qu'*on a* reçu. *Il ne laissa pas de lui repro-*

cher le peu *de confiance* qu'*il avait* eu *en lui.*—(Le Sage.) *Le* peu *d'instruction* qu'*il a* eu *le fait tomber dans mille erreurs.*—(Marmontel.)

Le peu signifie *le manque* ; le *que* régime direct représente ce mot, et comme il est masculin singulier, le participe adopte le genre masculin, et le nombre singulier.

NEUVIÈME REMARQUE.—Le *participe passé*, précédé du pronom *en*, (partitif)* reste invariable. En parlant de fleurs on dit : *J'en ai cueilli.*

La raison en est que le régime direct du participe n'est point le pronom *en*, mais un mot, une expression sous-entendue, comme : *plusieurs*, *quelques-uns*, *une certaine quantité*, dont le pronom *en*, qui signifie, *de ces fleurs*, est le complément déterminatif. Alors le participe, n'étant précédé que d'une partie de son régime, reste invariable.

Exemples.

La crainte de faire des ingrats ou le déplaisir d'en avoir trouvé *ne l'a jamais empêchée de faire du bien.*—(Fléchier.) *Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a* rendu.—(De Maintenon.)

> *Hélas! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui ;*
> *J'en ai* fait *contre toi quand j'en ai* fait *pour lui.*—(Corneille.)

Il a des troupes, et il en a demandé *aux autres peuples de la Grèce.*—(Barthélemy.) *J'ai vu des savants aimables, mais j'en ai* trouvé *d'un peu lourds.*—(Marmontel.) *Il n'est que trop vrai qu'il y a des antropophages, nous en avons* trouvé *en Amérique.*—(Voltaire.)

Dans les phrases comparatives le participe, précédé du pronom *en*, reste de même invariable. *Louis-le-Grand a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont* lu.—(Boileau.) *J'ai perdu plus de pistoles que vous n'en avez* gagné.—(Vaugelas.) *Baléazar est aimé des peuples ; en possédant les cœurs il possède plus de trésors que son père n'en avait* amassé *par son avarice cruelle.*—(Fénélon.) *Par son analyse, Descartes fit faire à la géométrie plus de progrès qu'elle n'en avait* fait *depuis la création du monde.*

Cependant à cet égard l'usage est partagé ; car on trouve beaucoup d'exemples où le participe s'accorde.

Mais on écrira avec accord : *Cet hommme m'a obligé, les services* que *j'en ai* reçus *me pénètrent de reconnaissance.*

Il est évident que cet exemple n'est point dans l'analogie des précédents ; le pronom *en* n'y est point partitif, il représente le substantif *homme*, et signifie *de lui*, le régime direct du participe est le pronom *que* représentant *les services.*

On écrira de même et pour la même raison : *Les deux lettres* que *j'en ai* reçues. *Les grâces* que *j'en ai* obtenues.

* Le pronom *en* est dit partitif, quand il n'exprime pas la totalité des objets, comme lorsqu'en parlant de fruits, on dit : *J'en ai* mangé, c'est-à-dire : *J'ai mangé* quelques-uns, *une partie des fruits.*

Et sur le même trône on me verrait placée
Par le même tyran qui m'en aurait chassée.—(Racine.)

Je me suis mise sur le balcon, la pluie m'*en a* chassée.—(Sedaine.)

Rendez grâces au ciel qui vous *en a* vengée.—(Corneille.)

Cassius ne cherchait dans la perte de César, que la vengeance de quelques injures qu'*il en avait* reçues.—(Vertot.)

Lorsque le pronom *en* est employé comme déterminatif d'une expression, de quantité, telle que : *combien, que, tant, autant, moins, plus, trop,* etc., et qu'ils sont placés l'un et l'autre avant le participe, alors le participe doit s'accorder avec le substantif dont le pronom *en* tient la place, si c'est un substantif pluriel.*

Ainsi on dit, en parlant de fleurs : *Combien j'en ai* cueillies ! de fautes *: Que j'en ai* faites !

Vous parlez d'édifices, vous ignorez combien cet architecte en a construits ! *L'incendie n'a pas dévoré la dixième partie de ses maisons, tant il en avait* acquises ! *Ne me dites rien de ces sortes de gens, plus j'en ai* connus, *moins j'en ai* estimés. *Autant d'ennemis il a* attaqués, *autant il en a* vaincus. *Autant de batailles il a* livrées, *autant il en a* gagnées. *Que de difficultés nous avons* trouvées ! *combien nous en avons* surmontées ! *Combien Dieu en a-t-il* exaucées !—(Massillon.)

Sais-je combien le ciel m'a compté de journées ?
Et de ce peu de jours si long-temps attendus,
Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà perdus !—(Racine.)

Mais si le pronom *en* précédé d'une expression de quantité, représente un substantif singulier, l'accord n'a pas lieu.

On dit, de cette liqueur : *combien j'en ai bu !* de cette tourte : *que j'en ai mangé !* de la gloire : *moins il en a désiré, plus il en a obtenu !*

Si la phrase est interrogative le participe reste invariable.

Ainsi en parlant de cerises, on doit dire : *Combien en avez-vous mangé ?* de pages : *Combien en avez-vous écrit ?* de fautes : *Combien en avez-vous fait ?* d'une leçon : *Combien en avez-vous appris ?*

De même, si le pronom *en* est énoncé avant l'expression de quantité, le participe reste invariable.

J'en ai beaucoup lu. Il en a tant vu. Nous en avons assez fait. Il en a trop pris. J'en ai beaucoup vu qui philosophaient bien plus doctement que moi.—(J. J. Rousseau.) *J'en ai bien lu.*—(La Fontaine.) *J'ai connu l'intérieur des familles ; je n'en ai guère vu qui ne fussent plongés dans l'amertume.*—(Voltaire.) *Et vous en avez tant fait (des actions) en vain pour le monde.*—(Massillon.)

Dixième et dernière exception.—Plusieurs grammairiens pensent que les deux participes, *valu* et *coûté*, doivent toujours rester invariables, *valoir* et *coûter*, étant deux verbes neutres.

D'autres sont d'avis que ces deux verbes doivent être assimilés aux

* L'usage est encore partagé ici, cependant l'accord a lieu plus généralement.

verbes actifs, et que leurs participes doivent s'accorder avec les substantifs ou les pronoms qui font à leur égard les fonctions de régimes directs.

Plusieurs exemples, choisis dans nos bons auteurs, viennent à l'appui de cette dernière opinion.

> *Après tous les ennuis* que *ce jour m'a coûtés,*
> *Ai-je pu rassurer mes esprits agités ?*—(Racine.)
>
> *Il paraît en effet digne de vos bontés ;*
> *Il mérite surtout les pleurs* qu'*il m'a coûtés.*—(Voltaire.)

Vous avez oublié les soins que *vous m'avez coûtés depuis votre enfance.*—(Fénélon.) *Un enfant devient plus précieux en avançant en âge ; au prix de sa personne se joint celui des soins* qu'*il a coûtés.*—(J. J. Rousseau.)

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

Le verbe *avoir* marque l'action, le verbe *être* l'état. D'où il résulte :

Que le participe doit se construire avec le verbe *avoir*, toutes les fois qu'il exprime une action, et avec le verbe *être*, toutes les fois qu'il exprime un état.

On dit : *Il* a *monté ce cheval ; Il* a *descendu les degrés*, parce que *monté* et *descendu* expriment une action ; et on ne peut pas s'y tromper, puisque cette action a un objet ; *ce cheval, ces degrés*.

Mais on dit : *Il* est *monté ; Il* est *descendu*, parce qu'alors on considère moins l'action de monter, que l'état où l'on est après avoir monté. Je dirai : *Le régiment* a *passé sous mes fenêtres*, parce que je songe à l'action du régiment qui passait. Mais si quelqu'un me demande : Suis-je venu à temps pour le voir ? je répondrai : *il* est *passé ;* parce qu'alors je ne pense plus qu'à l'état.

En un mot, on ne peut pas choisir indifféremment entre les deux auxiliaires, quoique les participes puissent se conjuguer également avec l'un et avec l'autre. Il faut toujours considérer si l'on veut exprimer un *état*, ou si l'on veut exprimer une *action*. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent lequel de ces deux points de vue on envisage.

Ainsi, je dirai avec *avoir :*

Elle a *disparu subitement. La fièvre* a *cessé hier. La rivière* a *monté rapidement. Le baromètre* a *descendu de plusieurs degrés en peu d'heures. Il* a *passé en Amérique en tel temps. Le trait* a *parti avec impétuosité.*

Et avec le verbe *être :*

Elle est *disparue depuis quinze jours. La fièvre* est *cessée depuis quelque temps. Il* est *monté, il* est *descendu depuis une heure. Les chaleurs* sont *passées. Les troupes* sont *parties pour six mois.*—(Académie.)

On dit : qu'*une personne* a *sorti*, pour dire qu'elle a fait l'action de sortir, et *qu'elle est rentrée : Il a sorti ce matin ;* et l'on dit : qu'*elle* est *sortie*, pour dire qu'elle est dehors et qu'elle n'est pas rentrée : *Mon frère* est *sorti et ne rentrera que ce soir.*

Demeurer prend l'auxiliaire *avoir* si l'on veut faire entendre que le sujet n'est plus au lieu dont il est question, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit. Ainsi l'on dira :

Il a *demeuré long-temps à Madrid. Il* a *demeuré six mois à Paris. Il* a *demeuré long-temps en chemin. Il* a *demeuré quelque temps en Italie.* J'ai *demeuré captif en Egypte comme Phénicien.*—(Fénélon.)

Mais si l'on veut exprimer que le sujet est encore au lieu dont il est question, qu'il y était, ou qu'il y sera encore à l'époque dont il s'agit, *demeuré* prend l'auxiliaire *être.*

Il est *demeuré en chemin. Mon frère* est *demeuré à Paris pour faire ses études. Il* est *demeuré court en haranguant le roi. Il* est *demeuré deux mille hommes sur la place.*

On dit : *La fièvre* a *cessé,* si l'on présume qu'elle reviendra ; on dit de même : *la goutte* a *cessé, les plaintes* ont *cessé, les chants* ont *cessé.*

Mais si l'on veut exprimer qu'on juge qu'elle ne reviendra pas, on dit : *La fièvre* est *cessée ;* on dit de même : *La peste* est *cessée. Les fêtes* sont *cessées.*

On dit : *Cet enfant* a *bien grandi en peu de temps. Il* a *bien embelli pendant son voyage. Cette bonne nouvelle l'*a *bien rajeuni. Il* a *vieilli en peu de temps. Depuis ce moment il* a *déchu de jour en jour ;* parce qu'ici ces verbes sont pris dans le sens d'une action progressive.

Mais si l'on y attache l'idée d'un état actuel et passif, on doit faire usage de l'auxiliaire *être. Vous* êtes *bien grandi. Comme elle* est *embellie ! On dirait qu'elle* est *rajeunie. Je sens que ie* suis *bien vieilli. Il* est *bien déchu de son autorité.*

On dit : *Le cerf* a *échappé aux chiens,* pour dire que le cerf par ses ruses, par la légéreté de sa course, en un mot, par son action, a évité d'être saisi par les chiens. Et, *Le cerf* est *échappé aux chiens,* pour dire que par suite de l'action qui l'a soustrait aux chiens, le cerf est dans un état où il ne craint plus cette poursuite.

On dirait dans le même sens : *L'un des coupables* à *échappé à la gendarmerie. Ce voleur* est *échappé de prison.*

On dira aussi d'une chose qu'on a oublié de dire ou de faire : *Ce que je voulais vous dire m'*a *échappé. Ce passage* a *échappé à l'auteur il l'a omis.*

Et d'une chose faite par inadvertance, faite malgré soi, d'un mot dit par mégarde, par indiscrétion : *Ce mot m'*est *échappé ;* c'est-à-dire, j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde.

Tomber se construit quelquefois avec *avoir.*

Ce coup que je lui porte aurait *tombé sur moi.*—(Voltaire.)

Déjà dans les forêts voisines, les pins, les ormes touffus, l'antique éra-

[illegible] *parts sous le fer des Cas*-[illegible]

[illegible] elle dit, *il va tomber*; [illegible] elle se voit à terre après sa [illegible] et qu'elle veuille [illegible] ce qui lui est arrivé, elle dira: *il a* [illegible]

[illegible] mais strictement parlant, [illegible] Car quand l'eau du ciel [illegible] c'est de l'eau de pluie. Ce-[illegible] qui n'est pas encore écou-[illegible] Mais il serait ridicule de [illegible] il faut dire, a [illegible]

[illegible] observations aux mots *foudre, ton*-[illegible] *sur plusieurs édifices*; *le* [illegible] *dans la Seine.*

[illegible] exprime l'action qui a fait périr: *Il* [illegible] *périr a eu lieu. Il a* [illegible] Elles ont *péri dans les* [illegible]

[illegible] état qui résulte de l'action de périr. *Ils* [illegible]

[illegible] j'entends par là, qu'il s'en est [illegible] qu'il n'y est plus. Mais si je [illegible] je désigne l'action qu'il [illegible]

[illegible] faire entendre que le sujet n'est [illegible] plus, ou qu'il ne sera plus [illegible] *Lyon.* J'ai *resté* [illegible] (Voltaire.)—*Il* a *resté* [illegible]

[illegible] entendre que le sujet est encore au lieu [illegible] qu'il y sera à l'époque dont il [illegible] Il est *resté à Lyon, et* [illegible] *Télémaque* était *resté seul* [illegible] est resté en *Amérique, il n'en est pas* [illegible]

[illegible] moment où un homme a tout per-[illegible] *lui a resté dans ce moment que* [illegible]

Mais [illegible] l'état habituel d'un homme qui a tout [illegible] *ne lui* est *resté que l'espé*-[illegible] est *resté que l'espérance.*

Autre[illegible] assez souvent du prétérit défini du verbe [illegible] du prétérit défini du verbe *aller*. On disait; *je fus* [illegible] Il y a même encore bien des

personnes qui disent, *je* fus *le voir, je* fus *lui parler;* mais c'est une faute; il faut dire, *j'allai le voir, j'allai lui parler.*

Au lieu des temps composés du verbe *aller,* on emploie aussi les temps composés du verbe, *être.* On dit: *j'ai été,* au lieu de, *je suis allé; j'avais été,* au lieu de *j'étais allé,* etc. Mais les temps composés du verbe *être* n'indiquent point le mouvement qu'exprime essentiellement le verbe *aller.* Toutes les fois qu'on veut exprimer ce mouvement, il faut se servir des temps composés du verbe *aller. Avoir été en un lieu,* ne signifie autre chose qu'avoir existé en ce lieu, s'y être trouvé, et n'y être plus. Je dirai donc: *J'ai été à Rome, et j'y suis allé en quinze jours; il a été ce matin à l'église, et il y est allé en voiture.*

CHAPITRE VI.

DE L'ADVERBE.

Les adverbes comparatifs *si, aussi, plus,* et *autant.* se répètent avant chaque adjectif, chaque verbe, ou chaque adverbe qu'ils modifient.

Il est si *sage,* si *bon,* si *doux, qu'il se fait aimer de tout le monde.* Plus *un prince est aimé de ses peuples,* plus *leur bonheur lui devient cher.* (Marmontel.)—Plus *on lit Racine,* plus *on l'admire.* (D'Olivet.) —*L'âne est de son naturel,* aussi *humble,* aussi *patient,* aussi *tranquille, que le cheval est fier, ardent, impétueux.* (Buffon.)

L'adverbe se place ordinairement après le verbe qu'il modifie, si le verbe est à un temps simple. *Je danse* bien, *il joue* adroitement.

L'homme le plus éclairé est ordinairement *celui qui pense le plus* modestement *de lui-même.*

Si le verbe est à un temps composé, l'adverbe se met entre l'auxiliaire et le participe: *Il a* mal *fait; vous vous êtes* bien *conduits; il a* soigneusement *travaillé; il s'est* parfaitement bien *conduit.*

Mais on place après le verbe les adverbes composés, ainsi que ceux qui ont ou peuvent avoir un régime: *Il s'est conduit* avec *sagesse, il a agi* conséquemment *à ses principes, ou conséquemment.*

Lorsque le verbe est à l'infinitif, l'adverbe peut se mettre avant ou après, suivant le goût ou l'harmonie. On dit: Bien *faire son devoir, ou faire* bien *son devoir.*

Les adverbes se placent ordinairement avant les adjectifs qu'ils modifient: *Il est* fort *heureux, elle est* très-*sensible et* infiniment *honnête.*

[illegible] L'EMPLOI DE PLUSIEURS ADVERBES.

[illegible] *jusqu'ici.* [illegible] dans le [illegible] aujourd'hui, car [illegible] *le* [illegible] doit donc dire : [illegible] *demain.*

[illegible] à [illegible] Il faut [illegible] c'est-à-dire pour comparaître [illegible]

[illegible] adverbe, avec la [illegible] n'est jamais suivi [illegible] *moi,* [illegible] *moi,* [illegible] *le* [illegible] apparaître [illegible]

[illegible] aux participes et aux adverbes [illegible] aux seules proposi- [illegible]

[illegible] *aussi* [illegible]

[illegible] doit toujours être [illegible]

[illegible] les verbes dans le même [illegible]

[illegible] deux adverbes *aussi* et [illegible] aussi [illegible]

[illegible] avec deux adjectifs se- [illegible] autant [illegible] de même que : *Il* [illegible] aussi [illegible] il se place avant l'ad- [illegible] lorsqu'on [illegible] et ils [illegible]

[illegible] *ne* [illegible]

[illegible] dans le sens de *pa-* [illegible] exprime cette similitude

dans un sens *positif*, et *non plus* dans un sens *négatif*. C'est pour cette raison qu'on dit; *et moi aussi, ni moi non plus*.

Il viendra vous voir, il vous écrira aussi. *Il ne viendra pas nous voir, il ne nous écrira pas* non plus.

Beaucoup.—Cet adverbe employé pour *plusieurs* ne doit pas être mis tout seul, il faut y ajouter *personnes* ou *gens*. Il ne faut donc pas dire: *Beaucoup pensent, beaucoup sont d'avis;* mais, *beaucoup de personnes pensent, beaucoup de gens sont d'avis.*

Cependant on peut dire en conversation; *J'en connais* beaucoup *qui se persuadent*, etc.; parce que le pronom *en* qui est devant beaucoup fait sous-entendre le mot *personnes*.

Lorsque ce mot est suivi d'un substantif pluriel, le verbe se met au même nombre: *Beaucoup de gens pensent*, lorsqu'il est suivi d'un singulier, le verbe se met au singulier: *Beaucoup de monde se plaignait*.

Beaucoup joint à un comparatif, marque une augmentation considérable. S'il est mis après le comparatif, il doit toujours être précédé de la préposition *de*. *Vous êtes plus savant* de beaucoup.

S'il est devant, on peut le mettre avec la préposition *de*, ou sans cette préposition.

Vous êtes beaucoup *plus savant que lui*, ou *vous êtes* de beaucoup *plus savant que lui*.

La seconde manière dit plus que la première.

On dit: *il s'en faut de beaucoup*, quand on veut exprimer que la quantité qui devrait être dans un objet n'y est pas.

Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut de beaucoup. *Il s'en faut* de beaucoup *que la somme y soit*. *Il s'en faut* de beaucoup *que vous ne m'ayez payé tout ce que vous me devez*.

On dit: *il s'en faut beaucoup*, quand on veut exprimer une grande différence entre deux personnes ou deux choses.

Il s'en faut beaucoup *qu'il soit aussi sage que son frère*. *Il s'en faut* beaucoup *que cette étoffe soit aussi bonne que l'autre*.

Bien.—*Bien* exige l'article après lui; Bien *du monde*, bien *de l'argent*, bien *des gens*.

Bien, beaucoup.—Une personne contrariée ou étonnée de trouver une grande quantité de monde au spectacle, dira: *Il y a* bien *du monde ici*.

Mais elle dira: *J'aime à aller aux Tuileries, parce qu'il y a* beaucoup de monde.

Bien, très.—*Très*, ne peut modifier que des adjectifs ou des adverbes, on ne devrait donc pas dire; *J'ai* très-*faim;* très-*soif;* très-*peur; vous avez* très-*raison*, etc. Il vaut mieux employer *bien* ou *extrêmement*.

Comme *froid* et *chaud* sont adjectifs et substantifs, on peut dire; *Il fait* très-*froid*, très-chaud, et par extension, *j'ai* très-*froid*, très-*chaud*. *Bien* serait cependant préférable.

Comme, comment.—*Voyez* comme *il travaille*, signifie à quel degré

il travaille ; et, *voyez comment il travaille*, signifie de quelle manière il travaille.

On dit aussi en raillant : *Voyez comme il travaille*, pour faire entendre que celui qui doit travailler ne travaille point, ou qu'il ne travaille pas comme il faut.

Davantage, plus.—Il ne faut pas confondre *plus* avec *davantage*. *Plus* est un mot comparatif après lequel vient un *que* ou un *de*.

Davantage est un adverbe qui, placé après le verbe qu'il modifie, ne peut jamais modifier un adjectif, et dès-lors avoir un *de* ou un *que* à sa suite.

On dira donc : *La langue paraît s'altérer tous les jours, mais le style se corrompt bien davantage*, et non pas *bien plus*.

C'est encore une faute d'employer *davantage* pour *le plus*.

Ainsi au lieu de dire ; *de toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît* davantage ; il faut dire, *est celle qui me plaît* le plus.

Davantage n'est guère bien placé qu'après les verbes. *Je vous aime* davantage, *celui-là n'aurait plus* davantage.

Cependant, lorsque le verbe est à l'infinitif *davantage* peut le précéder.

Il n'est rien qu'on doive davantage *recommander ;* ou, *il n'est rien qu'on doive recommander* davantage.

Dedans.—Autrefois on employait *dedans* comme préposition au lieu de *dans*. On disait : Dedans *la maison*, dedans *la ville*. Aujourd'hui ce mot ne s'emploie que dans un sens absolu. *Etes-vous hors de la chambre ? je suis* dedans.

Dehors.—*Dehors* est opposé a *dedans*, *hors* est la préposition qui correspond à ce mot; comme *dans* correspond à *dedans*.

Dehors ne prend point de régime. *Restez* dedans, *j'irai* dehors.

Quelquefois il est préposition, et alors il prend un régime.

Dessous, dessus.—Ces deux mots n'ont point de régime. On ne dit pas : Dessous *la table ;* mais, sous *la table*.

On le cherchait sur la table, *il était* dessous. *Il n'est ni* dessus *ni* dessous.

Ainsi ne dites pas : *Parmi les animaux il y en a qui vivent* dessous *la terre* ; mais, *il y en a qui vivent* sous *terre*.

Autrefois on employait indifféremment ces mots comme prépositions et comme adverbes.

Environ.—Il ne faut pas dire, *la perte a été d'environ cinq ou six cents hommes ;* ce serait dire deux fois la même chose. Cinq ou six cents hommes font un nombre incertain qui ne souffre pas qu'on y ajoute *environ*, qui marque également un nombre incertain.

Pour s'exprimer correctement il faut dire : *La perte a été de cinq ou six cents hommes ; ou bien, la perte a été d'environ cinq à six cents hommes.*

Guère.—Il ne faut pas dire, *il ne s'en faut de guère*, pour, *il s'en faut guère.*

On dit : *Il ne s'en faut guère, il ne s'en est guère fallu,* lorsque ce mot est employé absolument : mais c'est quand il a rapport a une quantité comparée avec une autre qu'on ajoute *de.*

Si l'on mesure deux choses, et que l'une ne soit pas beaucoup plus grande que l'autre, on dit : *Qu'elle ne la passe de guère.*

Il faut dire : *Il ne s'en faut guère qu'il ne soit aussi avancé que son frère ;* et, *il ne s'en faut de guère que ce vase ne soit plein.*

Cet adverbe est toujours accompagné de la négation.

Les adverbes de comparaison se mettent toujours après *guère ; guère* plus, *guère* moins.

On n'écrit plus *guères* avec un *s,* qu'en vers, lorsqu'il est favorable à la mesure ou à la rime.

Mieux.—Lorsque *mieux* est suivi de deux infinitifs, on met *de* avant le second : *Il vaut mieux se taire que de parler mal-à-propos. J'aime mieux vous déplaire que* de *vous tromper.* (Marmontel.)

Plus et mieux ne sont pas synonymes. *Plus* s'emploie lorsqu'il s'agit d'extension, et *mieux* lorsqu'il s'agit de perfection.

L'abbé Prévôt a plus écrit que Fénélon, mais Fénélon a mieux écrit que l'abbé Prévôt.

Peu.—Cet adverbe est opposé à beaucoup, et joint à un substantif, il régit la préposition *de* sans article : *Peu d'argent, peu d'hommes.*

Peu se place avant les adjectifs qu'il modifie. *Peu aimable, peu complaisant ;* il précède les adverbes qu'il modifie, *peu agréablement ;* et suit ceux qui le modifient, *fort peu, bien peu.*

Si cet adverbe est modifié par quelqu'autre adverbe, on peut le mettre avant ou après le participe : *Il m'a coûté fort peu,* ou, *il m'a fort peu coûté.*

Quelques personnes disent *un petit peu,* pour dire une petite quantité, cette locution est vicieuse, *peu,* signifie seul une petite quantité.

Dans cette phrase, *un peu de vin, peu* est substantif ; il l'est aussi dans, *le peu, de peu, à peu, pour peu.*

Peu, joint à la préposition *de* et suivi d'un substantif singulier, veut le verbe au singulier. *Peu de monde* a *su mon arrivée.*

Mais *peu* veut le verbe au pluriel, lorsqu'il est suivi d'un substantif pluriel. *Peu de personnes* savent *se suffire à elles-mêmes.*

C'est peu, devant un infinitif ne doit pas être suivi de *que,* il faut dire : *C'est peu* de *vouloir,* et non pas, *c'est peu* que de *vouloir.*

Peut-être.—On joint toujours ces deux mots par un tiret, et ils sont souvent suivis de *que, peut-être que oui, peut-être que non, peut-être qu'il viendra,* on peut dire aussi : *peut-être viendra-t-il.*

Quand *peut-être* est au commencement de la phrase, il faut mettre le pronom sujet du verbe après le verbe : *peut-être irons-nous.*

Mais quand il est au milieu de la phrase, le pronom conserve sa place naturelle. *Tels sont les conseils auxquels peut-être nous sommes*

[illegible] tranquilles, et non pas, auxquels peut-être sommes- [illegible]

[illegible] le mettre le verbe *pouvoir*, avec *peut-être*; [illegible] une idée de possibilité, ne saurait modi- [illegible]

[illegible] en disant, *peut être, hélas! pourrai-* [illegible] *au repos auquel j'aspire*: il faut dire: [illegible]

[illegible] s'applique aux locutions, *il est pos-* [illegible] Ainsi on ne dira pas: *Il est impossible qu'il* [illegible] *Il est impossible qu'il réussisse.*

[illegible] *de* avant le substantif qu'il modifie, [illegible] de quantité et non adverbe de compara- [illegible] lorsque le terme de comparaison énoncé [illegible] de quantité, marque quelque mesure précise [illegible] de cette quantité. *Cela est plus long* d'*un quart*: [illegible] *pas plus d'un écu*: *cela n'a pas plus* de *trente* [illegible] *est plus grand de toute la tête.*

[illegible] *Il est plus d'à demi mort*: ou, *il est plus* qu'à *demi* [illegible] ou, *plus* qu'à *demi convaincu.* Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces sortes de locutions: [illegible] *demi*, a pour lui l'usage et les bons [illegible]

[illegible] *du vin plus* d'à *moitié bu.* [illegible] *plus* d'à *moitié fondues.* [illegible] *Terre-Neuve.* (Ber. de St. Pierre.) — [illegible] *fait.* (J. J. Rousseau.) — [illegible] (Moreau.)

[illegible]
[illegible] d'à moitié
[illegible] — La Fontaine.

[illegible] nous semble donc préférable à, *plus qu'à demi.*

[illegible] est suivi d'un *que*, et d'un verbe à [illegible] cet infinitif, la préposition que demande [illegible] précède.

[illegible] *agréable que* de *l'entendre.* *Nous sommes plus* [illegible] *qu'à reconnaître nos torts.*

Lorsque *plus* est suivi de deux infinitifs, il faut mettre *de* avant [illegible]

Il est plus beau de vaincre ses passions, que de *triompher de ses* [illegible]

[illegible] —Terme collectif partitif ou adverbe de quantité, demande [illegible] verbe qui suit au singulier.

Plus d'un auteur a *dit*: *plus d'un lecteur pensera*; *plus d'un témoin* [illegible]

Il faut excepter le cas où l'on se servirait de cette expression avec

un verbe pronominal ; car cette espèce de verbe, exprimant l'action de deux ou de plusieurs sujets, exige le pluriel.

A Paris on voit plus d'un fripon qui se dupent *l'un l'autre.*

(Marmontel.)

Plutôt, plus tôt, plus tard.—Plutôt, s'emploie pour marquer le choix que l'on fait d'une chose par préférence à une autre chose, et s'écrit toujours en un seul mot :

Plutôt *perdre tout que de rien faire contre sa conscience.*

(l'Académie.)

Plutôt, suivi de la conjonction *que* doit toujours être accompagné de la préposition *de. Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres,* plutôt *que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante.* (La Bruyère.)

Plus tôt signifie *plus vite, de meilleure heure,* et doit s'écrire en deux mots.

Plus tard est opposé à *plus tôt* et doit de même s'écrire en deux mots.

La mort nous attend tous : peu importe à l'homme qui n'a rien à se reprocher qu'elle arrive un peu plus tôt, *un peu* plus tard.

(Fr. de Properce.)

Presque.—On dit : Presque *personne ne l'a vu,* et non pas, *personne presque ne l'a vu.*

Massillon a donc eu tort de dire : *Chaque siècle* presque *en a vu de tristes exemples.*

Il fallait dire : Presque *chaque siècle en a vu de tristes exemples.*

Presque ne prend généralement l'apostrophe que dans *presqu'île.* On écrit : *Un ouvrage presque achevé, presque aussi avancé, presque usé.*

On la voit cependant quelquefois avant les propositions *à* et *en.*

Quand, lorsque.—Quand et *lorsque* sont adverbes de temps, quand ils signifient *dans le temps que.*

Lorsque, ne peut être employé pour *quand* dans l'interrogation Mais ce cas excepté, *quand* et *lorsque* sont synonymes, et l'oreille seule détermine le choix.

Quelque (voyez page 213.)

Rien de moins, rien moins.—Rien de moins s'emploie dans les phrases qui ont un sens positif, et *rien moins* dans celles qui ont un sens négatif. Ainsi : *Il n'est rien* de moins que *votre père,* signifie, il est votre père, et il n'est rien de moins ; et, *il est rien moins que votre père,* signifie, il n'est pas votre père.

Ecoutez bien cet homme, il n'est rien de moins *qu'un sage.* (Marm.)

Le sens est : *Il est un sage.*

N'écoutez pas cet homme, il n'est rien moins *que sage.*

(M. Collin d'Ambly.)

Le sens est : *Il n'est pas sage.*

Il ne pense a rien de moins *qu'à vous supplanter.* (Idem.)

La [illegible] est. *Il pense seulement, uniquement à vous supplanter.*
I[illegible] [illegible] rien moins *qu'à vous supplanter.* (Idem.)
[illegible] *Il ne pense pas à vous supplanter.*
Rien de moins est analogue à *rien de plus.*

[illegible] *au moins.*—Ces mots marquent l'un et l'autre une restriction. Il faut employer *au moins* toutes les fois que l'on arrive à un point inférieur à celui qu'on voulait atteindre, mais qui [illegible] quelque élévation sans présenter l'idée de rétrogradation.

[illegible] rai, ou au moins *colonel. L'ironie par elle-même [illegible] tragique, il faudrait* au moins *qu'elle fût noble.*
(Voltaire.)

On doit se servir de *du moins* toutes les fois que l'on présente [illegible] de rétrogradation d'un point élevé, pour arriver à un point [illegible] mais toujours en indiquant, qu'il y a eu rétrogradation.

S'il n'est pas parvenu au grade de général, il est du moins *colonel.*
[illegible] le mérite de la perfection, il a du moins *celui [illegible]* (Girard.)

[illegible] *reste.*—*Au reste,* signifie, *quant à ce qui reste.* On l'emploie quand, après avoir exposé un fait et traité une matière, on ajoute quelque chose, dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a déjà dit.

Il est brave et savant, au reste *il est doux et aimable.*

On emploie, *du reste,* quand ce qui suit n'est pas dans le même [illegible] qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle.

[illegible] emporté : du reste *brave et intrépide. Il est [illegible] honnête homme.*

D[illegible] suite Il ne faut pas confondre ces deux expressions [illegible].

[illegible] successivement, sans interruption : Il a marché [illegible] Il ne saurait dire deux mots de suite. *Le lynx [illegible]* de suite *comme le loup.*—(Buffon.)

T[illegible] aussitôt, sur-le-champ.

[illegible] obéissent tout de suite. *Je crois que si l'on [illegible] que l'on est malade, on serait* tout de suite *guéri.*—
(Florian.)

D[illegible] de loin en loin.—*De loin à loin,* se dit de la *distance.*

C[illegible] plantés de loin à loin.

D[illegible] se dit du *temps.*

Il ne [illegible] vient voir que de loin en loin,

DE L'USAGE DES EXPRESSIONS NÉGATIVES.

La langue française a l'avantage de pouvoir exprimer différents degrés de négations, soit en employant simplement la négative *ne*, soit en complétant le sens de cette négation par les mots *pas* et *point*.

Lorsque *ne* n'est suivi ni de *pas*, ni de *point*, ni d'aucun autre mot

équivalent, le sens de la préposition est moins négatif, *Je ne sais*, marque une ignorance moins absolue que : *Je ne sais pas.*

Pas et *point* peuvent donc être regardés comme les compléments de la négation, puisqu'ils rendent le sens plus négatif, et qu'ils servent à l'achever, à le préciser, à le compléter. Les mots *nullement*, *guère*, *rien*, *brin*, *mot*, *goutte*, etc., servent aussi à compléter la négation, et lorsqu'on les emploie à cet usage, on supprime *pas* et *point*.

Ne s'emploie seul, dans quelques cas ; et le plus souvent, avec un complément. *Il n'ose*, *il n'ose pas*, *il n'ose point*, *il n'ose plus*, etc. Mais on ne dirait pas sans complément ; *Il ne voit*, *il ne vient*, etc.

Le verbe de la proposition se met entre *ne* et *pas*, *Je ne sais pas.*

Dans les temps composés, l'auxiliaire se met entre *ne* et *pas*, *Je n'ai pas su.*

Si le verbe est à l'infinitif, on place ordinairement *ne pas* avant cet infinitif : *Ne pas savoir.* On dit aussi : *Ne savoir pas*, mais le premier a un sens plus négatif que le second.

Différence entre pas *et* point.

Point nie plus fortement que *pas.*

Point, indique quelque chose d'habituel, de permanent : *Il ne lit* point, *il ne joue* point, signifient : *il ne lit jamais*, *il ne joue jamais*. *L'aveugle ne voit* point. *Le sourd n'entend* point. *Pas*, annonce quelque chose d'accidentel et de passager ; *il ne lit* pas, *il ne joue* pas, signifient : *Il ne lit pas présentement*, *il ne joue pas dans le moment.*

Point de, annonce une négation sans réserve. *Il n'a point d'esprit*, signifie : *Il est entièrement dépourvu d'esprit*. *Pas de*, donne la liberté de la réserve : *Il n'a pas d'esprit*, veut dire, *il n'a rien qui marque dans l'esprit.*

Par cette raison, *pas* convient mieux que *point* avant les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité ; tels que, *moins*, *plus*, *beaucoup*, *si fort*, et autres semblables.

Milton n'est pas moins *sublime qu'Homère*. *Démosthène n'est pas* si *abondant que Cicéron*. *Les riches ne sont pas toujours* plus *heureux que les pauvres.*

Pas est aussi préférable avant les noms de nombre :

Il n'a pas *dix ans*. *Il n'a* pas *un sou à dépenser.*

Pas, après *tout*, marque une exclusion partielle, et *point*, une exclusion totale.

Tous ceux qu'on accusait n'ont pas *été convaincus ;* c'est-à-dire, *quelques-uns de ceux qu'on accusait*. *Tous ceux qu'on accusait n'ont* point *été convaincus ;* c'est-à-dire, *aucun de ceux qu'on accusait n'a été convaincu.*

Dans l'interrogation, *pas* et *point* ne présentent pas le même sens.

Si ma question est accompagnée de quelque doute, je dirai :

N'avez-vous point *été là ?* *N'est-ce* point *vous qui me trahissez ?*

Mais si j'en suis persuadé, je dirai :

N'avez-vous pas été là ? N'est-ce pas vous qui m'avez trahi ?

De même lorsqu'on dit : *N'avez-vous point vu un tel ? N'avez-vous point pris ma montre ?* l'interrogation n'est qu'une question simple. Et lorsqu'on dit : *N'avez-vous pas vu un tel ? N'avez-vous pas pris ma montre ?* on veut marquer par là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu celui dont on parle, et qu'il a pris la montre qu'on lui demande.

Omission de pas *et de* point.

On supprime *pas* et *point*.

1°. Quand deux propositions négatives sont liées par le mot *ni*, ou quand *ni* est répété.

Je ne l'aime ni ne l'estime. Ni les biens, ni les honneurs ne valent la santé. Il est avantageux de n'être ni pauvre, ni riche.

REMARQUE.—On peut laisser subsister *pas*, lorsque *ni* n'est pas répété, et qu'il se trouve séparé de la première négation par un certain nombre de mots.

Je n'aime pas ce vain étalage d'érudition prodigue, sans choix et sans goût, ni ce luxe de mots qui ne disent rien.

2°. Quand la négation est suivie d'un autre complément, tel que : *guère, plus, jamais,* etc., ou que la proposition renferme une expression dont le sens est négatif, comme ; *nul, nullement, aucun, rien, personne.*

Il ne mange guère. Il ne lit plus. Il ne joue jamais. Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Je n'y songeais* nullement. *Titus ne passait* aucun *jour sans faire une bonne action. Il ne faut* rien *dire qui puisse attaquer la réputation d'un homme de bien. Il ne plaît à* personne.

3°. Après les verbes *oser, pouvoir, cesser,* on peut omettre ou employer *pas* ou *point,* selon que l'on veut nier plus ou moins fortement. *Je n'ose,* nie moins fortement que, *je n'ose pas ; je n'ose pas,* que *je n'ose point.*

On supprime *pas* et *point* dans les phrases analogues aux suivantes.

Je ne veux d'autre récompense que votre amitié. Est-il quelqu'un qui ne le sache ? Il n'y a personne qui ne le sache. L'honnête homme ne connaît que ses devoirs. Que ne le dites-vous ? Il ne fait que rire. Il ne demande que le nécessaire. Il ne tient qu'à vous. Je ne sortirai de huit jours. Je ne le verrai de dix jours. Il y a long-temps que je ne l'ai vu. Il ne sait que faire. Il ne saurait en venir à bout. Vous ne serez jamais instruit, à moins que vous n'étudiez beaucoup. Comment vous êtes-vous porté depuis que je ne vous ai vu ? N'espérez pas obtenir les faveurs du ciel, si vous ne remplissez vos devoirs envers Dieu et envers les hommes. Il ne viendra pas si vous ne l'en priez. Il ne parle pas qu'on ne se mette à rire. Ce n'est pas qu'il ne soit aimable.*

* Au présent on dirait : *Il y a long-temps que je ne le vois pas,* et à l'imparfait : *Il y avait long-temps que je ne le voyais pas.*

On supprime *pas* et *point* après la conjonction *que*, mise à la suite d'un terme comparatif, ou de quelque équivalent.

Vous écrivez mieux que vous ne parlez. Il est moins riche, plus riche qu'on ne croit. C'est autre chose que je ne croyais.

Après le verbe *craindre*, suivi de la conjonction *que*, on supprime *pas* et *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas; au contraire, il faut *pas* et *point* lorsqu'il s'agit d'un effet que l'on désire.

Quand je dis: *Je crains que mon frère ne soit malade*, je ne souhaite pas qu'il soit malade.

Et quand je dis: *Je crains que mon frère n'arrive pas ce soir*, je souhaite qu'il arrive.

La même chose est à observer avec le verbe qui suit *de peur que, de crainte que*.

Ainsi lorsqu'on dit: *De peur qu'il ne perde son procès*, on souhaite qu'il le gagne; et, *De crainte qu'il ne soit pas puni*, on souhaite qu'il soit puni.

La même chose est également à observer avec les verbes *avoir peur, appréhender, trembler*.

Après, *prendre garde*, quand il signifie, *être sur ses gardes*, on met le subjonctif, et l'on supprime *pas* et *point*.

Prenez garde qu'il ne vous trompe.

Après le verbe *tenir*, dans le sens de *faire obstacle* ou *empêchement*, employé négativement, le *que* doit être accompagné de *ne*, sans *pas* ni *point*.

Il ne tiendra pas à moi qu'on ne *vous rende justice.*

Après le verbe *empêcher*, on supprime *pas* et *point* après *ne*.

Quand on le peut il faut empêcher que le mal ne s'accomplisse.

Observations sur le mot rien.

Compter pour rien, signifie généralement, *compter pour peu de chose, faire peu de cas.*

Ne compter pour rien, c'est ne faire aucun cas.

Il compte pour rien les démarches que j'ai faites. Il ne compte pour rien les reproches qu'on lui a adressés.

La langue ne permet pas qu'on dise: *faire rien, rien faire*, elle exige la négative; *ne faire rien, ne rien faire.*

La Fontaine a dit:

Quant à son temps, bien sut le dispenser,
Deux parts en fit, dont il soulait passer,*
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Mais Boileau ne l'a pas imité dans les vers suivants:

Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir et le jour à rien faire.

Il fallait, *à ne rien faire.*

* Avait coutume de.

NÉGATIVES.

met la négative *ne*

comparaison ren-
ou qu'il ne
Vous parlez

faire entendre
est : de là l'em-

Je ne vous
que vous

On
—*Te*
Fénélon.)
qu'il ne le

occupe

ne prend pas

peu que l'un n'*ait autant de mérite que l'autre. Il s'en fallait peu qu'il* n'*eût achevé. Il s'en est peu fallu qu'il* n'*ait été tué. Il ne s'en fallut guère qu'il* n'*en vînt à bout. Il ne s'en faut presque rien qu'il ne soit aussi grand que son frère. Peu s'en faut que je* n'*interrompe mon discours* (Fléchier.)—*Peu s'en faut que Mathan ne* m'*ait nommé son père.* (Racine.)—*Combien s'en faut-il que la somme* n'*y soit?* (Collin d'Ambly.)—*S'en faut-il beaucoup que la somme* n'*y soit?* (Idem.)

Sans que, ne doit être suivi de la négative *ne*, ni dans les propositions affirmatives, ni dans les propositions négatives.

Vous conviendrez que je ne pouvais obtenir l'aveu du conseil, sans que mon ouvrage fût examiné. (J. J. Rousseau.)—*Ne le voyez-vous pas bien sans que je vous le dise?* (Régnault.)

La négative *ne* n'est pas même admise après *sans que* suivi de *ni*, *aucun*, *personne*, *rien*, *jamais*.

> *Sans que ni vos respects, ni votre repentir,*
> *Ni votre dignité vous en pût garantir.*—(Corneille.)

Des puissances.... s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive.—(Montesquieu.)

Du ne *dubitatif.*

On dit: *Je crains qu'il* ne *pleuve. Rentrons avant qu'il* ne *pleuve. Nous sortirons à moins qu'il* ne *pleuve.*

Dans ces phrases, le mot *ne* n'exprime point une idée négative, car elles signifient: *Je crains d'avoir de la pluie. Rentrons avant la pluie. Nous sortirons à moins de pluie.*

C'est une *expression dubitative* que nous avons empruntée à la langue latine *(timeo ne veniat)*, et que nous avons ensuite employée par extension.

On emploie ce *ne* dubitatif avec le verbe *craindre*, lorsque le premier membre de la phrase est positif, et que la personne désignée par le sujet, désire que la chose n'arrive pas.

Je crains qu'il ne *pleuve.*

Mais on emploie le *ne* négatif suivi de *pas*, de *point*, si la personne exprimée par le sujet désire au contraire que la chose arrive.

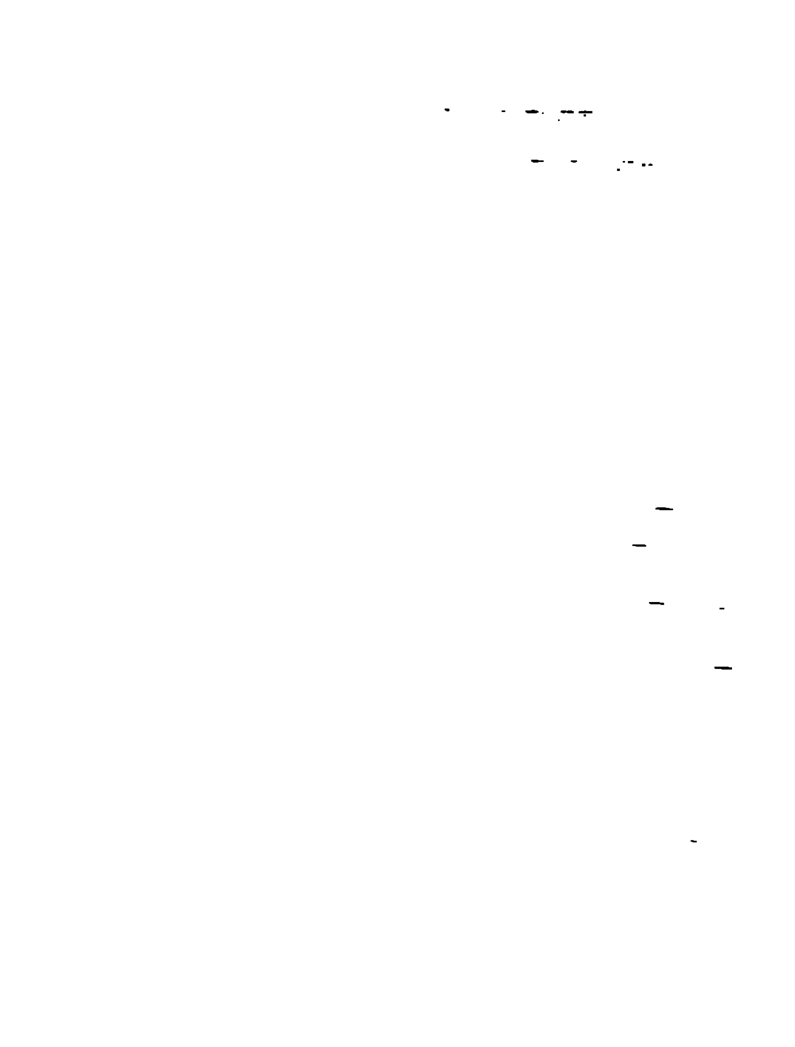
Je crains qu'il ne *pleuve* pas.

Si le premier membre de la phrase a seul un sens négatif, le second membre ne comprendra aucun des deux adverbes.

Je ne crains pas qu'il pleuve. Je crains peu qu'il pleuve. Ce n'est pas que je craigne qu'il pleuve.

Observation.—Ce que nous avons dit du verbe *craindre* s'applique aux verbes et aux expressions analogues, comme: *Appréhender, trembler, avoir peur, de crainte que, de peur que*, etc.

Quand le verbe *craindre* est au mode interrogatif, on emploie ou l'on omet la dubitative *ne* selon que la personne qui parle, partage



—*Avant que l'action fût terminée quelques Thébains, à ce qu'on prétend, se rendirent aux Perses.* (Barthélemy.)

Quand le verbe *douter* est négatif ou interrogatif, on emploie le *ne* dubitatif dans la proposition subordonnée.

Je ne doute pas qu'il n'*y ait du bruit. Doutez-vous que je* ne *sois mécontent ? Je ne doute pas que la vraie dévotion* ne *soit la source du repos.* (La Bruyère.)—*Je ne doute pas qu'il* n'*arrive.*

Mais on omet le *ne* si l'on veut exprimer une chose positive, et en quelque sorte incontestable.

Je ne doute pas qu'il y ait un Dieu. Doutez-vous que je sois votre frère.

Galilée, malgré sa rétractation, ne doutait point que la terre tournât.

L'homme vertueux ne doute point qu'il y ait un Dieu, à la vue de ses moissons. (Ber. de St. Pierre.)

Cependant dans ce cas même de certitude on trouve souvent le *ne*.

On emploie de même la dubitative *ne* dans les propositions subordonnées, lorsque le verbe de la proposition principale est *nier*, ou l'un de ses équivalents, *disconvenir, désespérer*, employés négativement.

Je ne nie pas que vous ne *soyez heureux. Vous ne sauriez nier que ce* ne *soit là le portrait de notre pauvre ami.* (Sévigné.)—*On ne désespérait pas que vous* ne *devinssiez riche.* (Beauzée.)

Mais si, comme dans le cas précédent, la proposition subordonnée ne renferme aucune idée de doute, qu'elle exprime un fait incontestable, on omet le *ne*.

Personne ne nie qu'il y ait un Dieu, si ce n'est celui à qui il importe qu'il n'y en ait point. (De Châteaubriand.)

Quand le verbe *nier* est interrogatif, l'interrogation produit l'effet de la négation, et alors il faut employer *ne* dans la proposition subordonnée.

Peut on nier que la santé ne *soit préférable aux richesses.*

Tenir.—Lorsque la phrase principale présente l'idée d'un obstacle apporté, il faut avec ce verbe (employé impersonnellement) faire usage du *ne* dubitatif dans la phrase subordonnée.

Il ne tient pas à moi que cela ne *se fasse. A quoi tient-il que cela* ne *se fasse ?*

Il ne tient à rien
Il ne tient pas à grand chose } *que nous n'ayons un procès.*
Il a tenu à peu

Il n'a tenu qu'à vous que cela ne *se fît. Je ne sais à quoi il tient que je* ne *lui rompe en visière.* (l'Académie.)—*Il ne tiendra pas à moi qu'on* ne *vous rende tout l'honneur qui vous est dû.* (Boileau.)—*Il ne tînt pas à eux que la ville ne fût démolie.*

Mais on dira sans le *ne : Il tient à moi que cela se fasse. Ne tient il pas à moi que tout cela se fasse ?*

En général on doit avec ce verbe supprimer le *ne* de la phrase subordonnée, toutes les fois que la phrase principale ne présente pas l'idée d'un obstacle apporté par une autre personne que celle qui parle.

CHAPITRE VII.

DE LA PREPOSITION.

A.—La préposition *à* marque toujours un rapport à un terme. *Aller* à *Paris*, *être* à *Paris*, *voler* à *la victoire*. Toutes les fois que cette préposition n'est pas prise dans le sens propre de sa destination, elle y a toujours un rapport plus ou moins éloigné. *Un air* à *chanter*, est un air que le compositeur à destiné à être chanté; *une chaise* à *porteur*, est une chaise que l'on a destinée a être portée. *Un verre* à *vin*, est un verre que l'on a destiné à contenir du vin; *une maison* à *vendre*, est une maison que l'on a destinée à être vendue. Dans toutes ces phrases il y a *but*, *destination*, *terme*.

La préposition *à* change quelquefois le sens de toute une phrase. *Toucher ses revenus*, c'est les percevoir; *toucher* à *ses revenus*, c'est en tirer quelque partie par besoin pour la dépenser.

Aider quelqu'un, c'est simplement l'assister sans partager personnellement sa peine ou son travail; *aider quelqu'un de sa bourse*, *de ses conseils*, *de son crédit*.

Aider à *quelqu'un*; c'est partager personnellement le travail, la peine de quelqu'un, *aidez à cet homme à porter ce fardeau*, *aidez à cet enfant à faire son thême*.

En parlant des choses on emploie *à*, *il faut que votre mémoire aide un peu à la mienne*. (Télémaque.)

Travailler un ouvrage, c'est le polir, le perfectionner.

Travailler à *un ouvrage*, c'est s'en occuper.

Applaudir quelqu'un, c'est battre des mains pour lui témoigner son approbation; *applaudir* à *quelqu'un*, c'est le féliciter du succès des moyens qu'il a employés pour faire une chose.

Suppléer une chose, c'est ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus pour que cette chose soit complète. *Suppléer* à *une chose*, signifie réparer le manquement, le défaut de quelque chose, mettre à sa place une chose qui en tient lieu.

Plusieurs grammairiens malgré l'autorité de l'académie, ne veulent pas que l'on dise, *sept à huit maisons furent vendues*, *il y avait cinq à six personnes*; parce que, disent-ils, il n'y a point d'unité intermédiaire entre sept et huit maisons, cinq et six personnes. Il faut

dans ce cas, employer la conjonction *ou*, l'usage varie cependant à cet égard.

La préposition *à* se répète devant chaque nom, chaque pronom, et chaque infinitif qui en est le régime.

Il aime à *lire et* à *écrire ; il dut la vie* à *la clémence et* à *la magnanimité du vainqueur.*

Cependant on dit quelquefois, *avis aux pères et mères.* On entend par, *pères et mères*, les parents auteurs de nos jours ; ce sont des êtres réunis sous le même rapport. Si on les sépare, on dira : *Avis aux pères et aux mères*, en répétant la préposition, comme on est obligé de le faire en parlant au singulier : *Avis* au *père et* à *la mère.*

De.—*De* exprime un rapport général d'origine, d'extraction, de cause prochaine ou éloignée.

A, *comparé avec* de.

Les prépositions *à* et *de* ne sont jamais synonymes et ne peuvent, dans aucun cas, s'employer l'une pour l'autre.

Dans les mots composés, *à* marque tendance, approchement, addition, augmentation, etc., *de* marque séparation, éloignement, diminution, soustraction, affaiblissement, etc. On peut s'en assurer en comparant ensemble, accoler, décoler, apprécier, déprécier, apposer, déposer, accréditer, décréditer, accroître, décroître, etc.

Cette différence n'est pas moins sensible avec des verbes de mouvement, de transport, suivis de *à* et *de : Ecrire* à *Paris, écrire* de *Paris, venir* à *Rome, venir* de *Rome*, etc.

Magasin de *poudre*, tire son nom et son existence de *magasin*, de la poudre qu'il renferme ; il pourrait renfermer autre chose, il cesserait alors d'être magasin de poudre : *magasin* à *poudre*, est destiné, tend à recevoir de la poudre : et non autre chose ; il serait *magasin* à *poudre*, quand même il n'en contiendrait pas un grain.

On peut comparer de même, *manche* a *balai, manche* de *balai, bouteille* à *l'encre, bouteille* d'*encre, boîte* à *bonbons, boîte* de *bonbons, tasse* à *café, tasse* de *café.*

Prêt à, *prêt* de.—*Prêt à*, indique une préparation tendante à une fin ; *prêt* à *partir*, les préparatifs sont fait pour le départ.

Prêt de, exprime une disposition, une détermination, une résolution, sans aucune préparation réelle.

Cette dernière locution se trouve dans nos meilleurs auteurs, mais elle est peu usitée aujourd'hui.

Il ne faut pas confondre *près de* et *prêt à.* Ces deux locutions offrent un sens bien différent. *Près de* est une préposition qui signifie *sur le point de ;* et *prêt à*, est un adjectif qui signifie *disposé à.*

Il est près de *mourir.*

> *La mort ne surprend point le sage,*
> *Il est toujours* prêt à *mourir.*—(La Fontaine.)

Dans le premier exemple, *près de mourir*, signifie, *sur le point de*

mourir; dans le second, *prêt à mourir*, veut dire disposé, résigné à mourir.

Avoir affaire de *quelqu'un*. *Avoir affaire* à *quelqu'un*.

Avoir affaire de *quelqu'un*, c'est en avoir besoin; *avoir affaire* à *quelqu'un*, c'est avoir avec lui quelque rapport d'intérêt, d'occupation, de démêlé.

Servir à, *servir* de.—*Servir* à, c'est être utile. Cet instrument sert au labourage.

Servir de, c'est tenir lieu de, tenir la place, faire l'office de, *Il m'a servi* de *père*.

Ne servir à *rien*. *Ne servir* de *rien*.

Ne servir à *rien*, éveille une idée de nullité momentanée de service, un défaut d'emploi: *Il a des talents qui ne lui servent à rien. Vous pouvez prendre mon cheval, car il ne me sert à rien aujourd'hui. Ce qui ne sert à rien aujourd'hui, peut servir à quelque chose demain.*

Ne servir de *rien*, donne l'idée d'une nullité absolue de service: *Cet avocat a allégué plusieurs lois, plusieurs raisons qui ne servent de rien à sa cause. Nous eûmes beau pleurer, nos larmes ne servirent* de *rien*.

La même différence se fait sentir dans: *Cette étoffe est à mon goût. Cette étoffe est* de *mon goût. Il se plait à être loué. Il se plait* d'*être loué. S'amuser à quelque chose. S'amuser* de *quelque chose. Se réjouir* à *une fête. Se réjouir* d'*une fête. Se jouer* à *quelqu'un. Se jouer* de *quelqu'un. Continuer à lire. Continuer* de *lire. Se lasser* à *jouer. Se lasser* de *jouer*, etc.

Voyez régime des verbes, page 258 et suivantes.

Les verbes dont le régime est précédé de la préposition *de*, n'ont pas le même sens que lorsque ce régime est sans préposition.

Juger une affaire, signifie *décider, déterminer l'affaire.*

Juger d'une affaire, signifie *prévoir, augurer* le sort, la réussite de l'affaire.

Celui qui *bat le tambour*, ne produit que du bruit, comme celui qui bat le fer. Celui qui *bat du tambour, joue du tambour*, il en tire un son mesuré et cadencé.

Si l'on demande à quelqu'un, de quel instrument jouez-vous? il pourra répondre, *je touche du piano, je pince de la harpe*. Mais en parlant d'une personne qui exécute actuellement, on dira très-bien:

Cette personne pince la harpe, touche le piano avec beaucoup de grâce et de légèreté.

Parler de science; parler science.

Pour *parler science*, il faut s'y connaître; mais un ignorant peut *parler d'une science* sans en avoir la moindre notion.

On sentira de même la différence qu'il y a entre:

disputer le prix,	et	*disputer du prix.*
disposer un appartement,		*disposer d'un appartement.*
s'accommoder un habit,		*s'accommoder d'un habit.*
changer la maison,		*changer de maison,*

il vient lire,	*il vient de lire.*
il n'a pas laissé approcher,	*il n'a pas laissé d'approcher.*

Cette locution *que de* est assez fréquente en français, on trouve dans les meilleurs écrivains, *c'est être fou que de, avant que de, plutôt que de, ne faire que de, ne laisser pas que de,* etc.

On dit : *Il est fou de croire ; que* ne s'emploie pas avec *il,* mais il est nécessaire avec *ce,* ainsi l'on doit dire : *C'est être fou* que de *croire. C'est une lâcheté* que d'*abandonner son poste.*

On peut dire *avant de, et avant que de,* selon le sens que l'on veut exprimer.

On dit, *avant dîner,* c'est un temps illimité de la journée ; *avant le dîner,* désigne un temps plus rapproché du repas ; *avant de dîner,* joint à l'idée d'antériorité celle du dîner de la personne dont il s'agit ; mais *avant que de dîner,* fait entendre que le dîner doit être retardé, jusqu'à ce que l'on ait fait la chose qui doit le précéder.

Il faut que mon ouvrage soit fait avant que de *dîner. Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.*

C'est-à-dire, n'écrivez pas que vous n'ayez appris, si vous n'avez pas appris à penser.

On peut dire : *Malgré le peu de vraisemblance, le fait ne laisse pas d'être vrai,* ou *que d'être vrai.* Mais l'emploi de *que* est quelquefois nécessaire pour donner au sens plus de restriction. Nous dirons bien : *On lui a défendu le vin, cependant il ne laisse pas* que d'*en boire ;* si nous disions il ne laisse pas d'en boire, nous ferions entendre qu'il en boit habituellement, sans avoir égard à la défense.

Parménion disait : *Si j'étais Alexandre, j'accepterais les offres de Darius.* On n'aura pas tout à fait le même sens, en disant : *Si j'étais d'Alexandre....* comme on peut s'en assurer en comparant ces trois expressions : *Si j'étais roi, si j'étais le roi, si j'étais du roi,* dont la dernière fait entendre que je me suppose un instant à la place du roi, si j'étais quelque chose de ce qu'est le roi : ainsi le *de* est quelquefois nécessaire, les pronoms ne peuvent pas s'en passer. Il vaut mieux dire : *Si j'étais de vous ;* que, *si j'étais vous.*

Un inférieur peut dire à un supérieur. *Si j'étais* de *vous,* mais un supérieur pourra dire à un inférieur, *si je n'étais* que de *vous.*

Dans cette phrase : *Ils ne font que sortir,* on donne à entendre que ceux dont on parle sortent à chaque instant. Dans cette autre, *ils ne font* que de *sortir,* on donne à entendre *qu'ils viennent de sortir.*

Après *aimer mieux* on emploie *que* seulement quand il s'agit d'une préférence de goût : *J'aime mieux lire* qu'*écrire. J'aime mieux danser* que *chanter.*

Et on emploie *que de* quand il s'agit d'une préférence de volonté : *J'aime mieux mourir* que de *me déshonorer. J'aime mieux lui pardonner* que de *le réduire au désespoir.*

On dit également, *lequel des deux fut le plus éloquent, Démos-*

thène ou *Cicéron ? lequel fut le plus éloquent*, de *Démosthène* ou de *Cicéron ?*

La préposition *de* se répète avant chaque nom, chaque pronom, ou chaque infinitif qui en est le régime : *Vous recevrez une lettre de lui et de moi. Il tâche de mériter et d'obtenir votre confiance.*

En, dans. — *En* exprime un rapport général d'intériorité vague et non circonscrite, qui ne spécifie pas le lieu, qui ne sépare pas le contenant du contenu.

On dit : Anciennement la ville d'Avignon appartenait au pape; elle était *dans la France*, et non pas en France, parce qu'elle n'en faisait pas partie.

Un corps *en feu* brûle, se consume; un corps *dans le feu* peut bien ne pas y brûler.

On conduit *en prison* celui que l'on prive de sa liberté; on conduit *dans la prison* un médecin pour voir les prisonniers malades : il est alors dans la prison, mais non pas en prison.

Être en peine, c'est avoir du tourment : le sage peut se trouver *dans la peine* sans être *en peine*.

Être en ville, c'est être hors de chez soi; *être dans la ville*, c'est être dans l'enceinte d'une ville. Au village, on dit aussi : Monsieur est *en ville*, *dîne en ville*, pour dire qu'il n'est pas chez lui, qu'il ne dîne pas chez lui.

On voit par ces exemples, que *dans* spécifie, circonscrit l'intériorité, en séparant, distinguant le contenant du contenu, qui se confondent avec *en*.

Lorsqu'il s'agit de choses intellectuelles, des sentiments, des passions, des divers mouvements de l'âme, *en* est pour le sens général, *dans* pour le sens particularisé.

Être en colère, en joie, etc., c'est être pénétré, affecté par la colère, la joie, etc. *Être dans la colère, dans la joie*, ne font qu'indiquer le temps, la durée, de ces mouvements de l'âme.

On peut comparer de même les locutions suivantes :

Être en pleurs, en alarmes.	Dans les pleurs, dans les alarmes.
Être en famille, en ménage.	Dans sa famille, dans son ménage.
Être en force, en usage.	Dans la force, dans l'usage.
Être en mer.	Dans la mer.
Être en guerre, en bataille.	Dans la guerre, dans la bataille.
Être en âge, en compagnie.	Dans l'âge, dans la compagnie.
Être en voiture, en bateau.	Dans la voiture, dans le bateau.

En, par extension, exprime un rapport général de consistence, de contenance, de terreur.

Pays fertile en grains, en vins, en pâturages, etc. *Riche en troupeaux, Siècle fécond en crimes. Lettre en vers. Comédie en cinq actes. Payer en or.* Le grain, le vin, sont la consistence de la fertilité, etc.

Il se présente en homme déterminé, c'est-à-dire, avec la contenance

d'un homme déterminé ; *Il parle en roi, en honnête homme, il est en bourgeois, en militaire*, etc.

Dans ces exemples, la préposition *en* n'a pas le sens de la conjonction *comme*, qui annonce une similitude, une comparaison ; au lieu que *en* annonce une conformité intrinsèque.

Un honnête homme se conduit en honnête homme ; un hypocrite parle quelquefois comme un honnête homme.

Nous disons, *dans l'homme, dans la nature, dans l'ame* ; mais il vaut mieux dire, *en Dieu* : parce que cet être infini ne présente aucune idée de circonscription.

En, *comparé avec* de.

Etre d'humeur, annonce une disposition naturelle et habituelle ; *être en humeur*, annonce une disposition accidentelle et passagère.

Il n'est pas d'*humeur à souffrir une insulte. Il n'est pas* en *humeur de sortir, de faire des visites.*

Cependant nous disons, *être de bonne humeur*, de *mauvaise humeur*, en parlant de dispositions accidentelles : mais avec *en*, il s'agit des apparences. *Combien de gens nous paraissent* en *bonne humeur, qui sont intérieurement de mauvaise humeur.*

On traite en enfant gâté, celui pour qui on a les complaisances des parents qui gâtent leurs enfants.

On traite d'enfant gâté, celui à qui on reproche les défauts de ceux qui ont été gâtés dans leur enfance.

Quand on dit : *Une maison couverte en paille*, on fait entendre que c'est la paille qui fait la matière de la couverture, elle pourrait être couverte en planches, en ardoises, etc.

Mais dans, *une maison couverte de paille*, on entend que c'est la paille qui couvre elle même la couverture, on dit : *Les maisons sont couvertes de neige*, et non pas *en neige*.

Les maisons de bois, sont celles dont le bois fait toute la structure et la partie visible. *Les maisons en bois*, sont celles ou le bois fait une partie de la structure.

En, dans, à.

En tête, à la tête, dans la tête.

Ce qui est, en tête *d'un ouvrage*, fait partie du commencement.

Ce qui est, *à la tête* d'un ouvrage, est avant le commencement.

Le commandant est à la tête *de sa troupe ; les plus braves sont* en tête.

Celui qui a beaucoup étudié, s'est mis beaucoup de choses *dans la tête*.

Se mettre quelque chose *en tête*, c'est former un projet.

Ceux qui n'ont jamais travaillé de tête n'ont pas beaucoup de connaissances dans la tête, *ils se mettent aisément* en tête *des projets chimériques.*

On se blesse à la tête.

En place, dans la place, à la place.—Celui qui est *en place* a un emploi ; il est *à sa place*, quand il est propre à cet emploi.

Les intrigues de la cour ont souvent fait mettre en place, *et* dans

des places *importantes*, *plus d'un favori dont on a pu dire; cet homme n'est pas à sa place*. *Molière n'était pas* à sa place *dans les rôles sérieux; dès qu'il s'en fut aperçu, il fit toujours jouer d'autres acteurs* en sa place.

Si j'étais en sa place, signifie, si je le remplaçais. *Si j'étais à sa place*, signifie, si j'étais ce qu'il est. L'Empereur Trajan disait: *Je dois faire pour les autres, ce que je voudrais qu'ils fissent pour moi, si j'étais à leur place*.

En campagne, à la campagne.—En campagne, signifie qu'on est en mouvement, qu'on est en marche pour ses affaires.

Les troupes sont en campagne. *Il s'est mis* en campagne *pour découvrir ce qu'il cherche. Il a mis ses gens* en campagne *pour lui procurer des vivres*.

Etre à la campagne, signifie qu'on a les champs pour séjour.

Comparez de même: *Etre au monde, dans le monde, en ce monde, en état, dans l'état, à l'état, en terre, dans la terre*, etc.

Par.—La préposition *par* exprime un rapport général *de passage, de traversée*, dans l'espace; et par extension, *de milieu, de moyen, de circonstance passagère*, etc.

Par, en, dans, durant, pendant.—Voir par songe, c'est voir au moyen d'un songe: *Voir en songe*, c'est voir dans un tableau imaginaire et trompeur.

Pharaon avait vu en songe *des épis et des vaches. Joseph vit* par ce songe, *l'abondance et la disette qui eurent lieu en Egypte*.

Arriver par la pluie, labourer par le beau temps, ne signifient pas, arriver dans, durant, pendant, etc., *par* exprime dans ces locutions, un rapport de circonstance passagère. Si la circonstance est fixe, nous n'employons pas *par*, nous ne disons pas, *labourer par l'automne*.

Par, à.—Faire lire des enfants, faire lire à des enfants, faire lire par des enfants, ne présentent pas le même sens: *faire lire des enfants*, signifie exercer des enfants à la lecture.

Faire lire à des enfants, veut dire faire prendre lecture de quelque chose aux enfants.

Faire lire par des enfants, signifie que les enfants donnent lecture à d'autres.

Je ne puis lire vos lettres, je les fais lire par *mes enfants*.

Tenir par la main, à la main. Quand je dis: *Je tiens cet enfant* par *la main*, je fais entendre que c'est la main de l'enfant qui est tenue.

Je tiens cet enfant à la main, signifie que c'est ma main qui tient l'enfant, sans spécifier par quel partie de son corps.

Tomber à terre, tomber par terre.

Ce qui est élevé au dessus de la terre, tombe *à terre*. Ce qui est debout sur la terre, *tombe par terre*. Un homme qui passe dans une rue et qui vient à tomber, *tombe par terre*, et non pas, *à terre*. Mais un couvreur à qui le pied manque *tombe à terre*, et non pas, *par terre*. Un arbre *tombe par terre*, mais le fruit de l'arbre *tombe à terre*.

Pour.—La préposition *pour* exprime un rapport général de vue, d'apparence, de raison motivée, etc.

Pour, à.—Prendre à témoin, pour témoin.

On prend à témoin, celui dont on invoque le témoignage.

On prend pour témoin, celui dont on présente, dont on accepte le témoignage.

Les parents d'un accusé ne peuvent pas être pris pour *témoins, on ne reçoit pas leur témoignage.*

On peut prendre à témoin *les princes, le ciel, l'univers, Dieu même :* mais on ne les prend pas *pour témoins.*

Pour le prix, au prix.

Au prix, indique une fixation de la valeur ; *pour le prix,* annonce une estimation arbitraire ou de convenance.

J'ai eu cette marchandise pour le prix *que j'en ai offert, J'ai eu dix aunes d'étoffe pour cent francs, elle me revient à dix francs l'aune, je la cède* au prix *coûtant.*

Réserver pour, réserver à.

Réserver pour, c'est mettre en réserve, garder dans une vue quelconque ; *Réserver à,* c'est destiner, disposer.

Pour *un plus noble usage il réserve ses saints.* (Racine.)—*Mais les Dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservaient* à *d'autres dangers.* (Fénélon.)

A jamais, pour jamais.

A jamais équivaut à, *dans tous les temps,* et se dit mieux des actions qui sont de nature à être répétées.

Je louerai le Seigneur à jamais. *Je ferai* à jamais *votre éloge.*

Pour jamais annonce quelque chose de plus stable : *Ce qui est* pour jamais *dévoré ne le sera plus.*

Renommé pour, par.

Renommé par, se dit quand la cause du renom est constante, et ne dépend ni de la vogue ni du caprice.

Renommé pour, se dit quand le renom ne tient qu'à quelques considérations particulières de goût et de fantaisie.

Un pays est renommé par *ses productions, son commerce, ses manufactures, ou* par *les grands hommes qu'il a produits.*

Une ville, une rue, une boutique sont renommées pour *quelque objets particuliers de consommation. Plombières, Barrège, sont renommés* par *leurs eaux minérales. Louviers, Elbœuf,* par *leurs draps. Verdun est renommé* pour *les bonnes dragées. La rue aux Fers* pour *la rubanerie,* etc.

Contre.—Cette préposition exprime un rapport général d'opposition, d'obstacle, de résistance, et par extension, de soutien, de proximité, d'appui, etc.

Contre et *contraire,* ne marquent pas le même degré d'opposition.

On émet une opinion contraire à *l'Ecriture Sainte, parce qu'on ne l'entend pas : on est dans l'erreur. Celui qui émet une opinion* contre *l'Ecriture Sainte, attaque son infaillibilité.*

—[illegible] à, [illegible] à l'ennemi, contre l'ennemi. On marche à l'ennemi pour l'attaquer. On marche contre l'ennemi pour s'opposer à ses entreprises.

Ce qui est attaché contre un mur, n'est pas toujours attaché au mur. En effet, une chaise s'attache au mur; un espalier s'attache contre un mur. On attache un cheval à un arbre. On dresse une échelle contre un mur.

Entre, parmi.—La préposition *entre* suppose toujours séparation, distinction, opposition; elle exprime le partage d'une chose à l'autre, le lien qui les unit.

Entre a toujours pour régime ou un nom pluriel, comme: *entre les enfants, entre eux,* ou deux noms singuliers, joints par *et, entre le frère et la sœur, entre toi et moi,* ou deux noms pluriels, ou bien un singulier et un pluriel.

Entre les frères et les sœurs, n'exprime pas le même sens que, *entre les frères et entre les sœurs.*

Un différent survient *entre les frères et les sœurs,* quand celles-ci ne sont pas d'accord avec leurs frères.

Dans le second cas, les frères se disputent entre eux, et les sœurs entre elles.

Ces deux personnes parlent ensemble. Ces deux personnes parlent entre elles.

Ces deux phrases présentent un sens différent; deux personnes qui parlent ensemble peuvent bien ne pas s'écouter l'une l'autre; deux personnes qui parlent *entre elles,* parlent tour à tour.

Entre suppose toujours une opposition que *parmi* n'exprime pas: *entre* marque une distinction prononcée, ce que *parmi* ne fait pas entendre.

Pithée, estimé sage entre *tous les humains.*—(Racine.)

Parmi tous les humains, signifierait que tous les humains estimaient Pithée pour sa sagesse: *entre tous les humains,* signifie que Pithée est distingué des autres par sa sagesse.

Entre, en, dans, à.—Ce qu'on *a entre les mains,* est un dépôt, on n'en peut disposer sans un ordre exprès. Ce qu'on a *en main,* c'est pour s'en servir ou en disposer.

J'ai entre les mains *de quoi vous payer, faites moi donner des ordres.* J'ai en main *de quoi vous payer, quand vos titres me seront présentés.*

On met le pain *en main* à quelqu'un pour qu'il en coupe.

On lui met le pain *à la main,* en lui fournissant les moyens de vivre ou de gagner sa vie.

Un artiste prend *en main* un instrument pour s'en servir.

Un commissionnaire le porte *à la main.*

Un défenseur prend *en main* le droit de son client pour le faire valoir.

On dit dans le sens propre et naturel : *Se jeter* dans *les bras de quelqu'un.*

On dit au figuré ; *Se jeter* entre *les bras de quelqu'un*, pour dire, se mettre sous sa protection, implorer son secours.

Un enfant effrayé se jette dans *les bras de sa mère, qui l'embrasse et le serre* dans *ses bras. L'homme religieux remet sa destinée* entre *les bras de la Providence.*

On dit : *Se jeter* dans *les bras du sommeil*, dans *les bras du repos.*

Auprès de, près de, au prix de.—Auprès marque une proximité locale, plus fixe, plus stable, que *près.*

Nous arrivons près des côtes *de France. Le vaisseau a fait naufrage* près du port. *L'armée s'avance* près *de la ville.*

La mer est dangereuse auprès des côtes. *Les sables qui se trouvent* auprès du port *en gênent l'entrée. L'armée campe* auprès de la ville.

Auprès ne se dit jamais en parlant du temps. On dit : *Près des équinoxes, près de Noël*, et non pas, *auprès des équinoxes*, etc.

Auprès et *avec* n'ont pas le même sens.

On est bien auprès *du prince quand on l'approche, qu'on a du crédit, de la faveur. On est bien* avec *le prince, quand on ne l'a pas mécontenté. Les grands sont les protecteurs des petits* auprès *du prince.*

Au prix de, fait attention à la valeur intrinsèque, au mérite, à l'importance, à l'utilité, etc.

Auprès de fait attention à la grandeur, à la forme, à l'apparence.

Horace et Virgile étaient de petits personnages à la cour d'Auguste, auprès de *Mécène et d'Agrippa ; mais aux yeux de la postérité, les deux courtisans ne sont rien* au prix *des deux poètes.*

Avant, devant.—Avant et *devant* expriment l'un et l'autre une idée d'antériorité. Ils diffèrent en ce qu'*avant* a généralement rapport au temps, et *devant* au lieu. Cependant on emploie aussi *avant* pour exprimer une priorité d'ordre.

Je suis avant *vous. Cet adjectif se place* avant *son substantif.* Il est alors en opposition avec *après ;* mais si l'on veut spécifier la place du mot, on emploiera mieux *devant.*

Si j'ai à placer un substantif et son article, je dirai bien, *il faut mettre l'article* avant *le substantif.*

Mais s'il est question de savoir s'il faut donner ou non un article à un substantif, on dira : *Il faut mettre un article* devant *ce substantif*, et l'on parlerait mal en disant : *Il faut mettre un article* avant *ce substantif.*

On peut donc dire, suivant les différentes vues de l'esprit, l'adjectif se met *avant* le substantif, ou *devant* le substantif.

Sur, au-dessus de.—Ce qui est *sur* la montagne y touche, ce qui est *au-dessus de* la montagne, en est séparé.

Les sapins croissent sur *les plus hautes montagnes. L'aigle plane* au-dessus *des plus hautes montagnes.*

La foudre gronde sur *nos têtes*, dit plus que, *la foudre gronde* au-dessus de *nos têtes ;* elle indique que la foudre nous menace.

[illegible] est être conformé, [illegible], disposé. *J'ai* [illegible]

[illegible] est être fâché, avoir du ressentiment. *J'ai* [illegible]

[illegible] conforme à la domination. l'autorité qui pèse [illegible]

[illegible] les [illegible] les maisons, les opinions.

[illegible] est de motiver.

[illegible] est de [illegible].

[illegible] une autre puissance que celle d'avoir [illegible] la malheureuse [illegible] peut avoir contre [illegible] une charge qui pèse sur elle, quand elle [illegible]

[illegible] que cette dernière location [illegible] est sous la montagne [illegible] est au-dessous de la [illegible]

[illegible] *La vallée de Tempé* [illegible] est au-dessus de [illegible]

[illegible] sous le [illegible], sous les murs, sous les [illegible]

[illegible] *Être sous les ordres.* Celui qui [illegible] ses ordres pour agir. [illegible]

[illegible] sous les ordres du [illegible]

[illegible] Succomber à, c'est se [illegible]

[illegible] *maladie*, etc.

[illegible] présente pas le même sens que [illegible]

[illegible] les actions se rapportent, tandis [illegible]

[illegible] des actions du nom [illegible]

[illegible] l'amitié, l'intérêt [illegible] *du monde*

[illegible] un rapport général d'exclusion, [illegible] suivie de la préposition *de*. [illegible] *dans*.

Hors de, ne doit pas être confondu avec *à l'abri de, à couvert de.*

La protection d'un homme puissant peut mettre un coupable à l'abri *des poursuites juridiques ; mais elle ne peut le mettre* à couvert *de l'infamie, ni* hors *des atteintes de la vengeance.*

Mettre à l'abri, c'est défendre ; *mettre à couvert*, c'est cacher ; *mettre hors de*, c'est éloigner.

Il faut dire : *Il demeure hors la porte St. Honoré*, et non pas, *hors de la porte St. Honoré*, pour signifier que la demeure est plus loin que la porte, et à l'extérieur de la ville ou du quartier. Mais on ne doit pas dire : *Les papiers ont été vérifiés hors sa présence*, pour dire, en son absence.

Hormis.—*Hormis* exprime une exclusion positive et formelle. *Tous les jeunes gens*, hormis *les estropiés et les insensés, sont appelés à la défense de la patrie.*

Hormis paraît préférable devant d'autres prépositions. *Il se promène avec tous ses camarades*, hormis *avec moi. Il se trouve bien partout*, hormis *dans une chambre sans croisée.*

Hors est préféré, lorsqu'il doit être suivi de *que*, pour devenir conjonction composée. *Il lui a fait toute sorte de mauvais traitements, hors qu'il ne l'a pas battu.*

Mais *hormis* peut s'employer avec *de* et un infinitif. *Il a tout appris dans les livres*, hormis de bien vivre.

Vis-à-vis.—Plusieurs personnes emploient cette expression dans le sens d'*envers, à l'égard de, avec ;* c'est une faute.

Vis-à-vis, signifie que la vue se porte d'un objet sur un autre. *Une maison est* vis-à-vis *d'une autre*, quand la vue de l'une se porte sur la vue de l'autre.

Ainsi ne dites pas : *Il a été ingrat* vis-à-vis *de moi, il était fier* avec *ses supérieurs ;* dites : *Il a été ingrat* envers *moi ; il était fier* envers *ses supérieurs.*

Ce n'est que dans le langage familier qu'on supprime la préposition *de* après *vis-à-vis : Vis-à-vis la bourse.*

Au travers, à travers.—*A travers* est toujours suivi d'un régime : *A travers les bois.*

Au travers est toujours suivi de la préposition *de: Il lui passa son épée au travers du corps.*

A travers marque purement et simplement l'action de passer par un milieu, et de le percer de part en part, et d'outre en outre.

Vous passez *à travers le milieu*, qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour. Vous passez *au travers d'un milieu*, dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Dans *à travers*, vous avez la liberté de passer, rien ne s'y oppose. Dans *au travers*, vous trouvez de la résistance, il faut la forcer.

Le jour qui passe entre les nuages, passe *à travers ;* celui qui passe dans le corps d'un nuage, passe *au travers.*

Le régime direct qui suit *à travers* peut quelquefois être pris dans un sens partitif, comme dans ces phrases : *Pour arriver jusqu'ici ils*

[illegible] *passe à travers des jardins.*—(Boniface.) *Il porta ses armes* [illegible] *des espaces immenses de terre et de mer.*—(Bossuet.)

[illegible] —*La* [illegible] exprime un rapport général d'accompagnement [illegible] assemblage, etc.

[illegible] c'est assimiler. *Virgile a comparé la* [illegible] *d'abeilles.*

[illegible] c'est mettre en parallèle, chercher la ressemblance [illegible]. *On compare une* [illegible] *avec une autre*, pour choisir [illegible] *on compare la copie avec l'original.*

[illegible]

[illegible]

[illegible] c'est [illegible] adresser la parole.

[illegible] c'est avoir avec lui une conversation.

—[illegible] c'est exprimer d'une manière énergique [illegible].

[illegible] c'est [illegible] de parler.

[illegible] c'est rire volontiers d'une plaisanterie qui [illegible].

[illegible] c'est [illegible] les éclats immodérés.

[illegible] *avec des fruits, j'ai* [illegible] *avec du pain*, parce qu'on dit : *J'ai dé-*[illegible] *mes amis*, et que cet *avec* rendrait [illegible].

[illegible] *J'ai déjeuné de café, j'ai dîné de rôti.*

[illegible]

[illegible] qui exprime exactement [illegible]

[illegible]

[illegible] dans ces locutions : [illegible]

[illegible] ce qui est [illegible]

[illegible] en annonce [illegible]

[illegible] le style familier, dans le sens de [illegible]

—[illegible] deux expressions.

[illegible] marque un moment [illegible]. Ainsi [illegible] *Les* [illegible] seulement

fait choix de cette saison pour se cantonner, sans cependant qu'ils soient restés tout l'hiver dans leur cantonnement.

Durant est la seule préposition qu'il soit permis de placer après son régime. On peut dire : *durant sa vie*, ou, *sa vie durant*, *durant neuf ans*, ou, *neuf ans durant*.

Mais on ne dirait pas de même, *le jour durant*, *la nuit durant*, il faut toujours dire : *durant le jour*, *durant la nuit*, *durant l'hiver*.

Autour.—Autrefois on confondait ce mot avec *alentour* qui est un adverbe.

Autour a toujours un régime ; *Autour de la ville*, *alentour* n'en a point ; *Il rôde alentour*.

Jusque.—*Jusque* exige toujours à sa suite une autre préposition avec son régime. *Jusqu'à Rome*. *Jusque par-dessus la tête*.

Devant une voyelle, on écrit quelquefois *jusque* avec un *s* à la fin, et les poètes ajoutent cet *s* quand ils le jugent convenable à la mesure du vers.

Jusque, devant *là*, adverbe, prend toujours un tiret, *jusque-là*.

L'*e* final de *jusque* s'élide devant *à*, *au*, *aux*, *ici* ; *Jusqu'à Paris*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'aux nues*, *jusqu'ici*.

Jusque ne prend point la préposition *à*, quand il doit être suivi des mots, *ici*, *là*, ou d'une expression adverbiale qui commence par la préposition *à* : *jusqu'ici*, *jusque-là*, *jusqu'à présent*.

Jusqu'à ce que régit le subjonctif : *jusqu'à ce qu'il soit arrivé*.

Voici, *voilà*.—*Voici*, *voilà*, sont des mots formés de l'impératif du verbe *voir* et des adverbes *ci* et *là*. C'est par cette raison qu'ils peuvent avoir, comme les verbes, des pronoms pour régime. *Me voici*, *te voici*, *le voici*, etc., ce qui ne peut convenir aux prépositions.

Lorsqu'on oppose ces deux mots, *voici* sert à montrer, à désigner l'objet le plus près ; et *voilà*, l'objet le plus éloigné ; *Voici mon livre*, *voilà le vôtre*.

Voici et *voilà* se disent aussi des choses qui ne s'aperçoivent pas par les sens, et alors *voici* se dit pour indiquer ce qu'on va dire ; Voici *la cause de cet événement*, *écoutez*. *Et* voilà *ce qu'on vient de dire*.

La droiture du cœur, *la vérité*, *l'innocence et la règle des mœurs*, *l'empire sur les passions*, voilà *la véritable grandeur et la seule gloire réelle que personne ne peut nous disputer*.—(Massillon.)

Lorsqu'on ne veut point marquer l'opposition, *voilà* est presque toujours le mot qu'on préfère, parce qu'il arrive rarement alors qu'on ait en vue l'idée de proximité : *Voilà une belle maison*.

Voilà qu'au fond d'un bois se présente sa mère.—(Delille.)

DE LA RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

La répétition des prépositions avec chaque régime, à lieu toutes les fois que le sens de la préposition se porte sur chaque objet en particulier, et non sur la réunion de ces objets.

Ainsi nous disons, *entre les frères et les sœurs*; mais, *entre les frères et entre les sœurs* expriment un sens différent. Voyez *entre*, page 336.

Nous disons par la même raison, *il a plaidé* contre *le frère et la sœur*, pour *le frère et la sœur*, avec *le frère et la sœur*. Dans ces exemples les intérêts du frère et de la sœur sont réunis, le sens de la préposition et de son antécédent se porte à la fois et en même temps sur l'un et sur l'autre.

Il n'en est pas ainsi, lorsque nous disons, *il a plaidé* contre *le frère et* contre *la sœur*; nous faisons entendre qu'il y a eu deux actions différentes, qui peuvent avoir eu lieu en différents temps.

Les prépositions *à*, *de* et *en* se répètent presque toujours; cependant nous disons quelquefois, *avis aux pères et mères*; *conduite des pères et mères*. Nous entendons par *pères et mères*, les parents auteurs de nos jours: ce sont des êtres réunis sous le même rapport. Si nous les séparons, nous dirons; *avis aux pères et aux mères* en répétant la préposition, comme nous sommes obligés de le faire en parlant au singulier, *avis au père et à la mère*.

Dans les énumérations, on peut de même éviter la répétition de la préposition. On peut dire: *Sa fortune ne consiste pas seulement en rentes viagères, elle consiste principalement en maisons, terres, prés, vignes, bois, et autres propriétés de grand rapport.*

CHAPITRE VIII.

DE LA CONJONCTION.

Il y a des mots essentiellement conjonctions, comme: ***Et***, ***ni***, *car*, ***or***, ***mais***, etc., et d'autres qui ne le sont qu'accidentellement, comme: ***Encore***, *toutefois*, etc.*

Et.—La conjonction *et*, sert à lier les parties d'oraison et les phrases d'un discours.

On ne prononce jamais le *t*, même quand il est suivi d'une voyelle.

Les mots que lie cette conjonction doivent être du même ordre; c'est-à-dire, qu'elle doit lier des substantifs avec des substantifs,

* La division des conjonctions en copulatives, en disjonctives, en adversatives, est plus embarrassante qu'utile.

des adjectifs avec des adjectifs, des verbes avec des verbes, des adverbes avec des adverbes. Ainsi on ne peut pas dire : *David était roi et prudent*, parce que dans cette phrase on lie un substantif avec un adjectif; ni, *vous aimez la justice et à gagner des batailles*, parce qu'on lie un substantif avec un verbe.

Quand il ne s'agit que de lier plusieurs mots ensemble, on ne met la conjonction qu'avant le dernier : *L'esprit, la science et la vertu sont les véritables biens de l'homme.*

La conjonction *et* sert à unir deux propositions affirmatives, comme : *La vertu et la science sont estimables.*

Ou à lier une proposition affirmative avec une proposition négative, comme : *Je plie et ne romps pas.*

Ou deux propositions négatives dissimulaires, c'est-à-dire, dont chacune à un sens négatif qui lui est propre, comme dans : *Il n'a pas bu sa potion et il ne s'en est pas trouvé plus mal.*

Dans ce cas la conjonction *et* est simplement additive.

La conjonction *et* ne se multiplie point dans l'énumération.

Ni.—La conjonction *ni* joint deux propositions négatives, lorsqu'elles sont similaires, c'est-à-dire, lorsqu'elles sont modifiées par le même sens négatif, comme dans : *Il ne mange ni ne boit ; il ne boit point d'eau ni de vin.*

Ni, se multiplie dans l'énumération autant de fois qu'il y a de choses auxquelles on veut rendre la négation commune. *Les enfants n'ont ni passé ni avenir, mais ils jouissent du présent.*

Ni doit toujours être accompagné de la négative *ne.*

Lorsqu'il y a plusieurs verbes qui se suivent le premier n'est point précédé de *ni : Je ne veux, ni ne dois, ni ne puis obéir.*

Lorsque *ni* est répété, on supprime toujours *pas* et *point.* On ne dit pas : *Il ne faut pas être ni prodigue ni avare ;* mais, *il ne faut être ni prodigue ni avare.*

Ou.—Il faut après cette conjonction répéter l'article, le pronom, ou la préposition dont on s'est servi auparavant.

Corneille a dit : *Réduit à te déplaire ou souffrir un affront,* il fallait répéter la préposition *à,* et dire ; *réduit à te déplaire ou à souffrir un affront.*

La conjonction *ou* peut se répéter devant chacun des mots qu'elle joint, ou ne se mettre que devant le second. Ou *vous* ou *lui, vous* ou *lui ; vous* ou *lui* ou *moi.* Elle se joint quelquefois avec *bien,* dans le discours familier, ou lorsqu'on veut la mieux distinguer de l'adverbe *où.*

Le conjonction *ou* ne doit être employée que dans le sens affirmatif. Dans le sens négatif on se sert de *ni.*

Ne dites pas : *Lequel des deux fut le plus intrépide de César ou d'Alexandre ?* Il faut dire : *Lequel des deux fut le plus intrépide, César ou Alexandre ?*

La préposition *de* que l'on a introduite dans ces sortes de locutions, ne peut être regardée comme euphonique; c'est un terme né de

l'ignorance et de l'inattention, et la raison veut qu'on le proscrive.

Il faut dire également sans la préposition *de*.

Ils ne savent qui ils doivent admirer le plus, ou un roi qui donne une couronne, ou un prince qui la refuse. Lequel des deux a tort, ou celui qui cesse d'aimer, ou celui qui cesse de plaire?

Mais vous dites: *Duquel des deux a-t-on le plus honorablement parlé, de mon père, ou de mon oncle?*

L'emploi de la préposition de est contraire aux lois de la grammaire [illegible] précédés de la conjonction [illegible] d'un verbe sous-entendu; et l'on [illegible] sujets ou régimes [illegible] n'est pas précédé de [illegible]

[illegible]

d'un mode douteux au verbe qui le suit ; ce verbe doit être à l'indicatif.

Je serais venu si *j'avais eu le temps,* et non pas, *si j'eusse eu le temps.*

Comme.—La conjonction *comme,* employée au premier membre d'une phrase, ne se répète pas au second. Comme *il était instruit, et* que *chacun le consultait....*

Quoique.—*Quoique,* signifie *encore que, bien que,* s'écrit en un seul mot, et régit toujours le subjonctif.

Quoiqu'il *soit pauvre,* quoiqu'il *ait déclaré.*

Quelquefois on supprime le subjonctif par ellipse : Quoique *très-savant, il est modeste.*

Quoique ne doit point s'unir à des participes présents. On ne dira donc pas, *quoique n'ayant pu le voir....*

Il ne doit pas non plus régir des participes passés privés du verbe auxiliaire. Ainsi ne dites pas : Quoiqu'accoutumés *aux excès d'ambition, nous n'avons pas vu sans surprise,* etc., il faut : Quoique *nous soyons accoutumés,* etc.

Lorsque le premier membre d'une phrase commence par *quoique,* et que le commencement du second membre exige la même idée, il ne faut pas répéter *quoique* à ce second membre, mais le remplacer par *que.*

Quoique Dieu soit bon, et qu'il *soit toujours prêt à recevoir les pécheurs à repentance, cependant....* etc.

Il ne faut pas confondre *quoique* avec *quoi que,* qui s'écrit en deux mots et signifie *quelque chose que.*

Quand.—Cette conjonction signifie *encore que, quoique, bien que.*

Quand *je le voudrais je ne le pourrais pas.* Quand *il devrait perdre votre amitié, il ne fera jamais rien contre l'honneur.*

Quelquefois on ajoute *même* à *quand* pour donner plus de force à l'expression.

Il n'aurait pas mérité le plus léger reproche, quand même *il n'aurait pas réussi.*

On disait autrefois, *quand bien même ;* on ne le dit plus aujourd'hui.

Au lieu de répéter *quand* dans une phrase, l'usage veut qu'on emploie *que.*

On fait bien des sottises quand *on est jeune, et* qu'*on ne prend conseil que de soi-même.*

Pendant que, tandis que.—*Pendant que* marque la simultanéité de deux événements, de deux choses.

Pendant que *vous étiez en Espagne, j'étais en Italie.*

Tandis que, marque non pas la simultanéité de deux événements, de deux choses ; mais une opposition, soit entre le temps que cette conjonction indique, et un autre temps exprimé ou sous-entendu, soit entre deux actions qui se font simultanément.

Faites du bien tandis que *vous êtes riche, vous ne le serez peut-être pas toujours.* *Vous faites fort bien* tandis que *vous êtes jeune d'en-*

richir votre mémoire de la connaissance des langues, quand vous serez vieux, *il ne sera plus temps de les étudier.*

Dans ces phrases il y a opposition entre un temps exprimé, et un autre temps qui n'est que vaguement indiqué.

Tandis que *vous vous divertissez, je me consume dans le chagrin.*

Ici on ne veut pas marquer précisement la simultanéité de deux choses, mais l'opposition de deux choses qui sont simultanées.

De même que.

Lorsqu'il y a dans une phrase deux membres de comparaison, et qu'on met *de même que* au commencement du premier, on met ordinairement *de même* au commencement du second.

De même que *la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes et de figures,* de même *un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner.* (Académie.)

Parce que.—Il ne faut pas confondre cette conjonction avec ces trois mots, *par ce que.*

Parce que, signifie *d'autant que, à cause que ; je le crois* parce que *vous le dites.*

CHAPITRE IX.

DE L'INTERJECTION.

Observations sur la manière d'écrire certaines interjections et sur leurs différents usages.

Si l'on éprouve un sentiment, une émotion de quelque durée, on l'exprime par le son prolongé, *ah!* et c'est le *h* placé après l'*a,* qui annonce cette durée.

Ah ! *s'il est un heureux c'est sans doute un enfant !* (Académie.)

Au contraire une émotion subite se peint par le son *ha!* aspiré, et par conséquent plus énoncé, mais plus bref.

> *Ha ! vous voilà !*
> *Ha ! ha ! l'homme savant, on vous y prend aussi !*—(Dom.)

Ordinairement, on met un point admiratif après *ah!* lors même qu'il est suivi d'une phrase admirative. Ah ! *que je vous plains.*

Il est mieux de ne mettre le point admiratif qu'à la fin de la phrase.

D'autres mettent le point admiratif après l'interjection et après la phrase admirative. Cette ponctuation vaut mieux que la première. C'est celle de l'Académie.

O! marque une exclamation, et suppose toujours qu'on adresse

la parole à quelqu'un ou à quelque chose ; elle est presque toujours suivie d'un substantif.

O *cendres d'un époux !* ô *Troyens !* ô *mon père !*—(Racine.)

O *de quels vains projets cette vie est tissue !*

Dans ce dernier exemple, il n'y a pas de substantif après *ô*, mais il est sous-entendu, c'est comme si l'on disait : *ô mes amis ! ô mortels !*

On ne met pas un point d'admiration immédiatement après *ô*, la raison en est que *ô* se lie toujours à ce qui le suit, et qu'au contraire les autres interjections s'en détachent.

Oh ! marque aussi l'exclamation, mais sans annoncer que le discours s'adresse directement à personne ; il sert en outre pour affirmer.

Oh ! *qu'il est cruel de n'espérer plus !* (Fénélon.)—Oh ! *pour le coup vous avez tort.*

Ho ! s'emploie particulièrement dans la surprise et sert aussi pour appeler.

Ho ! *que dites vous là ?* Ho ! ho ! *je ne m'y attendais pas.* (Dom.) —Ho ! *venez un peu ici.*

Hé ! sert principalement à appeler.

Hé ! *viens ça,* ce qui ne se dit qu'à des personnes très-inférieures.

Il s'emploie aussi lorsqu'on veut avertir de prendre garde à quelque chose.

Hé ! *qu'allez-vous faire ?*

Il marque aussi la douleur, mais d'une manière plus concentrée que *ah !*

Hé ! *que je suis malheureux !*

On s'en sert aussi pour marquer la commisération : Hé ! *pauvre homme, que je vous plains !*

Eh ! exprime l'admiration, la surprise. Eh ! *qui aurait pu s'attendre à cela !*

La tragédie, et l'élégie emploient le plus souvent l'exclamation *eh !*

La comédie, la fable, et le style familier font un plus grand usage de l'interjection *hé !*

Il faut écrire *hé bien ! hé quoi !* et non pas ; *eh bien ! eh quoi !*

Hé bien ! *contentez donc l'orgueil qui vous enivre.* (Boileau.)

CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE ET DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La construction grammaticale est en général l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage; et elle est vicieuse toutes les fois qu'elle s'en écarte.

Nous entendons par construction grammaticale dans la langue française, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours, aux neuf espèces de mots que nous avons distingués.

Il ne s'agit pas ici de l'accord des mots entr'eux. Nous en avons parlé sous chaque espèce de mots. Il s'agit seulement de la manière dont ils doivent figurer dans le discours.

Dans les phrases interrogatives* avec affirmation, le sujet est un nom ou un pronom.

Si le sujet est un nom, voici l'ordre des mots; le nom, le verbe, le pronom personnel du même nombre et du même genre que le nom, l'adverbe, (s'il y en a) le régime; ou si le verbe est à quelqu'un des temps composés, le pronom et l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe, comme: *M. D. ira-t-il demain à Londres? Mlle. votre sœur aura-t-elle bientôt fini de lire ce livre? Ces maisons ne seront-elles pas bientôt abattues?*

Si le sujet est un pronom, le verbe commence la série, et tous les autres mots le suivent selon l'ordre que nous venons d'indiquer, comme: *Viendrez-vous ce soir à la promenade? Aura-t-il bientôt fini de vous poursuivre avec un acharnement sans exemple?*

Dans les phrases interrogatives avec négation, c'est le même ordre; mais on place *ne* avant le verbe et *pas* ou *point* après le verbe, et le caractéristique de l'interrogation; ou, dans les temps composés, entre le verbe et le participe, comme: *Votre frère* ne *viendra-t-il pas demain à Londres? N'aurez-vous* pas *bientôt fini votre ouvrage?*

Remarque.—Il y a plusieurs autres manières d'interroger.

1°. Avec un pronom absolu, comme: *Qui vous a dit cela? Lequel des deux choisissez-vous?*

2°. Avec le pronom démonstratif *ce*, comme: *Est-ce vous? Est-ce qu'il pleut?*

* La phrase interrogative est celle qui a un tour d'enquête, qu'elle peut prendre par manière de question, de doute ou d'avis.

3o. Avec un adverbe interrogatif, comme, *Combien prendrez-vous? Comment se trouve-t-il?*

Les phrases sont impératives, quand en parlant on commande, on défend, on exhorte, on prie.

Dans les phrases impératives avec affirmation, les pronoms personnels se placent après le verbe. Voyez pronoms personnels, page 216 et suivantes.

Les phrases sont expositives, quand on ne parle, ni pour interroger, ni pour commander, exhorter, etc. C'est la classe la plus étendue. Voici l'ordre des mots: *Le sujet, le verbe, l'adverbe, le participe, le régime,* etc. comme: *Les louanges sont toujours d'un grand prix, quand elles sont la récompense de nos bonnes actions. César eût inutilement tenté de se rendre maître de Rome, s'il y eût eu de son temps des Fabius et des Cincinnatus.* Ces phrases sont affirmatives.

Les négatives ne diffèrent de cette construction, qu'en ce que *ne* se place toujours avant le verbe, et *pas* ou *point* après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le verbe, comme: *Les louanges ne sont pas d'un grand prix quand c'est la flatterie qui les donne. César n'eût point tenté de se rendre,* etc. Voyez ce que nous disons à ce sujet au chapitre des pronoms personnels.

Quoique l'ordre des mots soit fixé pour ces phrases, il éprouve, dans certains cas, des variations. C'est quelquefois la clarté, mais plus souvent l'harmonie qu'on consulte et qu'on suit.

Remarque—Non seulement la clarté, mais l'élégance et l'harmonie demandent que l'adjectif, le participe, le présent et le passé, avec leurs dépendances soient quelquefois placés avant le sujet et le verbe, comme: *Fidèle à sa parole, Régulus quitta Rome, et s'en retourna à Carthage.*

On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis: *Dieu est juste,* il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu.*

Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase: *La défiance blesse l'amitié, le mépris la tue;* il y a deux verbes à un mode personnel, *blesse, tue;* il y a conséquemment deux propositions.

La proposition considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois: le *sujet,* le *verbe,* et *l'attribut.*

Le sujet est l'objet du jugement; c'est l'idée principale.

L'attribut est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir; c'est l'idée accessoire.

Le verbe lie l'attribut au sujet; c'est le mot qui affirme que la qualité, exprimée par l'attribut, convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut; *Dieu est juste, Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'at-

tribut ; *est* exprime la liaison de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'un seul être, ou des êtres de même espèce pris collectivement : *La vertu est préférable aux richesses, et cependant les richesses lui sont souvent préférées.*

Le sujet est *composé*, quand il exprime plusieurs êtres qui ne sont pas de la même espèce : *La Foi, l'Espérance et la Charité, sont des vertus théologales.*

L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; soit qu'il le fasse en un seul mot, soit qu'il en comprenne plusieurs. Ainsi quand on dit : *Dieu est éternel ; Dieu gouverne toutes les parties de l'univers.*

Les attributs de ces deux propositions sont *simples*, parce que chacun n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet.

L'attribut est *composé*, quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet. Ainsi quand on dit : *Dieu est juste et tout puissant*, l'attribut total est *composé*, parce qu'il comprend deux manières d'être de Dieu, *la justice* et la *toute-puissance*.

Les propositions sont pareillement *simples* ou *composées*.

Une proposition *simple* est celle dont le sujet et l'attribut sont également simples. *La sagesse est précieuse. La puissance législative est le premier droit de la souveraineté.*

Une proposition *composée* est celle dont le sujet ou l'attribut, ou même ces deux parties sont composées.

Exemples :

L'Ecriture et la tradition sont les appuis de la théologie.

Il y a ici deux sujets, *l'Ecriture et la tradition*.

La plupart des hommes sont aveugles et injustes.

Il y a ici deux attributs, *sont aveugles* et *sont injustes*.

Les savants et les ignorants sont sujets à se tromper, prompts à se décider, et lents à se rétracter.

Il y a ici deux sujets simples, *les savants, les ignorants*, et trois attributs simples, *sont sujets à se tromper, sont prompts à se décider, sont lents à se rétracter*.

Il y a deux sortes de propositions, la proposition *principale*, et la proposition *incidente* ou *subordonnée*.

La proposition *principale* est celle qui occupe le premier rang dans l'énonciation de la pensée.

La proposition *incidente* ou *subordonnée* est celle qui est ajoutée à la proposition principale pour la déterminer ou l'expliquer.

Tout assemblage de mots, fait pour rendre un sens, est ce qu'on appelle *phrase ;* de sorte que c'est le sens qui borne la phrase : elle commence et finit avec lui ; et selon qu'il est plus ou moins composé, elle a plus ou moins de parties.

Les *périodes* résultent de la réunion de plusieurs phrases partielles, dont l'ensemble fait un sens complet.

On distingue en général deux sortes de *périodes ;* savoir la *période simple* et la *période composée.*

La *période simple* n'a qu'un membre. C'est ce qu'on appelle autrement *proposition.*

La *période composée* est celle qui a plusieurs membres, et l'on en distingue de trois sortes ; savoir :

La *période* à deux membres, la *période* à trois membres, et la *période* à quatre membres.

Une vraie *période* oratoire, ne doit avoir ni moins de deux membres, ni plus de quatre.

Dès qu'une *période* passe quatre membres, elle perd le nom de période, et prend celui de discours périodique.

DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

La construction dont nous venons de parler est aussi nommée *directe* et *régulière,* parce que les mots sont placés dans les phrases selon l'ordre que nous avons indiqué. Mais cet ordre peut-être altéré dans certains cas, et alors on dit que la construction est *figurée* ou mieux encore *indirecte* et *irrégulière.* Or, elle peut-être irrégulière, ou par *ellipse,* ou par *pléonasme,* ou par *syllepse,* ou par *inversion ;* c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.

DE L'ELLIPSE.

L'ellipse est le retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour rendre la construction pleine et entière.

Pour qu'une ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse suppléer aisément la valeur des mots qu'on a jugé à propos d'omettre. Elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle donne lieu à quelque équivoque, ou qu'elle jette de l'obscurité dans le discours.

Dans cette phrase : *L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice.*

L'ellipse consiste dans l'omission de deux mots qui sont exprimés dans le premier membre, et qui devraient être répétés dans le second pour rendre la construction pleine. savoir : *produit quelquefois.*

L'ellipse rend le discours plus vif et plus concis, et lui donne, par ces qualités, un plus grand degré d'intérêt et de grâce.

DU PLÉONASME.

Cette figure de construction est opposée à l'ellipse. C'est en général une surabondance dans l'expression. Comme l'interjection, il

[illegible] discours, et n'entre pour rien dans la cons- [illegible] entend également le sens, qu'il y ait [illegible] qu'il n'y en ait pas.

[illegible] pas *vous le dire, je vous le dirai,* [illegible] *de parler comme il fait ! Je l'ai en-* [illegible]

[illegible] *propres oreilles*, sont des pléonasmes.

[illegible] toutes les fois qu'il ajoute à la phrase [illegible] d'énergie. Au contraire il doit être [illegible] n'est qu'une pure répétition de la même [illegible] donner de la force et de la grâce au discours, ne [illegible] et traînant. Telles seraient ces expressions: [illegible] *Engagements réciproques de part et* [illegible] *de mille éloges. Il y eut une tempête ora-* [illegible]

DE LA SYLLEPSE.

La *Syllepse* est une figure grammaticale par laquelle le discours se rapporte plutôt à la pensée qu'aux règles. Quand on dit : *Il est six heures*, c'est une *syllepse* : car selon la construction grammaticale, il faudrait dire, *elles sont six heures* ; ou, *il est la sixième heure.*

C'est par *Syllepse* que Racine a dit :

> *[illegible] vous prendrez Dieu pour juge,*
> *[illegible] caché sous ce lin,*
> *[illegible] pauvre, et comme eux orphelin.*

La construction grammaticale exige *comme lui*, puisque le pronom [illegible] substantif *pauvre*. Mais le poète, frappé de l'idée [illegible] de pauvres, est entraîné par sa pensée ; et l'expression est en rapport, non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe [illegible] son attention.

DE L'INVERSION OU HYPERBATE.

L'inversion est la transposition d'un mot dans une place, autre que celle que la construction grammaticale lui a assignée. C'est le dérangement de l'ordre naturel et ordinaire. L'inversion est donc un écart, mais cet écart n'a rien de vicieux, quand il n'empêche pas que celui qui parle ou qui écrit ne soit aisément et clairement entendu.

L'inversion rend quelquefois le discours plus clair. Mais son effet ordinaire est de donner aux phrases plus de grâce ou plus d'énergie. Ainsi on ne doit employer l'inversion que pour la clarté, l'énergie ou l'harmonie.

Fléchier a dit : *Ce fut après un solennel et magnifique sacrifice, où coula le sang de mille victimes, que Salomon,* etc. Cette phrase a

certainement plus de grâce que s'il eût dit, suivant la construction grammaticale : *Sacrifice où le sang de mille victimes coula.*

L'inversion est commune à la prose et à la poésie, mais elle est plus fréquente en poésie qu'en prose, parce que la poésie étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

Toute inversion qui entortille la phrase, au lieu de la rendre plus douce et plus coulante, qui embrouille les idées au lieu de leur donner plus de netteté, est un vice qu'on doit éviter avec soin.

DES GALLICISMES.

Quoique toutes les langues paraissent construites sur un plan uniforme dans leurs parties essentielles, elles offrent cependant des particularités, soit dans l'emploi des mots, soit dans la manière de les arranger, qui, s'écartant des règles ordinaires, distinguent une langue de toutes les autres. Ces locutions particulières s'appellent, *idiotismes*.

Ces *idiotismes* ont reçu, dans chaque langue, un nom analogue à cette langue.

Les *idiotismes* de la langue française s'appellent des *gallicismes ;* ceux du grec s'appellent *héllénismes ;* ceux du latin *latinismes ;* ceux de l'anglais *anglicismes ;* ceux de l'allemand *germanismes.* Ainsi *idiotisme,* désigne le genre dont les autres mots sont les espèces.

Le *gallicisme* est une expression tellement particulière à la langue française, qu'elle ne se trouve point dans les autres langues. Or, cette particularité d'expression peut se trouver :

1°. Dans le sens d'un mot simple.

2°. Dans l'association de plusieurs mots.

3°. Dans l'emploi d'une figure.

4°. Dans la construction de la phrase.

1°. Il y a *gallicisme* dans le sens d'un mot simple, quand ce mot, étant commun à plusieurs langues, a pris dans la nôtre, une signification particulière et éloignée du mot primitif.

On trouvera un *gallicisme* de ce genre dans l'extension que nous avons donnée au mot *sentiment :* ce mot dérivé du primitif latin *sentire,* a passé dans les langues modernes ; mais avec des nuances d'acception particulières à chacune d'elles.

En Italien, *sentimento* exprime deux idées différentes ; 1°. l'opinion qu'on a sur un objet, ou sur une question ; 2°. la faculté de sentir.

En Anglais, *sentiment* n'a que le premier de ces deux sens, celui *d'opinion.*

En Espagnol, *sentimento* signifie *souffrance.*

En français, *sentiment* a les deux acceptions de l'Italien, mais avec cette différence, que, dans la dernière, il a beaucoup d'extension. Non seulement il désigne en général toutes les affections de l'ame, mais il exprime plus particulièrement la passion de l'amour. *Son* sentiment *était si profond, dit l'auteur de la Princesse de Clèves, que rien au monde ne pouvait la distraire des objets qui servaient à le*

nourrir. Traduisez cette phrase dans toute autre langue, en conservant le mot *sentiment*, et vous ferez un gallicisme.

2°. *Des associations singulières de mots*, en changeant tout-à-fait le sens des termes, produisent souvent des gallicismes.

Le mot *autre* perd sa signification étant joint à *nous* ou à *vous*: *nous autres*, *vous autres*.

Gresset a dit : *Vous autres*, fortes têtes, *vous voilà*.

Il y a deux gallicismes dans ce peu de mots, *vous autres* et *vous voilà*. *A cela près*, pour *excepté cela*, est encore un gallicisme.

L'emploi des prépositions fournit beaucoup de gallicismes.

3°. *Les gallicismes de figures* sont très-nombreux. On doit les attribuer en général à d'anciens usages qui nous étaient vraisemblablement plus familiers qu'aux autres nations; comme, les tournois, la chasse, le jeu de paume, etc.

Ainsi on dit: *Rompre en visière à quelqu'un*, pour dire l'attaquer, le contredire avec aigreur et avec emportement sur ses opinions, ses prétentions, etc., parce qu'il n'était pas permis, dans les joûtes ni dans les tournois, de frapper à la visière de son adversaire.

4°. Les *gallicismes de construction* sont aisés a reconnaître, parce qu'ils sont presque tous des irrégularités et des écarts des règles ordinaires de la syntaxe. D'autres sont des ellipses ou autres figures de mots. D'autres enfin ne peuvent être attribués qu'aux inexplicables bizarreries de l'usage.

Un des *gallicismes* les plus ordinaires est celui des phrases ou entre le verbe impersonnel, *il y a*, mis pour, il est, il existe. Ces phrases: Il y avait *autrefois un roi*; il y a *dix ans qu'on n'en a entendu parler*, sont des gallicismes.

L'usage bizarre que nous faisons du mot *en*, dans un grand nombre de phrases, est une source de gallicismes; comme: *A qui en avez-vous ? où veut-il en venir ? il en use mal avec lui ; ils en vinrent aux mains ; c'en est fait ; tant s'en faut que cela soit*, etc.

On doit distinguer, relativement au style, trois sortes de gallicismes. La première est celle des gallicismes que le genre noble et élevé admet, parce qu'ils communiquent au style de l'énergie, de a grâce et de la variété. La deuxième est celle des gallicismes qui ne conviennent qu'au style léger, familier et badin. La troisième enfin, celle des gallicismes que la bonne compagnie proscrit et qu'on ne trouve employés que dans la style burlesque, bas, et populaire.

L'heureux emploi des gallicismes de la première classe est reservé au génie. Un esprit fin et délicat fait usage de la seconde. L'homme bien élevé se sert rarement de ceux de la troisième.

De ce genre sont une infinité d'expressions proverbiales, qui sont de vrais gallicismes. Pur langage du peuple, on ne les trouve ni dans les livres ni dans le monde.

L'emploi des gallicismes est moins fréquent à mesure que le genre est plus élevé: on n'en trouve qu'un très-petit nombre dans le poëme épique, dans la tragédie, et dans les discours sur de grands objets. *Corneille*, *Racine*, *Fléchier*, *Bossuet*, etc., en ont très-peu.

Mais on les trouve en abondance dans la comédie, dans les poèmes sur des sujets plaisants, et dans tout ce qui a rapport au style simple et familier. *Voltaire, Gresset, La Fontaine, Mme. de Sévigné*, etc., en sont pleins.

CHAPITRE XI.

DES DISCONVENANCES GRAMMATICALES

Il y a *disconvenance grammaticale* quand les mots qui composent les divers membres d'une phrase ou d'une période sont construits contre l'analogie, ou contre les règles de la syntaxe.

Dans cette période : *Notre réputation ne dépend pas des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons ;* il y a disconvenance entre les deux membres, en ce que le premier présente un sens négatif, *ne dépend pas*, et que dans le second on sous-entend le même verbe dans un sens affirmatif.

Il y a disconvenance entre les membres d'une phrase, quand le premier membre étant affirmatif, on le joint au second, par la conjonction *ni*, comme : *Nous défendons que vous insultiez à un malheureux, ni que vous lui refusiez votre assistance ;* il fallait, *et que*, etc.

La même disconvenance a lieu quand dans une phrase, le premier membre étant négatif, on le joint au second membre par la conjonction *et*. Ainsi, il ne faut pas dire : *Il n'a jamais connu l'amitié* et *ses douceurs ; mais il n'a jamais connu l'amitié* ni *ses douceurs*.

Rien n'est plus commun que les disconvenances qui résultent du mauvais emploi des temps dans les différents modes, parce que cet emploi des temps est une des plus grandes difficultés de la langue française.

Pour éviter ces sortes de disconvenances, il faut connaître à fond l'emploi et l'usage des temps.

DU BARBARISME.

Le *barbarisme* est une faute contre la pureté du langage.

On fait un *barbarisme :* 1o. en disant un mot qui n'est pas du dictionnaire de la langue, comme : *élogier*, au lieu de *louer*.

2o. En prenant un mot dans un sens différent de
dans l'usage ordinaire, comme, par exemple, lorsqu'on
adverbe, comme si c'était une préposition ; *il est arriv*
midi, pour *avant midi ; dessus la table*, pour *sur la table*.

3o. En usant de certaines façons de parler qui ne sont
que dans une autre langue, comme : *Je suis froid*, pour

[illegible] barbarismes de mots et des barbarismes de [illegible]

[illegible] pour, *égaler les fortunes* ; *au parfait*, au lieu [illegible]

[illegible] de l'éducation, élever. Voilà des barba- [illegible]

[illegible] *faire*, au lieu de, *je crois bien faire. Encenser* [illegible] *pour encenser les dieux. Je vous aime tout ce qu'on peut* [illegible]

[illegible] des barbarismes de phrases.

DU SOLÉCISME.

[illegible] le barbarisme, une faute contre la langue. [illegible] entre la signification de ces deux mots. [illegible] locution étrangère, au lieu que le solécisme [illegible] la construction d'une langue ; faute que les [illegible] faire par ignorance ou par inadvertance: [illegible] dans le genre des noms, ou qu'ils [illegible] contre la syntaxe de leur langue. [illegible] le genre et le nombre des noms, comme [illegible] au lieu de dire, *les émaux* ;—les conju- [illegible] *il allait*, pour *il alla* ;—la syntaxe, [illegible] *de l'argent* ; au lieu de, *je n'ai point* [illegible]

[illegible] AMPHIBOLOGIQUES, LOUCHES.

[illegible] désignent également un défaut [illegible] ce défaut avec des nuances différentes. [illegible] à plusieurs significations dans le [illegible] quelquefois adjectif possessif; [illegible] un bruit qui frappe l'oreille, et [illegible] du moulin : ou bien lorsque sous [illegible] avec une orthographe différente, il [illegible] comme : *ceint*, *sain*, *saint*, *sein*, [illegible] deux choses différentes, l'une pri- [illegible] extension comme, *langue*.

[illegible] occasionnées par le simple rap- [illegible] dont la réunion semble former d'autres [illegible] qu'on a réellement intention de [illegible] *votre amitié comme le* [illegible] *m'accorder. Le plus* [illegible] *est de m'écrire souvent.* [illegible] *avantages*, *des* et *plaisirs*. [illegible] a intention de dire : *Je regarde votre*

amitié comme le plus grand désavantage *que*, etc. *Le plus grand* déplaisir *que vous puissiez me faire*, etc.

Quoique ces phrases n'aient rien d'irrégulier, dans la construction, il faut cependant les éviter ; car la règle de la clarté est toujours indispensable, et il n'est jamais permis de s'en écarter.

Equivoque se dit aussi d'un terme à double sens dont abusent seulement ceux qui cherchent à jouer sur les mots. Ces jeux de mots, en général répréhensibles et de mauvais goût, peuvent avoir lieu dans la conversation, dans les lettres familières, dans les épigrammes, dans les madrigaux, dans les impromptu, et autres petites pièces de ce genre, quand ils sont spirituels et délicats, et qu'on les donne pour un badinage qui exprime un sentiment, ou pour une idée passagère.

On dit d'une phrase, qu'*elle est équivoque*, ou qu'*elle renferme une équivoque*.

On dit qu'il y a amphibologie dans une phrase, lorsqu'elle est susceptible de deux interprétations différentes.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire, de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

Les *amphibologies* sont occasionnées par les pronoms *il, elle, lui, eux, elles, leurs, le, la, les, qui, que, dont*, etc. ; par les adjectifs possessifs *son, sa, ses*, etc., et par des noms qui ne sont pas dans la place que marque la liaison des idées.

Les pronoms *il, elle*, etc., peuvent donner lieu à des amphibologies, parce que les objets qu'ils expriment étant de la troisième personne, dès qu'il y a dans le discours plusieurs noms du même genre et du même nombre, on ne sait souvent auquel doivent se rapporter ces pronoms.

Exemple :

Samuel offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins.

Le rapport de ces pronoms n'est pas sensible, *lui* peut se rapporter également à Samuel et à Dieu. On aurait pu dire : *Samuel offrit son holocauste, et Dieu le trouva si agréable, qu'il*, etc.

Une phrase est *louche* lorsque les mots qui la composent semblent, au premier coup d'œil, avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre ; de telle façon que les idées ne sont ni claires, ni intelligibles.

Une phrase peut encore être *louche* lorsque par sa construction, elle semble supposer comme réel ce qu'on a pourtant intention de nier, ou comme faux ce qu'au contraire on prétend affirmer. *Si je ne vais pas vous voir, ce n'est pas parce que* j'ai *du refroidissement pour vous ;* le verbe *j'ai* à l'indicatif, à cause de *parce que*, est un aveu réel du refroidissement dont on veut pourtant se défendre ; mais en disant, *ce n'est point que j'aie du refroidissement pour vous*, *j'aie* au

qu'il aurait pu ajouter lui-même, et alors ces sorts d'explications plus amples, mais conformes au sens de l'auteur, sont ce qu'on appelle des *paraphrases*.

La paraphrase est une espèce de commentaire, on reprend le discours de celui qui a déjà parlé, on l'explique, on l'étend davantage, en suivant toujours son esprit. *Nous avons des paraphrases des psaumes du livre de Job*, etc.

La *périphrase*, ne fait que tenir la place d'un mot ou d'une expression ; au fond elle ne dit pas davantage : au lieu que la *paraphrase* ajoute d'autres pensées ; elle explique, elle développe.

DES FIGURES DE PENSÉES.

Outre les figures de mots, destinées à orner le style, les grammairiens et les rhéteurs distinguent aussi des figures de pensées, qui ne sont que certaines formes que la passion ou l'artifice oratoire donne à la construction du discours.

Quelques-unes de ces figures sont d'un grand effet et appartiennient à la véritable éloquence. Telles sont : *l'apostrophe, la prosopopée, la suspension, la prétérition, la réticence*, etc.

L'apostrophe est une figure dans laquelle on adresse tout d'un coup la parole à quelque personne présente ou absente, soit aux dieux, soit aux hommes, aux vivants ou aux morts, ou à quelque être, même aux choses inanimées, ou à des êtres métaphysiques et qu'on est en usage de personnifier.

L'apostrophe doit être le mouvement d'une imagination fortement ébranlée, ou d'une ame puissamment affectée, comme dans cette exclamation de Bossuet : *Glaive du Seigneur ! quel coup vous venez de frapper ! toute la terre en est étonnée.*

Et dans ces vers si touchants d'Andromaque :

> *Non, nous n'espérons plus de vous revoir encor,*
> *Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector.*

Dans la *prosopopée* on fait parler les morts, les absents et les êtres inanimés.

Fléchier s'est servi très-noblement de cette figure dans l'oraison funèbre de Montausier.

" *Oserais-je, dans ce discours, employer la fiction et le mensonge?*
" *ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranime-*
" *raient pour me dire : pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne*
" *mentis jamais pour personne? Ne me rends pas un honneur que je*
" *n'ai pas mérité, à moi, qui n'en ai voulu rendre qu'au vrai mérite.*
" *Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler*
" *ma paix par la flatterie que j'aie haïe.*"

La suspension consiste à faire attendre ce que l'on va dire, à l'annoncer de loin, afin de forcer l'esprit à s'y arrêter davantage. Le [gran]d Corneille a bien su tirer parti de cette figure, dans cette scène

valant entre le mot auquel on donne un sens méthaphorique, et l'objet à quoi on veut l'appliquer. Par exemple, quand on dit d'un homme en colère que, *c'est un lion ; lion* est pris alors dans un sens métaphorique ; on compare l'homme en colère au lion, et voilà ce qui distingue la métaphore des autres figures.

Il y a cette différence entre la métaphore et la comparaison, que dans la comparaison on se sert de termes qui font connaître que l'on compare une chose à une autre ; par exemple, si l'on dit d'un homme en colère, *qu'il est comme un lion,* c'est une comparaison ; mais quand on dit simplement ; *c'est un lion,* la comparaison n'est alors que dans l'esprit, et non dans les termes ; c'est une métaphore.

La *métonymie* se présente sous plusieurs formes, elle a lieu quand on met.

1°. La cause pour l'effet, comme quand on dit : *vivre de son travail,* c'est-à-dire, vivre de ce qu'on gagne en travaillant.

C'est prendre la cause pour l'effet, que de donner le nom de l'auteur à ses ouvrages ; le nom du peintre, au tableau. Ainsi vous faites une métonymie quand vous dites ; *J'ai lu Milton, Dryden, Horace,* etc. *J'ai vu un beau Rembrandt.*

2°. L'effet pour la cause. Ainsi les poètes disent, *la pâle mort, les pâles maladies ;* la mort, les maladies ne sont point pâles, mais elles produisent la pâleur : ainsi on donne à la cause une épithète qui ne convient qu'à l'effet.

3°. Le contenant pour le contenu, comme quand on dit ; *Il aime la bouteille,* c'est-à-dire, *il aime le vin.*

4°. Quand on met un attribut pour la chose même, comme quand on dit : *Les* sceptres *sont brisés. Les* couronnes *sont renversées. J'ai quitté la* robe *pour l'*épée.

La *synecdoche* fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus.

Il y a synecdoche, lorsqu'on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre ; le tout pour la partie, ou la partie pour le tout ; comme quand on dit : *Une flotte de cent* voiles ; *On a payé tant par* tête.

> *Ce sang, qui tant de fois garantit vos murailles,*
> *Ce sang, qui tant de fois vous gagna des batailles.*—(Corneille.)

Il y a cent feux *dans ce village ; Il y a un million d'*ames *à Londres,* etc.

La synecdoche a encore lieu quand on prend la matière dont une chose est faite pour la chose même ;

> *Et par cent bouches terribles,*
> *L'*airain *sur ces monts horribles*
> *Vomit le fer et la mort.*—(Boileau.)

L'*ironie* est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit ; ainsi les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral.

qu'il aurait pu ajouter lui-même, et alors ces sorts d'explications plus amples, mais conformes au sens de l'auteur, sont ce qu'on appelle des *paraphrases*.

La paraphrase est une espèce de commentaire, on reprend le discours de celui qui a déjà parlé, on l'explique, on l'étend davantage, en suivant toujours son esprit. *Nous avons des paraphrases des psaumes du livre de Job*, etc.

La *périphrase*, ne fait que tenir la place d'un mot ou d'une expression ; au fond elle ne dit pas davantage : au lieu que la *paraphrase* ajoute d'autres pensées ; elle explique, elle développe.

DES FIGURES DE PENSÉES.

Outre les figures de mots, destinées à orner le style, les grammairiens et les rhéteurs distinguent aussi des figures de pensées, qui ne sont que certaines formes que la passion ou l'artifice oratoire donne à la construction du discours.

Quelques-unes de ces figures sont d'un grand effet et appartiennent à la véritable éloquence. Telles sont : *l'apostrophe, la prosopopée, la suspension, la prétérition, la réticence*, etc.

L'apostrophe est une figure dans laquelle on adresse tout d'un coup la parole à quelque personne présente ou absente, soit aux dieux, soit aux hommes, aux vivants ou aux morts, ou à quelque être, même aux choses inanimées, ou à des êtres métaphysiques et qu'on est en usage de personnifier.

L'apostrophe doit être le mouvement d'une imagination fortement ébranlée, ou d'une ame puissamment affectée, comme dans cette exclamation de Bossuet : *Glaive du Seigneur ! quel coup vous venez de frapper ! toute la terre en est étonnée.*

Et dans ces vers si touchants d'Andromaque :

Non, nous n'espérons plus de vous revoir encor,
Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector.

Dans la *prosopopée* on fait parler les morts, les absents et les êtres inanimés.

Fléchier s'est servi très-noblement de cette figure dans l'oraison funèbre de Montausier.

“ *Oserais-je, dans ce discours, employer la fiction et le mensonge ?*
“ *ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranime-*
“ *raient pour me dire : pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne*
“ *mentis jamais pour personne ? Ne me rends pas un honneur que je*
“ *n'ai pas mérité, à moi, qui n'en ai voulu rendre qu'au vrai mérite.*
“ *Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler*
“ *ma paix par la flatterie que j'aie haïe.*”

La suspension consiste à faire attendre ce que l'on va dire, à l'annoncer de loin, afin de forcer l'esprit à s'y arrêter davantage. Le …neille a bien su tirer parti de cette figure, dans cette scène

L'allégorie est un discours qui est d'abord présenté sous un sens propre, qui paraît tout autre que ce qu'on a dessein de faire entendre, et qui cependant ne sert que de comparaison pour donner l'intelligence d'un autre sens qu'on n'exprime point.

La *métaphore* joint le mot figuré à quelque terme propre ; par exemple, *le feu de vos yeux* ; *yeux* est au propre, au lieu que dans l'allégorie, tous les mots ont d'abord un sens figuré ; c'est-à-dire, que tous les mots d'une phrase ou d'un discours allégorique forment d'abord un sens littéral, qui n'est pas celui qu'on a dessein de faire entendre. Les idées accessoires dévoilent ensuite facilement le véritable sens qu'on veut exciter dans l'esprit ; elles démasquent pour ainsi dire, le sens littéral étroit, elles en font l'application.

Dans la tragédie de *Rome sauvée*, Catilina dit en parlant de Cicéron.

> *Sur le vaisseau public, ce pilote égaré.*
> *Présente à tous les vents un flanc mal assuré ;*
> *Il s'agite au hasard ; à l'orage il s'apprête,*
> *Sans savoir seulement d'où viendra la tempête.*

Il n'y a pas là une seule expression qui ne soit employée dans un sens détourné.

Le vaisseau, c'est le république ; *le pilote*, c'est Cicéron ; *les vents*, sont les ennemis de l'état ; *la tempête*, c'est la conjuration ; cette suite de métaphores forme donc ce qu'on appelle une allégorie.

L'allégorie est fort en usage dans les proverbes. Les proverbes allégoriques ont d'abord un sens propre qui est vrai, mais qui n'est pas ce qu'on veut principalment faire entendre. On dit familièrement, *tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise* ; c'est-à-dire, que, quand on affronte trop souvent les dangers, à la fin on y périt.

Les fictions que l'on débite comme des histoires, pour en tirer quelque moralité, sont des allégories qu'on appelle *apologues*, *paraboles*, ou *fables morales*.

Les énigmes sont aussi une espèce d'allégorie. Mais l'égnime cache avec soin ce qui peut la dévoiler ; au lieu que les autres espèces d'allégories, doivent être exprimées, de manière qu'on puisse aisément en faire l'application.

La *Périphrase* ou *circonlocution* est un assemblage de mots qui expriment en plusieurs paroles ce qu'on aurait pu dire en moins, et souvent en un seul mot. Par exemple : *Celui qui a créé le ciel et la terre*, au lieu de dire, *Dieu* ; *Le vainqueur de Darius*, au lieu de dire, Alexandre ; *L'astre du jour*, pour dire, *le soleil*.

Les définitions sont autant de périphrases, comme lorsqu'au lieu de dire, *les Parquès*, on dit : *les trois déesses infernales, qui, selon la fáble, filent la trame de nos jours*.

Remarquez que quelquefois après qu'on a expliqué par une périphrase un mot obscur ou peu connu, on développe plus au long la pensée d'un auteur, en ajoutant des réflexions ou des circonstances

[illegible] sortes d'explications [illegible] ce qu'on [illegible]

[illegible] on reprend le dis- [illegible] on l'étend davantage, [illegible] *Nous avons des paraphrases des* [illegible]

[illegible] d'un mot ou d'une ex- [illegible] au lieu que la *para-* [illegible] développe.

[illegible] PENSÉES.

[illegible] le style, les gram- [illegible] figures de pensées. [illegible] la passion ou l'artifice oratoire [illegible]

[illegible] grand effet et appartien- [illegible] *l'apostrophe, la proso-* [illegible] etc.

[illegible] adresse tout d'un coup [illegible] présents ou absents, soit aux dieux, [illegible] ou à quelque être [illegible] métaphysiques et qu'on [illegible]

[illegible] imagination fortement [illegible] affectée, comme dans cette [illegible] *quel coup vous venez* [illegible]

[illegible]

[illegible] les morts, les absents et les êtres [illegible]

[illegible] cette figure dans l'oraison [illegible]

[illegible] *fiction et le mensonge?* [illegible] *raient et se ranime-* [illegible] *mentir pour moi, qui ne* [illegible] *pas un honneur que je* [illegible] *rendre qu'au vrai mérite.* [illegible] *et ne viens pas troubler* [illegible]

[illegible] à faire attendre ce que l'on va dire, à l'an- [illegible] à s'y arrêter davantage. Le grand Corneille a bien su tirer parti de cette figure, dans cette scène

immortelle d'Auguste avec Cinna, lorsqu'après l'énumération de ses bienfaits, l'empereur poursuit ainsi;

Tu t'en souviens Cinna : tant d'heur et tant de gloire
Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire ;
Mais ce qui ne pourrait jamais s'imaginer,
Cinna tu t'en souviens, et veux m'assassiner.

Dans la suspension l'orateur ressemble au gladiateur qui élève le fer le plus haut qu'il peut pour porter un coup plus terrible, ou bien au sauteur qui prend son élan de très-loin, pour le prendre plus rapide.

La prétérition est une autre sorte d'artifice : il consiste dans une forme de phrase négative, par lequel on semble ne pas vouloir dire ce que pourtant on dit en effet. Comme quand on dit : *Je ne vous parlerai point de sa naissance, de sa valeur, etc., je ne vous rappellerai point, je ne vous reprocherai point telle, telle chose ; mais, etc.*

L'on appuie alors sur la seule que l'on énonce positivement.

Cette figure a un double avantage ; elle ne diminue en rien la valeur des choses que l'on a l'air d'écarter, et fortifie beaucoup celle sur laquelle on insiste.

La réticence est une figure très-adroite, en ce qu'elle fait entendre, non-seulement ce qu'on ne veut pas dire, mais souvent beaucoup plus qu'on ne dirait. Telle est cette réticence dans le rôle d'Agrippine :

J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée
Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
Qui depuis.... Rome alors estimait leurs vertus.

Dans l'*Athalie* de Racine, cette princesse parle ainsi à Joad lorsqu'il l'a attirée dans le temple, sous prétexte de lui livrer Eliacin et ses trésors.

En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé ;
De ton espoir frivole es-tu désabusé ?
Il laisse en mon pouvoir et son temple et ta vie ;
Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,
Te.... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter ;
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.

CHAPITRE XII.

DE LA PONCTUATION.

La *ponctuation* est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant. Les repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation dans l'écriture, devant toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont : la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), et le point (.); auxquels on joint le point exclamatif (!), et le point d'interrogation (?)

DE LA VIRGULE.

La virgule marque la plus petite pause possible, une pause presque insensible.

Première règle.—On emploie généralement la virgule pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu.

Exemples :

L'amour de la gloire mène les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires ; c'est-à-dire, l'amour de l'argent mène les âmes vulgaires. La virgule remplace le verbe *mène*.

Les campagnes sont couvertes de fleurs, et les collines, de verdure.

Cependant il est des cas où la virgule n'a pas été employée.

Exemple :

Les uns ont dans leurs mains, sur leur front l'allégresse.—(Ginguené)

Deuxième règle.—Il faut employer la virgule entre tous les sujets d'une énumération de sujets, d'attributs, de régimes, de verbes et de propositions simples.

Exemple de plusieurs sujets :

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.

Exemples de plusieurs attributs : *Cet homme fut bon, vertueux, sensible, humain.*

Exemple de plusieurs régimes :

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs,
Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs.—(Voltaire.)

Exemple de plusieurs verbes :

L'ennemi [illegible], [illegible], était rendu.

Exemple des plusieurs propositions simples : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

Troisième règle.—Il faut mettre une virgule après tout membre de phrase qui en suppose nécessairement un autre.

Exemple :

Semblables à deux bêtes féroces, ils étaient toujours prêts à se déchirer l'un l'autre.

Quatrième règle.—Il faut mettre entre deux virgules, toute proposition incidente explicative, et écrire de suite sans virgule, toute proposition incidente déterminative.

La proposition incidente explicative est toujours aisée à connaître :

c'est celle qu'on peut détacher de la proposition principale, sans altérer le sens de cette dernière. Au lieu que si l'on détache la proposition déterminative on n'a plus le même sens.

Il faut donc écrire avec une virgule : *Le lion, qui est un animal féroce, est sensible à de bons traitements. Les passions, qui sont les maladies de l'ame, ne viennent que de notre révolte contre la nature.*

Et il faut écrire sans virgule : *Le lion qui est à la ménagerie est très-doux. Les livres dont vous m'avez parlé me conviennent beaucoup.*

Cependant, si la phrase incidente déterminative est trop étendue, le besoin de la respiration exige une virgule à la fin.

Exemple :

Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages. (Buffon.)

Au reste, ce que l'on dit ici des propositions incidentes, amenées par des mots conjonctifs, doit s'entendre aussi de toute autre addition : c'est quelquefois un simple adjectif, ou une participe suivi de quelques compléments, ou une expression adverbiale, etc. Ces additions sont explicatives et demandent la virgule quand elles précédent l'antécédent.

Cinquième règle.—Toute addition se place entre deux virgules, si elle est enclavée dans le corps de la phrase ; si elle est au commencement, on ne la fait suivre que d'une virgule.

Exemples :

Ils sortirent, l'un après l'autre, de leur chambre.—Craignez, repartit Mentor, qu'elle ne vous accable de maux. (Fénélon.)—*De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer.* (Racine.)—*Seigneur, poursuivez.* (Racine.)

Lorsqu'un mot en apostrophe est avant un verbe à la seconde personne, on ne doit pas l'en séparer par la virgule ; parce que le sujet ne doit pas être séparé de son verbe, du moins quand les besoins de la respiration ne l'exigent pas.

Il faut donc écrire sans virgule : *Tribuns cédez aux conseils.*

Mais on doit écrire avec la virgule : *Vous avez vaincu, plébéiens.* Le sujet étant d'abord exprimé par *vous*, lequel est à sa place naturelle, le mot *plébéiens*, n'est plus qu'un hors-d'œuvre grammatical.

Autre exemple : *Pour Mademoiselle, elle paraît trop instruite de sa beauté.* Ces deux mots, *pour Mademoiselle,* doivent être distingués du reste par la virgule, parce qu'ils ne peuvent se lier grammaticalement avec aucune partie de la proposition suivante.

Un *que* qui précède un complément ou un proposition incidente qui n'en dépend pas, doit être séparé par la virgule.

Exemple :

La victoire fut d'autant plus glorieuse pour lui, que, de l'aveu de tous les officiers, elle fut due à la supériorité de son génie.

On peut en dire autant de qui dans le même cas.

Par une suite de la règle précédente, lorsqu'on insère quelque chose dans le discours entre deux parenthèses, la ponctuation qui doit suivre ce qui précède la parenthèse, doit être mise après le dernier crochet, et non avant le premier.

Exemples :

L'ardente passion de Grégoire de Nazianze pour la solitude (dit M. l'abbé Ladvocat), le rendait d'une humeur triste, chagrine, et un peu satirique. L'année suivante (1632), Gustave donna la bataille de Lutzen.

Mais la parenthèse n'amène pas la nécessité de mettre une ponctuation là où celle-ci n'est pas nécessaire.

Exemple :

Bayle lui ouvrit (dit Fontenelle) tous les trésors de la physique expérimentale.

La raison de cette ponctuation est, que les paroles enfermées dans la parenthèse tiennent plus à ce qui la précède qu'à ce qui la suit. C'est donc à ce qui la précède, plutôt qu'à ce qui la suit, qu'il faut la lier. La parenthèse est toujours une addition faite à la phrase, et comme il est naturelle que cette addition suive ce à quoi elle se rapporte, il s'ensuit que la parenthèse appartient à ce qui la précède, et ne doit point en être séparée par la ponctuation.

Sixième règle. — Avant les conjonctions, *et*, *ni*, *ou*, point de virgule, si ces conjonctions lient deux mots qui appartiennent à la même classe, ou sont deux parties similaires d'une phrase ; encore faut-que ces parties ne soient pas trop étendues, car alors le besoin de la respiration exigerait la virgule.

Exemples :

Les collines et les montagnes s'aplanissaient peu à peu.—On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on se l'imagine.—A votre perte ou à votre salut est attaché la perte ou le salut de ceux qui vous environnent.—Libre et content, tu es resté juste et bon.

Remarque quelques personnes ne mettent jamais de virgule avant la conjonction *et* dans l'énumération ; en quoi on ne doit point les imiter. Il faut que la virgule se trouve entre chaque énumératif sans exception.

Septième règle.—Il ne faut point mettre de virgule entre deux mots intimement liés l'un à l'autre.

Exemple :

Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

Dans cette proposition, les mots s'appellent nécessairement l'un l'autre ; si on les divisait par des virgules, on en couperait le sens.

DU POINT-VIRGULE.

Première règle.—Lorsqu'une proposition dont le sens est complet, est suivie d'une autre proposition qui en est la conséquence ou le développement, on doit les séparer par un point-virgule.

Exemple :

L'honneur ressemble à l'œil, qui ne saurait souffrir la moindre impureté sans s'altérer ; c'est une pierre précieuse dont le moindre défaut diminue le prix. (Bossuet.)

Observation.—Quelquefois cependant, lorsque deux propositions dont la première a un sens parfait, sont courtes, ou paraissent trop dépendre l'une de l'autre pour être separées par le point-virgule, on emploie seulement la virgule.

Exemple :

Je hais l'or, parcequ'il a souvent donné de mauvais conseils.

Deuxième règle. — Quand les propositions d'une phrase, ou seulement quelques-unes d'elles, sont subdivisées par des virgules, on sépare chaque proposition partielle par un point-virgule.

Exemples :

Plaute, qui a fait rire les Romains pour les corriger ; Phèdre, qui a fait parler les animaux d'une manière si utile aux hommes ; Tibulle, qui a soupiré des vers si aimables ; Horace, qui a si bien peint la raison des couleurs de la poésie, ont leurs rivaux en France, et peut-être leurs vainqueurs.

Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie ;
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie ;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond.—(Boileau.)

Troisième règle.—Quoique chaque phrase partielle ne soit pas subdivisée par des virgules, il ne faut pas moins employer le point-virgule après chacune d'elles, lorsqu'elles sont d'une certaine étendue.

Exemple :

Il faut se représenter que sous ses pas l'eléphant ébranle la terre ; que de sa main il arrache les arbres ; que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur. (Buffon.)

DES DEUX POINTS.

Première règle.—On emploie les *deux points* après une proposition qui annonce un discours direct qu'on rapporte, ou une citation.

Exemples :

Lorsque j'entendis les scènes du paysan dans le Faux Généreux je dis :

" *Voilà qui plaira à toute la terre et dans tous les temps, voilà qui fera fondre en larmes.*" (Diderot.)

Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche:
Du zèle de ma loi que sert de vous parer?
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices? etc.—(Racine.)

Il faut remarquer que le discours direct que l'on rapporte, doit commencer par une lettre capitale, quoiqu'on ne mette pas un point à la fin de la phrase précédente. Pour une distinction plus marquée, on place encore des guillemets (") au commencement de toutes les lignes de ce discours direct, ou bien on y emploie un caractère différent.

DEUXIÈME RÈGLE.—Lorsqu'une phrase est divisée en deux grandes parties, et que les parties secondaires sont déjà divisées par la virgule et le point virgule, on indique les deux grandes divisions par les deux points.

Exemple :

L'esprit, les talent, le génie, procurent la célébrité; c'est le premier pas vers la renommée: mais les avantages n'en sont pas autant réels que ceux de la réputation d'honneur.

TROISIÈME RÈGLE.—On emploie les deux points avant ou après une énumération.

Exemples :

Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard: la finessse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.—L'exercice, la sobriété et le travail: voilà trois médecins qui ne nous trompent pas.

QUATRIÈME RÈGLE.—Lorsque deux phrases indépendantes, quant à la construction, sont mises en opposition l'une à l'autre, cette opposition est ordinairement marquée par les deux points.

Exemple :

Un avare est un malade qui meurt étouffé dans son sang: un prodigue est un autre malade qui meurt à force de saignées.

Cependant on trouve aussi, dans ce cas, le point-virgule.

CINQUIÈME RÈGLE.—On met les deux points après une proposition qui a par elle-même un sens complet, mais a laquelle on ajoute une autre proposition qui en est le développement ou l'explication.

Exemple :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde:
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.—(La Fontaine.)

DU POINT.

Le *point* marque le repos le plus long de tous ceux dont nous avons parlé : on le met après un sens entièrement et complètement fini en lui-même. C'est le plus aisé de tous les signes de la ponctuation. Mais il marque deux repos : le premier, après des phrases qui n'ont entre elles aucun rapport grammatical, mais qui, roulant toutes sur le même sujet, appartiennent, en quelque sorte, au même fonds. Le second, lorsqu'après une suite de propositions qui ont le même objet, on veut passer à une autre matière, afin de rendre au lecteur la différence des matières plus sensible. C'est, un repos final qu'on marque par *l'alinéa ;* c'est-à-dire, qu'on abandonne la ligne après le point, quoiqu'elle ne soit pas remplie ; et on recommence la phrase qui suit au commencement de la ligne suivante, qui, pour devenir plus sensible, rentre un peu en dedans.

Outre ce point, on en distingue trois autres ; le point interrogatif, le point d'exclamation, et les points suspensifs.

Le point interrogatif se met à la fin de toute proposition qui interroge, soit qu'elle soit pleine ou elliptique, soit qu'elle fasse partie du discours ou elle se trouve, soit qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par un autre.

Exemples :

Peut-on regarder le ciel, et contempler ce qui s'y passe, sans voir, avec toute l'évidence possible, qu'il est gouverné par une suprême, par une divine intelligence ? (Pensées de Cicéron.)—*Qu'y a-t-il de plus beau ? l'univers.—De plus fort ? la nécessité.—De plus difficile ? de se connaître.—De plus facile ? de donner des avis.—De plus rare ? un véritable ami.* (Voyage d'Anacharsis.)—*Le juge, lui adressant la parole, lui demanda ; qui êtes-vous ?*

S'il y a de suite plusieurs phrases interrogatives, tendantes à une même fin, et qui soient d'une étendue médiocre, en sorte qu'elles constituent ce qu'on appelle le style coupé, on ne commence que la première par une lettre capitale, et on les distingue par le point interrogatif, qui n'indique pas une pause plus grande que les deux points, que le point-virgule, que la virgule même, selon l'étendue des phrases et le degré de liaison qu'elles ont entre elles.

Exemple :

Mais pour qui sont ces apprêts ? à qui ce magnifique séjour est-il destiné ? pour qui sont ces domestiques et ce grand héritage ? (Pluche.)

Observations.—C'est l'interrogation qui est dans la pensée, et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi, quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement, La Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

Je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire,
Le mari repart, sans songer :
Tu ne leur portes point à boire !

Parce que le sens est évidemment interrogatif ; c'est comme s'il y avait ; *est-ce que tu ne leur portes pas à boire ?* Mais on dira sans le point interrogatif : *Lui fait-on quelque reproche, aussitôt il s'emporte ;* car, bien que la forme de la phrase soit interrogative, le sens ne l'est pas ; c'est comme s'il y avait : *Si on lui fait quelque reproche*, etc.

On écrit sans point interrogatif : *Il me demanda quelle heure il était*, parce que la phrase interrogative n'est pas directe, et que la ponctuation doit se régler sur la proposition principale dont *quelle heure il était* est essentiellement dépendant.

Ne dit-on pas : *Elle a l'air doux.*

Après la première de ces deux propositions, il ne faut pas de point interrogatif, quoiqu'il y ait interrogation, parce que les deux points qui le remplacent indiquent la citation suivante, et qu'ils sont plus nécessaires que le point interrogatif qui ne peut être mis à la fin de la seconde proposition, parce qu'elle n'est pas interrogative.

Le point exclamatif se met à la fin de toutes les phrases qui expriment par exclamation la terreur, la surprise, ou quelque sentiment, quelque émotion.

Exemples :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !
Pendant qu'il me parlait, ô surprise ! ô terreur !—(Racine.)

Lorsqu'on répète une exclamation, on ne met le point qu'après la dernière, comme ; *oh oh ! ah ah !*

O ne reçoit jamais de ponctuation immédiate ; *ô cervelle indocile !* (Molière.)

Hors ces deux cas, on met le point exclamatif après l'exclamation.

Dans cette phrase : *Plût à Dieu que chacun pensât comme celui qui a dit : Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît.*

Le point exclamatif est remplacé par les deux points qui, plus nécessaires, indiquent la citation.

Les points suspensifs indiquent la suppression, soit du reste d'un discours commencé et qu'on n'achève pas, par modération ou par quelqu'autre motif ; soit d'une partie d'un texte que l'on cite, ou d'un discours que l'on rapporte, comme : *Il a dit.... mais épargnons-lui la honte de ce reproche.*

Le trait de séparation s'emploie pour éviter la répétition de, *dit-il, répond-il,* et pour annoncer le changement d'interlocuteur : ce signe donne de la grâce et de la rapidité au dialogue. En voici un exemple pris dans La Fontaine :

Chemin faisant, il voit le cou du chien pelé.
Qu'est-ce là, lui dit-il?—Rien—Quoi! rien—Peu de chose.
Mais encor?—Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
Attaché! dit le loup; vous ne courez donc pas
Où vous voulez?—Pas toujours, mais qu'importe?
Il importe si bien que de tous vos repas
Je n'en veux en aucune sorte.

La parenthèse est une phrase qui est comme interjetée dans le discours; elle renferme un sens accessoire, mais complet, qui interrompt la continuité du sens principal.

Exemple:

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de ta terre,
La peste (puis qu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron
Faisait aux animaux la guerre.—(La Fontaine.)

On appelle aussi *parenthèse* les deux crochets qui comprennent cette phrase, et qui servent aussi à renfermer.

1°. Un ou plusieurs mots qui servent d'explication.

2°. Le signe qui renvoie à une note.

DES GUILLEMETS.

Les guillemets sont deux virgules accolées l'une à l'autre ("), qu'on place avant et après un passage cité, ou au commencement de chaque ligne de la citation.

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même:

" *Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime;*
" *On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer,*
" *Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend pas nommer.*"—(Racine.)

Si la citation est courte, dans l'écriture elle est soulignée, et dans l'impression elle est en lettres italiques.

CHAPITRE XIII.

DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

DES ACCENTS.

Il y a trois accents: l'accent *aigu* (ʹ), l'accent *grave* (`), et l'accent *circonflexe* (^).

L'accent aigu se met sur tous les *é* fermés qui terminent la

syllabe, ou qui sont seulement suivis d'un *s*, signe du pluriel: *charité*, *les vérités*; mais *rocher*, *nez*, s'écriront sans accent *aigu*, parce que ce n'est point l'*é* fermé, mais les consonnes *r*, *z*, qui terminent la syllabe.

L'accent *grave* s'emploie, 1°. sur les *è* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s*: *père*, *mère*, *discrète*, *après*, *excès*, *procès*; sont exceptés: *ces*, *les*, *mes*, *tes*, *ses*; et *des*, article.

Remarque.—L'*e* est ouvert toutes les fois qu'il termine la syllabe, et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet; *je mène*, *il prospère*; sont exceptés les mots en *ége*, comme; *piége*, *manége*, et ces phrases; *aimé-je*, *puissé-je*, *dussé-je*, etc.; dans lesquelles l'*e* est fermé et prend un accent *aigu*.

2°. Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où* adverbes; pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe; *des*, article composé; *la*, article ou pronom; et *ou* conjonction. *C'est n'être bon* à *rien de n'être bon qu'*à *soi*. *L'homme* dès *sa naissance a le sentiment du plaisir et de la douleur*. Où *la vertu finit*, là *commence le vice*.

On met aussi un accent *grave* sur *holà*, *çà*, *deçà*, *delà*.

L'accent *circonflexe* s'emploie lorsque la voyelle est longue et qu'il y a suppression de lettre, comme dans les mots *âge*, *épître*, *tête*, *côte*, qu'on écrivait autrefois *aage*, *épistre*, *teste*, *coste*.

On met aussi cet accent, 1°. sur *a* long devant *ch* ou *t* prononcé avec le son qui lui est propre, comme dans; *lâche*, *tâcher*, *bâtiment*, *château*.

Quoique l'*a* soit long dans *nation*, il ne prend pas d'accent circonflexe, parce que le *t* n'a pas le son qui lui est propre, mais celui de l'*s*.

2°. Sur l'avant-dernier *e* des mots en *éme*, *systéme*, *probléme*. *méme* (Excepté les adjectifs numéraux ordinaux, comme; *deuxième*, *troisième*, etc).

3°. Sur l'*i* des verbes en *aître* et en *oître*, dans tous les temps où cette voyelle est suivie d'un *t*: *il paît*, *il paraît*, *il accroîtra*, etc.*

4°. Sur l'*o* qui précède les finales *le*, *me*, *ne*, comme dans: *pôle*, *dôme*, *trône*.

5°. Sur l'*o* des pronoms possessifs, *le nôtre*, *le vôtre*; mais on ne le met pas sur *notre*, *votre*, non précédés de l'article.

On fait également usage de l'accent circonflexe à la première et à la seconde personne du pluriel du prétérit défini; *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *nous reçûmes*, *vous reçûtes*, etc., et à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il eût*, *qu'il aimât*, *qu'il reçût*.

On le met encore sur les adjectifs *mûr*, *sûr*, etc., mais on ne le met pas sur *mur*, substantif, et *sur*, préposition.

* On ne met jamais de point sur l'*i*, lorsqu'il y a un accent circonflexe sur cette voyelle.

Enfin on met l'accent circonflexe sur *dû*, participe passé du verbe *devoir*; sur *tû*, participe passé du verbe *taire*, et sur *crû*, participe passé du verbe *croître*, employés au masculin singulier, pour les distinguer de *du*, article contracté ; de *tu*, pronom personnel ; et de *cru*, participe du verbe *croire*.

DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe est une petite marque en forme de virgule, (') dont on se sert pour marquer l'élision d'une voyelle, c'est-à-dire, sa suppression à la rencontre d'une autre voyelle ou un *h* non aspiré.

Il y a trois lettres, *a*, *e*, *i*, qui, se trouvant à la fin d'un mot, se suppriment avant un autre mot qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré.

L'*a* ne doit être supprimé que dans l'article et dans le pronom *la*. *L'ame*, *l'Eglise*, *je l'entends*, pour *je la entends*.

On dit : *la onzième*, et non pas, *l'onzième*.

L'*e* muet, qu'on appelle aussi *e* féminin, est la seule voyelle qui s'élide toujours devant une autre voyelle, au moins dans la prononciation ; car, dans l'écriture, on ne marque l'élision par l'apostrophe que dans les monosyllabes *je*, *me*, *te*, *se*, *le*, *ce*, *que*, *de*, *ne*.

J'y cours, *je m'y rendrai*, *je l'admire*, *il s'offense*, *elle l'avoue*, *c'est cela*, *qu'est-ce qu'il a*, *d'après cela*, *n'y pensez plus*.

L'*e* muet de *grande* s'élide quelquefois dans la prononciation et dans l'écriture, devant les substantifs qui commencent par une consonne. On dit et on écrit : *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'croix*, *grand'pité*, *grand'chose*, *grand'merci*, *grand'peur*. Cependant il n'y a que les mots *grand'mère* pour lesquels la règle soit générale.

Quand le mot *grande* est précédé d'un équivalent de l'article, l'*e* muet final ne souffre pas d'élision, et l'on dit : *Une grande chambre*, *la plus grande salle*, *une grande peine*.

L'*e* muet de la préposition *entre* s'élide dans les verbes réciproques. *S'entr'accorder*, *s'entr'accompagner*, *s'entr'accuser*, *s'entr'ouvrir*, etc.

L'usage est partagé dans les cas suivants. Les uns écrivent, *entre elle*, *entre elles*, *entre eux*, *entre autres* ; et les autres, *entr'elle*, *entr'elles*, *entr'eux*, *entr'autres*.

Mais on doit écrire : *Entre onze heures et midi*, *entre un bon et un mauvais ami*, *entre amis*.

L'*e* final de *jusque* s'élide devant *à*, *au*, *aux*, *ici*. *Jusqu'à Rome jusqu'au ciel*, *jusqu'aux nues*, *jusqu'ici*.

L'*e* de *puisque* et de *quoique* ne s'élide que lorsque ces mots sont suivis de *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*, ou d'un mot avec lequel ces conjonctions sont immédiatement liées : *Puisqu'il le veut*, *quoi qu'on dise*, *puisqu'ainsi est*.

Mais on écrit : *Puisque aider les malheureux est un devoir* ; *quoique étranger*, etc.

L'*e* final de *quelque* ne s'élide que devant *un*, *une*, *autre* : *quelqu'un*, *quelqu'une*, *quelqu'autre*, et dans : *quel qu'il soit*, *quelle qu'elle soit*. On écrit : *Quelque historien*, *quelque impatience*, *quelque espoir*, *quelque île déserte*, *quelque admirable*, etc.

L'*e* final de *presque* ne s'élide que dans *presqu'île* ; on écrit *presque achevé*, *presque usé*, etc.

A et *e* ne s'élident pas dans les pronoms *le*, *la*, placés après un impératif, ni dans *là*, adverbe : *Menez-le à Paris*. *Ira-t-il là avec vous ?*

A et *e* ne s'élident pas non plus dans *de*, *le*, *la*, *que*, *ce*, avant les mots : *huit*, *huitaine*, *onze*, *onzième*, *oui*, *un*.

Le huit du mois, *dans la huitaine*, *le onze*, *le onzième*, *le oui*, *le un*.

La finale de *contre* ne s'élide jamais : *contre-allée*, *contre-amiral*, *contre-eux*, etc.

L'*i* ne se supprime que dans la conjonction *si*, devant les pronoms *il*, *ils* ; mais il se conserve devant *elle*, *elles*. *S'il vient*, *s'ils viennent*. Mais on dit : *Si elle vient*, *si elles viennent*.

DE LA CÉDILLE.

La *cédille* (¸) se place sous le *c*, lorsque par raison d'étymologie, on conserve le *c* devant un *a*, un *o*, ou un *u*. Ainsi de *glace*, *glacer*, on écrit *glaçant*, *glaçons* ; de *menace*, *menaçant* ; de *France*, *Français* ; de *recevoir*, *reçu*, etc.

En ces occasions la cédille marque que le *c* doit avoir la même prononciation douce qu'il a dans le mot primitif. Par ce moyen le dérivé ne perd point la lettre caractéristique, et conserve ainsi la marque de son origine.

DU TRÉMA.

Le *tréma* est un double point qu'on met sur une voyelle, pour indiquer qu'on doit la prononcer séparément d'une autre voyelle qui la précède immédiatement, et avec laquelle elle formerait sans cela une diphthongue, ou le signe composé d'une voix simple.

Quelques grammairiens donnent à ce signe le nom de *diérèse*, mais l'usage le plus général a confirmé l'emploi du mot *tréma*.

On emploie le *tréma* pour les mots, *païen*, *aïeul*, *aïe*, *haïr*, *héroïde*,
[illegible] *Antinoüs*, *faïence*, *faïencier*, *laïque*, *naïf*, afin d'indi-
[illegible] voyelle sur laquelle on le place, commence une nouvelle
[illegible] forme avec la voyelle qui la précède, ni une diphthon-
[illegible] composé d'une voix simple.
[illegible] le *tréma* sur l'*e* qui se trouve après un *u*, précédé de
[illegible] substantif *ciguë*, et dans les adjectifs féminins, *ambiguë*,
[illegible] *aiguë*, pour indiquer que cette voyelle doit faire une

syllabe distincte de celle de l'*u*, et que ces mots doivent être prononcés autrement que les mots *intrigue*, *brigue*, *figue*, etc.

On mettait autrefois le *tréma* sur l'*e* de *poème* et *poète ;* on y met aujourd'hui l'accent grave.

Il ne faut pas écrire avec le tréma, *citoïen*, *emploïer*, *essaïer*, *essuïer*, *païs*, parcequ'il indiquerait qu'il faut prononcer : *cito—ien*, *emplo—ier*, *essa—ier*, *essu—ier*, *pa—is*, lorsque la véritable prononciation de ces mots est, *citoi—ien*, *emploi—ier*, *essai—ier*, *essui—ier*, *pai—is*, que l'on écrit pour cette raison, *citoyen*, *employer*, *essayer*, *essuyer*, *pays*.

Enfin, il ne faut pas mettre le *tréma* sur un *i* précédé d'un *é* accentué, parce que l'accent suffit pour faire détacher les deux voyelles. Ainsi on écrit, *athéisme*, *déifié*, *réintégration*, *déiste*, *plébéiste*, etc.

DU TIRET.

Le *tiret* ou *trait d'union*, est un petit trait droit et horizontal (-) qui sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots.

On fait usage du *tiret* pour joindre des mots composés, comme ; *arc-en-ciel*, *porte-manteau*, *c'est-à-dire*, *vis-à-vis*, *peut-être*, *au-delà*, *par-delà*, *gentil-homme*, etc.

On joint par un *tiret* les monosyllabes *ci*, *là*, lorsqu'ils sont joints à quelque mot que ce soit, de manière qu'on ne puisse les séparer en parlant : *celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*, *cet homme-là*, *là-haut*, *là-bas*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, etc.

Mais on écrira sans tiret : *C'est là une belle maison*, *que dites-vous là*, *vous avez fait là une belle affaire ;* etc., parce que dans ces phrases *là* n'est pas un mot nécessaire, indispensable ; il n'y est employé que par une espèce de redondance.

On met un *tiret* après le verbe, quand il est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette transposition : *Que dites-vous ? irai-je ? que fait-il ? que dit-on ? aussi irons-nous*, *aussi croyons-nous.*

Le mot *ce* après les verbes *être* ou *pouvoir*, doit être joint à ces verbes par un *tiret : Sont-ce vos livres ? était-ce mon frère ? qui pourrait-ce être ? puisses-tu réussir ?*

On le met également lorsqu'après la seconde personne du singulier et la première et seconde personne du pluriel de l'impératif, il y a pour régime un des pronoms, *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *les*, *leur*, *en*, *y* ; *rends-moi*, *rendons-nous*, *taisez-vous*, *prêtez-lui*, *allez-y*, *portes-en*, etc. S'il y a de suite deux de ces pronoms, et qu'ils soient l'un et l'autre régime de l'impératif, chaque pronom est précédé d'un *tiret ; rendez-le-lui*, *donnez-lui-en*, *laisse-le-moi*, *donnez-les-leur*, *flattons-nous-en*, *transportons-nous-y*.

Mais on écrit : *Faites-moi lui parler*, et non pas, *faites-moi-lui parler*, parceque *lui* est régime de parler, et non pas de *faites.*

On doit de même écrire sans *tiret : envoyez le chercher, faites en demander, faites la demander*, parceque le pronom n'est pas régime de l'impératif, mais du verbe suivant ; mais on écrira avec un *tiret : faites-la sortir, envoyez-la chercher quelque chose*, le pronom étant régime du premier verbe.

Le *tiret seul* indique la différence entre *faites-le lire*, (cet enfant) ; et, *faites le lire* (cet écrit).

Le *tiret* remplace la conjonction *et* dans l'expression des nombres : *dix-huit, dix-neuf, vingt-deux, vingt-trois, soixante-neuf, deux-cent-dix-neuf, mil-sept-cent, mil-huit-cent-vingt*, c'est comme s'il y avait : dix et huit, dix et neuf, vingt et trois, etc.

Quatre-vingt renferme toujours le tiret, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre* et *vingt : Il sont quatre-vingt, nous étions quatre-vingt-dix*. Il en est de même de *quinze-vingts*.

Tous les mots précédés de *très* se joignent à ce mot par un tiret : *Très-bien, très-fort, très-vaillant, très-sagement.*

Cependant on s'est aperçu depuis quelque temps, que ce tiret ne signifiait rien, et plusieurs personnes le suppriment. En effet, puisqu'on écrit sans tiret : *bien sage, bien aimable, fort bien, fort beau*, pourquoi écrirait-on avec un tiret, *très-sage, très-aimable, très-bon, très-beau ?*

On met un *tiret* entre les pronoms personnels et le mot *même : moi-même, lui-même, nous-mêmes, vous-mêmes.*

On réunit par un *tiret* les mots précédés de la préposition *contre : contre-allée, contre-amiral, contre-basse, contre-sens.*

On emploie le *tiret* avant et après la lettre euphonique *t : parle-t-il ? ira-t-on ? va-t-elle ?*

Enfin, lorsqu'il ne reste pas assez de blanc à la fin d'une ligne pour contenir un mot entier, mais qu'il y en a suffisamment pour une ou deux syllabes du mot ; on divise alors le mot. On place au bout de cette ligne les syllabes qui peuvent y entrer, et on y joint le tiret. Il faut avoir attention de ne jamais diviser les lettres qui font une syllabe. On doit aussi éviter de ne mettre qu'une seule lettre d'un mot au bout de la ligne.

CHAPITRE XIV.

DES LETTRES MAJUSCULES OU CAPITALES.

Le premier mot d'un discours, et de toute proposition nouvelle qui commence après un point, doit être distingué des autres par une lettre *majuscule*.

On met aussi une lettre *majuscule* au commencement d'un dis-

cours direct que l'on cite, quoiqu'il soit précédé d'une ponctuation plus faible que le point. Dieu dit : " *Que la lumière soit.*"

Tous les noms propres doivent commencer par une *majuscule.*

On doit regarder comme de vrais noms propres : *Champs-Elysées, Mer-Méditerranée, Mer-Rouge,* etc : et commencer les deux mots par une *majuscule.*

Cependant quand des mots de ce genre sont unis par un *tiret,* et que le second n'est pas un nom propre, ce second mot ne prend point de *majuscules : Port-royal, Pays-bas.*

Les champs thessaliens, les monts idaliens, ne sont pas de vrais noms propres ; ce sont des tournures poétiques pour dire *la Thessalie, l'Idalie.* Ces mots doivent donc s'écrire avec une initiale *minuscule.*

Le nom de *Dieu* quand il désigne individuellement l'Être suprême, doit commencer par une *majuscule : Croire en Dieu.* Mais le mot *dieu* ne commence pas par une majuscule, s'il est appliqué aux divinités du paganisme ; s'il est pris dans un sens figuré, ou s'il est regardé comme le sujet de quelque qualification de l'Être suprême : *Les dieux de la Grèce et de Rome ; on appelle quelquefois les rois, les dieux de la terre ; le* dieu *des miséricordes : le* dieu *d'Abraham.*

Lorsqu'on personnifie les êtres moraux, ils suivent la règle des noms propres. *Envie,* par exemple, prend une lettre *majuscule* dans ce vers de la Henriade :

Là gît la sombre Envie *à l'œil timide et louche.*

Le même mot s'écrit avec une lettre *miniscule* dès qu'il cesse d'être personnifié : L'envie *s'attache aux grands talents.*

On commence par des lettres *majuscules* les noms appellatifs des tribunaux, des compagnies, des corps, etc : *On comptait autrefois douze* Parlements *en France.—L'*Eglise *est le soutien de la vérité. L'*Académie *n'a pas donné de décision sur cet article.*

Mais il faut écrire avec une initiale *minuscule : La fermeté des membres du parlement.—L'union des églises.—On doit de grandes lumières aux académies de l'Europe.*

Les noms de nations s'écrivent avec une initiale *majuscule,* mais lorsqu'ils se prennent adjectivement, ou lorsqu'ils signifient la langue d'une nation, ils s'écrivent par un initiale *minuscule.*

Exemples où des noms de nations se prennent adjectivement : *La monarchie française, le héros anglais, le peuple romain.—Sa politesse égalait l'urbanité grecque et romaine.*

Exemples où des noms de nations désignent la langue qu'elles parlent : *D'Aguesseau savait la langue française par principes, le* latin, *le* grec *et l'*hébreu, *l'*arabe, *l'*italien, *l'*espagnol, *l'*anglais *et le* portugais.—*Le* français *est la langue de l'Europe la plus répandue.*

Les noms de *religions, d'ordres monastiques, de sectes,* etc : doivent suivre la règle des noms de nations :

O Chrétien, *je t'admire, et je reviens à toi :*
L'un et l'autre hémisphère est rempli de ta loi.

L'empereur Constantin se fit chrétien.—*Le nombre des* Païens *diminue chaque jour.—Il existe encore plusieurs peuples* païens.—*Saint Bruno fonda l'ordre des* Chartreux.—*Il voulut être* Chartreux.

On doit écrire avec une initiale *minuscule : Le christianisme, le paganisme, le mahométisme*, etc.

On doit écrire avec une initiale *majuscule* les mots *Roi, Reine, Prince, Princesse, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle*, etc : en adressant la parole aux personnes. Hors ce cas, on n'emploie point la *majuscule : Je parle de monsieur votre mari, de madame votre mère, de monseigneur l'Avoyer régnant*, etc.

On écrit *Monseigneur* avec une *majuscule*, lorsqu'on veut désigner par ce seul mot, le Dauphin de France ; et *Monsieur*, aussi avec une *majuscule*, lorsque ce mot signifie le frère du Roi de France.

Les noms de *sciences*, de *dignités*, d'*arts*, de *professions*, de métiers doivent s'écrire avec une initiale *minuscule : Un* archevêque, *un* doyen, *un* consul, etc.—*L'*histoire, *la* géographie, *le* blason, *la* musique, *la* grammaire *sont des sciences et des arts qu'il convient aux dames d'étudier.—Thompson se connaissait en* musique, *en* peinture, *en* sculpture, *en* architecture ; *l'*histoire naturelle *et l'*antiquité *ne lui étaient pas moins connues.*

Mais lorsque les noms d'arts, de sciences, sont employés comme noms propres, il faut les écrire avec un *majuscule : La Théologie de Slackhouse, la Logique de Crousaz, la Grammaire de Restaut, la Philosophie de Dugoumer*, etc.

Les pronoms, *je, me, moi ; tu, te, toi ; se, soi ; il, elle, lui, leur*, doivent commencer par une *minuscule*.

Les noms des mois et des jours de la semaine doivent être regardés comme des noms appellatifs, et, comme tels, on doit les écrire avec une initiale *minuscule : Un poisson d'avril, le mois de juin.—Il y a eu jeudi huit jours*, etc.

L'adjectif *Septante* doit s'écrire avec une *majuscule* dans cette phrase : *L'auteur de la version des* Septante *est inconnu.*

Les noms appellatifs qui sont employés comme noms propres de livres, drames, tableaux, vaisseaux, doivent commencer par une *majuscule : Addison a eu beaucoup de part au* Spectateur *et au* Babillard. —*Cette mâle vigueur de ses* Oraisons funèbres, *il la transporta dans son* Discours *sur* l'histoire universelle.—L'Orphelin de la Chine *est de Voltaire.*—Le Misanthrope *est un des chefs-d'œuvre de Molière.—Les chefs-d'œuvre de Lebrun sont les* Batailles d'Alexandre.—*Monsieur de* [...] *dit à Anson : " Vous avez vaincu l'*Invincible, *et la* Gloire

[...] noms appellatifs doivent commencer, tantôt par une [...]ntôt par une *minuscule*, selon le sens où ils se prennent. [...]ot *Ciel* commencera par une *majuscule*, s'il signifie *Dieu* ; [...]*inuscule*, s'il signifie les *astres*, ou l'*air*, etc ; *Le* Ciel [...] *nos vœux et notre encens.—Je me plais dans le rang où* [...]*placé.*

[...]*ture* prendra une initiale *majuscule*, lorsqu'il signifiera

Dieu; et une initiale *minuscule* lorsqu'il signifiera *complexion*, *tempérament*, etc : *La* Nature *nous condamne tous à mourir*.

Père commencera par une *majuscule*, quand ce sera un titre d'honneur, et par une *minuscule* quand il signifiera celui qui a un enfant : Pères *conscrits*, Pères *du conseil*, Pères *de l'Eglise*.

Seigneur dans le sens de *Dieu* prendra une initiale *majuscule*; dans le sens de maître d'un lieu féodal, etc., il prendra une initiale *minuscule* : *Tu craindras le* Seigneur.

Ecriture commencera par une *majuscule* s'il signifie *la Bible*; et par une *minuscule*, s'il signifie caractères formés avec la plume : *Il faut croire à l'*Ecriture.

On écrira avec une initiale *majuscule*, *Cour*, quand ce mot signifie la demeure d'un souverain, ou une compagnie de juges : *La* Cour *du parlement*, *la* Cour *de France*.

Le mot *Grandeur* prendra une initiale *majuscule* lorsqu'il sera employé comme titre de dignité.

Les mots de *Sainteté*, *Eminence*, *Majesté*, doivent être soumis à une distinction toute semblable.

On traite le pape, de *Sainteté*; les cardinaux, d'*Eminence*; et les rois de, *Majesté*.

La Justice commencera avec une *majuscule* quand ce mot signifiera *un tribunal*; et avec une *minuscule* quand il signifiera, *ce qui est juste*.

Le mot *Etat* prendra une initiale *majuscule* lorsqu'il signifiera une *souveraineté*; et une initiale *minuscule* lorsqu'il signifiera *disposition*, *manière*, etc.

Puissance doit prendre une *majuscule*, quand ce mot est employé pour désigner un *Etat*, un *Souverain*; et une *minuscule* lorsqu'il signifie *pouvoir*, etc.

Le mot *Conseil* aura pour initiale une *majuscule* lorsqu'il sera pris pour une assemblée de sénateurs et de juges; il aura une *minuscule*, lorsqu'il signifiera *instruction*, *précepte*.

L'Empire commencera par une *majuscule*, lorsqu'il signifiera les *Etats d'un* empereur, et par une *minuscule* lorsqu'il signifiera *pouvoir*, *autorité*.

Jeunesse aura une *majuscule*, dans le sens de *jeunes gens*; et une *minuscule* dans le sens *d'âge peu avancé*.

La noblesse avec une *minuscule*, est l'avantage *d'être noble*; *la Noblesse* avec une *majuscule*, est le corps des nobles.

On écrira avec une initiale *minuscule* : *Il se rendit au* sénat, en parlant du lieu; et avec une *majuscule* : *Il fut blâmé par le* Sénat, en parlant du corps.

Tout adjectif employé comme tel, doit commencer par une *minuscule*.

On écrira donc; *Sceptre* royal, *couronne* ducale, *ville* impériale, *opéra* comique, *inscription* latine, etc.

L'adjectif employé substantivement doit suivre en tout les règles qu'on a données pour les noms appellatifs.

[illegible]

[illegible] différent prendre une [illegible] dans la [illegible] d'un nom [illegible]

[illegible] avec une [illegible] désigner la qualité [illegible] Alexandre. [illegible]

[illegible] commun avec la fin du [illegible] point qui les [illegible]

[illegible] au com- [illegible] qu'il commence [illegible]

[illegible] DES SYNONYMES

[illegible]

[illegible] de tout ce qui peut nuire [illegible]

[illegible]

[illegible] sont faites [illegible] pour principe la [illegible] est une bonne [illegible]

[illegible] dans l'attitude [illegible] La nature nous fait [illegible]

[illegible] dans l'air, les gestes. [illegible] y ajoute les [illegible] plus souvent elle [illegible]

[illegible] nous afflige la [illegible] à une personne [illegible] nous fait souffrir dans le [illegible]

[illegible] est affligé de la perte de [illegible]

qu'on aime, d'une maladie; on est *fâché* d'une perte au jeu, d'un contre-temps; on est *attristé* des accidents qui arrivent sous nos yeux; on est *mortifié* par un déplaisir, des mépris, des ironies.

Affront, insulte, outrage, avanie.—L'*affront* est un trait de reproche ou de mépris lancé en présence de témoins; l'*insulte* est une attaque faite avec insolence; l'*outrage* ajoute à l'*insulte* un excès de violence; l'*avanie* est un traitement humiliant qui expose au mépris public.

Agrandir, augmenter. — *Agrandir* c'est rendre plus grand en étendue; *augmenter* c'est rendre plus considérable en nombre, en élévation, en puissance.

Agréable, délectable, délicieux.—*Agréable* convient pour ce qui satisfait la volonté, pour ce qui plaît à l'esprit; *délicieux* pour ce qui produit un grand plaisir, une jouissance entière, paisible; *délectable* exprime le milieu entre l'*agréable* et le *délicieux*; il ne se dit que de ce qui concerne la sensation du goût, ou de ce qui flatte la mollesse.

Agréable, gracieux.—L'air et les manières rendent *gracieux*; l'esprit et l'humeur rendent *agréable*.

Aider, assister, secourir.—On *secourt* dans le danger; on *aide* dans la peine; on *assiste* dans le besoin.

Aimer mieux, aimer plus.—*Aimer mieux* ne marque qu'une préférence d'option; *aimer plus* marque une préférence de choix et de goût.

Air, manières.—*L'air* semble être né avec nous; les *manières* viennent de l'éducation: *l'air* prévient, les *manières* engagent.

Air, mine, physionomie.—*L'air* dépend du visage, de la taille, du maintien et de l'action; la *mine* dépend quelquefois du visage, d'autres fois aussi de la taille; la *physionomie* se considère dans le seul visage.

Aise, content, ravi.—Nous sommes bien *aises* des succès qui ne nous regardent qu'indirectement; l'accomplissement de nos désirs nous rend *contents*; la forte impression du plaisir fait que nous sommes *ravis*.

Aisé, facile.—*Facile* exclut la peine qui naît des obstacles et des oppositions; *aisé* exclut la peine qui naît de l'état de la chose. L'entrée est *facile*, lorsque rien n'arrête au passage; elle est *aisée*, lorsqu'elle est large et commode à passer.

Ajouter, augmenter.—On *ajoute* une chose à une autre; on *augmente* la chose même.

Ajustement, parure.—Ce qui appartient à l'habillement complet est l'*ajustement*; ce qu'on y ajoute est *parure*.

Amuser, divertir.—*Amuser*, c'est occuper légèrement l'esprit; *divertir*, c'est l'occuper agréablement et plus fortement. Le temps passe quand on s'*amuse*; on en jouit quand on se *divertit*.

An, année.—*L'an* est un élément déterminé du temps; on envisage *l'an* sans attention à sa durée; mais *l'année* est une durée déterminée, et divisible en parties.

Ancêtres, aïeux, pères.—Le siècle de nos *pères* a touché au

nôtre ; nos *aïeux* les ont devancés ; nos *ancêtres* sont plus reculés de nous.

Antre, caverne, grotte.—L'*antre* est un enfoncement profond, obscur, qui inspire l'horreur et l'effroi ; la *caverne* est une grande cavité couverte d'une sorte de voûte et cachée ; la *grotte* est une petite caverne naturellement parée, ou susceptible de l'être.

Apocryphe, supposé.—Ce qui est *apocryphe* n'est point authentique ; ce qui est *supposé* est faux.

Apprendre, étudier.—*Etudier*, c'est travailler à devenir savant ; *apprendre*, c'est y travailler avec succès.

Apprivoisé, privé.—Les animaux *privés* le sont naturellement ; les animaux *apprivoisés* le sont par l'art et contre nature.

Audace, hardiesse, effronterie.—La *hardiesse* marque du courage et de l'assurance ; l'*audace*, de la hauteur et de la témérité ; l'*effronterie*, de l'impudence.

Babillard, bavard.—Le *babillard* parle trop par légèreté, il dit des riens, il lui suffit de parler ; le *bavard* parle continuellement par prétention ; le *babillard* peut amuser ; le *bavard* déplaît.

Baisser, abaisser.—*Baisser* se dit des choses qu'on place bas ; on *baisse* la tête ; *abaisser* se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui, étant relevées, les laissent à découvert : on *abaisse* les paupières, un store, un voile.

Balancer, hésiter.—Lorsqu'il y a des considérations à peser, on *balance* ; des obstacles à vaincre, on *hésite*. Celui qui *balance* se tient entre deux partis à prendre ; celui qui *hésite* n'ose pas en prendre un.

Balbutier, bégayer, bredouiller.—Celui qui *balbutie* ne parle que du bout des lèvres ; celui qui *bégaie* s'arrête à certaines articulations, coupe et répète les syllabes ; celui qui *bredouile* roule précipitamment ses paroles les unes sur les autres.

Bataille, combat.—La *bataille* est une action générale ; le *combat*, une action particulière ; *combat* a plus de rapport à l'action de se battre. Dans cette *bataille*, le *combat* fut opiniâtre.

Battre, frapper.—Pour *battre*, il faut redoubler les coups ; pour *frapper*, il suffit d'en donner un.

Beau, joli.—Le *beau* est grand, noble, régulier, imposant ; le *joli* est délicat, mignon, agréable. Le *beau* s'adresse à l'ame ; le *joli* parle aux sens ; le *beau* étonne, entraîne ; le *joli* séduit, amuse ; le *beau* est plus sérieux, et il occupe ; le *joli* plus gai, et il divertit. C'est pourquoi l'on ne dit pas une *jolie* tragédie, mais on peut dire une *jolie* comédie.

Bête, stupide, idiot.—On est *bête* par défaut d'intelligence ; *stupide* par défaut de sentiment ; *idiot* par défaut de connaissance.

Bévue, méprise, erreur.—Celui qui voit mal fait des *bévues* ; celui qui se trompe dans le choix, commet une *méprise* ; celui qui se trompe dans l'application de ses intentions, commet une *erreur*. La *bévue* vient d'un défaut de réflexion ; la *méprise*, du défaut de connaissance ; l'*erreur*, d'un défaut d'attention.

Bienfaisance, bienveillance.—La *bienveillance* est le désir de faire du bien ; la *bienfaisance* est l'action même.

Boiter, clocher.—*Boiter*, c'est marcher en vacillant, par douleur ou faiblesse ; *clocher*, c'est marcher avec un pied trop court, en penchant de côté.

Bord, côte, rive, rivage.—Le *bord* touche l'eau ; la *côte* s'élève au dessus ; la *rive* et le *rivage* sont ses limites : le *rivage* est une rive étendue. La mer seule a des *côtes ;* la mer, les fleuves et les grandes rivières ont des *rives ;* toutes les eaux ont des *bords*.

But, vues, dessein.—Le *but* est fixe : c'est où l'on veut aller ; les *vues* sont plus vagues : c'est ce qu'on veut se procurer ; le *dessein* est plus ferme : c'est ce qu'on veut exécuter. On se propose un *but ;* on a des *vues ;* on forme un *dessein*.

Cabane, hutte, chaumière.—Le pauvre habite une *cabane ;* le sauvage, une *hutte ;* le pauvre laboureur, une *chaumière ;* le bonheur y habite souvent avec lui.

Calamité, malheur, infortune.—Le *malheur* est un coup du sort qui frappe un individu, le condamne à l'*infortune ;* s'il atteint de ses coups un grand nombre de personnes, il devient *calamité*. Le renchérissement d'une denrée de première nécessité est une *calamité* qui réduit à *l'infortune* ceux qui ont le *malheur* de manquer d'ouvrage ou de santé.

Candeur, naïveté, ingénuité. — La *candeur* est pure comme la couleur blanche qui est son image ; la *naïveté*, fille de la simple nature, est parente de la niaiserie ; l'*ingénuité*, sœur de la brusque franchise, mais plus douce qu'elle, est plus indiscrète, parce qu'elle est plus innocente, elle est dans l'ame ; la *naïveté*, dans le ton et le style ; la *candeur*, dans l'une et les autres. Un enfant a de la *candeur*, une jeune fille de *l'ingénuité ;* le vieillard même peut être *naïf*.

Capacité, habileté.—*Capacité* a plus de rapport à la connaissance des préceptes ; l'*habileté*, à leur application. Qui a de la *capacité* peut ; qui a de l'*habileté* réussit.

Casser, briser, rompre.—On *casse* du bois, du verre, en le frappant, le heurtant ; on *rompt* le fer, en le faisant céder, ployer sous le poids ; on *brise* une pierre, une statue, en la frappant à grands coups, en l'écrasant, la divisant d'une manière violente jusqu'à la destruction.

Certain, sûr, assuré.—*Certain* s'emploie pour des choses de spéculation ; *sûr* pour les choses qui concernent la pratique ; *assuré* à rapport à la durée des choses et au témoignage des hommes. On est *certain* d'un point de science ; on est *sûr* d'une maxime de morale ; on est *assuré* d'un fait ou d'un trait d'histoire.

Chanteur, chantre.—Les *chanteurs* sont à l'opéra ou courent les rues ; les *chantres* sont à l'église et vont aux processions. Le poète qui célèbre une divinité, etc., est un *chantre ;* celui qui débite ses vers en musique est un *chanteur*.

Charge, fardeau, paix.—La *charge* est ce qu'on peut porter : de là l'expression proverbiale, *que la* charge *d'un baudet n'est pas celle*

d'un éléphant. Le *fardeau* est ce qu'on porte; le *faix* un fardeau qui excède les forces; voilà pourquoi l'on dit, plier sous le *faix*. On dit de la *charge*, qu'elle est forte; du *fardeau* qu'il est lourd; et du *faix*, qu'il accable.

Le chaud, la chaleur.—La *chaleur* est active et produit le *chaud*; le *chaud* est l'effet brut de la *chaleur*. On dit dans le discours, un *chaud* lourd, étouffant; une *chaleur* ardente, brûlante; le *chaud* est un air qui accable; la *chaleur*, un feu qui dévore.

Condition, état.—La *condition* a rapport au rang; *l'état* à la profession.

Conduire, guider, mener.—On *conduit* et l'on *guide* ceux qui ne savent pas les chemins; on *mène* ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls. La tête *conduit*; l'œil *guide*; la main *mène*.

Conférer, déférer.—On dit l'un et l'autre, en parlant des dignités et des honneurs que l'on donne. *Conférer* est un acte d'autorité; *déférer* est un acte d'honnêteté.

Se confier, se fier.—On se *confie* à un guide, à un pilote: de son adresse dépend le sort de celui qui se *confie* à lui; on se *fie* à un dépositaire, à un ouvrier, à un marchand. Dans un autre sens on se *confie* à un médecin, à un homme de loi; on se *fie* à la probité, à un ami.

Confrère, collègue, associé.—Les *confrères* sont d'un même corps; les *collègues* travaillent à une même opération; les *associés* ont un objet commun d'intérêt.

Confus, déconcerté, interdit.—La honte d'un mensonge dévoilé rend *confus*; une repartie vive, brusque ou piquante, *déconcerte*; le respect qu'inspire la grandeur, joint au mérite, rend *interdit*.

Conseil, avis, avertissement.—Un ami donne des *conseils*; un supérieur, des *avis*; la mort d'un parent est un *avertissement*.

Considération, réputation.—La *réputation* est le fruit des talents; la *considération* est attachée à la place, au crédit, aux vertus.

Considération, égard, respect, déférence.—On a du *respect* pour l'autorité; des *égards* pour la faiblesse; de la *considération* pour la personne; de la *déférence* pour un avis.

Contentement, satisfaction.—Le *contentement* est plus dans le cœur; la *satisfaction* est plus dans l'esprit.

Contigu, proche.—Des terres sont *contiguës*; des arbres sont *proches* l'un de l'autre; les unes se touchent, les autres ne sont séparés que par une petite distance.

Continuel, continu.—Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel*; mais ce qui est *continu* n'en souffre point. On dit: Un jeu *continuel*, des pluies *continuelles*; et: Une fièvre *continue*, une basse *continue*. Le bruit *continuel* d'un moulin n'est pas *continu*.

Continuation, continuité.—*Continuation* se dit de la durée; *continuité*, de l'étendue. La *continuation* d'une même conduite, la *continuité* d'un édifice.

Continuation, suite.—On *continue* ce qui n'est pas achevé; on donne une *suite* à ce qui l'est.

Contrevenir, enfreindre, transgresser, violer.—*Contrevenir*, c'est

agir contre les ordres ; *enfreindre*, c'est agir contre des engagements ; *transgresser*, c'est outrepasser les bornes fixées par les lois ; *violer*, c'est agir contre les lois les plus sacrées.

Conversation, entretien.—*Conversation* indique un discours entre particuliers sur toutes les matières ; *entretien*, un discours sur une matière sérieuse et déterminée. *Entretien* se dit de supérieur à inférieur : on ne dit point d'un sujet qu'il a eu une *conversation* avec le roi, on dit qu'il a eu un *entretien* : on se sert aussi du mot *entretien*, quand le discours roule sur une matière importante. Ces deux princes ont eu ensemble un *entretien* sur le moyen de faire la paix entr'eux.

Conviction, persuasion.—La *conviction* est l'effet de l'évidence ; la *persuasion*, n'est que l'effet des preuves morales, qui peuvent tromper.

Couleur, coloris.—Les *couleurs* sont les impressions particulières que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les diverses surfaces des corps ; le *coloris* est l'effet résultant du mélange et de l'emploi des couleurs dans un tableau.

Coup (tout-à), tout-d'un-coup.—*Tout-d'un-coup* veut dire, tout en une fois ; *tout-à-coup* signifie, soudainement, en un instant, sur-le-champ.

Ce qui se fait *tout-d'un-coup*, ne se fait ni par degrés, ni à plusieurs fois, mais peut être prémédité ; ce qui se fait *tout-à-coup* n'est ni prévu, ni attendu.

Couple, paire.—Une *paire* de pigeons suffit pour peupler une volière ; une *couple* de pigeons ne suffit pas pour le dîner de six personnes.

La *couple* ne marque que le nombre, la *paire* y ajoute l'idée d'une association. Le boucher achette une *couple* de bœufs, le laboureur en achette une *paire*.

Coutume, habitude.—La *coutume* regarde l'objet ; elle le rend familier. L'*habitude* se rapporte à l'action même ; elle la rend facile : on s'*accoutume* facilement à la laideur ; on s'*habitue* avec peine à servir quand on a commandé.

Créance, croyance.—La *croyance* est une opinion ; la *créance* est une croyance ferme, entière.

Crédit, faveur.—Nous avons du *crédit* auprès de quelqu'un, lorsque notre ascendant sur lui, ou sa confiance en nous, détermine sa volonté suivant nos désirs ; nous avons sa *faveur* si sa faiblesse ou sa bienveillance pour nous, le dispose à faire tout ce qui peut nous plaire.

Cri, clameur.—Le dernier de ces mots ajoute à l'autre une idée de ridicule, par son objet ou par son excès.

Le sage respecte le *cri* public, et méprise les *clameurs* des sots. Le *cri* peut être la voix de plusieurs passions ; la *clameur* est celle de la terreur, les *cris* de guerre excitent les *clameurs*.

Critiquer, censurer.—Dire d'un système qu'il est démenti par l'expérience, c'est le *censurer* ; le prouver, c'est le *critiquer*.

Croire (*faire*), *faire accroire*.—On *fait croire* une chose vraie ou vraisemblable ; on *fait accroire* des sottises ou des mensonges.

Décadence, ruine.—Le premier prépare le second, qui en est l'effet. La *décadence* d'un empire annonce sa *ruine*.

Découverte, invention.—L'idée de la *découverte* tient plus de la science ; celle de l'*invention*, tient plus de l'art. La *découverte* étend nos connaissances ; une *invention* ajoute aux secours dont nous avons besoin.

Découvrir, trouver.—On *découvre* ce qui est caché ou secret, soit au moral, soit au physique ; on *trouve* ce qui ne tombe pas de soi-même sous le sens ou dans l'esprit. On *découvre* un phénomène de physique ; on *trouve* la solution d'une difficulté.

Trouver se dit aussi de ce que plusieurs personnes cherchent ; et *découvrir*, de ce qui n'est cherché que par un seul.

Décret, loi.—Le *décret* a besoin d'une sanction pour faire *loi* ; la *loi* est absolue. Le *décret* est l'effet de la *loi*.

Dédire (se), se rétracter.—On *se dédit* de ce qu'on a dit légèrement ; on *se rétracte* de ce qu'on a avancé, soutenu. On *se dédit* d'un marché ; on *rétracte* un serment.

Défendu, prohibé.—Ces deux mots désignent en général une chose qu'il n'est pas permis de faire, en conséquence d'un ordre ou d'une loi positive. Ils diffèrent en ce que *prohibé* ne se dit que des choses qui sont défendues par une loi humaine et de police. Le vol est *défendu*, et la contrebande *prohibée*.

Déguiser, travestir, masquer.—Celui qui se *masque* se couvre d'un faux visage ; celui qui se *déguise*, change ses apparences ; celui qui se *travestit*, prend un autre costume. On se *masque* pour aller au bal ; on se *déguise* pour une intrigue ; on se *travestit* pour ne pas être reconnu.

Dénouement, catastrophe.—Le *dénouement* démêle l'intrigue ; la *catastrophe* termine l'action. Le *dénouement* amène la *catastrophe* ; la *catastrophe* complète le *dénouement*.

Dérober, voler.—*Voler* c'est prendre le bien d'autrui de quelque manière que ce soit ; *dérober*, c'est soustraire adroitement une chose que quelqu'un porte sur lui, ou qu'il a pour ainsi dire sous les yeux.

Déserteur, transfuge.—Le *transfuge* est un *déserteur* qui passe au service des ennemis.

Désir, souhait.—Le *souhait* naît de la réflexion, il est presque toujours exprimé ; le *désir* naît plutôt de l'instinct, et souvent on n'ose l'exprimer.

Désoccupé, désœuvré.—L'homme *désoccupé* n'a point d'occupation ; l'homme *désœuvré* ne fait absolument rien, même rien qui l'amuse.

Dessein, projet, entreprise.—Le *projet* est l'idée de la chose à faire ; le *dessein* y ajoute les moyens de l'exécution ; l'*entreprise* commence à les mettre en œuvre

Destin, destinée.—Le *destin* ordonne d'une manière immuable ; la *destinée* est réglée par les arrêts immuables du *destin* ; l'un désigne la cause, l'autre l'effet.

Destin, hasard, fortune, sort.—Le *destin* ordonne, le *hasard* fait, la *fortune* veut, le *sort* décide.

Devancer, précéder.—*Devancer*, c'est prendre les devants, aller plus vîte ; *précéder*, c'est marcher le premier.

Devoir, obligation.—Le *devoir* dit quelque chose de plus fort pour la conscience; il tient de la loi : l'*obligation* dit quelque chose de plus absolu pour la pratique : elle tient de l'usage. On manque à un devoir ; on se dispense d'une *obligation*.

Dévot, pieux.—La dévotion est dans l'esprit; la piété dans le cœur. Le *dévot* craint et courtise la divinité ; l'homme *pieux* l'aime ou la révère. On peut être *pieux* sans être *dévot*, et *dévot* sans être *pieux*.

Diable, démon.—Le *diable* se prend toujours en mauvaise part, c'est un esprit malfaisant, qui tente et corrompt la vertu. *Démon* se dit quelquefois en bonne part; c'est un génie qui entraîne hors des bornes. La méchanceté est l'apanage du *diable*; l'excès, celui du *démon*.

Différend, dispute, querelle.—La concurrence des intérêts cause des *différends*; la contrariété des opinions produit les *disputes* ; l'aigreur des esprits est la source des *querelles*.

Différend, démêlé.—Le sujet du *différend* est une chose sur laquelle on se contrarie, l'un disant *oui*, l'autre *non*; le sujet du *démêlé* est une chose moins éclaircie, sur laquelle on s'explique.

Difficulté, obstacle, empêchement.—La *difficulté* embarrasse ; l'*obstacle* arrête ; l'*empêchement* résiste. On dit : lever la *difficulté*, surmonter l'*obstacle*, ôter ou vaincre l'*empêchement*.

Dire, parler.—Pour *parler* il suffit de proférer des paroles ; on ne *dit* quelque chose qu'en y attachant des idées : il *parle*; que *dit*-il ?

Discernement, jugement.—Le *discernement* est une connaissance qui distingue ; le *jugement* connaît et apprécie la valeur, les qualités.

Dispute, altercation, contestation, débat.—La *dispute* est une contestation entre deux personnes d'avis différent ; l'aigreur en fait une *altercation*; la *contestation* est une dispute entre plusieurs ; le tumulte la change en *débat*.

Diurne, quotidien, journalier.—Ce qui est *diurne* revient régulièrement chaque jour, et en occupe toute la durée ; la révolution *diurne* de la terre. Ce qui est *quotidien* revient chaque jour, mais sans occuper toute la durée ; notre pain *quotidien*, fièvre *quotidienne*. Ce qui est *journalier* se répète comme les jours, mais varie de même ; il peut en occuper ou n'en pas occuper toute la durée ; l'expérience *journalière*, un travail *journalier*.

Diviser, partager.—La division produit des partis ; le partage produit des parts ou des portions. On dit *diviser* un cercle, et *partager* un héritage. Au figuré, la division marque la mésintelligence et l'opposition ; le partage n'emporte que la différence ou la diversité d'opinions. La différence des intérêts *divise* les princes ; celle des opinions *partage* les peuples.

Divorce, répudiation.—Le *divorce* est la séparation de deux époux; la *répudiation* est le renvoi de l'un par l'autre.

Docilité, douceur.—On peut être *docile* par intérêt, etc., sans être *doux*; on peut être *doux* par tempérament, sans être *docile* d'esprit.

Don, présent.—Le *don* est gratuit; le *présent* est une offrande, gage de nos sentiments. On fait des *dons* à quelqu'un pour lui faire du bien; on lui fait des *présents* pour bien mériter de lui.

Donner, présenter, offrir.—*Donner* est plus familier; *présenter* est toujours respectueux; *offrir* est quelquefois religieux. *Donner*, marque la volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose; *présenter*, désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste pour livrer la chose; *offrir*, le mouvement du cœur qui porte à ce transport.

Les biens, le cœur, l'estime se *donnent*; les respects, le pain bénit, les cahiers des états ou des délibérations se *présentent*; les services personnels *s'offrent*.

Douleur, chagrin, tristesse, affliction, désolation.—*Douleur* se dit des sensations désagréables du corps, et des peines de l'esprit et du cœur; les quatre autres ne se disent que de ces dernières.

Douleur, mal.—*Douleur* dit quelque chose de plus vif. La *douleur* est regardée comme l'effet du *mal*, jamais comme la cause.

Droit, justice.—Le *droit* est l'objet de la *justice*; la *justice* est la conformité des actions avec le *droit*; le premier peut changer suivant les circonstances; la seconde ne varie jamais.

Durée, temps.—La *durée* se rapporte aux choses; le *temps*, aux personnes. *Durée* désigne l'espace écoulé entre le commencement et la fin; le *temps* désigne quelque partie de cet espace, d'une manière vague. On dit que la *durée* de son règne a été de tant d'années; que tel événement est arrivée pendant le *temps* de son règne.

Ebauche, esquisse.—L'*ébauche* est la première forme donnée à un ouvrage; *l'esquisse* est un modèle incorrect de l'ouvrage, qui n'en contient que l'esprit, ne montre que la pensée. L'*esquisse* d'un tableau est le premier trait au crayon; *l'ébauche* est le commencement de son exécution en couleur.

Ebouler (s'), s'écrouler.—La terre amoncelée *s'éboule*; les rochers, les édifices *s'écroulent*; les sables amoncelés, les dunes *s'éboulent*; les volcans, les montagnes *s'écroulent*.

Echanger, troquer, permuter.—Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une des deux choses données ne soit pas de l'argent; car en ce cas il y a vente ou achat.

On *échange* les ratifications d'un traité, des marchandises, des valeurs; on *troque* des marchandises, on *permute* des bénéfices. *Echanger* est du style noble; *troquer*, du style familier; *permuter*, du style du Palais.

Eclaircir, expliquer, développer.—On *éclaircit* ce qui était obscur; on *explique* ce qui était difficile à entendre; on *développe* ce qui renferme plusieurs idées.

Eclat, lueur, clarté, splendeur.—L'*éclat* est une lumière vive et passagère; la *lueur*, une lumière faible et durable; la *clarté*, une lumière durable et vive; ces trois mots se prennent au figuré et au propre; *splendeur* ne se dit qu'au figuré: la *splendeur* d'un empire.

Ecriteau, épigraphe, inscription.—L'*écriteau* n'est qu'un morceau de papier ou de carton, sur lequel on écrit quelque chose en grosse lettres pour donner un avis au public; l'*inscription* se grave sur un corps solide, pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne; l'*épigraphe* est une sentence au bas d'une estampe, à la tête d'un livre, pour en désigner le sujet ou l'esprit.

Effacer, raturer, rayer.—On *raie* un mot en passant une ligne dessus; on l'*efface* en empêchant qu'on ne le lise; on le *rature*, lorsqu'on l'*efface* absolument avec un gratoir.

Effigie, image, figure, portrait.—L'*effigie* tient la place de la chose même; l'*image* en représente l'idée; la *figure* en montre le dessein; le *portrait* la ressemblance.

Egaler, égaliser.—*Egaler* se dit des grandeurs morales; *égaliser* se dit des grandeurs physiques. La mort *égale* les hommes; on *égalise* un chemin raboteux.

Egards, ménagement, attentions, circonspection.—Les *égards* sont l'effet de la justice; les *ménagements* de l'intérêt; les *attentions*, de la reconnaissance ou de l'amitié; la *circonspection*, de la prudence.

On doit avoir des *égards* pour les honnêtes gens, des *ménagements* pour ceux qui en ont besoin, des *attentions* pour ses parents et ses amis, de la *circonspection* avec ceux avec qui l'on traite.

Elaguer, émonder.—*Elaguer* est proprement dégarnir un arbre des branches superflues et nuisibles à son développement; l'*émonder*, c'est le débarrasser de tout ce qui le défigure, pour le rendre plus agréable à la vue.

Elégance, éloquence.—L'*élégance* s'applique à la beauté des mots et à l'arrangement de la phrase; l'*éloquence* s'attache à la force des termes et à l'ordre des idées.

Eloge, louange.—L'*éloge* est le témoignage avantageux qu'on rend au mérite; la *louange* est le tribut qu'on lui paie dans ses discours.

Eloigner, écarter, mettre à l'écart.—*Eloigner* est plus fort qu'*écarter*, *écarter* est plus fort que *mettre à l'écart*. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser pour toujours; on *met à l'écart* ce qu'on veut ou ce qu'on peut reprendre ensuite.

Un prince doit *éloigner* de soi les traîtres, et en *écarter* les flatteurs. Un juge doit *écarter* toute prévention et *mettre à l'écart* tout sentiment personnel.

Emaner, découler.—*Emaner* désigne la source d'où les choses partent; *découler* indique le canal par où elles passent. *Emaner* se dit des exhalaisons; *découler* se dit des fluides.

Emplette, achat.—*Emplette* emporte l'idée de la chose achetée;

achat tient à l'action d'acheter. *Achat* paraît seul propre aux objets considérables ; *emplette* ne s'applique guère qu'aux choses d'usage ordinaire.

Emporter le prix, remporter le prix.—*Emporter le prix*, est obtenir un prix, une récompense que l'on a recherchée ; *remporter le prix*, exprime une victoire sur des concurrents qui le disputaient.

Enchanter, charmer, ravir.—On est *ravi* par les plaisirs des sens ; *charmé* par ceux de l'esprit ; *enchanté* par ceux de l'esprit et du cœur ; l'*enchantement* naît d'une admiration ou d'une joie extrême ; le *charme*, d'une contemplation de l'objet ; le *ravissement*, de sa jouissance.

Endurant, patient.—L'homme *endurant* souffre avec constance, par prudence, faiblesse ou lâcheté ; l'homme *patient* souffre avec modération. On peut être *endurant* sans être *patient*.

Ennemi, adversaire, antagoniste.—Les *ennemis* se haïssent ordinairement ; les *adversaires* font valoir leurs prétentions l'un contre l'autre, il se poursuivent par intérêt ; les *antagonistes* embrassent des partis opposés ; mais leur éloignement ne vient que de leur différente façon de penser.

Ennoblir, anoblir.—*Anoblir*, c'est donner des lettres de noblesse : Le roi l'a *anobli*. *Ennoblir*, c'est donner de l'éclat, du lustre : les beaux arts *ennoblissent* une langue.

Enseigner, apprendre, instruire, informer, faire savoir.—*Enseigner*, c'est donner des leçons ; *apprendre*, donner des leçons dont on profite ; *instruire*, mettre au fait des détails : *informer*, avertir des événements ; *faire savoir*, rapporter fidèlement les choses.

Enseigner et *apprendre* ont plus de rapport à tout ce qui cultive l'esprit ; *instruire*, à ce qui est utile à la conduite ; *informer*, renferme une idée d'autorité à l'égard des personnes qu'on informe, et de dépendance à l'égard de celles qui sont l'objet de l'information ; *faire savoir*, satisfait la curiosité.

Entendre, ouïr.—*Entendre*, c'est être frappé des sons ; *ouïr*, c'est entendre confusément. On a ouï parler, sans avoir *entendu* ce qui a été dit.

Entendre, comprendre, concevoir.—Le premier s'applique à la clarté du discours : Tout cela s'*entend ;* le second se dit des principes, des leçons, des choses spéculatives, qui se *comprennent ;* le troisième des arrangements, des projets, des plans, on les *conçoit*.

On *entend* les langues, on *comprend* les sciences, et l'on *conçoit* ce qui regarde les arts.

Il est difficile d'*entendre* ce qui est énigmatique, de *comprendre* ce qui est abstrait, de *concevoir* ce qui est confus.

Entendre raillerie, entendre la raillerie.—On dit qu'un homme *entend la raillerie*, pour dire qu'il a la facilité, l'art, le talent de bien railler ; et qu'il *entend raillerie*, pour dire qu'il ne s'offense point de ce qu'on lui dit en raillant.

Entêté, opiniâtre, têtu, obstiné.—On est *entêté* par attachement à ses opinions ; on est *opiniâtre* par une honte qui empêche de se

rétracter ; on est *têtu* par indocilité, par la bonne opinion de soi-même ; on est *obstiné* par mutinerie, par impolitesse.

Entier, complet.—Une chose est *entière,* lorsqu'elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont assemblées comme elles doivent l'être ; elle est *complète* quand elle a tout ce qui lui convient.

Entourer, environner, enceindre, enclorre.—*Enclorre,* c'est enfermer par un mur, une haie, etc ; *enceindre* c'est renfermer dans une enceinte quelconque ; *entourer* a une signification plus directe, plus rapprochée de l'objet ; *environner* est plus vague et s'éloigne davantage de lui ; un parc est *enceint* de fossés, on peut l'*enclorre* de murs ; une île est *entourée* d'eau, une ville est *environnée* de hameaux.

Entremise, médiation.—Les querelles entre les individus et même les corps, s'apaisent par l'*entremise* des amis communs ; celles entre les Etats, par la *médiation* des autres Etats.

Envers, revers.—*Envers* se dit du moins beau côté, du dessous d'une feuille, ou l'opposé à l'endroit ; *revers* se dit d'une portion d'étoffe repliée sur elle-même, du verso d'un feuillet ; du côté d'une médaille opposé à la face.

Envier, porter envie.—On *envie* les choses ; on *porte envie* aux personnes.

Equité, justice.—La *justice* rend à chacun ce que le droit ou la loi lui donne ; l'*équité* est la loi naturelle qui nous invite à agir envers les autres comme nous voudrions qu'on agît envers nous. Tout est *juste* quand la loi prononce, c'est à l'*équité* à tempérer la rigueur de ses arrêts.

Erudit, docte, savant.—Une bonne mémoire, de la patience dans l'étude forment un *érudit ;* l'intelligence et de la réflexion en font un homme *docte ;* ces choses et de la pénétration dans les matières de spéculation et de sciences en font un *savant.*

Espérance, espoir.—*L'espérance* s'étend sur tous les biens que nous désirons ; l'*espoir* s'attache aux biens que nous désirons le plus ardemment, et dont la privation serait un malheur.

Etouffer, suffoquer.—Ce qui ôte la respiration, *étouffe ;* ce qui bouche le canal de la respiration *suffoque.* Les noyés sont suffoqués, on *étouffe* dans un air trop dense.

Excuse, pardon.—On fait *excuse* d'une faute apparente ; on demande *pardon* d'une faute réelle.

Exiler, bannir.—L'*exil* est prononcé par l'autorité ; le *bannissement,* par la justice. Le *bannissement* est la peine infamante d'un délit ; l'*exil* est une disgrâce. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public ; Ovide fut *exilé* par Auguste.

Expédient, ressource.—L'expédient est ce qui tire d'embarras ; la *ressource,* ce qui répare une perte : l'*expédient* suppose un obstacle à vaincre ; la *ressource,* un mal à réparer.

Extérieur, dehors, apparence.—L'*extérieur* est ce qui se voit : il fait partie de la chose ; le *dehors* est ce qui environne la chose ; il en approche le plus ; l'*apparence* est l'effet que la vue de la chose

produit. Les toits, les murs, les entrées sont l'*extérieur* d'un château ; les fossés, les cours, les jardins et les avenues en sont les *dehors :* la figure, la situation et le plan en sont l'*apparence*. Au figuré, *extérieur* se dit de l'air et de la physionomie ; *dehors* des manières ; *apparence*, de la conduite.

Fabrique, manufacture.—La *fabrique* roule plutôt sur des objets d'un usage plus ordinaire ; la *manufacture*, sur des objets plus relevés.

Des *fabriques* de bas ; des *manufactures* de glaces. La *fabrique* est une *manufacture* en petit, la *manufacture* est une *fabrique* en grand.

Faction, parti. — *Faction* annonce une machination secrète et active ; *parti* n'exprime qu'un partage d'opinions. *Faction* est toujours odieux.

Fade, insipide.—Ce qui est *fade* ne pique pas le goût ; ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Ainsi le dernier enchérit sur le premier ; il ne manque à l'un qu'un degré d'assaisonnement, et tout manque à l'autre.

Faible, faiblesse.—Les *faibles* sont la cause ; les *faiblesses* sont l'effet. Un *faible* est un penchant innocent : une *faiblesse* est toujours répréhensible. Un père qui a un *faible* pour l'un de ses enfants, a la *faiblesse* de le gâter.

Faim, appétit.—La *faim* n'a rapport qu'au besoin ; l'*appétit* a plus de rapport au goût. La *faim* est pressante ; l'*appétit* est plus délicat.

Famille, maison.—*Famille* est plus de bourgeoisie ; *maison* est plus de qualité. On dit, être d'honnête *famille* et de bonne *maison*. Les *familles* se font remarquer par les alliances ; les *maisons* par les titres.

Famine, disette.—La *famine* est causée par la *disette* de vivres.

Faner, Flétrir.—Le second enchérit sur le premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat; mais une fleur *flétrie* n'y revient plus. La beauté, comme la fleur, se *fane* par le temps, et peut se *flétrir* promptement par accident.

Farouche, sauvage.—On est *farouche* par caractère ; *sauvage*, par défaut de culture. Le *farouche* épouvante la société ; le *sauvage* en a peur.

Fatal, Funeste.—Le premier est plus un effet du sort ; le second, une suite du crime. Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jours d'une manière *fatale ;* les scélérats, d'une manière *funeste.*

Favorable, propice.—Ce qui nous seconde ou nous sert nous est *favorable ;* ce qui nous protège ou nous assiste, nous est *propice*. Un supérieur nous est *favorable ;* Dieu nous est *propice.*

Fécond, fertile.—*Fécond* donne l'idée de la cause ou de la faculté de produire ; *fertile,* celle de l'effet. Une pluie, une chaleur *féconde* des moissons *fertiles.* Un génie *fécond* crée ; un écrivain *fertile* écrit beaucoup.

Félicitations, congratulations.—Les *félicitations* ne sont que des discours obligeants sur un événement heureux ; les *congratulations*

sont des témoignages du plaisir qu'on ressent. La politesse *félicite ;* l'amitié *congratule.*

Fierté, dédain.—La *fierté* est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même ; le *dédain,* sur le peu de cas qu'on fait des autres.

Finir, cesser, discontinuer.—On *finit* en achevant l'ouvrage ; on *cesse* en l'abandonnant ; on *discontinue* en l'interrompant momentanément.

Flexible, souple, docile. — *Flexible,* qui fléchit, que l'on peut fléchir ; *souple,* qui plie avec facilité en tout sens ; *docile* qui reçoit l'instruction.

Au figuré, l'homme *flexible* se prête ; l'homme *souple* se plie et se replie ; l'homme *docile* se rend.

Fort, très.—*Fort* a une propriété intensive ; *très,* une extensive. Ainsi un homme *fort* savant, possède une science profonde ; un homme *très*-savant, une science étendue.

Fortuné, heureux.—On est *heureux* par les bienfaits de la nature ; on est *fortuné* par des événements. L'homme que la fortune va trouver est *fortuné ;* l'homme qu'elle laisse en paix est *heureux.* Les biens rendent *fortuné,* lors même qu'ils ne rendent pas *heureux.* La satisfaction intérieure rend *heureux* sans rendre *fortuné.*

Fou, extravagant, insensé, imbécile.—Le *fou* manque par la raison, il suit la seule impulsion mécanique ; *l'extravagant,* manque par la règle, et suit ses caprices déréglés ; *l'insensé* manque par l'esprit, et marche sans lumières ; *l'imbécile* manque par les organes ; il agit sans aucun discernement, par le mouvement d'autrui.

Fourbe, fourberie.—La *fourbe* est le vice ; la *fourberie* est l'habitude, l'action du *fourbe ;* elle est le résultat de la *fourbe.*

Fragile, faible.—L'homme *fragile* cède à son cœur ; l'homme *faible,* à des impulsions étrangères. La *fragilité* suppose des passions vives, et la *faiblesse* suppose l'inaction et le vide de l'ame. L'homme *fragile* péche contre ses principes, l'homme *faible* les abandonne, il n'a que des opinions.

Frêle, fragile.—Un corps *frêle* est celui qui, par sa consistance élastique, molle et déliée, est facile à ployer, courber, rompre ; la tige d'une plante est *frêle,* la branche de l'osier est *frêle ; fragile* exprime la faiblesse du tout et la raideur des parties ; un verre est *fragile.* On ne dit pas d'une feuille de papier, ni d'un taffetas, que ce sont des corps *frêles,* ou *fragiles ;* parce qu'ils n'ont ni raideur ni élasticité, et qu'on les plie comme on veut sans les rompre.

Friand, glouton, goulu, gourmand.—Le *friand* aime, recherche, connaît et savoure les morceaux délicats ; le *gourmand* aime à faire bonne chère ; le *goulu* avale plutôt qu'il ne mange ; le *glouton* plus vorace, semble engloutir.

Frivole, futile.—L'homme *frivole* s'occupe sérieusement de petites choses ; l'homme *futile* parle et agit inconsidérément.

Fugitif, fuyard.—Le *fugitif* a été *fuyard* dans le moment où il fuyait ; il est *fugitif,* lorsqu'il est parvenu au lieu de sa retraite chez l'ennemi.

Fureur, furie. — La *fureur* est un feu ardent ; la *furie*, une flamme éclatante. On contient sa *fureur*, on s'abandonne à la *furie* ; la *furie* est l'accès de la *fureur*. *Furie* marque les plus grands excès ; on dit une noble *fureur*.

Furieux, furibond.—*Furieux* dénote l'accès de furie ; *furibond*, la disposition à cet accès. Le *furibond* est souvent *furieux*.

Gager, parier.—On *gage* quand il s'agit de vérifier et de prouver un fait, une opinion ; on *parie* lorsqu'il est question d'événements douteux. Un lutteur *gage* contre un autre de le terrasser ; les spectateurs *parient* pour l'un ou pour l'autre.

Gages, appointements, honoraires.— *Gages* ne se dit qu'à l'égard des domestiques et des gens qui se louent pour des occupations serviles ; *appointements* se dit de tout ce qui est place ; *honoraires* a lieu pour les maîtres qui enseignent, pour ceux à qui on a recours pour en obtenir quelque conseil ou quelqu'autre service honorable ; *gages* marque toujours quelque chose de bas ; *appointement* n'a point cette idée ; *honoraires* éveille l'idée contraire.

Gai, enjoué, réjouissant.—On est *gai* par l'humeur ; on est *enjoué* par le caractère de l'esprit ; *réjouissant* par les façons.

Garantir, préserver, sauver.—Ce qui couvre et protège, *garantit* ; ce qui prémunit, *préserve* ; ce qui délivre, *sauve*. Les vêtements nous *garantissent* des injures du temps ; les gens armés *préservent* de l'attaque des voleurs ; la nature, les remèdes nous *sauvent* d'une maladie.

Garder, retenir.—On garde ce que l'on ne veut pas donner ; on *retient* ce qu'on ne veut pas rendre. Nous *gardons* notre bien ; nous *retenons* celui d'autrui.

Gardien, garde.—Le *gardien* conserve la chose ; le *garde* la conserve et l'administre. *Gardien* d'un dépôt, *garde* du trésor public.

Général, universel.—Ce qui est *général* régarde le plus grand nombre ; ce qui est *universel*, regarde tout le monde. Dans les sciences, le *général* est opposé au particulier ; *l'universel*, à l'individu.

Génie, talent.—Le *génie* est plus intérieur ; le *talent* plus extérieur. On a le *génie* de la poésie ; on a le *talent* d'écrire. Le *génie* est naturel ; le *talent* s'acquiert.

Gérer, régir.— *Gérer* suppose une autorité subalterne et dépendante ; *régir*, une autorité entière et absolue. On *gère* une place, les affaires d'un autre, une tutelle ; Dieu *régit* l'univers.

Grain, graine.—Ces deux mots signifient également une semence qu'on jette en terre pour y fructifier ; mais le *grain* est une semence dont le fruit est aussi du grain, la *graine* est une semence qui doit produire des choses différentes. On sème des *grains* de blé et d'avoine, pour avoir de ces mêmes grains ; on sème des *graines* pour avoir des melons, des fleurs, des herbages, etc.

Grave, sérieux.—Un homme *grave* peut rire, mais il ne choque pas les bienséances ; l'homme *sérieux* l'est par nature, et souvent faute d'idées.

Gré (de bon), de bonne volonté, de bon cœur, de bonne grâce.—On dit *de bon gré,* sans contrainte : *de bonne volonté,* sans répugnance ; *de bon cœur,* par inclination ; *de bonne grâce,* avec plaisir.

Gros, épais.—Une chose est *grosse* par sa circonférence ; elle est *épaisse* par l'une de ses dimensions. Un arbre est *gros ;* une planche est *épaisse.*

Guerrier, belliqueux, martial, militaire.—Un prince *belliqueux* aime la guerre ; s'il est *guerrier,* il ne laisse pas à d'autres le commandement de ses armées ; est-il *martial,* il frappe lui-même son ennemi. Il y eut des princes *belliqueux* qui ne furent jamais *guerriers ;* il y eut des princes *guerriers* qui n'eurent ni l'air, ni le cœur *martial.* L'esprit *militaire* ne voit dans le soldat que des hommes à tuer. mais le vrai *militaire* est un honnête homme, armé pour son souverain, ou pour la défense de sa patrie.

Haleine, souffle.—Le *souffle* est plus fort que *l'haleine ; l'haleine,* fait vaciller la lumière ; le *souffle* l'éteint. Le *souffle* des aquilons ; *l'haleine* des zéphyrs.

Hameau, village, bourg.—La privation d'un marché distingue un *village* d'un *bourg,* comme la privation d'une église paroissiale distingue un *hameau* d'un *village.*

Hasarder, risquer.—*Hasarder,* c'est commettre au hasard, à la fortune, au sort, et proprement au jeu ; *risquer,* c'est courir le danger. Le premier indique l'incertitude ; le second menace ; vous *hasardez,* parce que vous le voulez ; on *risque* quelquefois sans le vouloir ni le savoir.

Haut, hautain, altier. — L'homme *haut* se croit au-dessus des autres ; l'homme *hautain* veut le faire croire ; l'homme *altier* veut le faire sentir. L'homme *haut* ne s'abaisse pas ; l'homme *altier* veut asservir.

Hérédité, héritage.—*L'hérédité* est la succession aux droits du défunt ; *l'héritage,* la succession aux biens. Vous entrez dans *l'hérédité,* et vous prenez possession de l'*héritage.*

Histoire, fastes, chronique, annales, mémoires, commentaires, relations, anecdotes, vie.—*L'histoire* est la narration suivie des faits et des événements mémorables ; les *fastes* sont des espèces de tablettes ou de notes, des inscriptions, des nomenclatures, en un mot des souvenirs des changements authentiques dans l'ordre public ; la *chronique* est l'histoire divisée selon l'ordre des temps ; les *annales* sont des *chroniques* divisées par années ; les *mémoires* sont les matériaux de *l'histoire ;* les *commentaires* sont des canevas *d'histoire* ou des *mémoires* sommaires ; la *relation* est le récit ou le rapport circonstancié d'un événement, d'une entreprise, d'une conjuration, etc ; les *anecdotes* sont des recueils de faits secrets, de particularités curieuses ; la *vie* est *l'histoire* de l'homme dans tous les moments et dans toutes les circonstances.

Historiographe, historien.— L'*historiographe* rassemble les matériaux ; *l'historien* les met en œuvre.

Homme de sens, homme de bon sens.—*L'homme de sens* a de la

profondeur dans les connaissances, beaucoup de rectitude dans le jugement; *l'homme de bon sens* a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la vie.

Humeur (être d'), être en humeur.—*Etre d'humeur*, se dit d'une disposition habituelle; *être en humeur*, marque une disposition passagère.

Hypocrite, cafard, cagot, bigot, tartufe.—*Hypocrite* se dit de la dévotion, ou de la vertu qu'on joue pour tromper; le *cafard* cache ses vues sous le masque d'une dévotion doucereuse pour séduire et corrompre sa victime; le *cagot*, enveloppe la hideur de son ame vicieuse dans le voile de la dévotion; le *bigot* s'occupe minutieusement des pratiques de la religion pour se dispenser de ses devoirs; le *tartufe* s'offre comme la réunion et le complément de tous.

Idée (dans l'), dans la tête.—On a dans l'idée ce qu'on pense; on a dans la tête ce qu'on veut. Le philosophe se forme *dans l'idée* un système; le politique ambitieux a *dans la tête* des projets d'élévation.

Illusion, chimère. — *L'illusion* est une erreur de la vue ou de l'esprit qui voit les choses autrement qu'elles ne sont; la *chimère*, une erreur de l'esprit qui voit ou croit voir ce qui n'est pas. Les *illusions* de l'amour propre; les *chimères* de l'espérance.

Imaginer, s'imaginer.—*Imaginer*, c'est créer une idée; *s'imaginer*, c'est se représenter, croire quelque chose.

Immanquable, infaillible. — *Immanquable* désigne que l'objet est lui-même certain; *infaillible* marque une science certaine de l'objet. Le lever du soleil est *immanquable*; une règle d'arithmétique est *infaillible*.

Importun, fâcheux.—Un *importun* contrarie momentanément en dérangeant d'occupations agréables; le *fâcheux*, en troublant dans des travaux utiles, des occupations importantes.

Inadvertance, inattention.—Dans *l'inadvertance*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti; dans l'*inattention*, vous étiez averti. *L'inadvertance* est un oubli involontaire; *l'inattention* est une négligence répréhensible. Un homme abstrait est sujet à des *inadvertances*; un homme distrait est sujet à des *inattentions*.

Incendie, embrasement.—L'*embrasement* est un feu général; *l'incendie* est local; il se communique, il *embrase* des masses énormes. *L'incendie* produit un vaste *embrasement*; alors le feu est partout, tout brûle et se consume.

Inclination, penchant.—*L'inclination* est moins forte que le penchant; *l'inclination* nous porte vers un objet; le *penchant* nous y entraîne.

Incursion, irruption.—*L'incursion* est faite comme une course, dans un esprit de retour; *l'irruption* est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête.

Indemniser, dédommager.—On *indemnise* des pertes ou des privations, en argent ou en valeurs égales, celui qui ne devait pas les supporter; on *dédommage* par des compensations quelconques des

pertes, des privations, celui a qui on aurait pu les laisser supporter. *L'indemnité* vous luisse la même somme de fortune ; le *dédommagement* tend à vous rendre une somme semblable d'avantages ou de bonheur.

Un propriétaire *indemnise* son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions ; le riche *dédommage* le pauvre d'une perte fâcheuse.

Indolent, nonchalent, paresseux, négligent. — *L'indolence* ôte le mouvement, l'activité ; la *nonchalance* craint la fatigue ; la *paresse* fuit la peine ; la *négligence* apporte les délais.

Induire en, induire à.—On *induit en* tentation, en erreur ; on *induit à* mal. Le premier conduit ; le second fait tomber. Le premier peut ne pas avoir la mauvaise intention que le second a toujours.

Ineffectif, inefficace.—Une volonté, un projet, une résolution sont *ineffectifs*, lorsqu'ils ne sont pas suivis de l'effet ; un remède, une mesure, une précaution sont *inefficaces*, lorsqu'ils ne peuvent pas produire leur effet.

Inexorable, inflexible, impitoyable, implacable.—La sévérité de la justice, l'obstination du pouvoir, rendent *inexorable ;* la rigidité des principes et la raideur du caractère rendent *inflexible ;* la férocité, l'insensibilité rendent *impitoyable ;* la profondeur du ressentiment rend *implacable.*

Infamie, ignominie, opprobre.—*L'infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur ; *l'ignominie* souille le nom ; *l'opprobre* est l'ignominie extrême.

Insurrection, émeute, sédition, révolte. — L'insurrection a lieu lorsqu'un peuple conquis ou esclave secoue ses fers pour les rompre ; *l'émeute* a lieu momentanément, lorsque le peuple s'indigne d'une vexation criante ; s'il se mèle quelque chef qui la fomente et la dirige, elle devient *sédition ;* puis *révolte,* lorsqu'elle passe aux violences, aux voies de fait.

Jabotter, jaser, caqueter, causer.—On *jabotte* à demi voix et comme en marmotant ; on *jase* à son aise et longuement ; on *caquette* avec bruit en parlant tous à la fois et sans utilité ; *causer,* c'est s'entretenir familièrement avec ou sans importance.

Jaillir, rejaillir.—*Jaillir* ne se dit que des liquides ; *rejaillir* se dit des liquides et des solides renvoyés, repoussés.

Jamais (*à*), *pour jamais.*—*Pour jamais* n'exprime que le fait, ce qui est ; *à jamais* exprime la force des sentiments. Un ami rompt *à jamais* avec un ami perfide ; deux époux sont l'un à l'autre *pour jamais.*

Joie, gaieté.—La *joie* est dans le cœur ; la *gaieté* dans les manières. L'une consiste dans un doux sentiment de l'ame ; l'autre dans une agréable situation d'esprit.

Joindre, accoster, aborder.—On *joint* la compagnie dont on s'était écarté ; on *accoste* le passant on *aborde* les gens de connaissance.

Jour, journée.—Le *jour* est un élément naturel du temps ; la *journée* est l'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se

lève jusqu'à l'heure où l'on se couche. Quand le temps est serein et doux, il fait une belle *journée*. Une *journée* est heureuse ou malheureuse, agréable ou triste.

On donne aussi le nom de *journée* au travail que l'on fait dans le cours d'une journée, et souvent au salaire même de ce travail.

On se sert du mot *jour* pour marquer une époque.

Joyau, bijou.—Les *joyaux* sont plus beaux, plus précieux; les *bijoux* sont plus jolis, plus curieux. On dit les *joyaux* de la couronne, les *bijoux* d'une femme. Dans le *bijou*, c'est surtout la façon que l'on considère; dans le *joyau*, c'est la matière.

Justesse, précision.—La *justesse* empêche de donner dans le faux; *précision* écarte l'inutile.

Lâche, poltron.—Le *lâche* recule; le *poltron* n'ose avancer. Le premier ne se défend pas; le second n'attaque point.

Laconique, concis.—*Laconique* se dit des personnes et des choses, *concis* ne se dit guère que des choses. *Laconique* suppose peu de paroles; *concis* ne suppose que les paroles nécessaires.

Languissant, langoureux. — *Langoureux* exprime une langueur attribuée à quelque passion violente; celle qu'exprime le mot *languissant* ne désigne que la simple diminution des forces. On a l'air *languissant*, mais on prend l'air *langoureux*.

Larmes, pleurs.—La sensibilité, la pitié, la tendresse, les passions douces, répandent des *larmes*; la colère, la fureur, le désespoir, les passions violentes ne versent que des *pleurs*. On dit des *pleurs* de rage, et des *larmes* de joie.

Larron, fripon, filou, voleur.—Le *larron* prend en cachette; le *fripon* prend par finesse; le *filou* prend avec adresse; le *voleur* prend de toutes manières et même avec violence.

Lasser, fatiguer.—La continuation d'une même chose *lasse*; la peine *fatigue*. On se *lasse* à se tenir debout; on se *fatigue* à travailler. La *lassitude* se fait quelquefois sentir sans qu'on ait rien fait; la *fatigue* est toujours la suite de l'action. Un suppliant *lasse* par sa persévérance; il *fatigue* par ses importunités. On se *lasse* d'attendre; on se *fatigue* à poursuivre.

Légèrement, à la légère.—Vous êtes vêtu *légèrement*, lorsque votre habillement n'est ni pesant, ni épais, ni incommode; vous êtes vêtu *à la légère*, lorsque la forme et la qualité de votre habillement vous laissent un air dégagé, leste. En été on est vêtu *légèrement*; à la campagne on est vêtu *à la légère*. Au figuré l'homme qui ne réfléchit pas agit *légèrement*; l'homme frivole agit *à la légère*.

Lever, élever, soulever, hausser, exhausser.—On *lève* en mettant debout; on *élève* en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent; on *soulève* en faisant perdre terre et portant en l'air; on *hausse* en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue; on *exhausse* en donnant plus de hauteur perpendiculaire. On dit *lever* une échelle; *élever* une statue; *soulever* un coffre; *hausser* les épaules et la voix; *exhausser* un bâtiment.

Lier, attacher.—On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne. On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on *l'attache* à un poteau. Au figuré l'autorité et le pouvoir *lient ;* l'intérêt et l'amitié *attachent.*

Lieu, endroit, place.—*Lieu* marque un total d'espace; *endroit* n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu; *place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Le *lieu* de l'habitation; *l'endroit* d'un livre; la *place* d'un convive. Paris est le *lieu* du monde le plus agréable; les espions vont dans tous les *endroits* de la ville; les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Limon, fange, boue, bourbe, crotte.—Le *limon* est le dépôt des eaux courantes; la *bourbe,* le dépôt des eaux croupissantes; la *boue* est de la terre détrempée, telle que celle qu'on trouve dans les rues; la *fange,* de la *boue* presque liquide; la *crotte,* de la *boue* sur les vêtements.

Littéralement, à la lettre.—*Littéralement* désigne le sens propre; *à la lettre,* le sens rigoureux. Il ne faut pas rendre *littéralement* le texte d'un auteur que l'on traduit; il ne faut pas prendre les compliments *à la lettre.*

Livrer, délivrer.—*Livrer* n'exprime que la simple tradition d'une main à l'autre; *délivrer* exprime l'action de livrer dans les formes, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la personne qui est en attente ou en souffrance. Vous *délivrez* la chose que vous devez livrer.

Lourd, pesant.—*Lourd* regarde proprement ce qui charge le corps; *pesant* ce qui charge l'esprit. Dans le sens propre, tout corps est *pesant ;* on n'appelle *lourds* que ceux qui ont une *pesanteur* considérable ou relative. Au figuré, *lourd* enchérit sur *pesant.* L'esprit *pesant* conçoit avec peine; l'esprit *lourd* ne conçoit rien.

Loyal, franc. — L'homme *franc* est droit et ouvert; l'homme *loyal* est franc, généreux, noble et confiant.

Majesté, dignité.—La *majesté* est de convention; elle existe dans la pompe, dans le fracas, dans le cérémonial; la *dignité* est dans l'ame; elle naît des belles qualités. Au figuré, la *majesté* est dans le style; la *dignité,* dans les pensées.

Maintenir, subsister.—On *maintient* ce qu'il faut tenir pour qu'il subsiste, on *soutient* ce qui courait risque de tomber. La vigilance *maintient ;* la force *soutient.*

Malcontent, mécontent.—On est *malcontent,* quand on n'est pas satisfait; on est *mécontent,* quand on n'a aucune satisfaction. Un prince est *malcontent* des services de quelqu'un; un sujet est *mécontent* du prince. *Malcontent* exige la préposition *de ; mécontent* s'emploie absolument et substantivement au pluriel.

Malentendu, quiproquo.—Le *malentendu* vient de ce que l'on a mal compris; le *quiproquo,* de ce que l'on a pris une chose pour une autre.

Malin, mauvais, méchant, malicieux.—Le *malin* l'est de sang-froid

[illegible]

métamorphose est une transformation si entière, que l'objet ne conservant aucun de ses traits, il est absolument méconnaissable; la *transformation* est plus simple, plus facile; elle s'arrête même ordinairement aux apparences et aux manières.

Métier, profession, art.—Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail; la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe; *l'art* fait l'artisan, l'artiste, l'homme habile. Le *métier* demande un travail de la main; la *profession*, un travail quelconque; *l'art* un travail de l'esprit, sans exclure, comme sans exiger le travail de la main. Ainsi l'on dit le *métier* de boulanger, le *métier* de maçon, etc.; mais on dit la *profession* de commerçant, d'avocat, de médecin. Enfin on dit également l'*art* de la serrurerie ou de l'horlogerie, de la peinture ou de la sculpture, de la rhétorique ou de la poésie, pour désigner le génie des choses, sans égard à la manière de les exécuter.

Mettre, poser, placer.—*Mettre* a un sens général; *poser*, c'est mettre dans le vrai sens: *placer*, c'est mettre avec ordre. On *met* des colonnes pour soutenir un édifice; on les *pose* sur des bases; on les *place* avec symétrie.

Moment, instant.—Un *instant* est encore plus court qu'un moment. *Moment* se prend quelquefois pour le temps en général, et il est d'usage dans le sens figuré; *instant* marque la plus petite durée du temps et n'est jamais employé que dans le sens littéral.

Monarque, roi.— Le *roi* régit, gouverne d'après les lois; le *monarque*, d'après sa volonté seule; il est l'unique pouvoir.

Monde (*le grand*), *le beau monde.*—Dans les monarchies, on appelle *le grand monde*, la cour et les gens de haute qualité; on dit par tout, *le beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. La naissance et le rang font *le grand monde;* la politesse, l'élégance, une fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage font *le beau monde. Le grand monde* est la première classe de la société; *le beau monde* est l'élite du monde poli.

Mont, montagne.—*Mont* désigne une masse détachée de toute autre masse pareille, soit physiquement, soit idéalement; *montagne* ne présente que l'idée générale et commune, sans aucun égard à cette distinction.

Moquerie, raillerie, plaisanterie.—La *moquerie* vient du mépris; la *raillerie* désapprouve avec ironie; la *plaisanterie* est un badinage léger dont l'effet est de réjouir.

Mutuel, réciproque.—*Mutuel* désigne l'échange, l'action de donner et de recevoir; *réciproque*, le retour, l'action de rendre selon qu'on reçoit. L'échange est libre et volontaire, on donne en échange et cette action est *mutuelle.* Le retour est dû, on exige, on paie de retour; et cette action est *réciproque.* Nous nous donnons des secours *mutuels;* nous nous devons des secours *réciproques.*

Naïveté (*une*), *la naïveté.*—*Une naïveté* est une pensée, un trait d'imagination, un sentiment qui échappe; *la naïveté* consiste dans l'air simple et ingénu, mais spirituel et raisonnable, tel que celui

[illegible] Dans [illegible] il y a de [illegible] compare, [illegible]

[illegible] et art pour [illegible] avec exacti- [illegible] la chose [illegible] avec agré- [illegible]

[illegible] de [illegible] l'anglais [illegible]

[illegible] pas servi : le [illegible] qui vient d'arriver est [illegible]

[illegible] également des habits et des [illegible]

[illegible] le reste. [illegible] de l'autre. Le [illegible] élève [illegible]

[illegible] pour [illegible] le nom de la [illegible] Vous [illegible]

[illegible] —Les [illegible]

[illegible] les différents [illegible]

[illegible] ex- [illegible] laisser que l'obéis- [illegible] à ne pas laisser l'excuse [illegible]

[illegible] des provisions pour la [illegible] on choisit [illegible]

[illegible] les vapeurs les plus élevées : [illegible] de vapeurs étendues dans [illegible] amas de vapeurs [illegible] l'élévation : celle de [illegible] Au figuré, on dit tomber [illegible] d'hommes, d'oiseaux. [illegible] devant les yeux.

[illegible] —[illegible] ce qui désigne un nombre :

numéral ce qui a rapport aux nombre. L'arithmétique *numérique* se sert seulement de chiffres au lieu de lettres *numérales*.

Obéissance, soumission.—*Soumission* est dans la volonté, *obéissance*, dans l'action. Celui qui se *soumet* à Dieu, *obéit* à sa volonté.

Obscur, sombre, ténébreux.—Ce qui est *obscur* manque de clarté; ce qui est *sombre* manque de jour; ce qui est *ténébreux* manque de toute lumière. Un lieu *obscur* n'est pas assez éclairé; un bois est *sombre*, lorsque l'épaisseur du feuillage n'y laisse pénétrer qu'une faible lumière; aucune lumière ne pénètre dans un lieu *ténebreux*.

Obséder, assiéger.—On *assiége* par l'assiduité, les enfants, les poursuites, pour parvenir à un but quelconque; on *obsède* par l'assiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner et gouverner la personne. L'homme en place est *assiégé* par d'importuns solliciteurs qui veulent lui arracher des grâces; le vieillard isolé est *obsédé* par ses familiers, qui veulent disposer de lui, de sa fortune. Un homme facile sera bientôt *assiégé*; un homme faible sera bientôt *obsédé*.

Obstination, opiniâtreté.—L'*opiniâtre* refuse d'écouter la raison par une opposition à céder qui lui est naturelle, et comme de tempérament; l'*obstiné* ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré. On est *opiniâtre* par caractère; on peut n'être *obstiné* que momentanément et par intérêt.

Œillade, coup-d'œil, regard.—L'*œillade* est un coup-d'œil ou un regard jeté comme furtivement, avec dessein et avec une expression marquée; le *coup-d'œil* est un *regard* fugitif ou jeté comme en passant; le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet. *Œillade* ne se dit qu'au propre et dans le style familier; *coup-d'œil*, se dit au figuré comme *regard*.

Œuvre, ouvrage.—*Œuvre* dit précisément une chose faite; mais *ouvrage* dit une chose travaillée et faite avec art. Les bons chrétiens font de bonnes *œuvres*; les bons ouvriers font de bons *ouvrages*. Le mot d'*œuvre* convient mieux à l'égard de ce que le cœur et les passions engagent à faire; le mot d'*ouvrage* est plus propre à l'égard de ce qui dépend de l'esprit ou de la science. Ainsi, l'on dit une *œuvre* de miséricorde et une *œuvre* d'iniquité; un *ouvrage* de bon goût et un *ouvrage* de critique.

Œuvres, au pluriel, se dit pour le recueil de tous les ouvrages d'un auteur; mais lorsqu'on les indique en particulier et qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot *ouvrages*.

Office, ministère, charge, emploi. — L'*office* impose un devoir; le *ministère*, un service; la *charge*, des fonctions; l'*emploi*, des occupations.

Office, charge.—Une *charge* est momentanée: un *office* est à vie.

Ondes, flots, vagues.—Les *ondes* sont l'effet naturel de la fluidité d'une eau qui coule: elles ne s'appliquent guère qu'à l'égard des rivières, en laissant une idée de cours paisible; les *flots* indiquent un peu d'agitation, et s'appliquent à la mer; les *vagues* marquent une plus forte agitation, et s'appliquent également aux rivières comme à

la mer. On coule sur les *ondes*; on est porté sur les *flots*; on est entrainé par les *vagues*.

Orage, tempête, ouragan, bourrasque.—L'*orage* est la réunion du vent, de la pluie, de la grêle, des éclairs et du tonnerre ; la *tempête* peut n'être, particulièrement sur mer, qu'un vent violent ; s'il est d'une violence extrême mais passagère, c'est un *ouragan* sur terre, une *bourrasque* sur mer.

Oraison, discours, harangue.—La *harangue* en veut proprement au cœur, elle a pour but de persuader et d'émouvoir ; le *discours* s'adresse directement à l'esprit : il se propose d'expliquer et d'instruire; l'*oraison* travaille à prévenir l'imagination ; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur la critique. Le capitaine fait à ses soldats une *harangue*, pour les animer au combat. L'académicien prononce un *discours*, pour développer ou pour soutenir un système ; l'orateur prononce une *oraison* funèbre, pour donner à l'assemblée une grande idée de son héros.

Ordonner, commander.—Un maître *ordonne*, un chef *commande*. La loi, la justice *ordonnent*, la force en main ; un général, un officier *commande*, par son grade, une armée, une troupe. L'action d'*ordonner* a toujours quelque chose de plus absolu, de plus impérieux, de plus pressant que celle de *commander*. On *commande* à des hommes libres ; mais celui qui *ordonne* ne laisse pas la liberté.

Orner, parer, décorer.—*Orner*, c'est ajouter les ornements nécessaires à l'ouvrage ; *parer*, c'est ajouter des ornements pour cacher les défauts ; *décorer*, c'est ajouter des ornements accessoires à une chose qui a déjà les ornements ordinaires.

Origine, source.—L'*origine* est le commencement des choses qui ont une suite ; la *source* est le principe ou la cause qui les produit.

Os, ossements.—Les *ossements* sont un amas d'*os*.

Ourdir, tramer, machiner.—On dit *ourdir* et *tramer* un mauvais dessein, une trahison, une conspiration, mais *tramer* dit plus qu'*ourdir*. *Ourdir* c'est commencer ; on *ourdit* même une *trame* ; lorsqu'une chose est *tramée*, elle est toute prête. *Machiner* marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, et même de plus bas et de plus odieux.

Ouvrage de l'esprit, ouvrage d'esprit.—Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts, est *ouvrage de l'esprit* ; les compositions des gens de lettres sont des *ouvrages d'esprit*.

Pacifique, paisible.—Celui qui est *pacifique* aime la paix, et peut n'être pas *paisible* ; celui qui est *paisible* est en paix, et peut ne pas être *pacifique*.

Pâle, blême, livide, hâve, blafard. — Un objet *pâle* est faible de coloris ; un objet *blême* est très-pâle ou dépouillé de la vivacité de ses couleurs ; il est *livide*, lorsqu'il est défiguré par le décharnement ; il est *blafard*, lorsqu'il est *pâle* jusqu'à l'affadissement, et blanchi.

Panégyrique, éloge.—Celui qui fait un *éloge* censure avec modération les défauts ; le *panégyriste* en fait des vertus.

Parade, ostentation.—*Parade* désigne l'action et son but ; *osten-*

tation, la manière de faire l'action. On fait une chose pour la *parade*, on la fait par *ostentation*. *Parade* se dit au propre dans un sens favorable ou indifférent; *ostentation* réveille l'idée de blâme: c'est un excès de vaine gloire.

Participer, prendre part.—On *participe* à un complot, lorsqu'on est au nombre de ceux qui le forment; on y *prend part*, lorsqu'on les seconde.

Parts (*de toutes*), *de tous côtés*.—On va *de tous côtés*, on arrive *de toutes parts*. On voit un objet *de tous côtés*, en le regardant sur toutes les faces; on le voit *de toutes parts*, lorsque tous ceux qui l'entourent l'aperçoivent.

Partie, part, portion.—La *partie*, est ce qu'on détache du tout; la *part*, est ce qui en doit revenir: la *portion*, est ce qu'on en reçoit. On dit; *une partie* d'un livre, et *une partie* du corps humain; une *part* de gâteau, et une *part* d'enfant dans une succession; une *portion* d'héritage, et une *portion* de réfectoire.

Pâtre, pasteur, berger.—Le *pâtre* désigne tout gardien de toute espèce de troupeaux, et particulièrement de gros bétail; *pasteur*, pris quelquefois dans un sens générique, se dit proprement de celui qui garde le menu bétail; *berger* n'indique qu'un gardien de moutons.

Pauvre, indigent, nécessiteux, mendiant.—Le *pauvre* est exposé au besoin; l'*indigent* y est plongé; le *nécessiteux* manque des premières nécessités de la vie; le *mendiant* sollicite la charité publique.

Peine (*avoir*), *avoir de la peine à faire quelque chose*.—On *a peine à faire* la chose à laquelle on répugne; on *a de la peine à faire* ce qu'on ne fait qu'avec difficulté.

Perçant, pénétrant.—*Perçant* tient de la force, de la lumière et du coup-d'œil; *pénétrant* tient de la force, de l'attention et de la réflexion. Un esprit *perçant* voit les choses au travers des voiles; un esprit *pénétrant* approfondit les choses.

Persévérer, persister.—*Persévérer* signifie soutenir avec constance ce qu'on a commencé; *persister* signifie soutenir avec assurance ce qu'on a décidé ou résolu. *Persévérer* se dit de la conduite; *persister*, des opinions, de la volonté. On *persévère* par l'habitude de faire; on *persiste* par la fermeté.

Pétulance, turbulence, vivacité.—La *vivacité* est la promptitude dans les actions; la *pétulance* est une vivacité privée de lumière et de réflexion; la *turbulence* est une vivacité accompagnée d'agitation et de mouvement.

Alarme, terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension.—L'*alarme* naît de ce qu'on apprend; l'*effroi* de ce qu'on voit; la *terreur* de ce qu'on imagine; la *frayeur* de ce qui surprend; l'*épouvante* de ce qu'on présume; la *crainte* de ce qu'on fait; la *peur* de l'opinion qu'on a; et l'*appréhension* de ce qu'on attend. La présence subite de l'ennemi donne l'*alarme*; la vue du combat cause l'*effroi*; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension*; la perte de la bataille répand la *terreur*; les suites jettent l'*épouvante* parmi les

peuples et dans les provinces; chacun *craint* pour soi; la vue du soldat fait *frayeur ;* on a *peur* de son ombre.

Pitié, compassion, commisération. — La *pitié* est proprement la qualité de l'ame qui dirige sur les malheureux le sentiment de la charité universelle ; la *compassion*, est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur; la *commisération*, est l'expression sensible d'un vif intérêt excité par la *compassion*.

Plausible, probable, vraisemblable —Une excuse, un motif, un prétexte *plausibles*, ont l'apparence de la vérité, et obtiennent l'approbation; s'ils sont appuyés de quelques preuves, ils deviennent *probables;* et *vraisemblables*, lorsque ces preuves leur donnent l'air de la vérité.

Plein, rempli.—Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau ; et le second, à ce qui doit être reçu dans cette capacité : on *remplit* un vase d'eau, qui alors se trouve *plein*.

Plier, ployer.—Plier, c'est mettre en plusieurs doubles; *plier* du linge, *plier* une lettre ; *ployer*, c'est courber, faire fléchir; *ployer* une branche d'arbre. Au figuré ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens de courber, fléchir, céder ; mais alors *plier* indique un effet plus grand, plus marqué que *ployer*. En marchant vous *ployez* le genou; dans une génuflexion profonde vous le *pliez*.

Le point du jour, la pointe du jour.—Le point du jour, est l'instant ou le jour commence à poindre ; *la pointe du jour* est le temps qui succède au point du jour, celui où, n'étant plus nuit, il n'est pas encore jour. *Le point du jour* est indivisible ; au moment où l'on dit qu'il existe, il n'existe déjà plus. *La pointe du jour* est divisible, son existence disparaît successivement. On dit : *la petite pointe du jour*.

Poison, venin.—Le mot *poison* exprime une contexture propre à contenir le *venin ; venin* désigne le suc qui attaque les principes de la vie. *Poison* se dit des plantes, ou des préparations dont l'usage est dangereux; *venin* se dit spécialement de ce qui sort du corps de quelques animaux. La ciguë est un *poison ;* son suc est le *venin*. On dit le *venin* de la vipère, le *poison* d'une plante.

Poltron, lâche.—On est *lâche* par caractère, on est *poltron* par crainte. Le *lâche* se laisse battre; le *poltron* ne se bat qu'à la dernière extrémité. La *poltronnerie* n'est qu'un défaut; la *lâcheté* est un vice.

Porter, apporter, transporter, emporter.—Les crocheteurs *portent* les fardeaux ; les domestiques *apportent* ce qu'on leur envoie chercher; les voituriers *transportent* les marchandises; les voleurs *emportent* ce qu'ils ont pris.

Poster, aposter.—On *poste* pour observer ou pour défendre; on *aposte* pour faire un mauvais coup. La troupe est *postée ;* l'assassin *aposté*.

Poudre, poussière.—La *poudre* est la terre desséchée et réduite en ... la *poussière* est la poudre la plus fine qui s'envole; la ... s'élève d'un corps réduit en *poudre*.

Précipice, gouffre, abyme.—On tombe dans le *précipice*, on est englouti par le *gouffre*; on se perd dans l'*abyme*. Le premier emporte l'idée d'un vide escarpé, d'où il est presque impossible de se retirer; le second absorbe, entraîne, fait disparaître tout ce qui en approche; le troisième emporte l'idée d'une profondeur immense.

Prédication, sermon.—L'un est la fonction du prédicateur, l'autre est son ouvrage. Les discours faits aux infidèles pour leur annoncer l'évangile se nomment *prédications*; ceux qui sont faits aux chrétiens pour nourrir leur piété, sont des *sermons*.

Prééminence, supériorité.—Un homme *prééminent* n'est pas toujours un homme *supérieur*, car la place suffit pour donner la *prééminence*; il n'y a que le mérite qui puisse donner la *supériorité*.

Premier, primitif.—*Premier* se dit en parlant de plusieurs êtres réels ou abstraits, entièrement distingués les uns des autres, mais que l'on envisage seulement comme appartenant à la même suite; *primitif* se dit en parlant des différents états successifs d'un même être. La langue que parlaient Adam et Eve est la *première* de toutes les langues: et si les différents idiomes qui distinguent les nations ne sont que différentes formes de cette langue, elle est aussi la langue *primitive* du genre humain.

Préoccupation, prévention, préjugé.—La *préoccupation* absorbe l'esprit; la *prévention* ôte l'impartialité; le *préjugé* ôte le doute.

Prérogative, privilége.—La *prérogative* regarde les honneurs et les préférences personnels; le *privilège* regarde quelque avantage d'intérêt ou de fonction. La naissance donne des *prérogatives*; les charges donnent des *privilèges*.

Prétexte (sous le), sur le prétexte.—On fonde ses desseins *sur un prétexte*; on les cache *sous un prétexte*. On cherche *un prétexte sur* quoi l'on s'appuie pour faire le mal; on imagine *un prétexte sous* lequel on fasse passer une action pour toute autre chose que ce qu'elle est.

Prier, supplier.—*Prier*, c'est demander avec respect et instance; *supplier*, c'est prier avec humilité, empressement et ardeur.

Principes, éléments.—Le *principe* est aux *éléments* ce que la cause est à l'effet. Le *principe* peut exister sans effets. Dieu est *principe*, la bonté est un de ses *éléments*. Les *éléments* des sciences et des arts sont les règles qui dérivent des *principes*.

Priver (se), s'abstenir.—On *s'abstient* en ne se procurant pas des plaisirs, des aliments que l'on pourrait se procurer; on se *prive*, lorsque les ayant, on n'en use pas.

Priver, frustrer.—On *prive* quelqu'un d'une puissance qu'il avait ou pouvait avoir; on le *frustre* de ses espérances.

Prix, récompense.—Le *prix* est la valeur vénale d'une chose; la *récompense* est le retour dû au mérite.

Prix, valeur.—Le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur*; et l'estimation en fait le *prix*. Le mot de *prix* suppose quelque rapport à l'achat ou à la vente; ce qui ne se trouve pas

[illegible]

[illegible] de l'âme [illegible]

[illegible] Un événement [illegible] qui efface toutes les [illegible] le miracle suppose [illegible] imagination.

[illegible] règles de l'écon- [illegible] exposé à l'examen, [illegible]

[illegible]

[illegible] On est [illegible] à l'égard de [illegible] à l'égard de la [illegible] aux armes, vous [illegible] pour les armes, vous [illegible] est propre à divers usages; [illegible]

[illegible] qu'un acte [illegible] Dans la *pro-* [illegible] dans la *prostra-* [illegible]

[illegible] se dit des actions éclatantes d'un [illegible] d'un chef, d'un héros.

[illegible] —Le *publicain* était [illegible] l'antiquité; le *financier* lève [illegible] régisseur, ou entrepreneur; [illegible] pour un recouvrement; le mot [illegible] qui met à contribution le pays [illegible] donnée au traitant qui se

charge d'une levée vexatoire ; *maltôtier* était une dénomination injurieuse qu'on donnait aux *traitants* qui vexaient.

Quasi, presque.—Quasi marque la ressemblance, c'est un terme de similitude ; *presque* marque l'approximation, c'est un terme de mesure.

Questionner, interroger, demander.—Questionner suppose un esprit de curiosité ; *interroger* suppose de l'autorité ; *demander* a quelque chose de plus civil et de plus respectueux. L'espion *questionne ;* le juge *interroge ;* le soldat *demande* l'ordre.

Radiant, radieux.—Radiant se dit des corps qui reçoivent leur lumière d'un corps ; *radieux,* des corps lumineux par eux-mêmes. Une glace est un corps *radiant ;* le soleil, un corps *radieux.*

Raillerie, moquerie, persiflage.—La *raillerie* est une plaisanterie maligne qui peut ne pas offenser ; la *moquerie* est mordante ; elle attaque les ridicules, les défauts ; le *persiflage,* quoiqu'il ne soit qu'une plaisanterie fine et légère, s'il se prolonge, devient le plus offensant, parce qu'il annonce plus de réflexion, plus d'intention et plus de prétention à la supériorité.

Rapiécer, rapiéceter, rapetasser. — *Rapiécer,* c'est mettre des pièces ; *rapiéceter,* c'est mettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces ; *rapetasser,* c'est mettre et entasser grossièrement de grosses pièces.

Rapport, analogie.—L'analogie est plus vague ; le *rapport* plus précis ; *l'analogie* consiste seulement dans le mot ; le *rapport* dans les choses ; le *rapport* exige une similitude réelle en quelques points ; *l'analogie,* une similitude apparente.

Rapport à, rapport avec.—Une chose a *rapport à* une autre quand l'une conduit à l'autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou pour quelqu'autre raison ; ainsi les sujets ont *rapport aux princes,* les effets ont *rapport aux* causes. Une chose a *rapport avec* une autre, quand elle lui est proportionnée, conforme ou semblable. Une copie a *rapport avec* l'original si elle lui ressemble ; si elle est imparfaite, elle a *rapport à* l'original.

Rébellion, révolte.—Rebellion marque la désobéissance et le soulèvement ; *révolte,* la défection et la perfidie. La *rébellion* a un motif apparent, la contrainte ; la *révolte* est l'effet d'une indiscipline effrénée. La *révolte* est toujours violente, terrible, et funeste ; la *rébellion* n'est quelquefois qu'une opposition sans troubles.

Recueil, collection.—Recueil signifie l'amas des choses recueillies ; *collection* exprime proprement l'action de rassembler plusieurs choses. On dit : Un *recueil* de poésies, d'anecdotes, etc. ; une *collection* de plantes, de coquilles, etc. Vous faites un recueil de choses d'élite que vous croyez dignes d'être conservées : vous faites une collection de tout ce qui se présente sur un sujet traité par divers auteurs. Le *recueil* doit être choisi ; la *collection* doit être complète.

Reculer, rétrograder.—Reculer suppose uniquement une direction contraire à la direction ordinaire et naturelle de la marche ; au lieu que *rétrograder* suppose qu'après avoir avancé, on fait un mouvement contraire.

[illegible] est sa personne. [illegible]

[illegible] de la religion. [illegible]

[illegible] pour en juger. Le [illegible]

[illegible] est un terme de [illegible] quelque chose [illegible] des choses de [illegible]

[illegible] est ce qui [illegible]

[illegible] — [illegible] est faite à une demande, [illegible] réponse, une remontrance : à [illegible] doit être claire et [illegible], vive, prompte.

[illegible] — [illegible] c'est avertir simplement de [illegible] qui la commet : *réprimander*, c'est [illegible] une punition réelle de la faute.

[illegible] — [illegible] c'est exposer avec douceur [illegible] de conduite ; *remontrer*, c'est [illegible] plus de [illegible] les devoirs, détourner d'une faute,

ramener d'une erreur. La *représentation* tend à éclaircir, elle ne suppose qu'un mal à craindre; la *remontrance* tend à corriger, elle suppose un tort.

Rétablir, restaurer, réparer.—*Rétablir* signifie remettre en bon état; *restaurer*, remettre à neuf; *réparer*, raccommoder, redonner la force, la première apparence. On *rétablit* ce qui est détruit; on *restaure* ce qui est dégradé; on *répare* ce qui est endommagé. Au figuré, on *rétablit* une loi abolie, un usage interrompu; on *restaure* les lettres tombées en décadence, et tout ce qui a perdu de sa force, de son éclat; on *répare* les torts, les dommages.

Revenir, retourner.—On *revient* au lieu d'où l'on était parti; on *retourne* où l'on était allé. On *revient* dans sa patrie; on *retourne* dans l'exil.

Richesse, opulence, abondance.—On peut jouir de l'*abondance* sans être riche, mais chez un riche; le *riche* peut ne pas jouir de son *abondance;* la possession et la jouissance réunies font l'*opulence.*

Ridicule, risible.—Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre la manière dont il est, et celle dont il doit être; un objet est *risible* par quelque chose de plaisant et de piquant qui cause une joie assez vive pour se manifester. *Risible* se prend en bonne et en mauvaise part; *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part. *Risible,* pris en mauvaise part, dit beaucoup moins que *ridicule;* la chose *risible* peut faire rire; la chose *ridicule* fait rire.

Roc, roche, rocher.—Le *roc* est une masse de pierre très-dure, enracinée dans la terre, et ordinairement élevée au-dessus de sa surface; la *roche* est un roc isolé d'une grosseur et d'une grandeur considérable; le *rocher* est un roc très-élevé, très-escarpé, raide, hérissé de pointes et terminé en pointe. On monte sur une *roche;* on grimpe sur un *rocher.* La *roche* est quelquefois plate; le *rocher* est pointu. On bâtit une ville sur une *roche;* une forteresse sur un *rocher.*

Roi, prince, potentat, monarque, empereur.—Un *prince* peut n'avoir qu'un titre de principauté, sans la posséder; le *potentat* étend sa puissance, à quelque titre que ce soit, sur un vaste pays: il y est *roi,* si quelque corps limite son autorité; *monarque,* s'il gouverne seul; *empereur,* s'il a sous lui des rois.

Raideur, rigidité, rigueur.—La *raideur* est un défaut qui fait qu'on n'a ni liant, ni ménagement, ni égards; la *rigidité* s'attache invariablement aux règles les plus sévères; la *rigueur* pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller.

Rondeur, rotondité.—*Rondeur* ne désigne que la figure; *rotondité* désigne la grosseur, l'ampleur, la capacité d'un corps rond. La *rondeur* d'une roue; la *rotondité* d'une boule.

Rôt, rôti.—Le *rôt* est le service des mets *rôtis;* le *rôti* est la viande *rôtie.* Les viandes cuites à la broche sont du *rôti;* les différents plats de cette espèce composent le *rôt;* les grosses pièces, le gros *rôt;* et les petites, le menu *rôt.* On sert le *rôt,* et vous mangez du *rôti.*

Rustaud, rustre. — C'est faute d'éducation, d'usage, qu'on est *rustaud*; on est *rustre* par humeur. Un gros paysan à l'air *rustaud*; un homme farouche a l'air *rustre*.

Route, voie, chemin.—On va de Paris à Lyon par la *route* de Bourgogne; on va à Rome ou par la *voie* de l'eau, ou par la *voie* de terre; on suit le *chemin* pavé ou le *chemin* des terres. On dit d'une *route*, qu'elle est belle, ou ennuyeuse; d'une *voie*, qu'elle est commode ou incommode; et d'un *chemin*, qu'il est bon ou mauvais. Si vous allez en Champagne par la *voie* de terre, votre *route* ne sera pas longue, et vous aurez un beau *chemin*.

Sacrifier, immoler.— Dans le sens religieux, on *sacrifie* toutes sortes d'objets; on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. Dans le sens profane, *sacrifier* n'exprime qu'un renoncement; *immoler* exprime la destruction ou la dégradation de l'objet.

Secrètement, en secret.—*Secrètement* suppose l'intention de se cacher; *en secret* n'exprime que l'absence des témoins. Vous ne feriez pas publiquement ce que vous faites *secrètement;* vous feriez en public beaucoup de choses que vous faites *en secret*.

Seing, signature.—*Seing* indique un écrit privé; *signature,* un acte authentique. Des promesses se font sous *seing* privé; un contrat se fait par la *signature*.

Selon, suivant.—*Selon,* revient à ces mots, ainsi que, comme, à ce que, conformément à ce que, etc. *Suivant,* signifie, en suivant, pour suivre, si l'on suit; il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après une suite, une conséquence. On dit selon l'hébreu, selon la Vulgate, lorsqu'il s'agit de citer un de ces textes; *suivant,* s'il s'agit de suivre l'un ou l'autre. On dit, l'Evangile *selon* Saint Mathieu, et non *suivant* Saint *Mathieu*. L'Evangile selon Saint Mathieu est l'Evangile écrit tel qu'il est écrit, ainsi qu'il est écrit, par Saint Mathieu. Si vous écriviez l'Evangile vous pourriez dire que vous l'écrivez *suivant* l'Evangile de Saint Mathieu, ou en le suivant.

Selon exprime quelque chose de plus absolu que suivant: on dit *selon* la règle et *suivant* les exemples.

Sembler, paraître.—Ce qui vous *semble* bon, ressemble à ce qui est bon; ce qui vous *paraît* à l'air de l'être. Un ouvrage vous *semble* bien fait, lorsqu'après quelque examen, vous le trouvez conforme aux règles de l'art; il vous *paraissait* bien fait, lorsque vous n'y aviez encore jeté qu'un coup-d'œil.

Semer, ensemencer.—*Semer* a rapport au grain, on *sème* le blé; *ensemencer* a rapport à la terre, on *ensemence* un champ.

Sentiment, avis, opinion.—Le *sentiment* est une croyance profonde; l'*avis* est un jugement que la prudence suggère; l'*opinion* est une pensée adoptée comme par provision, elle n'est jamais que probable.

Signe, signal.—Le *signe* fait connaître; le *signal* avertit, il est de convention.

Silencieux, taciturne.—Le *silencieux* ne parle pas quand il pourrait parler; le *taciturne* garde un silence opiniâtre, il ne parle pas,

même quand il devrait parler. Le *silencieux* a l'air sérieux ; le *taciturne* à l'air morne.

Situation, assiette.—La *situation* embrasse les divers rapports locaux que la chose peut avoir avec les objets qu'elle regarde ou qui la regardent ; l'*assiette* est bornée à la place ou à l'objet sur lequel la chose pose : une ville est dans une *situation* favorable pour le commerce ; un rempart doit avoir assez d'*assiette* ou de pied, pour que rien ne s'éboule. Votre *situation* est l'état où vous êtes actuellement ; votre *assiette* est l'état où vous êtes naturellement.

Soin, souci, sollicitude.—Le *soin* est un embarras de l'esprit causé par une situation critique ou pénible dont il s'agit de sortir, ou qu'il faudrait adoucir ; le *souci* est une inquiétude d'esprit causée par des accidents qui troublent l'ame ; la *sollicitude* est une agitation vive, continuelle, causée par des intérêts particuliers. Tout embarras donne du *soin ;* toute crainte donne du *souci* ; toute charge donne de la *sollicitude.*

Soliloque, monologue.—Le *soliloque* est une conversation faite avec soi comme avec un second ; le *monologue* est une espèce de dialogue dans lequel le personnage joue tout à la fois son rôle et celui du confident.

Sombre, morne.—Sombre est plus noir, plus triste, plus austère, plus horrible que *morne,* il est synonyme de ténébreux. Le soleil est *morne* quand il est sans éclat ; la nuit est *sombre* autant qu'elle est profonde. Le tyran est *sombre ;* l'esclave est *morne.* On est *morne* dans le malheur ; dans le crime on est *sombre.*

Somme, sommeil.—Le *sommeil* exprime l'état de l'animal dans l'assoupissement naturel de tous les sens ; le *somme,* signifie le temps que dure cet assoupissement, il ne se dit qu'en parlant de l'homme. On dit, faire un *somme ;* on ne dirait pas faire un *sommeil.*

Sommet, cime, comble, faîte.—Le *sommet* suppose une grande élévation ; la *cime,* la figure particulière du corps pointu ; le *comble,* une accumulation de matériaux avec une sorte de courbure ; le *faîte* des degrés ou des rangs différents. Au figuré le *sommet* est toujours le plus haut point de la chose ; le *faîte* est le plus haut rang ; le *comble* est le plus haut période auquel il paraisse possible d'atteindre.

Songer à, penser à.—Penser à signifie avoir une chose dans l'esprit, y réfléchir ; *songer* signifie rouler une idée dans son esprit, s'en occuper légèrement. *Songer* est préférable, lorsqu'il s'agit de choses légères ; il n'y a qu'à *songer* aux petites choses ; il faut *penser* aux grandes. On *songe* aux autres ; on *pense* à soi.

Soudain, subit.—Soudain est plus prompt que *subit ;* le premier suppose un préliminaire. L'événement *soudain* n'a pas pu être prévu ; l'événement *subit* a pu l'être, mais il n'a pas été indiqué suffisamment.

Souffrir, endurer, supporter.—On *souffre* le mal dont on ne se venge point ; on endure le mal dont on diffère à se venger ; on supporte la mauvaise humeur de ses proches. On *souffre* avec patience ; on *endure* avec dissimulation ; on *supporte* avec douceur.

Souris, sourire.—On voit le *sourire*, il repose sur le visage; on aperçoit le *souris*, il s'évanouit bientôt. Le *souris* prolongé devient *sourire*. Le *sourire* est fixe; le *souris* s'échappe.

Souvent, fréquemment.—*Souvent* veut dire beaucoup de fois, maintes fois; *fréquemment* veut dire fort souvent; *souvent* n'indique que la pluralité des actes; *fréquemment* annonce une habitude formée.

Stoïcien, stoïque.—*Stoïcien* signifie de la secte philosophique de Zénon, et *stoïque* veut dire conforme aux maximes de cette doctrine. Une vertu *stoïque* est courageuse, inébranlable; une vertu *stoïcienne* pourrait n'être qu'un masque. Celui qui est plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de la philosophie de Zénon, est plus *stoïque* que *stoïcien*.

Suivre les exemples, imiter les exemples.—On *suit les exemples* de celui qu'on prend pour guide, pour règle; on *imite les exemples* de celui qu'on prend pour modèle, pour type. On *suit les exemples* du premier, pour agir avec plus de sécurité et parvenir plus sûrement au but; on *imite les exemples* du second, pour lui ressembler et se distinguer comme lui. Les disciples *suivent les exemples* de leurs maîtres; les petits *imitent* les grands autant qu'ils le peuvent.

Suprême, souverain.—L'idée de puissance forme l'idée caractéristique du *souverain;* l'idée de la plus haute élévation est indiquée par le mot *suprême*. La chose *suprême* est ce qu'il y a de plus élevé; ce qui peut tout, est *souverain*. Le maître *suprême* aura des maîtres au-dessous de lui; le *souverain* maître n'a que des ministres.

Surprendre, étonner.—Ce qui *surprend* fait beaucoup moins d'impression que ce qui *étonne*. Le singulier nous *surprend;* le merveilleux nous *étonne*.

Taille, stature.—La *stature* indique la hauteur du coups; la *taille* en exprime proprement la forme, la coupe. On est d'une *taille* ou d'une *stature* haute, ou moyenne, ou petite; mais la *taille* est noble ou fine, svelte ou lourde, etc.; ce qui ne peut se dire de la *stature*.

Tapir (se), se blottir.—Se *tapir*, c'est se cacher derrière quelque chose qui vous couvre, en prenant une posture raccourcie et resserrée; *se blottir*, c'est se ramasser sur soi-même. On se *tapit* derrière un buisson ou dans un coin, pour n'être pas vu; on dit qu'un enfant est tout *blotti* ou couché en rond dans son lit, et il n'a pas l'intention de se cacher. Le froid fait qu'on *se blottit*, sans avoir le dessein de se *tapir*.

Tarder, différer.—Celui qui ne se presse pas assez, *tarde;* celui qui renvoie au lendemain, *diffère*.

Tel, pareil, semblable.—*Tel* marque la parfaite conformité, la comparaison absolue, et jusqu'à l'identité; *pareil* désigne des choses qui peuvent être mises en parallèle, être regardées comme ne différant guère l'une de l'autre; *semblable*, n'indique pas une égalité, ou une conformité parfaite.

Termes, limites, bornes.—Le *terme* est un point ; les *limites* sont une ligne ; les *bornes*, un obstacle. Le *terme* est où l'on peut aller ; les *limites* sont tout ce qu'on ne peut pas passer ; les *bornes*, ce qui empêche de passer outre.

Tic, manie.—Le *tic* regarde les habitudes du corps ; la *manie*, les travers de l'esprit. Le *tic* est désagréable ; la *manie* est déraisonnable. On voudrait se défaire de son *tic ;* on se complaît dans sa *manie.* Au figuré, le *tic* est une petite *manie*, plus puérile, plus ridicule, que digne d'une censure sévère. Le *tic* est plus bête, ce n'est qu'une habitude ; la *manie* plus folle, plus forte de passion. Les petits esprits sont sujets à des *tics ;* et les personnes ardentes à des *manies.*

Tombe, tombeau, sépulcre, sépulture. — La *tombe* est proprement la table de pierre, élevée ou placée au-dessus de la fosse qui contient les ossements des morts ; le *tombeau* est un ouvrage de l'art érigé à l'honneur des morts ; la *sépulture* est proprement le lieu consacré pour rendre les derniers devoirs aux morts, avec des cérémonies religieuses ; le *sépulcre* est particulièrement le caveau, la fosse qui reçoit les corps, les cendres des morts. On ne se sert plus guère du mot *sépulcre* qu'au figuré, ou en parlant des *tombeaux* des anciens, des saints.

Tomber par terre, tomber à terre.—*Tomber à terre* se dit de ce qui, étant déjà par terre, tombe de sa hauteur ; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut. Un arbre tombe *par terre ;* les fruits de l'arbre *tombent à terre.*

Tonnerre, foudre.—Nous considérons plutôt le *tonnerre* comme un météore de l'air ou un effet naturel ; nous considérons plutôt la *foudre* comme l'instrument d'une puissance terrible, dirigé par l'intelligence vers une fin morale. Le *tonnerre* frappe les corps, mais surtout les corps élevés ; la *foudre* frappe les personnages ; mais surtout les personnages les plus élevés. Le *tonnerre* tue ; la *foudre* punit.

Tors, tortu, tordu, tortué, tortillé.—*Tors* indique la direction d'un corps tournant en long et de biais, sans marquer un défaut dans la chose *torse ;* on dit cependant, cou *tors*, jambe *torse* ou *torte*, pour exprimer un défaut ; mais c'est le reste d'un ancien usage qui faisait employer *tors* pour *tortu ; tortu* emporte une idée de défaut ou de censure : un corps est *tortu* quand il est de travers, mal tourné ; il n'y a de *tordu* que ce qu'on a *tordu* de force ; *tortuer* signifie, *tourner* en divers sens, fausser, courber ; *tortiller*, signifie, *tordre* à plusieurs tours plus ou moins serrés. On dit du fil *tors*, une colonne *torse ;* un homme contrefait est *tortu ;* un chemin *tortu* va en zigzag ; vous *tortuez* une aiguille, la pointe d'un compas, une épingle ; on *tortille* des fils, des cheveux, des brins d'osier, etc., pour en faire quelque ouvrage, ou pour leur donner une forme particulière.

Tort, injure.—Le *tort* regarde particulièrement les biens et la réputation ; *l'injure* regarde proprement les qualités personnelles ;

elle impute des défauts. Le premier nuit, la seconde offense. Le zèle imprudent d'un ami fait quelquefois plus de *tort* que la colère d'un ennemi ; la plus grande *injure* que l'on puisse faire à un honnête homme, est de se défier de sa probité.

Toucher, manier.—On *touche* plus légèrement ; on *manie* à pleine main ; on *touche* une colonne ; on *manie* une étoffe.

Toucher, émouvoir.—L'action de *toucher* fait une impression dans l'ame ; l'action d'*émouvoir* lui cause une agitation. Ce qui *touche* excite la sensibilité ; ce qui *émeut* excite une passion. On est *touché* de pitié ; on est *ému* de colère.

Toujours, continuellement.—Ce que l'on fait *toujours* se fait en tout temps et en toutes occasions ; ce qu'on fait *continuellement* se fait sans interruption.

Tour, tournure.—Le *tour* donne la *tournure*, la chose reçoit la *tournure* donnée par le *tour ;* et la *tournure* est la forme qui reste à la chose *tournée* ou changée par un certain *tour*. Les mœurs prennent un certain *tour*, et il en resulte une habitude, une *tournure* particulière.

Traduction, version.—La *version* est plus littérale, plus attachée aux procédés de la langue originale ; la *traduction* est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, et plus assujettie aux tours et aux idiomes de cette langue. La *version* ne doit être que fidèle et claire, donner le mot à mot ; la *traduction* doit avoir les qualités conformes au génie du nouvel idiome, et rendre la pensée.

Traîner, entraîner.—*Traîner*, c'est tirer après soi ; *entraîner*, c'est *traîner* avec soi ; on *traîne* à la suite ; on *entraîne* dans son cours.

Tranchant, décisif, péremptoire.—Ce qui lève les difficultés, aplanit les obstacles, est *tranchant ;* ce qui entraîne le jugement est *décisif ;* ce qui ne souffre plus d'opposition et interdit la réplique, est *péremptoire*. *Tranchant* et *décisif*, se disent des personnes.

Travers (à), au travers.—*A travers* marque simplement l'action de passer par un milieu, et d'aller par-delà, ou d'un bout à l'autre ; *au travers*, marque particulièrement l'action de pénétrer dans un milieu, et de le percer de part en part, ou d'outre en outre. Le fil passe *à travers* et non *au travers* de l'aiguille ; l'aiguille passe *au travers* de l'étoffe qu'elle perce.

Trébucher, broncher.—On *trébuche* lorsqu'on perd l'équilibre et qu'on va tomber ; on *bronche* lorsqu'on fait un faux pas, qu'on cesse d'aller droit et ferme. Celui qui n'a pas le pied ferme est sujet à *trébucher ;* celui qui marche dans un mauvais chemin est sujet à *broncher*. On peut *broncher* et se redresser tout de suite ; si l'on ne tombe pas en *trébuchant*, du moins on chancelle.

Trépas, mort, décès.—*Trépas* est poétique, et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre ; *mort* est du style ordinaire, et signifie précisément la cessation de vivre ; *décès* est d'un style plus recherché, tenant un peu de l'usage du palais, et marque le retranchement du nombre des vivants.

Troupe, bande, compagnie.—La *troupe* est une multitude de gens rassemblés en un lieu; la *bande* est une troupe de gens de la même sorte, liés par quelque chose de commun; la *compagnie* est une association de gens formant un corps appliqué à un certain genre d'occupations. Ces trois mots se disent aussi des animaux: des *troupes* d'oies; des *bandes* d'étourneaux; des *compagnies* de perdrix. La *troupe* est nombreuse; la *bande* va par détachements; la *compagnie* vit ensemble, et forme une sorte de famille.

Tumultuaire, tumultueux. — *Tumultuaire,* désigne le résultat, le terme où le tumulte aboutit naturellement; *tumultueux* marque l'existence du tumulte. Une discussion *tumultueuse* produira une décision *tumultuaire.* Dans une assemblée *tumultueuse,* on fait une élection *tumultuaire.*

Union, jonction.—L'*union* regarde deux choses différentes qui se trouvent ensemble; la *jonction* regarde deux choses qui se rapprochent l'une de l'autre. On dit l'*union* des couleurs, et la *jonction* des armées.

Unique, seul.—Une chose est *unique,* lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce; elle est *seule,* lorsqu'elle n'est pas accompagnée. Un enfant qui n'a ni frère ni sœur est *unique;* un homme abandonné reste *seul.*

Usage, coutume.—L'*usage* semble être universel; la *coutume* paraît locale et plus ancienne; ce que la plus grande partie des gens pratiquent, est en *usage;* ce qui est pratiqué depuis long-temps, est une *coutume.*

Usurper, envahir, s'emparer.—*Usurper* c'est prendre injustement, par voie d'autorité et de puissance; *envahir,* c'est prendre tout d'un coup, par voie de fait, sans prévenir par aucun acte d'hostilité; *s'emparer,* c'est se rendre maître d'une chose, en prévenant tous ceux qui peuvent y prétendre avec plus de droit; ce mot emporte une idée d'adresse et de diligence.

Vacances, vacations.—*Vacances* se dit de la cessation des études publiques; *vacations,* de la cessation des séances des gens de justice.

Vacarme, tumulte. — *Vacarme* emporte l'idée d'un plus grand bruit; et *tumulte,* celle d'un désordre. Une seule personne fait du *vacarme;* mais *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

Vainement, en vain.—On a travaillé *vainement* quand on l'a fait sans succès; et *en vain* quand on l'a fait sans fruit: l'ouvrage est manqué dans le premier cas, l'objet est manqué dans le second. Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vainement;* si vous me parlez sans me persuader, vous parlez *en vain.*

Valet, laquais.—*Valet* s'applique à tous ceux qui servent; *laquais* ne convient qu'à une sorte de domestique. Le premier désigne un homme de service; et le second un homme de suite.

Valeur, courage.—Le *valeureux* peut manquer de courage; le *courageux* est toujours maître d'avoir de la valeur. La *valeur* sert au guerrier qui va combattre; le *courage* à tous les êtres sujets à des

ıamités. La *valeur* brave la mort ; le *courage* plus grand brave la ıort et supporte la vie.

Vallée, vallon.—Vallée signifie un espace plus étendu que *vallon.*

Vanter, louer.—On *vante* une personne pour lui procurer l'estime s autres ; on la *loue* pour lui applaudir. *Vanter,* c'est dire beau- up de bien des gens ; *louer,* c'est approuver avec admiration ce ı'ils ont dit ou fait ; soit que cela le mérite ou non. Le mot *nter* suppose que la personne dont on parle est différente de celle qui l'on parle, ce que *louer* ne suppose pas.

Variation, variété.—Les changements successifs dans le même 'jet font la *variation ;* la multitude des différents objets fait la *riété.*

Variation, changement.—La *variation* consiste à être tantôt d'une ;on et tantôt d'une autre ; le *changement* consiste à cesser d'être le ème.

Variété, diversité, différence.—La *variété* suppose plusieurs choses ısemblables, et rassemblées sur un même fond ; la *diversité* exclut conformité ; la *différence* exclut l'identité.

Védette, sentinelle.—Une *védette* est à cheval ; une *sentinelle* est ›ied.

Veiller à, veiller sur, surveiller.—On *veille à* une chose, à son écution, à sa conservation ; on *veille sur* ce qui se fait, sur les ıs qui font la chose ; on *veille sur* les objets, *sur* les personnes, ce qu'on a dans sa dépendance, sous son inspection, en sa garde ; on *surveille* d'en haut, à tout, sur tout ; on *surveille* les personnes. Les soldats *veillent à* leur poste ; leurs officiers *veillent* sur la chose et sur eux ; le général *surveille* à tout, et les *surveille* tous.

Vénal, mercenaire.—La chose *vénale* est à *vendre ;* la *mercenaire* est au plus offrant, aujourd'hui pour, et demain contre. On dit qu'un tribunal est *vénal,* on ne dira pas qu'il est *mercenaire.* On ne dira pas d'un écrivain qui se vend alternativement, qu'il est *vénal,* mais qu'il est *mercenaire ;* mais on dira que sa plume est *vénale.*

Vénéneux, venimeux.—Le premier ne se dit que des plantes ; le second, des animaux.

Vérifier, avérer.—Vérifier, c'est employer les moyens de se convaincre, ou de convaincre quelqu'un d'une chose véritable ; *avérer,* c'est prouver d'une manière convaincante qu'une chose est vraie. On *vérifie* un rapport, une citation, un fait ; on n'*avère* que les faits.

Verser, répandre.—Verser ne se dit que des liquides ; *répandre* se dit de divers objets solides et rassemblés. On *verse* et on *répand* de l'eau ; on *répand* et on ne *verse* pas des fleurs, des semences, etc. On *répand* tout ce qui s'éparpille. Les larmes qu'on *verse* sillonnent visage ; celles qu'on *répand,* l'inondent.

Vêtu, revêtu, affublé.—Vêtu se dit des habits faits pour le besoi commodité, les ornements de modes ; *revêtu* s'applique aux habil ›nts qui distinguent les emplois, les honneurs et les dignités d'un usage ironique pour les habillements extraordinair ›.

Vieux, ancien, antique.—Une mode est *vieille* lorsqu'elle cesse d'être en usage ; elle est *ancienne* lorsque l'usage en est entièrement passé ; elle est *antique* lorsqu'il y a déjà long-temps qu'elle est *ancienne.*

Vis-à-vis, en face, face à face.—*Vis-à-vis* désigne le rapport de deux objets en opposition directe ; *en face* ne marque qu'un simple rapport de perspective ; *face à face* marque un double rapport de réciprocité. Deux objets sont *face à face,* lorsque la face de l'un correspond à la face de l'autre ; un arbre peut être *en face* d'une maison ; deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre.

Vision, apparition.—La *vision* se passe dans les sens intérieurs, et ne suppose que l'action de l'imagination ; l'*apparition* frappe de plus les sens extérieurs, et suppose un objet en dehors. Les cerveaux échauffés et vides de nourriture, croient souvent avoir des *visions ;* les esprits timides et crédules prennent quelquefois pour des *apparitions* ce qui n'est rien, ou ce qui n'est qu'un jeu.

Vite, tôt, promptement.—Le mot *vite* exprime le mouvement, son opposé est *lentement ;* le mot *tôt* regarde le moment de l'action, son opposé est *tard* ; *promptement* a plus de rapport au temps qu'on emploie, son opposé est *long-temps.* Qui commence *tôt* et travaille *vite,* achève *promptement.*

Vogue, mode.—La *mode* est un usage régnant et passager, introduit par le goût, le caprice ; la *vogue* est un concours excité par la réputation. Une marchandise est à la *mode ;* le marchand qui la vend, à la *vogue.*

Voir, regarder.—On *voit* ce qui frappe la vue ; on *regarde* où l'on jette un coup d'œil. On *voit* ou distinctement ou confusément ; on *regarde* ou de près ou de loin. Les yeux s'ouvrent pour *voir ;* ils se tournent pour *regarder.*

Vol, volée, essor.—Le *vol* est l'action de s'élever dans les airs, et de les parcourir ; la *volée* est un vol soutenu et prolongé ; l'*essor* est un vol hardi. Un oiseau prend son *vol ;* on donne la *volée* à celui à qui on donne la liberté de s'enfuir ; l'oiseau de proie prend un *essor.*

Volume, tome.—La reliure sépare les *volumes ;* et la division de l'ouvrage distingue les *tomes.*

Vrai, véritable.—*Vrai* tombe sur la réalité de la chose, il signifie qu'elle est telle qu'on la dit ; *véritable* se rapporte à l'exposition de la chose, et il signifie qu'on la dit telle qu'elle est.

Vrai, véridique.—*Vrai* se prend quelquefois dans l'acception de *véridique,* qui dit la vérité, qui dit vérité, mais avec une grande différence. L'homme *véridique* dit *vrai ;* l'homme *vrai* dit le vrai. L'homme *vrai* est *véridique* par caractère ; l'homme *véridique* aime à dire la *vérité.* Dieu est *vrai* par essence ; l'écrivain qui est inspiré par lui est contraint d'être *véridique.*

Zéphir, Zéphire.—Le *zéphir* est un vent doux et léger ; *Zéphire* est le *zéphir* personnifié. *Zéphire* commande aux *zéphirs.*

FIN.

